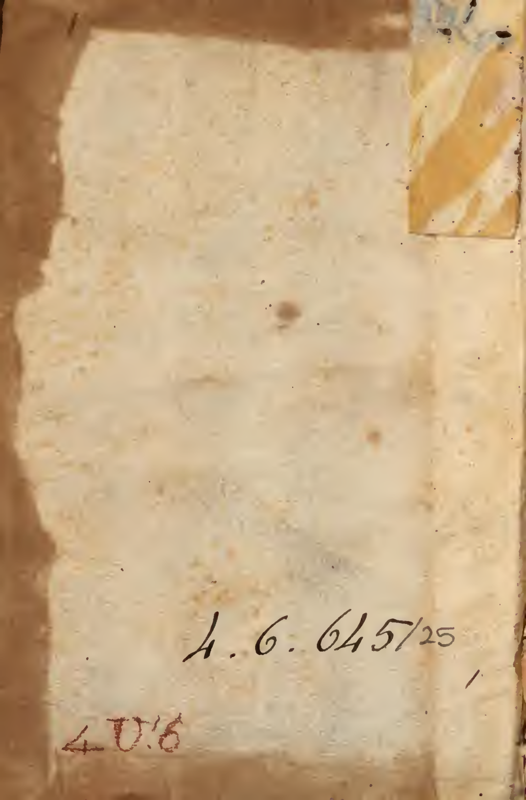



4.6.645/25
4U'6

14 Saloie

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST SELON SAINT LUC,

TRADUIT EN FRANÇOIS,

AVEC UNE EXPLICATION tirée des ſaints Péres & des Autheurs Eccléſiaſtiques.

TOME TROISIE'ME.



A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libr. ord. du Roy, ruë S. Jacques, à S. Proſper & aux trois Vertus, vis-à-vis la porte du cloiſtre des Maturins.

M. DC. XCVII.

Avec Approbations, & Privilége de ſa Majeſté.





PREFACE
DE
SAINT LUC.

SAINT LUC eſtoit originaire d'Antioche en Syrie. Et il fut d'abord engagé dans le paganiſme, puiſqu'il paſſoit communément, ſelon ſaint Jerôme, pour avoir eſté du nombre des proſelytes. Mais quoiqu'on entende d'ordinaire par ce nom, ceux qui s'eſtoient aſſociez à la Religion des Juifs en quittant l'idolatrie, quelques-uns ont crû qu'on peut l'entendre à l'égard de ſaint Luc, du renoncement qu'il fit au paganiſme pour embraſſer la Religion de JESUS-CHRIST; & ce ſentiment eſt fondé ſur un paſſage

Hieron. Scriptor. Eccl. cap. 17. id. in Galat. p. 226.

Coloss. 4. 11. &c. de saint Paul, où il semble séparer saint Luc de ceux qui avoient esté circoncis. Hieron. in Isa. c. 65. p. 250. Quoy qu'il en soit, Dieu se servit des Apostres, & particuliérement de saint Paul, pour le convertir à la foy chrétienne; ce qui l'a fait appeller par S. Jerôme, le fils spirituel de ce grand Apôtre; Iren. l. 1. c. 20. & par saint Irenée, le disciple des Apostres. Car il paroist qu'il n'a point esté disciple de JESUS-CHRIST, comme l'ont dit quelques-uns; puisqu'il déclare luy-même qu'il a écrit son Evangile, non sur ce qu'il avoit vû comme témoin oculaire, mais seulement sur ce qu'il avoit entendu des autres. Aussi Tertull. contr. Marc. lib. 4. c. 2. Tertullien asseure qu'il avoit appris l'Evangile de saint Paul, n'ayant point esté à la suite du Sauveur comme son disciple.

Ce fut donc dans cette école admirable, dans l'école des saints Apostres de Coloss. 4. 11. JESUS-CHRIST, que saint Luc de Médecin qu'il estoit, selon l'Ecriture; & même de Peintre très-habile qu'il fut Nicephor. lib. 2. c. 43. aussi, selon un Autheur, devint un Prédicateur & un ouvrier évangélique, qui travailla beaucoup plus avantageusement pour la guérison des ames, qu'il n'avoit fait auparavant pour la guérison des

corps, quoique selon saint Jerôme, il *Hieron. in Isa. c. 6. p. 30.*
excellast dans cet art; & qui employa
tout le reste de sa vie avec une ardeur
digne du disciple bien-aimé de saint
Paul, tel qu'il l'appelle luy-même, à re- *Coloss. 4. 14.*
tracer dans les hommes, avec le secours
du Saint-Esprit, le caractére tout divin
de leur création, & cette image primi-
tive de Dieu même que le péché y
avoit défigurée. Car il n'accompagnoit *Iren. l. 3. c. 14.*
pas seulement les Apostres dans les voya-
ges où leur ministére les engageoit: mais
il annonçoit aussi avec eux le royaume
de Jesus-Christ; ayant une égale
ardeur & pour travailler à l'accroisse-
ment de l'Eglise, & pour s'avancer luy- *Eusefb. l. 3. c. 4.*
même de plus en plus dans la connois-
sance & dans la pratique de ce qu'il de-
voit enseigner aux autres.

La réputation de sa parfaite fidélité à
s'acquitter de tous les devoirs du saint
ministére estoit si-bien établie dans l'es-
prit de tous les premiers fidelles, qu'il fut
choisi par les Eglises pour estre associé à
S. Paul dans ses voyages, & pour recueil- *2. Cor. 8. 18. &c.*
lir avec luy les aumônes des Chrestiens,
que ce saint Apostre devoit porter à
l'Eglise de Jérusalem. Car c'est de luy
que plusieurs anciens & nouveaux Au-

Origen. in Luc. hom. 1. Chrysost. in 2. Timoth. hom. 10. p. 610. in Act. hom. 1. p. 2. Hieron. Script. Eccles. c. 17. Grot. in 2. Cor. 8. Fromond. ib.

theurs ont entendu ce que saint Paul dit en écrivant aux Corinthiens : Qu'il *leur avoit envoyé avec Tite, son frére qui estoit devenu célébre par l'Evangile*, ou par la prédication de l'Evangile : à quoy il ajoûte, Que le dessein qu'il avoit eu en se faisant associer ce fidelle compagnon, estoit d'oster toute occasion à ceux qui auroient voulu le rendre suspect dans la dispensation de ces aumônes dont les Eglises l'avoient chargé. Ainsi cet Apôtre s'asseuroit en la personne de saint Luc, un témoin irréprochable de son parfait desintéressement : ce qu'on pouvoit regarder comme une preuve très-honorable de l'estime toute particuliére que luy-même, aussi-bien que les Eglises qui envoyoient ces aumônes, avoient pour saint Luc.

Tel estoit celuy que Dieu avoit destiné pour estre un de ces écrivains sacrez de l'Evangile de son Fils. Il le choisit pour cela comme un homme tout rempli de l'esprit apostolique ; ou pour mieux dire, il l'avoit formé luy-même pour cet ouvrage tout divin, en le rendant digne par sa grace, de recevoir ses divines inspirations pour écrire le saint Evangile, qui devoit estre dans la suite

de tous les ſiécles & le fondement de noſtre foy, & la régle de nos mœurs. Il l'écrivit en langue grecque, & ſelon l'opinion la plus vraiſemblable, environ l'an 53. de JESUS-CHRIST, eſtant alors dans la Grece vers l'Achaïe & la Béotie. Saint Matthieu & ſaint Marc avoient déja mis auſſi leur Evangile par écrit: & c'eſtoit du vivant des Apoſtres, qui pouvoient encore, comme parlent les SS. Péres, juger eux-mêmes de ſon ouvrage. Mais quoiqu'il l'ait compoſé, ſelon qu'il le dit d'abord, ſur ce qu'il avoit appris de ceux qui avoient ſuivi JESUS-CHRIST dès le commencement, c'eſt-à-dire des Apoſtres, il n'a eſté néanmoins que l'organe du Saint-Eſprit, qui luy a, ſelon le conſentement unanime de toute l'Egliſe, inſpiré luy-même ce qu'il avoit à écrire. Car on ne doit regarder l'Evangile que comme l'ouvrage de l'Eſprit de Dieu, qui a ſuggéré à chacun des quatre Ecrivains ſacrez, ce qu'il ſavoit eſtre le plus propre pour ſervir à l'édification du corps myſtique de JESUS-CHRIST, tant par l'exemple de la vie toute divine & des ſouffrances du chef, que par les paroles de la vie éternelle ſorties de ſa bouche.

Hieron. in Matth. præf.
August. de Consens. Evang. l. 4. c. 8.
Greg. Nazianz. Carm. 33.
Luc. 1.
Hieron. Script. Eccleſ. c. 17.

On peut remarquer dès le commencement de l'Evangile de ſaint Luc, que la raiſon qui l'obligea à l'écrire, fut que pluſieurs autres s'eſtant engagez d'eux-mêmes à le vouloir faire, & ayant eſté abandonnez du ſecours de Dieu, comme diſent les ſaints Iterpretes, ou n'avoient pû achever ce qu'ils avoient commencé, ou avoient eſté rejettez de l'Egliſe, comme des gens qui n'eſtoient point envoyez de la part de Dieu pour annoncer ſa parole aux hommes. Ce fut au contraire l'Eſprit du Seigneur qui engagea ce ſaint Evangéliſte, ou ſelon l'expreſſion d'un ancien Pére, qui le pouſſa, & le força même à écrire ce qu'il vouloit faire ajoûter à ce que ſaint Matthieu & ſaint Marc avoient écrit avant luy. Car il y a une harmonie admirable entre ces grands hommes dont Dieu conduiſoit la plume ſelon les deſſeins de ſon éternelle ſageſſe, & qui ont chacun leur caractére particulier. Celuy de ſaint Luc, ſelon la remarque de ſaint Ambroiſe & de ſaint Epiphane, eſt d'eſtre plus hiſtorique, & de rapporter plus de faits, que de préceptes qui regardent la morale. C'eſt luy en effet qui nous a inſtruits ſi particuliérement de tout ce qui ſe paſſa à la

Hieron. in Matth. præf. Ambroſ. in Luc. p. 5. Auguſt. ut ſup. Origen. in Luc. p. 210. Epiph. hæreſ. 51. c. 7.

naiſſance du ſaint Précurſeur du Fils de Dieu; de toute l'hiſtoire qui regarde le myſtére de l'Incarnation du Verbe dans le chaſte ſein de la Vierge, dont les autres n'avoient preſque point parlé; de l'apparition des Anges aux paſteurs; de la circonciſion du Sauveur, & de ſon oblation dans le temple; du prodige par lequel eſtant ſeulement âgé de douze ans, il voulut paroiſtre dans ce même temple au milieu des docteurs Juifs, qu'il remplit dès-lors de l'admiration de ſa divine ſageſſe; & de beaucoup d'autres choſes importantes, dont le Saint-Eſprit a voulu nous donner la connoiſſance par luy ſeul.

Quelques-uns diſent que lorſque ſaint *Rom. 2.* Paul parle de *ſon Evangile*, il entend *16. c. 16. 25. It. 1.* par-là l'Evangile de ſaint Luc: & plu- *Theſſ. 1. 5.* ſieurs même l'en nomment l'autheur. *Euſeb. l. 3. c. 4.* Mais il eſt aſſez raiſonnable, dit Tertul- *Tertull.* lien, d'attribuer au maiſtre l'ouvrage de *in Marcion. l. 4. c. 5.* ſon diſciple. Et il ſemble que l'on ne peut guére entendre autre choſe par cette expreſſion de ſaint Paul, ſinon l'Evangile qu'il prêchoit aux nations. Ainſi *Athanaſ.* lorſqu'on trouve dans un Ancien, que *Synopſ. p. 155.* c'eſtoit ſaint Paul qui avoit dicté l'Evangile, & que ſaint Luc l'avoit ſeulement écrit, on peut expliquer cela par ce que

Iren. l. 3. c. 1. dit saint Irenée: Que saint Luc a mis par écrit l'Evangile qui avoit esté prêché par saint Paul.

Hieron. Scriptor. Eccles. c. 17. Epiph. hæres. 51. c. 11. Mais il ne l'a pas seulement écrit; & il le prêcha long-temps à l'exemple de son saint maistre, ayant reçû, selon saint Epiphane, la commission de le faire; & l'ayant fait en plusieurs Provinces, comme en Dalmatie, en Italie, & en Macédoine. Car ce fut en s'acquittant de ce ministére d'un véritable Evangéliste, qu'il passa tout le reste de sa vie jusqu'à une grande vieillesse, & qu'il consomma sa course marchant sur les traces du grand Apostre; dont il faisoit gloire d'estre le disciple. Après avoir donc beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST & pour l'Evangile, & souvent même exposé sa vie pour la vérité de la foy qu'il annonçoit, il reçût enfin du juste Juge la couronne de justice, soit par le martyre; comme quelques-uns l'ont crû; soit par la mortification de la croix, qu'il portoit sans cesse sur son corps, selon que l'Eglise le dit de luy tous les ans, pour engager les fidelles à se rendre ses imitateurs, comme il l'a esté luy-même de JESUS-CHRIST.

Paulin. Ep. 22. p. 155. Greg. Nazianz. orat. 3. p. 76.

APPROBATION DE M. L'ABBÉ COURCIER, *Docteur de la maison & société de Sorbonne, & Théologal de l'Eglise de Paris.*

JAY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, les Evangiles de saint Luc & de saint Jean, avec des explications tirées des saints Péres & des Autheurs Ecclésiastiques. Fait à Paris le 15. May 1697. Signé,

COURCIER, Théologal de Paris.

APPROBATION DE MONSIEUR LE CARON, *Curé de S. Pierre aux Bœufs,*

ET DE MONSIEUR DE BLAMPIGNON, *Curé de saint Merry.*

NOus soussignez certifions avoir lû les Evangiles de saint Luc & de saint Jean, avec des explications tirées des saints Péres & des Autheurs Ecclésiastiques, dans lesquels nous n'avons rien trouvé que de très-conforme à la foy & aux bonnes mœurs. A Paris ce 25. Avril 1697. Signé,

LE CARON, Curé de S. Pierre aux Bœufs.

BLAMPIGNON, Curé de S. Merry.

APPROBATION DE M. ROULLAND ET DE M. DUBOIS, *Docteurs de la Faculté de Paris.*

NOus soussignez Docteurs en Théologie de la sacrée Faculté de Paris, certifions, que par l'ordre de ladite Faculté, nous avons lû & examiné un livre qui a pour titre, *Les Evangiles de saint Luc & de saint Jean*, avec des explications tirées des saints Péres & des Autheurs Ecclésiastiques, & que nous n'y avons rien trouvé de contraire à la foy Catholique & aux bonnes mœurs; en foy de quoy nous avons signé. A Paris le 15. jour d'Avril 1697. Signé,

T. ROULLAND.

PH. DUBOIS.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilége de Sa Majesté, donné à Paris le neuviéme jour d'Aoust l'an de grace 1693. Signé, Par le Roy en son Conseil, BOUCHER, & scellé: Il est permis à Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de l'obéïssance de Sa Majesté, *la traduction de l'ancien & du nouveau Testament, faite par* M. LE MAISTRE DE SACY, *avec des explications tirées des saints Péres & des Autheurs Ecclésiastiques*; & ce durant le temps & espace de *trente* années entiéres & consécutives, à compter, tant pour les volumes qui ont déja paru, que pour ceux qui seront imprimez cy-après, du jour que le dernier volume du nouveau Testament sera achevé d'imprimer pour la premiére fois en vertu des presentes, qui serviront de privilége général pour tout l'ouvrage, dérogeant à cet effet à tous Arrests & Reglemens qui pourroient y estre contraires: Et fait Sa Majesté très expresses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, ou autres personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer pendant le temps de *trente* années, la susdite traduction, tant de l'ancien que du nouveau Testament, même d'en vendre ni débiter d'autres impressions que de celles qui auront esté faites par l'exposant ou ses ayant cause, le tout à peine de dix mille livres d'amende, payable sans déport par chacun des contrevenans, qui auroient imprimé le tout ou partie desdits livres, applicable moitié à Sa Majesté, & l'autre moitié à l'exposant; de confiscation des exemplaires contrefaits, des presses & caractéres qui auroient servi à l'impression desdits exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilége.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 31. Septembre 1695. Signé, P. AUBOÜYN, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiére fois, en vertu du present Privilége, le 20. Juin 1697.

LE SAINT



LE SAINT

EVANGILE

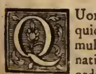
DE

JESUS-CHRIST

SELON

SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

1  UONIAM quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum,

1.  EAUCOUP de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses // qui ont esté accomplies parmy nous,

1. gr. dont la vérité a esté connuë parmy nous avec une entiére certitude.

2. suivant le rapport que nous en ont fait ceux, qui // dès le commencement les ont vûës de leurs propres yeux, & qui ont esté les ministres de la parole :

2. sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, & ministri fuerunt sermonis :

3. j'ay crû, très-excellent Théophile, qu'après avoir esté exactement informé de toutes ces choses, depuis leur premier commencement, je devois aussi vous en representer par écrit toute la suite,

3. visum est & mihi, assecuto omnia à principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,

4. afin que vous reconnoissiez la // vérité de ce qui vous a esté annoncé.

4. ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem.

† Veille de S. Jean Baptiste. 1. *Paral.* 24. 10.

5. † Il y avoit sous le régne d'Hérode roy de Judée, un Prestre nommé Zacharie, de la famille *sacerdotale* d'Abia, l'une de celles qui servoient *dans le temple* chacune en leur rang : & sa femme estoit *aussi* de la race d'Aaron, & s'appelloit Elizabeth.

5. Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam, nomine Zacharias, de vice Abia : & uxor illius de filiabus Aaron, & nomen ejus Elisabeth.

6. Ils estoient tous deux justes devant Dieu, & ils marchoient dans tous les commandemens & les // or-

6. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis & justificationibus Domini sine

2. *autr.* ont vû le Verbe de leurs propres yeux, & qui en ont esté les ministres : λόγος *pro persona verbi. ou*, qui dès le commencement les ont vûës de leurs propres yeux, & y ont eu grande part : λόγος pro re. *ut apud Hebræos.*

4. *gr.* certitude.

6. *l.* justifications.

querela.

7. Et non erat illis filius, eò quòd esset Elisabeth sterilis, & ambo processissent in diebus suis.

8. Factum est autem, cùm sacerdotio fungeretur in ordine vicis suæ ante Deum;

9. secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini:

10. & omnis multitudo populi erat orans foris horâ incensi:

11. apparuit autem illi Angelus Domini, stans à dextris altaris incensi.

12. Et Zacharias turbatus est videns, & timor irruit super eum.

13. Ait autem ad illum Angelus: Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua: & uxor tua Elisabeth pariet

donnances du Seigneur d'une maniére irrépréhensible.

7. Ils n'avoient point de fils, parce qu'Elizabeth estoit stérile, & qu'ils estoient déja tous deux avancez en âge.

8. Or Zacharie faisant sa fonction de Prestre devant Dieu dans le rang de sa famille,

9. il arriva par le sort, selon // ce qui s'observoit entre les Prestres, que ce fut à luy à entrer dans le temple du Seigneur, pour y offrir les parfums:

10. cependant toute la multitude du peuple estoit dehors, faisant sa priére à l'heure qu'on offroit les parfums: *Exod. 30.7. Levitic. 16.17.*

11. & un Ange du Seigneur luy apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums.

12. Zacharie le voyant en fut tout troublé, & la frayeur le saisit.

13. Mais l'Ange luy dit: Ne craignez point, Zacharie, parce que vostre priére a esté exaucée: & Elizabeth vostre femme vous enfantera un fils,

9. *l.* la coûtume de la sacrificature.

auquel vous donnerez le nom de Jean.

tibi filium, & vocabis nomen ejus Joannem.

14. Vous en ferez dans la joye & dans le raviſſement, & beaucoup de perſonnes ſe réjouiront de ſa naiſſance;

14. Et erit gaudium tibi, & exultatio, & multi in nativitate ejus gaudebunt;

15. car il ſera grand devant le Seigneur: il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enyvrer: & il ſera rempli du Saint-Eſprit dès le ventre de ſa mére.

15. erit enim magnus coram Domino: & vinum & ſiceram non bibet: & ſpiritu ſancto replebitur adhuc ex utero matris ſuæ.

16. Il convertira pluſieurs des enfans d'Iſraël au Seigneur leur Dieu;

16. Et multos filiorum Iſraël convertet ad Dominum Deum ipſorum;

Mal. 4. 5. Matth. 11. 14.

17. & il marchera devant luy dans l'eſprit & dans la vertu d'Elie, pour réünir les cœurs des peres avec leurs enfans, & rappeller les ‖ deſobéïſſans à la prudence des juſtes, pour préparer au Seigneur un peuple ‖ parfait.

17. & ipſe præcedet ante illum in ſpiritu & virtute Eliæ: ut convertat corda patrum in filios, & incredulos ad prudentiam juſtorum, parare Domino plebem perfectam.

18. Zacharie répondit à l'Ange: A quoy connoiſtray-je *la vérité de* ce que vous me dites; car je ſuis vieux, & ma femme eſt déja avancée en âge?

18. Et dixit Zacharias ad Angelum: Unde hoc ſciam; ego enim ſum ſenex, & uxor mea proceſſit in diebus ſuis?

19. L'Ange luy répondit: Je ſuis Gabriel, qui ‖ ſuis *toûjours* preſent devant Dieu:

19. Et reſpondens Angelus dixit ei: Ego ſum Gabriel, qui aſto ante Deum: & miſſus

17. *l.* incrédules.
Ib. *gr.* bien diſpoſé *à le recevoir.*
19. *l.* aſſiſte devant Dieu.

ſum loqui ad te, & hæc tibi evangelizare:

j'ay eſté envoyé pour vous parler, & pour vous porter cette heureuſe nouvelle:

20. & ecce eris tacens, & non poteris loqui, uſque in diem quo hæc fiant, pro eo quòd non credidiſti verbis meis, quæ implebuntur in tempore ſuo.

20. & dans ce moment vous allez devenir muet, & vous ne pourrez plus parler juſqu'au jour que cecy arrivera; parce que vous n'avez point crû à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

21. Et erat plebs expectans Zachariam: & mirabantur quòd tardaret ipſe in templo.

21. Cependant le peuple attendoit Zacharie, & s'étonnoit de ce qu'il demeuroit ſi long-temps dans le temple.

22. Egreſſus autem, non poterat loqui ad illos: & cognoverunt quòd viſionem vidiſſet in templo: & ipſe erat innuens illis, & permanſit mutus.

22. Mais eſtant ſorti il ne leur pouvoit parler: & comme il leur faiſoit des ſignes *pour ſe faire entendre*, ils reconnurent qu'il avoit eu une viſion dans le temple, & il demeura muet.

23. Et factum eſt, ut impleti ſunt dies officii ejus, abiit in domum ſuam.

23. Quand les jours de ſon miniſtére furent accomplis, il s'en alla en ſa maiſon.

24. Poſt hos autem dies concepit Eliſabeth uxor ejus, & occultabat ſe menſibus quinque, dicens:

24. Quelque temps aprés Elizabeth ſa femme conçût, & elle ſe tenoit cachée durant cinq mois, en diſant:

25. Quia ſic fecit

25. C'eſt *l* là la grace que

25. *l.* ainſi que le Seigneur m'a fait.

le Seigneur m'a faite en ce temps, où il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'estois devant les hommes ¶.

mihi Dominus in diebus, quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

26. Or, comme Elizabeth estoit dans son sixiéme mois, † l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appellée Nazareth,

† Annonciation de la Vierge. Mercr. des 4. temps de l'Adv.

26. In mense autem sexto, missus est Angelus Gabriel à Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth,

27. à une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avoit épousée : & cette Vierge s'appelloit Marie.

27. ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David : & nomen virginis Maria.

28. L'Ange, estant entré où elle estoit, luy dit : Je vous saluë, ô pleine de grace, le Seigneur est avec vous: Vous estes bénie entre *toutes* les femmes.

28. Et ingressus Angelus ad eam dixit : Ave, gratia plena : Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus.

29. Mais elle l'ayant [a] entendu, fut troublée de ses paroles, & elle pensoit *en elle-même* quelle pouvoit estre cette salutation.

29. Quæ cùm audisset, turbata est in sermone ejus, & cogitabat qualis esset ista salutatio.

30. L'Ange luy dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grace devant Dieu.

30. Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum.

Isai. 7. 14. Infr. 2. 21.

31. Vous concevrez dans vostre sein, & vous enfanterez un fils, à qui vous don-

31. Ecce concipies in utero, & paries filium, & vocabis no-

[a] 29. gr. vû.

men ejus JESUM.

32. Hic erit magnus, & Filius Altissimi vocabitur : & dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus : & regnabit in domo Jacob in æternum ;

33. & regni ejus non erit finis.

34. Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

35. Et respondens Angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, & virtus Altissimi obumbrabit tibi ; Ideoque, & quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei :

36. & ecce Elisabeth cognata tua, & ipsa concepit filium in senectute sua : & hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis ;

37. quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

38. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi se-

nerez le nom de JESUS.

32. Il sera grand, & sera appellé le Fils du Très-haut: le Seigneur Dieu luy donnera le trône de David son pere: il régnera éternellement sur la maison de Jacob ;

Dan. 7. 14. 27. Mich. 4. 7.

33. & son régne n'aura point de fin.

34. Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connois point d'homme ?

35. L'Ange luy répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoy *l* le *fruit* saint qui naistra de vous sera appellé le Fils de Dieu :

36. & sçachez qu'Elizabeth vostre cousine a conçû aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, & que c'est icy le sixiéme mois de *la grossesse* de celle qui est appellée stérile ;

37. parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.

38. Alors Marie luy dit : Voicy la servante du Seigneur, qu'il me soit fait se-

35. *l.* Sanctum.

lon vostre parole ¶. Ainsi l'Ange se separa d'elle.

† Visit. de la Vierge. Vendr. des 4. temps. de l'Adv.

39. † Marie partit en ce même-temps, & s'en alla en diligence vers les montagnes *de Judée*, en une ville de la tribu de Juda :

40. & estant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elizabeth.

41. Aussi-tost qu'Elizabeth eut entendu la ‖ voix de Marie qui la saluoit, son enfant tressaillit dans son sein, & elle fut remplie du Saint-Esprit.

42. & élevant sa voix elle s'écria : Vous estes bénie entre *toutes* les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni :

43. & d'où me vient ce bonheur que la mére de mon Seigneur vienne vers moy ?

44. Car vostre voix n'a pas plutost frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joye dans mon sein.

45. ‖ Et vous estes bienheureuse d'avoir crû ; parce

cundum verbum tuum. Et discessit ab illa Angelus.

39. Exurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda :

40. & intravit in domum Zachariæ, & salutavit Elisabeth.

41. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, & repleta est Spiritu sancto Elisabeth :

42. & exclamavit voce magna, & dixit ; Benedicta tu inter mulieres, & benedictus fructus ventris tui :

43. & unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me ?

44. Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

45. Et beata, quæ credidisti, quoniam perficientur ea, quæ

41. *l.* salutation de Marie.
45. *autr.* Et vous estes heureuse d'avoir crû, que ce qui vous a esté dit de la part du Seigneur seroit accompli.

dicta sunt tibi à Domino.

que ce qui vous a esté dit de la part du Seigneur sera accompli.

46. Et ait Maria: Magnificat anima mea Dominum:

46. Alors Marie dit ces paroles: Mon ame glorifie le Seigneur:

47. & exultavit spiritus meus in Deo salutari meo,

47. & mon esprit est ravi de joye en Dieu, mon Sauveur ¶,

48. quia respexit humilitatem ancillæ suæ: ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

48. parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante: & desormais // je seray appellée bienheureuse dans la succession de tous les siécles.

49. Quia fecit mihi magna qui potens est, & sanctum nomen ejus.

49. Car il a fait en moy de grandes choses, luy qui est tout-puissant, & de qui le nom est saint.

50. Et misericordia ejus à progenie in progenies timentibus eum.

50. Sa misericorde *se répand* // d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51. Fecit potentiam in brachio suo: dispersit superbos mente cordis sui.

51. Il a déployé la force de son bras. Il a // dissipé ceux qui s'élevoient d'orgueil dans les pensées de leur cœur. *Isai.* 51. 9. *Ps.* 32. 10.

52. Deposuit potentes de sede, & exaltavit humiles.

52. Il a arraché les grands de leurs trônes, & il a élevé les petits.

53. Esurientes implevit bonis: & divites

53. Il a rempli de biens ceux qui estoient affamez, & 1. *Reg.* 2. 5. *Ps.* 33. 11.

48. *l.* toutes les generations m'appelleront bienheureuse.
50. *l.* de race en race.

51. *autr.* renversé les superbes, en dissipant leurs desseins.

il a renvoyé vuides ceux qui estoient riches.

dimisit inanes.

Genes. 17. 9. 22. 16. Ps. 131. 11. Isai. 41. 8.

54. S'estant souvenu de sa miséricorde, il a pris en sa protection Israël son serviteur,

54. Suscepit Israël puerum suum, recordatus misericordiæ suæ,

55. selon la promesse qu'il a faite à nos péres, à Abraham, & à sa race pour toûjours.

55. sicut locutus est ad patres nostros, Abraham, & semini ejus in sæcula.

56. Marie demeura avec Elizabeth environ trois mois; & elle s'en retourna *ensuite* en sa maison.

56. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus; & reversa est in domum suam.

† Naissance de S. Jean-Baptiste. Sup. v. 13.

57. † Cependant le temps auquel Elizabeth devoit accoucher arriva, & elle enfanta un fils.

57. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, & peperit filium.

58. Ses voisins & ses parens ayant appris que le Seigneur avoit signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissoient avec elle;

58. Et audierunt vicini & cognati ejus, quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, & congratulabantur ei;

59. & estant venus le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, ils le nommoient Zacharie du nom de son pere.

59. & factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, & vocabant eum nomine patris sui Zachariam.

60. Mais sa mére prenant la parole leur dit: Non, mais il sera nommé Jean.

60. Et respondens mater ejus, dixit: Nequaquam, sed vocabitur Joannes.

61. Ils luy répondirent: Il n'y a personne dans vôtre famille qui porte ce

61. Et dixerunt ad illam: Quia nemo est in cognatione tua, qui vo-

ceetur hoc nomine.

nom.

62. Innuebant autem patri ejus, quem vellet vocari eum.

62. Et en même-temps ils demandoient par signe au pére de l'enfant comment il vouloit qu'on le nommast.

63. Et postulans pugillarem scripsit, dicens: Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.

63. Ayant demandé des tablettes il écrivit dessus: Jean est le nom qu'il doit avoir. Ce qui remplit tout le monde d'étonnement.

64. Apertum est autem illicò os ejus, & lingua ejus, & loquebatur benedicens Deum.

64. Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue *se deslia*, & il parloit en bénissant Dieu.

65. Et factus est timor super omnes vicinos eorum: & super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc.

65. Tous ceux qui demeuroient dans les lieux voisins furent saisis de crainte: le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le païs des montagnes de Judée.

66. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes: Quis putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo.

66. Et tous ceux qui les entendirent les conserverent dans leur cœur, & disoient entr'eux: Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant? car la main du Seigneur estoit avec luy.

67. Et Zacharias pater ejus repletus est Spiritu sancto: & prophetavit, dicens:

67. Et Zacharie son pére ayant esté rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant:

68. Benedictus Dominus Deus Israël: quia visitavit, & fecit redemptionem plebis suæ:

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité & racheté son peuple ¶:

Ps. 71. 69. *l* de ce qu'il nous a
12. Ps. 131. suscité un puissant Sauveur
17. dans la maison de son servi-
teur David,

Jer. 23. 70. selon qu'il avoit pro-
6. 30. 10. mis par la bouche de ses
saints Prophetes, qui ont
esté dans tous les siécles pas-
sez,

71. de nous délivrer de
nos ennemis, & des mains
de tous ceux qui nous haïs-
sent:

72. pour exercer sa misé-
ricorde envers nos péres, &
se souvenir de son alliance
sainte;

Genes. 73. selon qu'il a juré à
22. 16. 17. Abraham nostre pére, qu'il
Jer. 31. nous feroit *cette grace*,
33. Heb. 6. 74. qu'estant délivrez des
13. 17. mains de nos ennemis nous
le servirions sans crainte,

75. dans la sainteté & dans
la justice, *nous tenant* en sa
presence tous les jours de
nostre vie.

Mal. 4. 76. Et vous, petit enfant,
5. Sup. v. vous serez appellé le Pro-
17. phete du Très-haut; car vous
marcherez devant la face du
Seigneur pour luy préparer
ses voyes:

69. & erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui,

70. sicut locutus est per os sanctorum, qui à sæculo sunt, Prophetarum ejus,

71. salutem ex inimicis nostris, & de manu omnium qui oderunt nos:

72. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, & memorari testamenti sui sancti;

73. jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis,

74. ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,

75. in sanctitate & justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

76. Et tu puer, Propheta Altissimi vocaberis; præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus;

69. *l.* & nous a élevé la corne de salut.

77. ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum,	77. pour donner à son peuple la connoissance du salut, afin qu'il obtienne la remission de ses péchez,
78. per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos, oriens ex alto,	78. par les entrailles de la miséricorde de nostre Dieu, qui a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'enhaut, Zac. 3. 8. 6. 12. Mal. 4. 2.
79. illuminare his, qui in tenebris, & in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.	79. pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort; & pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix.
80. Puer autem crescebat: & confortabatur spiritu, & erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israël.	80. Or l'enfant croissoit, & se fortifioit // en esprit, & il demeuroit dans les deserts jusqu'au jour qu'il devoit paroistre devant le peuple d'Israël.

80. *autr.* par l'esprit. *i. e.* de Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. *Beaucoup de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont esté accomplies parmy nous, suivant le rapport que nous en ont fait ceux, qui dès le commencement les ont vûës de leurs propres yeux, & qui ont esté les ministres de la parole.*

Il y a des Interpretes qui ont crû que ceux dont parle saint Luc, estoient saint Matthieu &

saint Marc, qui ont écrit avant luy l'histoire de JESUS-CHRIST. Mais outre que le mot latin & le mot grec, qui signifient beaucoup de personnes, ne peuvent s'entendre de ces deux là seulement; plusieurs Péres & d'autres habiles Interpretes, ont regardé comme de faux Apostres & de faux Evangélistes, ceux que saint Luc a voulu désigner icy. Satan, qui sentoit déja combien l'Evangile annoncé aux peuples par les Apostres avoit de pouvoir pour détruire les superstitions du paganisme, s'efforça dès lors d'opposer à la vérité le mensonge; & il remplit pour cela d'un esprit de séduction & d'erreur beaucoup de personnes, qui entreprirent de donner aux peuples l'histoire de la vie de JESUS-CHRIST, pour les tromper sous ce nom sacré de l'Evangile, & les jetter dans l'illusion. Comme donc, dit saint Ambroise, il y eut du temps des Juifs plusieurs Prophetes inspirez de Dieu, & aussi plusieurs faux-prophetes, qui s'attribuant l'esprit de prophétie, ne disoient que des mensonges; de même au temps de l'établissement de la foy, plusieurs *entreprirent* d'écrire des Evangiles, qui ont esté rejettez comme des ouvrages de l'esprit menteur: & l'Eglise n'a reçû que quatre Evangiles, ou pour mieux dire, qu'un seul Evangile, divisé en quatre livres. Saint Augustin dit aussi, que ceux dont parle saint Luc estoient des personnes pour qui l'Eglise n'avoit aucune considération.

Origen. in Luc. homil. 1. Ambros. in hunc loc. August. de cons. Evangel. lib. 4. cap. 8. Epiphan. haeres. 51.

Mais saint Ambroise remarque encore que cette expression de la Vulgate: *Conati sunt*, fait voir que l'ouvrage de ces personnes estoit un effet de leur travail, qui ne pouvoit réüssir, & non l'ou-

vrage du Saint-Esprit. Car les dons de l'Esprit saint & la grace du Seigneur ne sont point l'effet du travail des hommes. Mais où cette grace se répand, elle y apporte une abondance de la céleste rosée, qui remplit l'esprit de ceux qui écrivent, & qui leur fournit très-pleinement ce qu'ils doivent annoncer aux autres. Ainsi on ne peut point dire, que ni saint Matthieu, ni saint Marc, ni saint Jean, ni saint Luc *ont tâché* d'écrire le saint Evangile de JESUS-CHRIST : car l'esprit de Dieu leur suggérant & les paroles & les choses, ils ont accompli sans aucun effort ce qu'ils n'avoient entrepris que par son ordre.

Saint Luc marque icy ce que ces personnes avoient entrepris d'écrire, lorsqu'il dit, que c'étoit *l'histoire des choses qui ont esté accomplies parmy nous*, ou selon le grec, *des choses dont la vérité a esté connuë parmy nous avec une entière certitude.* C'est ainsi qu'il parle de ce qui s'estoit passé dans le temps que JESUS-CHRIST avoit conversé parmy les hommes. Et ces choses pouvoient estre regardées dans le premier sens, comme *l'accomplissement* des prophéties, qui avoient marqué, comme on l'a dit plusieurs fois, toute l'œconomie de l'Incarnation ; ou dans l'autre sens, comme des choses dont la vérité ne pouvoit estre révoquée en doute, à cause de *la certitude entière* qu'on en avoit. Or quoique le Saint-Esprit ait rempli le cœur, & conduit la plume des Ecrivains canoniques, il ne laissoit pas d'employer extérieurement des moyens humains pour les instruire de ce qu'ils avoient à dire. Et c'est ce que saint Luc exprime icy en disant, Que *ceux qui dès le commencement avoient vû ces choses de leurs*

propres yeux, & esté même les ministres de la parole luy en avoient fait le recit. Car il estoit important de bien établir d'abord la vérité & la certitude des choses qu'il vouloit écrire, comme estant le fondement de toute nostre Religion. Et il ne pouvoit le faire d'une maniére plus solide, qu'en proposant premiérement l'Evangile, comme la preuve de toutes les prédictions des Prophetes, qui se trouvoient accomplies en la personne de JESUS-CHRIST; & qu'en déclarant ensuite que ce qu'il devoit écrire, il le savoit très-certainement, pour l'avoir appris de la propre bouche de ceux qui avoient esté témoins oculaires des choses, & qui même y avoient eu part, *ayant esté*, comme il le dit, les *ministres de la parole.* On peut entendre par ceux dont il parle icy, non seulement les Apostres, qui accompagnérent par tout le Sauveur depuis qu'il les eut appellez à luy, & qui travailloient sous ses ordres à répandre la parole de l'Evangile, de son vivant même; mais encore, comme le témoigne saint Augustin, la sainte Vierge & saint Joseph, & d'autres témoins irréprochables, de ce qui se passa à sa naissance, & dans son enfance; puisque les Apostres ni les Disciples n'avoient pas vû par eux-mêmes tout ce que saint Luc, par exemple, a rapporté touchant la naissance du saint Précurseur, & celle de JESUS-CHRIST.

August. de cons. Evangel. lib. 1. cap. 1.

℣. 3. *J'ay crû, très-excellent Théophile, qu'après avoir esté exactement informé de toutes ces choses, depuis leur premier commencement, je devois aussi vous en representer par écrit toute la suite.*

Saint Luc se compare à ces personnes dont il a parlé, dans le dessein seulement qu'elles avoient

eu d'écrire l'histoire de JESUS-CHRIST; mais non pas dans l'intention qu'elles pouvoient avoir eu d'y mesler, comme dit saint Augustin, des choses fausses & contraires à la saine foy. Il dit donc, *qu'il luy a paru aussi qu'il devoit representer par écrit la suite de toutes ces choses.* Et quand il dit que *cela luy a paru*, il ne faut pas croire, selon la remarque de saint Ambroise, que ç'ait esté l'effet seul de la volonté de l'homme. Car ce qui a plû à Dieu, qui animoit son esprit & qui remplissoit son cœur, luy a plû aussi; parce que Dieu qui préparoit sa volonté pour cette bonne œuvre, luy faisoit intérieurement paroistre bon ce qui l'estoit en effet, estant conforme à la volonté du Seigneur: *Non enim voluntate tantùm humana visum est ..... A Deo enim præparatur voluntas hominum.* *Ambros. in hunc loc.*

Il marque d'abord ce qui est particulier dans son Evangile, en disant qu'il s'est instruit de toutes choses *dès le premier commencement.* Car en effet nul autre des Evangélistes n'a remonté si haut que luy, puisqu'il rapporte ce qui a même précédé la naissance du saint Précurseur. Et quant à *l'exactitude* dont il parle, elle paroist en ce qu'il raconte avec un soin extraordinaire tout le détail de ce qui regarde & la naissance de saint Jean, & l'Incarnation du Fils de Dieu, que les autres Evangélistes ont omis. Mais quoiqu'il dise, *qu'il a esté informé de toutes choses*, il n'a pas voulu néanmoins, selon la réflexion des saints Interpretes, marquer par là qu'il n'ait rien omis de toutes ces choses; puisque, comme dit saint Jean, si elles estoient toutes écrites, *le monde même ne pourroit pas les contenir.* Ainsi il s'est contenté, *Ambros. in hunc loc.* *August. de cons. Evangel. l. 4. c. 8.* *Joan. 21. 25.*

s'estant informé de tout très-exactement, de choisir de tout cela ce qu'il avoit à écrire, ou plutost ce que l'Esprit saint, qui le conduisoit dans cet ouvrage, luy en inspira. Et ç'a esté même par un effet particulier de la conduite de l'esprit de Dieu qu'il a passé plusieurs choses que les autres Evangélistes ont écrites, afin qu'on vist éclatter différentes graces dans l'Evangile, & que tous les livres qui le composent, fussent distinguez & excellassent chacun par cette diversité de mystéres & d'actions miraculeuses qui leur sont propres: *Ut diversa in Evangelio gratia refulgeret, & propriis quibusdam singuli libri mysteriorum gestorumque miraculis eminerent.*

Quelques Péres croyent que le nom de *Théophile*, à qui saint Luc adresse son Evangile, n'est point le nom propre d'une personne, mais seulement un nom significatif, qui marquoit, selon la force de ce mot grec, ceux qui aimoient Dieu, ou qui estoient aimez de Dieu, & qu'ainsi l'Evangéliste adressoit son livre, non pas à un homme particulier, mais à tous ceux qui estoient remplis de l'amour de Dieu. Cependant ce sentiment ne peut guére s'accorder avec l'épithéte de *très-excellent* qui y est jointe, & qui se donnoit ordinairement alors aux personnes les plus qualifiées, comme à des Gouverneurs de provinces. Ainsi
Act. 23. 26. 24. 3. 26. 25. il semble que c'estoit plutost un grand Seigneur, qui pouvoit avoir esté instruit & converti par saint Luc, & qui est le même que celuy à qui il adressa encore depuis l'histoire des Actes des
Rom. 1. 26. Apostres.

Quoiqu'il témoigne qu'en écrivant l'Evangile, il avoit dessein de luy faire *reconnoistre la vérité*

de toutes les choses dont il avoit esté déja instruit; on ne doit pas croire que ç'ait esté-là l'unique but de ce saint Evangéliste, ou de l'Esprit saint qui écrivoit par sa plume. Car en instruisant Théophile, il donnoit des instructions à toute l'Eglise, pour laquelle l'Evangile a esté & inspiré & dicté par l'esprit de Dieu. Ce qu'il luy representoit par écrit estoit donc à la vérité très-capable de l'affermir dans sa foy; parce qu'en le faisant souvenir de toutes les choses qu'on luy avoit annoncées, il luy en apprenoit même plusieurs, qui pouvoient bien ne luy avoir pas esté déclarées de vive voix, & qu'il estoit importent qu'il sceust pour mieux connoistre le fondement de toute sa Religion. Mais ce qui estoit l'avantage particulier de Théophile, estoit celuy de tous les fidelles; de même que les lettres apostoliques de saint Paul, écrites en particulier à Timothée, à Tite & à Philémon, estoient dans l'intention du Saint-Esprit & de cet Apostre un bien propre à toute l'Eglise.

Quelques-uns disent, que saint Luc mettant le nom de Théophile à la teste de l'Evangile, a voulu aussi peut-estre rendre la vérité de cette histoire moins odieuse en quelque sorte à ceux qui savoient qu'un homme élevé en dignité, n'avoit pas crû s'abbaisser de vouloir en estre instruit. Mais l'Evangile de JESUS-CHRIST n'avoit pas besoin pour estre reçû parmy les hommes d'estre autorisé par le nom des Grands, puisqu'il est véritablement un sujet, non de confusion, mais de gloire, selon ce que dit saint Paul en écrivant aux Romains mêmes: *Je ne rougis point de l'Evangile; parce qu'il est la vertu de Dieu,* Rom. 1. 16.

pour sauver tous ceux qui croyent, premiérement les Juifs, puis les Gentils. Et en effet, on a vû sous le régne du Grand Constantin, tout le faste de l'empire s'abbaisser sous cet Evangile de JESUS-CHRIST, & la croix par laquelle il a vaincu le prince du monde, qui est le demon, triompher enfin de toute la grandeur, & de toutes les superstitions Romaines.

℣. 5. *Il y avoit sous le régne d'Hérode roy de Judée, un Prestre nommé Zacharie, de la famille* sacerdotale *d'Abia, l'une de celles qui servoient chacune en leur rang. Et sa femme estoit* aussi *de la race d'Aaron, & s'appelloit Elizabeth.*

Saint Jean estant destiné à estre le précurseur de JESUS-CHRIST, il falloit parler premiérement de sa naissance. Et c'estoit aussi établir la vérité de l'histoire évangélique, de donner lieu tout d'un coup de remarquer en sa personne l'accomplissement de l'ancienne prédiction de Mala-
Malach. 3. 1. chie, qui portoit que le Seigneur *envoyeroit son Ange préparer la voye devant sa face; &* qu'on verroit *aussi-tost venir le Dominateur qu'on cherchoit* depuis si long-temps, *& l'Ange de l'alliance que l'on desiroit*, c'est-à-dire, le Messie. C'est donc de cet *Ange envoyé devant la face du Dominateur* tout-puissant, que saint Luc décrit icy l'origine & la naissance, en remontant, selon qu'il
v. 3. l'avoit promis, *au premier commencement* de tout ce qui regardoit l'Incarnation & la mission du Sauveur. Or il a eu soin de relever ce saint précurseur de JESUS-CHRIST, non seulement par sa piété personnelle, mais encore par la qualité des personnes de qui il tiroit son origine. Et il fait voir qu'il estoit illustre, non par la noblesse

d'une puissance séculiére, mais par la dignité sacerdotale qui estoit héréditaire dans sa famille; *Non sæculari potestate sublimis, sed religionis successione venerabilis.* *Ambr in hunc loc.*

On marque d'abord l'époque de sa naissance par le temps du *régne d'Hérode*, surnommé le Grand, qui estoit le temps désigné par Jacob dans sa prophétie touchant la venuë du CHRIST, comme on l'a marqué ailleurs. *Gen. 49. 10.* Il y avoit donc *sous le régne de* cet *Hérode, un Prestre nommé Zacharie, de la famille* sacerdotale *d'Abia*, que plusieurs anciens ont crû avoir esté le Grand-Prestre de ce temps-là, mais qui de la maniére dont l'Evangéliste en parle, n'a esté visiblement qu'un des Prestres ordinaires, qui servoit comme les autres dans le temple selon le rang qui estoit échû à ceux de la race d'Abia. Car, comme les Prestres s'estant extrêmement multipliez, ne pouvoient servir tous ensemble dans le temple du Seigneur; le roy David qui faisoit gloire de s'appliquer avec un grand zele à toutes les choses qui regardoient le culte de Dieu, les partagea en vingt-quatre familles sacerdotales, qui devoient servir chacune en leur rang dans le cours d'une semaine sous la conduite du Grand-Prestre. *1. Paral. 24. 3. 5. 10. 19. 2. Paral. 23. 8.* Et pour assigner le rang de chacune, il les jetta toutes au sort. Celle *d'Abia*, dont il est parlé icy, se trouva estre la huitiéme. Et c'est de cette famille qu'estoit Zacharie pére de saint Jean.

Il ne paroist point d'ordonnance qui ait obligé les Prestres de prendre des femmes de leur tribu: mais saint Luc marque exprès que la femme de Zacharie, appellée *Elizabeth*, estoit comme son mary *de la race d'Aaron*, c'est-à-dire, d'une fa-

mille sacerdotale, parce que celuy que Dieu choisissoit pour estre précurseur de JESUS-CHRIST, devoit bien avoir, dit saint Ambroise, de tels ancestres, afin qu'il parust que la foy qu'il prêchoit touchant l'avenement du Seigneur, luy estoit venuë, non tout d'un coup, mais comme par une suite héréditaire de sa naissance : *Ut non repentè conceptam, sed à majoribus acceptam, & ipso infusam jure naturæ, prædicare fidem Dominici videretur adventus.*

Ambr. in hunc loc.

℣. 6. Ils estoient tous deux justes devant Dieu, & ils marchoient dans tous les commandemens & les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

Ambros. ibid.

S. Luc ne dit pas seulement de Zacharie & d'Elizabeth, qu'ils *estoient justes*, mais qu'ils l'estoient *devant Dieu*. Car ceux qui sont justes devant les hommes, ne le sont pas tous devant le Seigneur. Les yeux de Dieu bien différens de ceux des hommes, regardent le cœur, au-lieu que les hommes ne s'attachent qu'à l'extérieur. Et ainsi nul, dit saint Ambroise, ne peut estre juste à ses yeux, si sa justice qui paroist devant les hommes ne naist d'un cœur simple & pur. Quel avantage estoit-ce donc à saint Jean, d'estre né d'un si saint mariage de deux personnes unies ensemble, autant par l'esprit de Dieu que par le lien conjugal, & *toutes deux justes* au jugement de celuy qui ne peut estre trompé? Mais les Péres ont tiré de ce témoignage si honorable que le Saint-Esprit rend icy à la *justice* de Zacharie & d'Elizabeth, une preuve convainquante contre ceux, qui comme plusieurs hérétiques de ce temps-cy, abusoient dès lors de ces paroles de Job; Que *nul n'est pur*

en cette vie. Ces personnes, dit saint Ambroise, se flattant dans leurs desordres, & cherchant à justifier en quelque sorte leurs déréglemens, prétendent que l'homme ne peut vivre sans commettre beaucoup de péchez. Il est vray, ajoûte ce Saint, que tous ont péché & ont besoin de la miséricorde de Dieu. Mais si, après qu'on a esté purifié de la corruption de sa naissance, & qu'estant sorti de l'estat du péché, on a commencé à entrer dans le réglement d'une vie nouvelle, ils prétendent qu'on ne peut point vivre sans crime, c'est ce qu'on ne peut leur accorder; puisque l'Evangile ne diroit pas de Zacharie & d'Elizabeth: *Qu'ils estoient tous deux justes devant Dieu*; & que saint Paul ne diroit pas non plus: Que JESUS-CHRIST *a aimé l'Eglise, & s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier .... & de la rendre sainte & sans tache*, si les fidelles ne se pouvoient abstenir de ces sortes de péchez qui sont incompatibles avec la justice. Ils le peuvent donc, & ils s'en abstiennent en effet, mais avec le secours du Seigneur. Car ce qui est impossible à la nature de l'homme, par elle-même, luy devient possible par la grace de son Dieu qui la rend pure & exemte de ces taches criminelles. *Ephes. 5. 25. &c.*

Que si l'on demande en quoy consistoit la *justice* de Zacharie & d'Elizabeth, saint Luc l'explique, lorsqu'il ajoûte: Qu'ils *marchoient dans tous les commandemens & les ordonnances du Seigneur, d'une maniére irrépréhensible.* Le premier de ces commandemens estoit celuy qui les obligeoit d'aimer Dieu de tout leur cœur, & sans lequel ils n'auroient pû observer utilement tous les autres. Ainsi puisqu'ils marchoient dans tous

les divins préceptes, qui pouvoient *les rendre justes* devant Dieu; il s'ensuit qu'ils marchoient, comme l'ordonne saint Paul, dans la charité &
Ephes. 5. 2. dans l'amour. Ils *marchoient* donc dans tous ces commandemens; c'est-à-dire, qu'ils ne s'arrêtoient point, mais qu'ils s'avançoient toûjours, en *devenant justes* de plus en plus par la pratique fidelle, non pas seulement de quelques-uns de ces préceptes, mais *de tous*; parce que, comme
Jacob. 2. 10. dit saint Jacques : *Quiconque viole la loy en un seul point, quand il l'auroit gardée dans tout le reste, devient coupable comme l'ayant toute violée.* Il ne faut pas néanmoins s'imaginer que ces deux personnes fussent *justes devant Dieu* d'une justice si parfaite qu'elles ne commissent aucun péché.
August. ep. 95. Car comme dit saint Augustin sur ce sujet même, il n'y a aucun fidelle dans l'Eglise, quelque avancé qu'il puisse estre dans la voye de la justice, qui ose dire, Qu'il n'a pas besoin d'adresser à
1. Joan. 1. 8. Dieu cette priere: *Pardonnez-nous nos péchez*; & qui puisse se persuader qu'il est exemt de tout péché; parce qu'il se séduiroit visiblement, & que la vérité ne seroit point dans son cœur, ni dans sa bouche, selon que l'a déclaré celuy de tous les Apostres que JESUS-CHRIST témoi-
Joan. 13. 23. 19. 26. gnoit aimer le mieux, & qui paroissoit aussi le plus plein de son amour. Lors donc qu'il est dit du pére & de la mére du saint Précurseur, Qu'ils marchoient dans tous les commandemens du Seigneur *d'une maniére irrépréhensible*; on doit entendre avec le même saint Augustin, qu'ils estoient exemts, non de toutes sortes de péchez, où l'humaine fragilité expose même les plus justes, mais des péchez considérables; dont les

justes sont exemts. En effet, comme il dit encore, Zacharie estant du nombre des Prestres de Dieu, estoit obligé par la loy d'offrir au Seigneur le sacrifice, premiérement pour ses péchez propres, & ensuite pour ceux du peuple; & par conséquent, les sacrifices des victimes des animaux qu'il leur estoit ordonné d'offrir pour eux-mêmes, devoient les convaincre qu'ils n'estoient point sans péché: *Per sacrificia victimarum animalium convincebantur sacerdotes sine peccato non esse, qui pro suis peccatis jubebantur offerre.*

℣. 7. *Ils n'avoient point de fils, parce qu'Elizabeth estoit stérile, & qu'ils estoient déja tous deux avancez en âge.*

Plusieurs raisons contribuent à rendre plus grand le miracle de la naissance de saint Jean. Sa mére estoit stérile, & n'avoit pû par conséquent avoir de fils dans le temps même qu'elle estoit jeune & en âge d'avoir des enfans. Secondement, ils avoient beaucoup desiré un fils, & l'avoient même demandé à Dieu avec de grandes instances, dans le temps sans doute qu'ils auroient pû en avoir, selon le cours ordinaire de la nature. Mais ils n'avoient point esté exaucez, au moins à ce qu'ils croyoient; puisqu'ils n'avoient point eu d'enfans lorsqu'ils auroient pû en espérer. Enfin ils estoient arrivez l'un & l'autre à un âge si avancé, qu'il leur estoit impossible d'en avoir sans un miracle; & apparemment ils n'y songeoient plus du tout. C'est ainsi qu'il a plû à Dieu de renverser l'ordre commun de la nature, pour faire éclatter sa toute-puissance, & pour donner lieu aux Juifs d'attendre quelque chose de grand de l'enfant qui naistroit d'un tel mariage, dans des con-

jonctures si étonnantes. Et ç'a esté en effet l'impression qu'une naissance si miraculeuse fit dans
v. 66. leurs esprits, comme on le verra ensuite.

℣. 8. 9. 10. *Or Zacharie faisant sa fonction de Prestre devant Dieu dans le rang de sa famille, il arriva par le sort, selon ce qui s'observoit entre les Prestres, que ce fut à luy à entrer dans le temple du Seigneur, &c.*

Cela signifie, que pendant la semaine où les Prestres de la famille d'Abia s'acquittoient des fonctions du sacerdoce, Zacharie estoit un jour dans cette pattie du temple, qu'on nommoit le lieu saint, & qui estoit immédiatement avant le Sanctuaire où reposoit l'arche, & que le Seigneur honoroit d'une maniére particuliére de sa presence; ce que l'Evangile exprime en disant: qu'il estoit *devant Dieu*, c'est-à-dire proprement, devant le Sanctuaire, ou le Saint des saints. Or comme les Prestres avoient différentes fonctions dans le temple, c'estoit la coûtume parmy eux, qu'ils jettassent au sort, pour connoistre de laquelle de ces fonctions chacun devoit s'acquitter. Il arriva donc que ce jour-là, ce fut au saint Prêtre Zacharie, d'offrir l'encens au Seigneur sur l'autel des parfums, selon qu'il se pratiquoit exactement tous les jours, tant le matin que le soir.
Exod. 30. 6. 7. 8. Et *tout le peuple* qui venoit au temple *dans le temps qu'on y offroit les parfums, faisoit dehors sa priere*; c'est-dire, qu'il prioit dans la partie du temple, qui n'estoit ni le lieu saint, ni le Sanctuaire, mais qui estoit extérieure & destinée au peuple.

℣. 11. 12. 13. *Et un Ange du Seigneur luy apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des*

parfums. Zacharie le voyant en fut tout troublé, & la frayeur le saisit. Mais l'Ange luy dit : Ne craignez point, &c.

Cet Ange dont il est parlé icy, estoit saint Gabriel. Et les anciens ont regardé comme une gloire toute singuliére de saint Jean-Baptiste, de ce qu'il fut promis à son pére dans sa vieillesse, & à sa mére, nonobstant sa stérilité & son grand âge, par le même Ange qui fut envoyé à la sainte Vierge, pour luy annoncer la conception & la naissance du Seigneur. *Il s'apparut* tout d'un coup à Zacharie; c'est-à-dire, que celuy qui par sa nature toute spirituelle est invisible aux yeux du corps, se fit voir sous une forme extérieure à ce saint Prestre. Car il n'est pas en nostre puissance de voir ces esprits célestes, quand nous le voulons; mais ils peuvent nous apparoistre lorsque Dieu le leur permet ou le leur ordonne. Cet Ange apparoist à Zacharie, *à la droite de l'autel des parfums*, pour marquer, selon la pensée de saint Ambroise, qu'il luy apportoit une nouvelle avantageuse, & qui devoit estre pour luy comme un gage de la divine miséricorde. Car *la droite* nous figure dans les livres saints, quelque chose de favorable. *Le Seigneur est à ma droite*, disoit autrefois le roy Prophete, *afin que je ne sois point ébranlé*. Nous ne devons point douter, comme dit encore le même Saint, que les Anges n'assistent aussi, quoique d'une maniére invisible, près de nos autels, lorsque l'on n'y offre pas seulement des parfums, mais que JESUS-CHRIST même y est immolé. Et il seroit à souhaiter, qu'on y pust voir le profond respect avec lequel ces esprits célestes assistent à cette immolation

Luc. 1. 19.
Apud Aug. in append. serm. 76.
Maxim. homil. 1. de Joan.
August. ep. 112.
Ambros. in hunc locum.
Ps. 15. 8.

du divin Agneau : l'on feroit fans doute étonné du peu de foy des peuples fidelles, qui ont l'avantage d'en approcher; fur tout fi l'on fe fouvient, que l'ancien peuple d'Ifraël n'ofoit même entrer dans la partie du temple où eftoit placé l'autel des parfums, quoiqu'il ne fuft qu'une foible image de la fainteté de l'autel où fe fait l'immolation euchariftique.

Le *trouble* extraordinaire & la *frayeur* que la vûë de l'Ange caufa au faint Preftre dont nous parlons, put bien venir en partie, felon quelques-uns, de la penfée qu'avoient les Juifs, qu'on devoit mourir quand on avoit vû un Ange, fondez fur cette parole que Dieu avoit dite à Moïfe leur legiflateur : Que *l'homme qui l'auroit vû ne vivroit point*. Mais l'exemple de Daniel, qui eftant feul, vit auffi un Ange fous la figure d'un homme tout éclattant de lumiére, fait connoiftre combien ces fortes d'apparitions des puiffances fupérieures font capables par elles-mêmes de nous effrayer. Car ce Prophete témoigne, que la vûë de l'Ange le faifit de telle forte, que fon vifage en fut tout changé, qu'il ne luy refta aucune force, & qu'il demeura couché par terre.

Exod. 33. 20. Ambr. in hunc loc. Daniel. 10. 7. 8. &c.

Mais d'où vient que Dieu envoye l'Ange Gabriel à Zacharie pour luy annoncer la naiffance miraculeufe de faint Jean ? Et pourquoy ne fait-il point ce grand miracle, de rendre mére Elizabeth malgré fa ftérilité & fa vieilleffe, fans faire apparoiftre un Ange, auquel même Zacharie ne devoit point ajoûter de foy ? C'eft qu'il s'agiffoit de faire voir les premiers fignes de l'accompliffement des promeffes que Dieu avoit faites aux Patriarches, & des anciennes prédictions

touchant le Messie. Ainsi il falloit que la naissance de son Précurseur fust annoncée ; & qu'elle le fust avec de telles circonstances, que tout y parust miraculeux, & que l'incrédulité de Zacharie servist même, comme on le verra ensuite, à relever davantage aux yeux du peuple une si grande merveille ; afin qu'ils y fissent plus d'attention, ou qu'au moins ils fussent plus inexcusables, s'ils ne vouloient pas connoistre à de tels signes les approches de la délivrance d'Israël.

Le saint prophete Daniel ayant esté tout consterné par la vûë de l'Ange dont on a parlé, cet Ange luy dit de ne point craindre, parce que dès le premier jour qu'il avoit appliqué son cœur à connoistre la volonté de son Dieu, & à s'affliger en sa presence, ses priéres avoient esté exaucées. La même chose arrive icy maintenant à l'égard de Zacharie. Car au milieu de son trouble & de sa frayeur l'Ange luy dit : *Ne craignez point, Zacharie, parce que vostre priére a esté exaucée.* Ce saint homme avoit demandé à Dieu avec instance, qu'il bénist son mariage & qu'il luy donnast un fils. Il crut sans doute que le Seigneur avoit rejetté sa priére, puisque sa femme, aussi-bien que luy, estoit avancée en âge, & hors d'estat d'avoir des enfans. Cependant il est vray de dire de luy, comme du prophete Daniel, que dès le premier jour qu'il avoit appliqué son cœur pour s'affliger en la presence de Dieu, *sa priére avoit esté exaucée* ; quoiqu'il n'en vist pas alors l'accomplissement. Car Dieu a ses temps & ses momens, selon qu'il est dit dans l'Evangile ; & ils ne s'accordent pas toûjours avec ceux des hommes, dont il est même bien-aise de guérir la précipitation &

Ibid. 12.

Act. 1. 7.

Joan. 7. 6.

l'impatience par l'humble soumission avec laquelle il veut qu'ils attendent l'exécution de ses volontez. Ainsi tel prie, qui est exaucé, quoiqu'il ne le croye pas; parce que sa priére, bien qu'exaucée, ne doit avoir son effet que dans son temps, qui n'est pas souvent celuy du desir de l'homme, mais infailliblement celuy de la volonté de Dieu.

Ambros. in hunc locum. Zacharie est donc exaucé, en ce que l'Ange luy promet un fils. Et par conséquent, dit saint Ambroise, la fécondité dans le mariage doit estre considérée comme un don de Dieu : *Divinum igitur munus, fœcunditas est parentis.* Aussi dans le même temps que cet Ange dit à Zacharie, que sa priére a esté exaucée, il ajoûte : Que *sa femme Elizabeth luy enfantera un fils* ; & il luy ordonne de *le nommer Jean*, qui signifie *gratiosus*, du nom de *gratia ;* comme pour marquer que ce seroit par une grace particuliére, que Dieu donneroit ce fils à son pére & à sa mére. Il estoit donc un enfant de grace : & c'est selon la réflexion de saint Ambroise, un privilége singulier de quelques grands Saints, d'avoir reçû leur nom de Dieu même, & dans leur nom comme un gage de ses desseins adorables sur eux ; ainsi qu'on le voit en la personne de Jacob, qui est nommé *Israël*, pour avoir vû Dieu ; & dans le chef des Apostres, que JESUS-CHRIST appelle *Pierre*, pour marquer qu'il seroit la pierre sur laquelle il devoit bâtir son Eglise.

Ambros. in Luc. c. 1. 60. *Genes. 32. 28. Marc. 3. 16. Matth. 16. 18.*

August. de cons. Ev. l. 2. quæst. 1. Saint Augustin, avec plusieurs Interpretes anciens & nouveaux, explique encore d'une autre maniére ce qui est dit en ce lieu de la priére de Zacharie, qui fut exaucée. Il dit qu'il ne pa-

roist point vraisemblable, que dans le temps que ce Prestre devoit offrir ses priéres pour les péchez de tout le peuple, ou pour son salut & sa redemption, il ait pû, estant juste comme il estoit, & dans un âge si avancé, & ayant sa femme avancée en âge aussi-bien que luy, négliger en quelque sorte ce qui regardoit les vœux publics, & prier pour son intérest particulier, afin d'avoir des enfans. Et il ajoûte, que cela est d'autant moins croyable, que nul ne prie pour recevoir ce qu'il n'a nulle espérance d'obtenir: comme il paroist en effet, qu'il estoit alors si absolument éloigné d'espérer d'avoir des enfans, qu'il refusa même d'ajoûter foy à la promesse que luy en fit l'Ange. Ainsi lorsqu'on luy déclare que *sa priére est exaucée*, il faut entendre, dit saint Augustin, la priére qu'il avoit faite pour le peuple. Et comme ce peuple ne pouvoit attendre son salut, sa redemption, & la rémission de ses péchez, que du CHRIST, on annonçoit à Zacharie la naissance d'un fils qui devoit estre le Précurseur de ce CHRIST & de ce Sauveur d'Israël. *Grot. in hunc loc.*

Mais ce sens revient en quelque façon avec le premier; puisque la priére qu'il fit alors, comme Prestre, pour tout le peuple, ne fut exaucée qu'en ce que celle qu'il avoit faite autrefois, comme on l'a dit, pour avoir un fils, avoit esté favorablement reçûë de Dieu. Car les anciens justes, en demandant des enfans, avoient en vûë celuy qui estoit l'attente des peuples. Et quand même Zacharie n'auroit pas eu la pensée du Sauveur, en priant Dieu autrefois qu'il daignast luy donner un fils, il l'exauça véritablement d'une maniére très-

avantageuſe, & pour le peuple pour lequel il prioit alors, & pour luy-même quand il avoit demandé un fils; puiſqu'il luy en accorda un qui devoit eſtre honoré de la dignité de Précurſeur du Meſſie attendu depuis tant de ſiécles, & pro-
Geneſ. 3. 15. mis aux hommes dès le commencement du monde.

℣. 14. 15. 16. *Vous en ſerez dans la joye & dans le raviſſement, & beaucoup de perſonnes ſe réjoüiront de ſa naiſſance: car il ſera grand devant le Seigneur: il ne boira point de vin, &c.*

La joye que l'on promettoit à Zacharie à cauſe de la naiſſance d'un fils, n'eſtoit pas pour luy ſeulement, mais encore pour *beaucoup* d'autres; parce que ce fils devant eſtre un grand Prophete,
Deut. 18. 15. & le Précurſeur du *Prophete* par excellence que Moïſe avoit promis à ſon peuple, tout Iſraël avoit intéreſt à ſa naiſſance, qui luy ſeroit un gage aſſeuré de ſon ſalut. On doit ſe réjouir, dit ſaint Ambroiſe, de la naiſſance des Saints, parce qu'ils ſont remplis de graces, pour les répandre ſur les autres, & pour devenir une ſource de ſalut pour pluſieurs. Combien donc a dû eſtre dans la joye tout Iſraël, mais dans une joye ſpirituelle, & éloignée des diſſolutions du ſiécle, lorſqu'après avoir eſté ſi long-temps dans les ténébres & dans l'ombre de la mort, ils virent enfin luire dans la naiſſance du ſaint Précurſeur de JESUS-CHRIST, les prémices d'une lumiére, qui comme l'aurore, précédoit le lever du divin ſoleil de juſtice? L'Evangéliſte rendant la raiſon de cette joye extraordinaire que devoit cauſer la naiſſance de ſaint Jean, ajoûte: *Car il ſera grand devant le Seigneur.* Et ſaint Ambroiſe nous explique en

quoy

quoy consistoit cette grandeur, lorsqu'il dit: Que *c'est estre grand devant le Seigneur*, de renoncer à la vaine grandeur du siécle, à ses plaisirs, & à ses pompes; d'avoir un cœur grand pour Dieu & pour la vertu, & resserré pour le monde; d'avoir l'esprit & les sens, non d'un enfant, mais d'un homme parfait, qui ne juge pas des choses selon l'idée basse de l'enfance, mais selon la vérité, & qui ne se laisse point séduire par toutes les illusions de la chair & du démon.

Il devoit dans tout le cours de sa vie s'abstenir du vin & de toute autre liqueur qui peut enyvrer, selon que les Péres ont entendu ces paroles: *Vinum & siceram non bibet*. Et en cela sa parfaite consécration au Seigneur, & sa rigoureuse abstinence estoient fort bien désignées. Car c'est ainsi que les vrais Nazaréens estoient obligez par la loy de Dieu d'en user dans tout le temps qu'ils s'estoient vouez & consacrez au Seigneur. Et Dieu faisoit voir ainsi par l'exemple de saint Jean; que la pénitence ne contribuoit pas peu à rendre un homme *grand* devant luy, puisqu'en mortifiant sa chair, elle servoit à purifier davantage son esprit, & à le rendre plus digne d'approcher de luy. Mais saint Luc en ajoûtant, qu'il *seroit rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère*, nous dit en un mot quel a esté le principe de sa sainteté & de sa grandeur. Car comment celuy que le Saint-Esprit remplissoit, lorsqu'il estoit encore renfermé dans le ventre de sa mére, auroit-il vécu ensuite par l'esprit du monde? Il avoit, dit saint Ambroise, l'esprit de grace, avant presque que d'avoir l'esprit de vie; puisqu'on ne vit qu'à demy, avant que de naistre à

Num. 6. 3. &c.
Tertull. de jejun. cap. 9.
Hieron. in Num. 6. 3.

Cyprian. ep. 76. la lumiére du monde. Saint Cyprien, & plusieurs Péres ont entendu, comme saint Ambroise, que Jean-Baptiste fut rempli du Saint-Esprit avant même qu'il fust né. Et il est visible qu'on ne peut point expliquer, comme ont fait quelques Interpretes, ces paroles de l'Evangile : *Adhuc ex utero matris suæ* ; aussi-tost qu'il fut sorti du sein de sa mére ; le mot *adhuc* déterminant tout à fait le sens que l'on a marqué. Ainsi, quoique saint Augustin ait dit au sujet de Jérémie, comme on l'a marqué en l'expliquant, que nul ne renaist véritablement à la grace, qui ne soit auparavant né dans le monde ; il a pû sans doute excepter de cette régle générale celuy que Dieu même en a excepté, lorsqu'il a dit par la bouche de son Ange : *Il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mére.* Car, comme dit saint Ambroise, où se trouve l'esprit de grace, là il ne peut rien manquer, & celuy dans le cœur duquel le Saint-Esprit a esté répandu est vraiment *rempli*, puisqu'il a la plénitude de toutes sortes de vertus.

Ce fut par la force de cet Esprit saint qui le remplit dès le ventre de sa mére, qu'il *convertit plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu* ; c'est-à-dire, qu'il procura à un grand nombre de Juifs la connoissance de JESUS-CHRIST, en les envoyant à luy, comme au Messie & au Seigneur d'Israël. Car c'est de luy visiblement qu'il est parlé en ce lieu ; puisque dans le temps que le Fils de Dieu se fit homme, les Juifs n'estoient plus comme avant la captivité de Babylone, engagez dans l'idolatrie. Ainsi cette *conversion* de plusieurs d'entre les enfans d'Israël, ne

consistoit pas à renoncer aux idoles qu'ils n'adoroient plus, mais à reconnoistre pour leur Seigneur celuy qui ayant esté prédit par les Prophetes, paroissoit alors au milieu d'eux comme l'un d'entr'eux, revestu de l'infirmité de nostre nature, quoiqu'il fust le Dieu de tout l'univers. Saint Jean fut donc vraiment *grand devant le Seigneur*, en ce qu'il songea uniquement à s'abbaisser devant luy, pénétré de cette importante vérité, qu'il falloit que JESUS-CHRIST crust, & que pour luy il diminuast. *Illum oportet crescere, me autem minui.* Ainsi au-lieu d'attacher à soy ses disciples, il les envoyoit à JESUS-CHRIST, voulant qu'ils le regardassent comme leur maistre. Et c'est en cela qu'il *les convertissoit au Seigneur leur Dieu*; puisqu'il ne les attiroit d'abord à luy, qu'afin de les adresser au Sauveur du monde, dont il se reconnoissoit luy-même le disciple & le serviteur. Mais il ne les *convertit* pas tous. Il y en eut seulement *plusieurs*. Car, comme il est dit dans l'Evangile, *tout le peuple & les publicains rendirent gloire à Dieu, ayant esté baptisez du baptême de Jean. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loy rejettérent le conseil que Dieu avoit sur eux, ne s'estant point fait baptiser par Jean.* Et par conséquent ils refusérent de se *convertir au Seigneur leur Dieu*, ayant refusé d'ajoûter foy à celuy qui leur montroit l'Agneau de Dieu, qui ostoit les péchez du monde.

Joan. 3. 30.

Luc. 7. 29. 30.

℣. 17. *Et il marchera devant luy dans l'esprit & dans la vertu d'Elie, pour réünir les cœurs des péres avec les enfans; & rappeller les incrédules à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.*

Il marchera *devant luy*, c'est-à-dire, devant JESUS-CHRIST, dont l'Ange parloit visiblement lorsqu'il dit à Zacharie, que son fils convertiroit plusieurs des enfans d'Israël *au Seigneur leur Dieu*. Il marchera donc devant JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, qu'il sera le précurseur de son premier avenement dans le monde. Et il marchera dans l'esprit & dans la vertu d'Elie, selon qu'on l'a expliqué ailleurs, *pour réünir les cœurs des péres avec les enfans*. Ces paroles qui sont prises du prophete Malachie, sont appliquées à saint Jean par l'Ange qui parle à son pére. Car comme il le comparoit à Elie, pour *l'esprit* & pour *la force*, il dit encore de luy ce que Malachie avoit prédit touchant la derniére prédication que ce Prophete doit faire à la fin du monde. Voicy quelles sont ses paroles : *Je vous envoyeray, dit le Seigneur des armées, le prophete Elie avant que le jour du Seigneur arrive, ce jour grand & terrible. Et il convertira le cœur des péres vers leurs enfans, & le cœur des enfans vers leurs péres, de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathême*; c'est-à-dire, que je ne perde tous ses habitans. Les Péres & les Interprétes ont donné à ces paroles plusieurs sens : mais nous nous arresterons à ce qui paroist plus simple & plus naturel.

Matth. 11. 14.

Malach. 4. 5.

Grotius. Cette *conversion du cœur des péres vers leurs enfans, & du cœur des enfans vers leurs péres*, nous marque la réünion des péres avec leurs enfans, & des enfans avec leurs péres, dans une même Religion & une entiére conformité de mœurs. Il est vray qu'au temps que saint Jean s'acquitta de son ministére de précurseur de JESUS-CHRIST, les Juifs estoient tous, comme on l'a dit, dans

la vraye Religion, ne s'abandonnant plus comme autrefois à l'idolatrie. Mais ils se trouvérent cependant divisez entr'eux en plusieurs sectes, dont les principales estoient celles des Pharisiens, des Sadducéens, & des Esséniens, fort opposées & animées les unes contre les autres. On peut même mettre encore de ce nombre les Samaritains, qui bien que séparez tout à fait des Juifs, estoient néanmoins comme eux dans l'attente du Messie. Toutes ces sectes ou sociétez différentes formoient de grandes divisions parmy eux, qui auroient dû estre unis comme le peuple de Dieu. Ainsi les péres estoient quelquefois divisez contre leurs enfans, & les enfans contre leurs péres. Il s'agissoit donc de les réünir tous ensemble dans la connoissance & dans l'adoration de celuy qu'ils attendoient depuis si long-temps, de JESUS le vray Messie. Et c'est pour cela que saint Jean est envoyé dans le monde, afin de *marcher devant* JESUS-CHRIST, & de conduire jusqu'à luy ces Juifs divisez entr'eux, en réünissant les brebis dispersées de la maison d'Israël sous un seul pasteur.

Joan. 4. 29.

Saint Augustin explique encore ce même passage d'une autre maniére très-solide. Cette *réünion du cœur des péres avec leurs enfans, & du cœur des enfans avec leurs péres*, devoit se faire par Elie à la fin du monde, & par saint Jean au premier avenement du Fils de Dieu, parce que les Juifs devoient recevoir par leur moyen l'intelligence spirituelle de la loy, qu'ils n'avoient jusques alors entenduë que charnellement. Alors, dit ce Saint, *le cœur des péres sera converti vers leurs enfans*, puisque les enfans seront d'accord

August. de civit. Dei. lib. 20. 29.

avec les Prophetes & avec Moïse, dans l'intelligence véritable de la loy qui conduit à JESUS-CHRIST.

Ils devoient aussi *rappeller les incrédules*, ou *les desobéïssans à la prudence des justes*. Ces *incrédules* nous marquent encore les Juifs; soit ceux qui vivoient du temps de saint Jean-Baptiste; soit ceux qui se trouveront du temps d'Elie à la fin du monde. Les uns & les autres sont nommez des *incrédules*, à cause de leur infidélité à l'égard de JESUS-CHRIST, qu'ils attendent & qu'ils attendront toûjours, depuis le refus qu'ils ont fait d'ajoûter foy à la prédication de saint Jean-Baptiste, jusqu'à ce que Dieu leur ouvre à la fin les yeux par le ministére d'Elie, pour connoistre & pour adorer le vray Sauveur d'Israël. Il est vray que plusieurs d'entr'eux ayant esté *incrédules* & *desobéïssans*, furent rappellez par saint Jean-Baptiste *à la prudence des justes*; c'est-à-dire, que ce
Joan. 1. 29. saint Précurseur leur montrant *l'Agneau divin*, &
Joan. 3. 29. leur déclarant que c'estoit-là *l'Epoux* véritable de leurs ames, il en engagea plusieurs à entrer dans l'intelligence qu'avoient euë les anciens *justes* touchant le Messie. Car telle fut *la prudence*, la lumiére, & la sagesse de tous les saints Patriarches, & particuliérement du pére de tout Israël, *d'Abraham*, ce *juste* incomparable, & ce pére de tous les fidelles, de qui JESUS-CHRIST assure
Joan. 8. 56. luy-même; *Qu'il avoit desiré avec ardeur de voir son jour*, c'est-à-dire, le temps de son Incarnation; *Qu'il l'avoit vû* en effet par la lumiére de sa foy, & *qu'il en avoit esté comblé de joye*. Mais
Joan. 11. 2. si plusieurs *furent rappellez à la prudence de* ces *justes*, par les prédications de Jean-Baptiste, qui

envoyoit au Seigneur ses propres disciples, afin qu'ils fussent instruits par luy ; il y en eut beaucoup d'autres qui demeurérent dans leur *incrédulité*.

L'Ange comprend en un mot l'essentiel de la fonction du saint Précurseur de JESUS-CHRIST, lorsqu'il ajoûte, que c'estoit *afin qu'il préparast au Seigneur un peuple parfait*. Les Juifs estoient avant Jean-Baptiste très-imparfaits, puisque la plûpart d'entr'eux ne rendoient à Dieu qu'un culte charnel & extérieur : bien éloignez de le servir en esprit & en vérité, ils n'envisageoient que les seuls biens temporels dans les promesses qu'il avoit faites à leurs péres ; au-lieu qu'Abraham regarda *la terre qui luy avoit esté promise, comme une terre étrangére .... attendant cette Cité bâtie sur un fondement* éternel, *dont Dieu même est l'architecte & le fondateur.* Mais Jean-Baptiste fut envoyé à Israël, pour *le préparer à devenir un peuple parfait*, c'est-à-dire, un peuple qui vit de la foy ; qui regardant les choses presentes comme si elles n'estoient pas, espére les choses futures, & qui vivant sur la terre, ne tend qu'au ciel. C'est ce qui fait dire à JESUS-CHRIST : Que *depuis le temps de Jean-Baptiste le royaume du ciel se prenoit par violence*, & que *c'estoient les violens qui l'emportoient*. Car ce fut luy qui commença à *prêcher la pénitence*, & *l'approche du royaume des* cieux, dont on n'avoit point entendu parler auparavant.

Hebr. 11. 9. 10. *Matth. 11. 12.* *Matth. 3. 2.*

ỳ. 18. *Zacharie répondit à l'Ange : A quoy connoistray-je* la vérité de *ce que vous me dites ? Car je suis vieux, & ma femme est déja avancée en âge.*

Il paroist bien que c'est par le cœur, & non
Gen. 17. 16. pas par les paroles que Dieu juge l'homme. Car
quand il promit à Abraham qu'il auroit un fils,
de qui naistroit un grand peuple, & des Rois qui
le devoient gouverner, il semble d'abord qu'Abraham
ait ajoûté aussi peu de foy à cette promesse,
que Zacharie à celle de l'Ange. Il est dit
Ibid. v. 17. qu'il rit, & qu'il raisonna ainsi en luy-même : *Un
homme qui a cent ans aura-t-il un fils ? Et Sara sa
femme deviendra-t-elle mère à l'âge de quatre-vingt-dix ans ?* Cependant on ne peut douter de la disposition
du cœur d'Abraham, puisque sa foy est
louée si hautement dans les Ecritures, & qu'il
est même dit de luy au sujet de cette promesse
Genes. 15. 6. Rom. 4. 3. 18. 19. Gal. 3. 6. que Dieu luy fit ; Qu'il *crut à Dieu*, & *que sa foy
luy fut imputée à justice* ; & ailleurs, Qu'il *espéra
contre l'espérance. . . . . & qu'il ne s'affoiblit point
dans sa foy, ni ne considéra point qu'estant âgé de
cent ans, son corps estoit déja comme mort, & que
la vertu de concevoir estoit éteinte dans celuy de
Sara.* Nous sommes donc asseurez par l'Ecriture
qu'Abraham ne pécha point contre la foy en cette
rencontre ; & qu'au contraire Zacharie pécha,
puisque l'Ange l'en reprit ensuite, & le punit même
de son incrédulité, en le rendant muet pour
un temps. Mais d'où vient qu'Abraham ne pécha
point, & que Zacharie pécha, quoiqu'ils ayent
usé en apparence des mêmes paroles ? C'est sans
doute qu'Abraham parlant, comme il fit, n'estoit
pas dans la défiance, mais plutost dans l'admiration
d'un si grand miracle ; & que le *ris* même
de ce saint homme dont il est parlé, n'estoit pas
un ris d'infidélité, comme celuy de Sara sa femme,
mais un ris de joye, & un effet de ce trans-

port d'admiration où il estoit : au-lieu qu'il paroist que Zacharie ne crut point ce que disoit l'Ange, mais s'arresta à considérer sa vieillesse, & le grand âge de sa femme.

℣. 19. 20. *L'Ange luy répondit : Je suis Gabriel, qui suis* toûjours *present devant Dieu. J'ay esté envoyé pour vous parler, & vous apporter cette heureuse nouvelle. Et dans ce moment vous allez devenir muet, &c.*

L'ange Gabriel estoit fort connu parmy les Juifs, à cause des prophéties de Daniel, où il en estoit parlé. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce même Ange qui instruisit ce Prophete touchant le temps de l'avenement du Fils de Dieu dans le monde, & de la mort que son propre peuple devoit luy faire souffrir, est celuy qui annonce maintenant la naissance de son Précurseur, & de celuy qui devoit préparer le peuple Juif à recevoir cet homme-Dieu, comme le Sauveur d'Israël. Ce ministre du Très-haut voyant donc que Zacharie refusoit d'ajoûter foy à ses paroles, luy déclara qui il estoit, pour luy faire mieux connoistre combien la défiance blessoit le respect qu'il devoit à Dieu : *Je suis*, luy dit-il, *Gabriel* ; & ma fonction est d'estre toûjours *present devant le Seigneur*, comme l'un de ses principaux ministres, appliqué continuellement à recevoir & à exécuter ses ordres à l'égard des hommes. Quelques-uns ont crû que la cause de son doute, fut qu'il ignoroit si c'estoit véritablement un Ange de Dieu qui luy annonçoit cette agréable nouvelle. Mais il semble qu'un tel doute n'auroit nullement blessé la fidélité qu'il devoit à Dieu. Ainsi il paroist plus vraisemblable, com-

Daniel. 8. 16. 9. 21.

me on l'a déja marqué, que sa faute consistoit en ce qu'il eut plus d'égard à sa vieillesse & à celle d'Elizabeth, selon ce qu'il dit : *Je suis vieux, & ma femme est déja avancée en âge*, qu'à la puissance de celuy de la part duquel l'Ange luy parloit. Lors donc que l'Ange luy dit : *Je suis Gabriel*, il le fait souvenir en quelque sorte de l'ancienne prophétie de Daniel, où luy-même avoit marqué à ce Prophete le tems de l'avenement si attendu de JESUS-CHRIST, dont il luy parloit alors, en luy annonçant la naissance de Jean-Baptiste, & luy déclarant qu'il seroit son précurseur, & *marcheroit devant luy dans l'esprit & dans la vertu d'Elie.*

Zacharie avoit demandé à l'Ange un signe qui pust l'assûrer de la vérité de ses paroles. Ainsi la punition de son incrédulité luy est donnée par saint Gabriel pour le signe qu'il luy demandoit. *Dans ce moment*, luy dit l'Ange, *vous allez devenir muet, & vous ne pourrez parler jusqu'au jour que ces choses arriveront.* Dieu punit donc Zacharie en le privant pour un temps de l'usage de la langue : mais il l'assûre par ce chastiment passager de la vérité de la nouvelle qu'il luy annonçoit. Ainsi c'estoit une punition bien avantageuse pour luy, puisqu'elle ne le guérissoit pas seulement de son infidélité, mais qu'elle luy devenoit un gage de la grande bénédiction de Dieu sur son mariage. Et tels sont les chastimens par lesquels il afflige ceux qui sont à luy, & qu'il veut combler de ses graces : car en servant à les purifier de plus en plus de leurs fautes, ils contribuent en même-temps à les assûrer de son abondante miséricorde ; puisqu'il n'y a guére de

gages plus asseurez de la gloire dont il veut récompenser ses enfans, que les peines qu'il leur fait souffrir en cette vie, lorsqu'il les traite comme il a traité son propre Fils : *Si compatimur, ut & conglorificemur.* Rom. 8. 17.

Vous n'avez point crû à mes paroles, dit saint Gabriel à Zacharie : & *c'est pour cela que vous ne pourrez parler jusqu'au jour que ces choses arriveront ;* car mes paroles *seront accomplies en leur temps.* Ainsi l'incrédulité de l'homme ne peut rien changer à la vérité des paroles du Seigneur, qui s'accomplissent infailliblement en leur temps. Mais malheur à ceux qui persistent dans leur infidélité, & heureux est au contraire celuy qui estant puni temporellement de son peu de foy, comme Zacharie, se soumet enfin à la vérité de Dieu.

℣. 21. 22. *Cependant le peuple attendoit Zacharie, & s'étonnoit de ce qu'il demeuroit si long-temps dans le temple : mais estant sorti il ne pouvoit leur parler, &c.*

Il y a quelque apparence que le peuple n'avoit point accoûtumé de se retirer avant que le Prestre, qui offroit l'encens au Seigneur dans le lieu saint, n'en fust sorti, & qu'il ne leur eust donné sa bénédiction, comme on voit ailleurs, qu'Aaron bénit le peuple aussi-tost après qu'il Levit. 9. eut offert au Seigneur le sacrifice selon la loy. 22. Ainsi le peuple attendoit que Zacharie sortist du lieu saint où estoit l'autel des parfums, pour revenir dans cette partie extérieure du temple où ils estoient ; & ils s'étonnoient de ce qu'il y demeuroit plus long-temps qu'à l'ordinaire. Car outre que l'entretien qu'il eut avec l'Ange le re-

tarda dans ſes fonctions, la frayeur même dont il fut ſaiſi, & le trouble que luy cauſa tant ce qu'il vit que ce qu'il entendit, le tinrent peut-eſtre pendant quelque temps comme hors de luy. Mais ils furent encore plus étonnez lorſque le voyant ſortir, ils s'apperçûrent ſans doute de quelque changement ſur ſon viſage ; car il eſtoit impoſſible qu'une ſi grande frayeur, telle que
v. 12 l'Evangéliſte la repreſente, n'euſt fait une trés-forte impreſſion ſur ſon corps même. Ce qui augmenta beaucoup leur ſurpriſe, fut de voir qu'il n'avoit plus de parole, & qu'il s'efforçoit de ſe faire entendre par quelques *ſignes*. Car toutes ces choſes leur firent juger qu'il falloit néceſſairement qu'il *euſt vû*, ou qu'il luy fuſt arrivé quelque choſe d'extraordinaire. Peut-eſtre même,
Grotius comme l'a crû un Interpréte, qu'il leur fit entendre autant qu'il le put par ces mêmes ſignes, qu'il avoit eu une viſion dans le temps qu'il s'acquittoit de ſes fonctions dans le temple.

℣. 23. 24. 25. *Quand les jours de ſon miniſtére furent accomplis, il s'en alla en ſa maiſon. Quelque temps aprés Elizabeth ſa femme conçût, & elle ſe tenoit cachée durant cinq mois, &c.*

L'Evangile entend par ces *jours de ſon miniſtére*, la ſemaine pendant laquelle il ſervoit, comme on l'a dit, avec les Preſtres de ſa famille
Hieron. contr. Joviniar. lib. 1. dans le temple. Car pendant cette ſemaine les Preſtres ne retournoient point en leur maiſon, ni ne voyoient point leurs femmes, mais eſtoient uniquement appliquez aux choſes de Dieu, ne ſortant point de l'enceinte du temple, où eſtoient divers logemens deſtinez pour leur demeure. Ainſi il paroiſt que ce qui eſtoit arrivé à Zacharie

ne l'empêcha point de continuer à s'acquitter de ses fonctions sacerdotales, jusques au premier sacrifice de la semaine suivante. Et en demeurant ainsi fidelle à son ministére, il se rendoit digne de plus en plus de voir accomplir en luy les grandes choses qu'il avoit plû au Seigneur de luy promettre par la bouche de son Ange. Aprés qu'il fut retourné chez luy, Elizabeth *conçût*, selon la promesse de l'Ange : mais *elle se tint cachée pendant cinq mois.* Car, comme dit saint Ambroise, il y a un temps d'avoir des enfans, & il y a un temps de les élever. Ainsi à chaque âge conviennent ses fonctions : & lors qu'une femme dans un âge trop avancé paroist grosse, elle ne peut s'empêcher d'en avoir quelque sorte de confusion, quoique sa grossesse ne soit qu'un signe du fruit légitime de son mariage. Cette sainte femme rougissoit donc en quelque façon, continuë le même Pére, de la grace qu'elle avoit reçûë, à cause de sa grande vieillesse : & néanmoins elle se réjouissoit en même-temps de voir l'opprobre levé de dessus elle ; parce que c'estoit un sujet de confusion, principalement au temps de l'ancienne loy, où les femmes espéroient devenir méres du Messie, d'estre privées du fruit légitime de leur union conjugale. Saint Ambroise tire encore cette conséquence : Que Zacharie & Elizabeth n'estant plus alors en âge d'avoir des enfans, s'abstenoient d'un commun consentement de l'usage du mariage ; puisque celle qui n'auroit pas eu de confusion d'en user dans sa vieillesse, n'en auroit pas eu non plus d'en porter le fruit dans son sein. Ce qu'elle appelle un *opprobre* lorsqu'elle dit, que Dieu *l'avoit*

Ambros. in hunc locum.

regardée favorablement pour *l'en retirer*, estoit sa stérilité même qui l'avoit privée jusqu'alors, comme on l'a dit, de ce que l'on regardoit comme une très-grande bénédiction ; c'est-à-dire, des enfans de qui on pouvoit espérer que le CHRIST
Gen. 20. naistroit un jour. Et il paroist en effet par l'Ecri-
18. ture, que la stérilité estoit regardée comme une
Osée. 9. 14. 16. malédiction & un chastiment : ce qui n'a pas empêché que de très-saintes femmes n'ayent esté stériles. Et ainsi c'estoit, selon qu'il est dit icy ; *un opprobre devant les hommes*, d'estre stérile dans le mariage, mais non devant Dieu, qui se plaisoit même à faire éclatter souvent sa gloire à l'égard de ces saintes femmes, en les rendant méres contre l'ordre de la nature, & contre toute espérance ; & méres d'enfans qu'il remplissoit de sa grace & de son Esprit, pour faire des choses grandes & miraculeuses. C'est ce que l'on avoit vû anciennement dans la personne de Sam-
Judic. son, & dans celle de Samuël, dont les méres
13. 2. 1. *Reg.* 1. avoient esté aussi-bien qu'Elizabeth stériles, avant
5. 6. 20. que d'avoir conçû ces enfans par un miracle de la puissance de Dieu.

℣. 26. 27. *Or comme Elizabeth estoit dans son sixiéme mois, l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appellée Nazareth, à une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avoit épousée, &c.*

JESUS-CHRIST voulut que saint Jean, qui devoit estre son précurseur, le précédast de six mois. Et l'Evangéliste voulant établir la vérité de l'Incarnation, a soin de marquer différentes circonstances qui pouvoient servir à la rendre plus certaine. C'est pourquoy il en exprime le

temps par rapport à la conception de Jean-Baptiste, dont la naissance fit beaucoup de bruit parmy les Juifs. Il nomme aussi l'Ange dont Dieu se servit pour ce grand mystére; & il fait connoistre que c'estoit le même, qui non seulement avoit annoncé à Zacharie la naissance du saint Précurseur, mais qui avoit même prédit tant de siécles auparavant à Daniel la naissance & la mort de JESUS-CHRIST. Il dit, que cet Ange nommé Gabriel, *fut envoyé* immédiatement *de Dieu* même, comme l'un de ses principaux ministres, qui recevoit, non des autres, mais de luy ses ordres les plus importans, parce qu'il *estoit* toûjours *présent devant luy* pour connoistre & exécuter sa volonté. Il nomme aussi & la province, & la ville où Dieu l'envoya. Quant à la personne vers qui Dieu l'envoye, il a soin en même-temps qu'il parle de son mariage, de marquer qu'elle estoit *Vierge*: Car ce devoit estre, selon l'ancienne prédiction d'Isaïe, *une Vierge qui concevroit & enfanteroit le* CHRIST. Il déclare aussi, que son époux *estoit de la maison de David*, & par conséquent qu'elle en estoit elle-même, pour les raisons que l'on a marquées sur saint Matthieu. Car il estoit important de faire voir en cela l'accomplissement des promesses que Dieu avoit faites à ce Prince, de faire naistre après luy un de sa race, dont il affermiroit le trône pour toûjours: ce qu'on ne pouvoit entendre que de JESUS-CHRIST: *Suscitabo semen tuum post te, & stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum.*

Isai. 7. 14. *Matth. 1. 16.* *2. Reg. 7. 12. 13.*

℣. 28. *L'Ange estant entré où elle estoit, luy dit: Je vous salüe, ô pleine de grace; le Seigneur est avec vous: vous estes bénie entre* toutes *les femmes.*

Elle eſt ſeule dans ſa chambre, dit ſaint Ambroiſe, lorſque l'Ange la vient trouver. Et peut-
Bern. ſup. Miſſus eſt. hom. 3. n. 1. eſtre même, dit ſaint Bernard, que s'y eſtant enfermée, elle y prioit en ſecret le Pére céleſte: Car quelle plus digne occupation convenoit à cette Vierge, deſtinée par le conſeil adorable du Très-haut, à devenir un moment après la mére du Fils de Dieu ? Et à quoy pouvoit-elle penſer, dans cet inſtant, où un tel myſtére s'alloit opérer en elle, ſinon à Dieu même, qui l'avoit remplie de ſon eſprit & de ſa grace ? L'Ange Gabriel la trouvant donc ſeule avec Dieu ſeul, *la ſaluë* avec un profond reſpect, non pas ſeulement comme une Vierge qui eſtoit remplie du Saint-Eſprit, mais comme celle qu'il avoit plû au Seigneur de choiſir pour eſtre la mére de ſon Fils. Et il la ſaluë, en luy diſant: Qu'elle eſtoit *pleine*
Ibid. nu. 2. Act. 6. 8. 2. 4. „ *de grace.* Nous liſons dans les Actes des Apoſtres, „ dit ſaint Bernard, que ſaint Eſtienne eſtoit plein „ de grace; & que les Apoſtres furent remplis „ du Saint-Eſprit : mais c'eſtoit d'une maniére „ bien différente de Marie. Car l'Homme-Dieu „ n'a pas habité corporellement dans ſaint Eſtienne „ comme dans Marie ; & les Apoſtres n'ont pas „ conçû du Saint-Eſprit comme elle. *Le Seigneur*
Ibid. nu. 4. „ *eſt avec vous*; ajoûte l'Ange. Il y eſtoit; continuë „ ſaint Bernard, non pas ſeulement comme avec „ tous les autres Saints, mais d'une façon toute ſinguliére, puiſqu'il ſe forma une liaiſon ſi parfaite „ entre le Seigneur & elle, qu'il s'unit très-étroitement, non ſeulement ſa volonté, mais ſa chair „ même; enſorte que de ſa propre ſubſtance, & „ de celle de cette Vierge incomparable, il ne s'en „ fit qu'un ſeul CHRIST, qui bien qu'il ne fuſt pas

tout

tout entier de Dieu, ni tout entier de Marie; « estoit néanmoins tout à Dieu & tout à elle, n'é- « tant qu'un seul & unique Fils de l'un & de l'au- « tre : *Qui etsi nec totus de Deo, nec totus de Vir- « gine, totus tamen Dei, & totus Virginis esset, nec « duo filii, sed unus utriusque filius.* Le Seigneur « *estoit* donc *avec Marie*; non pas seulement le Fils, « qui s'est revestu de sa chair; mais encore le Saint- « Esprit de qui elle conçût, & le Pére qui a en- « gendré de toute éternité celuy qu'elle a conçû « dans le temps. Le Pére *estoit avec elle*; luy qui « fit qu'elle devint mére de celuy qui estoit son « Fils avant tous les temps. Le Fils *estoit avec elle*, « luy qui pour produire l'ineffable mystére de son « Incarnation, entra d'une maniére toute miracu- « leuse dans son sein; sans blesser sa virginité. L'Es- « prit saint *estoit avec elle*; luy qui sanctifia con- « jointement avec le Pére & avec le Fils son sein « virginal. «

Disons néanmoins avec quelques Interpretes; *ib. num.* 5. que ce que l'Ange dit de cette *plénitude de grace* qui estoit dans la sainte Vierge, doit plutost s'entendre à la lettre de l'abondance des graces dont le Seigneur l'avoit remplie, que de cette dignité de mére de Dieu qu'elle n'avoit pas encore. Ainsi elle *estoit pleine de grace, & le Seigneur estoit avec elle* d'une façon toute singuliére; parce que celle que Dieu destinoit à estre la mére de son Fils, avoit esté prévenuë de toutes les graces, & estoit d'une maniére éminente le temple du Saint-Esprit.

Enfin l'Ange dit à Marie : *Vous estes bénie entre toutes les femmes.* Et d'où vient qu'elle est bénie de la sorte? C'est, dit saint Bernard, parce que

le fruit de ses entrailles devoit estre une source de bénédiction pour tous les peuples; & qu'en
Rom. 9. 5. devenant mére de ce Fils, *qui est Dieu élevé au-dessus de tout, & béni dans tous les siécles*, selon l'expression de saint Paul, elle a reçû de sa plénitude avec tous les autres, quoique d'une maniére
ib. num. 8. " bien différente des autres. Ouvrez donc ô Vierge, " s'écrie saint Bernard, ouvrez vostre sein, & pré" parez vos chastes entrailles, parce que le Tout" puissant va faire en vous de si grandes choses, que " dans la succession de tous les siécles vous serez " nommée bienheureuse.

℣. 29. *Elle l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, & elle pensoit en elle-même, quelle pouvoit estre cette salutation.*

Le Grec porte, qu'ayant *vû* l'Ange, elle fut troublée. Mais rien n'empêche qu'on ne joigne ensemble ce qui est dans la Vulgate & dans le Grec. Car, comme dit saint Ambroise, il convient aux vierges de trembler à la vûë des hommes, & de craindre leurs entretiens: *Trepidare virginum est, & ad omnes viri ingressus pavere; omnes viri affatus vereri.* La sainte Vierge est donc troublée en voyant l'Ange, & elle est encore plus troublée en *l'entendant*. Son trouble est causé par sa grande modestie & par sa profonde humilité, qui luy faisoit craindre ces louanges qu'on luy donnoit, & qui l'empêchant de reconnoistre dans soy ce qu'on disoit d'elle, appréhendoit, selon
ib. num. 9. la réflexion de saint Bernard, que quelque ange de satan ne se transformast en un Ange de lumiére, pour la tromper. Car elle fut fort surprise, dit saint Ambroise, de cette sorte de *bénédiction* toute nouvelle qu'on luy donnoit, & dont

son n'avoit jamais entendu parler.

℣. 30. 31. *L'Ange luy dit : Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous concevrez dans vostre sein, & vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de* Jesus.

Quoique la sainte Vierge n'eust rien répondu à l'Ange, il connut facilement, selon saint Bernard, les différentes pensées qui s'élevoient dans son esprit, & qui la troubloient. C'est pourquoy il la rassure dans sa crainte, & la nommant familiérement par son nom, il l'engagea davantage à ajoûter foy à ses paroles. La raison même qu'il luy apporte pour appaiser tout son trouble, estoit très-capable de la calmer. Car il luy donne à connoistre, que s'il l'a louée, comme *estant bénie par-dessus* toutes *les femmes*, c'estoit parce qu'elle *avoit trouvé grace devant Dieu.* Ainsi la louange qu'il luy donne est fondée sur la grace dont il avoit plû à Dieu de la combler, & sur une grace dont aucune créature n'avoit pû par elle-même se rendre digne ; puisque c'estoit une chose élevée infiniment au-dessus de toutes les créatures les plus parfaites, de devenir la mére d'un Dieu. Il est donc très-vray de dire, selon l'expression de l'Ange, que la sainte Vierge avoit *trouvé grace devant luy*, sans avoir pû mériter par elle-même une faveur si divine.

ib. num. 10.

Mais saint Bernard donne encore un autre sens à ces paroles de l'Ange. Car admirant la profonde humilité de Marie, qui la rendoit si agréable au Très-haut, & la sublime grandeur où cette même humilité l'élevoit devant ses yeux, il la regarde comme ayant cherché en quelque sorte par ses ardens soupirs & par ses continuels ab-

baissemens, la grace ineffable à laquelle & les Patriarches, & tous les justes avoient aspiré depuis le commencement du monde, & comme l'ayant enfin trouvée ; cette grace, que nul avant elle n'avoit pû trouver, & qui tendoit à réconcilier Dieu avec les hommes, à détruire l'empire de la mort & du péché, & à réparer la vie dans les ames. Ainsi l'Ange s'explique aussi-tost, & fait connoistre en quoy consistoit cette grace que la Vierge avoit trouvée devant Dieu, lorsqu'il ajoûte : *Voicy* la grande nouvelle que je vous annonce ; c'est *que vous concevrez dans vostre sein, & que vous enfanterez un fils que vous nommerez* JESUS : *Ecce concipies.* Il dit que la sainte Vierge concevra *dans son sein* ou *dans ses entrailles* ; c'est-à-dire, de sa propre substance ; & qu'ensuite *elle enfantera un fils* ; c'est-à-dire, que celuy qui naistra d'elle sera véritablement son fils, ne passant pas seulement par elle, comme ont voulu l'enseigner quelques hérétiques, mais ayant esté réellement formé dans elle de son plus pur sang, comme dans sa mére. Or il est visible que l'Ange se servant des mêmes paroles qu'on a déja rapportées d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet & pariet filium* ;
Isai. 7. 14. donnoit lieu à la sainte Vierge de faire réflexion sur cette ancienne prophétie, qui marquoit si clairement la naissance du fils tout miraculeux qu'on luy promettoit, & qui ne blesseroit point sa virginité : *Ecce virgo concipiet.* Le nom même de JESUS, que l'Ange luy marque, comme le nom propre qu'elle devoit luy donner, prouvoit que ce fils seroit le CHRIST & le Messie ; puisque ce nom
Matth. 1. 21. signifioit, selon saint Matthieu, que *c'estoit luy qui devoit sauver son peuple*, en le délivrant *de*

ses pèchez ; ce qui ne pouvoit convenir qu'à celuy-là seul, qui selon la prédiction du même Isaïe, devoit se nommer *Emmanuel*, c'est-à-dire, *Dieu avec vous.* Car il n'y avoit qu'un Homme-Dieu, à qui cette qualité pust appartenir; puisqu'il n'y avoit que Dieu seul qui eust le pouvoir de remettre les péchez.

℣. 32. 33. *Il sera grand, & s'appellera le Fils du Très-haut. Le Seigneur Dieu luy donnera le trône de David son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, &c.*

Dieu est *grand* de toute éternité; & la seconde personne de la Trinité adorable a esté avant tous les temps, *le Fils du Très-haut.* Mais l'Homme-Dieu n'estoit pas encore conçû dans le chaste sein de Marie. Ainsi il est dit, *qu'il sera grand, & s'appellera le Fils du Très-haut ;* Parce que,
comme dit saint Bernard, celuy qui comme *Bernard.*
Dieu estoit *grand* avant tous les siécles, devoit *super Missus est.*
devenir grand comme homme par son Incarna- *homil.*
tion, estant ce Prophete vraiment *grand*, qui *3. num. 13.*
s'est levé au milieu du peuple Juif: *Quia Prophe-* *Luc. 7.*
ta magnus surrexit in nobis. Il n'y a aussi que ce- *16.*
luy-là seul à qui le nom de *Fils du Très-haut*
puisse convenir. Car estant luy seul, comme dit
saint Paul, *la splendeur de la gloire de son Père,* *Hebr. 1.*
& le caractère de sa substance, il est aussi élevé au- *3. 4. 5.*
dessus des Anges, que le nom qu'il a reçû est plus *13.*
excellent que le leur. Et qui est l'Ange en effet,
continuë ce saint Apostre, *à qui Dieu ait jamais*
dit : Vous estes mon Fils . . . . Asseyez-vous à ma
droite? C'est de luy qu'il est dit encore : *Qu'ayant* *Philip. 2.*
la forme & la nature de Dieu, il n'a point crû que *6. &c.*
ce fust pour luy une usurpation d'estre égal à Dieu ;

mais qu'il s'est luy-même anéanti, en prenant la forme & la nature de serviteur.

Mais comment l'Ange dit-il de celuy qui s'est rabbaissé si profondément; *Qu'il seroit grand*? C'est qu'autant que Dieu s'est abbaissé en devenant homme, autant l'homme a esté élevé par l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine; en sorte qu'il est devenu véritablement *le Fils du Très-haut*. Imitons donc dans nostre Sauveur, dit saint Bernard, ce qui a esté pour nous le fondement de nostre salut. Apprenons de luy véritablement son humilité, sa douceur & sa charité, de peur que Dieu qui est *grand* de toute éternité, ne se soit fait inutilement & homme & petit pour nous, & qu'il ne soit mort & n'ait esté crucifié en vain à nostre égard: *Ne magnus videlicet Deus, sine causa factus homo parvus, ne gratis mortuus, nec in vacuum crucifixus.*

L'Ange ajoûte: Que *le Seigneur Dieu luy donnera le trône de David son pére.* Car JESUS-CHRIST, selon la nature humaine, estoit descendu du roy David. Et c'estoit luy-même que le Seigneur avoit promis à ce Prince, en luy disant, comme on l'a déja marqué: Qu'il *susciteroit après luy un fils de sa race, qu'il feroit régner, & dont il affermiroit le trône pour toujours.* Il est vray que JESUS-CHRIST n'a pas régné temporellement, comme David; mais il a régné & il régnera jusqu'à la fin des siécles d'une maniére toute spirituelle. C'est *Dieu* qui *luy a donné le trône de David son pére*; parce que, comme homme, il l'a reçû du *Seigneur Dieu*. Et ce *trône*, ou ce régne *de David*, avoit esté seulement la figure de celuy de JESUS-CHRIST, qui est élevé

2. Reg. 7. 12.

Bernard. sup. Miss. est. homil. 4. num. 1.

infiniment au-dessus du sien, & de tous les trônes des Rois de la terre; parce qu'*il est éternel*, & non temporel; parce qu'il est universel; & que se soumettant les cœurs & les ames par l'onction de son Saint-Esprit, & par la vertu toute divine de sa grace, il n'est point borné à une partie de l'univers, comme celuy des autres Princes, mais qu'il s'étend sur toute la terre, & qu'il comprend tous les siécles, tant ceux qui ont précédé son avenement dans le monde, que tous ceux qui le suivront; puisque nul des hommes nez d'Adam ne peut se soustraire à l'empire ou de sa miséricorde ou de sa justice.

Mais où devoit-il régner? *Dans la maison de Jacob.* Hé! quelle est, dit saint Bernard, cette *ibid.*
maison de Jacob? Car si nous n'envisageons qu'- *num. 2.*
une maison temporelle, comment y régnera-t-il
éternellement? Demandez donc à l'Apostre: & il *Rom. 2.*
vous découvrira *qui est* le vray *Juif*, c'est-à-dire, *29.*
celuy qui l'est intérieurement; & *quelle est la circoncision* véritable, c'est-à-dire, *celle du cœur, qui se fait par l'esprit.* Il vous dira, que *tous ceux qui* *ibid. 9.*
descendent d'Israël ne sont pas pour cela vrais Israëlites, & que *tous ceux qui sont de la race d'Abraham, ne sont pas pour cela ses vrais enfans.* *6. 7.*
Disons donc avec S. Bernard, que tous ceux qui sont de la race de Jacob, ne sont pas pour cela de cette *maison de Jacob, dans laquelle* le Seigneur JESUS *doit régner éternellement*; mais que ce sont ceux-là seulement, qui se trouveront parfaits dans la foy qu'avoit Jacob: *Solos igitur, qui in fide Jacob perfecti inveniendi sunt, reputa in domo Jacob; vel potiùs ipsos noveris fore spiritualem & æternam domum Jacob, in qua regnabit Domi-*

nus JESUS *in æternum.* Ainſi cette *maiſon de Jacob* ſe doit entendre de tous ceux qui dans Iſraël, & dans tous les autres peuples, auront la foy de Jacob, la foy d'Iſaac, la foy d'Abraham. Et de même que *le trône de David* n'eſtoit qu'une image du trône & du régne de JESUS-CHRIST; cette *maiſon de Jacob* figuroit auſſi ſeulement tous les vrais enfans de la vertu de Jacob. Car pour ce qui eſt de la maiſon temporelle de ce particulier, elle parut bien indigne que le Fils de Dieu y établiſt pour toûjours ſon trône; puiſqu'elle le renonça avec la derniére impieté, & tomba dans cet excès de folie, de refuſer devant Pilate de le reconnoiſtre pour ſon roy, lorſqu'ils dirent tous d'une voix, Qu'ils
Jean. 19. 15. *n'avoient point d'autre roy que Ceſar.* C'eſt ce qui fait dire à ſaint Auguſtin: Qu'on ne peut entendre par ce régne de JESUS-CHRIST dans la maiſon de Jacob, & ſur le trône de David, autre choſe, que ſon régne dans l'Egliſe, & parmy ce peuple qui eſt vraiment ſon royaume, & dont ſaint Paul dit: Que *la fin de toutes choſes viendra, lorſqu'il aura remis ſon royaume à Dieu ſon Pére*; c'eſt-à-dire, lorſqu'il aura conduit ſes Saints juſqu'à la vûë de Dieu même: *Cùm perduxerit ſanctos ſuos ad contemplationem Patris.*

Auguſt. contra Priſcill. & Orig. 7.

1. *Cor.* 15. 24.

Lorſque l'Ange, après avoir dit, Que JESUS *régneroit éternellement*, ajoûte encore: Que *ſon régne n'auroit point de fin*; il confirme par cette ſorte de répétition, ce qu'il avoit dit, & il a voulu, ſelon la penſée du même ſaint Auguſtin, empêcher que l'on ne cruſt que ce vray Fils de David régneroit dans la ſuite de toutes les différentes générations, qui ſe ſuccedent les unes

aux autres. Car la béatitude éternelle de la Cité « *Auguft. de Civ. D. l. 22. c. 1.*
de Dieu, dit ce Pére, ne doit pas s'entendre d'un «
bonheur, qui s'étendant seulement jusqu'à un «
grand nombre de siécles, finiroit un jour; puis- «
que *le royaume de* JESUS-CHRIST, selon l'E- «
vangile, *n'aura point de fin.* Et il durera de tel- «
le sorte, que ce ne sera pas comme à present, «
une succession continuelle de différentes person- «
nes, qui prenant la place les unes des autres, & «
la donnant elles-mêmes à d'autres, formeroient «
ainsi une espece de royaume perpétuel; comme «
certains arbres sont toûjours verds, quoiqu'ils «
se dépouillent des premiéres feuilles, parce que «
d'autres naissent continuellement en la place de «
celles qui tombent. Mais dans ce royaume de «
JESUS-CHRIST, tous les citoyens seront im- «
mortels, les hommes acquérant ainsi en l'autre «
monde ce que les saints Anges n'ont jamais per- «
du. C'est ce que fera le Dieu tout-puissant dans «
cette Cité bienheureuse, dont il est le fonda- «
teur & l'architecte. *Faciet hoc Deus omnipotentis- «
simus ejus conditor.*

℣. 34. *Alors Marie dit à l'Ange: Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connois point d'homme?*

On pourroit d'abord s'imaginer, selon que les hérétiques l'ont soustenu, qu'il y avoit quelque deffiance dans ces paroles de la sainte Vierge, & qu'elle tomba dans la même faute que Zacharie pére de saint Jean, n'ayant pas crû l'Ange non plus que luy, lorsqu'il parloit de la part de Dieu. Mais à les bien considérer, dit saint Ambroise, on trouvera une extrême différence entre sa réponse & celle de Zacharie. Celuy-cy ne *Ambr. in hunc loc.*

crut point l'Ange, parce qu'il envisagea plus son grand âge & la vieillesse de sa femme, que la volonté & la puissance de Dieu. La Vierge au contraire estant revenuë de son premier trouble, après avoir reconnu que c'estoit un Ange qui luy parloit, ne douta point de la vérité de sa parole, mais elle voulut seulement savoir la maniére dont s'accompliroit le grand mystére qu'on luy annonçoit. Car ayant vécu, & voulant vivre à l'avenir avec Joseph son époux, comme si elle n'avoit pas esté mariée, il luy estoit important & necessaire de connoistre de quelle sorte elle *concevroit ce fils* qu'on luy promettoit, qui devoit estre *le Fils du Très-haut*, le *Roy* & le *Sauveur* de son peuple : *Non est virginis Mariæ diffidentia*, dit saint Augustin. *Quod enim futurum esse certa erat, modum quo fieret inquirebat.* Elle ne douta donc pas de l'effet, mais du moyen. Car une conception aussi incroyable & aussi inouïe que celle de JESUS-CHRIST, a dû sans doute estre expliquée avant que d'estre crûë par une vierge : *Incredibilis & inaudita generatio antè audiri debuit, ut crederetur. Virginem parere divini est signum mysterii, non humani.* Il avoit esté prédit par un Prophete, *Qu'une vierge concevroit & enfanteroit un Fils* ; ce que Marie pouvoit bien y avoir lû : mais elle n'y avoit pas lû comment cela se feroit ; parce qu'il n'avoit point esté révélé à ce Prophete, quoique si grand & si éclairé. C'estoit un mystére élevé au-dessus de l'homme, & réservé à estre éclairci par un Ange.

Aug. de Civ. D. l. 16. c. 24.
Ambros. in hunc locum.
Isai. 7.
Ambros. in Luc. 1. 38.

Il paroist visiblement, quoique quelques-uns ayent voulu le contester, que ces paroles de la sainte Vierge : *Je ne connois point d'homme*, ou, *je ne*

connois point mon époux, ce qui est la même chose, signifient non seulement qu'elle ne l'avoit point connu jusqu'alors, mais encore qu'elle estoit dans la résolution de ne le connoistre point à l'avenir. C'est ainsi que les saints Péres l'ont entendu, & *Gregor. Nyss. Orat. de sanct. Chr. nativit.* il est même impossible de l'entendre en un autre sens. Car si la Vierge n'avoit résolu dès auparavant de conserver sa virginité, la raison qu'elle rend à l'Ange, en luy disant qu'*elle ne connoissoit* *August. de sanct. virginit. cap. 4.* *point d'homme*, n'auroit eu rien de solide ; puisqu'encore qu'elle n'eust point connu son époux *Bern. sup. Missus est. hom. 4. nu. 3.* jusques alors, elle auroit pû le connoistre dans la suite. Le Verbe choisit donc, dit saint Augustin, « une Vierge déja consacrée à Dieu, pour estre conçû dans son chaste sein. Et elle n'auroit point dit à l'Ange : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connois point d'homme ?* si elle n'avoit voué auparavant de demeurer vierge. Mais parce qu'une telle résolution ne s'accordoit point avec les mœurs des Israëlites, elle fut mariée à un homme juste, qui bien loin de luy ravir le précieux dépost de sa virginité, estoit plutost établi de Dieu pour en estre le gardien. »

Le même Saint fait encore cette excellente réflexion, que quand Marie n'auroit pas fait vœu de virginité, on auroit pû luy ordonner de demeurer vierge, afin que le Fils de Dieu prist dans elle, par le miracle de son Incarnation, la nature & la forme de serviteur. Mais comme, dit-il, elle devoit estre l'exemple de toutes les autres vierges, elle consacra à Dieu sa virginité avant même qu'elle sceust qu'elle concevroit JESUS-CHRIST, afin qu'on vist dans un corps terrestre & mortel une imitation toute volon-

taire de la vie céleste & angélique. On s'étonnera peut-estre de ce que non seulement la sainte Vierge avoit fait ce vœu en un temps où l'on regardoit comme une chose honteuse à une personne mariée de n'avoir point d'enfans, mais encore de ce que Joseph son époux entroit dans ses sentimens. Mais on ne doit regarder tout ce qui se passa dans le mariage de ces deux personnes si saintes, que comme l'ouvrage du Saint-Esprit, qui ne les unit ensemble qu'afin de les préparer l'un & l'autre à un aussi grand mystére qu'estoit celuy de l'Incarnation. Ainsi c'est par la lumiére de la foy, & non par celle de la raison, qu'il faut juger de l'un des plus grands objets de nostre foy. Et celuy qui inspira à Marie de demeurer vierge, au milieu même de son mariage, dans le temps de la loy ancienne, n'avoit pas moins le pouvoir d'inspirer aussi à Joseph de conserver à sa chaste épouse ce qu'elle avoit voué au Seigneur.

℣. 35. *L'Ange luy répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoy le* fruit *saint qui naistra de vous, sera appellé le Fils de Dieu.*

Ne craignez donc point, Marie, pour vostre virginité. Car c'est même, parce que *vous ne connoissez point d'homme*, que ce grand ouvrage se doit accomplir en vous. Ce sera le Saint-Esprit qui formera par sa vertu toute-puissante le fruit *saint* de vos entrailles. Quoique vous soyez déja pleine de grace, & par conséquent de l'Esprit divin, qui est la source de toutes les graces, il viendra en vous d'une maniére toute nouvelle, afin que Dieu même qui habite déja spirituelle-

Chrysost. in Genes. hom. 49.

Bern. sup. Missus est. hom. 4. nu. 3.

ment dans vostre cœur & dans vostre ame, demeure encore dans vous corporellement par un privilége qui vous sera singulier, en s'incarnant dans vostre sein.

L'Ange dit : Que *la vertu du Très-haut la couvrira de son ombre* ; pour marquer par cette expression figurée, que l'ouvrage de l'Incarnation seroit l'effet non seulement de *la toute-puissance* de celuy qui est *élevé* au-dessus de tous les Anges, mais encore de l'ardeur toute divine de son amour pour les hommes, comparé en quelque façon à celuy d'une poulle, qui *couvre* & qui met *à l'ombre* sous ses ailes ses œufs pour former ses petits, & ses petits quand ils sont éclos, pour les échauffer & les fortifier de plus en plus, selon *Matth.* que le Fils de Dieu l'a dit de soy-même à l'égard 23. 37. des Juifs : mais cette même expression peut marquer encore figurément, selon la pensée de saint *August.* Augustin, que la conception de JESUS-CHRIST *epist.* 57. devant estre l'ouvrage tout pur du Saint-Esprit, seroit sous *son ombre*, comme à couvert de toute ardeur de la concupiscence, qui accompagne la conception des autres hommes : car JESUS-CHRIST, comme dit le même Saint, voulut naistre d'une vierge, afin que sa chair qui n'estoit point l'ouvrage de la concupiscence, fust digne de purifier la chair du péché.

Comme ce ne sera point d'un homme, dit l'Ange à la Vierge, mais du Saint-Esprit, que vous concevrez, *celuy qui naistra de vous* estant *le Saint* par excellence, & le Saint des Saints, *sera appellé*, & sera véritablement *le Fils de Dieu* ; c'est-à-dire, celuy qui est engendré de toute éternité dans le sein du Pére, prendra de vostre pro-

pre ſubſtance ce qu'il unira hypoſtatiquement à ſa Perſonne divine ; enſorte que ce qui eſt né du Pére avant tous les temps ſera vraiment voſtre fils, & que ce qui naiſtra de vous dans le temps ſera auſſi véritablement le ſien. Comme il y a eu des hérétiques qui ſouſtenoient que la Vierge n'eſtoit point la Mére du Fils de Dieu, ſaint Athanaſe prouve par les paroles mêmes de l'Ange, qu'on ne pouvoit pas luy conteſter cette dignité. Car il faut bien remarquer avec ce Pére, que le ſaint ange Gabriel ne luy dit pas ſimplement : *ce qui naiſtra dans vous* ; de peur qu'on ne cruſt que le corps de JESUS-CHRIST eſtant étranger à l'égard de la ſainte Vierge, & formé hors d'elle, il y euſt eſté apporté de dehors : mais il dit expreſſément : *ce qui naiſtra de vous* ; afin qu'on ne puſt douter qu'il ne fuſt ſon fils, né de ſa propre ſubſtance.

Athanaſ. epiſt. ad Epict. tom. 1. p. 585.

℣. 36. 37. *Et ſçachez qu'Elizabeth voſtre couſine a conçû auſſi elle-même un fils dans ſa vieilleſſe, & que c'eſt icy le ſixiéme mois de* la groſſeſſe de *celle qui eſt appellée ſtérile ; parce qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu.*

Qu'eſtoit-il donc néceſſaire, dit ſaint Bernard, d'annoncer à la ſainte Vierge le miracle qui s'étoit fait en la perſonne d'une femme qui avoit conçû, quoique ſtérile ? Eſt-ce qu'elle eſtoit encore dans le doute, & qu'ayant peine à croire ce que l'Ange luy diſoit, elle eut beſoin d'eſtre affermie par l'exemple de ce miracle tout recent de la conception du ſaint Précurſeur ? A Dieu ne plaiſe que l'on ait cette penſée. Car nous voyons bien que Zacharie fut puni par ce même Ange pour ſon incrédulité. Mais on ne voit point que

Bern. ſup. Miſſus eſt. hom. 4. nu. 6.

Marie ait esté reprise en quoy que ce soit. Et nous savons au contraire que sa foy a esté louée par Elizabeth, lorsqu'estant remplie du Saint-Esprit, elle s'écria : *Vous estes heureuse d'avoir crû.* L'ange luy annonce donc la conception miraculeuse qui s'estoit faite dans une femme stérile & âgée, afin que lorsqu'il ajoûte à un miracle un autre miracle, il la comble en même-temps d'une double joye. *Luc. 1. 41. 45.*

Mais ne pourroit-on pas dire aussi sans blesser en aucune sorte l'humble foy de la sainte Vierge, que la profondeur du mystére de l'Incarnation estoit telle, que son humilité même sembloit engager l'Ange à la confirmer dans la créance d'une chose qu'elle regardoit comme élevée infiniment au-dessus d'elle ? Car quelle surprise pour la plus humble de toutes les créatures, d'entendre dire tout d'un coup qu'elle deviendroit la Mére de Dieu, & qu'elle alloit concevoir par une voye si divine *le Fils du Très-haut?* C'estoit sans doute un miracle de la puissance de Dieu, qu'une femme stérile & aussi avancée en âge qu'Elizabeth eust conçû dans sa vieillesse. Mais qu'estoit-ce en comparaison de ce prodige au-dessus de tous les prodiges, que non seulement une vierge conçûst sans perdre sa virginité, mais qu'elle conçûst le Fils du Très-haut dans son chaste sein ? Et quel miracle fut-ce encore à cette humble Vierge, de l'avoir crû sans cesser d'estre humble, & estant même devenuë encore plus humble ? Disons donc avec le saint Ange, dans la profonde admiration de tant de prodiges : *Qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu ;* puisque Dieu même a pû se faire homme ; puisqu'une Vierge a pû devenir la Mére de

Dieu; puiſqu'une ſimple créature eſtant élevée juſqu'au comble de gloire de la divine maternité; s'eſt regardée plus que jamais comme un néant devant Dieu.

On a quelque peine à expliquer ce que dit l'Ange; qu'Elizabeth eſtoit la couſine de la ſainte Vierge. Saint Ambroiſe a crû que c'eſtoit aſſez pour les appeller *couſines*, qu'elles fuſſent toutes deux Juives; parce que tous les Juifs ſe regardoient comme parens, ſelon que le dit ſaint Paul; Qu'il *euſt deſiré d'eſtre anathême & ſeparé de* JESUS-CHRIST *pour ſes fréres, qui eſtoient d'un même ſang que luy, ſelon la chair*; c'eſt-à-dire, pour les Juifs. Mais quoique la ſainte Vierge & Elizabeth fuſſent de différentes tribus, le pére ou l'ayeul d'Elizabeth, qui eſtoit de la tribu de Lévi, pouvoit bien avoir épouſé une femme qui eſtoit comme la Vierge de la tribu de Juda, & de la famille de David; puiſqu'il n'eſtoit pas défendu d'épouſer des femmes d'une autre tribu, pourvû qu'elles ne fuſſent pas héritiéres, comme on l'a marqué ailleurs.

Ambroſ. in Luc. lib. 3. init.

Rom. 9. 3.

℣. 38. *Alors Marie luy dit : Voicy la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon voſtre parole. Ainſi l'Ange ſe ſépara d'elle.*

Ces paroles de la ſainte Vierge renferment, ſelon ſaint Ambroiſe, & l'obéïſſance avec laquelle elle ſe ſoumit à l'ordre de Dieu, & le deſir très-ardent qu'elle eut que ce qu'on luy annonçoit fuſt accompli : *Habes obſequium : Vides votum.* Saint Bernard nous repreſente l'ange Gabriel, comme ayant eſté juſques alors dans une ſainte impatience de recevoir de Marie cette réponſe qui devoit eſtre la ſource du ſalut des hommes.

mes. Car c'estoit par cette parole d'une profonde humilité, qui marquoit son consentement & sa parfaite soumission à l'ordre de Dieu, qu'elle devoit concevoir dans elle le Verbe adorable : *Responde citiùs angelo ; imò, per angelum Domino. Responde verbum, & suscipe Verbum.* O heureuse obeïssance ! s'écrie un Ancien ! ô grace ineffable ! ô humble foy, qui a eu la force de faire descendre dans le chaste sein de Marie le Créateur tout-puissant des cieux !

August. de sanct. serm. 18.

C'est le sentiment de toute l'antiquité, que le moment même auquel Marie consentit à l'opération de ce grand mystére en elle, fut celuy de la conception de JESUS-CHRIST. Et Tertullien comparant le premier Adam avec le second, Eve avec Marie, & le serpent avec l'ange Gabriel, dit : Que comme la terre de laquelle le premier Adam fut formé par les mains de Dieu, estoit encore vierge, le second Adam qui est JESUS-CHRIST, fut formé de même dans ce moment de la terre, c'est-à-dire, de la chair d'une vierge, par la vertu toute-puissante du Seigneur. Et Dieu voulut, continuë-t-il, recouvrer son image & sa ressemblance par les mêmes « voyes par lesquelles le démon s'en estoit rendu « le maistre. Car comme une parole estant entrée « dans Eve lorsqu'elle estoit encore vierge, luy « avoit donné la mort, il falloit aussi qu'une parole, mais une parole divine entrast dans Marie « toûjours vierge, pour estre en elle une source « & un principe de vie, afin que le sexe qui avoit « servi pour perdre les hommes, servist de même « pour les sauver. Eve avoit crû au serpent : & « Marie crut à Gabriel. Mais ce qui fut un effet «

Irenæus advers. hæres. l. 1. c. 31. l. 5 c. 19. Tertull. de carn. Chr. c. 2. 17. Athanas. Orat. de sanct. Deipar.

» funeste de la crédulité de l'un, fut effacé par la
» foy salutaire de l'autre. Au-lieu donc que la pa-
» role du démon ne fit concevoir à Eve que les
» douleurs de l'enfantement, & un enfant fratri-
» cide ; la parole du Seigneur fit concevoir à Marie
» celuy qui devoit sauver un jour son propre fré-
» re selon la chair, c'est-à-dire Israël, devenu son
» meurtrier.

» Mais quelle est donc cette humilité si sublime
Bernar. » & si divine, s'écrie saint Bernard, qui ne se laisse
supr. Missus. » point emporter par les honneurs, & à qui la gloi-
hom. 4. » re n'est point un sujet d'élevement ? Marie en-
n. 9. 10. » tend dire qu'elle est choisie pour estre la Mére
» de Dieu : & elle se nomme sa servante. Ce n'est
» pas une grande vertu d'estre humble dans l'ab-
» baissement. Mais c'en est une très-grande & très-
» rare de conserver l'humilité dans les honneurs.
» Il ajoûte : Si l'Eglise trompée peut-estre par quel-
» que apparence de vertu qu'elle voit en moy,
» jette les yeux sur un homme aussi misérable que
» je suis, pour m'élever à quelque petit degré
» d'honneur, Dieu le permettant ainsi à cause de
» mes péchez, ou de ceux des personnes qu'il sou-
» met à ma conduite ; dans l'instant je perds de
» vûë ce que j'ay esté, pour ne me plus regarder
» que selon l'idée avantageuse qu'en ont les hom-
» mes, qui ne voyent pas le fond de mon cœur.
Ibid. » Ecoutons donc, nous tous qui sommes sujets à
n. 11. » cette foiblesse, ce que répondit alors celle qui se
» voyant élevée à la dignité de Mére de Dieu, &
» estant toûjours également humble, dit à l'Ange :
» Qu'elle *estoit la servante du Seigneur : Qu'il me soit fait*, ajoûte-t-elle, *selon vostre parole* ; c'est-
Joan. 1. 1. à-dire, Que *le Verbe* qui *estoit en Dieu au com-*

mencement, se fasse chair de ma chair : *Verbum, quod erat in principio apud Deum, fiat caro de carne mea.*

Qu'on ne dise pas que la sainte Vierge en donnant son consentement pour l'Incarnation du Verbe, n'a rien fait de grand & de difficile, puisqu'il luy estoit si glorieux d'entrer ainsi tout d'un coup dans cette divine alliance. C'est en juger, selon la lumiére de l'homme superbe, qui par luy-même se porte toûjours à ce qu'il y a de plus élevé. Car plus cette dignité de Mére de Dieu qu'on presentoit à Marie, estoit élevée au-dessus de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'univers, plus l'humilité dans laquelle le Seigneur l'avoit affermie, à proportion de cette gloire éminente qu'il luy destinoit, la porta à s'anéantir dans la vûë de sa propre indignité. Ainsi le comble de la gloire de la sainte Vierge a esté, pour parler ainsi, comme la mesure de l'humilité la plus profonde où elle entra pour toûjours. Et il fallut que sa foy & l'obéïssance très-parfaite qu'elle rendoit au Seigneur luy fist une espece de violence pour consentir, estant aussi humble qu'elle estoit, à recevoir cette qualité de Mére de Dieu, lorsqu'elle se regardoit véritablement comme *sa servante*. C'est pourquoy on ne doit pas s'étonner si quelques Saints ont relevé avec tant d'éloges ce consentement qu'elle donna à la fin à l'Ange : O Vierge bienheureuse, s'écrie saint Bernard, pourquoy tardez-vous, pourquoy craignez-vous ? Que vostre humilité prenne enfin une sainte hardiesse, & que vostre modestie se laisse vaincre. Voicy celuy qui est desiré par toutes les nations, qui frappe à vostre porte. Levez- *Ibid. num. 8.*

vous, courez, & ouvrez au Tout-puissant. Si donc les Saints parloient de la sorte, c'est qu'ils connoissoient beaucoup mieux que nous, les effets d'une humilité aussi profonde qu'estoit celle de la sainte Vierge. C'est qu'ils entroient mieux que nous dans les sentimens de la plus humble de toutes les créatures, qui se voyoit élevée en gloire au-dessus de tous les Anges.

Dans le moment que la Vierge eut consenti au mystére de l'Incarnation qui se devoit accomplir en elle, & qui ne pouvoit s'y accomplir sans qu'elle y donnast son consentement, *l'Ange* disparut & *se retira.* Car ces célestes Esprits que le Seigneur établit ses ministres, pour les envoyer quand il luy plaist vers les hommes, ne parlent & n'agissent qu'autant qu'il est nécessaire pour exécuter précisément ses volontez. Il est dit qu'ils *se retirérent* d'avec les hommes, lorsqu'après leur avoir fait entendre les ordres qu'ils leur apportent de la part de Dieu, ils retournent dans le ciel, où la vérité sera durant tous les siécles la nourriture de ces Esprits bienheureux. Car celuy qui remplit toutes choses par l'immensité de son estre, se fait voir d'une maniére plus parfaite dans les cieux des cieux, qu'il a choisis pour en faire à l'égard des Anges & de ses Saints,
Ps. 102. 19. comme le trône de sa gloire : *Dominus in cœlo paravit sedem suam.* Et c'est-là qu'ils luy rendront éternellement les louanges dûës à sa grandeur & à sa grace, selon qu'il nous est repre-
Apoc 19. 4. 6. 7. senté dans les Ecritures.

℣. 39. *Marie estant ensuite partie* de sa maison, *s'en alla en diligence vers les montagnes* de Judée *en une ville de la tribu de Juda.*

C'est un sentiment tout à fait indigne de la sainteté & de la foy de la Vierge, de dire, comme quelques-uns ont fait, qu'elle se hâte d'aller voir Elizabeth, pour connoistre la vérité de ce que l'Ange luy avoit dit touchant sa grossesse miraculeuse. Ainsi ce n'estoit en aucune sorte, dit saint Ambroise, par un defaut de créance, ni par quelque doute qui luy restast dans l'esprit sur ce que l'Ange venoit de luy déclarer, qu'elle témoigna de l'empressement pour aller rendre visite à sa cousine. Mais elle agit en cela par un mouvement du Saint-Esprit, qui la conduisoit intérieurement chez Elizabeth, afin que le Fils de Dieu qui s'estoit déja incarné en elle, sanctifiast par sa presence son Précurseur, qui estoit encore enfermé dans les entrailles de sa mére. Elle y alla par un sentiment de la joye qu'elle eut, de ce qu'il avoit plû à Dieu de lever l'opprobre de la stérilité d'une personne qui luy estoit chére. Enfin la charité la pressa d'aller rendre à la mére du saint Précurseur de JESUS-CHRIST les assistances dont elle pouvoit avoir besoin dans sa grossesse, à cause de ce grand âge où elle estoit. Elle *va* donc *dans les montagnes*, qui estoient celles de la Judée, & qui commençant, selon saint Jérôme, depuis Emmaüs, ou Nicopolis, s'élevoient insensiblement d'un costé jusqu'à la montagne des Oliviers, & d'un autre vers le midi de Jérusalem, jusqu'à la ville d'Hébron. Ce fut-là que la sainte Vierge se hâta d'aller *en une ville de la tribu de Juda*, que l'Evangéliste ne nomme point, & que quelques-uns ont crû estre Hébron même, quoiqu'on ne puisse en rien assurer.

Ambros. in hunc locum.

Hieron. in Dan. c. 10.

Grot. in hunc loc.

Saint Ambroise a crû pouvoir se servir de l'e-

xemple de ce saint empressement de la Vierge à aller voir Elizabeth, pour exhorter les femmes chrestiennes à témoigner une semblable charité aux autres femmes qui sont dans le même estat où Elizabeth se trouvoit alors. Il ne peut assez admirer celle qui estant accoûtumée à demeurer seule dans le secret de sa chambre, ne sçauroit plus maintenant estre retenuë par sa pudeur naturelle, lorsqu'il s'agit de s'acquitter d'un devoir à l'égard de sa parente; & que ni la difficulté des montagnes, ni la longueur du chemin, ne sont point capables de rallentir l'ardeur de sa charité. Il la considére, comme faisant ce voyage en diligence, non seulement par un effet de la tendresse de son affection pour Elizabeth, mais encore par un mouvement de cette piété intérieure, qui la portoit à se retirer du dehors le plus promtement qu'elle pouvoit: *Maria in domo sera, festina in publico.* Car c'est ainsi que les ames saintes, à l'exemple de ce modelle accompli des vierges, estant toûjours prestes à s'acquitter des devoirs de la charité avec Marthe, sont toûjours portées à se renfermer dans le secret, pour se nourrir elles-mêmes de la vérité avec Marie.

℣. 40. 41. *Et estant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elizabeth. Aussi-tost qu'Elizabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluoit, son enfant tressaillit dans son sein, &c.*

La Mére de JESUS-CHRIST prévient la mére de son Précurseur; & oubliant ce qu'elle estoit devenuë par le mystére de l'Incarnation, *elle saluë* la premiére *Elizabeth*, par qui elle eust dû estre saluée elle-même, comme la mére de son

Dieu. Que si, comme dit saint Ambroise, Elizabeth entendit la voix de la Vierge la premiére, son fils sentit le premier la grace que luy apportoit la presence de JESUS-CHRIST. *Le fils tressaillit*, & la mére *fut remplie du Saint-Esprit*. Car la mére n'en fut pas remplie avant le fils; mais le fils en ayant esté rempli, en remplit sa mére : *Non priùs mater repleta, quàm filius. Sed cùm filius esset repletus spiritu sancto, replevit & matrem.*

Il est vray que saint Augustin parlant de l'effet miraculeux du tressaillement de saint Jean-Baptiste dans le ventre de sa mére, dit d'abord que ce mouvement surnaturel se fit en luy par une vertu divine, sans que sa raison & sa volonté y eussent de part : *Hæc exultatio facta est divinitùs in infante, non humanitùs ab infante.* Mais il reconnoist ensuite luy-même, que l'usage de la raison & de la volonté a pû néanmoins estre avancé de telle sorte dans cet enfant par un miracle de la puissance de Dieu, qu'estant encore enfermé dans les entrailles de sa mére, il eust déja & la connoissance & la foy. C'est aussi le sentiment des autres Péres. Saint Irénée témoigne que saint Jean salua le Seigneur, en le connoissant lorsqu'il tressaillit. L'Ecriture semble elle-même le marquer assez clairement par la bouche d'Elizabeth, lorsqu'elle dit dans la suite ; Que *son enfant avoit tressailli de joye dans son sein.* Et l'Ange l'avoit prédit encore plus expressément, en déclarant à Zacharie ; Qu'il *seroit rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mére :* Sur quoy saint Bernard ne craint pas de dire : Que dès ce moment l'Esprit saint remplit ce vase d'élection, & le prépara

August. epist. 57.

Ambros. in hunc locum. Idem. de fid. l. 4. c. 4.

Iren. con. hæres. l. 3. c. 18.

Origen. in Luc. hom. 10.

Tertul. de carn. Chr. c. 21.

Bern. ser. nativit S. Joan. Bapt. nu. 4. 5. v. 15.

à servir comme de flambeau devant JESUS-CHRIST. Car il fut, dit-il, dès lors une lampe ardente, mais cachée encore sous le boisseau jusqu'à ce qu'elle pust estre mise sur le chandelier, afin d'éclairer tous ceux qui estoient dans la maison du Seigneur.

L'Evangile ajoûte, qu'*Elizabeth fut remplie du Saint-Esprit*. Et ce fut, dit saint Augustin, ce divin Esprit qui luy fit connoistre par une révélation intérieure, ce que signifioit ce mouvement surnaturel de son enfant, lorsqu'il *tressaillit* dans son sein au moment que la sainte Vierge la salua; c'est-à-dire, qu'il luy fit comprendre, que celle qui la saluoit estoit la mére de celuy dont son enfant devoit donner la connoissance à tous les Juifs.

August. epist. 57.

℣. 42. 43. 44. *Et élevant sa voix, elle s'écria: Vous estes bénie entre* toutes *les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient ce bonheur, que la mére de mon Seigneur vienne vers moy, &c.*

Elizabeth *éleve sa voix & s'écrie;* parce qu'estant remplie du Saint-Esprit, qui la fit prophétiser dans cet instant, elle ne put contenir sa joye & son humble reconnoissance de la grace toute singuliére qu'elle recevoit, en voyant *la mére de son Seigneur* venir luy rendre visite. Mais que dit-elle dans ce transport de joye? *Vous estes bénie entre toutes les femmes :* ce qui fait bien voir, selon la remarque des Interpretes, que c'estoit le Saint-Esprit qui faisoit parler Elizabeth, puisqu'il luy mit dans la bouche les mêmes paroles dont s'estoit servi l'Archange saint Gabriel, lorsqu'il avoit annoncé à la sainte Vier-

Grot. Mald.

ge le grand mystére de l'Incarnation du Verbe. Car l'Esprit saint connoist son langage, & sçait le faire parler à qui il luy plaist.

Que si au moment qu'Elizabeth a dit à la Vierge, Qu'elle *estoit bénie entre* toutes *les femmes*, elle ajoûte : *Et le fruit de vos entrailles est béni* ; il ne faut pas s'imaginer que la bénédiction qu'on donne à Marie soit la même que celle qui est propre à JESUS-CHRIST. Car la Vierge n'est bénie entre toutes les femmes, que parce que le fruit de ses entrailles est devenu par son union hypostatique avec le Verbe, la source de toutes sortes de bénédictions, & digne d'estre béni par les Anges & par les hommes dans tous les siécles. Ainsi c'est ce Fils unique de Dieu, devenu par son Incarnation le Fils de Marie, qui est le principe de la bénédiction de sa mére.

Elizabeth fut bien éloignée de concevoir quelque jalousie contre la Vierge, en la voyant élevée à cette gloire qui la rendoit mére de son Dieu. Mais elle s'anéantit au contraire en sa presence, & ne songea qu'à la grace qu'elle recevoit elle-même dans cet instant : *D'où me vient*, dit-elle, *un si grand bonheur, que la mére de mon Dieu vienne vers moy ?* Que si elle parle ainsi, dit saint Ambroise, ce n'estoit pas qu'elle ignorast d'où ce bonheur luy venoit. Car elle estoit convaincuë que tout ce qui se passoit estoit un effet de la grace, & un ouvrage du Saint-Esprit, qui portoit la mére de Dieu à saluer la mére du Prophete son précurseur, pour l'avantage de son propre fils. Mais elle parloit ainsi, pour faire connoistre le sentiment qu'elle avoit de cette grace & de son indignité. Lors donc qu'elle dit :

D'où me vient ce bonheur? c'eſt de même, ſelon ſaint Ambroiſe, que ſi elle euſt dit : Par quelle juſtice, par quelles actions, & par quels mérites cela m'eſt-il arrivé ? Je ne vois en tout cecy que miracles, que myſtéres : *Miraculum ſentio, agnoſco myſterium.* Rendant la raiſon qui luy faiſoit dire, que la mére de ſon Seigneur eſtoit venu la trouver, elle ajoûte : Que *ſon enfant avoit treſſailli de joye dans ſon ſein, lorſqu'elle avoit entendu la voix* de la Vierge *qui la ſaluoit.* Mais ce treſſaillement de ſon fils eſtoit-il capable de luy faire diſcerner, que celle qui la ſaluoit eſtoit la mére de Dieu ? Non ſans doute, puiſqu'il ne paroiſt aucun rapport entre ces deux choſes. Mais il eſt viſible que le même eſprit qui fit treſſaillir d'une maniére miraculeuſe le ſaint Précurſeur dans les entrailles de ſa mére, fit connoiſtre auſſi à la mére dans ce même inſtant, comme dit ſaint Auguſtin, que celle qui la ſaluoit eſtoit devenuë la mére de Dieu ; & qu'ainſi dans le temps même que ſa voix frappa les oreilles d'Elizabeth, ſon cœur fut tout pénétré de ce grand myſtére.

Auguſt. epiſt. 57.

℣. 45. *Et vous eſtes bienheureuſe d'avoir crû, parce que ce qui vous a eſté dit de la part du Seigneur ſera accompli.*

Gregor. magn. in Ezechiel. hom. 1.

Saint Grégoire Pape nous fait remarquer, que la mére de ſaint Jean ayant eſté tout d'un coup remplie du Saint-Eſprit, prophétiſa en trois différentes maniéres touchant le paſſé, le preſent & l'avenir. Elle dit, pour ce qui regarde le temps preſent, que celle qui la ſaluoit eſtoit *la mére de ſon Seigneur* ; ce qui ne pouvoit luy eſtre connu que par une lumiére prophétique. Elle décla-

re, pour ce qui estoit du passé, que la Vierge estoit bienheureuse *d'avoir crû.* Car il n'y avoit que la lumiére de l'esprit de Dieu, qui eust pû luy découvrir le mérite de l'humble foy de Marie, qui sans s'arrester à la vûë de *sa bassesse, avoit crû*, par un effet de la grace dont elle estoit pleine, qu'un si grand mystére, tel que l'Ange le luy avoit annoncé, devoit s'opérer en elle. Enfin elle prophétise touchant l'avenir, lorsqu'elle dit à la sainte Vierge, que *tout ce qui luy avoit esté déclaré de la part du Seigneur, seroit accompli;* c'est-à-dire, que le fils qu'elle enfanteroit, porteroit véritablement le nom de JESUS; qu'il seroit grand, & s'appelleroit le Fils du Très-haut; que le Seigneur luy donneroit le trône de David son pére, & qu'il régneroit éternellement sur la maison de Jacob. *Heureuse* donc fut Marie, *d'avoir crû* toutes ces choses, qui pouvoient paroistre si incroyables à une jeune fille toute abysmée dans l'humilité en la presence de Dieu. Mais heureux aussi vous tous, s'écrie saint Am-« broise, qui entendez & qui croyez. Car toute « ame qui croit, & qui a une foy vive, conçoit aussi « & engendre le Verbe de Dieu, & reconnoist « humblement ses œuvres miraculeuses. «

Ambr. in hunc locum.

℣. 46. 47. 48. *Alors Marie dit ces paroles: Mon ame glorifie le Seigneur; & mon esprit est ravi de joye en Dieu mon Sauveur; parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, &c.*

La profonde humilité de la sainte Vierge la porte à répondre par ce cantique si célébre, aux louanges qu'Elizabeth luy donnoit. Elle le fait donc, non en refusant de reconnoistre la qualité si glorieuse qu'elle avoit acquise par le

myſtére de l'Incarnation du Verbe, mais en faiſant remonter juſqu'à Dieu toute la gloire dont elle ſe voyoit comblée. *Mon ame*, dit-elle, *glorifie le Seigneur*, ou pour l'expliquer plus à la lettre, releve ſa grandeur, *magnificat*. Ce n'eſt pas que la voix de l'homme puiſſe rien contribuer à la grandeur de ſon Dieu. Mais le Seigneur eſt en quelque façon, dit ſaint Ambroiſe, *rendu grand* par rapport à nous, ou dans nous. Car l'ame de l'homme eſt l'image de Dieu. Et lorſque cette ame s'exerce dans la piété & dans la juſtice, elle releve dans ſoy la grandeur de l'image de Dieu, à la reſſemblance duquel elle eſt creée. Ainſi en relevant ſa grandeur, elle devient elle-même plus grande par la participation de celuy qui eſt vraiment grand; enſorte qu'elle ſemble exprimer cette divine image par l'éclat de ſes bonnes œuvres, & par une eſpece d'émulation pour la vertu.

Et mon eſprit, ajoûte la ſainte Vierge, *eſt ravi de joye en Dieu mon Sauveur*; c'eſt-à-dire, qu'il n'y avoit aucune partie en elle, ſoit entendement, ſoit mémoire, ſoit volonté, ſoit ce qu'on appelle la partie ſupérieure ou inférieure de l'homme, qui ne fuſt toute pénétrée de reconnoiſſance & de joye, en conſidérant que celuy qui eſtoit ſon *Dieu*, avoit daigné ſe reveſtir de noſtre nature dans ſon ſein, & la combler la premiére de toutes les graces qu'il venoit nous apporter en qualité de *Sauveur*. Ce n'eſt donc pas en elle-même qu'elle ſe réjouit; mais c'eſt *en Dieu ſon Sauveur*, c'eſt-à-dire en Dieu, qu'elle regardoit comme la ſource de ſon ſalut. C'eſt pourquoy elle témoigne, que le ſujet de ſa joye

estoit, *de ce qu'il avoit daigné regarder la bassesse de sa servante :* ce qui est de même que si elle eust dit : Celuy qui est vraiment grand en luy-même, & le principe de toute grandeur, a bien voulu s'abbaisser jusqu'à sa créature. Il *l'a regardée*, toute petite qu'elle est, pour l'élever à une gloire & à un bonheur dont luy seul pouvoit la rendre digne.

C'est encore ce même regard favorable du Seigneur vers les hommes, qui les rend dignes, en leur faisant accomplir sa volonté, de devenir *& les fréres & les sœurs, & les méres de* JESUS-CHRIST. Car *qu'est-ce que l'homme*, par luy-même, ô mon Dieu, s'écrie le Prophete roy, *pour que vous vous souveniez de luy ?* Et *qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous l'honoriez de vostre visite ?* Cependant non seulement vous vous estes souvenu de luy ; non seulement vous l'avez honoré de vostre visite : mais vous l'avez élevé au-dessus de tous les Anges, en la personne de JESUS-CHRIST, par l'union du Verbe avec la nature humaine ; & en la personne de la sainte Vierge, par la gloire qu'elle a euë de devenir selon la chair la mére de vostre Fils. C'est donc là le grand sujet de la joye & de la gloire de Marie, qui envisageant par un esprit prophétique la maniére dont les hommes *releveroient son bonheur dans la suite de tous les siécles*, veut qu'ils ne l'appellent bienheureuse, que parce que le Seigneur avoit regardé la bassesse de sa servante : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Quelques Péres ont néanmoins expliqué de l'humilité de Marie ces paroles : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Mais ce sens paroist plus

Matth. 12. 50.

Ps. 8. 5.

ſpirituel que littéral. Et il eſt plus naturel, que la ſainte Vierge, dans l'étonnement d'une ſi grande grace qu'elle a reçûë, s'abbaiſſe profondément devant la grandeur de Dieu, dans la vûë de ſa petiteſſe.

℣. 49. 50. *Car il a fait de grandes choſes en moy, luy qui eſt tout-puiſſant, & de qui le nom eſt ſaint: Et ſa miſéricorde s'étend de race en race ſur ceux qui le craignent.*

D'où vient qu'elle parle de *la puiſſance* de Dieu dans le myſtére de l'Incarnation, puiſqu'il n'y paroiſt que de l'humiliation & de la foibleſſe? Un Dieu ſe fait homme. Le Tout-puiſſant devient un enfant. Le Fils de Dieu même devient le fils de Marie; & *le Seigneur* reconnoiſt *ſa ſervante* pour *ſa mére*. Qu'y a-t-il en tout cela qui nous marque qu'il eſt tout-puiſſant? Cependant nous pouvons dire que ſa puiſſance a éclatté dans ce myſtére d'une maniére admirable; & que *ce qui*
1. Cor. 1. 25. *a paru en Dieu une foibleſſe*, comme dit ſaint Paul, *a eſté plus fort que* la force *de tous les hommes*. Car il n'y avoit que le Tout-puiſſant qui puſt uſer de moyens ſi rabbaiſſez pour vaincre le Fort armé. Il n'y avoit que le Seigneur & le Dieu de gloire qui puſt choiſir une fille foible & petite ſelon le monde, afin d'accomplir en elle la plus ancienne des prophéties, qui marquoit
Gen. 3. 15. que *la femme briſeroit la teſte du ſerpent*, c'eſt-à-dire, comme l'expliquent les ſaints Péres, celuy qui naiſtroit de la ſainte Vierge. Conſidérons donc avec une profonde reconnoiſſance la vérité de ces paroles de la ſainte Vierge: Que *celuy qui eſt tout puiſſant* a daigné ſe rabbaiſſer juſqu'à une ſimple créature, pour *faire en elle des choſes* vrai-

ment *grandes* & admirables. Car qu'y a-t-il de plus grand, qu'une vierge conçoive un fils sans perdre sa virginité ; qu'une créature devienne la mére de son Créateur ; qu'une fille serve d'instrument à Dieu pour triompher du démon, qui avoit vaincu le plus parfait de tous les hommes ; & qu'enfin le salut des hommes commence par une femme, comme sa perte estoit venuë de la femme ? C'est en cela que Dieu a fait éclatter, non seulement *sa puissance*, mais encore *la sainteté de son nom.* Car rien n'a fait plus paroistre combien Dieu est saint, que de ce qu'après avoir attendu quatre mille ans à expier le péché de l'homme, il a choisi une Vierge pour former en elle la chair virginale & toute pure de celuy qui devoit travailler à ce grand ouvrage de la réconciliation de l'univers, & de la sanctification des hommes.

Mais il a fait éclatter *sa miséricorde* autant que sa sainteté & sa puissance. Il l'a répanduë premiérement sur Marie d'une façon toute singuliére, en la rendant mére de celuy qui devoit oster les péchez du monde ; & ensuite sur tous les hommes, en se faisant la victime de la justice de son Pére pour procurer leur salut. Mais comment se doit entendre ce qu'elle dit : Que cette *miséricorde* de Dieu *s'étend de race en race sur ceux qui le craignent ?* Car si le Seigneur ne répand sa miséricorde que sur ceux qui ont sa crainte, comment tous les hommes que JESUS-CHRIST a trouvez dans l'infidélité en venant au monde, ont-ils pû participer au fruit de sa rédemption, & à cette divine miséricorde ? Pour entendre cette expression du cantique de la Vierge, il faut sa-

voir que l'homme ne peut mériter la miséricorde de Dieu, qui le prévient en luy donnant la lumiére de la foy, & luy inspirant son amour. Mais après qu'il l'a ainsi prévenu par cette premiére miséricorde, il l'oblige à estre fidelle à sa grace ; & à travailler avec elle à se rendre digne du principal fruit de sa divine rédemption, qui est le salut. Or nul ne peut l'espérer que celuy *qui a la crainte de Dieu* ; non une crainte d'esclave, qui craint seulement la peine, mais une crainte d'enfant, qui appréhende d'offenser son pére qu'il aime.

℣. 51. *Il a déployé la force de son bras. Il a dissipé les superbes* qui s'élevoient *dans les pensées de leur cœur.*

On exprime ordinairement la force de l'homme par son bras. C'est pour cela que la Vierge voulant marquer les effets de la toute-puissance de Dieu, dit : Qu'il *a fait éclatter sa puissance par* la force de *son bras.* Mais en quoy ? En ce *qu'il a dissipé les superbes* ; rendant vaines *les pensées de leur cœur.* Cecy peut s'entendre ; selon quelques-uns, du passé, ou selon d'autres, de l'avenir. Et rien n'empêche qu'on ne l'entende également de l'un & de l'autre. Quant au passé, on voit dans l'histoire du peuple de Dieu, combien de fois le Seigneur s'estoit joué de la sotte vanité des pensées des hommes superbes, lorsqu'ils avoient entrepris de s'opposer à ses desseins, &
4. Reg. de détruire sa Religion. Il suffit pour en estre
18. 13. convaincu, de jetter les yeux sur les seuls exemples
19. 1.
35. de Sennachérib, d'Holoferne, & d'Antiochus, dont le premier fut confondu par la priére d'Ezéchias, qui eut la force de faire périr cent quatre-vingt-

vingt-cinq mille hommes des Assyriens en une nuit ; le second fut vaincu par une femme qui eut le courage de luy couper la teste ; & le troisiéme fut tellement humilié dans sa plus grande fureur contre le peuple de Dieu, qu'il périt misérablement, frappé par la divine justice qui rejetta les priéres hypocrites de cet impie.

Quant à l'avenir, on explique ces paroles de la sainte Vierge des Juifs mêmes ; qui estant *remplis d'orgueil*, & ayant fait attacher à une croix le Fils de Dieu, parce qu'il estoit contraire à leurs œuvres, ont mérité *d'estre dispersez* par toute la terre, & de déchoir de la vanité de leurs *superbes pensées* ; qui les portoient à souhaiter de devenir grands sur la terre. Car ils espéroient que le régne du Messie seroit un régne pompeux & accompagné d'éclat : & cette vaine espérance empêcha qu'ils ne se soumissent à l'humble joug de JESUS-CHRIST & de l'Evangile.

Mais on peut entendre encore ces mêmes paroles des nations infidelles, dont le Roy prophete dit : Qu'elles *se sont élevées avec fureur contre* JESUS-CHRIST, & *ont formé de vains projets* pour détruire sa Religion. *Les Rois & les Princes ont conspiré ensemble contre le Seigneur ; & contre son* CHRIST. *Rompons*, disoient-ils, *les chaînes dont ils veulent nous lier, & rejettons leur joug loin de nous.* Mais *celuy qui habite dans les cieux se rira d'eux ; & le Seigneur s'en mocquera.* Ils ont donc esté *renversez dans les superbes pensées de leur cœur* ; comme dit la sainte Vierge ; parce qu'ils n'ont pû accomplir ce qu'ils vouloient. Celuy qu'ils ont persécuté durant plusieurs siécles avec un si grand excès de fureur,

Ps. 2. 1. &c.

August. in Psalm. 2. 1.

a esté enfin établi malgré tous leurs efforts, & reconnu *Roy sur la sainte montagne de Sion*, qui est la figure de l'Eglise. Et ces mêmes *nations sont devenuës l'héritage* du Fils unique de Dieu, qui *a étendu son* divin *empire sur toute la terre.*

℣. 52. *Il a fait descendre les puissans de dessus leur trône, & il a élevé les petits.*

Rien ne fait paroistre davantage la grandeur de Dieu que ce pouvoir souverain qu'il a d'abbaisser les plus puissans, en les dépouillant de leur couronne & de leur empire; & d'élever au contraire les plus petits aux plus hautes dignitez. Il en a donné des exemples dans tous les siécles; mais particuliérement en la personne de Saül, le premier roy d'Israël, qui fut rejetté de Dieu à cause de son orgueil, & de David l'un des ancestres de la sainte Vierge, qui de dernier qu'il estoit de sa famille, fut élevé sur le trône en la place du fils de Saül. La Vierge adore cette souveraine puissance du Seigneur, & dans ses ancestres & dans elle-même, se voyant ainsi élevée tout d'un coup à la gloire si éminente de Mére de Dieu, elle qui se regardoit très-sincérement, comme sa plus petite servante.

℣. 53. *Il a rempli de biens ceux qui estoient affamez; & il a renvoyé vuides ceux qui estoient riches.*

Selon la lettre, cela signifie la même chose que ce que la Vierge a marqué dans le verset précédent, c'est-à-dire, le pouvoir qu'a Dieu de combler de biens ceux qui sont dans l'indigence, & d'appauvrir au contraire ceux qui sont dans les richesses. Or tout cecy a rapport à la presente disposition où se trouvoit la Mére de Dieu, qui

pénétrée de reconnoissance pour tant de graces dont il avoit plû au Seigneur de la combler, ne pouvoit assez admirer cette divine magnificence, avec laquelle *il remplit de biens* tout d'un coup; quand il luy plaist, *ceux qui sont* petits, & comme *affamez* par leur pauvreté; en même-temps qu'il rend pauvres plusieurs de ceux qui se glorifioient dans leurs richesses.

Cette sentence se prend néanmoins aussi en cet autre sens plus spirituel par plusieurs, Dieu se plaist à donner sa grace, & à se donner luy-même, comme la source de tous les biens, à ceux qui en sont comme affamez, par le grand desir qu'ils ont de voir croistre la justice & la piété en eux; ce qui est la même chose que JESUS-CHRIST a exprimée dans l'une des béatitudes, lorsqu'il dit : *Bienheureux ceux qui sont affamez* Matth. *& altérez de la justice; parce qu'ils seront rassa-* 5. 6. *siez*, c'est-à-dire; selon l'expression de la sainte Vierge, *remplis de biens*. Mais *ceux* au contraire *qui sont riches*; c'est-à-dire, qui se regardant comme riches; n'ont point cette *faim & cette soif de la justice* de Dieu, parce qu'ils croyent ne manquer de rien; ceux-là *sont renvoyez vuides* & pauvres; car pour attirer en soy la divine rosée de la grace, il faut que le cœur en soit altéré. Et c'est dans ce même sens que JESUS-CHRIST dit encore : *Qu'il n'est pas venu pour les justes;* Matth. 9. *mais pour les pécheurs*. Car quoique tous les hom- 13. mes fussent pécheurs ayant tous, comme dit saint Rom. 3. Paul, *péché* en Adam, & *qu'ils eussent tous besoin* 23. *de la miséricorde de Dieu*; il n'y avoit néanmoins que ceux qui se reconnoissoient pécheurs, & par conséquent pauvres & dénuez des biens de la

grace, qui fussent dignes d'estre remplis de ces biens, dont tous les autres qui se regardoient comme justes, & par conséquent comme riches méritoient d'estre privez & *renvoyez vuides*. C'étoit à un de ces faux justes que le Fils de Dieu disoit : *Vous dites : Je suis riche & comblé de biens, & je n'ay besoin de rien : & vous ne savez pas que vous estes malheureux & misérable, & pauvre, & aveugle, & nud.*

Apoc. 3. 17.

℣. 54. 55. *Il a pris en sa protection Israël son serviteur, s'estant souvenu de sa miséricorde, selon la promesse qu'il a faite à nos péres, à Abraham, & à sa race pour toûjours.*

Ce que la Vierge dit icy, a rapport & au passé & à l'avenir. Dieu avoit pris en sa protection les Israëlites, lorsqu'il les avoit tirez de la servitude de l'Egypte & de l'esclavage de Pharaon sous lequel ils gémirent si long-temps. Mais il se déclara d'une maniére beaucoup plus avantageuse leur protecteur au temps de l'Incarnation de son Fils; puisqu'il fit naistre ce Fils unique au milieu d'eux, & d'une Vierge de la race de David; & qu'il les rendit les premiers participans des fruits de sa rédemption, & de la grace de l'Evangile. Enfin il leur donnera un jour de nouvelles marques de sa divine protection, lorsque vers la fin des siécles, il amollira leurs cœurs endurcis, & que, selon la créance de l'Eglise, il leur fera reconnoistre JESUS-CHRIST pour le vray Messie, pour leur Sauveur, & pour leur Roy. Or tout cela ou s'est fait dans les temps passez, ou se doit faire dans les siécles à venir, par un effet de la miséricorde de Dieu, & de *la promesse qu'il a faite à Abraham, & à sa race.*

La Vierge dit, que le Seigneur *s'est souvenu de sa miséricorde* & de sa promesse. Car il sembloit en effet, lorsque son peuple gémissoit sous la cruauté des Egyptiens, qu'il eust oublié en quelque sorte la parole qu'il avoit donnée à Abra- *Gen. 17.*
ham, de faire une alliance *éternelle* avec luy & *19.*
avec sa race, & la promesse qu'il luy avoit faite de tirer le peuple qui devoit sortir de luy de l'esclavage où il tomberoit, & de tous les maux qu'il *Ib. 15.*
auroit à souffrir dans un païs étranger. Qui n'eust *13. 14.*
dit aussi que le Seigneur avoit oublié ses anciennes miséricordes, & sa promesse touchant une alliance éternelle avec la race d'Abraham, lorsque près de deux mille ans s'estoient écoulez depuis le temps de cette promesse, jusqu'au temps de l'avenement de celuy qui estant de la race d'Abraham devoit établir cette éternelle alliance, dont toutes les précédentes n'avoient esté que des figures? Et enfin ne pourra-t-on pas dire aussi dans la consommation des siécles, qu'il sembloit avoir oublié entiérement *Israël son serviteur*, lorsqu'il envoyera Elie & Enoch prêcher aux Juifs la pénitence, & les faire entrer dans la foy de la nouvelle alliance, qui est celle de JESUS-CHRIST, le vray Messie, qu'ils auront jusques alors méconnu? Il a donc paru par le passé, & il paroistra encore par l'avenir, que *les promesses du Seigneur*, comme le dit la sainte Vierge, sont *pour toûjours*; qu'il est fidelle dans sa parole; & qu'enfin, comme dit saint Paul, *l'infidélité des* *Rom. 3.*
peuples ne peut anéantir la fidélité de Dieu. Car *3.*
ses dons & sa vocation sont immuables, & il ne *Ib. 11.*
s'en repent point. *29.*

℣. 56. *Marie demeura avec Elizabeth envi-*

ron trois mois ; & elle s'en retourna ensuite *en sa maison.*

La sainte Vierge demeura avec Elizabeth durant trois mois, non seulement pour luy tenir compagnie, dit saint Ambroise, mais encore pour procurer l'avantage du Prophete qu'elle portoit dans ses entrailles. Car si dès son entrée chez Elizabeth, & dès le moment qu'elle l'eut saluée, l'enfant tressaillit de joye, & la mére fut remplie du Saint-Esprit; combien doit-on croire que dans un si long espace de temps Marie ait contribué à l'avancement de ce saint fils d'Elizabeth par sa présence ? Il recevoit donc alors, continuë le même Saint, l'onction des athletes de JESUS-CHRIST, & il estoit préparé avant même que de naistre, aux grands combats qu'il avoit à soûtenir pour la piété : *Amplissimo enim virtus ejus certamini parabatur.*

Ambros. in hunc locum.

L'Evangéliste témoigne que la sainte Vierge *ayant demeuré environ trois mois* avec sa cousine, *s'en retourna en sa maison.* Sur quoy plusieurs Interpretes ont crû qu'elle s'y en retourna avant que sainte Elizabeth fust accouchée ; & ce sentiment semble estre en effet fondé sur le texte même de l'Evangile, puisque saint Luc marque son retour avant que de parler de l'accouchement d'Elizabeth. Mais d'autres jugent au contraire que la sainte Vierge estant venu la trouver dès qu'elle apprit sa grossesse, & ne l'ayant point quittée jusqu'à son accouchement, il n'y a point d'apparence qu'elle l'ait abandonnée dans le temps même qu'elle avoit le plus de besoin de son assistance. Que si on a peine à croire que ce devoir ait convenu à la sainte Vierge, c'est qu'on

ne considére pas assez que celuy qu'elle portoit dans son sein estoit la source même de la pureté, & le véritable soleil de justice, qui consumoit, pour le dire ainsi, par sa presence ce qui pouvoit rester encore des marques du péché dans la naissance de son Précurseur. Ainsi quand saint Luc parle du départ de Marie avant que de rapporter ce qui se passa à l'accouchement d'Elizabeth, il fait ce que tous les saints Evangélistes font très-souvent, lorsque sans garder l'ordre des temps dans plusieurs choses qu'ils racontent, ils les rapportent avant d'autres, quoiqu'elles soient arrivées depuis; afin peut-estre de ne pas rompre la suite de leur discours.

℣. 57. 58. *Cependant le temps auquel Elizabeth devoit accoucher arriva, & elle enfanta un fils. Ses voisins & ses parens ayant appris la grande miséricorde dont le Seigneur avoit usé à son égard, s'en réjouissoient avec elle.*

L'Evangéliste marque exprès, que *le temps de l'accouchement d'Elizabeth fut accompli*, pour faire voir plus clairement la fidélité de la promesse de Dieu, & son pouvoir souverain pour accomplir ce qu'il avoit dit, précisément dans le temps réglé par l'ordre commun de la nature; quoique le fils dont elle estoit devenuë grosse eust esté conçû par une femme stérile, & dans un âge, où selon le cours naturel, il paroissoit impossible qu'elle en eust. Si c'est une grande joye à une femme de mettre au monde son premier fils; & si cette joye est telle, comme l'assûre JESUS-CHRIST même, qu'elle luy fait oublier tous les maux qu'elle a soufferts dans l'enfantement: c'en estoit une sans comparaison plus grande dans *Joan. 16. 21.*

l'ancienne loy, à cause de l'espérance dont les femmes se flattoient alors, de devenir méres du Messie. Mais que peut-on concevoir de celle qu'eut Elizabeth, d'avoir mis au monde par un pur effet de la toute-puissance de Dieu, un fils, qu'un Ange l'avoit assurée devoir estre le précurseur de JESUS-CHRIST, pour marcher devant luy dans l'esprit & dans la vertu d'Elie, & préparer au Seigneur un peuple parfait? Il n'y a donc pas sujet de s'étonner si *ses voisins & ses parens s'en réjouirent avec elle.* Saint Luc appelle *une grande miséricorde du Seigneur*, cette grace qu'il luy avoit faite, de concevoir & d'enfanter un fils malgré sa stérilité & sa vieillesse. Car c'en estoit une, selon l'esprit de l'ancienne loy, de la retirer de l'opprobre de la stérilité. Mais c'en estoit une infiniment plus considérable, de la rendre mére d'un fils destiné pour préparer les voyes au Seigneur, & servir en quelque façon à ouvrir la porte à l'abondante miséricorde qui devoit estre répanduë sur tous les hommes par le mystére de l'Incarnation du Fils de Dieu.

℣. 59. jusqu'au 65. *Et estant venus le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, ils le nommoient Zacharie, du nom de son pére. Mais sa mére prenant la parole, leur dit: Non; mais il sera nommé Jean, &c.*

C'estoit l'ordre que Dieu même avoit donné à Gen. 17. 12. Abraham, en faisant alliance avec luy & avec sa postérité, que tout enfant mâle seroit circoncis le huitiéme jour de sa naissance. Il n'est marqué nulle part qu'on dûst le faire dans la synagogue, quoique les Juifs l'observent presentement. Et il paroist même que saint Jean fut circoncis dans

la maison de son pére ; puisqu'Elizabeth estoit presente à cette cérémonie, elle qui selon la loy, devoit demeurer retirée pendant l'espace de trente-trois jours. Il paroist aussi que c'estoit une coûtume parmy les Juifs, de donner le nom à l'enfant le jour même de sa circoncision, comme c'est l'usage parmy les Chrestiens de nommer l'enfant en même-temps qu'on le baptise. Et cette coûtume estoit peut-estre fondée sur l'exemple de Dieu même, qui changea le nom d'Abram en celuy d'Abraham, le même jour qu'il luy ordonna la circoncision. Mais ce changement de nom pouvoit bien marquer aussi l'empire nouveau que le Seigneur acqueroit sur ceux qui par le signe de la circoncision estoient consacrez à son service. Car il estoit en usage, comme on le peut voir en divers endroits de l'Ecriture, que les Princes changeassent le nom de ceux qu'ils s'estoient assujettis.

Levitic. 12. 4. Gen. 17. 5. 23. 24.

4. Reg. 23. 34. 24. 17.

Ceux dont il est dit : *Qu'ils vinrent* le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, estoient sans doute *les voisins & les parens* dont saint Luc venoit de parler. Car comme la circoncision estoit une cérémonie considérable dans les familles, celle-cy dût l'estre encore plus, à cause de l'extrême joye que la naissance si miraculeuse de saint Jean causa à son pére & à sa mére. Toutes ces personnes ainsi assemblées dans la maison de Zacharie, songeoient à donner au fils le nom du pére. Mais Elizabeth s'y opposa, & déclara avec fermeté que son fils *seroit nommé Jean*. Il est visible que Zacharie estant devenu muet au moment que l'Ange luy eut déclaré la naissance miraculeuse d'un fils, & qu'il refusa d'ajoûter foy à sa parole, il

Ambros. in hunc loc.

ne put pas dire à Elizabeth ce que l'Ange luy avoit prescrit touchant le nom qu'il devoit donner à ce fils. Il est vray qu'il n'estoit pas impossible qu'il l'en informast par écrit. Mais saint Ambroise témoigne, ce qui est très-vraisemblable, que ce fut le Saint-Esprit qui fit luy-même connoistre à Elizabeth ce que l'Ange avoit déclaré à Zacharie. Ainsi s'élevant alors au-dessus & de la chair & du sang, & n'ayant aucun égard aux raisons humaines que ses parens luy representoient, elle fut ferme dans sa foy, pour empêcher qu'on ne luy donnast le nom de son pére, ou de quelqu'autre de ses proches, selon la pratique qui paroissoit estre alors en usage parmy les Juifs ; & elle dit hautement, qu'on ne luy donneroit point d'autre nom que celuy de Jean.

On vit donc alors un saint combat entre la foy d'Elizabeth, qui suivoit le mouvement de l'esprit de Dieu, & le zele de ses proches, qui regardoient comme un devoir de faire porter au fils le nom de son pére. Mais il falloit que cette même contestation donnast lieu à Zacharie de réparer par une preuve éclattante de sa foy, la faute de sa premiére incrédulité. Ainsi, parce qu'il estoit devenu sourd aussi-bien que muet, pour n'avoir pas crû la parole du Seigneur, ses voisins & ses parens *luy firent des signes*, pour luy demander comment il vouloit qu'on nommast son fils. Il déclara sur des tablettes, exprimant avec ses mains, dit Tertullien, ce qu'il pensoit, & prononçant le nom de son fils, non de sa bouche, qui estoit muette, mais avec un poinçon dont il grava sur la cire, selon l'usage de ces anciens temps, ce que sa voix même n'auroit pas pû dé-

clarer d'une maniére si éclattante : *Manibus suis à corde dictat, & nomen filii sine ore pronuntiat : loquitur in stylo, auditur in cera manus omni sono clarior.* Il écrivit donc sur des tablettes, qui estoient de cire, selon Tertullien, ces paroles : *Jean est son nom ;* c'est-à-dire, comme l'explique saint Ambroise : Ce n'est pas moy qui le nomme ainsi, & je déclare seulement le nom qui luy a esté donné d'enhaut. *Tertull. De idolatr. c. 23.*

Cette déclaration de Zacharie, conforme à celle d'Elizabeth, *remplit d'admiration* & d'étonnement *tous* ceux qui estoient presens ; parce qu'ils ne savoient pas tout ce qui s'estoit passé auparavant entre l'Ange & Zacharie, & que Dieu ne leur avoit pas révélé, comme à sainte Elizabeth, tout ce mystére de la naissance du saint précurseur de JESUS-CHRIST. Mais ce qui put augmenter beaucoup leur étonnement, fut que dans l'instant que Zacharie eut rendu gloire au Seigneur, en luy donnant cette preuve de sa foy & de sa soumission, *sa langue fut desliée, & il parla pour bénir Dieu.* On l'avoit bien vû neuf mois auparavant sortir du temple muet & sourd ; & le peuple s'estoit persuadé qu'il avoit eu une vision. Mais il n'en connoissoit point la cause. Et on le voit maintenant recouvrer l'usage de sa langue, au moment qu'il a écrit sur des tablettes le nom de l'enfant miraculeux qui luy estoit né, & un nom inconnu à tous ceux de sa famille. Ils furent donc dans un grand étonnement, & ce qu'ils voyoient alors leur donna sujet de croire, comme on le verra ensuite, que le Seigneur avoit quelques grands desseins sur cet enfant.

Saint Ambroise considérant ce double miracle

qui se fit en la personne de Zacharie, que son incrédulité rendit muet, & à qui sa foy deslia ensuite la langue, nous exhorte à croire aussi avec une ferme foy, afin que nous parlions, comme il a fait, pour la gloire du Seigneur. *Car on croit du*
Rom. 10. 10. *cœur pour estre justifié*, dit l'Apostre; *& on confesse de la bouche pour estre sauvé.* Ainsi croyons les
Ambros. in hunc loc. mystéres, dit ce grand Saint, par une foy vive & non chancelante. Croyons-les comme Zacharie les a crûs, en obeïssant à ce que Dieu nous commande. Nous aurons alors le bonheur de nous voir guéris de la surdité intérieure que nôtre infidélité nous avoit causée; & nostre langue estant desliée par nostre foy, nostre bouche s'ouvrira pour *parler*, non le langage du vieil homme, non le langage du monde, mais celuy de l'homme nouveau, pour *bénir Dieu* à l'exemple de Zacharie, & pour donner à sa grace les justes louanges qui luy sont dûës.

℣. 65. 66. Tous ceux qui demeuroient dans les lieux voisins furent saisis de crainte: le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le païs des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les entendirent, les conservérent dans leur cœur, &c.

Il sembloit que le saint Evangéliste dûst plutost parler de joye que de crainte. Cependant il est marqué, que *la crainte saisit tous ceux qui estoient*
Grotius. Maldon. *dans les lieux voisins.* Mais cette crainte n'estoit autre chose qu'une certaine impression de religion & de respect, que firent en eux tant de choses surprenantes, qui leur donnérent, comme on l'a dit, de grandes idées touchant cet enfant. Aussi ils ne les écoutérent pas, comme en passant, mais *ils les mirent*, comme en dépost au

fond *de leur cœur*; c'est-à-dire, qu'ils y firent une profonde réflexion, en jugeant par toutes les circonstances qui avoient accompagné la naissance de saint Jean, qu'il seroit à l'avenir comme quelque grand Prophete. *Quel pensez-vous*, se disoient-ils, *que sera un jour cet enfant?* Et saint Luc rend aussi-tost la raison de ce grand étonnement des Juifs, lorsqu'il ajoûte: *Car la main du Seigneur estoit avec luy*; c'est-à-dire, qu'il parut visiblement par tant de signes miraculeux de la puissance de Dieu, qu'il estoit avec cet enfant, pour le prendre en sa divine protection, pour le remplir de sa grace & de son esprit, & pour se servir un jour de luy, afin d'accomplir de grandes choses par son ministére.

℣. 67. 68. *Et son pére Zacharie ayant esté rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant: Béni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité & racheté son peuple.*

C'est par un effet de la grande bonté de Dieu, *Ambrof. in hunc locum.* que Zacharie, qui avoit esté rendu muet à cause de son incrédulité, reçoit maintenant en récompense de sa foy, le don même de *prophétie*, & recouvre l'usage de sa langue. Que nul donc, dit S. Ambroise, ne tombe dans la défiance. Que le souvenir de ses anciens crimes ne luy oste point l'espérance de recevoir les dons du Seigneur. La miséricorde du Tout-puissant est plus grande que l'indignité de l'homme. Et celuy qui est nostre pére est toûjours prest de changer les arrests de sa justice, au moment que nous changeons de conduite, & que nous nous corrigeons: *Novit mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum.* Il est dit, que Zacharie *fut rempli du Saint-Esprit*, *v. 6.*

& qu'il prophétisa. Il estoit *juste* dès auparavant ; selon l'Evangile ; mais il n'est point dit jusques icy, qu'il fust rempli du Saint-Esprit. Car, quoiqu'il n'eust pas esté *juste devant Dieu*, s'il n'eust eu le Saint-Esprit au-dedans de soy ; il ne l'avoit pas néanmoins encore reçû en la maniére qu'il le
v. 41. reçoit maintenant, & qu'Elizabeth l'avoit reçû elle-même lorsque la Vierge la salua. Il est donc rempli dans cet instant de l'esprit de prophétie, qui est l'esprit du Seigneur, & il parle à l'heure même d'une maniére prophétique, dans ce cantique si célébre que l'Eglise met tous les jours dans la bouche de ses ministres. Ainsi on doit regarder les paroles de Zacharie, non pas comme les paroles d'un homme ordinaire, mais comme celles d'un Prophete qui parle par l'esprit de Dieu.

Rom. 3. 29. Il appelle le Seigneur *le Dieu d'Israël.* Mais *Dieu n'est-il*, dit saint Paul, *que le Dieu des Juifs? Et ne l'est-il pas aussi des Gentils? Ouy certes, il l'est aussi des Gentils. Car il n'y a qu'un seul Dieu qui justifie par la même foy les incirconcis & les circoncis.* Pourquoy donc le saint Prestre Zacharie, en *benissant le Seigneur*, le nomme-t-il plus particuliérement, *le Dieu d'Israël ?* C'est qu'il n'estoit adoré que parmy ce peuple ; toutes les autres nations estant plongées dans les ténébres de l'idolatrie. Ainsi Zacharie, en disant *le Dieu d'Israël*, marquoit que c'estoit le Dieu véritable. Et il le nommoit ainsi, pour le distinguer de tous
Genes. 17. 7. Exod. 19. 5. les faux-dieux des infidelles. Car le Seigneur avoit fait anciennement alliance avec ce peuple, tant en la personne d'Abraham leur pére, que de ses enfans du temps de Moïse ; & Israël estoit regardé véritablement comme le peuple de Dieu.

Ce ſaint Preſtre *bénit* donc *le Seigneur* par un eſprit prophétique, qui luy fit connoiſtre auſſi-bien qu'à Elizabeth, que le temps de l'avenement du Meſſie eſtoit arrivé, du vray Sauveur de ſa nation, attendu depuis tant de ſiécles par Iſraël: *Béni ſoit*, dit-il, *le Seigneur, le Dieu d'Iſraël; de ce qu'il a viſité & racheté ſon peuple.* Il parle viſiblement de l'Incarnation, par laquelle le Fils de Dieu venoit *viſiter* en perſonne tous les hommes, mais particuliérement Iſraël, puiſqu'il s'incarna au milieu d'eux, & que la grace de l'Incarnation les regardoit avant tous les autres, eux à qui toutes les promeſſes avoient eſté faites, & qui n'en furent exclus que par le refus qu'ils firent eux-mêmes de prendre part à la grace qu'on leur preſentoit. Il eſt dit auſſi, que le Seigneur *l'a racheté:* ce n'eſt pas que les autres peuples ne l'ayent eſté par ſon Incarnation & par ſa mort; mais c'eſt que ce peuple a reçû les prémices du ſalut & de la *rédemption* de JESUS-CHRIST. Car l'Egliſe a pris ſa naiſſance au milieu d'eux, & les Apoſtres qui ont eſté les *colonnes de l'Egliſe*, faiſoient partie d'Iſraël.

On eſt peut-eſtre ſurpris, de ce que cet homme prophétique parle des choſes futures comme ſi elles eſtoient déja paſſées. Mais ce langage eſt ordinaire aux Prophetes, à qui l'avenir eſt déja preſent par un effet de la lumiére de l'eſprit de Dieu qui les éclaire. Et d'ailleurs il eſtoit vray en un ſens, que le Seigneur *avoit racheté ſon peuple*, en ce qu'il avoit envoyé dans le monde ſon rédempteur; & que l'Incarnation de ſon Fils eſtoit déja le commencement de ſa rédemption & de ſon ſalut.

℣. 69. 70. 71. *De ce qu'il nous a ſuſcité un puiſſant Sauveur dans la maiſon de ſon ſerviteur David, ſelon qu'il avoit promis par la bouche de ſes ſaints Prophetes, qui ont eſté dans tous les ſiécles paſſez, de nous délivrer, &c.*

L'expreſſion littérale du Texte ſacré porte: *Il a élevé en noſtre faveur la corne du ſalut dans la maiſon de David, &c.* & elle enferme un grand ſens qu'il eſt néceſſaire de développer. *La corne* dans le taureau & dans d'autres animaux fait toute leur force, pour attaquer, & pour ſe défendre. C'eſt pourquoy il eſt ordinaire dans les Ecritures de marquer la force par cette expreſſion figurée de la corne. Et par une ſuite de cette même figure, elles expriment aſſez ſouvent par ce mot de *corne*, la puiſſance des royaumes & des empires. Il ſeroit aiſé de rapporter beaucoup d'exemples de ces ſortes d'expreſſions figurées des livres ſaints. Moïſe en donnant ſa bénédiction aux différentes tribus d'Iſraël avant ſa
Deuter. mort, dit d'Ephraïm & de Manaſſé, que leurs
33. 17. cornes ſeroient comme celles du rhinocérot, & qu'avec ces cornes ils renverſeroient & diſſiperoient les nations. Dieu voulant faire connoiſtre
Zachar. à un de ſes ſaints Prophetes, qu'il puniroit les
1. 18. *&c.* nations qui avoient affligé ſon peuple & ſa ville de Jéruſalem, leur repreſente ces peuples, ſous la figure de quatre cornes qui avoient comme enlevé en l'air Juda & Iſraël, & qui les avoient diſperſez après s'en eſtre jouez, comme un taureau qui enleve un homme avec ſes cornes, &
Daniel. qui le jette par terre. On voit ailleurs, que le
8. 21. ſaint ange Gabriel expliquant à un Prophete une viſion myſtérieuſe que Dieu luy faiſoit repreſen-

ter,

ter, luy déclara qu'une grande corne qu'il voyoit entre les deux yeux d'un animal, luy marquoit figurément la puissance du grand Alexandre roy des Grecs. Et dans le même Prophete, les Rois *Ib. 7. 24.* qui ont possédé l'empire des Chaldéens luy furent representez sous la figure de dix cornes.

Mais pour dire quelque chose qui ait plus particuliérement rapport au régne spirituel de Jesus-Christ; Anne mére de Samuel, chantant à *1. Reg. 2. 10.* la gloire du Seigneur, un cantique d'action de graces, dans le temps qu'elle luy offrit ce fils qu'elle avoit eu par miracle, nonobstant sa stérilité, dit entre autres choses par un esprit prophétique: Que *le Seigneur jugeroit toute la terre, & qu'il donneroit l'empire à son Roy, & éleveroit la corne*, ou la puissance *de son* Christ. Enfin David, ce Roy si chéri de Dieu, ce Prophete si éclairé dans tout ce qui regardoit l'établissement du régne futur du Messie qui devoit naistre de sa race, selon la chair, parlant de Sion ou de Jéru- *Ps. 131. 14. 18.* salem, que le Seigneur avoit choisie pour sa demeure, déclare prophétiquement dans les mêmes termes qu'Anne & que le Prestre Zacharie: Que *c'estoit-là* que le Seigneur *éleveroit la corne du roy David*; c'est-à-dire, qu'il rétabliroit dans Jérusalem, quoique d'une maniére toute spirituelle, le sceptre & le régne de David, en la personne de Jesus-Christ, dont il fut non seulement l'un des ayeux, selon sa naissance temporelle, mais encore une excellente figure, par la patience si admirable avec laquelle il souffrit toutes les persécutions du roy Saül, sans que jamais il ait pensé à se venger de ses injustices, quoiqu'il s'en fust presenté diverses occasions.

C'eſt donc à ces prophéties touchant JESUS-CHRIST, que Zacharie fait alluſion, lorſqu'il rend graces à Dieu de ce qu'il voyoit accompli ce que l'Eſprit ſaint avoit prédit par la bouche de *tous ſes ſaints Prophetes des ſiécles paſſez*, touchant l'établiſſement du régne d'un *puiſſant Sauveur d'Iſraël, dans la maiſon de David ſon ſerviteur.* Car il faut bien ſe ſouvenir de ce que le Fils de Dieu déclare luy-même en parlant aux

Joan. 5. 46. Juifs: Que *c'eſtoit de luy que Moïſe avoit écrit*; c'eſt-à-dire, comme l'expliquent les ſaints Péres, que les écrits de Moïſe ſe rapportoient tous à

Luc. 24. 27. JESUS-CHRIST. Et il eſt marqué encore ailleurs; Que commençant par Moïſe, & continuant par tous les Prophetes, il expliqua à quelques-uns de ſes diſciples, après ſa réſurrection, ce qui eſtoit dit de luy dans toutes les Ecritures. Ainſi tous les ſaints Prophetes, *dans tous les ſiécles précedens*, avoient eſté les organes du Seigneur, pour prédire en différentes maniéres le régne du Fils de Dieu pour le ſalut de ſon peuple. Et le Seigneur ayant déclaré au roy David;

2. Reg. 7. 12. 13. Que ce ſeroit de ſa race qu'il naiſtroit; ce ſaint Roy l'avoit enſuite prédit luy-même, comme on l'a marqué auparavant par ces paroles: *Illuc producam cornu David, paravi lucernam Chriſto meo.*

Mais de quelle eſpece de *ſalut*, & de quelle ſorte *d'ennemis* entend parler Zacharie, lorſqu'il dit: Que ce Sauveur *les délivreroit de leurs ennemis, & des mains de ceux qui les haïſſoient?* Selon l'eſprit charnel de la plus grande partie des Juifs, il euſt ſemblé qu'on devoit n'entendre par là que les Romains qui les tenoient ſous

leur joug, & les autres peuples voisins de la Judée, de qui ils estoient haïs. Car c'estoient-là les seuls ennemis qu'ils croyoient avoir; & à l'exception d'un petit nombre de véritables Israëlites, qui estoient les dignes enfans d'Abraham, & les héritiers de sa foy, tous les autres Juifs ne songeoient point aux ennemis de leurs ames, & à *ceux qui les haïssoient* pour les perdre éternellement. Mais souvenons-nous que celuy qui parle dans ce cantique, *estoit juste*, non pas simplement d'une justice extérieure & judaïque, mais *devant Dieu*; c'est-à-dire, d'une justice intérieure & véritable. Et souvenons-nous aussi qu'il parle en ce lieu, estant rempli du Saint-Esprit, & de l'esprit de prophétie, qui envisageoit, non pas les choses presentes, ni les choses temporelles, mais les biens de la vie future. Ainsi *le salut* dont il est parlé icy, est un salut tout spirituel; ces ennemis sont des ennemis spirituels; ce sont ceux que saint Paul appelle *les esprits de malice, les principautez & les puissances, les princes du monde, c'est-à-dire, des ténèbres de ce siècle*. Et Dieu n'envoyoit ce *puissant Sauveur* à son peuple, que pour *l'arracher*, selon l'expression du même Apostre, *de la puissance de ces ténèbres, & le transférer dans le royaume de son Fils bien-aimé*. Car *c'est luy*, comme il dit encore, *qui nous a rachetez, en nous méritant par son sang la rémission de nos péchez*. Et c'est ainsi qu'il *a délivré* véritablement son peuple *de ceux qui le haïssoient*. Car celuy qui est un véritable Israëlite, ne connoist point d'autres ennemis que ceux qui le sont de son salut. Et il ne croit point que d'autres le haïssent, que ceux qui ont

Ephes. 6. 12.

Coloss. 1. 13. 14.

de la haine pour son ame, & qui s'efforcent de la priver de l'amour de Dieu.

℣. 72. jusqu'au 76. *Pour exercer sa miséricorde envers nos péres, & se souvenir de son alliance sainte; selon qu'il a juré à Abraham nostre pére, qu'il nous feroit* cette grace, *qu'estant délivrez des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte, &c.*

C'est-à-dire, Que Dieu avoit suscité un puissant Sauveur à Israël, pour faire éclatter sa divine miséricorde envers leurs péres, en accomplissant la promesse qu'il leur avoit faite, d'envoyer un libérateur à leur race, & en faisant recueillir aux enfans de ces Patriarches les fruits du salut, qu'il devoit leur procurer par le Messie, selon qu'il le promettoit depuis tant de siécles. Car les
Act. 15. 11. Péres ont esté, comme dit saint Pierre, aussi-bien que leurs enfans, sauvez par la grace du Seigneur JESUS: *Per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum & illi.* Et c'est ainsi qu'il *s'est souvenu de l'alliance sainte* qu'il
Levitic. 26. 42. luy avoit plû d'établir avec Jacob, avec Isaac, & Abraham; & sur tout, *du serment qu'il avoit fait* à Abraham même. Car quand ce saint Patriar-
Genes. 22. 16. 17. 18. che luy eut obéï, jusqu'à vouloir immoler son fils unique, le Seigneur jura par soy-même, & luy dit: Que *toutes les nations de la terre seroient bénies en sa race*, c'est-à-dire, en JESUS-CHRIST
Act. 3. 24. *&c.* descendu de luy selon la chair. Aussi saint Pierre prêchant aux Juifs, & leur faisant voir, comme Zacharie, que *tous les Prophetes avoient prédit ce qu'ils voyoient accompli en leurs jours*, ajoûte, ce qui sert à expliquer les paroles de ce saint Prestre: Vous estes, dit-il, *enfans des Prophetes, & de*

l'alliance que Dieu avoit faite avec nos péres, en disant à Abraham: Toutes les nations de la terre seront bénies en vostre race. C'est pour vous premiérement que Dieu a suscité son Fils; & il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.

Dieu avoit promis à Abraham, de rendre sa race maistresse des villes de ses ennemis: *Possidebit semen tuum portas inimicorum suorum.* Et cela pouvoit s'entendre, selon le premier sens littéral, des victoires qu'il fit remporter aux Israëlites sous la conduite de Moïse & de Josué, contre les Chananéens, lorsqu'il les rendit effectivement maistres de leurs villes & de leur païs. Mais il est très-naturel de l'entendre aussi, selon l'explication de Zacharie, de la grace, par laquelle ceux qui sont la vraye race d'Abraham & les enfans de la foy, *sont délivrez de la puissance des* démons *leurs* vrais *ennemis.* Et l'on peut dire des Apostres & des hommes apostoliques qui les ont suivis, qu'*ils sont devenus*, selon la promesse du Seigneur, *les maistres des villes de leurs ennemis*; puisqu'ils leur ont enlevé tant de dépouilles & tant de peuples, qui d'esclaves du démon, se sont consacrez au service de JESUS-CHRIST.

Genes. 22. 17.

Mais on a peine à comprendre, comment Zacharie dit icy: Qu'estant délivrez de leurs ennemis, ils devoient *servir le Seigneur sans crainte.* Car dira-t-on que les Apostres, & tous les fidelles des premiers siécles se soient vûs dans la liberté de servir Dieu sans rien craindre; eux contre qui tous les peuples de la terre se soulevérent, & qui eurent à soustenir tant de combats pour l'établissement de l'Eglise, qui ne devoit estre

affermié que par le sang de tant de Martyrs ? Dira-t-on encore que depuis la fin des persécutions des infidelles, les Chrestiens soient en estat tant qu'ils vivent dans la corruption de ce corps mortel, de pouvoir *servir le Seigneur sans crainte* ; eux à qui l'Apostre ordonne de *travailler à leur salut avec crainte & tremblement* ; eux à qui il represente la guerre continuelle où un Chrestien est exposé par son estat, comme une guerre redoutable, *parce qu'il n'a pas à combattre contre des hommes de chair & de sang, mais contre les princes du monde, contre les puissances des ténèbres, & les esprits de malice répandus en l'air ?* Cependant il est véritable de dire, que le Fils de Dieu en s'incarnant est venu pour nous délivrer de la crainte de nos ennemis. C'est à quoy il nous exhorte luy-même lorsqu'il nous dit : *Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plû à vostre Pére de vous donner son royaume.* Et c'est ce choix tout gratuit de sa bonté envers nous, qui doit estre tout le fondement de l'espérance très-ferme que nous avons. Il veut donc que nous soyons *pleins de confiance*, non en nous-mêmes, mais en luy, *parce qu'il a vaincu le monde.*

Philipp. 2. 12. Ephes. 6. 11. &c. Luc. 12. 32. Joan. 16. 33.

Ainsi quoique les Apostres & tous les premiers fidelles fussent tous les jours exposez aux persécutions & au martyre, ils vivoient en quelque façon sans crainte, parce qu'ils mettoient toute leur confiance en JESUS-CHRIST, dont la charité régnoit si parfaitement dans leur cœur, & pour la gloire duquel ils avoient une extrême joye de souffrir la mort. Depuis la paix de l'Eglise, quoique la vie d'un Chrestien soit un combat continuel contre le monde, contre le démon,

& contre la chair, & qu'il ſoit par conſéquent obligé de vivre dans la crainte, en conſidérant ſa propre foibleſſe ; il a néanmoins la conſolation de trouver en JESUS-CHRIST une aſſeurance toute divine, *en ſe fortifiant*, comme dit ſaint Paul, *dans le Seigneur, & en ſa vertu toute-puiſſante.* Ephef. 6. 10.

Mais diſons de plus, ſelon un des ſens de ces paroles de Zacharie, également beau, ſimple & littéral, que le temps de l'ancienne loy eſtoit le temps de *la crainte* ; parce que les Juifs eſtoient, comme des eſclaves, retenus ſous le joug de diverſes ordonnances, qu'ils ne pouvoient point porter, l'eſprit qui les animoit eſtant un eſprit de crainte & de ſervitude, qui ne fait point pratiquer la loy avec cet attrait intérieur, capable de la rendre douce à l'homme. Or le Fils de Dieu s'eſtant incarné pour nous ſauver, venoit bannir de nos cœurs cette *crainte* lâche & ſervile, qui ne fait que des eſclaves, & y établir ſon amour, qui fait les enfans de Dieu. Il venoit, *afin que nous le ſerviſſions dans la ſainteté & dans la juſtice, en ſa preſence tous les jours de noſtre vie* ; c'eſt-à-dire, *en eſprit & en vérité* ; & ſelon ſaint Paul, *dans une juſtice & une ſainteté*, qui ne ſoit pas ſeulement judaïque & extérieure, mais *véritable*, & du cœur. Joan. 4. 23. Ephef. 4. 24. Car telle eſt celle que Dieu nous demande, luy qui eſt eſprit & vérité. Il ne veut pas un culte paſſager & interrompu, comme eſtoit ſouvent celuy des Juifs, qui n'eſtoient point fermes dans ſon ſervice, mais une conſécration perpétuelle de nous-mêmes pendant *tous les jours de noſtre vie*. Car c'eſt pour cela que le Fils de Dieu a paru au milieu de nous, voulant

1. Cor. 3. 16. nous apprendre à devenir véritablement les temples du Saint-Esprit, des temples saints & inviolables, des temples dignes de *la sainteté* & *de la justice* de celuy qui veut bien y habiter.

℣. 76. jusqu'au 80. *Et vous, petit enfant, vous serez appellé le Prophete du Très-haut ; car vous marcherez devant la face du Seigneur pour luy préparer ses voyes ; pour donner à son peuple la connoissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchez, &c.*

C'est icy une apostrophe que fait Zacharie, lorsqu'ayant parlé du Seigneur, il s'adresse tout d'un coup à son *Prophete* ; & qu'après avoir representé le bien général qui regardoit tous les hommes, il raconte maintenant les graces qui luy estoient particuliéres ; de peur de paroistre ingrat à son bienfacteur, s'il les passoit sous silence. Ambr. in hunc loc. Quelques-uns, dit saint Ambroise, pourront traiter d'un excès & d'une espece de saillie contre la raison, d'adresser ainsi sa parole à un enfant de huit jours. Mais si nous faisons, ajoûte-t-il, une sérieuse attention sur les choses, nous concevrons aisément que celuy qui avant que de naistre entendit la voix de Marie qui saluoit Elizabeth, put bien entendre la voix de son pére, après qu'il fut né. Et Zacharie n'ignoroit pas qu'un Prophete, comme son fils, avoit des oreilles que le Saint-Esprit ouvroit quand il luy plaisoit, sans attendre que le temps & l'âge les ouvrist comme celles des autres hommes. Mais quand même il seroit vray, selon que quelques Anciens l'ont crû, que cet enfant ne put point alors entendre ce que luy disoit son pére, c'est une figure très-vive & fort ordinaire dans les

Ecritures, d'apostropher jusqu'à des choses inanimées ; & cette maniére d'exprimer ce que l'on veut dire, a une beauté & une force admirable ; comme lorsqu'un Prophete voulant marquer le lieu de la naissance du Messie, l'apostrophe en luy disant : ***Et toy, Bethléem, quoique tu sois si petite entre toutes les villes de Juda, il sortira néanmoins de toy celuy qui doit estre le dominateur en Israël.*** Mich. 5. 2.

C'est ainsi que Zacharie s'adressant presentement à son fils luy dit : ***Et toy***, qui n'es encore qu'un ***petit enfant, tu seras appellé*** par excellence, ***le Prophete du Très-haut***, c'est-à-dire, de JESUS-CHRIST, qui dans sa nature divine est égal & consubstantiel à son Pére. Car ta fonction sera de ***marcher devant la face du Seigneur***, present réellement avec nous dans la chair dont il a daigné se revestir ; & de ***préparer ses voyes***, exhortant son peuple à la pénitence, & ***luy donnant la connoissance du salut pour la rémission de leurs péchez*** ; ce qui signifie qu'il leur donneroit la connoissance de JESUS-CHRIST le vray Sauveur, & leur montreroit ***l'agneau de Dieu qui oste le péché du monde.*** Car saint Jean ne pouvoit pas par luy-même remettre les péchez des hommes. Mais il travailla pour les préparer à en recevoir la rémission, lorsqu'estant si révéré de tout Israël, il se servit de la créance que les peuples avoient en luy pour les conduire à JESUS-CHRIST, & qu'il témoignoit publiquement estre indigne de deslier même les cordons de ses souliez. Joan. 1. 29.

Zacharie déclare aussi-tost après quelle fut la cause de cette rémission des péchez, lorsqu'il

ajoûte : *Par les entrailles de la miséricorde de nostre Dieu ;* c'est-à-dire, que ce fut un pur effet de sa grande charité & de sa compassion pour les pécheurs, & non pas d'aucun mérite des hommes ; car ils *avoient tous péché*, comme dit saint Paul, & ils *avoient tous besoin de sa gloire*. Ce fut donc cette infinie miséricorde de Dieu, qui porta celuy qui est appellé *le soleil levant & le soleil de justice*, *à nous visiter d'enhaut*, lorsqu'il descendit, pour parler ainsi, de la droite de son Pére, afin de s'unir à nous, & de demeurer au milieu de nous, selon la signification du nom *d'Emmanuel*, qui luy a esté donné par les Prophetes.

Rom. 3. 23.

Malach. 4. 2.

Mais pourquoy ce divin soleil s'est-il levé & nous a-t-il visitez ? C'a esté *pour éclairer ceux qui estoient assis dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort*. Car les ténébres de l'ignorance & du péché couvroient toute la face de la terre, lorsque celuy qui est *la splendeur de la gloire* de son Pére, comme l'appelle saint Paul, *s'est levé d'enhaut*, par le mystére de son Incarnation. Et les hommes *estoient assis dans cette ombre de la mort* ; parce qu'estant tout à fait privez de l'amour de Dieu, ils vivoient dans l'oubli de leur salut, & se reposoient, pour le dire ainsi, dans l'estat mortel où le péché les avoit réduits, qui n'estoit encore que comme *l'ombre d'une* autre *mort* plus redoutable, qui est la mort éternelle. Au milieu de ces ténébres ils avoient besoin de la lumiére de ce soleil, c'est-à-dire, de la vérité de l'Evangile, pour connoistre *le chemin qui mene à la paix*, & pour y marcher. Ce sejour de paix est proprement la Jérusalem celeste, où l'on ne peut arriver qu'à la faveur de la lumiére de la vérité que

Hebr. 1. 3.

Gregor. Magn. Moral. l.4. c.17.

le soleil de justice a fait luire sur nous, en nous visitant par son Incarnation, & nous découvrant les grands mystéres de la loy nouvelle.

Mais il y a encore une *paix* où nous devons tendre dès cette vie par tous nos efforts, & par une sainte violence sur nous-mêmes. C'est celle qui rend nostre cœur soumis à Dieu par une humble dépendance de ses volontez, & nostre corps soumis à nostre ame par une sainte mortification de nos membres. Et il a fallu pour cela que le Fils de Dieu *nous ait visitez d'enhaut par un effet de son* ineffable *miséricorde*, en venant luy-même nous tracer *la voye* pour arriver à cette paix, en nous l'ouvrant par son propre exemple, & en y marchant le premier. Car c'est seulement en suivant l'exemple du Fils de Dieu incarné qu'on peut espérer de l'obtenir; puisqu'il est luy-même *& la voye, & la vérité, & la vie.* *Joan.* 14. 6.

℣. 80. *Or l'enfant croissoit & se fortifioit dans l'esprit, & il demeuroit dans les deserts jusqu'au jour qu'il devoit paroistre devant le peuple d'Israël.*

Saint Luc se contente de dire en deux mots tout ce qui regarde le temps depuis la naissance de saint Jean, jusqu'à celuy de sa prédication; c'est-à-dire, l'espace de trente années. *Il crut* donc *de corps & d'esprit*; c'est-à-dire, qu'à mesure qu'il croissoit en âge, il croissoit aussi en sagesse & en piété, estant fortifié de plus en plus par l'esprit de Dieu, qui le préparoit tous les jours par de nouvelles lumiéres qu'il répandoit dans *son esprit*, & par une plus grande charité dont il embrasoit son cœur, à luy servir de précurseur dans le grand ouvrage de la réparation

de l'univers, tout plongé dans le péché. Or il le perfectionna de la sorte en le conduisant dans la solitude, où il nous promet de parler à nostre cœur. Car il est marqué, *qu'il demeura dans les deserts jusques au jour qu'il parut devant Israël*; c'est-à-dire, jusques au temps qu'il commença à prêcher aux peuples la pénitence, & à leur parler de JESUS-CHRIST, pour les exhorter à le recevoir comme leur Seigneur & leur Epoux.

Osée. 2. 14.

Le sentiment des Anciens a esté qu'il se retira dans le desert dès son enfance. Peut-estre que ce qui en fut la premiére cause, fut l'emportement plein de fureur du roy Hérode envers les saints innocens. Car cette cruelle persécution put bien obliger Elizabeth, comme l'ont crû quelques historiens, à se sauver avec son enfant dans les deserts, où il éprouva, selon saint Jérôme, que les serpens avec lesquels il se jouoit, luy estoient moins redoutables que ce tyran. Il est difficile de savoir comment il y fut élevé, Dieu ayant voulu cacher les circonstances de sa vie pendant tout ce temps. Un historien dit, que sa mére sainte Elizabeth estant morte peu après qu'elle s'y fut enfuie, un Ange de Dieu en prit le soin. Mais laissant à part ce qui n'est point asseuré, nous pouvons dire que le Seigneur qui l'avoit fait naistre d'une maniére si miraculeuse, qui le sauva dans la suite, en le mettant à couvert de la cruauté d'Hérode, & qui l'avoit destiné à servir comme de héraut à JESUS-CHRIST, pour le faire reconnoistre des Juifs, n'avoit garde de l'abandonner dans les deserts, où sa providence l'avoit fait conduire.

Origen. in Luc. hom. 11. Hieron. contr. Lucifer.

Nicephor. l. 1. c. 4. Cedren. compend. histor.

Ce fut donc là qu'il le prépara durant trente

années, d'une manière que luy seul connoist, aux fonctions de son ministère de précurseur du Fils de Dieu. Et ce fut-là qu'il le tint caché avant que *de le montrer à Israël*, & qu'il parla à son cœur pendant tout ce temps, pour le disposer à parler aux Juifs, comme un digne prédicateur de la pénitence. Car nous apprenons de saint Matthieu, que son vestement dans le desert estoit fait du poil des chameaux, qu'il avoit une ceinture de cuir autour de ses reins, & que son manger n'estoit que des sauterelles & du miel sauvage. Car c'estoit ainsi que le premier prédicateur de la pénitence devoit luy-même en servir d'exemple à tout le peuple d'Israël. *Matth. 3. 4.*

CHAPITRE II.

1. FACTUM est autem in diebus illis, exiit edictum à Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis.

1. † VERS ce même temps on publia un édit de César Auguste, pour faire un dénombrement *des habitans* de toute la terre. † 1. Messe de Noël.

2. Hæc descriptio prima facta est à Præside Syriæ Cyrino.

2. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par *a* Cyrinus Gouverneur de Syrie.

3. Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem :

3. Et tous allant pour se faire enregistrer chacun dans sa ville,

4. ascendit autem &

4. Joseph partit aussi de la

2. *autr.* Quirinius. *Tacit. Grot.*

1. Reg. 10. 6. Mich. 5. 2. Matth. 2. 6. ville de Nazareth qui est en Galilée, & vint en Judée à la ville de David, appellée Bethléem; parce qu'il estoit de la maison & de la famille de David,

Joseph à Galilæa, de civitate Nazareth, in Judæam in civitatem David, quæ vocabatur Bethlehem; eò quòd esset de domo & familiâ David,

5. pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui estoit grosse.

5. ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore, prægnante.

6. Pendant qu'ils estoient en ce lieu, il arriva que le temps auquel elle devoit accoucher s'accomplit:

6. Factum est autem, cùm essent ibi, impleti sunt dies ut pareret;

Matth. 1. 25. 7. & elle enfanta son fils premier-né, & l'ayant emmaillotté elle le coucha dans une créche; parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hostellerie.

7. & peperit filium suum primogenitum; & pannis eum involvit; & reclinavit eum in præsepio; quia non erat eis locus in diversorio.

8. Or il y avoit en cet endroit des bergers, qui passoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau:

8. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, & custodientes vigilias noctis super gregem suum:

9. & tout d'un coup un Ange du Seigneur se presenta à eux, & une lumiére divine les environna: ce qui les remplit d'une extrême crainte.

9. & ecce Angelus Domini stetit juxta illos, & claritas Dei circumfulsit illos: & timuerunt timore magno.

10. Alors l'Ange leur dit: Ne craignez point; car je

10. Et dixit illis Angelus: Nolite timere;

8. *l.* & qui gardoient les veilles de la nuit sur leur troupeau.

9. *g.* la gloire du Seigneur.

ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :

vous viens apporter une nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joye :

11. quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David:

11. c'est qu'aujourd'huy dans la ville de David il vous est né un Sauveur, qui est le CHRIST le Seigneur :

12. & hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, & positum in præsepio.

12. & voicy la marque *à laquelle vous le reconnoistrez :* Vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une créche.

13. Et subitò facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, & dicentium :

13. Au même instant il se joignit à l'Ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu & disant :

14. Gloria in altissimis Deo, & in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, ‖ & paix sur la terre aux hommes ‖ chéris de Dieu ¶.

15. Et factum est, ut discesserunt ab eis Angeli in cœlum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, & videamus hoc verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

15. Après que les Anges se furent retirez dans le ciel, † les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Béthléem, & voyons ‖ ce qui est arrivé, & ce que le Seigneur nous a fait connoître. †. 2. Messe de Noël.

16. Et venerunt festinantes : & invenerunt

16. S'estant donc hâtez d'y aller, ils trouvérent Ma-

14. *gr.* paix sur la terre, grace aux hommes.
Ib. *l.* de bonne volonté.

15. *l.* la parole qui a esté faite, *hebraïsm.*

rie & Joseph, & l'enfant couché dans la créche.

17. Et l'ayant vû ils // reconnurent *la vérité de* ce qui leur avoit esté dit touchant cet enfant.

18. Et tous ceux qui l'entendirent admirérent // ce qui leur avoit esté rapporté par les bergers.

19. Or Marie conservoit toutes ces choses *en elle-même*, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournérent glorifiant & louant Dieu de toutes les choses qu'ils avoient entenduës & vûes, selon qu'il leur avoit esté dit ¶.

† Circoncision. *Genes.* 17. 12. *Levit.* 12. 3. *Sup.* 1. 31. *Matth.* 1. 21.

21. † Le huitiéme jour, que l'enfant devoit estre circoncis, estant arrivé, il fut nommé JESUS; qui estoit le nom que l'Ange luy avoit donné avant qu'il fust conçû dans le sein *de sa mére* ¶.

† Purification de la Vierge. *Levit.* 12. 6.

22. † Et le temps de // la purification *de Marie* estant accompli, selon la loy de Moïse, ils le portérent à Jérusalem pour le presenter

Mariam, & Joseph, & infantem positum in præsepio.

17. Videntes autem cognoverunt de verbo, quod dictum erat illis de puero hoc.

18. Et omnes, qui audierunt, mirati sunt: & de his, quæ dicta erant à pastoribus ad ipsos.

19. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.

20. Et reversi sunt pastores, glorificantes & laudantes Deum in omnibus quæ audierant & viderant, sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus JESUS, quod vocatum est ab Angelo, priusquam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum

17. *Le mot grec peut aussi signifier* publiérent.

18. *l. v.* &.

22. *gr.* leur purification.

Domino;

Domino,

23. sicut scriptum est in lege Domini: Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur;

24. & ut darent hostiam, secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, & homo iste justus & timoratus, expectans consolationem Israël, & Spiritus sanctus erat in eo:

26. & responsum acceperat à Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi priùs videret Christum Domini.

27. Et venit in spiritu in templum. Et cùm inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo,

28. & ipse accepit eum in ulnas suas, & benedixit Deum, & dixit:

au Seigneur,

23. selon qu'il est écrit dans la loy du Seigneur; Tout enfant masle premier-né sera ‖ consacré au Seigneur; *Exod. 13. 2. Num. 8. 16. Levit. 12. 8.*

24. & pour donner ce qui devoit estre offert en sacrifice, selon la loy du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes.

25. Or il y avoit dans Jérusalem un homme juste & craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivoit dans l'attente de la consolation d'Israël; & le Saint-Esprit estoit en luy:

26. il luy avoit esté révélé par le Saint-Esprit, qu'il ne mourroit point, qu'auparavant il n'eust vû le CHRIST du Seigneur.

27. Il vint donc au temple ‖ par *un mouvement de* l'esprit *de Dieu.* Et comme le pére & la mére de l'enfant JESUS l'y portoient, afin d'accomplir pour luy ce que la loy avoit ordonné,

28. il le prit entre ses bras; & bénit Dieu, en disant:

23. *l.* appellé saint au Seigneur. | 27. *l.* en esprit.

29. C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix vostre serviteur, selon vostre parole,

29. Nunc dimittis servum tuum, Domimine, secundum verbum tuum in pace,

30. puisque mes yeux ont vû le Sauveur que vous nous donnez,

30. quia viderunt oculi mei salutare tuum,

31. & que vous destinez pour estre exposé à la vûë de tous les peuples:

31. quod parasti ante faciem omnium populorum:

32. comme la lumiére qui éclairera les nations, & la gloire de vostre peuple d'Israël.¶

32. lumen ad revelationem gentium, & gloriam plebis tuæ Israël.

†Dimanche dans l'Oct. de Noël. 33. † // Le pére & la mére de JESUS estoient dans l'admiration des choses que l'on disoit de luy.

33. Et erat pater ejus & mater mirantes super his, quæ dicebantur de illo.

Isai. 8. 14. Rom. 9. 32. 33. 1. Pet. 2. 8. 34. Et Siméon les bénit, & dit à Marie sa mére: Cet enfant est // pour la ruine & pour la résurrection de plusieurs dans Israël, & pour estre // en butte à la contradiction des hommes;

34. Et benedixit illis Simeon, & dixit ad Mariam matrem ejus: Ecce positus est hic in ruinam, & in resurrectionem multorum in Israël, & in signum, cui contradicetur:

35. (*jusques-là que* vostre ame même sera percée *comme* par une épée); afin que les pensées *cachées* dans le cœur de plusieurs, soient découvertes.

35. & tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

36. Il y avoit aussi une prophéteſſe, nommée Anne,

36. Et erat Anna prophetissa, filia Pha-

33. *gr.* Joseph.
34. *l.* est mis.

Ib. *l.* un signe auquel on contredira.

nuel, de tribu Aser: hæc processerat in diebus multis, & vixerat cum viro suo annis septem à virginitate sua.

fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui estoit fort avancée en âge, & qui avoit seulement vécu sept ans avec son mary depuis qu'elle l'avoit épousé estant vierge.

37. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor: quæ non discedebat de templo, jejuniis & obsecrationibus serviens nocte ac die.

37. Elle estoit alors veuve, âgée // de quatre-vingt-quatre ans; & elle demeuroit sans cesse dans le temple, servant *Dieu* jour & nuit dans les jeûnes, & dans les priéres.

38. Et hæc, ipsâ horâ superveniens, confitebatur Domino: & loquebatur de illo omnibus, qui expectabant redemtionem Israël.

38. Estant donc survenuë en ce même instant, elle se mit aussi à louer le Seigneur, & à parler // de luy à tous ceux // qui attendoient la rédemption d'Israël.

39. Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth.

39. Après qu'ils eurent accompli tout ce qui estoit ordonné par la loy du Seigneur, ils s'en retournérent en Galilée à Nazareth leur ville.

40. Puer autem crescebat, & confortabatur plenus sapientia: & gratia Dei erat in illo.

40. Cependant l'enfant croissoit; & se fortifioit // estant rempli de sagesse; & la grace de Dieu estoit // en luy. ¶

41. Et ibant paren-

41. Son pére & sa mére

37. gr. environ.
38. ex. *Jesus.*
Ib. gr. de Jérusalem.

40. gr. en esprit.
Ib. gr. sur luy.

Exod. 23. 15. 34. 18 *Deut.* 16. 1. alloient tous les ans à Jérusalem à la feste de Pasque.

†Dimanche dans l'Octave des Rois.

42. Et † lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y allérent, selon qu'ils avoient accoûtumé au temps de la feste.

43. Après que les jours que dure la feste furent passez, lorsqu'ils s'en retournérent, l'enfant Jesus demeura dans Jérusalem, sans que *a* son pére ni sa mére s'en apperçûssent.

44. Et pensant qu'il seroit avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marchérent durant un jour; & ils le cherchoient parmy leurs parens, & ceux de leur connoissance.

45. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournérent à Jérusalem pour l'y chercher.

46. Trois jours après ils le trouvérent dans le temple assis au milieu des Docteurs, les écoutant, & les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'écoutoient estoient ravis en admiration de sa sagesse & de ses réponses.

43. *a* gr. Joseph.

tes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solenni Paschæ.

42. Et cùm factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi.

43. Consummatisque diebus, cùm redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, & non cognoverunt parentes ejus.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, & requirebant eum inter cognatos, & notos.

45. Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

46. Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio Doctorum, audientem illos, & interrogantem eos.

47. Stupebant autem omnes, qui eum audiebant, super prudentia & responsis ejus.

48. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic ? Ecce pater tuus & ego dolentes quærebamus te.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement ; & sa mére luy dit : Mon fils, pourquoy avez-vous agi ainsi avec nous ? Voilà vostre pére & moy qui vous cherchions estant tout affligez.

49. Et ait ad illos : Quid est quòd me quærebatis ? nesciebatis quia in his, quæ Patris mei sunt, oportet me esse ?

49. Il leur répondit : Pourquoy est-ce que vous me cherchiez ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois *occupé* à ce qui regarde le service de mon Pére ?

50. Et ipsi non intellexerunt verbum, quod locutus est ad eos.

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit.

51. Et descendit cum eis, & venit Nazareth ; & erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

51. Il s'en alla ensuite avec eux, & il vint à Nazareth ; & il leur estoit soumis. Or sa mére conservoit dans son cœur toutes ces choses.

52. Et Jesus proficiebat sapientiâ, & ætate, & gratiâ apud Deum & homines.

52. Et JESUS croissoit en sagesse, en âge, & en grace devant Dieu & devant les hommes ¶.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✝. 1. jusqu'au 6. *VErs ce même temps on publia un édit de César Auguste, pour faire un dénombrement* des habitans *de toute la terre. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par Cyrinus Gouverneur de Syrie. Et tous allant pour se faire enregistrer chacun dans sa ville, &c.*

Ce fut, selon la remarque de plusieurs Autheurs, par un ordre singulier de la providence, qu'Auguste fit publier cet édit, pour faire le dénombrement des habitans *de toute la terre*, c'est-à-dire, de tout l'Empire Romain. Car comme il falloit que chacun fist enregistrer son nom dans
Mich. 5. 2. sa propre ville, & que les Prophetes avoient marqué que le Messie devoit naistre dans Bethléem, l'Empereur donna ainsi luy-même occasion à l'accomplissement des prophéties, puisque Joseph & Marie estant de la maison & de la famille de David, furent obligez de se retirer à Bethléem lorsque le temps de la naissance de JESUS-
Grotius CHRIST fut accompli. Ce dénombrement fut ordonné, afin qu'on connust toutes les forces & les richesses de l'Empire. Et il est très-remarquable que les enfans y estoient compris aussi-bien
Justin. oration. ad Anto. Pium. Tertull. contr. Marcion. l. 4. c. 7. & 19. que les hommes & les femmes, avec tous leurs biens. Ainsi, selon la réflexion de saint Justin, de Tertullien & d'autres Autheurs, Dieu voulut que les archives publiques de l'Empire Romain fussent dépositaires du nom de JESUS, & du lieu de sa naissance, afin que ceux qui pourroient dou-

ter dans la ſuite de l'accompliſſement des prophéties en ce point, puſſent s'en aſſurer par le témoignage des payens mêmes, ſans avoir recours aux Juifs ennemis de la Religion de JESUS-CHRIST.

Mais ſaint Ambroiſe nous découvre encore icy un autre myſtére. Car il témoigne qu'en même-temps que le Prince faiſoit un dénombrement, qui n'avoit que l'ambition & l'avarice pour principe, & qui regardoit des intéreſts purement humains & temporels ; Dieu ſongeoit à en faire un autre qui n'eſtoit pas ſeulement borné à l'Empire des Romains, mais qui comprenoit véritablement l'étenduë de *tout l'univers*, qui avoit l'amour ineffable du Seigneur pour origine, & qui comprenoit tous ceux qui dans la ſuite de tous les ſiécles devoient entrer en la ſainte & divine ſociété des membres de JESUS-CHRIST. L'Empereur Auguſte ne commandoit pas aux Goths, dit ce grand Saint. Il ne commandoit ni aux Armeniens, ni à tant d'autres nations barbares. Mais l'Empire du Sauveur s'eſt étendu ſur les peuples de toute la terre. Et nul ſexe, nul âge n'eſt exclus de cet enregiſtrement, par lequel une multitude innombrable d'hommes de toutes ſortes de païs s'eſt conſacrée à ſon ſervice. Qui pouvoit donc ordonner ce dénombrement ſpirituel de tout l'univers, ſinon celuy qui avoit véritablement l'empire de tout le monde ? *Quis ergo poterat profeſſionem totius orbis exigere, niſi qui totius habebat orbis imperium?* *Ambroſ. in hunc locum.*

Saint Luc témoigne, que *ce fut-là le premier dénombrement qui ſe fit par Cyrinus Gouverneur de Syrie :* ce que l'on explique en différentes ma-

niéres. Les uns disent, que l'Evangéliste appelle ce dénombrement *le premier*, par rapport à un second que Cyrinus, ou Quirinius fit dans la suite, & dont ils croyent qu'il est parlé dans Joseph. Les autres témoignent que ce même dénombrement est appellé par saint Luc *le premier*, à cause qu'on n'en avoit point encore fait d'universel dans tout l'Empire Romain. Et d'autres croyent enfin qu'il est nommé de la sorte, parce que ce fut *le premier* que les Romains firent faire dans la Judée. Il y a aussi une grande difficulté sur ce qu'il est dit : Que ce premier dénombrement fut fait *par Cyrinus Gouverneur de Syrie*. Car il est marqué expressément dans Tertullien, que ce n'estoit pas Cyrinus, ou Quirinius qui estoit alors Gouverneur de la Syrie, mais Saturnin. Et cet Autheur ne pouvoit pas se tromper sur ce sujet, puisque ces sortes de dénombremens estoient exposez publiquement, & ensuite conservez dans les archives. Quelques-uns prétendent que Cyrinus est nommé ainsi, à cause du pouvoir extraordinaire qui luy fut donné dans la Syrie & dans la Judée pour faire ce dénombrement. Mais peut-estre qu'on pourroit dire plus simplement en s'attachant à la Vulgate, que Cyrinus est nommé icy par anticipation Gouverneur de la Syrie, parce qu'il le fut effectivement dans la suite.

Joseph. antiq. l. 18. c. 1.

Tertull. ut supr. Grot.

Qui n'admirera la profondeur de la sagesse du Fils de Dieu, qui en voulant bien se soumettre, comme tous les autres hommes, à l'ordre d'un Empereur, conduisoit d'une maniére insensible sa sainte mére au lieu, où selon la vérité infaillible de ses oracles, il devoit naistre au milieu de nous, & commencer à condamner par la pau-

vreté & la bassesse apparente de sa naissance, le faste des Princes mêmes, ausquels il venoit s'assujettir pour un temps ? Rien n'est en effet plus admirable que cet humble assujettissement d'un Dieu sous l'homme, qui devoit guérir l'indépendance de l'homme à l'égard de Dieu. Et rien aussi n'est capable d'exciter plus vivement nostre foy que cet exemple de la foy de saint Joseph & de sa très-sainte épouse, qui savent qu'ils ont Dieu même, & le maistre souverain de l'univers au milieu d'eux, & qui obéïssent néanmoins avec une simplicité étonnante à cet ordre général de l'Empereur, dont il sembloit, selon la raison humaine, que le Seigneur dûst estre excepté. Mais on doit bien admirer encore avec saint Bernard, dans la mére de JESUS-CHRIST, les miracles de sa sainte maternité. Elle seule, dit ce Pére, n'a point senti ces tristes effets & ces peines inséparables de la grossesse de toutes les autres femmes ; parce qu'elle seule avoit conçû d'une maniére où la concupiscence n'avoit eu aucune part. C'est pourquoy, ajoûte-t-il, aussi-tost après qu'elle eut conçû JESUS-CHRIST, qui est le temps où les autres femmes souffrent d'ordinaire davantage, elle au contraire s'en alla, comme on l'a vû, dans les montagnes avec une promtitude & une joye extraordinaire rendre visite à sa cousine Elizabeth, & la servir. Et maintenant lorsqu'elle est preste d'accoucher, elle va sans peine à Bethléem, parce que portant dans son chaste sein ce dépost si précieux, & ce fardeau très-léger, elle estoit portée elle-même par celuy qu'elle portoit : *Ascendit Bethléem imminente jam partu, portans pretiosissimum illud depositum, por-*

Bernard. de Virg. Deipar. serm. 1. nu. 9.

tans onus leve, portans à quo portabatur.

℣. 6. 7. Or il arriva pendant qu'ils estoient en ce lieu, que le temps auquel elle devoit accoucher s'accomplit; & elle enfanta son fils premier-né, & l'ayant emmaillotté, elle le coucha dans une créche, &c.

Il paroist que la sainte Vierge n'accoucha pas aussi-tost qu'elle fut arrivée à Bethléem, mais qu'il se passa quelques jours, pendant lesquels le temps où *elle devoit accoucher s'accomplit.* Or soit qu'il y eust trop de monde qui y abordast de tous costez, ou peut-estre que la grande pauvreté de Joseph & de Marie, & l'estat même où l'on voyoit une femme toute preste d'accoucher empêchast qu'on ne les reçûst, Dieu voulut pour la consolation de tous les pauvres, que sa propre mére ne trouvast aucune place pour loger dans l'hostellerie. Ainsi elle fut contrainte de se retirer dans une grotte ou caverne qui servoit d'étable à des bestiaux au fauxbourg de Bethléem: & ce fut-là qu'elle *enfanta* le Seigneur de l'univers, non comme les autres femmes, qui ont besoin de secours dans cet estat si périlleux, mais comme la mére d'un Homme-Dieu, qui bien loin de perdre sa virginité en devint plus pure, lorsqu'elle le mit au monde, puisque selon les saints Péres, & la vérité de la créance de l'Eglise Catholique, il sortit du chaste sein de Marie, ainsi qu'il sortit depuis du tombeau, sans y faire la moindre ouverture: Il en sortit comme un soleil tout divin qui pénétre tout par son ardeur: ce qu'un grand Saint a nommé le miracle de la naissance toute singuliére de JESUS-CHRIST, accompagné du mystére de la virginité maternelle

Origen. in Luc. hom. 13. Epiphan. hæres. 51. Gregor. Nyss. de Chr. nativit. or. 1. Gregor. Naz. in Chr. pat. Gregor. Nyss. de resurrect. Chr. orat. 1. August. de civit. Dei. lib. 10. c. 32. Id. epist. 3. ad Volusian.

de Marie : *Exceptis ipsius salvatoris propriis singularibusque miraculis, maximè nativitatis & resurrectionis, in quorum uno materna virginitatis sacramentum demonstravit, &c.* La sainte Vierge l'enfanta donc, comme le dit saint Bernard, sans souffrir la moindre chose de ce que souffrent les autres femmes en cet estat. Elle l'enfanta & le mit au monde, comme un corps, qui bien que passible & mortel, avoit néanmoins la pénétration d'un corps glorieux, par un effet de l'union hypostatique du Verbe avec l'homme. Et quoique cet enfant tout divin fust dès lors aussi parfait en connoissance & en sagesse, qu'il le fit paroistre depuis, lorsqu'il confondoit par sa doctrine les Prestres, les Pharisiens, & les Docteurs de la loy, il voulut bien pour l'amour de nous, estre exposé à toutes les humiliations extérieures de l'enfance, & souffrir que sa sainte Mére *l'emmaillottast* comme un enfant du commun, & *le couchast dans une créche*, où estoient pour lors attachez, selon le commun sentiment des Anciens, le bœuf & l'âne, dont les Prophetes avoient parlé ; c'est-à-dire, que le Fils de Dieu voulut naistre dans le monde, de la maniére la plus humiliante, & comme le moindre de tous les hommes, estant placé au milieu des bestes dans une étable, & n'ayant pas, ainsi qu'il le dit depuis luy-même, un lieu où il pust reposer sa teste.

Bernard. de Virg. Deipar. serm. 1. nu. 9.

Isai. 1. 3. Habac. 3. 1. Origen. in Luc. hom. 13. Gregor. Naz. de Chr. nativit. Gregor. Nyssen. orat. de sanct. Chrysm. Ambros. in hunc locum. Hieron. epist. 27. Gaudent. in Exod. tract. 8.

Saint Luc nous a exposé en peu de mots, comment JESUS-CHRIST est né selon la chair, en quel temps & en quel lieu. Mais si vous voulez connoistre, dit saint Ambroise, quelle est sa génération céleste, lisez l'Evangile de saint Jean, qui a commencé par sa naissance éternelle, & est

descendu ensuite à sa génération temporelle.
C'est-là que vous trouverez, & ce qu'il estoit avant tous les temps, & où il estoit ; où il est venu, & comment il est venu ; en quel temps, & pour quel sujet. Après donc qu'on a connu sa double naissance, & le sujet qui a fait venir cet Homme-Dieu dans le monde, qui estoit de se charger des péchez des hommes qui périssoient, afin de détruire en sa personne la mort du péché qui régnoit dans tous les hommes ; il est dans l'ordre, comme dit le même Saint, que l'Evangéliste nous enseigne presentement les voyes du Seigneur, croissant dans le monde, selon la chair. Et nul ne doit estre surpris de ce que n'ayant rien dit de l'enfance de saint Jean-Baptiste, il s'est senti obligé de parler de l'enfance de JESUS-CHRIST, puisque ç'a esté l'effet de la divine sagesse de l'esprit de Dieu qui l'animoit ; n'ayant
Isai. 53. 5. esté dit d'aucun autre que du Sauveur : Qu'il *a esté blessé à cause de nos iniquitez, & qu'il s'est* » *rendu foible pour nos péchez.* Il a esté donc petit, » il s'est fait enfant, afin que vous puissiez devenir » homme parfait. Il a souffert d'estre enveloppé de » langes, afin de vous dégager de tous les liens de » la mort. Il a voulu estre couché dans une étable, » pour vous admettre à son autel. Il est descendu » en terre, pour vous élever jusques aux cieux. Et » le rebut qu'il a souffert lorsqu'on luy a refusé » une place dans l'hostellerie, vous assuroit à vous- » même une demeure dans le paradis. *Enfin il s'est,*
2. Cor. 8. 9. » comme dit saint Paul, *rendu pauvre pour l'amour* » *de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pau-* » *vreté.* Sa pauvreté est donc mon patrimoine ; & » la foiblesse où s'est réduit mon Seigneur est ma

force. Ses pleurs m'ont lavé ; ses larmes ont effacé mes péchez. Et je suis plus redevable, Seigneur JESUS, à ce que vous avez souffert pour me racheter, qu'à ce que vous avez fait pour me créer ; puisque ma naissance ne m'auroit servi de rien, sans la grace de vostre rédemption.

ỽ. 8. jusqu'au 13. *Or il y avoit en cet endroit des bergers, qui passoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau : & tout d'un coup un Ange du Seigneur se presenta à eux, & une lumiére divine les environna, &c.*

On avoit vû autrefois David paistre les troupeaux d'Isaï son pére en ce même endroit près de Bethléem, avant qu'il fust parvenu au royaume d'Israël. Et cette occupation qui avoit esté celle des Patriarches, estoit regardée dans ces premiers temps comme la plus innocente. Ce fut aussi pendant que Moïse menoit paistre dans le desert les brebis de son beaupére Jetro, que le Seigneur luy apparut, & luy déclara qu'il le choisissoit pour l'envoyer vers Pharaon parler en faveur de son peuple, & le délivrer de la servitude des Egyptiens. Il ne faut donc pas s'étonner si à la naissance de JESUS-CHRIST, le même Seigneur qui choisit depuis des pescheurs pour en faire des Apostres, voulut alors faire annoncer à des bergers pendant la nuit cette nouvelle si surprenante de l'Incarnation du Fils de Dieu. Plus ces hommes estoient rabbaissez selon le monde, plus ils estoient disposez à écouter le mystére des abbaissemens d'un Dieu. L'estat même où ils se trouvoient, souffrant le froid pendant la nuit, & veillant à la garde de leurs troupeaux, lorsque tous les peuples estoient endormis, les rendoit, selon

1. Reg. 17. 15.
Gen. 37. 12.
Exod. 3. 1. 2. 10.

saint Ambroise, comme des images vivantes de ceux que cet Homme-Dieu venoit établir pour la conduite des troupeaux spirituels de son Eglise; dont il est luy-même le premier & le souverain Pasteur. Mais enfin si l'on demandoit encore pourquoy le Seigneur choisit plutost de pauvres bergers de la campagne, que les Prestres de la ville de Jérusalem, que les Docteurs de la loy & les Pharisiens, que l'on regardoit comme les plus parfaits d'entre tous les Juifs, pour leur déclarer ce qu'il cachoit à tous les autres; on ne doit répondre que ce que le Fils de Dieu dit depuis luy-même devant ses disciples, lorsqu'il rendit gloire à son Pére, de ce qu'il avoit caché ces choses aux sages & aux prudens, & les avoit
Luc. 10. révélées aux simples & aux petits : *Cela est ainsi,*
21. *mon Pére*, luy dit-il, *parce qu'il vous a plû de la sorte.*

On croit que l'Ange dont il est parlé icy, est le même qui avoit parlé à Zacharie dans le temple, & qui s'estoit apparu à la sainte Vierge; c'est-à-dire, saint Gabriel, qui fut employé dans tout ce qui regardoit l'Incarnation du Fils de Dieu, & la naissance de son Précurseur. Il ne faut point s'étonner si ces bergers en le voyant tout d'un coup paroistre tout environné de lumiére, au milieu d'une nuit profonde *sont effrayez*. Mais c'est le propre des divines apparitions, que la frayeur qu'elles produisent d'abord, est suivie d'une admirable consolation. Aussi le même Ange ayant dit à ces bergers de *ne pas craindre*, leur inspira une vraye confiance, sur tout lorsqu'il ajoûta : Que *la nouvelle* qu'il venoit leur apporter, *seroit le sujet d'une grande joye pour tout le*

peuple. Il y avoit en effet très-long-temps que le
peuple Juif attendoit que Dieu accomplist la pro-
messe qu'il leur avoit faite par la bouche des Pro- *Isai.* 9.
phetes, de leur donner *un Sauveur*. Ainsi c'estoit 20. 52.
véritablement pour ces bergers & pour tout le 10.
peuple d'Israël la plus grande joye qu'ils pussent *Zachar.* 9.
jamais recevoir, d'apprendre par un Ange même 9.
que *ce Sauveur*, qui estoit l'objet de toutes leurs
espérances, estoit né ; & qu'il estoit né pour eux :
Natus est vobis hodie salvator ; c'est-à-dire, que
ce bonheur les regardoit tous, & que c'estoit vé-
ritablement pour eux que ce Sauveur venoit
dans le monde. Les Prophetes leur avoient parlé
du CHRIST, comme de celuy qui devoit estre
leur chef. Ainsi l'Ange en nommant à ces ber- *Daniel.*
gers le Sauveur qui leur estoit né, *le* CHRIST, 9. 25.
& *le Seigneur*, leur donnoit lieu de connoistre en-
core dans ce qu'il leur annonçoit l'accomplisse-
ment des prophéties. Mais en ajoûtant, que
c'estoit *dans la ville de David* qu'il estoit né, il
leur marquoit clairement que c'estoit celuy que
tout Israël attendoit avec tant d'ardeur, puisqu'il
devoit naistre de la race de David ; & c'est ce
qu'ils reconnurent eux-mêmes depuis en parlant
au Fils de Dieu, lorsqu'après qu'il eut demandé *Matth.*
aux Pharisiens, ce qu'il leur sembloit du CHRIST, 22. 42.
& de qui ils croyoient qu'il dûst estre fils, ils luy
répondirent que c'estoit de David. Il n'y a donc
rien dans les paroles de l'Ange, qui estant bien
considéré, ne fust capable de porter la lumiére
dans l'esprit & dans le cœur de ces bergers, au-
tant que celle qui l'environnoit extérieurement
éclattoit aux yeux de leur corps.

Mais autant que ce qu'il venoit de leur dire

eſtoit capable de les éclairer par l'intelligence des prophéties qui regardoient JESUS-CHRIST, autant il ſemble que ce qu'il ajoûte pouvoit les troubler & les jetter dans l'obſcurité. *Voicy*, leur dit-il, *le ſigne* que je vous donne pour le connoiſtre : *Vous trouverez un enfant emmaillotté, & couché dans une crèche.* Quoy donc! pouvoient dire ces bergers, eſt-ce là celuy que les Prophetes nous annoncent depuis tant de ſiécles ? Eſt-ce là
2. Reg. 7. 12. 13. 16. celuy que Dieu a promis au roy David; de *ſuſciter de ſa race après luy ; d'affermir ſon règne, & d'établir pour jamais ſon trône ?* Un enfant que l'on nous dit eſtre couché dans une étable, & dans une créche ? Et c'eſt même à ce ſigne là qu'on veut que nous le reconnoiſſions ; quoiqu'un tel ſigne dûſt nous le rendre tout à fait méconnoiſſable ? Pour développer ce myſtére, il ſuffit de ſe ſouvenir que tout ce qui ſe paſſoit alors eſtoit divin : & ainſi le même Dieu qui envoya un de ſes Anges pendant la nuit annoncer à ces bergers une nouvelle ſi ſurprenante, éclaira intérieurement leur cœur par la lumiére de ſa grace, pour empêcher qu'ils ne fuſſent ſcandaliſez des marques ſi extraordinaires qu'on leur donnoit de la naiſſance du Meſſie. Car comme il vouloit qu'ils fuſſent les premiers Evangéliſtes de cette naiſſance de JESUS-CHRIST, qui peut douter qu'il ne remplit leur eſprit dans cet inſtant, de la connoiſſance de la vérité de l'Incarnation, par une foy vive, ſemblable à celle qu'il donna depuis aux ſaints Mages, lorſque venant de l'orient pour l'adorer, comme Roy des Juifs, ils ne furent point ſurpris non plus de le trouver dans un tel abbaiſſement, & dans une ſi grande pauvreté?

Lors

Lors donc que l'Ange leur dit qu'ils trouveroient un enfant emmaillotté & *couché dans une créche* ; il ne veut pas seulement le leur désigner par cette *marque* assez singuliére ; mais encore prévenir dans leur esprit le scandale que la vûë d'un estat si disproportionné à l'idée qu'avoient les Juifs touchant le Messie, eust pû y causer. Et ainsi en leur ostant tout d'un coup cette vaine idée qu'ils s'en estoient faite, il leur en donnoit la véritable qu'ils devoient avoir, que c'estoit celle d'un Homme-Dieu, anéanti pour le salut des pécheurs.

D'ailleurs, cette même circonstance qu'on leur marquoit pour connoistre le Sauveur des Juifs, avoit esté spécifiée aussi en quelque sorte dans les Prophetes, où nous avons vû, que selon le sentiment commun des Anciens, il estoit prédit, quoique d'une maniére figurée, que le CHRIST naistroit au milieu des animaux. C'étoit donc *un signe* tout singulier pour connoistre le *Sauveur*, le CHRIST, & le Roy des Juifs ; de ce qu'il *estoit couché dans une créche*, au milieu des bestes : mais un tel signe ne pouvoit estre que pour ceux que Dieu naissant dans le monde attiroit à soy par la lumiére intérieure de son Esprit ; pour ceux à qui il donnoit l'intelligence des prophéties, afin qu'ils le reconnussent dans ces *langes* dont il estoit *emmaillotté*, & dans ces profonds abbaissemens, où la synagogue superbe ne pouvoit le découvrir ; & pour ceux enfin qu'il choisissoit par un pur effet de son éternelle élection, pour les rendre les premiers témoins de l'excès de sa charité pour les hommes, qui avoit la force de le réduire en un tel estat, afin de

mettre un si divin appareil sur la playe mortelle de leur orgueil.

ỷ. 13. 14. *Au même instant il se joignit à l'Ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, & disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, & paix sur la terre aux hommes chéris de Dieu.*

Comme il estoit important de confirmer ces Pasteurs dans la créance d'un mystére si opposé à l'orgueil des Juifs, une multitude d'autres Anges se joignirent à l'heure-même à celuy qui leur parloit ; & soit qu'ils parussent tout d'un coup, comme le premier, soit qu'ils fissent seulement entendre leur voix ; ils se mirent tous ensemble à *louer Dieu*, de ce grand prodige de sa divine miséricorde envers les hommes. L'Evangéliste donne aux Anges le nom d'une *armée céleste* ; & ce même nom leur est donné en divers endroits des Ecritures ; soit à cause de leur grand nombre ; soit à cause de la diversité de leurs Ordres ; soit parce qu'ils sont les ministres de la toute-puissance de Dieu, pour protéger ou pour chastier les hommes, & pour luy assujettir ses ennemis. Car ils sont prests à toute heure pour exécuter les ordres de leur souverain. Et quoiqu'il n'ait pas besoin de leur ministére pour accomplir ce qu'il veut, puisque rien ne peut résister à la volonté du Tout-puissant ; il fait néanmoins, selon
Psalm. l'Ecriture, des esprits célestes, les ministres de
103. 5. ses volontez & de sa justice. Aussi quand saint Pierre tira l'épée pour défendre JESUS-CHRIST,
Matth. il luy dit en luy défendant de s'en servir : Que
26. 52. s'il eust voulu prier son Pére, il luy auroit en-
53. voyé plus de douze légions d'Anges. Et lorsque

Pilate luy demandoit s'il estoit Roy, il luy répondit : Que *son royaume n'estoit pas de ce monde ; parce que s'il en eust esté, ses ministres auroient combattu pour luy.* Joan. 18. 36. Ainsi il paroist que des Anges, le Seigneur en fait ses *armées célestes* pour combattre ses ennemis, & pour protéger ses serviteurs. Que si un seul de ces ministres du Très-haut a pû tuer autrefois cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib en une nuit, qu'auroient fait ces douze légions d'Anges 4. Reg. 19. 35. pour la défense du Sauveur ; & que n'eust pas fait de même cette *multitude de l'armée céleste* dont il est parlé icy, pour faire rendre à l'Homme-Dieu naissant dans le monde, tous les honneurs qui luy estoient dûs ?

Mais ce n'estoit pas le temps de faire éclatter sa puissance ; puisqu'il venoit dans le monde pour s'abbaisser. Et c'est en cela qu'il fait consister *sa gloire*, lorsqu'il fait chanter par toute cette grande troupe d'Anges : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* ; c'est-à-dire, que lorsqu'il estoit ainsi abbaissé dans une créche, & dans l'estat de nostre nature mortelle, il méritoit plus que jamais les louanges & les adorations, non pas seulement des hommes, mais des Anges mêmes. Car l'Incarnation du Verbe n'a rien diminué de sa grandeur infinie, & a servi seulement à élever en sa personne la nature humaine jusques à Dieu. *Gloire donc à Dieu au plus haut des cieux*, dans le temps même qu'on le voit comme anéanti sur la terre, & réduit à la condition la plus rabbaissée des hommes.

Les Anges ajoûtent dans leur saint cantique : *Et paix sur la terre aux hommes chéris de Dieu :*

Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Plusieurs Péres ont expliqué ces paroles dans le sens qu'on leur donne ordinairement; c'est-à-dire, *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Mais Maldonat & les plus habiles Interpretes conviennent, que ces deux mots *bonæ voluntatis*, ne peuvent, ni selon le Grec, ni selon le sens véritable de la lettre, s'appliquer aux hommes, mais qu'ils se rapportent à Dieu même, dont le bon plaisir, si on peut user de ce terme, a esté la source de cette *paix* si desirée, qui a esté à l'égard des hommes, comme le fruit principal de l'Incarnation du Fils de Dieu; de cette *paix* par laquelle ils ont esté réconciliez avec le Seigneur,
2. Cor. 5. lorsque *Dieu*, comme dit saint Paul, *a réconcilié*
19. *le monde avec soy en* JESUS-CHRIST; lorsqu'il
Coloss. 2. *a effacé la cédule qui nous estoit contraire, & qu'il*
14.1.20. *l'a entiérement abolie en l'attachant à sa croix*; lorsqu'il *a purifié par le sang qu'il a répandu sur sa croix, tant ce qui est dans la terre que ce qui est dans le ciel.* Il faut donc bien se garder, dit le savant Maldonat, de considérer cette *paix* & cette réconciliation de l'homme avec Dieu, comme un effet de la bonne volonté & du mérite de l'homme; puisqu'elle est l'effet tout pur de la miséricorde de Dieu. Et c'est, comme il dit encore, ce que saint Paul nous exprime si parfaitement, lorsqu'il semble avoir eu dessein d'expliquer ces
Ephes. 1. mêmes paroles de l'Evangile, en disant: *Dieu*
5.6.7. *nous a prédestinez par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par* JESUS-CHRIST, *afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace, par laquelle il nous a rendu agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé, dans*

lequel nous trouvons la rédemption par le mérite *de son sang, & la rémission de nos pechez, selon les richesses de sa grace.* Et il ajoûte; que Dieu *nous a fait connoistre ainsi le mystére de sa volonté fondé sur sa pure bienveillance, par laquelle il avoit résolu en soy-même, que les temps ordonnez par luy estant accomplis, il réüniroit tout en* JESUS-CHRIST, *comme dans le chef.* Voilà donc quelle est cette *paix* que les Anges annonçoient alors *aux hommes*, fondée sur *la bonne volonté* & *la bienveillance* de Dieu envers eux. Ce n'est pas que, comme le remarque le même Interprete, JESUS-CHRIST n'ait apporté la paix à tous les hommes, puisqu'il a, selon saint Paul, *réconcilié toutes choses avec soy*, & qu'il *s'est luy-même livré pour* *Coloss.* 1.
estre le prix de la rédemption de tous: mais c'est 20. *2. Tim.*
que sa paix & sa rédemption regarde plus parti- 2. 6.
culiérement ceux que le Seigneur a prédestinez, pour estre éternellement conformes à l'image de son Fils.

℣. 15. jusqu'au 21. *Aprés que les Anges se furent retirez dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre: Passons jusqu'à Bethléem, & voyons ce qui y est arrivé, & que le Seigneur nous a fait connoistre. Ils y allérent donc en grande hâte, & y trouvérent Marie, &c.*

Dieu, en faisant annoncer la naissance de JESUS-CHRIST aux pasteurs, vouloit publier par leur entremise un si grand sujet de joye. Mais il falloit auparavant qu'ils fussent eux-mêmes témoins oculaires de ce que l'Ange leur avoit dit. Et c'estoit à quoy il les avoit exhortez, en leur disant, Qu'ils *le trouveroient emmaillotté & couché dans une créche.* Car il falloit pour

trouver *l'enfant* qu'on leur désignoit, qu'ils allassent le chercher. Ainsi, aussi-tost que cette troupe d'esprits célestes les eut quittez, *ils se mirent en chemin pour aller* chercher l'enfant; soit que l'Ange leur eust fait connoistre précisément où il estoit né; soit que Dieu même les y conduisist par une lumiére intérieure. Il est dit, qu'ils y allérent *en grande hâte*. Car ils n'estoient pas indifférens, comme le furent depuis les Prêtres & les peuples de Jérusalem, lorsqu'on leur eut annoncé que le roy des Juifs, que le Sauveur d'Israël, & le CHRIST, attendu depuis tant de siécles, estoit enfin né au milieu d'eux. Une si grande nouvelle méritoit bien qu'ils se hâtassent d'en connoistre la vérité par eux-mêmes. Ils y vont donc, & ils y vont en diligence. Et parce qu'ils sont fidelles à la parole de l'Ange, ils ont le bonheur de voir les premiers ce qu'Abraham, & ce que les saints Patriarches avoient desiré avec tant d'ardeur. Au-lieu que l'indifférence des Prestres & des autres Juifs les rendit indignes d'un si grand bonheur.

Joan. 8. 56.

Mais que voyent-ils? Ce que l'Ange leur avoit dit. C'est pourquoy ils ne furent point surpris de trouver celuy qu'on les avoit asseurez devoir estre leur Sauveur, dans une créche, au milieu des bestes, & rejetté de la compagnie des hommes. Ce fut par la foy qu'ils en jugérent, & non par les yeux. Ce fut par la trés-ferme créance qu'ils eurent à ce que Dieu leur avoit fait dire, & non par cet appareil si rebuttant qui se presentoit à leur vûë. Enfin ce qui auroit dû les scandaliser, contribua, selon l'Evangile, à affermir même leur foy; puisqu'il est marqué expres-

ſément : *Qu'ayant vû l'enfant, ils connurent* la vérité *de ce qu'on leur avoit dit* ; c'eſt-à-dire, qu'ils jugérent par ces marques extérieures d'abbaiſſement & de pauvreté, dont on leur avoit parlé, que c'eſtoit celuy qu'ils devoient effectivement regarder comme leur Sauveur. Quelle foy ! Et quel étrange ſujet de confuſion pour tous ceux, qui après l'éclat de tant de miracles qu'il a faits pendant ſa vie, & depuis ſa mort, & après la converſion ſi miraculeuſe de tout l'univers, réfuſent encore de reconnoiſtre ce même JESUS dans ſa créche, dans ſa pauvreté, dans ſes abbaiſſemens & dans ſes ſouffrances, pour leur chef, & pour celuy qui les doit ſauver, s'ils n'ont pas de honte de ſes humiliations & de ſa croix !

Il paroiſt que ces bergers publiérent ce qui leur eſtoit arrivé, c'eſt-à-dire, l'apparition des Anges, & ce qu'ils leur avoient dit. Car il eſt marqué, que *tous ceux qui l'entendirent en furent dans l'admiration.* Ce n'eſtoit à la vérité que des bergers qui publioient cette nouvelle ſi importante : mais plus ils eſtoient mépriſables aux yeux du monde, plus leur témoignage fut d'un grand poids pour l'établiſſement de la foy d'un myſtére tout environné de baſſeſſe & d'humilité. Car le Seigneur ne recherchoit pas alors, dit ſaint Ambroiſe, la ſageſſe des ſavans, mais la ſimplicité des moindres du peuple, pour atteſter ſans artifice la vérité de la naiſſance de ſon Fils. Auſſi les paroles de ces ſaints bergers eurent la force d'inſpirer à tous ceux qui les entendirent, un vray reſpect pour la majeſté de Dieu, dont la gloire ſe faiſoit ſentir d'une ma-

niére si opposée à la vaine idée de l'ambition des hommes du siécle.

Mais *Marie*, qui avoit le cœur rempli de ce grand mystére, admira plus que tous les autres, ce que les pasteurs disoient. Elle estoit toute occupée de la grace que Dieu leur faisoit, de vouloir bien leur communiquer ce qu'il cachoit aux Grands de la terre. Et elle ne consideroit pas *toutes ces choses* en passant; mais elle *les conservoit* en elle-même, *les repassoit dans son cœur*, comme l'objet de sa méditation, & en faisoit le sujet de sa profonde reconnoissance envers celuy qui l'avoit choisie elle-même, toute petite qu'elle estoit, pour la combler de ses graces. Il n'est point marqué qu'elle ait parlé aux pasteurs, ni qu'elle leur ait découvert tout ce qui s'estoit passé de grand dans elle. Car la vertu de la sainte Vierge a esté toûjours une vertu de silence, qui la renfermoit intérieurement avec Dieu, & qui la portoit plutost à se nourrir au-dedans de soy de ce qu'elle entendoit, qu'à se produire au-dehors par des paroles.

Quant aux pasteurs ils furent fidelles à accomplir le dessein de Dieu sur eux, en ce qu'ils *le glorifiérent & le louérent* hautement de *toutes les choses* qu'ils avoient ou *entenduës*, ou *vûës* eux-mêmes. Ils publiérent qu'un Ange s'estoit apparu à eux, pour leur annoncer qu'un Sauveur leur estoit né dans une créche; qu'ils avoient en même-temps entendu diverses voix qui rendoient gloire au Seigneur, & qui publioient la paix & la réconciliation des hommes avec Dieu; & qu'enfin estant accourus pour voir ce prodige d'un Dieu fait homme, ils avoient trouvé un enfant

dans la derniére pauvreté, comme on le leur avoit dit, accompagné de Marie & de Joseph. Tel fut le sujet de ces saints transports de joye, qui les portérent *à glorifier Dieu*, & à *le louer en s'en retournant*; un sujet qui auroit esté capable de rebutter l'orgueil de tous les sages, & de tous les Grands d'entre les Juifs; mais qui combla de consolation ces hommes simples, à qui JESUS-CHRIST naissant dans le monde daigna se faire connoistre, par le privilege d'une foy, qui estoit déja un fruit du profond anéantissement de son Incarnation.

℣. 21. *Le huitiéme jour, que l'enfant devoit estre circoncis, estant arrivé, il fut nommé* JESUS; *qui estoit le nom que l'Ange luy avoit donné avant qu'il fust conçû dans le sein* de sa mére.

La Circoncision avoit esté établie comme la marque & le caractére de l'alliance que Dieu fit avec Abraham & avec toute sa postérité, pour les tirer du rang des pécheurs & les consacrer à son service. Tout enfant masle devoit estre circoncis le huitiéme jour de sa naissance. Et Dieu avoit déclaré en parlant à ce Patriarche, que si quelqu'un n'avoit point reçû dans sa chair cette marque de son alliance, il seroit exterminé du milieu de son peuple. C'estoit donc une ordonnance inviolable parmy les Juifs. Mais elle ne regardoit pas le Fils de Dieu, qui n'estant point sujet au péché, & venant même dans le monde pour le détruire, n'avoit nul besoin d'un reméde qui n'estoit que pour les pécheurs. Cependant, comme il s'estoit revestu de l'apparence d'un pécheur, & qu'il venoit se charger effectivement de tous nos péchez, il voulut bien se soumettre

Genes. 17. 7. 10. 11. 12. 14. 21. 4.

à cette marque infamante, qui le confondoit en quelque façon avec les pécheurs ; & il commença dès lors à répandre pour leur salut une partie de son sang, dont il devoit faire un jour une entiére profusion en mourant pour eux.

Epiphan. hæres. 30. Saint Epiphane témoigne, que JESUS-CHRIST en se soumettant à la Circoncision, voulut confondre par avance plusieurs hérétiques;& qu'il fit voir contre Manichée, qu'il avoit pris une véritable chair comme nous ; contre Valentin, que le corps qu'il avoit pris n'estoit pas un corps descendu du ciel ; & contre l'hérésie d'Apollinaire, que ce même corps dont il daigna se revestir n'estoit pas, comme cet hérétique l'osa avancer, consubstantiel à la nature divine. On ne sçait point par qui JESUS-CHRIST fut circoncis. Saint Augustin dit, que cette opération légale se faisoit alors par le ministére des Juifs ; c'est-à-dire, qu'elle se faisoit avec cérémonie, & en presence de plusieurs témoins. Et il ajoûte, que lorsque le Fils de Dieu, par le principe d'une humilité vraiment divine, & de cette parfaite obéïssance dont il nous donnoit un grand exemple, voulut se soumettre à recevoir, comme les autres, ce Sacrement de l'ancienne loy, il ne participa non plus à aucun levain de la corruption du peuple Juif, que lorsqu'il vécut depuis avec celuy même qui conspiroit pour le trahir, après qu'il l'avoit choisi pour estre du nombre de ses disciples : *Ipse Dominus Jesus nullâ contagione malignitatis in Judæorum gente pollutus est, neque cùm illa prima Sacramenta secundum perfectam humilitatis viam, factus sub lege, suscepit, neque cùm posteà, discipulis electis, cum suo traditore usque ad extremum osculum vixit,*

August. contr. Ep. Parmen. l. 2. c. 17.

C'estoit la coûtume, comme on l'a dit, de donner le nom en même-temps que la Circoncision. Ainsi l'enfant fut nommé JESUS, c'est-à-dire Sauveur, le même jour qu'il fut circoncis; afin que lors même qu'il se mesloit dans la foule des pécheurs par la marque qu'il en recevoit, il fust distingué aux yeux de la foy par ce nom au-dessus de tous les noms, qui n'avoit esté donné anciennement à Joseph & à Josué, que comme en figure, mais qui estoit propre uniquement à l'Homme-Dieu, comme au Sauveur véritable de tous les hommes. C'est pourquoy l'Evangéliste a eu soin de remarquer de nouveau, que *ce nom* si excellent *luy fut donné*, non par les hommes, mais *par l'Ange avant même sa conception*. Car c'estoit à Dieu qu'il appartenoit de donner à son Fils unique le nom qui luy convenoit, & de le donner avant même qu'il s'incarnast; afin de faire connoistre par ce seul nom de JESUS, toute l'essence & tout le motif de l'Incarnation.

℣. 22. 23. 24. *Et le temps de la purification* de Marie *estant accompli, selon la loy de Moïse, ils le portérent à Jérusalem pour le presenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loy du Seigneur: Que tout enfant masle premier-né sera consacré au Seigneur, &c.*

Le Seigneur avoit ordonné dans l'ancienne loy, Que si une femme ayant conçû par la voye ordinaire, mettoit au monde un enfant masle, elle demeureroit séparée pendant sept jours, à cause de l'impureté légale qu'elle avoit contractée, & qui eust rendu impur tout ce qu'elle auroit touché: Que le huitiéme jour son enfant seroit circoncis; mais qu'elle demeureroit encore trente jours, *Levitic. 12. 2. &c.* *August. in Levit. qu. 40.*

ſans pouvoir toucher à tout ce qui eſtoit ſaint & conſacré au Seigneur, ni par conſéquent entrer dans ſon temple. Quand donc le quarantiéme jour depuis ſon accouchement eſtoit arrivé, il falloit qu'elle s'allaſt preſenter au Preſtre, pour faire à Dieu ſon offrande, afin qu'il priaſt pour elle, & qu'elle fuſt ainſi purifiée. Or il eſt viſible que cette loy, ſelon qu'elle eſt exprimée dans le ſacré Texte, ne pouvoit en aucune ſorte regarder la ſainte Vierge; puiſque n'ayant pas conçû JESUS-CHRIST *par la voye ordinaire*, mais par l'opération toute divine du Saint-Eſprit, non ſeulement elle n'avoit pas contracté d'impureté, en le mettant au monde, mais qu'elle en eſtoit devenuë plus pure qu'auparavant. Cependant elle ſe ſoumet à cette loy ſi humiliante, comme ſi elle euſt eu beſoin de cette purification légale. Et il n'eſt pas ſurprenant que le Fils ayant bien voulu s'aſſujettir à la loy pénible de la Circonciſion, la mére ait auſſi embraſſé ce qu'il y avoit de plus humiliant pour elle, afin qu'elle fuſt plus conforme à celuy qui eſtant Fils de Dieu s'eſtoit anéanti dans ſon Incarnation.

Exod. 13.2.13.15. &c. Dieu avoit encore ordonné dans la même loy, que tout premier-né des animaux luy ſeroit immolé, & que tout premier-né des enfans des hommes luy appartenant, ſeroit racheté, en mémoire de ce que les premiers-nez des Egyptiens ayant tous eſté tuez par un Ange en une nuit, ceux de ſon peuple avoient eſté épargnez. Le Fils de Dieu, qui venoit pour nous racheter du péché, eſt donc racheté luy-même preſentement.

Aug. ib. ut ſupr. Et ſa pauvreté, dit ſaint Auguſtin, eſtoit ſi grande, qu'on ne put offrir pour luy un agneau, mais

ſeulement, ſelon qu'il eſtoit marqué dans la loy,
ou deux tourterelles, ou deux petits de colombes, *Levitic.*
qui eſtoit l'offrande des perſonnes pauvres. L'on 12. 8.
ne ſçait lequel des deux fut offert, ou des colombes, ou des tourterelles, l'Evangile ne le marquant pas. Mais il eſt certain que ce que l'on fit *Aug. ib.*
alors pour le Sauveur né d'une Vierge, ſe fit v. 27.
ſeulement, ſelon l'expreſſion évangélique, pour *ſe conformer à la coûtume de la loy*, & non par aucune néceſſité, puiſqu'il ne pouvoit y avoir aucun péché à purifier dans celuy qui eſtoit luy-même la ſource de la pureté. Et qu'on ne s'étonne pas, de ce que venant dans le monde, pour apprendre aux hommes à retourner au Seigneur par la voye de l'humilité, comme ils s'en eſtoient éloignez par l'orgueil, il ait choiſi de marcher toûjours au milieu d'eux par des voyes humiliantes : car il falloit pour les engager à rentrer dans la vérité dont ils s'étoient écartez, qu'ils n'euſſent qu'à ſuivre ſes traces, ſelon ces paroles de ſaint Pierre : JESUS-CHRIST *nous* 1. Petr.
a laiſſé ſon exemple, afin que nous marchions ſur 2. 21.
ſes pas.

On doit néanmoins remarquer que ce que dit ſaint Auguſtin, qu'on offrit alors pour JESUS-CHRIST deux tourterelles ou deux petits de colombes, n'eſt point ſuivi par d'habiles Interpretes de l'Ecriture, qui ſouſtiennent & qui prouvent par la ſuite du ſacré Texte, que la loy n'obligeoit à autre choſe, à l'égard des premiers-nez, ſinon de *les preſenter au Seigneur*, c'eſt-à-dire, dans le temple, comme eſtant à luy, & enſuite de les racheter; ce qui ſe faiſoit, ſelon *Levitic.*
la loy, pour cinq ſicles, c'eſt-à-dire, pour qua- 27. 6.

torze ou quinze sols de nostre monnoye. Ainsi cet agneau, & ces tourterelles, ou ces petits de colombes estoient offerts, selon ces Autheurs, pour la mére qui venoit accomplir sa purification, &
Leo Ep. 4: non pour l'enfant. Mais on pourroit dire avec d'autres Interpretes, qu'estant offerts principalement pour la mére, ils l'estoient aussi pour le fils.

℣. 25. jusqu'au 29. *Or il y avoit dans Jérusalem un homme juste & craignant Dieu, nommé Siméon; qui vivoit dans l'attente de la consolation d'Israël; & le Saint-Esprit estoit en luy. Il luy avoit esté révélé par le Saint-Esprit, qu'il ne mourroit point, qu'auparavant il n'eust vû le* CHRIST *du Seigneur, &c.*

Les hommes *justes* de l'ancienne loy, tel qu'estoit cet homme, nommé *Siméon*, vivoient comme luy, *dans l'attente de la consolation d'Israël;* c'est-à-dire, qu'ils envisageoient des yeux de la foy, & desiroient avec une ardeur extrême, comme il est dit d'Abraham, le jour du Seigneur, le temps auquel le Messie devoit venir pour *la consolation* de son peuple. Ils envisageoient ce jour heureux, non d'une maniére basse & charnelle, comme le commun des Juifs, qui s'attendoient seulement que le CHRIST les délivreroit de l'oppression de leurs ennemis, qu'il les feroit jouir sous son régne de toutes sortes de biens temporels; mais d'une maniére spirituelle & digne des vrais enfans d'Abraham,
Heb. 11. 10. qui n'eut jamais dans l'esprit & dans le cœur, que cette cité permanente dont Dieu est luy-même le fondateur & l'architecte. Ils envisageoient ce temps de bénédiction & de grace, touchant le-

quel l'Archange saint Gabriel avoit autrefois instruit un Prophete, en luy disant : Que *le péché* Daniel 9. *finiroit alors :* que *l'iniquité seroit effacée :* que *la* 24. *justice éternelle paroistroit* parmy les hommes : que *le Saint des saints recevroit l'onction* divine.

Telle estoit *l'attente* du saint homme Siméon, qui estoit *juste* de la justice d'Abraham, & non de celle des Pharisiens ; qui estoit juste, parce qu'il mettoit toute sa confiance en celuy qui devoit estre le vray *consolateur d'Israël*, & que dans l'attente continuelle de ce Sauveur, *il craignoit Dieu* d'une crainte chaste & filiale, appréhendant de l'offenser, parce qu'il l'aimoit. Le principe de *sa justice*, estoit l'Esprit saint qui *estoit en luy*. Et il y estoit, non seulement pour le rendre juste en répandant sa charité dans son cœur, mais encore pour luy faire voir par une lumiére prophétique, ce que Dieu cachoit à tous les Juifs touchant la naissance du CHRIST, qu'il attendoit avec une sainte ardeur. Car il mérita par sa piété, que l'Esprit saint l'asseurast, *qu'il ne mourroit point qu'il n'eust vû*, non seulement des yeux de la foy, comme auparavant, mais des yeux mêmes du corps, *le* CHRIST *du Seigneur* ; c'est-à-dire, *le Fils unique de Dieu*, à qui le Pére éternel a dit, selon le prophete Roy, & selon saint Paul : *Vostre trône, ô Dieu, sera un trône éternel :* Ps. 44. *le sceptre de vostre empire sera un sceptre d'équi-* 7. 8. Hebr. 1. *té & de justice. C'est pourquoy Dieu, vostre Dieu* 8. 9. *vous a sacré d'une huile de joye en une maniére plus excellente que tous ceux qui participeront* à vôtre gloire. C'est-là celuy qui est appellé par excellence, *le* CHRIST *du Seigneur*, à cause de *l'onction* si éminente qu'a reçûë la nature humaine,

par l'union hypoſtatique de la nature divine en une ſeule perſonne, qui eſt JESUS-CHRIST; Dieu & homme tout enſemble.

Comme donc le Saint-Eſprit avoit promis à Siméon, qu'il *verroit avant ſa mort* ce CHRIST attendu depuis tant de ſiécles, *il luy inſpira de venir au temple* de Jéruſalem, dans le temps même que le *pére & la mère de l'enfant* JESUS *l'y apportérent*. Et ce bienheureux vieillard eut la joye de *voir* alors, ſelon la promeſſe du Saint-Eſprit, & non ſeulement de voir, mais d'embraſſer même celuy qu'une divine lumiére luy fit reconnoiſtre pour *le* vray CHRIST *du Seigneur*.

Iren.l. 3. *c.* 18. Le voyant, dit ſaint Irénée, entre les bras de ſa mére, il voulut *auſſi* luy-même jouir de la conſolation de le porter entre les ſiens; & le prenant, tout tranſporté de la joye du Saint-Eſprit, des mains de la ſainte Vierge, il l'embraſſa comme celuy qui venoit dans le monde pour le ſauver. On ne doit pas s'étonner de ce que la Vierge le luy laiſſa prendre; car tout ce qui ſe paſſoit alors eſtoit inſpiré de Dieu. Et d'ailleurs des perſonnes auſſi pauvres qu'eſtoient Joſeph & Marie, ne pouvoient pas refuſer à un vieillard auſſi vénérable par ſa piété que par ſon âge, la conſolation qu'il voulut avoir, de prendre un enfant entre ſes mains; ce qui eſtoit même, ſelon l'uſage ordinaire, une marque de tendreſſe. Ainſi on ne peut prouver par là ce quelques-uns ont prétendu, que Siméon eſtoit Preſtre, & qu'il prit l'enfant entre ſes bras, lorſqu'on vint le preſenter au Seigneur, puiſqu'il eſt croyable que l'Evangéliſte n'auroit point manqué en décrivant les qualitez de Siméon, de marquer auſſi celle-là.

℣. 29.

℣. 29. jusqu'au 33. *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix vostre serviteur, selon vostre parole; puisque mes yeux ont vû le Sauveur que vous nous avez donné, & que vous avez destiné pour estre exposé à la vûë de tous les peuples, comme la lumiére, &c.*

On peut bien juger, dit un Pére, par la grace que reçût la femme de l'Evangile, qui ne toucha que l'extrémité de la robe de JESUS-CHRIST, combien fut grande celle que reçût alors le saint vieillard Siméon, en portant entre ses bras JESUS-CHRIST même, & l'embrassant avec une foy vive. Aussi on le voit tout rempli de l'esprit de Dieu, ne songer plus à toutes les choses de la vie presente, & préparé à mourir avec une admirable consolation, après avoir vû le Sauveur de tous les peuples. Il témoigne donc dans ces saints transports de joye qu'il fait paroistre en chantant un cantique *à la louange de Dieu*; qu'il ne pensoit plus qu'à mourir en paix: *C'est maintenant, Seigneur*, dit-il, *que vous laisserez mourir en paix vostre serviteur, selon vostre parole*; c'est-à-dire: Vous m'aviez promis que je verrois vostre CHRIST avant ma mort. Je l'ay vû, & je suis comblé de consolation d'avoir embrassé celuy que vous nous donnez pour nous sauver. Vous m'avez fait vivre jusques à present, pour accomplir vostre promesse à mon égard. Il est donc temps maintenant que *vous me laissiez mourir en paix*. *Origen. in Luc. hom. 15.*

Après qu'il eut reconnu par l'esprit de Dieu, dit saint Cyprien, que le CHRIST estoit né; le CHRIST, au sujet duquel le Saint-Esprit luy avoit dit; Qu'il ne mourroit point qu'il ne l'eust « *Cyprian. de mort. init.*

„ vû : après que l'ayant consideré de ses propres
„ yeux, il eut connu qu'il estoit prest de mourir, il
„ fut tout rempli de joye de sa mort prochaine, &
„ se tenant asseuré que le Seigneur l'alloit appeller
„ à luy, il ne pensa plus qu'à *mourir en paix*. Et il
„ témoigna par là, qu'il n'y a de paix & de vray re-
„ pos pour les serviteurs de Dieu, que lorsqu'estant
„ délivrez de toutes les agitations du siécle pre-
„ sent, ils arrivent par la mort au port tranquille
„ & asseuré de l'éternité bienheureuse. Mais nous pouvons ajoûter à ce que dit saint Cyprien, que cette *paix* dont il semble que Siméon parloit principalement, estoit la joye qu'il avoit de voir l'accomplissement de ses desirs, & de la prédiction qui luy avoit esté faite. Car on peut dire, que s'il eust esté possible qu'il fust mort sans avoir vû de ses yeux le CHRIST, selon la promesse du Seigneur, il ne seroit pas mort dans cette paix dont il est parlé icy, parce que tout le sujet de l'inquiétude & des vœux des anciens justes, estoit la venuë du Messie, après laquelle ils aspiroient tous ; comme les justes de la loy nouvelle doivent estre, selon saint Paul, dans une continuelle attente de l'avenement glorieux de JESUS-CHRIST.

Tit. 2. 13.

Siméon ajoûte : Que Dieu *avoit destiné ce Sauveur pour estre exposé à la vûë de tous les peuples.* Sur quoy il paroist en quelque sorte étonnant, que ce juste de l'ancienne loy ait pû découvrir à la seule vûë d'un enfant tout enveloppé de langes, un mystére tel que celuy de la vocation des Gentils, dont saint Pierre ne put recevoir l'intelligence du vivant de JESUS-CHRIST, ni même après son Ascension, que par la descente

Act. 10. 11. 12.

du Saint-Esprit qui luy apprit toute vérité, & par le miracle de cette vision d'un grand vase descendant du ciel en terre, & rempli de toutes sortes d'animaux qu'on luy commandoit de tuer & de manger. Mais Dieu suivant en cela la sagesse de ses conseils éternels, résolut de donner dès lors aux nations mêmes l'espérance de leur salut, par cette prophétie de Siméon ; & il l'augmenta encore par la vocation des Mages, dont on a parlé dans les explications de saint Matthieu : mais il la cacha long-temps aux Apostres & à saint Pierre, pour donner lieu à l'accomplissement des promesses qui s'estoient faites à Israël, & qui regardoient premiérement la postérité d'Abraham. Car l'avantage que les Juifs ont eu sur les Gentils, a esté, comme dit saint Paul, en ce que *les oracles de Dieu leur ont esté confiez* ; Que *c'estoit à eux qu'appartenoit l'adoption des enfans de Dieu, sa gloire, son alliance, sa loy, son culte & ses promesses* ; Que les Patriarches *estoient leurs péres* ; & que JESUS-CHRIST *estoit sorti d'eux, selon la chair.* Ainsi il falloit, selon saint Paul, que les Apostres s'attachassent uniquement dans les premiers temps à leur annoncer la parole de Dieu ; en quoy consistoit l'avantage de son peuple. Et c'est pour cela que Siméon dit icy : Que le CHRIST *seroit la gloire de son peuple d'Israël*, en même-temps qu'il le represente comme devant estre *la lumiére qui éclaireroit les nations.* Car le Fils de Dieu a esté certainement la lumiére d'Israël, aussi-bien que des Gentils, puisqu'il est, selon l'Evangile, *la lumiére véritable* qui *éclaire tous les hommes venant dans le monde :* Mais le Saint-Esprit aime mieux le nommer icy *la gloire de son peu-*

Rom. 3. 1. 2. *Ibid.* 9. 4. 5.

Act. 13. 46.

Joan. 1. 9. 14.

ple d'Israël, pour faire connoistre que la gloire de ce peuple a esté de ce que *la lumière véritable*, qui devoit même *éclairer les nations*, s'est levée & est sortie du milieu d'eux, lorsque *le Verbe se fit chair*, & nasquit de la race de David.

Tel est le sens littéral & naturel de ces paroles prophétiques de Siméon, qui nous donnent lieu de considérer d'une part combien Israël répondit peu à cette *gloire* si particuliére qu'il avoit d'estre le peuple de Dieu, parmy lequel le Verbe divin daigna se faire homme; & de l'autre quelle profusion de grace il se fit depuis sur les Gentils par une suite de l'ingratitude & de l'incrédulité des Juifs, & par un effet de la miséricorde toute gratuite de Dieu sur ces nations. C'est aussi ce que le même Siméon exprime en partie dans les paroles suivantes qu'il dit à la sainte Vierge.

℣. 33. jusqu'au 36. *Le pére & la mère de* JESUS *estoient dans l'admiration des choses qu'on disoit de luy. Et Siméon les bénit, & dit à Marie sa mère : Cet enfant est pour la ruine, & pour la résurrection de plusieurs dans Israël, & pour estre en butte à la contradiction des hommes, &c.*

Joseph est nommé *le pére* de JESUS-CHRIST, soit parce que, comme époux de sa sainte mére, il pouvoit estre ainsi appellé plus justement que ceux qu'on nommoit autrefois péres des enfans qu'ils adoptoient; soit parce que dans le sentiment commun du peuple il estoit véritablement regardé comme son pére; car le temps n'estoit pas encore arrivé de révéler publiquement le mystére de la conception miraculeuse du Fils de Dieu dans le chaste sein de la sainte Vierge. Le pére & la mére de JESUS *estoient* donc *dans l'ad-*

miration des choses qu'on disoit de luy. Mais que pouvoit admirer dans les paroles des hommes la mére de JESUS-CHRIST, à qui l'Ange avoit découvert si parfaitement tout le mystére de l'Incarnation du Verbe, lorsqu'il luy avoit déclaré : Qu'elle concevroit dans son sein par l'opération du Saint-Esprit *un fils qui seroit grand, & qui seroit appellé le Fils du Très-haut ; Que le Seigneur luy donneroit le trône de David son père ; & qu'il régneroit éternellement sur la maison de Jacob ?* Il est vray que la sainte Vierge avoit dès lors une parfaite connoissance du mystére de l'Incarnation qui s'estoit passé en elle, & de la dignité suprême de celuy qu'elle avoit conçû & mis au monde d'une maniére si divine. Mais elle ne connut pas tout d'un coup toutes les suites de ce grand mystére. Ainsi, quoique l'Ange l'eust asseurée que *celuy qui naistroit d'elle seroit appellé*, & seroit véritablement *le Fils de Dieu*, & qu'il *régneroit éternellement dans la maison de Jacob* ; il ne luy avoit pas dit ce que Siméon luy déclare presentement, qu'il ne seroit pas seulement *la gloire d'Israël*, mais encore *la lumière des nations pour les éclairer.* Il ne luy avoit pas dit non plus cette vérité si étonnante que Siméon luy découvre icy : Que cet enfant *estoit pour la ruine*, aussi-bien que *pour la résurrection de plusieurs dans Israël* même, *& pour estre en butte à la contradiction* des hommes. Dieu ne luy faisoit connoistre toutes ces choses que par degrez. Et elle estoit avec saint Joseph *dans l'admiration* de tout ce qu'ils apprenoient de nouveau par le ministére de ceux que Dieu remplissoit de son esprit pour publier ses merveilles.

Luc. 1. 31. &c.

Il eſt dit que *Siméon les bénit* ; c'eſt-à-dire, qu'il releva hautement le bonheur de Joſeph &
Luc. 1. 42. 45. de Marie, de même qu'Elizabeth, remplie comme luy du Saint-Eſprit, dit à la Vierge : Qu'elle eſtoit *bénie entre toutes les femmes*, & qu'elle eſtoit *bienheureuſe d'avoir crû.* Car il ne luy appartenoit pas de bénir d'une autre maniére celle qui eſtoit
Gen. 22. 18. la mére d'un fils *en qui toutes les nations ont eſté bénies.* Ce fut à elle en particulier qu'il déclara, que JESUS *ſeroit pour la ruine & pour la réſurrection de pluſieurs dans Iſraël.* Car il eſtoit juſte qu'ayant la gloire d'eſtre ſa mére, elle euſt part à ſes ſouffrances, & que dès lors elle entraſt dans les adorables deſſeins de Dieu, qui en envoyant ſon Fils dans le monde, l'expoſoit pour eſtre non ſeulement une ſource de ſalut pour pluſieurs, mais encore une occaſion de ruine pour beaucoup d'autres parmy même ſon propre
1. Petr. 2. 4. 7. 8. peuple. C'eſt ce que ſaint Pierre expliqua depuis, lorſqu'en nommant JESUS-CHRIST, *la pierre vivante*, il diſoit aux premiers fidelles : *C'eſt donc une pierre précieuſe pour vous qui croyez : mais pour les incrédules, c'eſt une pierre contre laquelle ils ſe heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui ſe heurtent contre la parole* de l'Evangile, *par une incrédulité à laquelle ils ont eſté abandonnez.* Ainſi tous ceux d'Iſraël qui ont crû à la parole de JESUS-CHRIST pour luy obéïr, ont eu part à *la réſurrection* & au ſalut dont il eſt parlé icy : mais pour les autres, qui eſtoient du nombre de ces *pécheurs* dont parle
Hebr. 12. 3. ſaint Paul, *de la part deſquels* JESUS-CHRIST *a ſouffert une ſi grande contradiction*, il leur a eſté par leur propre faute, une occaſion de *ruine* &

de perte entiére ; parce qu'ils se sont élevez avec orgueil contre leur propre Sauveur. C'est ainsi que le même Apostre rendant graces à Dieu, *qui répandoit en tous lieux par son ministère l'odeur de la connoissance de* son Nom, ajoûte ces paroles étonnantes : *Car nous sommes devant Dieu*, disoit-il, *la bonne odeur de* JESUS-CHRIST, *soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent ; estant aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre.* 2. Cor. 2. 14. &c.

Mais comment donc JESUS-CHRIST, comment les ministres de sa parole pouvoient-ils estre en même-temps *pour la ruine des uns, & pour la résurrection des autres ; pour la vie & pour la mort?* JESUS-CHRIST qui est la voye, & la vérité, & la vie, ne peut jamais par luy-même donner la mort. Mais comme *la vie éternelle consistoit*, selon qu'il le dit, *à connoistre celuy qui estoit le seul Dieu véritable, &* JESUS-CHRIST *qu'il avoit envoyé* ; c'estoit au contraire estre dans la mort de refuser de le connoistre pour son Sauveur, de l'adorer comme son Dieu, & de se soumettre à la vérité de son Evangile comme à la source de la vie qui est éternelle. C'est ainsi que les Pharisiens, les Prestres & les Docteurs de la loy, ayant rejetté la vérité qu'il leur annonçoit, ont esté indignes d'estre *délivrez par cette même vérité* de la mort de leurs péchez ; lorsqu'au contraire les grands pécheurs, les Publicains & les hommes les plus simples d'entre le peuple, tels qu'ont esté les Apostres, reconnoissant humblement que le Fils de Dieu *avoit en luy-même les paroles de la vie éternelle*, & s'y soumettant, estoient justifiez par sa grace. Joan. 17. 3. Joan. 8. 32. Joan. 6. 69.

Cette expression par laquelle il est dit de JESUS-CHRIST : Qu'il *seroit en butte à la contradiction* de plusieurs, est une espece de métaphore prise d'un signe ou d'un but dans lequel on tire. Car JESUS-CHRIST a esté ainsi exposé, pendant tout le temps de sa prédication, aux traits de la médisance, de la jalousie, & de la fureur de ses ennemis, jusqu'à ce qu'ils achevérent de le percer, comme dit saint Augustin, avec l'épée de leur langue, en le faisant attacher à une croix. C'est de ce temps de la passion de JESUS-CHRIST qu'il semble que le saint vieillard Siméon entend parler, lorsqu'il dit à la sainte Vierge ; Que *son ame même seroit percée* comme *d'une épée*. On peut entendre par cette *épée*, la douleur extrême dont la passion de nostre Seigneur JESUS-CHRIST perça le cœur de sa sainte mére. Car qu'y avoit-il en effet de plus sensible pour cette mére toute pénétrée d'amour, & de la plus profonde vénération pour un fils qu'elle regardoit comme le Dieu de majesté, que la vûë du traitement si outrageant qu'il eut à souffrir de la part de son propre peuple, après qu'il l'avoit comblé de tant de biens ? Cette douleur si pénétrante fut donc pour elle, comme une épée qui perça son ame très-vivement dans le même-temps que la pointe des épines & des cloux perçoit la chair adorable du Fils de Dieu. Et le Roy prophete s'estoit servi long-temps auparavant d'une semblable expression parlant de Joseph dans ses cantiques sacrez : *Joseph*, dit-il, *fut vendu pour estre esclave : on luy mit les chaînes aux pieds, & son ame fut percée par le fer : Ferrum pertransiit animam ejus :* ce qui signifie, selon saint Augustin, que la douleur

August. in Psalm. 63. v. 2.

August. epist. 59. quæst. 9.

Ps. 104. 18. &c.

Aug. in Ps. 104.

d'un si rude traitement le perçoit jusques dans l'ame. Le même Saint comparant ces deux expressions toutes semblables dont a usé l'Ecriture pour marquer l'extrême douleur de Joseph, l'une des figures les plus excellentes de JESUS-CHRIST, & celle de la sainte Vierge, ajoûte : Qu'on ne peut douter aussi qu'elle n'ait esté frappée très-rudement par l'affliction que luy causa la mort de ce divin Fils, en la laissant comme seule & abandonnée selon la chair : *Passio quippe Domini...., ipsam ejus matrem graviter carnali orbitate percussam sine dubio contristavit.*

Ce qui suit dans les paroles de Siméon lorsqu'il ajoûte : *Afin que les pensées* cachées *dans le cœur de plusieurs soient découvertes*, ne doit pas estre rapporté à ce qui précéde immédiatement, mais à ces autres : *In signum cui contradicetur.* JESUS-CHRIST a donc esté exposé en butte à la contradiction des hommes, afin que par cette contradiction même qu'il a soufferte, comme dit saint Paul, de la part des pécheurs, & par l'humiliation de ses souffrances, ce qu'il y avoit de caché dans le cœur des hommes se produisist audehors ; c'est-à-dire, qu'il se fist connoistre par les divers sentimens & les différentes dispositions où ils se trouvérent, dit saint Augustin, à l'égard de JESUS-CHRIST même, ainsi humilié & anéanti dans sa passion : *Multorum cordium occulta patuerunt, quoniam expressum est quid de Domino sentiebant.* C'est ce qu'on vit tout d'abord en la personne des deux larrons attachez aux deux côtez du Sauveur, dont l'un prévenu par une grace abondante de celuy qui répandoit actuellement son sang pour sauver les hommes, reconnut pu-

Grotius. Maldon. Jansen.

Hebr. 12. 3.

August. ibid. ut supr.

bliquement sa divinité ; & l'autre abandonné à sa propre corruption, s'emporta en des blasphêmes contre son Dieu. Ce qui a paru alors avec tant d'éclat, s'est vérifié toûjours depuis, & se vérifiera dans la suite de tous les siécles ; puisqu'on verra jusques à la fin du monde JESUS-CHRIST, l'autheur & le consommateur de nôtre foy, comme l'appelle saint Paul, exposé aux différens jugemens des hommes, devenir ou une source de salut, ou une occasion de ruine à plusieurs, selon que les uns se soumettent à sa divine parole, & que les autres la rejettent, & selon que l'Evangile est à quelques-uns une odeur de vie, pour les *ressusciter* de leurs péchez, en les faisant vivre à la grace, ou qu'il est à d'autres une odeur de mort & une occasion de *ruine* entiére, par le mépris qu'ils en font.

Bed. in hunc loc. — *Hebr. 12. 2.* — *2. Cor. 2. 15.*

℣. 36. 37. 38. *Il y avoit aussi une prophéteße, nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui estoit fort avancée en âge, & qui avoit seulement vécu sept ans avec son mary, depuis qu'elle l'avoit épousé estant vierge, &c.*

Ambros. in Luc. c. 2. v. 26. Saint Ambroise nous fait remarquer particuliérement cette diversité si admirable des témoignages que Dieu fait rendre à la naissance de son Fils, afin que les Juifs ne pussent pas s'y tromper, ou qu'au moins ils fussent inexcusables s'ils rejettoient cette vérité attestée d'une maniére si invincible. Les Anges, les Prophetes, les bergers, les enfans encore enfermez dans le ventre de leur mére, les Mages, les vieillards, & jusques aux femmes mariées & aux veuves ; enfin tout âge, toute condition, & tout sexe rendent témoignage à ce grand mystére, d'où dépendoit

le salut de l'univers. *Anne*, dont il est parlé icy, nous est representée par l'Evangéliste, comme une vraye veuve, que sa vie sainte, toute occupée dans la priére & dans les jeûnes rendoit très-digne d'annoncer au peuple, que le Rédempteur de tous estoit venu dans le monde. Saint Augustin croit qu'elle avoit bien pû prévoir dès auparavant la naissance de JESUS-CHRIST par la lumiére du même Esprit qui le luy fit reconnoistre alors, quoiqu'il ne fust qu'un petit enfant. Et il dit même, qu'elle avoit peut-estre renoncé à un second mariage, par la connoissance qu'elle avoit, que le temps estoit venu, auquel on pourroit beaucoup mieux servir aux desseins de JESUS-CHRIST par l'amour de la continence, & où il seroit plus avantageux aux veuves de mener une vie toute pure, en renonçant au mariage, qu'aux femmes mariées de mettre des enfans au monde.

Ib. v. 37. *Ambr. in hunc loc.* *August. de bon. vid. c. 7.*

Elle ne sortoit point du temple, dit le sacré Texte, & cela marquoit, non pas qu'elle y demeurast, ce qui n'estoit point permis aux femmes, mais qu'elle y estoit presque toûjours, priant sans cesse, & travaillant, comme dit saint Cyprien, à se rendre Dieu favorable, non seulement par l'ardeur de ses priéres, mais encore par les jeûnes & par les mortifications qu'elle pratiquoit, comme si elle eust vécu depuis l'établissement de l'Evangile. Cette sainte veuve vint donc dans le temple par un mouvement de l'esprit de Dieu, au même-temps que Siméon prophétisoit touchant JESUS-CHRIST; afin qu'il parust plus visiblement, que tout ce qui se passoit alors estoit l'ouvrage de l'Esprit saint, & que ce rapport si

Cyprian. de orat. Dom.

juste de plusieurs personnes, qui s'accordoient à publier dans le même-temps la gloire toute divine de cet enfant, fist connoistre d'une maniére plus sensible la vérité de ce qu'ils disoient.

Il est marqué seulement en général, *qu'elle louoit le Seigneur*. Mais lorsque l'Evangéliste ajoûte, *qu'elle parloit de luy à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israël*, il paroist qu'elle parloit de l'enfant, comme de celuy qui estoit véritablement *le Seigneur*, & *le rédempteur d'Israël*. Or elle en parloit, non à tout le monde, mais à ceux-là seulement, qui vivoient comme *attendant* avec une foy plus éclairée l'Incarnation & *la rédemption* que Dieu promettoit depuis si long-temps à son peuple; soit qu'on doive entendre par là ceux que Dieu permit qui se trouvassent alors dans le temple, ou en général tous ceux de la ville de Jérusalem, qui estoient dans cette sainte disposition touchant l'avenement du Messie; car il est parlé dans le grec de la ville de Jérusalem.

℣. 39. 40. *Après qu'ils eurent accompli tout ce qui estoit ordonné par la loy du Seigneur, ils s'en retournérent en Galilée à Nazareth leur ville. Cependant l'enfant croissoit & se fortifioit, estant rempli de sagesse, &c.*

La maniére dont saint Luc s'exprime en ce lieu, sembleroit marquer que la sainte Vierge & saint Joseph retournérent aussi-tost avec l'enfant JESUS *à Nazareth en Galilée*; mais il faut se souvenir de la régle générale que nous a donnée saint Augustin, pour bien entendre l'Evangile, qui est que les saints Evangélistes ne sont pas contraires les uns aux autres, lorsque quelques-uns omet-

Matth. 2. 13. August. de consf. Evangel. l. 2. c. 5.

tant des choses que les autres disent, ils racontent néanmoins tellement de suite ce qu'ils ont à dire, qu'on jugeroit qu'ils n'ont rien omis. Il suffit donc, comme dit ce Saint, pour les concilier ensemble, de considérer avec soin dans ce que l'un dit, & que l'autre ne dit pas, l'ordre des choses, qui fait juger aisément du temps & du lieu où elles se sont passées. C'est ainsi que saint Luc dit presentement, que Joseph & la sainte Vierge, après avoir accompli dans Jérusalem tout ce que la loy ordonnoit pour la purification de la mére, & pour l'oblation du fils, *s'en retournérent en leur ville de Nazareth.* Car il passe icy visiblement ce qui regarde leur fuite en Egypte, dont il est parlé dans saint Matthieu; à moins qu'on ne veuille suivre le sentiment de ceux qui croyent que les Mages ne vinrent adorer l'enfant JESUS que long-temps après son oblation dans le temple : mais c'est ce qu'il paroist difficile d'accorder avec ce que dit saint Jérôme, *Hieron. epist. 17.* que ce fut dans Bethléem que les Mages adorérent JESUS-CHRIST, & avec les preuves ti- *Matth. 2.5.6.8.* rées des Prophetes, que l'on donna à ces Mages, pour leur montrer que ce seroit dans Bethléem qu'ils pourroient trouver celuy qu'ils cherchoient. Il est donc plus vraisemblable, que la Vierge estant retournée à Bethléem avec son époux & l'enfant JESUS, qui avoit esté déja adoré par les Mages, ils furent bien-tost obligez de s'enfuir en Egypte, pour éviter la fureur d'Hérode. Ainsi ce fut seulement après la mort de ce Prince, qu'ils vinrent en Galilée demeurer à Nazareth, afin que *Matth.* cette prédiction des Prophetes fust accomplie: *2.23.* *Il sera appellé Nazaréen.* Or l'Evangéliste appel-

le icy Nazareth, *leur ville*, tant parce que la sainte Vierge y demeuroit lorsque l'Ange luy vint annoncer le mystére de l'Incarnation, que parce qu'elle y demeura encore depuis son retour d'Egypte.

Saint Luc ajoûte: Que *l'enfant croissoit & se fortifioit, estant rempli de sagesse*, & que *la grace de Dieu estoit en luy*. Il parle de cet enfant, comme d'un enfant ordinaire, pour faire connoistre, qu'ayant bien voulu se faire homme pour l'amour de nous, il s'estoit véritablement revestu de nostre nature, & rendu sujet, comme tous les autres hommes, aux divers accroissemens de l'âge. Il *croissoit* donc, *& se fortifioit* à mesure que son âge avançoit: & selon le Texte grec, *il se fortifioit en esprit* ou dans l'esprit; c'est-à-dire, que son esprit se conformoit, pour toutes les productions extérieures à l'accroissement de son corps, afin qu'il ne parust pas aux yeux des Juifs plus avancé pour l'esprit, que son âge ne le demandoit. Car comme *il estoit rempli de sagesse*, estant luy-même par sa nature divine la sagesse essentielle du Pére; & que *la grace de Dieu estoit en luy* d'une façon toute singuliére, par la plénitude de la divinité qui y habitoit corporellement, selon l'expression
Coloss. 2. 9. de saint Paul, il auroit pû dès ses premiéres années effrayer les Juifs par les rayons éclattans de cette profonde sagesse, s'il ne l'eust tenu comme éclipsée sous les foiblesses apparentes d'une chair sujette à *croistre* & à *se fortifier* insensiblement, de même que celle des autres enfans. Et nous verrons en effet, que dès l'âge de douze ans, ayant voulu faire paroistre aux Docteurs quelque étincelle de cette sagesse toute divine,

il les ravit tous en admiration. *Infra v. 47.*

℣. 41. jusqu'au 48. *Son pére & sa mère alloient tous les ans à Jérusalem à la feste de Pasque. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, y estant allez, selon qu'ils avoient accoûtumé, au temps de la feste; après que les jours que dure la feste furent passez, lorsqu'ils s'en retournérent, l'enfant* JESUS *demeura dans Jérusalem, sans que son pére & sa mère s'en apperçûssent, &c.*

La loy de Dieu ordonnoit à tous les hommes, *Deut. 16. 16.* & à tous les enfans masles, de se presenter devant luy dans le temple de Jérusalem, trois fois l'année; c'est-à-dire, à la feste de la Pentecoste, à la feste des Tabernacles, & à la grande solennité de Pasque, & d'y faire leur oblation au Seigneur. Ainsi il y a de l'apparence, que la sainte Vierge & saint Joseph y venoient réguliérement avec l'enfant JESUS toutes ces trois festes; quoique saint Luc ne parle icy que de la Pasque, à cause de cet évenement qu'il veut raconter, & qui arriva à cette feste. On demande néanmoins, comment ils pouvoient aller à Jérusalem plusieurs fois l'année, puisque la crainte d'Archélaüs les *Matth. 2. 22.* empêchoit de revenir en Judée après leur retour d'Egypte; & qu'il paroist par l'histoire de Joseph, *Joseph. antiquit. l. 17. c. 15.* que le régne de ce Prince dura dix ans. Mais saint Augustin répond à cette difficulté en faisant voir, *August. de cons. Evangel. l. 2. c. 10.* qu'il leur estoit très-aisé dans ces grandes solennitez, de se cacher dans la foule de tant de personnes qui abordoient à Jérusalem de toutes parts. Si donc la crainte d'Archélaüs les empêchoit de demeurer dans Jérusalem, la crainte de Dieu empêchoit aussi, dit ce Pére, qu'ils ne manquassent à y venir solenniser ces grandes festes:

& ils s'acquittoient de telle sorte des devoirs de la religion, en venant à Jérusalem toutes les fois qu'ils y estoient obligez, qu'ils s'en retournoient aussi-tost, pour ne se pas exposer à la cruauté du Roy s'ils y estoient demeurez.

Que si JESUS-CHRIST voulut alors y demeurer, après même *que les jours que duroit la feste de Pasque furent passez*; c'est qu'il faisoit voir qu'il estoit maistre dès son plus bas âge, de faire ce qu'il vouloit, sans qu'il pust craindre aucun homme. Il demeura donc à Jérusalem, s'estant retiré de la compagnie de ses proches, sans qu'ils s'apperçûssent de son absence, & s'estant même pour cela rendu peut-estre invisible, selon Origene, comme il disparut depuis de devant les Juifs, lorsqu'ils voulurent le lapider. Marie & Joseph ne doivent pas estre accusez de négligence, pour avoir passé un jour entier sans chercher ce fils si chéri, qui n'estoit plus avec eux. Car, comme après la solennité chacun retournoit chez soy, & qu'apparemment toutes les personnes d'une même ville, & tous ceux d'une même parenté marchoient ensemble confusément, il ne faut pas s'étonner si saint Joseph & la sainte Vierge se persuadérent que l'enfant JESUS marchoit dans la compagnie de leurs proches & de leurs amis, sans qu'ils l'apperçûssent, à cause de cette grande confusion de personnes qui marchoient ensemble. Mais on ne peut pas douter non plus, que le Fils de Dieu voulant rester dans la ville de Jérusalem pour exécuter les ordres de Dieu son Pére, n'ait luy-même contribué à oster en cette rencontre à sa sainte mére l'inquiétude où elle eust pû estre sur son sujet, afin qu'il pust

Orig. in Luc. hom. 19.
Joan. 8. 59.

puſt faire librement ce qu'il avoit réſolu.

Il y a tout lieu de croire que ce fut le ſoir du premier jour que JESUS-CHRIST les quitta, que l'ayant cherché parmy leurs parens & les perſonnes de leur connoiſſance, ſans le trouver, ils commencérent à entrer dans une très-grande inquiétude. Retournant donc ſur leurs pas le lendemain, ils furent encore un jour à arriver à Jéruſalem. Et le troiſiéme jour, ou, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, *trois jours après*, ils le trouvérent enfin. Mais où le trouvérent-ils? Fut-ce dans les ruës ou dans les places publiques de Jéruſalem? Non ſans doute. Mais ce fut dans la maiſon de ſon Pére, qui eſt le nom qu'il donnoit depuis au temple de Jéruſalem. Ce fut dans le lieu de la priére & des inſtructions publiques. *Joan. 2. 16.* Ce fut *au milieu des Docteurs de la loy*. Et d'où vient donc que prévenant en quelque ſorte le temps de ſa miſſion, il ſe produit dès l'âge de douze ans au milieu de ces Docteurs, qui devoient eſtre très-ſurpris de voir paroiſtre une ſi profonde ſageſſe dans un jeune enfant? Ce n'eſt pas à nous de pénétrer les conſeils de Dieu. Mais on peut dire, ſans les trop approfondir, qu'il eſtoit avantageux que cet enfant commençaſt dès lors à confondre par ſa doctrine admirable ces ſages & ces ſavans de la loy, qui oſérent depuis qu'il fut parvenu à l'âge d'un homme parfait, rejetter ſi obſtinément la vérité qu'il leur annonçoit. Il falloit que cet enfant qui devoit eſtre à l'avenir le maiſtre de tous les hommes, & le grand Docteur de l'univers, fiſt connoiſtre à ces Docteurs enflez vainement de leur ſcience, & à tous les Juifs, qu'il y avoit une doctrine ſans comparai-

ſon plus élevée que la leur, & que s'il ne vouloit pas encore les inſtruire de cette doctrine céleſte dont il poſſédoit tous les treſors dans luy-même, c'eſtoit afin de leur apprendre, & à tous
Eccl. 3. 7. les hommes, qu'il y avoit, comme dit le Sage, *un temps de ſe taire, & un temps de parler.* Il falloit que ce ſoleil de juſtice faiſant paroiſtre ces rayons de la divinité, comme au travers des voiles charnels qui la couvroient, il jettaſt en quelque ſorte dès lors les premiers fondemens de ſa miſſion, & qu'il oſtaſt aux ſavans de la ſynagogue tout ſujet d'eſtre étonnez, comme ils le furent
Matth. 13. 54. dans la ſuite, lorſqu'ils s'entredemandoient l'un à l'autre d'où luy venoit cette ſcience, cette ſageſſe, & cette vertu toute divine. Car ils auroient dû juger en la voyant dans cet enfant, qu'elle venoit non de l'homme, mais d'enhaut; non de la tradition de leurs péres, mais de cette ſource primitive de toute ſageſſe & de toute ſcience qui n'eſt qu'en Dieu.

Quoiqu'il parut donc au milieu de ces Docteurs, comme un enfant & un diſciple qui veut s'inſtruire; quoiqu'il ſe ſoumiſt à *les écouter*, comme dit l'Evangéliſte, il leur montra néanmoins en même-temps par la ſageſſe des *demandes* qu'il leur fit, & par la lumiére de ſes *réponſes* à ce qu'ils luy demandoient, que ce n'eſtoit pas un enfant qui leur parloit, mais une perſonne conſommée. Et il eſt moins étonnant qu'il leur ait parlé dès lors d'une maniére à *les tranſporter d'admiration*; puiſque ſon enfance, ſelon la chair, ne diminuoit rien de ſa profonde ſageſſe; que de ce qu'il ſe tut depuis ce moment, juſqu'au temps qu'il commença à prêcher publiquement la péni-

tence, c'est-à-dire, pendant l'espace de dix-huit années, qu'il se cacha de nouveau sous les apparences d'un enfant, & ensuite d'un homme ordinaire. C'est-là véritablement le miracle qui nous doit surprendre, en considérant cette maniére admirable dont il parle maintenant à ces Docteurs. Ce sont ces paroles si divines dont ses auditeurs sont charmez, qui nous doivent faire admirer davantage un silence qui paroist en quelque façon plus divin.

Lorsque saint Luc dit de JESUS-CHRIST; *Qu'il estoit assis au milieu des Docteurs*, on ne le doit pas entendre comme s'il avoit esté effectivement au même rang qu'eux. Car, comme l'a remarqué un Interprete, l'orgueil dont estoient remplis les Pharisiens, & les Docteurs de la loy, ne leur auroit pas permis de souffrir ainsi qu'un enfant eust pris place dans leurs siéges. Et la modestie de JESUS-CHRIST, qui vouloit passer encore pour un disciple, s'y feroit aussi opposée. Mais ils pouvoient estre comme en cercle en un lieu plus élevé. Et JESUS estoit sans doute avec plusieurs autres assis en-bas, comme sont ceux qui écoutent les maistres qui les instruisent. *Maldon.*

℣. 48. 49. *Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement; & sa mére luy dit : Mon fils, pourquoy avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà vostre pére & moy qui vous cherchions, estant tout affligez. Il leur répondit : Pourquoy est-ce que vous me cherchiez? &c.*

Marie & Joseph estant très-persuadez de la divinité de JESUS-CHRIST, ne pouvoient pas estre en peine pour sa personne; mais ils l'étoient pour eux-mêmes. Ils craignoient d'avoir

perdu ce dépost sacré qui avoit esté confié à leurs soins dans le temps de son enfance. Et ils gémissoient de se voir privez de ce bien suprême, qui faisoit tout leur bonheur en ce monde & toute leur gloire. Que s'ils paroissent dans l'admiration lorsqu'ils le trouvent parlant avec les Docteurs; leur étonnement ne vient pas tant de cette profonde sagesse qui le faisoit admirer de tous ceux qui estoient presens, puisqu'ils savoient qu'il estoit le Fils de Dieu, & que tout ce qu'ils voyoient ne pouvoit rien ajoûter à l'idée qu'ils avoient de sa personne; que de ce qu'ils ne l'avoient peut-estre point encore entendu parler de la sorte; le Verbe éternel s'estant, pour le dire ainsi, rendu muet jusqu'alors. Ils purent bien donc estre surpris de voir qu'il les eust quittez pour venir paroistre publiquement au milieu de ces Docteurs, que le pére d'Archélaüs avoit consultez sur la naissance du Messie; car ces Docteurs découvrant dans cet enfant un si grand fond de sagesse, pouvoient entrer dans quelque doute, si ce n'estoit point le CHRIST dont les Mages avoient parlé, & en répandre le bruit, qui seroit peut-estre venu jusqu'aux oreilles du Prince. Sa sainte Mére qui sembloit avoir plus de droit de luy parler, luy demandant en l'appellant, *son fils*, comme pour luy faire voir le juste sujet qu'elle avoit eu de *s'affliger; Pourquoy il avoit voulu en user de cette sorte avec eux?* Et elle parla ainsi, selon qu'on en peut juger, pour deux raisons; l'une, parce qu'elle se regardoit véritablement, comme ayant esté chargée par l'ordre de Dieu de sa conduite; & l'autre, parce qu'elle craignoit peut-estre d'avoir esté cause en

quelque façon qu'il l'euſt quittée. *Voilà voſtre pére & moy*, ajoûte-elle, *qui vous cherchions tout affligez*; comme ſi elle euſt voulu s'excuſer en quelque façon envers JESUS-CHRIST, de ce qu'elle l'avoit perdu, luy témoignant que Joſeph qu'on regardoit comme *ſon pére*, & elle, *l'avoient cherché avec* une extrême *affliction*. Heureuſe l'ame qui cherche ainſi JESUS-CHRIST, toute pénétrée de douleur, lorſqu'elle craint de l'avoir perdu, & de luy avoir donné lieu de s'éloigner d'elle, au moins pour un temps ! On le trouve aſſeurément quand on le cherche avec cette humble contrition du cœur, figurée par la douleur de la ſainte Vierge & de ſaint Joſeph. Mais il ſe cache au contraire à ceux qui ne le cherchent point avec cette ardeur d'une ame, qui ne peut ſouffrir d'eſtre ſéparée de celuy qui ſeul mérite d'eſtre cherché & aimé plus que toutes choſes.

La Vierge en parlant à JESUS-CHRIST, avoit appellé Joſeph, ſon pére. Mais JESUS-CHRIST en répondant à l'un & à l'autre, leur parle de *ſon Pére* véritable, qui eſtoit Dieu; & il éleve leur eſprit au-deſſus de ce qu'ils voyoient en luy, en leur témoignant qu'ils devoient déja s'accoûtumer, quoiqu'il fuſt encore, ſelon l'homme, dans l'enfance, à le voir agir pour les intéreſts de Dieu ſon Pére : *Pourquoy*, leur dit-il, *me cherchiez-vous ?* Nous vous cherchions, Seigneur, parce que vous avez daigné, en vous faiſant homme, devenir *mon fils*, & me charger avec Joſeph mon époux, du ſoin de voſtre perſonne ſacrée. *Mais ne ſaviez-vous pas*, leur répondit-il, *que je me dois occuper à ce qui regarde le ſervice de mon Pére ?* C'eſt-à-dire : N'avez-vous pas dû juger

qu'estant Dieu, comme je suis, & envoyé de mon Pére pour travailler à son ouvrage, je ne dois dépendre en cela, ni de la chair ni du sang, & que dans ce qui regarde ma mission, je ne connois ni pére ni mére sur la terre.

ỳ. 50. 51. *Mais ils ne comprirent point cette parole qu'il leur disoit. Il s'en alla ensuite avec eux, & il vint à Nazareth ; & il leur estoit soumis, &c.*

On ne peut douter que l'entretien des Docteurs avec JESUS-CHRIST n'ait esté sur les choses de la Religion, & apparemment sur l'intelligence de quelques endroits de l'Ecriture, & des prophéties, qui pouvoient bien même le regarder : car c'est ainsi que l'on vit depuis, qu'é-
Luc. 4. 17. &c. tant entré dans la synagogue à Nazareth, & ayant esté chargé de lire Isaïe, il tomba sur un passage, où ce Prophete parloit de luy, & l'expliqua avec l'admiration de tout le monde. Mais ni Joseph ni la Vierge *ne comprirent point ce qu'il leur dit :* Qu'il falloit *qu'il s'occupast dans les choses qui regardoient le service de son Pére.* Car, quoiqu'ils fussent très-convaincus de sa divinité, ils le regardoient néanmoins encore comme un enfant, entant qu'homme, & ne savoient pas ni en quel temps, ni de quelle maniére il accompliroit l'ouvrage de nostre rédemption : & ainsi ils ne purent point comprendre, que ce qu'il faisoit alors en conférant avec ces Docteurs, regardast effectivement le service de son Pére. Lors donc que le Fils de Dieu leur avoit dit : *Ne saviez-vous pas, &c.* il avoit voulu les exciter insensiblement à entrer dans ses desseins, au-lieu de s'y opposer sous prétexte de piété, & d'une

tendresse maternelle. Et quand l'Evangile ajoûte: *Qu'ils ne comprirent point cette parole qu'il leur disoit*, on doit entendre que le Fils de Dieu ne se hâtoit pas de leur en donner l'intelligence, parce qu'il vouloit encore vivre dans la dépendance de sa mére, & de celuy que l'on regardoit comme son pére ; il vouloit montrer par son exemple à tous les hommes jusqu'où doit aller la soumission qu'il les oblige de rendre à leurs proches ; puisqu'il est marqué aussi-tost après: Qu'il *s'en alla avec Joseph & Marie à Nazareth*, où il *leur estoit soumis* comme auparavant.

Il vivoit donc, quoiqu'il fust Dieu, dans une parfaite dépendance à leur égard, si ce n'estoit dans les choses où il estoit obligé d'agir indépendamment d'eux pour la gloire de son Pére. Et il faisoit voir par ce prodige d'un Dieu soumis sur la terre aux hommes, quelle devoit estre la soumission des hommes mêmes à Dieu, & des enfans à leurs péres, qui tiennent à leur égard la place de Dieu. Car pourrons nous, dit saint Ambroise, nous étonner que JESUS-CHRIST ait esté si obéïssant à son Pére, luy qui l'estoit si parfaitement à sa mére? *Et miramur, si Patri defert, qui subditur matri? Non ubique infirmitatis, sed pietatis ista subjectio est.* *Ambros. in hunc locum.*

Origene prend sujet de ce grand exemple de l'obéïssance de JESUS-CHRIST, pour exhorter les Chrestiens à obéïr à leurs Pasteurs, & il dit ces excellentes paroles: « Si JESUS estant Fils de Dieu, se rend soumis à Joseph & à Marie, refuseray-je moy-même de me soumettre à l'Evêque qui a esté établi par l'ordre de Dieu pour me te- *Origen. in Luc. homil. 20.*

„ nir lieu de pére ? Refuſeray-je d'obéïr au Preſtre
„ que le Seigneur a daigné prépoſer ſur ma con-
„ duite ? Joſeph ne pouvoit douter que JESUS, qui
„ luy eſtoit ſoumis, ne fuſt ſans comparaiſon plus
„ grand que luy. Et ſçachant ainſi que le plus
„ grand obéïſſoit au plus petit, il modéroit avec
„ une crainte reſpectueuſe le commandement qu'il
„ luy faiſoit. Que chacun de nous conſidére donc,
„ que ſouvent celuy qui eſt inférieur en mérite ſe
„ trouve établi ſur ceux qui ſont meilleurs que luy.
„ Et ainſi celuy qui ſe voyant élevé en dignité au-
„ deſſus des autres, aura bien compris ce que je
„ dis, ne s'enflera point d'orgueil à cauſe de ſon
„ élévation ; mais il ſçaura que celuy qui eſt meil-
„ leur luy eſt ſoumis, comme JESUS a eſté ſoumis
„ luy-même à Joſeph.

Quoique ſaint Luc ait témoigné en genéral, de Marie & de Joſeph, qu'ils ne comprirent point ce que JESUS leur avoit dit, il remarque en particulier de la ſainte Vierge ; *Qu'elle conſervoit dans ſon cœur toutes ces paroles, & toutes ces choſes.* Car ce qu'elle ne comprenoit pas encore, elle le mettoit comme une divine ſemence au fond de ſon cœur, afin que dans cette excellente terre, elle germaſt & ſe fortifiaſt pour porter ſon fruit dans ſon temps. Ainſi & tout ce qu'elle voyoit, & tout ce qu'elle entendoit ſervoit à la nourriture intérieure de ſa piété & de ſa foy, qui devenoit tous les jours plus éclairée par cette continuelle attention à méditer & les paroles & les actions de ſon fils, & tout ce que l'on diſoit de luy. Car elle ne le regardoit pas
Origen. in hunc. loc. ſeulement, dit Origene, comme un enfant de douze ans, mais comme le Verbe & la ſageſſe

du Pére, qu'elle avoit conçû dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, & dont elle estoit obligée de révérer toutes les paroles & toutes les actions, comme celles de Dieu même.

℣. 52. *Et* JESUS *croissoit en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Comme JESUS-CHRIST a esté, selon que le dit le bienheureux Siméon, pour la ruine & pour la résurrection de plusieurs, sa sainte parole a produit aussi & produira jusques à la fin des siécles le même effet dans les ames. Les Arriens ont donc pris occasion de ces paroles de l'Evangile, de soustenir leurs blasphêmes contre JESUS-CHRIST, prétendant prouver par là qu'il n'étoit pas Dieu, puisqu'il *croissoit*, comme les autres hommes, *en sagesse, & en grace*, aussi-bien *qu'en âge*. Mais ils estoient du nombre de ces *hommes ignorans & légers*, dont parle saint Pier- *2. Petr. 3. 16.* re, *qui détournent en de mauvais sens les Ecritures à leur propre perte.* Ces paroles de saint Luc ne doivent donc pas estre expliquées, comme dit en- *2. Petr. 1. 20.* core le même Apostre, *par une interprétation particuliére* de l'esprit de l'homme, qui se prend luy-même pour guide, mais par la lumiére de l'esprit de Dieu, & de la tradition de l'Eglise. Ainsi, puisqu'il est constant par la foy que *la plénitude de la divinité habitoit corporellement* en JESUS-CHRIST, selon l'expression de saint Paul, c'est- *Coloss. 2. 9.* à-dire, substantiellement, & non en figure, ni seulement par une inhabitation de grace ; il est visible qu'on doit entendre ce que dit icy saint Luc, non pas de *l'accroissement de la sagesse & de la grace* en celuy qui estoit luy-même la sagesse essentielle & l'autheur de toute grace ; mais de

la production extérieure des effets de cette grace & de cette divine sagesse. Car *le Verbe* estoit, comme dit saint Jean, *la lumière véritable.* Mais cette divine lumiére s'est cachée aux hommes,
Joan. 1. 9.
v. 14. lorsque *le Verbe s'est fait chair*, selon l'expression du même Apostre. Et ne voulant se communiquer à eux que par degrez, il a fait en quelque façon comme le soleil, qui estant toûjours égal à soy-même, ne nous éclaire néanmoins que peu à peu, & à mesure qu'il s'éleve sur nostre horison. Ainsi JESUS-CHRIST *croissoit en sagesse & en grace*, non en luy-même, mais à nostre égard; parce que cachant au commun des hommes ce qu'il estoit, il ne produisoit à leurs yeux cette grace & cette sagesse, qu'à proportion qu'il croissoit en âge, & qu'il devenoit plus grand, pour ne pas trop effrayer, comme on l'a déja marqué, ceux que les rayons d'une lumiére si divine auroit éblouis.

La seule difficulté qui pourroit rester dans les paroles de saint Luc, c'est qu'il dit expressément de JESUS-CHRIST; Qu'il croissoit en sagesse & en grace *devant Dieu*, aussi-bien que devant les hommes. Mais cette maniére de parler ne fait entendre autre chose, sinon, qu'il faisoit paroistre tous les jours de plus en plus, & dans sa conduite qui regardoit le service de Dieu son Pére, & dans sa conduite à l'égard des hommes, les rayons de la sagesse & de la grace dont la source estoit en luy-même. Or ce qui ne se passoit qu'extérieurement en JESUS-CHRIST, doit s'accomplir intérieurement en nous; c'est-à-dire, que toute l'application de nostre cœur, tout le but de nostre travail, & toute la fin de

nos priéres, doit tendre à cet accroissement de sagesse & de grace, dont nostre Seigneur a voulu nous tracer l'image dans sa conduite extérieure. Car un Chrestien a ses âges différens, par lesquels il doit passer, & non s'y arrester, jusqu'à ce qu'il soit arrivé, comme dit saint Paul, à *l'estat d'un homme parfait, à la mesure de l'âge & de la plénitude, selon laquelle* JESUS-CHRIST *doit estre formé* en luy. C'est ce qui fait dire au même Apostre : Qu'il *n'avoit encore nourri que de lait, & non de viandes solides* certains Chrestiens; parce *qu'estant* encore *charnels*, & comme *enfans en* JESUS-CHRIST, *ils n'estoient pas capables* d'une nourriture plus forte. C'est ce qui l'engage à exhorter d'autres fidelles, *à n'estre plus comme des enfans*, & comme *des personnes* toûjours *flottantes* ; mais à *pratiquer la vérité par la charité*, afin qu'ils pussent *croistre en toutes choses dans* JESUS-CHRIST, *qui est nostre chef & nostre teste.* C'est pour cela qu'il témoigne à d'autres, qu'il ne cessoit point de prier pour eux, *afin qu'ils crussent en la connoissance de Dieu*, & qu'ils tâchassent de luy plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres. C'est pour la même raison que saint Pierre parlant aux nouveaux Chrestiens, les compare à *des enfans nouvellement nez*, & les excite à *desirer ardemment le lait spirituel & tout pur* de la piété, non afin de s'arrester, mais *afin qu'il leur servist à se* fortifier & à *croistre pour leur salut. Croissez* donc, leur dit-il ailleurs, *de plus en plus dans la grace & dans la connoissance de nostre Seigneur, & nostre Sauveur* JESUS-CHRIST. Ainsi il paroist que tout le but d'un Chrestien doit estre d'imiter ce

Eph. 4. 13. &c.

1. Cor. 3. 1. &c.

Ephes. 4. 14.

Coloss. 1. 9.

1. Petr. 2. 2.

2. Petr. 3. 18.

chef divin du corps de l'Eglise, dont il n'est dit : Qu'il *croissoit en sagesse & en grace devant Dieu & devant les hommes*, qu'afin que ses membres travaillent & s'efforcent tous les jours pour obtenir ce divin accroissement par sa grace. Car

Ephes. 4. 16. *c'est de luy*, comme dit saint Paul, *que tout le corps dont les parties sont jointes ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux* & *toutes les liaisons qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement* qu'il luy communique *par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi, & s'édifie par la charité.*

CHAPITRE III.

4. Dim. de l'Av. 1. † OR l'an quinziéme de l'empire de Tibére César (Ponce Pilate estant Gouverneur de la Judée, Herode Tétrarque de la Galilée, Philippe son frére de l'Iturée, & de la province de Traconite, & Lysanias d'Abiléne,

Act. 4. 6. 2. Anne & Caïphe estant Grands-Prestres) ‖ le Seigneur fit entendre sa parole à Jean fils de Zacharie dans le desert :

1. ANno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris (procurante Pontio Pilato Judæam, Tetrarchâ autem Galilææ Herode, Philippo autem fratre ejus Tetrarcha Ituræ, & Traconitidis regionis, & Lysaniâ Abilinæ Tetrarchâ,

2. sub Principibus Sacerdotum Anna & Caïpha) factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto :

‖ *l.* la parole du Seigneur fut faite sur Jean.

3. & venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum,

3. & il vint dans tout le païs qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptesme de pénitence pour la rémission des péchez, Matth. 3. 1. Marc. 1. 4.

4. sicut scriptum est in libro sermonum Isaïæ prophetæ: Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini: rectas facite semitas ejus:

4. ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du prophete Isaïe: *On entendra* la voix de celuy qui crie dans le desert: Préparez la voye du Seigneur; rendez droits *&* unis ses sentiers: Isai. 40. 3. Joan. 1. 23.

5. omnis vallis implebitur, & omnis mons & collis humiliabitur: & erunt prava in directa, & aspera in vias planas:

5. ‖ toute vallée sera remplie, & toute montagne, & toute colline sera abbaissée: les chemins tortus deviendront droits, & les raboteux unis:

6. & videbit omnis caro salutare Dei.

6. & ‖ tout homme verra le Sauveur, *envoyé* de Dieu ¶,

7. Dicebat ergo ad turbas, quæ exibant ut baptizarentur ab ipso: Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere à ventura ira?

7. Il disoit donc au peuple, qui venoit en troupes pour estre baptisé par luy: Race de vipéres, qui vous a avertis de fuir la colére qui doit ‖ tomber sur vous? Matth. 3. 7.

8. Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, & ne cœperitis dicere: Patrem habemus Abraham. Dico enim

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence; & n'allez pas dire: Nous avons Abraham pour pére. Car je

5. *autr.* Que toute vallée soit remplie, &c. *implebitur, id est, impleatur.* hebraïsm.

6. *l.* toute chair verra le Salut de Dieu.

7. *l.* avenir.

vous déclare, que Dieu peut ‖ faire naistre de ces pierres mêmes des enfans à Abraham.

vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

9. La coignée est déja à la racine des arbres. Tout arbre donc, qui ne produit point de bons fruits, sera coupé & jetté au feu.

9. Iam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor, non faciens fructum bonum, excidetur & in ignem mittetur.

10. Et le peuple luy demandant: Que devons-nous donc faire?

10. Et interrogabant eum turbæ dicentes: Quid ergo faciemus?

1. Joan. 3. 17. Jac. 2. 15.

11. Il leur répondit: Que celuy qui a deux vestemens en donne à celuy qui n'en a point: & que celuy qui a dequoy manger en fasse de même.

11. Respondens autem dicebat illis: Qui habet duas tunicas det non habenti, & qui habet escas, similiter faciat.

12. Il y eut aussi des Publicains qui vinrent à luy pour estre baptisez, & qui luy dirent: Maistre, que faut-il que nous fassions?

12. Venerunt autem & Publicani ut baptizarentur, & dixerunt ad illum: Magister, quid faciemus?

13. Il leur dit: N'exigez rien au-delà de ce qui vous a esté ordonné.

13. At ille dixit ad eos: Nihil amplius, quàm quod constitutum est vobis, faciatis.

14. Les soldats aussi luy demandoient: Et nous que devons-nous faire? Il leur répondit: N'usez point de violence, ni de fraude envers personne, & contentez-vous de vostre paye.

14. Interrogabant autem eum & milites, dicentes: Quid faciemus & nos? Et ait illis: Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis: & contenti estote stipendiis vestris.

8. *l.* susciter.

15. Existimante autem populo, & cogitantibus omnibus in cordibus suis, de Joanne, ne fortè ipse esset Christus :

15. Cependant le peuple estant dans une grande suspension d'esprit, & tous pensant en eux-mêmes, si Jean ne pourroit point estre le CHRIST :

16. Respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aquâ baptizo vos : veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus: ipse vos baptizabit in Spiritu sancto, & igni.

16. Jean dit devant tout le monde : Pour moy je vous baptise dans l'eau : mais il en viendra un autre plus puissant que moy ; & je ne suis pas digne de dénoüer les cordons de ses souliez. C'est luy qui vous baptisera dans le Saint-Esprit, & dans le feu.

Matth. 3. 11. Marc. 1. 8. Joan. 1. 26. Act. 1. 5. & 11. 16. & 19. 4.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, & purgabit aream suam, & congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

17. Il prendra le van en main, & il nettoyera son aire : il amassera le blé dans son grenier, & il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

Matth. 3. 12.

18. Multa quidem & alia exhortans evangelizabat populo.

18. Il disoit encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisoit.

19. Herodes autem Tetrarcha, cùm corriperetur ab illo de Herodiade, uxore fratris sui, & de omnibus malis quæ fecit Herodes,

19. Mais Herode le Tétrarque estant repris par luy sur le sujet d'Herodiade femme de son frére, & de tous les autres maux qu'il avoit faits,

Matth. 14. 3. Marc. 6. 17.

20. adjecit & hoc

20. ajoûta encore à tous

15. *l.* pensant que Jean, &c.

ses crimes celuy de faire enfermer Jean dans une prison.

super omnia, & inclusit Joannem in carcere.

Matth. 3. 13. Marc. 1. 10. Joan. 1. 32.

21. Or il arriva que tout le peuple recevant le baptême, & JESUS ayant esté aussi baptisé, comme il faisoit sa priére, le ciel s'ouvrit,

21. Factum est autem cùm baptizaretur omnis populus, & Jesu baptizato, & orante, apertum est cœlum,

22. & le Saint-Esprit descendit sur luy en forme corporelle comme une colombe; & on entendit cette voix du ciel: Vous estes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ay mis toute mon affection.

Matth. 3. 17. 17. 5. infr. 9. 35. 2. Pet. 1. 17.

22. & descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum; & vox de cœlo facta est: Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. JESUS avoit environ trente ans, lorsqu'il commença *à exercer son ministére*, estant comme l'on croyoit fils de Joseph, qui fut *fils* d'Héli, qui fut *fils* de Mathat,

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta; ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

24. qui fut *fils* de Lévi, qui fut *fils* de Melchi, qui fut *fils* de Janna, qui fut *fils* de Joseph,

24. qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,

25. qui fut *fils* de Mathathias, qui fut *fils* d'Amos, qui fut *fils* de Nahum, qui fut *fils* d'Hesli, qui fut *fils* de Naggé,

25. qui fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Nagge,

26. qui fut *fils* de Mahath,

26. qui fuit Mahath, qui

qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,

27. qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,

28. qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,

29. qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi,

30. qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,

31. qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David,

32. qui fuit Jesse,

qui fut *fils* de Mathathias, qui fut *fils* de Séméï, qui fut *fils* de Joseph, qui fut *fils* de Juda,

27. qui fut *fils* de Joanna, qui fut *fils* de Résa, qui fut *fils* de Zorobabel //, qui fut *fils* de Salathiel, qui fut *fils* de Néri,

28. qui fut *fils* de Melchi, qui fut *fils* d'Addi, qui fut *fils* de Cosan, qui fut *fils* d'Elmadan, qui fut *fils* d'Her,

29. qui fut *fils* de Jesus, qui fut *fils* d'Eliézer, qui fut *fils* de Jorim, qui fut *fils* de Mathat, qui fut *fils* de Lévi,

30. qui fut *fils* de Siméon, qui fut *fils* de Juda, qui fut *fils* de Joseph, qui fut *fils* de Jona, qui fut *fils* d'Eliakim,

31. qui fut *fils* de Melea qui fut *fils* de Menna, qui fut *fils* de Mathatha, qui fut *fils* de Nathan, qui fut *fils* de David,

32. qui fut *fils* de Jessé,

27. *Expl.* Zorobabel & Salathiel, dont il est parlé icy, ne sont pas les mêmes que ceux dont il est parlé dans saint Matthieu, ch. 1. v. 12. Et tous les autres que saint Luc nomme icy depuis Héli jusqu'à Nathan, sont aussi différens de ceux que saint Matthieu nomme depuis Jacob jusqu'à Salomon ; chacun de ces deux Evangélistes faisant la généalogie de JESUS-CHRIST par des enfans différens du roy David. *Jansen.*

qui fut *fils* d'Obed, qui fut *fils* de Booz, qui fut *fils* de Salmon, qui fut *fils* de Naasson,

qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,

33. qui fut *fils* d'Aminadab, qui fut *fils* d'Aram, qui fut *fils* d'Esron, qui fut *fils* de Pharès, qui fut *fils* de Juda,

33. qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui fuit Judæ,

24. qui fut *fils* de Jacob, qui fut *fils* d'Isaac, qui fut *fils* d'Abraham, qui fut *fils* de Tharé, qui fut *fils* de Nachor,

34. qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,

35. qui fut *fils* de Sarug qui fut *fils* de Ragau, qui fut *fils* de Phaleg, qui fut *fils* d'Heber, qui fut *fils* de Salé,

35. qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,

36. qui fut *fils* de Caïnan ‖, qui fut *fils* d'Arphaxad, qui fut *fils* de Sem, qui fut *fils* de Noé, qui fut *fils* de Lamech,

36. qui fuit Caïnan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noë, qui fuit Lamech,

37. qui fut *fils* de Mathusale, qui fut *fils* d'Enoch, qui fut *fils* de Jared, qui fut *fils* de Malaléel, qui fut *fils* de Caïnan,

37. qui fuit Mathusale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit Malaleel, qui fuit Caïnan,

38. qui fut *fils* d'Enos,

38. qui fuit Henos,

36. *Expl.* Caïnan ne se trouve point dans le Texte Hebreu ni dans la Vulgate de la Genese ch. 11. 12. Et il semble avoir esté ajoûté par les septante que saint Luc suit icy. Ou peut-estre qu'il a suivi les Tables publiées du dénombrement, dans lesquelles ce nom se trouvoit. *Jansen.*

qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

qui fut *fils* de Seth, qui fut *fils* d'Adam, qui fut *créé* de Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 7. *OR l'an quinzième de l'empire de Tibère César (Ponce Pilate estant Gouverneur de la Judée, Hérode Tétrarque de la Galilée..... Anne & Caïphe estant Grands-Prestres) le Seigneur fit entendre sa parole à Jean fils de Zacharie dans le desert, &c.*

Il semble que l'Evangéliste veuille prendre toutes les précautions pour bien établir la vérité de l'histoire de JESUS-CHRIST, & pour empêcher que les impies ne se donnassent la liberté de traiter de faux & de fabuleux ce qu'il en diroit. Il marque donc toutes sortes d'époques, & tous les noms tant de l'Empereur qui régnoit alors, que de ceux qui gouvernoient sous son empire les différentes parties de la Judée, qui n'étoit plus comme autrefois, un seul royaume gouverné par un seul Prince, mais qui estoit séparé en plusieurs provinces particuliéres, soumises au gouvernement de divers Officiers de l'Empire. Et il fait voir par toutes ces différentes circonstances le temps exact de la mission de saint Jean, qui devoit précéder immédiatement la prédication de JESUS-CHRIST, & disposer tous les Juifs à le recevoir comme le Messie, qu'ils attendoient depuis si long-temps. Car il ne faut pas s'imaginer que le Saint-Esprit, qui conduisoit &

le cœur & la plume de ſaint Luc, luy ait fait marquer inutilement, & l'année du régne de l'Empereur, & les noms de tant de provinces, &
1. Cor. 9. 9. de tous les Gouverneurs. *Eſt-ce que Dieu ſe met en peine de ce qui regarde les bœufs?* diſoit autrefois ſaint Paul, en parlant d'une ordonnance de la loy ancienne; & nous pouvons bien dire de même: Eſt-ce que Dieu ſe mettoit en peine de tous ces noms de Gouverneurs idolâtres & impies? Non ſans doute. Mais il eſtoit de ſa providence de faire ſervir ces noms mêmes d'infidelles, à établir la certitude de l'établiſſement de ſa divine Religion. Car il falloit que l'on ſceuſt & en quel temps, & ſous quel Empereur, & ſous quels Gouverneurs de la Judée, & ſous quels Grands-Preſtres l'ordre fut donné d'enhaut au ſaint précurſeur de JESUS-CHRIST, de ſortir de ſon deſert, de rompre un ſilence de trente années, & de venir annoncer aux Juifs l'avenement du Meſſie, afin qu'on ne puſt s'y tromper. Il eſt dit icy, que cet ordre du Seigneur fut donné à Jean fils de Zacharie, *ſous les Grands-Preſtres Anne & Caïphe:* ce qui fait une aſſez grande difficulté; puiſqu'on ne voit point qu'il y ait eu parmy les Juifs deux Grands-Preſtres tout à la fois, & que cela paroiſſoit même incompatible. On peut répondre premiérement: Que comme *Anne* qui avoit eſté Grand-Preſtre, eſtoit beau-
Joan. 18. 13. pére de *Caïphe* qui avoit pour lors la ſouveraine ſacrificature, il eſtoit encore en grande conſidération parmy les Juifs: & que le peuple continuoit à le regarder en quelque ſorte, comme s'il avoit eſté encore Grand-Preſtre. Auſſi il paroiſt par l'Evangile, que les Juifs ayant arreſté &

lié JESUS, le menérent tout d'abord chez *Anne*, *parce que*, comme dit saint Jean, *il estoit beau-pére de Caïphe qui estoit Grand-Prestre cette année là.* On peut bien aussi se souvenir de ce qu'on a dit ailleurs, que ceux qui avoient esté Grands-Prestres parmy les Juifs, quoiqu'ils vinssent à estre dépossedez de la souveraine sacrificature par la violence des usurpateurs, qui renversoient l'ordre de la Religion Juifve, ne laissoient pas de conserver dans la suite le nom de ce qu'ils avoient esté. Enfin on peut dire encore, selon quelques Interpretes, que le texte même de l'Evangile de saint Jean semble donner lieu de croire, que le beaupére & que le gendre, c'est-à-dire, Anne & Caïphe, pouvoient bien chacun exercer en son année les fonctions de la grande sacrificature des Juifs. Car il semble que l'Evangéliste en disant; Que *Caïphe estoit Grand-Prestre cette année là*, ait voulu nous faire entendre qu'ils l'estoient successivement l'un après l'autre, quoiqu'il soit vray que ces paroles peuvent signifier tout simplement, que Caïphe estoit Grand-Prestre en ce même-temps.

Alors donc la parole du Seigneur se fit entendre d'enhaut sur Jean fils de Zacharie dans le desert: *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto.* Plus cette sorte d'expression est surprenante, plus elle est digne d'attention. Jean estoit *dans le desert* dès sa jeunesse. Et il y vivoit, selon *Matth.* que dit JESUS-CHRIST, non d'une vie molle *11. 8.* & sensuelle, puisqu'on ne va pas se confiner dans les deserts, pour y chercher les délices; mais d'une vie mortifiée & pénitente. Il y vivoit en la presence de Dieu, sans songer aux hommes,

2. Tim. 2. 4. & ne pensant, comme dit saint Paul, qu'à *plaire à celuy qui l'avoit enrollé* dans une si sainte milice. Il y vivoit dans un silence étonnant, ne parlant qu'à Dieu dans la priére, & n'écoutant que luy seul, comme le maistre celeste qui le préparoit pour l'ouvrage auquel il l'avoit destiné avant tous les siécles. Car, comme il devoit estre, selon les Prophetes, *la voix de celuy qui crie dans le desert : Préparez les voyes du Seigneur* ; il falloit que *le Seigneur* luy apprist auparavant à luy-même, ce qu'il seroit obligé de *crier*, pour porter les hommes à la pénitence. Il falloit que par un long exercice de cette même pénitence, il le rendist d'autant plus digne d'y exhorter tous les autres qu'il estoit plus innocent. Et c'est ce qu'il fit pendant l'espace de trente années que saint Jean vécut, inconnu aux hommes, & instruit, pour le dire ainsi, dans l'école du Verbe éternel, qui se préparoit en luy un saint Précurseur.

Isai. 40. 3.

Ambros. in hunc locum. Saint Ambroise dit excellemment, que l'Evangéliste a tout compris dans cette parole : *Factum est verbum Domini super Joannem.* Le Verbe, dit-il, a rempli saint Jean de sa parole, & a agi au-dedans de luy, en éclairant son esprit, & en remuant son cœur, afin qu'il fust en estat de faire entendre la voix de la pénitence. Cette parole se fait entendre *d'enhaut* sur saint Jean : car le ministére où il estoit appellé, estoit tout celeste ; & il n'appartenoit qu'au Seigneur de luy faire entendre cette *parole* qui l'appelloit à la prédication de la pénitence, & à la publication de l'avenement du Messie. Elle se fait entendre *dans le desert* ; car c'est-là que Dieu conduit ceux au cœur desquels il veut parler, comme à celuy de

ſaint Jean. Elle ſe fait entendre à ce bienheureux Précurſeur après trente années de pénitence, de retraite & de ſilence; pour faire voir comment des Prédicateurs de la pénitence doivent eſtre préparez à cet employ important.

Il dit au peuple, entr'autres choſes, après le Prophete : Que *toute vallée ſeroit remplie ; que toute montagne & toute colline ſeroit abbaiſſée* ; ce qui ſignifie ſeulement, ſelon la lettre, qu'on applaniroit les chemins, en comblant les fonds & en abbattant les hauteurs ; enſorte que les endroits par où le Meſſie paſſeroit, fuſſent unis & égaux, & que *ce qu'il y avoit de tortu & de raboteux fuſt redreſſé* : car c'eſt ce qu'on fait ordinairement dans les chemins où doivent paſſer les Princes. Mais quant au ſens ſpirituel de ces ſortes d'expreſſions, elles peuvent nous marquer que ce qu'il y a de bas, ou d'élevé, de lâche, ou de preſomptueux en nous, en doit eſtre retranché, pour y donner une entrée libre au Sauveur du monde. Car la puſillanimité, ſi on oſe uſer de ce terme, n'eſt guere moins oppoſée à la grace de l'avenement du Fils de Dieu dans les ames que l'orgueil. Et le Saint-Eſprit joint en effet les lâches & *les timides*, avec les fornicateurs, les meurtriers, les empoiſonneurs & les idolâtres; tant il a horreur de cette diſpoſition d'une ame qui craint tout, qui n'a rien que de rampant & de languiſſant, & qui ne peut s'élever de ſa baſſeſſe, par une ſainte confiance en la bonté de ſon Dieu.

Iſai. ib. ut ſupr.

Apoc. 21. 8.

Il veut donc que nous connoiſſions noſtre néant, & l'abyſme du péché où nous nous ſommes précipitez. Mais il ne veut pas que nous en demeu-

rions là : & il nous commande de lever nos yeux en haut, pour envisager celuy qui doit estre nôtre Sauveur : *Et videbit omnis caro salutare Dei.* C'est dans ce *Sauveur*, envoyé *de Dieu* pour le salut des nations, que les hommes quelque criminels qu'ils soient, doivent mettre toute leur confiance. C'estoit luy qu'on leur promettoit lorsqu'Isaïe, & depuis luy saint Jean-Baptiste exhortant les peuples à *préparer les voyes du Seigneur*, & à *rendre droits* & *unis ses sentiers*, les assuroient que *toute chair*, ou tout homme *verroit le Sauveur* envoyé *de Dieu*, c'est-à-dire, le Verbe incarné pour le salut de tous les hommes. Et c'estoit, parce qu'on devoit voir ce Sauveur revestu de chair comme nous, que Jean exhortoit son peuple à préparer toutes choses pour le recevoir selon qu'il le méritoit.

Isai. ut supr.

Il ne leur demande point qu'ils luy préparent quelque palais magnifique. Car son royaume n'étoit pas, comme il le dit, de ce monde ; c'est-à-dire, qu'il n'estoit pas un royaume temporel. Et il venoit dans le monde, comme un pauvre, prêcher aux pauvres son Evangile. Il vouloit entrer & régner au fond de leurs cœurs par l'onction de son esprit & de sa grace. Il falloit donc préparer ces cœurs à recevoir un Dieu incarné : & c'est ce qui ne pouvoit se faire que par de dignes fruits de pénitence, qui consistoient à détester leurs péchez ; à abbattre *les montagnes* de leur orgueil ; à *combler les vallées* de leurs crimes différens, qui les séparoient comme un grand cahos, d'avec Dieu ; à *rendre droit* par l'amour de la vérité & de la justice ce qu'il y avoit en eux de *tortu*, par une suite de l'iniquité & du men-

ſonge qu'ils avoient toûjours aimé ; & à unir par la charité ce que la cupidité y avoit rendu comme inégal *&* *raboteux*.

℣. 10. 11. *Et le peuple luy demandant : Que devons-nous donc faire ? Il leur répondit : Que celuy qui a deux veſtemens en donne à celuy qui n'en a point, &c.*

Un Interprete remarque fort bien, que le premier mouvement qui ſe produit au-dehors par la pénitence, eſt de demander conſeil pour changer de vie. Ainſi le peuple touché des paroles de ſaint Jean, qui les exhortoit à la pénitence, s'adreſſe à luy-même pour ſavoir ce qu'ils devoient faire. Et alors le Saint leur fait connoiſtre que ce ne ſeroient ni les victimes, ni toutes les cérémonies de la loy, qui leur feroient éviter les effets de la colére de Dieu ; mais les vrayes vertus, dont la charité eſt la principale, comme ayant la force, ſelon ſaint Pierre, de *couvrir beaucoup de péchez*. Ce précepte de la charité ne regarde pas en particulier, dit ſaint Ambroiſe, ni les Publicains, ni les ſoldats ; mais il regarde généralement tous les hommes. Car la miſéricorde eſt d'obligation pour tous les eſtats, & elle renferme toutes les vertus. Il faut néanmoins, ſelon la remarque du même Saint, garder quelque ſorte de meſure dans l'exercice de cette miſéricorde, en la proportionnant chacun au pouvoir de ſon eſtat ; enſorte qu'on ne ſe dépouille pas tout-à-fait ſoy-même, mais qu'on partage ſeulement ce qu'on a avec le pauvre. Ainſi quand ſaint Jean diſoit : Que *celuy qui a deux veſtemens en donne à celuy qui n'en a point* ; on doit l'entendre en cas que ce double veſtement ſoit ſuper-

1. Petr. 4. 8.

Ambroſ. in hunc locum.

flu. Car c'eſt de la ſuperfluité des habits & du
manger, qu'on doit couvrir & nourrir les pau-
vres, noſtre ſuperflu devenant proprement
leur néceſſaire. Et ſous ces deux choſes il a pré-
tendu comprendre toutes les autres ; puiſqu'en
1. Tim. effet *lorſqu'on a dequoy manger & ſe veſtir*, com-
6. 8. me dit ſaint Paul, *on doit ſe tenir content.* Or l'e-
xemple du Sauveur & des Apoſtres fait voir que
ce que ſaint Jean-Baptiſte dit icy de ces *deux vé-
temens*, ne ſe doit pas prendre à la rigueur, com-
me on pourroit le juger d'abord. Car outre les
veſtemens de JESUS-CHRIST, que les ſoldats
partagérent à ſa mort, il avoit encore une tu-
nique qu'on jetta au ſort. Il paroiſt auſſi que
ſaint Paul avoit laiſſé à Troade un manteau lorſ-
2. Tim. qu'il s'en alla à Rome. Et ſaint Pierre eſtant en
4. 13. priſon à Jéruſalem paroiſt de même avoir eu un
Act. 12. 8. ſecond habit, dont l'Ange qui vint pour le déli-
vrer, luy commanda de ſe couvrir. C'eſt la rai-
Hieron. ſon pour laquelle ſaint Jérôme expliquant cecy,
quæſt. 1. dit, Que tout ce qui eſt néceſſaire à noſtre corps
epiſt. 150. ad Hed. pour le mettre à couvert de la rigueur des ſai-
ſons, ne doit eſtre regardé que comme un habit ;
de même que ce qui eſt néceſſaire pour le nour-
rir, ne doit point non plus eſtre regardé comme
ſuperflu. Ainſi il faut s'arreſter à ce que dit ſaint
2. Cor. 8. Paul : Que *lorſqu'un homme a une grande volonté
12. 13. de donner, Dieu la reçoit, ne demandant de luy
que ce qu'il peut, & non ce qu'il ne peut pas ; en-
ſorte qu'il ne ſe réduiſe pas à ſouffrir luy-même
voulant ſoulager les autres :* ce qui néanmoins eſt
permis à ceux dont la charité, comme celle de
ſaint Martin, eſt dans un degré plus parfait.

℣. 12. 13. 14. *Il y eut auſſi des Publicains qui*

vinrent à luy pour estre baptisez, & qui luy dirent : Maistre, que faut-il que nous fassions ? Il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous a esté ordonné, &c.

L'employ de ces Publicains estoit de lever les deniers des imposts publics ; & ils estoient pour cette raison haïs extraordinairement des Juifs ; car ce peuple se regardant comme libre, en qualité de peuple de Dieu, croyoit estre assujetti injustement à ces imposts que les Empereurs Romains donnoient ordre qu'on levast sur eux. Les Publicains croyoient donc peut-estre, comme dit un Interprete, en entendant les prédications de saint Jean, & ses fortes exhortations au sujet de la pénitence, qu'il pourroit leur interdire l'exercice de leur employ, qui les rendoit si odieux à tout le peuple : effrayez des menaces qu'il leur faisoit de la colére de Dieu, ils luy demandent ce qu'ils doivent faire pour éviter ces rigueurs de sa justice. Mais le précurseur de JESUS-CHRIST savoit distinguer les crimes qui se commettoient dans un employ, d'avec l'employ même, & il connoissoit par l'esprit de Dieu ce que JESUS-CHRIST déclara depuis : Qu'il falloit *rendre à César ce qui appartenoit à César*, & ce que saint Paul a dit aussi : Qu'il faut payer *le tribut à celuy à qui le tribut est dû, & les imposts à qui les imposts sont dûs*. C'est pourquoy il se garda bien de troubler l'ordre établi dans les Estats, en interdisant tout-à-fait aux Publicains l'exercice de leur profession. Car si l'on est obligé, selon JESUS-CHRIST, de rendre à César ce qui appartient à César ; & selon saint Paul, de payer le tribut & les imposts à qui ils sont dûs ; il faut aussi que

Luc. 20. 25.

Rom. 13. 7.

César ait ses officiers pour se faire rendre ce qui luy appartient, & pour se faire payer ces imposts & ces tributs. Ainsi il se contenta de leur interdire les exactions & les abus de leur profession, qui n'estant point criminelle en elle-même, le devenoit par l'abus qu'ils en faisoient, lorsqu'ils accabloient les peuples par leurs violences & leurs injustices, en *exigeant d'eux au-delà de ce qui leur estoit ordonné.*

Il en use encore de même à l'égard de ceux qui faisoient profession des armes; c'est-à-dire, apparemment des soldats Juifs, qui estoient à la solde ou du roy Hérode, ou de l'Empereur. Car son discours eut aussi la force de les toucher, quelque durs que soient ordinairement les gens de guerre: & comme ils luy demandérent ce qu'ils feroient pour estre sauvez, il se contenta de leur ordonner de s'abstenir des injustices & des violences qui sont ordinaires à ceux de cette profession. En effet Dieu ne défend pas de porter les armes pour son Prince légitime & pour sa patrie. Mais il défend les concussions & les violences, que ceux qui ont les armes en main, croyent

August. Epist. 5. „ pouvoir faire impunément. Si la discipline de „ JESUS-CHRIST condamnoit toutes les guer„res, dit saint Augustin, on auroit dit dans l'Evan„gile à ces soldats qui demandoient un conseil pour „leur salut, de quitter les armes, & de renoncer „tout-à-fait à la milice du siécle. Mais la réponse „que leur fait saint Jean, en leur ordonnant de „*se contenter de leur paye, & de ne frapper person„ne*, ne les oblige point à quitter leur profession. „C'est pourquoy, que ceux qui prétendent que „la doctrine de JESUS-CHRIST est contraire au

bien de la République, nous fassent voir une ar- « mée composée de soldats, tels que la doctrine « de JESUS-CHRIST veut qu'ils soient ;... qu'ils « nous fassent voir de tels juges, de tels receveurs « des domaines des Princes, que l'Evangile leur « ordonne d'estre ; & qu'ils osent dire après cela « que cette doctrine est contraire au bien de l'Estat ; « ou plutost qu'ils soient forcez de reconnoistre, « que si on luy obéït, elle est capable de procurer « le plus grand bonheur de la République. «

Que blâme-t-on en effet dans la guerre, dit « ailleurs le même Saint ? Est-ce la mort de ceux « qui devoient mourir un jour ; & une mort qui « assujettit les autres qu'on veut faire vivre dans « la paix ? *An quia moriuntur quandoque morituri,* « *ut domentur in pace victuri?* Ce seroit une foi- « blesse, & non une vraye piété de blâmer la guer- « re pour un tel sujet : *Hoc reprehendere timidorum* « *est, non religiosorum.* Ce qu'on blâme avec rai- « son dans les guerres, c'est le desir de faire du « mal, la cruauté de la vengeance, l'emportement « d'un esprit plein de fureur & de rebellion, & « ennemi de la paix, & d'autres choses sembla- « bles.... Si donc les bons ne pouvoient pas très- « justement, en obéïssant au commandement de « ceux qui ont l'autorité légitime, prendre les ar- « mes & faire la guerre, saint Jean auroit dit à ces « soldats, qui s'approchant pour recevoir son bap- « tesme, luy demandoient ce qu'ils devoient faire : « Quittez les armes, abandonnez la guerre, & ne « tuez personne. Mais parce qu'il savoit qu'ils n'é- « toient point homicides en faisant ce qui leur « estoit commandé dans la guerre, mais simples « ministres de la loy ; ni vengeurs de leurs injures «

Id. cont. Faust. l. 22. c. 74.

» particuliéres, mais protecteurs du salut public;
» il leur défendit seulement les violences qui ne
» regardoient point la cause publique. Que si l'au-
» torité de saint Jean-Baptiste ne suffit pas, qu'on
» écoute JESUS-CHRIST même, lorsqu'il com-
» mande de rendre à César ce qui est à César;
» afin de donner *la paye* au soldat, qui est nécessai-
» re à cause de la guerre : *Ad hoc enim tributa præstantur, ut propter bella necessario militi stipendium prabeatur.*

℣. 15. *Cependant le peuple estant dans une grande suspension d'esprit, & tous pensant en eux-mêmes, si Jean ne pourroit point estre le* CHRIST, *&c.*

Il est étonnant que les Juifs se soient portez si facilement à croire de Jean-Baptiste, qu'il pouvoit estre le CHRIST, luy qui ne faisoit aucuns miracles, & dont l'extérieur n'avoit rien de cet éclat qu'ils se figuroient devoir accompagner le Messie: & qu'ils ayent eu au contraire tant de peine à se persuader que JESUS fust le vray CHRIST, luy qui ressuscitoit les morts, qui appaisoit les tempestes, qui nourrissoit d'une maniére miraculeuse tant de peuples, qui guérissoit tous les malades, qui chassoit des corps par la vertu de sa parole les démons les plus obstinez, & qui charmoit tout le monde par sa doctrine toute celeste. Car en effet on ne voyoit rien en la personne de Jean-Baptiste, qui portast le caractére du Messie, comme en la personne de JESUS-CHRIST. Et tout le sujet du soupçon que les Juifs eurent de luy, n'estoit fondé que sur ce qu'il baptisoit les peuples, & les invitoit, tant par son exemple, que par ses paroles, à la pénitence.

Pourquoy donc ces peuples témoignent-ils un si grand penchant à croire de luy, ce qu'on ne crut qu'avec grande peine de JESUS-CHRIST; puisque saint Jean ne reprenoit pas avec moins de force les Phariſiens que JESUS-CHRIST même le fit depuis; & qu'il les nomma *une race de vipéres*, lorſqu'ils s'approchoient pour recevoir ſon bapteſme, parce qu'ils eſtoient remplis d'hypocriſie & d'orgueil? C'eſtoit peut-eſtre un effet de la malice du démon, qui ayant un preſſentiment de l'entiére deſtruction de ſon empire qui approchoit, euſt eſté bien-aiſe de pouvoir tromper les peuples, en leur faiſant prendre pour le Meſſie, celuy qui ne l'eſtoit pas. Et ainſi le même artifice qui le portoit à vouloir faire révérer alors ſaint Jean comme le CHRIST, le porta depuis à détourner, autant qu'il le put, les Juifs de regarder JESUS même, comme le CHRIST véritable & le Meſſie, quoiqu'il n'en euſt pas une entiére connoiſſance. Mais ſi le pére du menſonge travailloit alors à tromper les peuples, le ſaint Précurſeur *rendit témoignage à la vérité*, comme JESUS-CHRIST le dit de luy, & il fit connoiſtre à tout le peuple la différence infinie qui eſtoit entre celuy qui ne *baptiſoit* que *dans l'eau*, & celuy qui devoit *les baptiſer dans le Saint-Eſprit, & dans le feu.* Comme l'on a éclairci toutes ces paroles de ſaint Jean dans les explications de ſaint Matthieu, il eſt inutile de les répéter icy.

Matth. 3. 7.

Joan. 5. 33.

℣. 23. JESUS *avoit environ trente ans, lorſqu'il commença à exercer ſon miniſtére, eſtant comme l'on croyoit, fils de Joſeph, qui fut fils d'Héli.*

On a crû que l'on devoit ſuivre le ſentiment de

quelques habiles Interpretes, en expliquant ce passage de l'Evangile de saint Luc, par deux autres des Actes des Apostres, où cet Ecrivain sacré semble luy-même expliquer ce qu'il avoit dit plus obscurément en son Evangile. Ainsi ces paroles : *Jesus erat incipiens*, ne se doivent pas rapporter aux années de l'âge de JESUS-CHRIST, mais aux fonctions de son divin ministére, comme il paroist clairement par ces deux autres passages du même saint Luc dont nous parlons. JESUS-CHRIST *commença* donc à paroistre parmy les hommes, en se presentant au baptesme de saint Jean, lorsqu'il *avoit environ trente ans.* Et cette sorte d'expression ne nous marquant pas un compte tout-à-fait précis, mais un compte rond, a donné lieu aux Interpretes d'ajoûter ou de retrancher quelque chose à l'âge de JESUS-CHRIST, sans pouvoir estre accusez de blesser la vérité du saint Evangile. Mais l'opinion la plus commune, est qu'il avoit effectivement alors environ trente ans avec quelques mois.

Act. 1. 22. 10. 37.

Quant à sa généalogie rapportée icy par saint Luc, il est vray qu'elle paroist différente de celle qui est marquée dans saint Matthieu : mais nous ne devons pas croire, dit saint Ambroise, que ces deux Evangélistes qui estoient également inspirez de Dieu, ayent pû écrire des choses contraires les unes aux autres ; & encore moins sur un sujet aussi important qu'estoit celuy qui regardoit l'origine du Fils de Dieu, selon sa nature humaine. Car il estoit d'une grande conséquence pour l'établissement de la vérité de nostre Religion, que ses ennemis, qui estoient les idolâtres & les Juifs, ne pussent pas luy reprocher la moindre ombre

Ambros. in Luc. l. 3. initio.

ombre de fausseté dans l'histoire de son origine, de peur qu'ils ne l'accusassent d'estrē établie sur un fondement fabuleux. C'est ce qui a engagé les Interpretes à expliquer en différentes maniéres ces contrariétez apparentes, que Dieu a permis qui se soient trouvées dans l'Evangile, pour exercer l'humble piété des fidelles, & pour confondre l'orgueil des impies. La premiére difficulté qui se presente dans cette généalogie rapportée par saint Luc, est que Joseph, l'époux de la sainte Vierge, y est nommé le fils *d'Héli*; & que dans celle de saint Matthieu, son pére est nommé *Jacob*. On peut expliquer cecy en plusieurs maniéres. Mais il semble qu'on doit s'arrester à ce qui est appuyé sur de plus grandes autoritez. Le sentiment de saint Jérôme, de saint *Eus. hist.*
Ambroise, de saint Augustin, & d'autres encore *l. 1. c. 7.*
plus anciens qu'eux, est celuy-cy; que Mathan *Ambros. in Luc.*
descendu de Salomon mourut, ayant eu un fils *c. 3. v. 34. tom.*
nommé Jacob; que la veuve de Mathan fut épou- *3. col. 45.*
sée par Melchi, qui en eut un fils nommé *Héli*, *August. Retract.*
lequel est celuy dont parle saint Luc: Qu'Héli *l. 2. c. 7.*
estant mort sans enfans, Jacob qui estoit son fré- *Hier. in Matth.*
re utérin épousa sa femme, selon l'ordonnance *c. 1.*
de la loy, qui vouloit qu'un frére suscitast un *Deuter.*
héritier à son frére en épousant sa veuve, & en *25. 5.*
eut *Joseph*, l'époux de la sainte Vierge, qui fut appellé le fils d'Héli, selon la coûtume légale, quoiqu'il fust véritablement, selon la nature, le fils de Jacob. Ainsi saint Luc appelle Joseph *fils d'Héli*, parce qu'il l'estoit selon l'ordonnance & l'usage de la loy; & saint Matthieu l'appelle fils de Jacob, parce qu'il l'estoit par la voye de la génération.

ỳ. 31. *Qui fut* fils *de Nathan, qui fut* fils *de David.*

Ambros. ut supr. On peut remarquer avec ſaint Ambroiſe, que les anceſtres de JESUS-CHRIST ſont différens juſques icy dans la généalogie rapportée par ſaint Matthieu, & dans celle de ſaint Luc, parce que l'un a nommé les deſcendans de Nathan, & l'autre les deſcendans de Salomon, tous deux enfans de David : mais que ceux qui ont précédé David ſont les mêmes dans ces deux Evangéliſtes.

ỳ. 38. *Qui fut* fils *d'Adam, qui fut* créé *de Dieu.*

Ibid. col. 55. Saint Ambroiſe dit qu'Adam ayant eſté, ſelon ſaint Paul, la figure de JESUS-CHRIST, rien ne convenoit mieux à cette ſainte généalogie du Sauveur, qu'ayant commencé par celuy qui eſtoit de toute éternité le Fils de Dieu, elle remontaſt juſqu'à celuy qui avoit eſté l'ouvrage, & pour parler ainſi, l'enfant de Dieu : *Quid pulchrius potuit convenire, quàm ut ſacroſancta generatio à Dei filio inciperet, & uſque ad Dei filium deduceretur.* Il falloit, ajoûte ce Saint, que celuy qui avoit eſté créé précédaſt comme la figure, & que celuy qui naſquit comme le vray Adam figuré par l'autre le ſuiviſt : *Creatuſque præcederet in figura, ut natus in veritate ſequeretur.* Il falloit que l'homme qui avoit eſté fait à l'image & à la reſſemblance divine paruſt le premier, afin que celuy qui eſtoit l'image eſſentielle & éternelle de Dieu même deſcendiſt du ciel par ſon Incarnation, pour redonner à cet homme défiguré par le péché, la divine reſſemblance qu'il avoit perduë : *Ad imaginem factus præiret, propter quem Dei imago deſcenderet.*

CHAPITRE IV.

1. JEsus autem, plenus Spiritu sancto, regressus est à Jordane: & agebatur à Spiritu in desertum

2. diebus quadraginta, & tentabatur à diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis: & consummatis illis esuriit.

3. Dixit autem illi diabolus: Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat.

4. Et respondit ad illum Jesus: Scriptum est: Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.

5. Et duxit illum diabolus in montem excelsum, & ostendit illi

1. JEsus, estant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain; & il fut poussé par l'Esprit dans le desert. *Matth. 4. 1. Marc. 1. 12.*

2. // Il y demeura quarante jours, & il y fut tenté par le diable. Il ne mangea rien pendant tout ce temps-là: & lorsque ces jours furent passez il eut faim.

3. Alors le diable luy dit: Si vous estes le Fils de Dieu, // commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4. Jesus luy répondit: Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de // toute parole de Dieu. *Deut. 8. 3. Matth. 4. 4.*

5. Et le diable le transporta sur une haute montagne, d'où luy ayant fait voir

2. *gr.* Il y fut tenté pendant quarante jours.
3. *l.* dites.
4. *autr.* tout ce qu'il plaist à Dieu luy donner pour sa nourriture.

en un moment tous les royaumes du monde,

6. il luy dit: Je vous donneray toute cette puissance, & la gloire de ces royaumes; car elle m'a esté donnée, & je la donne à qui il me plaist.

7. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous.

Deut. 6. 13. 10. 20. 8. Jesus luy répondit: ‖ il est écrit: Vous adorerez le Seigneur vostre Dieu, & vous ne servirez que luy seul.

9. Le diable le transporta encore dans Jérusalem; & l'ayant mis sur le haut du temple, il luy dit: Si vous estes le Fils de Dieu, jettez-vous d'icy en bas;

Ps. 90. 11. 10. car il est écrit, qu'il a ordonné à ses Anges d'avoir soin de vous, & de vous garder:

11. & qu'ils vous soûtiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

Deut. 6. 16. 12. Jesus luy répondit: Il est écrit: Vous ne ten-

omnia regna orbis terræ in momento temporis,

6. & ait illi: Tibi dabo potestatem hanc universam, & gloriam illorum; quia mihi tradita sunt, & cui volo do illa.

7. Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.

8. Et respondens Jesus dixit illi: Scriptum est: Dominum Deum tuum adorabis, & illi soli servies.

9. Et duxit illum in Jerusalem, & statuit eum super pinnam templi, & dixit illi: Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum;

10. scriptum est enim quòd Angelis suis mandavit de te, ut conservent te:

11. & quia in manibus tollent te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

12. Et respondens Jesus, ait illi: Dictum

8. gr. Retire-toy de moy, satan; car, &c.

est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

13. Et consummatâ omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus.

14. Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilæam, & fama exiit per universam regionem de illo.

15. Et ipse docebat in synagogis eorum, & magnificabatur ab omnibus.

16. Et venit Nazareth, ubi erat nutritus, & intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, & surrexit legere.

17. Et traditus est illi liber Isaiæ prophetæ. Et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :

18. Spiritus Domini super me : propter quod unxit me : evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde ;

18. l. oinct.

terez point le Seigneur vôtre Dieu.

13. Le diable ayant achevé toutes ses tentations, se retira de luy pour un temps.

14. Alors JESUS s'en retourna en Galilée par la vertu de l'esprit *de Dieu*, & sa réputation se répandit dans tout le païs d'alentour. *Matth.* 4. 12. *Marc.* 1. 14. *Joan.* 4. 45.

15. Il enseignoit dans leurs synagogues, & il estoit estimé & honoré de tout le monde.

16. Estant venu à Nazareth, où il avoit esté élevé, il entra selon sa coûtume le jour du sabbat dans la synagogue, & il se leva pour lire. *Matth.* 13. 54. *Marc.* 6. 1. *Joan.* 4. 43.

17. On luy presenta le livre du prophete Isaïe ; & l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles estoient écrites :

18. L'esprit du Seigneur s'est *reposé* sur moy ; c'est pourquoy il m'a ‖ consacré par son onction : il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé : *Isai.* 61. 1.

19. pour annoncer aux captifs leur délivrance, & aux aveugles le recouvrement de la vûë; pour renvoyer libres ceux qui sont brisez *sous leurs fers*; pour publier l'année favorable du Seigneur, & le jour auquel ǁil se vengera de ses ennemis.

19. prædicare captivis remissionem, & cæcis visum: dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum, & diem retributionis.

20. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, & il s'assit. Tout le monde dans la synagogue avoit les yeux arrestez sur luy.

20. Et cùm plicuisset librum, reddidit ministro, & sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum.

21. Et il commença à leur dire: C'est aujourd'huy que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie.

21. Cœpit autem dicere ad illos: Quia hodie impleta est hæc Scriptura in auribus vestris.

22. Et tous luy rendoient témoignage: & dans l'étonnement où ils estoient des paroles pleines de grace qui sortoient de sa bouche, ils disoient: N'est-ce pas là le fils de Joseph?

22. Et omnes testimonium illi dabant, & mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius, & dicebant: Nonne hic est filius Joseph?

† 1. Lundy de Caresme. 23. † Alors il leur dit: Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe: Médecin, guérissez-vous vous-même, *& que vous me direz:* Faites icy en vostre

23. Et ait illis: Utique dicetis mihi hanc similitudinem: Medice cura teipsum: quanta audivimus facta in Capharnaüm, fac & hîc in patria tua.

19. *autr.* rendra à chacun selon ses œuvres.

païs d'aussi grandes choses que nous avons ouy dire que vous en avez faites à Capharnaüm.

24. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo Propheta acceptus est in patria sua.

24. Mais je vous asseure, ajoûta-t-il, qu'aucun Prophete n'est bien reçû en son païs.

25. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israël, quando clausum est cælum annis tribus, & mensibus sex; cùm facta esset fames magna in omni terra :

25. Je vous dis en vérité qu'il y avoit beaucoup de veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans & six mois, & qu'il y eut une grande famine dans toute la terre : 3. *Reg.* 17. 9.

26. & ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ, ad mulierem viduam.

26. & *néanmoins* Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles; mais chez une femme veuve de Sarepte dans le païs des Sidoniens.

27. Et multi leprosi erant in Israël sub Elisæo propheta : & nemo eorum mundatus est nisi Naaman Syrus.

27. Il y avoit de même beaucoup de lépreux dans Israël au temps du prophete Elisée; & *néanmoins* aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman qui étoit de Syrie. 4. *Reg.* 5. 14.

28. Et repleti sunt omnes in synagoga irâ, hæc audientes :

28. Tous ceux de la synagogue l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colére :

29. & surrexerunt, & ejecerunt illum extra civitatem : & duxe-

29. & se levant ils le chassérent hors de leur ville, &

le menérent jusques sur la pointe de la montagne sur laquelle elle estoit bâtie, pour le précipiter.

runt illum usque ad supercilium montis, super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum.

30. Mais il passa au milieu d'eux, & se retira ¶.

30. Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.

Matth. 4. 13. Marc. 1. 21. Matth. 7. 28.

31. Il descendit à Capharnaüm, qui est une ville de Galilée, où il les enseignoit les jours du sabbat.

31. Et descendit in Capharnaüm, civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis.

32. Et sa maniére d'enseigner les remplissoit d'étonnement; parce que sa parole estoit accompagnée de puissance & d'autorité.

32. Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.

Marc. 1. 23.

33. Il y avoit dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui jetta un grand cry,

33. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, & exclamavit voce magnâ,

34. en disant: Laissez-nous: Qu'y a-t-il *de commun* entre nous & vous, Jesus de Nazareth? Estes-vous venu pour nous perdre? Je sçay qui vous estes: *vous estes* le Saint de Dieu.

34. dicens: Sine, Quid nobis, & tibi, Jesu Nazarene? Venisti perdere nos? Scio te quis sis: Sanctus Dei.

35. Mais Jesus luy parlant avec menaces, luy dit: Tais-toy, & sors de cet homme. Et le diable l'ayant jetté à terre au milieu de tout le peuple, sortit de luy, sans luy avoir fait aucun mal.

35. Et increpavit illum Jesus, dicens: Obmutesce, & exi ab eo. Et cùm projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.

36. Et factus est pavor in omnibus; & colloquebantur ad invicem, dicentes: Quid est hoc verbum, quia in potestate & virtute imperat immundis spiritibus, & exeunt?

36. Tous ceux qui étoient là en furent épouvantez: & ils se parloient l'un à l'autre, en disant: Qu'est-ce *donc* que cecy: il commande avec autorité, & avec puissance aux esprits impurs, & ils sortent *aussi-tost*?

37. Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

37. Et sa réputation se répandit de tous costez dans le païs d'alentour. † 4. Jeudy de Carême. Samedy des quatre temps de la Pentecoste. Matth. 8. 14. Marc. 1. 30.

38. Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis: Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, & rogaverunt illum pro ea.

38. † JESUS estant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mére avoit une grosse fiévre. Ils le priérent pour elle.

39. Et stans super illam, imperavit febri; & dimisit illam. Et continuò surgens ministrabat illis.

39. Et estant debout auprès de la malade, il commanda à la fiévre *de la quitter*, & la fiévre la quitta. Et s'estant levée aussi-tost, elle les servoit.

40. Cùm autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum: at ille singulis manus imponens, curabat eos.

40. Le soleil estant couché, tous ceux qui avoient des malades, affligez de diverses maladies, les luy amenoient: & imposant les mains sur chacun d'eux il les guérissoit.

41. Exibant autem dæmonia à multis, clamantia & dicentia:

41. Les démons sortoient du corps de plusieurs criant & disant: Marc. 1. 34.

Vous estes ‖ le Fils de Dieu. Mais il les menaçoit & les empêchoit de dire qu'ils sçûssent qu'il étoit le CHRIST.

Quia tu es Filius Dei: & increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

42. Lorsqu'il fut jour il sortit dehors, & s'en alla en un lieu desert: & tout le peuple le vint chercher jusqu'où il estoit; & comme ils s'efforçoient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittast,

42. Factâ autem die egressus, ibat in desertum locum: & turbæ requirebant eum, & venerunt usque ad ipsum: & detinebant illum, ne discederet ab eis,

43. il leur dit: Il faut que je prêche aussi aux autres villes l'Evangile du royaume de Dieu; car c'est pour cela que j'ay esté envoyé.

43. quibus ille ait: Quia & aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei; quia ideò missus sum.

44. Et il prêchoit dans les synagogues de Galilée ¶.

44. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

41. gr. le CHRIST.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 13. *Le diable ayant achevé toutes ses tentations, se retira de luy pour un temps.*

Hieron. adver. Pelagian. lib. 2. Tom. 1. p. 862. Ambr. in hunc loc.

Saint Ambroise croit que le saint Evangéliste ne diroit pas, que *toute la tentation du démon avoit esté consommée*, si dans ces trois différentes maniéres dont il tenta JESUS-CHRIST, il n'avoit en quelque sorte épuisé toutes ses tentations, & tous

les moyens dont il uſe ordinairement pour perdre les hommes. Il fait conſiſter ces trois ſortes de tentations dans le plaiſir de la chair ou des ſens, dans l'amour vain de la gloire, & dans le deſir de la puiſſance : *Cauſa autem cupiditatum ſunt, carnis oblectatio, ſpecies gloriæ, aviditas potentiæ.* Et il ajoûte que ſaint Paul parlant de ſoy-même, & de la couronne de juſtice qu'il eſpéroit du Seigneur, pour avoir évité ces ſortes de piéges, les a touchez en quelque façon, lorſqu'il diſoit aux fidelles de Theſſalonique : *Car nous n'avons point uſé d'aucune parole de flatterie, & noſtre miniſtére n'a point ſervi de prétexte à noſtre avarice ; & nous n'avons point auſſi recherché aucune gloire de la part des hommes.* Or nous voyons, comme dit encore le même Saint, par la maniére dont le démon en uſa alors avec JESUS-CHRIST, qu'il n'eſt pas ſi obſtiné à nous tenter, qu'il ne cede enfin à une véritable vertu. Car quoiqu'il ne ceſſe point de porter envie aux hommes, il appréhende néanmoins de les preſſer avec trop d'inſtance, à cauſe que ſon orgueil luy fait craindre de ſe voir vaincu trop ſouvent.

1. Theſ. 2. 5. 6.

Il eſt dit, que toute ſa tentation eſtant conſommée, ou épuiſée, *il ſe retira de* JESUS-CHRIST *pour un temps*, ou juſqu'à un autre temps ; c'eſt-à-dire, ſelon que l'expliquent les ſaints Péres, & entr'autres ſaint Jérôme & ſaint Ambroiſe, juſqu'au temps de la Paſſion, auquel il vint, comme dit l'un de ces Saints, non pas tant pour le tenter, que pour combattre ouvertement contre luy : *Poſteà enim, non tentaturus, ſed apertè pugnaturus advenit.* Mais on peut bien dire auſſi, avec un ancien Autheur, que JESUS-CHRIST

Euthym. in Matth. c. 4. dans le temps de sa passion n'a pas esté seulement attaqué à force ouverte par cet ennemi de nostre salut, mais aussi tenté de la même maniére qu'il le fut dans le desert. Car comme il luy dit icy : *Si vous estes le Fils de Dieu jettez vous en bas* ; il luy fit dire de même, lorsqu'il estoit élevé sur la croix, par les Juifs impies, qui estoient ses membres : *Si vous estes le Fils de Dieu, descendez presentement de la croix* où vous estes attaché : & il luy fit dire encore dans le même esprit par l'un des voleurs qui estoit à son costé : *Si vous estes le* Christ, *sauvez-vous vous-même, & nous avec vous.*

Or il ne faut pas nous lasser ni perdre courage si le démon, après que nous l'avons surmonté, comme Jesus-Christ, une ou plusieurs fois, Hebr. 12. 3. revient à nous pour nous tenter de nouveau. *Pensez en vous-mêmes*, disoit saint Paul aux Hebreux, *à celuy qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs* qui se sont élevez *contre luy, afin que vous ne vous découragiez point, & que vous ne tombiez pas dans l'abbattement : car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre vostre sang, en combattant contre le péché.* On peut juger, dit saint Chrysostome, de la grandeur d'un Chrestien, par la guerre qu'il est obligé de soustenir. Car il n'a pas seulement à combattre contre la chair & contre le sang, mais contre les princes des ténébres de ce monde. Sa guerre est une guerre toute spirituelle ; & ses ennemis, des esprits puissans & pleins de malice. Un Chrestien ne combat pas sur la terre pour des biens terrestres ; mais il se propose dans ce saint combat une céleste récompense, il tend au royaume de Dieu même, & à l'hé-

ritage de JESUS-CHRIST. Puis donc qu'il aspire à une telle couronne, il doit s'attendre à de grands combats, c'est-à-dire, à de grandes tentations. Mais bien loin de craindre ces tentations, il doit les envisager comme le sujet de ses victoires, & la matiére de ses triomphes. Ce riche qui ne souffrit point de tentations dans le siécle, gémit ensuite dans les flammes des enfers. Lazare au contraire, accablé de pauvreté & de maladies, trouva, en passant par les travaux d'une vie si affligée, l'immortalité & la gloire qu'il cherchoit avec ardeur. Ainsi les différentes afflictions sont comme l'appanage de la vie presente des justes; car Dieu chastie ceux qu'il aime.

℣. 14. 15. *Alors* JESUS *s'en retourna en Galilée par la vertu de l'esprit* de Dieu, *& sa réputation se répandit par tout, &c.*

JESUS avoit quitté la Galilée, pour venir trouver saint Jean au Jourdain, afin d'y recevoir son *Marc.*
baptesme. Et après avoir esté baptisé, il s'estoit 1. 9.
retiré dans les deserts, *plein de l'Esprit saint*, selon qu'il est dit au commencement de ce chapitre. Ce n'est pas que le baptesme de son Précurseur eust ajoûté quelque chose à la plénitude de l'esprit de Dieu qui estoit en luy, mais l'Evangéliste donne lieu d'entendre par là, que JESUS-CHRIST commença dès lors à faire éclatter les effets de cet Esprit saint dont il fut rempli, comme homme, dès le moment de son Incarnation. Il est dit presentement: *Qu'il s'en retourna en Galilée*, après que le diable eut consommé toute sa tentation, & qu'il se fut retiré de luy. Et un autre Evangéliste nous apprend, que la raison *Matth.*
qui l'engagea à y retourner, fut qu'on luy dit, 4. 12.

que Jean-Baptiste avoit esté mis en prison ; & qu'ainsi il ne voulut pas donner ombrage au Prince qui l'y avoit fait mettre. Mais estoit-il nécessaire que l'Evangile ajoûtast, que *ce fut par la vertu de l'esprit* de Dieu ; qu'il s'en retourna en cette province ? Car pouvoit-on attribuer aucune action ni aucune démarche de JESUS-CHRIST à un autre mouvement, qu'à celuy de l'Esprit saint dont il possédoit la plénitude ? Il est vray que si l'on regarde JESUS-CHRIST seulement en luy-même & sans rapport à l'Eglise, il pouvoit paroître inutile en quelque sorte d'ajoûter cette circonstance. Mais si on le considére comme chef du corps mystique, dont tous les fidelles sont les membres, il estoit très-important de faire connoistre aux membres dans la personne du chef, une image de la conduite qu'ils devoient tenir. Et ainsi saint Luc a grand soin de remarquer en diverses occasions, que c'estoit l'esprit de Dieu qui conduisoit JESUS-CHRIST ; soit lorsqu'il alla dans le desert, pour estre tenté par le démon ; soit lorsqu'il s'en retourna en Galilée après que le diable eut consommé toute sa tentation ; afin que nous apprenions à suivre aussi, autant qu'il nous est possible, le même Esprit saint dans toute nostre conduite.

℣. 16. 17. 18 *Estant venu à Nazareth, où il avoit esté élevé, il entra, selon sa coûtume, le jour du sabbat dans la synagogue, & il se leva pour lire. On luy presenta le livre du prophete Isaïe ; & l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles estoient écrites : L'Esprit du Seigneur s'est* reposé *sur moy, &c.*

C'est le sentiment des plus savans Interpretes ;

que JESUS-CHRIST estant retourné en Galilée, ne vint pas d'abord à Nazareth. Et il paroist même par le 13. verset du 4. chapitre de saint Matthieu, selon que plusieurs l'ont expliqué, que le Sauveur ne voulut pas s'y retirer, & qu'il préféra la demeure de Capharnaüm. Aussi il est dit dans cet endroit même de saint Luc que nous expliquons, que JESUS-CHRIST *enseignoit dans les synagogues*, & qu'il *estoit estimé & honoré de tout le monde*, avant qu'il y soit marqué, qu'il alla à Nazareth. Lors donc que saint Luc rapporte : Que JESUS *estant venu à Nazareth, entra, selon sa coûtume, le jour du sabbat dans la synagogue*; il faut entendre : Que JESUS entra une fois dans la synagogue de Nazareth le jour du sabbat, selon qu'il avoit accoûtumé d'entrer dans les autres synagogues en ce même jour. *Luc. 4. 14. 15.*

On a déja vû ailleurs, que c'estoit assez l'usage que le chef de la synagogue* presentast, ou fist presenter un livre de l'Ecriture à quelqu'un de ceux qui estoient presens dans ces assemblées publiques, lorsqu'il estoit en réputation d'estre savant dans l'intelligence de la loy, afin qu'il en expliquast quelque chose au peuple. Ainsi *la réputation* de JESUS-CHRIST s'estant, comme dit saint Luc, *répanduë dans tout le païs d'alentour*, sans doute à cause de ses miracles, & des maximes toutes célestes *qu'il avoit* déja *enseignées dans les autres synagogues*, & qui *le faisoient admirer de tout le monde*; il ne faut pas s'étonner si lorsqu'il entra dans la synagogue de Nazareth *on luy presenta le livre du prophete Isaïe*, pour en lire devant le peuple, & pour leur en expliquer *Marc. 1. 21.*

Orig in hunc loc. quelque passage. Origene a attribué à un effet de la divine providence, de ce que ce livre, où le Prophete parloit du Sauveur si expressément, luy fut presenté, afin que ce luy fust une occasion de donner aux Juifs l'intelligence de ce qui le regardoit dans ces prophéties. D'autres Interpretes l'attribuent à un effet de la jalousie & de la malice secrette de ceux mêmes qui luy presentérent ce livre divin, qu'ils regardoient comme très-obscur, & qui voulurent par là mettre à l'épreuve la science de JESUS-CHRIST, dont les peuples relevoient si hautement le mérite: car la prévention où ils estoient contre luy, à cause de sa pauvreté & de l'idée qui leur restoit de son enfance, les empêchoit d'en avoir la même estime que le peuple. Ces deux sentimens peuvent fort bien s'accorder l'un avec l'autre; puisque Dieu sçait se servir de la mauvaise volonté des hommes, pour accomplir ses adorables desseins.

Voicy donc quel est le passage d'Isaïe que le Fils de Dieu leut devant les Juifs dans la synagogue de Nazareth: *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moy*; non pas simplement comme sur les autres justes, qui ne *reçoivent*, selon l'Evangile, que *de la plénitude de* JESUS-CHRIST; mais d'une maniére unique & singuliére à celuy *en qui habitoit toute la plénitude de la divinité*. Ainsi *Dieu ayant donné son Esprit, non par mesure, mais dans toute sa plénitude, à celuy qu'il a envoyé*, comme son Fils dans le monde; le Prophete ajoûte: Que le Seigneur *l'a oint* par une consécration & une onction toute divine. Or JESUS-CHRIST a esté *oint* en cette maniére si excellente & si élevée au-dessus des autres Prophetes

Joan. 1. 16. Coloss. 2. 9. Joan. 3. 34.

phetes & de tous les autres hommes, au moment de ſon Incarnation ; parce que dans cet inſtant le Verbe ayant eſté fait chair, & l'homme uni hypoſtatiquement à Dieu ; il s'eſt fait en la perſonne du Sauveur comme une onction très-intime de la divinité, qui a pénétré d'une maniére ſi parfaite la nature humaine, qu'il ne s'eſt fait de Dieu & de l'homme qu'un ſeul Jesus-Christ, conſacré par la double onction de la royauté & du ſacerdoce, qu'il poſſéde comme le Meſſie & le vray Christ.

Mais pourquoy a-t-il eſté conſacré de cette ſorte ? C'eſtoit, ajoûte Iſaïe ; *afin qu'il prêchaſt l'Evangile aux pauvres, & qu'il guériſt ceux qui avoient le cœur briſé.* Les riches ſont-ils donc exclus du bonheur qui eſt annoncé par l'Evangile ? Non ſans doute. Mais, parce que le Fils de Dieu s'eſt fait pauvre en ſe faiſant homme, il a voulu que ſon royaume appartinſt ſinguliérement aux pauvres ; afin que les riches mêmes, s'ils vouloient y aſpirer, aimaſſent la pauvreté. Ainſi, *bienheureux*, dit-il autre part, *ſont les pauvres de cœur* & *d'affection ; parce que le royaume eſt à eux:* Matth. 5. 3. Jesus-Christ *a* donc *eſté envoyé pour annoncer l'Evangile* particuliérement *aux pauvres* ; qui l'ont reçû les premiers, & pour *guérir ceux qui avoient le cœur briſé* ; c'eſt-à-dire, ſelon le ſens littéral de ces paroles, expliquées par quelques Anciens, ceux qui eſtoient dans le dernier accablement de miſére, & comme briſez ſous le poids de leurs péchez. Car pour ce qui eſt de la contrition ſalutaire du cœur, ce devoit eſtre l'effet même de la grace médécinale de Jesus-Christ, qui en briſant, pour le dire ainſi, le cœur des

Hilar. in Pſal. 52. Enthym. in hunc locum.

hommes par un ſaint regret de leurs crimes, leur a procuré la guériſon & *le ſalut* véritable.

℣. 19. *Pour annoncer aux captifs leur délivrance, & aux aveugles le recouvrement de la vûë ; pour renvoyer libres ceux qui ſont briſez* ſous leurs fers ; *pour publier l'année favorable du Seigneur, & le jour auquel il ſe vengera de ſes ennemis.*

Selon le ſens littéral de cette prédiction d'Iſaïe, il promettoit au peuple Juif, qui eſtoit captif parmy les Babyloniens, que le Seigneur les délivreroit de cette captivité. Et tout ce qu'il dit ſe doit entendre litteralement par rapport à l'eſtat même où ſont des captifs, qui gémiſſent dans l'obſcurité affreuſe des cachots, eſtant privez de la vûë de la lumiére, qui ſont briſez par la dureté de leurs chaînes, & qui deſirent ardemment que quelque libérateur vienne les venger de leurs ennemis. Mais il eſt viſible que le Prophete, ſous ce ſtyle figuré, marquoit auſſi une autre ſorte de captivité, & avoit en vûë une autre eſpece de délivrance. En parlant donc de cette captivité des Juifs en Babylone, il parloit en même-temps de l'eſclavage de tous les hommes, réduits en captivité ſous la tyrannie du démon ; & en prédiſant la délivrance de ces mêmes Juifs, & leur retour à Jéruſalem, il marquoit figuré-
Iren. l. 3. c. 10. ment les effets miraculeux de l'Incarnation de JESUS-CHRIST, qui devoit eſtre une ſource de ſalut pour les pécheurs. Tous les Interpretes conviennent que par cette *année favorable du Sei-*
Levitic. 25. 10. 39. 40. 41. *gneur*, il faiſoit alluſion à l'année célébre du Jubilé, dans laquelle chacun rentroit en poſſeſſion de ce qu'il avoit vendu, & recouvroit même la liberté s'il l'avoit perduë. Ainſi Iſaïe en parlant

de cette année de miséricorde & de grace, marquoit prophétiquement le temps de l'avenement du Fils de Dieu incarné pour la rédemption des hommes qui estoient captifs du démon.

Mais il ne faut pas, comme dit saint Irénée, resserrer cette *année favorable du Seigneur*, dans des bornes aussi étroites que le faisoient certains hérétiques de son temps, qui prétendoient s'appuyer de ce passage d'Isaïe, pour prouver que JESUS-CHRIST avoit prêché seulement durant l'espace de douze mois depuis son baptême. Car les Prophetes, ajoûte-t-il, déclarent eux- « mêmes, qu'ils ont dit beaucoup de choses en al- « légories & en paraboles, qu'on ne doit pas ex- « pliquer selon le sens extérieur de leurs paroles.... « L'année favorable du Seigneur comprend donc « le temps dans lequel il daigne appeller ceux qui « croyent en luy; & qu'il reçoit en sa grace; c'est- « à-dire, tout le temps depuis son premier ave- « nement jusques à la consommation des siécles. « C'est ce qui fait dire à saint Paul en expliquant cette parole du Seigneur dans Isaïe : *Je vous ay exaucé au temps favorable, & je vous ay aidé au jour du salut : Voicy maintenant*, ajoûte-t-il, *le temps favorable, voicy maintenant le jour du salut.* Car depuis le temps que le Fils de Dieu a paru au monde, qu'il est mort, & qu'il est ressuscité, ce temps favorable du salut des hommes, & de la grace du Seigneur a esté ouvert; & il le sera jusques *au jour des vengeances*, lorsque, selon l'Ecriture, il n'y aura plus de temps, & que chacun recevra selon ses œuvres.

Iren. l. 2. c. 18.

2. Cor. 6. 2.

Mais quoique l'on puisse entendre avec saint Irénée & plusieurs autres, par *le jour de la ven-*

geance, le jour du jugement général, auquel Dieu rendra à chacun des hommes selon leurs mérites, il semble qu'il doit estre icy entendu plus particuliérement, & selon le premier sens littéral, du temps-même du premier avenement du Fils de Dieu : car il a dès lors commencé à prendre vengeance de ses ennemis, en triomphant du démon par la délivrance des captifs, qu'il a arrachez d'entre ses mains, qu'il a dégagez des péchez, qui comme des chaînes de fer les tenoient liez & les brisoient devant Dieu, & qu'il a enfin retirez de l'obscurité affreuse des ténébres criminelles, qui leur déroboient la lumiére de la vérité.

℣. 20. 21. *Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, & il s'assit. Tout le monde dans la synagogue avoit les yeux arrestez sur luy. Et il commença à leur dire : C'est aujourd'huy que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie.*

Luc. 2. 46. JESUS-CHRIST agit icy, non en disciple, comme il avoit fait estant âgé de douze ans, mais en Docteur. Il ne se contente pas, comme alors, d'écouter & d'interroger les Docteurs des Juifs ; mais s'estant *assis*, il leur parle avec cette autorité qu'il s'estoit déja acquise dans les autres synagogues, en enseignant une doctrine aussi élevée au-dessus de ceux qui l'écoutoient, que son Evangile estoit plus parfait que l'ancienne loy. *Tout le monde dans la synagogue avoit les yeux arrestez sur luy* ; parce que sa réputation s'estant répanduë, & les habitans de Nazareth se laissant aller au mouvement d'une jalousie secrette contre un Prophete de leur païs, ils avoient une espece

de curioſité de connoiſtre par eux-mêmes, ſi ce qu'on diſoit de JESUS-CHRIST eſtoit véritable. Il s'étendit donc à leur expliquer ce paſſage d'Iſaïe qu'il avoit lû ; & il leur fit voir que *ces paroles de l'Ecriture qu'ils venoient d'entendre s'accompliſſoient en leurs jours :* ou que ce qu'ils entendoient alors de leurs oreilles eſtoit l'accompliſſement de ce paſſage du Prophete ; c'eſt-à-dire, que ce qu'Iſaïe avoit prédit par ces paroles, il l'accompliſſoit luy-même alors, en les enſeignant comme il faiſoit, & en les portant à reconnoiſtre que ce temps de la miſéricorde du Seigneur, de leur délivrance, & de leur ſalut eſtoit arrivé.

℣. 22. 23. *Et tous luy rendoient témoignage : & dans l'étonnement où ils eſtoient des paroles pleines de grace qui ſortoient de ſa bouche, ils diſoient : N'eſt ce pas là le fils de Joſeph? &c.*

Ce *témoignage* que les habitans de Nazareth rendirent à JESUS-CHRIST, ne tendoit pas à reconnoiſtre ſa qualité toute divine du Meſſie, mais ſeulement à admirer la ſageſſe, la grace, & l'efficace de ſes paroles. Car ils ſentoient une certaine vertu dans ces diſcours, qu'ils ne trouvoient point dans leurs Docteurs. Mais ſaint Matthieu & ſaint Marc nous donnent lieu de juger que l'étonnement & l'admiration même où ils eſtoient, tant de ſa ſageſſe que des merveilles qu'il avoit faites en divers lieux, ne ſervit qu'à leur cauſer du ſcandale. Car au-lieu de remonter à la ſource de cette divine ſageſſe, & de ces œuvres miraculeuſes, ils s'arreſtérent à conſidérer la naiſſance de celuy qu'ils regardoient comme *le fils de Joſeph*, comme *le fils d'un charpentier*,

Matth. 13. 57. Marc. 6. 3.

& comme eſtant *charpentier luy-même.* Auſſi JESUS-CHRIST connoiſſant la playe de leur cœur, & voulant la leur faire connoiſtre, ſe fit devant eux cette objection : *Sans doute que vous me direz ce proverbe : Médecin, guériſſez-vous vous-même. Faites donc icy dans voſtre païs*, me direz-vous, *d'auſſi grandes choſes que nous avons ouy dire que vous en avez faites dans Capharnaüm.* On a vû auparavant que JESUS-CHRIST
Matth. 4. 12. 13. eſtant retourné en Galilée, ne voulut point demeurer à Nazareth, ſans doute à cauſe qu'il connoiſſoit la ſecrette jalouſie de ces peuples contre luy ; mais qu'il s'établit dans Capharnaüm, où il fit beaucoup de miracles, & où en prêchant la pénitence, il fit paroiſtre à ces peuples enſevelis dans les ténébres, cette *grande lumiére qui éclaira*, ſelon Iſaïe, *ceux qui eſtoient aſſis dans la région des ombres de la mort.* Ceux de Nazareth eſtoient informez de tous ces miracles ; & ils avoient peine à ſouffrir que JESUS-CHRIST élevé au milieu d'eux, ne leur fiſt point voir de ces merveilles. Ainſi ils eſtoient dans la diſpoſition de luy faire ce reproche, dont il parle icy ; Qu'il négligeoit ſa propre ville, lorſqu'il accabloit les autres de ſes faveurs. On ne ſçait pas néanmoins s'ils eſtoient bien perſuadez des miracles de JESUS-CHRIST, ou ſi en doutant de la vérité des choſes qu'ils avoient appriſes, ils voulurent en quelque façon le piquer par une eſpece de raillerie attachée à ce proverbe commun qu'on dit à un Médecin, qui ſe vante de guérir beaucoup de malades étrangers, lorſqu'il ne ſçauroit ſe procurer la guériſon à luy-même, ni aux ſiens.

Nous avons vû autre part l'explication de la réponse qu'il leur fit ; Que nul Prophete n'estoit bien reçû dans son païs. Mais il ajoûta : *Matth. 13. 57. Marc. 6. 4.*

℣. 25. 26. 27. *Je vous dis en vérité qu'il y avoit beaucoup de veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans & six mois, & qu'il y eut une grande famine dans toute la terre : &* néanmoins *Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles ; mais chez, &c.*

Comme l'ancien Testament estoit en grande vénération parmy les Juifs, JESUS-CHRIST s'en sert d'une maniére avantageuse pour confondre les habitans de Nazareth, & leur donner lieu par deux exemples qu'il leur en cite, de reconnoistre que c'estoit leur faute, & leur propre orgueil qui les empêchoit de se rendre à la vérité de ses paroles. Lors donc qu'il leur represente une veuve étrangére qui reçût seule l'assistance du prophete Elie, dans le temps même que toutes les veuves Israëlites se voyoient abandonnées durant la famine ; & qu'il leur cite l'exemple de Naaman Syrien, qui fut seul guéri de la lépre par le prophete Elisée, quoiqu'il y eust tant de lépreux parmy Israël, qui ne reçûrent point la guérison ; il les presse intérieurement de reconnoistre qu'ils estoient eux-mêmes la cause par leur orgueil, de ce qu'il ne faisoit pas dans sa propre ville les miracles qu'il avoit faits en divers lieux, qui pouvoient estre regardez comme étrangers à son égard. Il voulut leur faire entendre, dit saint Ambroise, que Dieu considére, non le païs, mais le cœur de l'homme, pour le guérir, & que sa grace n'est point comme un droit qui est dû à la nature, mais qu'elle est l'objet &

le prix de nos desirs : *Voluntatis est medicina, non gentis : & divinum munus votis eligitur, non natu-*
» *ræ jure defertur.* Aprenez, ô Chrestien, ajoûte
» le même Saint, à demander ardemment ce que
» vous desirez obtenir. Car les biens du ciel ne
» s'accordent point à ceux dont le cœur a du dé-
» goust pour les dons de Dieu : *Fastidiosos viros cœlestium profectus munerum non sequuntur.*

Mais outre ce sens moral, saint Ambroise trouve encore dans ces exemples de l'Ecriture, la vérité d'un grand mystére, & il fait voir d'une part, que cette veuve étrangére assistée par le Prophete, figuroit admirablement l'Eglise des nations, préférée à la Synagogue par la propre faute des Israëlites, tout remplis d'ingratitude & d'orgueil : & de l'autre, que Naaman de Syrie guéri de sa lépre, préférablement à tant de lépreux d'Israël qui demeurérent toûjours lépreux, estoit aussi la figure de ces peuples étrangers à l'égard de Dieu, qui ayant esté lavez dans les saintes eaux du baptême, ont reçû la guérison de la lépre de leurs péchez, lorsqu'Israël le peuple de Dieu en a esté rejetté, après qu'il a le premier rejetté le conseil de Dieu sur luy. C'estoient ces grandes & étonnantes veritez que JESUS-CHRIST vouloit découvrir à ses propres citoyens, les habitans de Nazareth, pour guérir la playe secrette de leur orgueil. Mais il parloit à des sourds, & il traçoit ces figures à des aveugles, qui n'avoient ni les oreilles du cœur pour entendre comme il faut, ni les yeux spirituels pour voir d'une maniére salutaire ce qu'il leur montroit. C'est pourquoy leur premiére admiration se tourne en fureur ; & se sentant seulement choquez de ces

deux exemples qui les condamnoient si terriblement, ils cherchérent les moyens de faire mourir JESUS-CHRIST, s'ils l'avoient pû.

℣. 28. 29. 30. *Tous ceux de la synagogue l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colére : & se levant, ils le chassérent hors de leur ville, & le menérent jusques sur la pointe de la montagne, sur laquelle elle estoit bâtie, pour le précipiter, &c.*

C'estoit hors les villes qu'on exécutoit les criminels ; & c'est pour cette raison qu'ils chassent tumultuairement JESUS-CHRIST hors de Nazareth, dans le dessein de le conduire sur le haut de la montagne où la ville estoit bâtie, afin de le précipiter ensuite de haut en-bas. Il ne faut pas s'étonner, dit saint Ambroise, si ces peuples se rendent indignes du salut, eux qui osent bien chasser le Sauveur du milieu d'eux. Comme il ne les force point, il ne leur résiste point non plus lorsqu'ils le chassent. Mais il *passe ensuite au milieu d'eux*, sans qu'ils puissent l'arrester, soit qu'il se rendist en ce moment invisible, comme quelques-uns l'ont crû ; soit qu'il les rendist eux-mêmes comme interdits, ou comme immobiles, selon que l'a crû saint Ambroise. Et se dérobant ainsi à leur fureur, il fit connoistre très-clairement que ce ne fut point par nécessité, mais par un effet de sa volonté qu'il souffrit depuis ; & que les Juifs n'auroient point eu le pouvoir de l'arrester, si luy-même ne s'estoit offert à la mort volontairement. Il passe donc maintenant au milieu de ces furieux, parce que l'heure de ses souffrances n'estoit pas encore arrivée ; & il y passe, dit saint Cyrille, non en fuyant, mais d'un pas

Ambros. Orat. contr. Auxent. Idem in hunc loc.

Cyril. 12. in Joan. 22.

libre & asseuré. Il aimoit mieux, dit saint Ambroise, travailler encore à la guérison des Juifs, & leur donner lieu par cette épreuve de sa puissance, qui rendoit vaine toute leur fureur, de renoncer d'autant plus à leur volonté criminelle, qu'il les mettoit hors d'estat de la pouvoir accomplir : *Ut inefficaci furoris exitu, desinerent velle, quod implere non possent.*

CHAPITRE V.

4. Dim. après la Pentec.

1. UN jour que JESUS estoit sur le bord du lac de Génézareth, se trouvant accablé par la foule du peuple, qui se pressoit pour entendre la parole de Dieu,

1. FACTUM est autem, cùm turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, & ipse stabat secus stagnum Genesareth,

Matth. 4. 18. Marc. 1. 16.

2. il vit deux barques arrestées au bord du lac, dont les pescheurs estoient descendus, & lavoient leurs filets.

2. & vidit duas naves stantes secus stagnum; piscatores autem descenderant, & lavabant retia.

3. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui étoit à Simon, & le pria de s'éloigner un peu de la terre : & s'estant assis il enseignoit le peuple de dessus la barque.

3. Ascendens autem in unam navim; quæ erat Simonis, rogavit eum à terra reducere pusillum : & sedens docebat de navicula turbas.

4. Lorsqu'il eut cessé de

4. Ut cessavit autem

loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, & laxate retia vestra in capturam.

parler, il dit à Simon: Avancez en pleine eau, & jettez vos filets pour pescher.

5. Et respondens Simon, dixit illi: Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus: in verbo autem tuo laxabo rete.

5. Simon luy répondit: Maistre, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre : mais néanmoins je jetteray le filet sur vostre parole.

6. Et cùm hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam, rumpebatur autem rete eorum.

6. L'ayant jetté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompoit.

7. Et annuerunt sociis, qui erant in alia navi, ut venirent, & adjuvarent eos. Et venerunt, & impleverunt ambas naviculas, ita ut penè mergerentur.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui estoient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, & ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en falloit peu qu'elles ne coulassent à fond.

8. Quod cùm videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens: Exi à me, quia homo peccator sum, Domine.

8. Ce que Simon Pierre ayant vû, il se jetta aux // pieds de JESUS, en disant : Seigneur, retirez-vous de moy, parce que je suis un pécheur.

9. Stupor enim circumdederat eum, & omnes qui cum illo erant, in captura piscium, quam ceperant.

9. Car il estoit tout épouvanté, aussi-bien que tous ceux qui estoient avec luy, de la pesche des poissons qu'ils avoient faite.

8. *l.* génoux.

10. Jacques & Jean, fils de Zébédée, qui estoient compagnons de Simon, étoient dans le même étonnement. Mais JESUS dit à Simon : Ne craignez point ; vostre employ sera desormais de prendre des hommes *a*.

10. Similiter autem Jacobum & Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens.

11. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils quittérent tout, & le suivirent ¶.

11. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

Matth. 8. 2. Marc. 1. 40. 12. Lorsque JESUS estoit en une certaine ville, un homme tout couvert de lépre l'ayant vû, se prosterna contre terre, & le prioit en luy disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.

12. Et factum est, cùm esset in una civitatum, & ecce vir plenus leprâ, & videns Jesum & procidens in faciem, rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

13. JESUS, étendant la main, le toucha & luy dit : Je le veux, soyez *b* guéri ; & sa lépre disparut au même instant.

13. Et extendens manum, tetigit eum, dicens : Volo : Mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.

14. JESUS luy commanda de n'en parler à personne : mais allez, *dit-il*, vous montrer au Prestre, & offrez pour vostre guérison ce que Moïse a ordonné,

Levitic. 14. 4.

14. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret ; sed : Vade, ostende te Sacerdoti, & offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moïses in testimonium illis.

10. ex. *Non pour les tuer, mais pour leur donner la vie, selon la force du mot grec. Syrus;* capiens ad vitam.
13. *l.* net.

afin que cela leur serve de témoignage.

15. Perambulabat autem magis sermo de illo: & conveniebant turbæ multæ ut audirent, & curarentur ab infirmitatibus suis:

15. Cependant, comme sa réputation se répandoit de plus en plus, les peuples venoient en foule pour l'entendre, & pour estre guéris de leurs maladies:

16. ipse autem secedebat in desertum, & orabat.

16. mais il se retiroit dans le desert, & il y prioit.

17. Et factum est in una dierum, & ipse sedebat docens. Et erant Pharisæi sedentes, & legis Doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, & Judææ, & Jerusalem: & virtus Domini erat ad sanandum eos:

17. † Un jour, comme il enseignoit, estant assis, & que des Pharisiens & des Docteurs de la loy, qui étoient venus de tous les villages de la Galilée, du païs de Judée, & de la ville de Jérusalem, estoient assis *près de luy*, la vertu du Seigneur agissoit pour la guérison des malades: † Vendr. des 4. temps de la Pent.

18. & ecce viri portantes in lecto hominem, qui erat paralyticus: & quærebant eum inferre, & ponere ante eum.

18. & quelques personnes portant sur un lit un homme, qui estoit paralytique, cherchoient le moyen de le faire entrer *dans la maison*, & de le presenter devant luy. Matth. 9. 2.

19. Et non invenientes quâ parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra tectum, & per tegulas summiserunt eum cum

19. Mais ne trouvant point par où le faire entrer à cause de la foule du peuple, ils montérent sur le haut de la maison, d'où

ils le descendirent par les tuiles avec le lit où il étoit, *& le mirent* au milieu de la place devant JESUS;

20. lequel voyant leur foy, dit au malade: // Mon ami, vos péchez vous sont remis.

21. Alors les Docteurs de la loy & les Pharisiens dirent en eux-mêmes: Qui est celuy-cy qui blasphême de la sorte? Qui peut remettre les péchez que Dieu seul?

22. Mais JESUS connoissant leurs pensées leur dit: A quoy pensez-vous dans vos cœurs?

23. Lequel est le plus aisé, ou de dire: Vos péchez vous sont remis, ou de dire: Levez-vous, & marchez?

24. Or afin que vous sçachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchez: Levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique, emportez vostre lit, & vous en allez en vostre maison.

25. Il se leva au même

lecto in medium ante Jesum;

20. quorum fidem ut vidit, dixit: Homo, remittuntur tibi peccata tua.

21. Et cœperunt cogitare Scribæ & Pharisæi, dicentes: Quis est hic, qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?

22. Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens, dixit ad illos: Quid cogitatis in cordibus vestris?

23. Quid est facilius, dicere: Dimittuntur tibi peccata, an dicere: Surge, & ambula?

24. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico: Tibi dico, surge, & tolle lectum tuum, & vade in domum tuam.

25. Et confestim,

20. *l.* Homme.

consurgens coram illis, tulit lectum, in quo jacebat: & abiit in domum suam, magnificans Deum.

instant en leur presence: & emportant le lit où il étoit couché, il s'en retourna en sa maison, rendant gloire à Dieu.

26. Et stupor apprehendit omnes, & magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes: Quia vidimus mirabilia hodie.

26. Ils furent tous remplis d'un extrême étonnement, & ils rendoient gloire à Dieu. Et dans la frayeur dont ils estoient saisis ils disoient: Nous avons vû aujourd'huy des choses prodigieuses.

27. Et post hæc exiit, & vidit Publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium; & ait illi: Sequere me.

27. † Après cela JESUS estant sorti vit un Publicain nommé Lévi, assis au bureau des imposts; & il luy dit: Suivez-moy.

† Veille de saint Matth. *Matth.* 9. 9. *Marc.* 2. 14.

28. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum.

28. Et luy quittant tout, se leva & le suivit.

29. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua: & erat turba multa Publicanorum, & aliorum, qui cum illis erant discumbentes.

29. Lévi luy fit ensuite un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de Publicains, & d'autres, qui estoient à table avec eux.

30. Et murmurabant Pharisæi & Scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus: Quare cum Publicanis & peccatoribus manducatis & bibitis?

30. Mais les Pharisiens & les Docteurs des Juifs *en* murmuroient, & disoient aux disciples de JESUS: Pourquoy est-ce que vous mangez & beuvez avec des Publicains & des gens de mauvaise vie?

Marc. 2. 16.

31. Et JESUS prenant la parole leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

32. Je suis venu pour appeller non les justes, mais les pécheurs à la pénitence ¶.

33. Alors ils luy dirent : Pourquoy les disciples de Jean, aussi-bien que ceux des Phariſiens, font-ils souvent des jeûnes & des priéres, & que les vostres mangent & boivent ?

34. Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les // amis de l'époux, tandis que l'époux est avec eux ?

35. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera osté, & alors ils jeûneront.

36. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met une piéce de drap neuf à un vieux vestement ; car si on le fait // le neuf déchire *le vieux*, & cette piéce de drap neuf ne

31. Et respondens Jesus, dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui malè habent.

32. Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, & obsecrationes faciunt, similiter & Pharisæorum : tuî autem edunt & bibunt ?

34. Quibus ipse ait : Nunquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare ?

35. Venient autem dies : cùm ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus.

36. Dicebat autem & similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram à novo vestimento immittit in vestimentum vetus : alioquin & novum rumpit, & veteri non convenit

34. *l. gr.* enfans de la chambre de l'époux. *l. v.* enfans de l'époux.

36. *au.* on rompt le drap neuf.

commissura

commissura à novo.

37. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres : alioquin rumpet vinum novum utres, & ipsum effundetur, & utres peribunt.

38. Sed vinum novum in utres novos mittendum est, & utraque conservantur.

39. Et nemo bibens vetus statim vult novum ; dicit enim : Vetus melius est.

convient point au vieux vêtement.

37. Et l'on ne met point non plus le vin nouveau dans de vieux // vaisseaux ; parce que, si on le fait, le vin nouveau rompra les vaisseaux ; le vin sera répandu & les vaisseaux se perdront.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs ; & ainsi tout se conserve.

39. Et il n'y a personne, qui beuvant du vin vieux veuille aussi-tost du nouveau ; parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

37. *l. outres, vaisseaux de cuir.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *Un jour que* JESUS *estoit sur le bord du lac de Génézareth, se trouvant accablé par la foule du peuple, qui se pressoit pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrestées au bord du lac, &c.*

Saint Augustin & les plus habiles Interpretes qui l'ont suivi, croyent que cette histoire de la pesche miraculeuse des poissons, est arrivée avant la vocation de saint Pierre & de saint André, quoique saint Matthieu & saint Marc n'en ayent rien dit. Il semble même que JESUS-CHRIST

August. de cons. Evang. 2. 7. Grot. Maldon. Jans.

ait voulu faire par ce miracle une forte impression sur l'esprit de ces deux fréres, afin qu'estant étonnez par la vûë d'un si grand prodige, ils fussent plus en estat d'écouter sa voix, lorsqu'ensuite il les appella, & leur commanda de le suivre. Car quoique sa seule parole fust toute-puissante pour convertir les pécheurs quand il le vouloit, il se servoit néanmoins souvent des miracles pour toucher les cœurs des hommes; & ce fut même par l'éclat de ces œuvres miraculeuses qu'il voulut se concilier parmy les peuples l'autorité nécessaire pour l'établissement de sa divine Religion; luy qui ayant d'une parole créé le monde, auroit pû aussi aisément le réparer après les ruines du péché.

Il est dit dans S. Matthieu & dans saint Marc, *Matth. 4. 18. Marc. 1. 16.* que Pierre & André son frére jettoient leurs filets dans la mer de Galilée, autrement nommée *le lac de Génézareth*, lorsque JESUS-CHRIST les appella, & leur commanda de le suivre. Icy au contraire il est dit, qu'il les trouva, lorsqu'ils estoient *descendus de leur barque*, & qu'ils *lavoient leurs filets.* Ces deux circonstances nous marquent visiblement deux temps différens. Et voicy quelle est la maniére qui nous paroist la plus naturelle pour expliquer & concilier ces deux passages. D'abord JESUS-CHRIST trouva ces deux fréres, qui après avoir travaillé inutilement à la pesche toute la nuit, estoient descendus à terre pour laver & racommoder leurs filets. Ce fut alors, qu'*estant accablé par une foule de peuple qui se pressoit pour entendre* de sa bouche *la parole de Dieu*, il monta sur la barque de Simon, qui n'estoit pas encore son disciple, & *le pria de s'éloigner un peu*

de la terre, afin qu'il pûst *enseigner* plus librement tout *ce peuple*. Après qu'il leur eut donné ses instructions, il fit le miracle qui est rapporté icy. Et ensuite estant revenu à terre, & descendu de la barque, lorsqu'il passoit, soit le même jour, ou ce qui paroist plus vraisemblable, quelques jours après, il trouva encore les mêmes fréres dans leur barque, qui jettoient en mer leurs filets, afin de pescher. Alors il les appella avec cette voix toute-puissante, dont on a parlé ailleurs, qui les engagea à tout quitter pour le suivre.

℣. 4. 5. 6. 7. *Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, & jettez vos filets pour pescher. Simon luy répondit : Maistre, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre : mais néanmoins je jetteray le filet sur vostre parole, &c.*

C'estoit la coûtume de Jesus-Christ d'accompagner ses instructions de miracles, pour donner un plus grand poids à la vérité qu'il enseignoit. Mais icy il semble qu'il eut moins d'égard au peuple qu'il venoit d'instruire, qu'à Simon & aux autres compagnons de sa pesche, qu'il destinoit pour en faire ses Apostres. Il veut donc leur faire sentir plus particuliérement à eux-mêmes sa toute-puissance. Et dans ce dessein, après qu'il eut enseigné le peuple, il commanda à Simon de mener sa barque en pleine eau, & de jetter ses filets. Il est remarquable, qu'il voulut l'accompagner dans cette pesche, afin qu'il fust plus persuadé par l'évenement, qu'il estoit l'autheur d'une pesche si miraculeuse ; & que lorsqu'il travailleroit dans la suite avec un si grand

ſuccès à la peſche encore plus miraculeuſe des ames, il ne pûſt auſſi l'attribuer qu'à un effet de ſa grace. Car *la pleine mer*, où il luy ordonne de mener ſa barque, eſtoit l'image de la profondeur des abyſmes de ce ſiécle, d'où il devoit retirer avec *les filets* de la parole de l'Evangile ce grand nombre de pécheurs, figurez par la multitude des poiſſons qu'il prit en cette rencontre.

La réponſe que Simon fit à JESUS-CHRIST, ne ſervit qu'à faire éclatter davantage la toute-puiſſance de ſa parole. Car il falloit que l'inutilité du travail de l'homme, deſtitué du ſecours de Dieu, fuſt une preuve convainquante du pouvoir très-efficace de la grace du Sauveur. *Maiſtre*, luy dit-il, *nous avons travaillé toute la nuit ſans rien prendre*. Mais bien loin de ſe décourager de ce qu'il avoit travaillé en vain toute la nuit, il ajoûte: *Je jetteray néanmoins le filet ſur voſtre parole.* Il met donc toute ſa confiance en la parole de ce divin maiſtre; & d'autant plus, qu'il n'avoit aucun ſujet de rien eſpérer de ſon ſeul travail. Auſſi cette grande foy mérita d'eſtre récompenſée par une peſche ſi prodigieuſe, que *leur filet ſe rompant*, ils furent contraints de faire ſigne à leurs compagnons, les enfans de Zébédée, Jacques & Jean, de venir avec leur barque, pour les aider; & que les deux barques furent remplies, juſqu'à *eſtre en danger de couler à fond.*

Les ſaints Interpretes ont trouvé de grands myſtéres dans cette peſche miraculeuſe de S. Pierre, & ils y ont découvert toute la ſuite des travaux apoſtoliques dans le cours de tous les ſiécles. Cette barque de ſaint Pierre, dans laquelle eſtoit JESUS-CHRIST, pouvoit figurer l'Egliſe des

Juifs, fondée la premiére par le Fils de Dieu, qui dit luy-même avoir esté envoyé pour les brebis d'Israël. Et l'autre barque pouvoit bien marquer l'Eglise des Gentils, qui est venuë la derniére; quoique ces deux n'en ayent composé depuis qu'une seule. Cette grande multitude de poissons marquoit le grand nombre de personnes qui devoient estre prises dans les filets des Apôtres, & converties à la foy de JESUS-CHRIST. Il est dit, que *le filet se rompoit*; ce qui estoit la figure de ce qu'on vit arriver dans la suite des temps, lorsque les fidelles s'estant multipliez à l'infini, il arriva, comme dit saint Augustin, des ruptures & des schismes dans l'Eglise, qui la mirent comme en danger de périr, si la promesse que JESUS-CHRIST luy a faite, d'estre present avec elle jusqu'à la consommation des siécles, ne l'asseuroit contre tous les périls dont elle peut estre menacée. Et d'où viennent en effet dans l'Eglise, dit ce Saint, tant de maux qui nous font gémir, sinon de ce qu'on ne peut résister à une si grande multitude, qui met presque sa discipline en danger d'estre submergée par la corruption de leurs mœurs, si éloignées de la vie & des mœurs des Saints?

Aug. in Joan. Tract. 122.

Qu'on travaille donc à la pesche mystérieuse des pécheurs, mais par l'ordre & sous la conduite de JESUS-CHRIST. Qu'on y travaille, non en s'ingérant de soy-même dans le ministére de l'Eglise, puisqu'on y travailleroit en vain, estant destitué de la lumiére de son esprit, & du secours de sa grace; mais qu'on y travaille en obéïssant à sa parole, & en ne se promettant de son travail, que le succès qu'il luy plaira de luy

donner. Qu'on y travaille dans la barque de saint Pierre, & en la presence de JESUS-CHRIST, ne se séparant jamais de l'Eglise fondée sur ce chef des saints Apostres, & ne se promettant rien que de l'assistance & des mérites infinis de celuy, qui engage ceux qu'il a choisis dans ce sacré ministére; & qui les soustient par son regard favorable dans la carriére des combats apostoliques.

℣. 8. jusqu'au 12. *Ce que Simon Pierre ayant vû, il se jetta aux pieds de* JESUS, *en disant: Seigneur, retirez-vous de moy, parce que je suis un pécheur. Car il estoit tout épouvanté, aussi-bien que tous ceux qui estoient avec luy, &c.*

Pierre étonné d'une pesche si prodigieuse & si différente de celle de la nuit passée, où il n'avoit pû rien prendre, jugea aisément, que celuy par l'ordre duquel il l'avoit faite, devoit estre au moins quelque grand Prophete. C'est ce qui le porte à *se jetter* tout d'un coup *aux pieds de* JESUS; par un effet du profond respect qu'il conçût pour sa personne, & de la crainte dont il fut saisi, en se regardant luy-même comme un grand pécheur. Car on ne peut point douter, que le Fils de Dieu, qui l'avoit choisi pour estre le chef de tous ses Apostres, & qui vouloit se servir de l'occasion de ce grand miracle, pour l'appeller à son service, ne luy ait dans ce moment inspiré, & cette vénération pour la sainteté de celuy dont il n'avoit fait qu'exécuter le commandement, & cette horreur de soy-même, qui luy fit dire à JESUS: *Seigneur, retirez-vous de moy, parce que je suis un pécheur.* Il falloit qu'il se connust dans sa misére, & qu'il connust Dieu dans sa sainteté, pour estre en estat d'obéir au Fils de Dieu quand il entendroit sa

voix. Il falloit que la conviction de cette vertu toute-puissante de celuy, *sur la parole duquel il avoit jetté son filet* contre toute sorte d'apparence, le disposast à se soumettre à son ordre dans une autre occasion plus importante. Enfin il falloit, selon les desseins de son éternelle sagesse, que ce prodige d'un si grand nombre de poissons pris d'un seul coup de filet, devinst la cause d'un autre miracle encore plus surprenant. Ce fut celuy par lequel Pierre & André, Jacques & Jean tombérent eux-mêmes heureusement sous les filets du Sauveur, lorsqu'il leur dit de le suivre ; & qu'ayant abandonné toutes choses dans l'instant pour s'attacher à sa suite, ils devinrent par sa divine vocation, *des pescheurs d'hommes*, c'est-à-dire, des hommes apostoliques, destinez pour travailler à la conversion de l'univers: *Ne craignez point*, dit-il à Simon, *vostre employ sera desormais de prendre des hommes*. C'est-à-dire: Que la vûë de ma puissance, & la considération de vôtre propre indignité, ne vous jette point dans le découragement. Je ne vous ay pas fait connoistre qui je suis, ni qui vous estes, pour vous effrayer, & pour vous porter à vous éloigner de moy ; mais pour vous convaincre, que si l'inutilité de vostre travail précédent n'a pû empescher l'effet de ma parole toute-puissante lorsque vous y avez obéï ; vostre indignité & la vûë de vos péchez qui vous effrayent presentement, ne pourront aussi empescher l'effet de vostre vocation. Vous estes pécheur, comme vous le dites; & vous faites bien de reconnoistre ce que vous estes par vous-même : mais je vous feray devenir par ma grace, *pescheur d'hommes*, de pescheur que vous estes de poissons :

Et ce sera, non pour les tuer, mais pour leur donner la vie, & une vie de grace & de foy, que vous les prendrez dans vos filets.

JESUS CHRIST, en luy parlant de la sorte, ne l'appella pas encore, mais l'asseura seulement de l'employ auquel il le destinoit. Car, quoique saint Luc ajoûte aussi-tost : Que Pierre & André, Jacques & Jean *ayant ramené leurs barques à bord, quittérent tout & le suivirent*, il est visible par saint Matthieu & par saint Marc, qu'ils n'abandonnérent toutes choses pour suivre le Fils de Dieu, que lorsqu'il les appella d'une maniére plus particuliére, & leur commanda effectivement de le suivre. Ainsi saint Luc a passé cette circonstance, ayant rapporté tout d'un coup ce qu'ils ne firent que depuis, soit le même jour, ou plutost quelques jours après.

℣. 16. *Mais il se retiroit dans le desert, & il y prioit.*

C'est-à-dire, que JESUS-CHRIST, au milieu de tous ces miracles qu'il faisoit, & de toutes ces instructions qu'il donnoit au peuple, *se retiroit* de temps en temps *dans le desert*, non par rapport à luy-même, mais pour nous donner dans sa conduite un exemple que nous pussions imiter. Car il travailloit par ses actions autant que par ses paroles, à guérir les différentes passions des hommes. Il vouloit que ses disciples, lorsqu'ils seroient engagez à instruire, comme luy, les peuples, & qu'il leur auroit donné la puissance de guérir miraculeusement tous les malades, veillassent sur eux pour éviter une trop grande dissipation dans l'exercice même de ces bonnes œuvres ; qu'ils se gardassent de la vaine gloire, qui est ca-

pable d'empoisonner tout le bien dans ses serviteurs; & que se formant sur son modelle, ils s'affermissent contre cette dangereuse tentation par la retraite & *par* la priére. Car c'estoit pour nous que le Fils de Dieu se retiroit; c'estoit pour nous qu'il *prioit*, n'en ayant aucun besoin pour luy-même. Et lorsqu'il prioit dans sa retraite, il nous meritoit & nous obtenoit la grace de prier de même dans la solitude, ne nous donnant pas seulement l'exemple, comme saint Paul, qui exhortoit les premiers Chrestiens à l'imiter, comme il imitoit JESUS-CHRIST luy-même, mais nous procurant la force de devenir ses imitateurs.

℣. 26. *Ils furent tous remplis d'un extrême étonnement, & ils rendoient gloire à Dieu. Et dans la frayeur dont ils estoient saisis, ils disoient: Nous avons vû aujourd'huy des choses prodigieuses.*

Les Pharisiens & les Docteurs de la loy purent bien sans doute estre remplis d'étonnement, comme les autres, en voyant ce grand miracle de la guérison soudaine du paralytique, dont ils ne pouvoient contester la vérité. Car qui n'eust esté *effrayé* de cet effet si surprenant de la parole de celuy-là même, qu'ils avoient traité de blasphémateur, pour avoir dit au malade: Que *ses péchez luy estoient remis?* Mais s'ils furent étonnez & comme interdits à la vûë de ce prodige qui les couvroit de confusion, il ne paroist pas qu'ils ayent esté du nombre de ceux dont il est dit: Qu'ils *rendirent gloire à Dieu*, & qu'ils s'écrioient avec admiration: Qu'ils *avoient vû en ce jour-là des choses* vraiment *merveilleuses.* Car ces hommes orgueilleux, dont le cœur estoit empoi-

ſonné par une ſecrette jalouſie contre JESUS-CHRIST, ne reconnoiſſoient jamais qu'ils s'étoient trompez dans les jugemens précipitez & téméraires qu'ils avoient portez de luy. Auſſi saint Matthieu dit expreſſément que ce fut le peuple, qui en voyant ce miracle, rendit gloire à Dieu, de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes. Car le commun de ces Juifs, qui n'eſtoient point prévenus contre JESUS-CHRIST, le regardoient comme un de ces grands Prophetes qui avoient paru anciennement parmy leurs péres.

Matth. 9. 8.

℣. 33. *Alors ils luy dirent: Pourquoy les diſciples de Jean, auſſi-bien que ceux des Phariſiens, font-ils ſouvent des jeûnes & des priéres? &c.*

Matth. ibid. 14. Il eſt dit dans ſaint Matthieu, que ce furent les diſciples de ſaint Jean qui s'approchérent de JESUS-CHRIST, & qui luy dirent: *Pourquoy les Phariſiens & nous jeûnons-nous ſouvent, & que vos diſciples ne jeûnent point?* Saint Marc témoigne que ces *diſciples de Jean & les Phariſiens vinrent dire à* JESUS-CHRIST ce qui eſt marqué icy. On peut donc concilier ſaint Luc avec ſaint Matthieu, en diſant avec ſaint Marc, que les diſciples de ſaint Jean vinrent ſe joindre aux Phariſiens qui parloient à JESUS-CHRIST, & qu'ils luy firent tous enſemble cette queſtion touchant le jeûne, dont on a déja parlé dans les explications des autres Evangéliſtes, & dont il eſt inutile de parler icy de nouveau.

Marc. 2. 18.

℣. 39. *Et il n'y a perſonne qui beuvant du vin vieux, veuille auſſi-toſt du nouveau, parce qu'il dit: Le vieux eſt meilleur.*

JESUS-CHRIST compare icy au vin vieux,

la vie à laquelle estoient accoûtumez ses disciples, une vie conforme aux sens, & celle qu'on nomme dans le langage de la loy nouvelle, la vie du vieil homme. Et il compare au vin nouveau, les maximes austéres de l'Evangile, contraires à la volonté & à la sensualité du cœur humain. Comme donc un homme accoûtumé au vin vieux, ne passe pas aisément au vin nouveau, dans lequel il ne trouve point la même douceur: aussi les disciples de JESUS-CHRIST n'avoient point la force de renoncer tout d'un coup à la douceur de leur vie passée, pour embrasser l'austérité des jeûnes & de la vie toute mortifiée de la loy nouvelle. Et le Fils de Dieu vouloit ne les y conduire que par degrez, en les fortifiant peu à peu auprès de luy par son exemple. Ainsi le jeûne des Pharisiens & celuy des disciples de saint Jean, ne devoit point estre la regle du jeûne des disciples de JESUS-CHRIST. Car quoiqu'il eust pû les rendre parfaits tout d'un coup, il vouloit, pour la consolation des foibles, les traiter comme des enfans. Et tant qu'il fut avec eux, il ne travailloit qu'à leur inspirer doucement l'esprit & le culte véritable de sa Religion, se réservant après sa mort, à les engager à le suivre par les croix, par les jeûnes, & par tous les exercices laborieux, qui devoient estre inséparables de l'apostolat.



CHAPITRE VI.

Matth. 12. 1. Marc. 2. 23.

1. Un jour de sabbat, *appellé* le second premier //, comme JESUS passoit le long des blez, ses disciples se mirent à rompre des épis, & les froissant dans leurs mains en mangeoient.

1. Factum est autem in sabbato secundo primo, cùm transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, & manducabant confricantes manibus.

2. Et quelques-uns des Phariſiens leur dirent : Pourquoy faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire aux jours de sabbat?

2. Quidam autem Pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis?

3. JESUS prenant la parole leur dit : N'avez-vous donc pas lû ce que fit David, lorsque luy & ceux qui l'accompagnoient furent pressez de la faim :

3. Et respondens Jesus ad eos : dixit : Nec hoc legistis quod fecit David, cùm esurisset ipse, & qui cum illo erant :

1. Reg. 21. 6.

4. comment il entra dans la maison de Dieu, & prit les pains // qui y estoient exposez : en mangea, & en donna à ceux qui estoient avec luy, quoiqu'il n'y ait

Exod. 29. 32. Levitic. 24. 9.

4. quomodo intravit in domum Dei, & panes propositionis sumsit, & manducavit, & dedit his qui cum ipso erant : quos non licet manducare nisi tantùm

1. *expl.* Sabbatum paschale, id est, quod incidit in ipsum diem Paschatis, dicebatur, primorum primum : Sabbatum Pentecostes, dicebatur, primorum secundum, vel secundo primum : & illud est, de quo hîc agitur. *Grot.*

4. *l.* de proposition.

Sacerdotibus ?

que les Preſtres ſeuls auſquels il ſoit permis d'en manger ?

5. Et dicebat illis : Quia Dominus eſt Filius hominis, etiam ſabbati.

5. Et il ajoûta : Le Fils de l'homme eſt maiſtre du ſabbat même.

6. Factum eſt autem & in alio ſabbato ut intraret in ſynagogam, & doceret. Et erat ibi homo, & manus ejus dextra erat arida ;

6. Une autre fois, eſtant encore entré dans la ſynagogue un jour de ſabbat, il enſeignoit : & il y avoit là un homme dont la main droite eſtoit ſéche, *Matth.* 12. 10. *Marc.* 3. 1.

7. obſervabant autem Scribæ & Phariſæi, ſi in ſabbato curaret ; ut invenirent unde accuſarent eum :

7. Et les Docteurs de la loy & les Phariſiens l'obſervoient, pour voir s'il le guériroit le jour du ſabbat, afin d'avoir ſujet de l'accuſer :

8. ipſe verò ſciebat cogitationes eorum, & ait homini, qui habebat manum aridam : Surge, & ſta in medium. Et ſurgens ſtetit.

8. mais comme il connoiſſoit leurs penſées, il dit à cet homme qui avoit la main ſéche : Levez-vous, tenez-vous là au milieu *de ce monde*. Et ſe levant il ſe tint debout.

9. Ait autem ad illos Jeſus : Interrogo vos ſi licet ſabbatis benefacere, an malè ; animam ſalvam facere, an perdere ?

9. Puis JESUS leur dit : J'ay une queſtion à vous faire : Eſt-il permis aux jours de ſabbat de faire du bien ou du mal : de ſauver la vie, ou de l'oſter ?

10. Et circumſpectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam.

10. Et les ayant tous regardez, il dit à cet homme : Etendez voſtre main. Il l'é-

tendit; & elle devint saine comme l'autre :

11. ce qui les remplit de fureur; & ils s'entretenoient ensemble de ce qu'ils pourroient faire contre JESUS.

† S. Barthelemy. 12. † En ce temps-là JESUS s'en estant allé sur une montagne pour prier, il y passa toute la nuit ‖ à prier Dieu.

Matth. 10. 1. Marc. 3. 13. 13. Et quand il fut jour, il appella ses disciples, & en choisit douze d'entr'eux, qu'il nomma Apôtres :

14. Simon, auquel il donna le nom de Pierre, & André son frére, Jacques & Jean, Philippe & Barthelemy,

15. Matthieu, & Thomas, Jacques d'Alphée, & Simon, appellé le Zélé,

16. Judas frére de Jacques, & Judas Iscariote, qui fut celuy qui le trahit.

† Veille de tous les Ss. Plusieurs Ss. Mart. 17. † Il descendit ensuite avec eux ‖, & s'arresta en un lieu plus uni, estant accompagné de la troupe de ses disciples, & d'une gran-

Et extendit; & restituta est manus ejus :

11. ipsi autem repleti sunt insipientiâ; & colloquebantur ad invicem, quidnam facerent Jesu.

12. Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, & erat pernoctans in oratione Dei.

13. Et cùm dies factus esset, vocavit discipulos suos : & elegit duodecim ex ipsis, quos & Apostolos nominavit;

14. Simonem, quem cognominavit Petrum, & Andream fratrem ejus, Jacobum & Joannem, Philippum, & Bartholomæum,

15. Matthæum, & Thomam, Jacobum Alphæi, & Simonem, qui vocatur Zelotes,

16. & Judam Jacobi, & Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

17. Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, & turba discipulorum ejus, & multitudo copiosa plebis ab omni Judæa, & Jeru-

12. *l.* dans la priére de Dieu.
17. *expl.* Voyez les explications du 5. chapitre de saint Matthieu v. 1.

ſalem, & maritima, & Tyri, & Sydonis,

de multitude de peuple de toute la Judée, de Jeruſalem, & du païs maritime de Tyr & de Sidon,

18. qui venerant ut audirent eum, & ſanarentur à languoribus ſuis. Et qui vexabantur à Spiritibus immundis, curabantur.

18. qui eſtoient venus pour l'entendre, & pour eſtre guéris de leurs maladies. Parmy leſquels il y en avoit auſſi qui eſtoient poſſédez des eſprits impurs, & ils eſtoient guéris ¶.

19. Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, & ſanabat omnes.

19. Et tout le peuple tâchoit de le toucher, parce qu'il ſortoit de luy une vertu qui les guériſſoit tous ¶.

20. Et ipſe elevatis oculis in diſcipulos ſuos, dicebat: Beati pauperes, quia veſtrum eſt regnum Dei:

20. Alors JESUS levant les yeux vers ſes diſciples, leur dit: Vous eſtes bienheureux, vous qui eſtes pauvres, parce que le royaume de Dieu eſt à vous: *Matth. 5. 2.*

21. Beati, qui nunc eſuritis, quia ſaturabimini: Beati, qui nunc fletis, quia ridebitis.

21. Vous eſtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous ſerez raſſaſiez: Vous eſtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez. *Matth. 5. 6.*

22. Beati eritis cùm vos oderint homines, & cùm ſeparaverint vos, & exprobraverint, & ejecerint nomen veſtrum tanquam malum,

22. Vous ſerez bienheureux, lorſque les hommes vous haïront, lorſqu'ils vous ſépareront, lorſqu'ils vous traiteront injurieuſement,

lorsqu'ils // rejetteront vôtre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

propter Filium hominis.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là, & soyez ravis de joye, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel; car c'est ainsi que leurs péres traitoient les Prophetes.

23. Gaudete in illa die, & exultate, ecce enim merces vestra multa est in cælo; secundum hæc enim faciebant Prophetis patres eorum.

Eccli. 8. 3. 31. 8. 24. Mais malheur à vous riches, parce que vous avez vostre consolation *dans ce monde !*

24. Verumtamen væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram!

Isai. 65. 13. *Amos* 6. 1. 25. Malheur à vous qui estes rassasiez, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs & aux larmes!

25. Væ vobis, qui saturati estis, quia esurietis! Væ vobis qui ridetis nunc; quia lugebitis & flebitis!

26. Malheur à vous, lorsque // les hommes diront du bien de vous; car c'est ce que leurs péres faisoient à l'égard des faux-prophetes.

26. Væ cùm benedixerint vobis homines; secundum hæc enim faciebant pseudo-prophetis patres eorum.

27. Mais pour vous, qui *Matth.* 5. 44. m'écoutez, je vous dis: Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent:

27. Sed vobis dico, qui auditis: Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos:

22. *au.* vous décrieront comme des méchans,
26. *gr.* tous.

28. benedicite

28. benedicite maledicentibus vobis, & orate pro calumniantibus vos.

28. benissez ceux qui // font des imprécations contre vous; & priez pour ceux qui // vous calomnient.

29. Et qui te percutit in maxillam, præbe & alteram. Et ab eo, qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.

29. *Si un homme vous frappe sur une jouë, tendez-luy aussi l'autre. Et si quelqu'un vous prend vôtre manteau; ne l'empêchez point de prendre aussi vôtre robe. Matth. 5. 9. 1. Cor. 6. 7.

30. Omni autem petenti te, tribue: & qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.

30. Donnez à tous ceux qui vous demanderont; & ne redemandez point vôtre bien à celuy qui vous l'emporte.

31. Et prout vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis similiter.

31. Traitez les hommes de la même maniére que vous voudriez vous-même qu'ils vous traitassent. Tob. 4. 16. Matth. 7. 12. Matth. 5. 46.

32. Et si diligitis eos, qui vos diligunt, quæ vobis est gratia, nam & peccatores diligentes se diligunt?

32. Que si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en sçaura-t-on; puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment?

33. Et si benefeceritis his, qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia, siquidem & peccatores hoc faciunt?

33. Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en sçaura-t-on; puisque les gens de mauvaise vie font la même chose?

28. *l.* vous maudissent
Ibid. *gr.* cherchent à vous faire du mal.

Deut. 15. 8. Matth. 5. 42.

34. Et si vous prestez // à ceux de qui vous espérez de recevoir *la même grace*, quel gré vous en sçaura-t-on ; puisque les gens de mauvaise vie s'entre-prestent de la sorte, pour recevoir le même avantage ?

34. Et si mutuum dederitis his, à quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis, nam & peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia ?

35. Vous donc, aimez vos ennemis : faites du bien *à tous*, & prestez sans en rien espérer ; & alors vôtre récompense sera très-grande, & vous serez les enfans du Très-haut ; parce qu'il est bon aux ingrats *mêmes*, & aux méchans.

35. Verumtamen diligite inimicos vestros : benefacite, & mutuum date, nihil inde sperantes : & erit merces vestra multa, & eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos & malos.

† 1. Dim. après la Pentec.

36. † Soyez donc pleins de miséricorde, comme vôtre pére est plein de miséricorde.

36. Estote ergo misericordes, sicut & Pater vester misericors est.

Matth. 7. 1. Rom. 2. 1.

37. Ne jugez point, & vous ne serez point jugez. Ne condamnez point, & vous ne serez point condamnez. Remettez, & il vous sera remis.

37. Nolite judicare, & non judicabimini. Nolite condemnare, & non condemnabimini. Dimittite, & dimittemini.

38. Donnez, & il vous sera donné. On vous versera dans le sein une bonne

38. Date, & dabitur vobis. Mensuram bonam, & confertam, &

34. *au.* à ceux de qui vous espérez de recevoir *ce que vous avez presté, &c.* C'est le sens que saint Ambroise donne à ce passage. *Ambros. in Luc. præfat. idem de Tob. 16.*

coagitatam, & supereffluentem, dabunt in sinum vestrum; eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.

mesure, pressée, entassée, & qui se répandra par dessus; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres. Matth. 7. 2. Marc. 4. 24.

39. Dicebat autem illis & similitudinem: Nunquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt?

39. Il leur proposoit aussi cette comparaison: Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans ‖ le précipice? Matth. 15. 14.

40. Non est discipulus super magistrum: perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.

40. Le disciple n'est pas plus que le maistre: mais tout disciple est parfait, lorsqu'il est semblable à son maistre. Matth. 10. 24. Joan. 13. 16.

41. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem, quæ in oculo tuo est, non consideras?

41. Pourquoy voyez-vous une paille dans l'œil de vôtre frére, lorsque vous ne vous appercevez pas d'une poutre qui est dans vostre œil? Matth. 7. 3.

42. Aut quomodo potes dicere fratri tuo: Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo; & tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

42. Ou comment pouvez-vous dire à vostre frére: Mon frére, laissez-moy oster la paille qui est dans vostre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vostre? Hypocrite, ostez premiérement la poutre qui est dans vostre œil, & après cela vous ver-

39. *l. la fosse.*

rez ‖ comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de vostre frére ¶.

Matth. 7. 18. 12. 33. 43. L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon : & l'arbre qui produit de bons fruits n'est pas mauvais ;

43. Non est enim arbor bona, quæ facit fructus malos : neque arbor mala, faciens fructum bonum ;

44. car chaque arbre se connoist par son propre fruit. On ne cueille point de figues sur des épines, & on ne coupe point des grappes de raisin sur des ronces.

44. unáquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. Neque enim de spinis colligunt ficus : neque de rubo vindemiant uvam.

45. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon tresor de son cœur : & le méchant en tire de mauvaises du mauvais tresor ‖ de son cœur : car la bouche parle de ‖ la plénitude du cœur.

45. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum : & malus homo de malo thesauro profert malum ; ex abundantia enim cordis os loquitur.

Matth. 7. 21. Rom. 2. 13. Jac. 1. 22. 46. Mais pourquoy m'appellez-vous, Seigneur, Seigneur, & ne faites-vous pas ce que je vous dis ?

46. Quid autem vocatis me, Domine, Domine, & non facitis quæ dico ?

47. Je veux vous montrer à qui ressemble celuy qui vient à moy, qui écoute mes paroles, & qui les pratique :

47. Omnis qui venit ad me, & audit sermones meos, & facit eos, ostendam vobis cui similis sit :

42. *au. gr.* assez clair pour tirer, &c.
45. *expl* Cela est ainsi expliqué dans le Grec.
Ibid. *l.* l'abondance.

48. Similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, & posuit fundamentum super petram: inundatione autem factâ, illisum est flumen domui illi, & non potuit eam movere; fundata enim erat super petram.

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison; & qui ayant creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre: un débordement d'eaux estant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison, & il n'a pû l'ébranler, parce qu'elle estoit fondée sur la pierre.

49. Qui autem audit, & non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento: in quam illisus est fluvius, & continuò cecidit, & facta est ruina domus illius magna.

49. Mais celuy qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre sans y faire de fondement: un fleuve est venu ensuite fondre sur cette maison; elle est tombée aussi-tost, & la ruine en a esté grande.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỳ. 12. 13. *EN ce temps-là* JESUS *s'en estant allé sur une montagne pour prier, il y passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand il fut jour, il appella ses disciples, &c.*

D'où vient que le Fils de Dieu ayant à élire ses douze Apostres, se retire sur une montagne, & y passe toute la nuit en priéres? Est-ce qu'il avoit besoin de prier, pour connoistre ceux qu'il de-

voit choisir & en faire ses Apostres? Celuy qui estoit la lumiére du monde, & qui par sa nature divine estoit le terme de la connoissance du Pére, son Verbe & sa sagesse éternelle, auroit-il pû ignorer quelque chose des secrets de l'esprit de Dieu, qui procéde de luy comme de son Pére? Non sans doute. Mais il agissoit comme chef de son Eglise qu'il vouloit former; & il apprenoit, en priant comme homme, la maniére dont les hommes devoient prier, pour l'élection de ceux qui sont destinez à remplir les premiéres places de son royaume sur la terre. Il monte donc sur une montagne, pour nous montrer qu'il faut s'élever vers Dieu, & quitter la terre, & toutes les pensées terrestres, tous les sentimens de la chair & du sang, quand il s'agit d'établir des ministres dans l'Eglise, pour la conduite spirituelle des peuples. Il prie long-temps, pour nous faire voir que la priére, & une priére persévérante est un moyen nécessaire pour pouvoir connoistre ceux qu'il a luy-même choisis & destinez par sa volonté suprême à cet important employ qui regarde le salut des ames. Car il n'y a proprement que ceux que Dieu a choisis, qui doivent estre établis Pasteurs des peuples; l'élection de ces Pasteurs estant un droit qui luy appartient, & que l'homme ne peut usurper par un effet de sa propre présomption, sans sacrilege. Enfin il prie pendant la nuit, peut-estre pour nous faire souvenir que nous ne sommes par nous-mêmes que ténébres, & que nous devons sans cesse dire à Dieu
Ps. 17. 29. avec David: *Eclairez, Seigneur, mes ténébres, puisque c'est de vous que je puis attendre toute ma lumiére.* Que s'il est vray que nous prions, pour

le dire ainsi, pendant la nuit, tant que nous sommes dans cette région de l'ombre de la mort; noûs pouvons bien regarder avec encore plus de raison comme une nuit très-obscure pour nous, le secret impénétrable des conseils de Dieu, qui ne peut estre découvert que par son esprit, & qui ne l'est jamais que par un effet de la priére. Tous « ceux qui prient, dit saint Ambroise, ne montent « pas sur la montagne; mais celuy-là seulement, « qui priant comme il doit prier, quitte la terre « pour s'élever vers le ciel. Celuy-là donc qui est « encore possédé du soin des richesses, ou du de- « sir des honneurs, ne monte point sur la monta- « gne, non plus que celuy qui desire le bien d'au- « truy. Celuy-là y monte, qui cherche Dieu. Celuy- « là y monte, qui demande à Dieu son secours pour « pouvoir remplir sa course... Le Seigneur prie, « ajoûte ce Saint, non pour luy-même, mais pour « nous. Car quoique le Pére ait mis toutes choses « en la puissance du Fils, le Fils néanmoins, pour se « conformer à la nature de l'homme, dont il s'estoit « revestu, a crû qu'il devoit prier son Pére pour « nous; parce qu'il s'est établi nostre advocat. Mais « prenez garde de ne vous pas laisser tromper, en « regardant le Fils, lorsqu'il prie, comme s'il prioit « par foiblesse, & comme s'il ne pouvoit pas ac- « complir ce qu'il demande; car il est le Tout-puis- « sant: mais se rendant nostre maistre, pour nous « apprendre l'obéïssance, il nous dresse à la prati- « que de la vertu par son propre exemple. Lors « donc qu'il passe la nuit dans la priére; que ne de- « vez-vous point faire pour vous-mêmes, en voyant « JESUS prier pour vous toute une nuit? Et ose- « rez-vous entreprendre quelque action de piété «

Ambr. in hunc locum.

„ ſans la priére, vous qui ſavez qu'il n'a voulu ni
„ choiſir ni envoyer ſes Apoſtres, ſans avoir prié
„ auparavant ?

℣. 19. *Et tout le peuple tâchoit de le toucher; parce qu'il ſortoit de luy une vertu qui les guériſſoit tous.*

Il ne faut pas s'étonner ſi JESUS-CHRIST guériſſoit avec une ſi grande bonté tous les malades. Car il eſtoit deſcendu du ciel, pour venir en qualité de médecin guérir les playes des pécheurs. Et c'eſtoit pour procurer cette guériſon ſpirituelle aux hommes, qu'il s'abbaiſſoit juſqu'à guérir toutes leurs infirmitez corporelles, qui eſtoient autant d'images de celles des ames qu'il eſtoit venu principalement guérir dans le monde. Ainſi eſtant ſur le point d'annoncer aux peuples ce qu'il y avoit de plus parfait dans les maximes de ſon Evangile; c'eſt-à-dire, les béatitudes Evangéliques, qui renverſoient tous les ſentimens naturels de l'homme corrompu par le péché; il voulut auparavant ſe concilier l'autorité par les miracles; il voulut s'acquerir la créance dans l'eſprit des peuples par cet empire ſouverain qu'il avoit ſur la nature; afin qu'ils devinſſent plus ſuſcéptibles de ce qu'il devoit leur dire de ſi élevé touchant la perfection des ames.

Chacun s'empreſſoit de *le toucher*, parce qu'ils eſtoient ſenſibles au mal qu'ils ſouffroient, & qu'ils avoient une entiére conviction de cette *vertu toute divine qui ſortoit de* JESUS-CHRIST pour la guériſon des maladies, voyant que *tous* ceux qui le touchoient eſtoient auſſi-toſt guéris. D'où vient donc que l'on s'empreſſe ſi peu de *le toucher* preſentement par la foy, pour la guéri-

ſon des playes ſecrettes de nos ames? C'eſt ſans doute, que nous ne ſommes nous-mêmes que très-foiblement *touchez* du ſentimenr de ces playes ſpirituelles, & que noſtre foy, à l'égard du médecin rout-puiſſanr, à qui il eſt ſi facile de les guérir, eſt auſſi très-foible & rrès-languïſſante. Cette femme de l'Evangile, devenuë ſi célébre Matth. 9. 20.
par l'humilité & par l'ardeur de ſa foy, n'auroit point eſté guérie de la perte de ſon ſang, ſi elle n'euſt crû fortement que JESUS-CHRIST pouvoit la guérir, & ſi dans cetre aſſeurance elle ne s'eſtoit approchée par derriére pour toucher le bas de ſa robe. Car ce fut cet attouchement, encore plus de ſon cœur rempli de foy, que de ſa main, qui eut la force de faire *ſortir de* JESUS-CHRIST *une divine vertu* qui la guérit dans l'inſtant.

℣. 22. *Vous ſerez bienheureux lorſque les hommes vous haïront, lorſqu'ils vous ſépareront, lorſqu'ils vous traiteront injurieuſement, lorſqu'ils rejetteront voſtre nom comme mauvais, à cauſe du Fils de l'homme.*

Il eſtoit très-important que le Fils de Dieu affermiſt & ſes Apoſtres, & tous ſes Diſciples, qui ſe devoient ſucceder dans la ſuite de tous les ſiécles, contre une des tentations les plus ſenſibles qui pouvoient jamais éprouver leur piété. Il le fair de la maniére du monde la plus capable de les conſoler, en attachant même une béatitude à la ſouffrance de ce qu'il y a de plus odieux, qui eſt d'eſtre rejetté des hommes comme des méchans, & ſéparé de leur ſociété comme des perſonnes empeſtées. Et ce qu'il leur dit, il le leur a confirmé par ſon propre exemple,

lorsqu'il a souffert le premier d'estre traité de Samaritain, c'est-à-dire d'hérétique, & de possédé du démon, & qu'il l'a souffert de la part de son propre peuple qu'il combloit de biens. Rien n'est plus pénible à un serviteur de Dieu, que de se voir non pas seulement *haï des hommes* du siécle; ce qu'il sçait estre le caractére de ceux qui se veulent attacher à JESUS-CHRIST, mais encore d'estre même *séparé* quelquefois *&* *rejetté* par ses propres fréres, & de voir *son nom en horreur* à ceux qui le traitent *de méchant* & de scélérat, lorsqu'il n'a que la charité & la vérité dans le cœur. C'est donc alors qu'il est nécessaire de se souvenir de cette déclaration que JESUS-CHRIST nous a faite: Que c'est estre *bienheureux* de se voir *haï, traité injurieusement, & rejetté par les hommes, à cause du Fils de l'homme.*
Matt. 10. 24. 25. *S'ils ont appellé le pére de famille, Belzébut*, dit-il ailleurs; *combien se porteront-ils plutost à traiter de même ses domestiques?* C'est donc une gloire, c'est un bonheur pour les disciples d'estre traitez comme leur maistre. On voit dans saint Jean que du vivant même de JESUS-CHRIST,
Jean. 9. 22. cette prédiction qu'il leur avoit faite: *Qu'on rejetteroit leur nom comme mauvais à cause du Fils de l'homme*, fut accomplie: car dès le temps qu'il guérit miraculeusement l'aveugle-né, il est marqué: Que les Juifs avoient déja conspiré & résolu que quiconque reconnoistroit JESUS pour le CHRIST, seroit chassé de la synagogue. C'est ainsi que *le nom* de disciple de JESUS-CHRIST a commencé à estre *rejetté comme mauvais*, premiérement par les Juifs, superstitieusement attachez à leur Synagogue, à laquelle ils ne pou-

voient voir préférer l'Eglise; en second lieu par les idolâtres, qui animez par les démons, ne pouvoient souffrir la destruction du paganisme; & enfin par les faux-fréres, dont saint Paul s'est plaint dès son temps, lorsqu'il raconte tous les périls qu'il avoit courus, & entr'autres ceux où il s'estoit vû de la part des hommes charnels de l'Eglise, à qui il donne le nom de faux-fréres: *Periculis in falsis fratribus.* 2. Cor. 11. 26.

℣. 24. *Mais malheur à vous riches, parce que vous avez vostre consolation* en ce monde.

Comme JESUS-CHRIST a déclaré par la premiére des béatitudes : Que *le royaume des cieux appartient aux pauvres*, il ne faut pas s'étonner s'il prononce icy sa malédiction contre les riches, & s'il les exclut par conséquent de ce royaume, qui ne nous ayant esté ouvert que par un Dieu fait homme, & devenu pauvre pour l'amour de nous, ne peut estre pour les riches, s'il est vray qu'il soit le domaine & l'héritage des pauvres. Mais comme ces pauvres que JESUS-CHRIST établit les héritiers de son royaume, sont *les pauvres de cœur* & *d'affection*, & non pas tous ceux qui sont pauvres des biens de la terre; aussi ces riches contre lesquels il prononce sa malédiction, & qu'il rejette du royaume destiné aux pauvres, sont ceux dont le cœur est attaché à leurs richesses, *qui y mettent leur confiance*, comme il dit luy-même ailleurs, & qui négligent, selon saint Ambroise, d'en faire l'usage pour lequel elles leur ont esté données. Ce ne sont donc pas, ajoûte ce Saint, les richesses en elles-mêmes, que le Fils de Dieu condamne, mais l'attache criminelle à ces richesses : *Non* Matth. 5. 3. Marc. 10. 24. Ambr. in hunc loc.

census igitur, sed affectus in crimine est.

La raison que JESUS-CHRIST rend de la réprobation de ces mauvais riches est étonnante : Malheur à vous, leur dit-il, *parce que vous avez vostre consolation en ce monde.* Qui auroit crû, si le Fils de Dieu ne nous l'avoit déclaré, qu'il suffit à un homme riche, pour estre éternellement malheureux en l'autre monde, d'avoir eu sa consolation en celuy-cy ? Qui ne tremblera en considérant ce funeste effet des richesses, qui portent avec elles la malédiction, si les hommes qui les possédent ne veillent sans cesse pour en détacher leur cœur, s'ils ne s'en servent pour soulager les besoins des pauvres, s'ils en prennent occasion pour satisfaire tous leurs plaisirs, pour jouir paisiblement des douceurs de la vie presente, & pour éloigner de soy tout ce qu'il y a de mortifiant & de pénible, en renonçant à
Matth. 10. 38. porter leur croix après JESUS-CHRIST, selon qu'il l'a ordonné à tous ses disciples ? Un saint Roy avoit bien compris cette grande vérité, lorsqu'il disoit : Si les richesses vous viennent en abondance, prenez garde de n'y mettre pas vô-
Psal. 61. 11. tre cœur : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Car plus les riches se sont attachez à leurs tresors pendant qu'ils vivoient, plus ils sentent un épouvantable vuide à leur mort, selon la déclaration qu'en a faite ce même Prince animé de
Psal. 75. 6. l'esprit de Dieu par ces paroles : *Dormierunt somnum suum : & nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.*

℣. 25. *Malheur à vous qui estes rassasiez, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs & aux larmes.*

La vie presente n'est pas le temps d'estre *rassa-sié*, mais d'estre dans la faim & dans la soif, comme les Saints y ont esté, & comme saint Paul 2. Cor.
disoit de soy-même : Qu'il avoit *souffert la faim* 11. 27.
& la soif, les jeûnes réiterez, le froid & la nu-dité. Malheur à vous, disoit un Prophete, *à vous* Amos 6.
qui estes dans l'abondance. . . . . . qui mangez les 1. 4. 6.
agneaux les plus excellens, & des veaux choisis de tout le troupeau. . . . qui beuvez le vin à plei-nes coupes, & vous parfumez des huiles de senteur les plus précieuses. Telles sont les suites funestes de l'estat des riches, à qui il paroist pénible de jeûner au milieu de l'abondance, & qui abusant des biens que le Seigneur leur a donnez, vivent toûjours dans la bonne-chere, tandis que les pau-vres meurent de faim. Mais quelle sera la fin terrible & l'étrange catastrophe de cet estat qu'ils regardent maintenant comme si heureux ? *Vous* Isai. 65.
verrez bien-tost, dit le Seigneur par la bouche 13. 14.
d'un de ses Prophetes, *que mes serviteurs mange-ront, & que vous serez dans la faim ; que mes serviteurs boiront, & que vous serez dans la soif ; que mes serviteurs se réjouiront, lorsque vous serez couverts de confusion ; que mes serviteurs chante-ront mes louanges dans le ravissement de leur cœur, lorsque vous pousserez vous autres de grands cris dans l'amertume de vostre cœur, & de tristes hur-lemens dans le brisement de vostre esprit.* Cepen-dant si la certitude de la foy nous persuade cette vérité, nos sens obsedez de tous les objets qui nous environnent, & nostre chair toute plongée dans l'amour de la vie presente s'y opposent. Et c'est dans ce combat continuel de la foy contre les sens, que consiste tout l'exercice du Chrestien,

Rom. 8. 12. 13. qui a appris de la doctrine apostolique de saint Paul, à ne pas vivre selon la chair, s'il veut acquerir la vraye vie, mais à travailler sans cesse à faire mourir par l'esprit de Dieu les passions de cette chair qui s'opposent à son salut.

℣. 26. *Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous ; car c'est ce que leurs pères faisoient à l'égard des faux-prophetes.*

La seconde partie de ce verset nous fait entendre comment on doit en expliquer la premiére. Les Juifs avoient dit anciennement mille biens des faux-prophetes, parce que ces faux-prophetes les trompoient, en s'étudiant à ne leur dire
Jerem. 5. 30. 31. que des choses agréables. *Il s'est fait sur la terre*, disoit autrefois le Seigneur, *des choses étranges, & qu'on ne peut écouter qu'avec le dernier étonnement. Les Prophetes débitoient des mensonges comme des prophéties ; Les Prestres leur applaudissoient ; & mon peuple y trouvoit son plaisir. Quelle sera donc à la fin la punition qui l'attend ?* Ainsi c'estoit, comme on l'a marqué ailleurs, cette conspiration des Prophetes, des Prestres, & du peuple unis ensemble pour se tromper misérablement, que Dieu vouloit que l'on regardast comme *la chose* du monde *la plus étonnante* & la plus funeste. C'est donc *sur* cela qu'il semble que JESUS-CHRIST veut instruire icy ses disciples, lorsqu'il prononce *malheur à ceux de qui tous les hommes diroient du bien* ; c'est-à-dire, à ceux qui, comme les faux-prophetes du temps passé, s'attireroient par leurs fausses complaisances envers les peuples, & par le relâchement d'une morale accommodante, les vains applau-
Galat. 1. 9. 10. dissemens des hommes. *Je vous l'ay dit*, s'écrioit

autrefois saint Paul, *&* *je vous le redis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Evangile different de celuy que vous avez reçû, qu'il soit anathême. Car enfin est-ce des hommes, ou de Dieu, que je desire maintenant d'estre approuvé ; ou ay je pour but de plaire aux hommes ? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de* JESUS-CHRIST. Si donc par la crainte de choquer les hommes, on s'abstient de leur dire la vérité, & qu'on leur enseigne au contraire des maximes relâchées qui les flattent dans leurs desordres ; on tombe infailliblement dans la malédiction prononcée icy par le Fils de Dieu, lors même qu'on se réjouit des vains applaudissemens de ceux que l'on trompe. Car le monde aime à estre trompé de la sorte, & il hait ceux qui, comme le Fils de Dieu, *rendent témoignage contre luy, que ses œuvres sont mauvaises.* *Joan. 7. 7.*

Que si c'est une malédiction pour un ministre de JESUS-CHRIST, de s'attirer par ses flatteries ces louanges des pécheurs & cet applaudissement *du monde* ; c'est-à-dire, des hommes possédez de l'amour du monde, qui aiment, selon le Prophete, à estre approuvez dans les desirs de leur cœur ; c'est au contraire un effet très-saint de la piété des vrais fidelles, de donner de justes louanges aux Prédicateurs évangéliques, qui ne songeant qu'à s'acquitter de leur ministére dans la vûë de Dieu, leur disent des choses dont ils sont touchez, parce qu'ils aiment la vérité, aussi-bien lorsqu'elle reprend leurs defauts, que lorsqu'elle plaist à leur esprit. Ainsi ce n'est pas toûjours une marque qu'on mérite la malédiction du Seigneur, lorsque les hommes *disent du bien* de *Psal. 9. 24.*

nous ; car la vérité a aussi ses approbateurs. Mais c'en est une certaine, lorsqu'on cherche leur estime, à l'exemple des faux-prophetes, aux dépens de la vérité de l'Evangile ; dont la voye étroite & les sentiers opposez à la voye large du siecle ; ont toûjours esté un grand sujet de scandale pour beaucoup de faux-prophetes, & de peuples qui se sont conduits mutuellement dans le précipice. Et c'est de ceux-là seulement que le Fils de Dieu parle icy.

℣. 27. *Mais je vous dis à vous autres qui m'écoutez, &c.*

Ce que JESUS-CHRIST alloit dire, estoit d'une grande perfection, & le véritable esprit de l'Evangile, inconnu dans l'ancienne loy, sinon à ceux qui par une foy anticipée en JESUS-CHRIST, appartenoient dès ce temps-là à la loy nouvelle. C'est pour cela qu'il semble demander icy une attention particuliére, & ces oreilles du cœur que tous n'avoient pas. C'est proprement à ces personnes qu'il adresse son discours : *Je vous dis à vous autres qui m'écoutez, &c.* Tous entendoient parler JESUS-CHRIST : mais tous ne l'écoutoient pas avec cette humble docilité qui est l'effet d'une foy animée par la charité. Et sans cette foy, des maximes si parfaites ne pouvoient trouver d'entrée dans le cœur de l'homme. L'on a expliqué la plûpart de ces grandes véritez dans saint Matthieu.

℣. 35. *Faites du bien, & prestez sans en rien espérer.*

Matth. 5. 42. JESUS-CHRIST dit seulement dans saint Matthieu : *Donnez à celuy qui vous demande, & ne rejettez point celuy qui veut emprunter de vous.* Mais

Mais icy il dit beaucoup davantage : car il nous ordonne de *faire du bien* à nostre prochain, c'est-à-dire, de l'assister de telle sorte qu'il en soit vraiment soulagé. Et il ajoûte aussi-tost : *Prestez sans en rien esperer* : ce qui signifie premiérément que l'on ne doit point *prester à usure*, com- *Ezech.*
me le dit un Prophete, ni *recevoir plus qu'on n'a* *18. 8.*
donné, en exigeant de son frére un intérest que Dieu nous défend : ce qui est tout à fait criminel, & opposé à ce précepte que le Sauveur donne icy, de *faire du bien* à nos fréres. Secondement, ces mêmes paroles de JESUS-CHRIST signifient que l'on doit prester sans même espérer que celuy à qui on preste puisse faire le même plaisir dans une semblable occasion. Enfin *Ambros.*
saint Ambroise croit qu'il y a encore quelque *proœm. in comment.*
chose de plus parfait renfermé dans ces paroles : *Luc.*
car il témoigne que le Fils de Dieu prétend *Id. lib. de Tob.*
par là engager celuy qui preste à un autre, à le *c. 16.*
faire, sans espérance même de recevoir à l'avenir ce qu'il a presté, lorsque la personne à qui il fait ce plaisir se trouve par sa pauvreté hors d'état de le luy rendre. Prestez, dit-il, à ceux mê- «
mes de qui vous n'espérez pas de recevoir ce que «
vous aurez presté. Ce n'est point icy une perte, «
mais un gain pour vous ; puisqu'en donnant peu, «
vous recevrez beaucoup : Vous donnez un peu «
de bien sur la terre, & vous en serez payé dans «
le ciel. . . . Ne croyez donc pas que j'envie vostre «
avantage, puisqu'en vous ostant un debiteur en «
la personne d'un pauvre, je mets Dieu même en «
sa place ; je substituë à vostre frére qui ne sçau- «
roit vous payer, JESUS-CHRIST qui ne peut «
manquer de payer pour luy. «

Gen. 14. 21. 22. 23. 15. 1. Nous voyons dans la Genese, par l'exemple de la générosité d'Abraham, qui ne voulut rien recevoir du roy de Sodome, après l'avoir délivré avec ses sujets de l'oppression de ses ennemis, qui luy avoient enlevé tous ses tresors, combien un Chrestien & un disciple de JESUS-CHRIST doit estre élevé au-dessus de tout intérest : *Je jure*, disoit ce saint Patriarche, *par le Seigneur, le Dieu très-haut, & le maistre du ciel & de la terre, que je ne recevray aucune des choses qui sont à vous, afin que vous ne puissiez pas dire : J'ay enrichi Abraham :* Aussi Dieu fit voir ensuite combien ce desintéressement luy avoit esté agréable, lorsqu'il l'asseura qu'il seroit son protecteur, & que luy-même luy tiendroit lieu de toutes les plus grandes récompenses : *Ego protector tuus sum, & merces tua magna nimis.*

Hieron. in Ezech. cap. 18. tom. 2. col. 790. Saint Jérôme a remarqué sur ce passage de saint Luc que nous expliquons, le progrès des véritez que Dieu enseignoit aux peuples, ayant commencé d'abord par les moins parfaites. Au Deut. 23. 19. 20. commencement, dit ce Pére, la loy de Moïse défendoit seulement aux Juifs de prester à d'autres Juifs avec usure, le leur permettant à l'égard Ps. 14. 5. Ezech. 18. 8. des étrangers. Le Prophete roy & les autres qui l'ont suivi, ont en général défendu l'usure. Et JESUS-CHRIST le Seigneur de tous les Prophetes, fait icy dans l'Evangile ce nouveau précepte plus parfait que tous les autres : *Prestez à ceux* mêmes *de qui vous n'espérez point de recevoir* ce que vous aurez presté. Ainsi Dieu par sa profonde sagesse, a voulu accoûtumer peu à peu l'homme à ce qui estoit d'une plus grande perfection, luy interdisant d'abord l'intérest de ce

qu'il auroit presté, afin de le rendre, dit Tertullien, plus susceptible de perdre, s'il estoit besoin, le fond même qu'il auroit presté aux autres. Car c'estoit-là, continuë-t-il, à quoy tendoit la loy de Moïse, qui travailloit seulement à préparer les hommes à recevoir l'Evangile : *Hanc etenim dicimus operam legis fuisse, procurantis Evangelio.* Elle formoit insensiblement dès lors la foy de plusieurs, pour les mettre ensuite en estat d'embrasser la parfaite pureté de la discipline chrestienne. Et ces premiéres ordonnances de l'ancienne loy, qui servoient ainsi à les former peu à peu pour les rendre dignes de quelque chose de plus grand, pouvoient estre regardées, dit encore le même Autheur, comme le premier langage de la bonté de leur Dieu, qui s'abbaissoit, pour le dire ainsi, jusqu'à bégayer comme eux, afin de s'en faire mieux entendre : *Quorundam tunc fidem paulatim ad perfectum disciplinæ christianæ nitorem, primis quibusque præceptis balbutientis adhuc benignitatis informabat.*

Tertull. advers. Marcion. l. 4. c. 17.

℣. 38. *Donnez, & il vous sera donné. On vous versera dans le sein une bonne mesure, pressée, entassée, & qui se répandra par dessus : car on se servira envers vous de la même mesure, &c.*

Dieu pouvoit nous obliger de *donner* nos biens, & d'en faire part à nos fréres, sans nous promettre de récompense ; puisque n'ayant rien nous-mêmes que nous n'ayons reçû du Seigneur, nous devons nous considérer, non comme les maistres, mais comme les œconomes des biens qu'il nous a confiez. Car il les a mis entre nos mains comme en dépost, afin que nous en usions seulement selon ses ordres. Or il est dans l'ordre de sa

justice, qu'après avoir pris ce qui nous est necessaire, nous fassions part du surplus à nos fréres qui sont pauvres. Ainsi il est vray de dire, selon l'Evangile, lorsque nous avons satisfait à ce devoir, que nous sommes à l'égard de Dieu des serviteurs inutiles. Mais sa bonté est si grande, qu'en nous obligeant de partager avec les autres les biens qu'il nous a donnez à cette seule condition, il veut bien encore s'engager par une promesse solennelle, de nous rendre avec une profusion digne de luy, ce que nous aurons distribué de ses propres biens à nos fréres. Et il ne met point d'autres bornes à la récompense que nous devons en attendre, que celles que nous y aurons mises nous-mêmes, soit en donnant peu, ou en donnant libéralement. La maniére dont JESUS-CHRIST nous exprime icy cette promesse, est une figure tirée de ce qu'on pratique quelquefois dans le commerce, ou en mesurant des grains dans un boisseau, *on les presse, & on les entasse*, ensorte qu'il *s'en répand par dessus.*

Ces paroles qu'il ajoûte : *Car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis, &c.* ne se doivent pas entendre litteralement, comme si la récompense qu'il nous promet devoit répondre précisément à la mesure de nos aumônes. Car qu'est-ce que nous donnons aux pauvres ; & qu'est-ce que nous attendons de Dieu ? Nous donnons un peu d'argent, ou un peu de pain, ou quelques habits : & nous espérons de recevoir en récompense le royaume de Dieu même. Quelle est donc la comparaison qu'il peut y avoir entre deux choses si infiniment disproportionnées ? Il y a néanmoins un sens auquel il

est véritable de dire : Que *nostre mesure envers nos fréres, sera la mesure de Dieu envers nous :* C'est-à-dire, qu'encore qu'il y ait une disproportion infinie entre ce que Dieu promet aux hommes, & ce que les hommes font pour Dieu ; il mesurera néanmoins ses récompenses sur la mesure de leur charité : ensorte qu'il se communiquera à eux avec d'autant plus de profusion qu'ils n'auront rien épargné de leur costé pour procurer le soulagement de ses membres.

L'expression dont se sert le Fils de Dieu pour marquer la récompense qu'il donnera à la charité de ses véritables serviteurs, est très-propre pour nous en faire comprendre toute l'étenduë : *On versera dans vostre sein*, dit-il, *une bonne mesure, &c.* c'est-à-dire : Vous serez remplis au-dedans, & vostre ame se sentira toute pénétrée des biens ineffables de son Dieu, ou selon le *Psal.* 35.
Prophete roy : *Vous serez comme enyvrez par l'abondance des biens du Seigneur ; & vous boirez dans le torrent de ses divines délices.* Car les biens dont on jouit icy-bas, n'estant proprement qu'extérieurs à nostre égard, ne sont point capables de remplir le cœur de l'homme, qui est trop grand pour des choses si bornées. Mais ce cœur de l'homme juste sera un jour tout rempli de Dieu, dont l'Estre immense se communiquera jusques au fond de son ame avec une profusion, dont cette *mesure, bonne, pressée, & entassée jusqu'à se répandre par dessus*, n'est qu'une très-foible image. Que doit-on donc épargner dans la vûë d'une telle récompense, si l'on est convaincu qu'on a reçû du Seigneur ce qu'on doit donner aux autres ; & que la mesure de ce qu'on

aura donné dans le temps si court de la vie presente, sera celle de ce qu'on doit recevoir dans toute l'éternité ?

CHAPITRE VII.

Matth. 8. 5.

1. APRÉS qu'il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutoit, il entra dans Capharnaüm.

1. CUM autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaüm.

2. Il y avoit là un Centenier, dont le serviteur, ‖ qu'il aimoit beaucoup, estoit fort malade, & prest de mourir.

2. Centurionis autem cujusdam servus malè habens, erat moriturus; qui illi erat pretiosus.

3. Et ayant ouy parler de JESUS, il luy envoya quelques-uns des Sénateurs Juifs, pour le supplier de venir guérir son serviteur.

3. Et cùm audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, & salvaret servum ejus.

4. Estant donc venu trouver JESUS, ils l'en conjuroient avec grande instance, en luy disant: C'est un homme qui mérite que vous luy fassiez cette grace;

4. At illi cùm venissent ad Jesum, rogabant eum sollicitè, dicentes ei: Quia dignus est ut hoc illi præstes;

5. car il aime nostre nation; & il nous a même

5. diligit enim gentem nostram: & synagogam

2. *l.* qui luy estoit précieux.

ipse ædificavit nobis.

6. Jesus autem ibat cum illis. Et cùm jam non longè esset à domo, misit ad eum Centurio amicos, dicens: Domine, noli vexari, non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.

7. Propter quod & meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te: sed dic verbo, & sanabitur puer meus:

8. nam & ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites: & dico huic vade, & vadit; & alii veni, & venit; & servo meo, fac hoc, & facit.

9. Quo audito, Jesus miratus est: & conversus sequentibus se turbis, dixit: Amen dico vobis, nec in Israël tantam fidem inveni.

10. Et reversi, qui

bâti une synagogue.

6. JESUS s'en alla donc avec eux. Et comme il n'étoit plus guére loin de la maison, le Centenier envoya ses amis au-devant de luy, pour luy dire de sa part: Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis. *Matth.* 8. 8.

7. C'est pourquoy je ne me suis pas même crû digne de vous venir trouver: mais dites seulement une parole, & mon serviteur sera guéri:

8. car quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous moy, je dis à l'un, allez-là, & il y va; & à l'autre, venez icy, & il y vient; & à mon serviteur, faites cela, & il le fait.

9. JESUS l'ayant entendu parler, en fut dans l'admiration; & se tournant vers le peuple qui le suivoit, il leur dit: Je vous dis en vérité que je n'ay point trouvé tant de foy dans Israël même.

10. Et ceux que le Cen-

tenier avoit envoyez, estant retournez chez luy, trouvérent ce serviteur qui avoit esté malade, parfaitement guéri.

missi fuerant, domum, invenerunt servum, qui languerat, sanum.

† 5. Jeudy de Caresme. 15 Dim. après la Pentec. 11. † Le jour suivant JESUS alloit en une ville appellée Naïm; & ses disciples l'accompagnoient avec une grande foule de peuple.

11. Et factum est deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naïm: & ibant cum eo discipuli ejus & turba copiosa.

12. Et lorsqu'il estoit près de la porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort, qui estoit le fils unique de sa mére, & cette femme estoit veuve; & il y avoit une grande quantité de personnes de la ville avec elle.

12. Cùm autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, & hæc vidua erat; & turba civitatis multa cum illa.

13. Le Seigneur l'ayant vûë, fut touché de compassion envers elle, & il luy dit: Ne pleurez point.

13. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi: Noli flere.

14. Et s'approchant il toucha le cercueil. Ceux qui le portoient s'arrestérent, & il dit: Jeune-homme, levez-vous, je vous le commande.

14. Et accessit & tetigit loculum. Hi autem qui portabant steterunt. Et ait: Adolescens, tibi dico, surge.

15. En même-temps le mort se leva en son séant,

15. Et resedit qui erat mortuus, & cœpit

11. *expl.* Ce *deinceps* de la Vulgate est expliqué par le grec, qui porte: *le jour suivant*

loqui. Et dedit illum matri suæ.

16. Accepit autem omnes timor, & magnificabant Deum, dicentes: Quia Propheta magnus surrexit in nobis, & quia Deus visitavit plebem suam.

17. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, & in omnem circa regionem.

18. Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his,

19. & convocavit duos de discipulis suis Joannes, & misit ad Jesum, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

20. Cùm autem venissent ad eum viri, dixerunt: Joannes Baptista misit nos ad te, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

21. In ipsa autem hora multos curavit à languoribus, & plagis, & spiritibus malis, & cæcis multis donavit visum:

& commença à parler; & JESUS le rendit à sa mére.

16. Tous ceux qui étoient presens furent saisis de frayeur, & ils glorifioient Dieu en disant: Un grand Prophete a paru au milieu de nous, & Dieu a visité son peuple ¶. *Inf.* 24. 19. *Joan.* 4. 19.

17. Le bruit de *ce miracle* qu'il avoit fait se répandit dans toute la Judée, & dans tout le païs d'alentour.

18. Les disciples de Jean luy ayant rapporté toutes ces choses,

19. il en appella deux, & les envoya à JESUS pour luy dire: Estes-vous celuy qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? *Matth.* 11. 2.

20. Ces hommes estant venu trouver JESUS, ils luy dirent: Jean-Baptiste nous a envoyez à vous pour vous demander, si vous estes celuy qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre?

21. JESUS en cette même heure délivra plusieurs personnes des maladies & des playes *dont ils estoient affligez*, & des malins es-

prits *qui les possédoient* ; & il rendit la vûë à plusieurs aveugles :

22. leur répondant ensuite, il leur dit : Allez rapporter à Jean ce que vous venez d'entendre & de voir :
Isai. 35. 5. Que les aveugles voyent, que les boiteux marchent, que les lépreux sont // guéris, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile est annoncé aux pauvres :

22. & respondens dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, & vidistis : Quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur :

23. & que bienheureux est celuy qui ne // prendra point de moy un sujet de *scandale & de chute.*

23. & beatus est quicunque non fuerit scandalizatus in me.

24. Ceux qui estoient venus de la part de Jean s'en estant retournez, JESUS s'adressa au peuple, & leur parla de Jean en cette sorte : Qu'estes-vous allé voir dans le desert ; un roseau agité du vent ?

24. Et cùm discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre, arundinem vento agitatam ?

25. Qu'estes-vous, dis-je, allé voir ; un homme vestu *avec luxe & avec mollesse* ? Vous savez que c'est dans les palais des Rois que se trouvent ceux qui sont vé-

25. Sed quid existis videre, hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt & deliciis, in domibus Regum sunt.

22. *l* purifiez.
23. *l.* se scandalisera point en moy.

tus magnifiquement, & qui vivent dans les délices.

26. Sed quid existis videre, Prophetam? Utique dico vobis, & plusquam Prophetam.

26. Qu'estes-vous donc allé voir; un Prophete? Ouy, certes, je vous le dis, & plus qu'un Prophéte.

27. Hic est de quo scriptum est: Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

27. C'est de luy qu'il a esté écrit: J'envoye devant vous mon Ange, qui vous préparera la voye. *Malach.* 3. 1. *Matth.* 11. 10. *Marc.* 1. 2.

28. Dico enim vobis: Major inter natos mulierum Propheta Joanne Baptista nemo est; qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

28. Car je vous déclare, qu'entre tous ceux qui sont nez de femmes, il n'y a point de plus grand Prophete que Jean-Baptiste: mais celuy qui est plus petit dans le royaume de Dieu, est plus grand que luy.

29. Et omnis populus audiens & Publicani, justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis.

29. Tout le peuple & les Publicains // l'ayant entendu ont justifié *la conduite de* Dieu, ayant esté baptisez du baptesme de Jean.

30. Pharisæi autem, & Legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.

30. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loy // méprisérent le dessein de Dieu sur eux, ne s'estant point fait baptiser par Jean.

31. Ait autem Dominus: Cui ergo similes dicam homines gene-

31. A qui donc, ajoûta le Seigneur, compareray-je les hommes // de ce *Matth.* 11. 16.

29. *au.* qui avoient esté baptisez du baptesme de Jean, entendant cecy rendirent gloire à Dieu.
30. *au.* méprisérent le conseil de Dieu sur eux, en ne recevant point le baptesme de Jean.
31. *l.* de cette génération. *au.* de cette race.

temps-cy, & à qui sont-ils semblables ?

rationis hujus, & cui similes sunt ?

32. Ils sont semblables à ces enfans qui sont assis dans la place, & qui se parlant les uns aux autres, disent : Nous avons joué de la flûte devant vous, & vous n'avez point dansé : nous avons chanté devant vous des airs lugubres, & vous n'avez point pleuré.

32. Similes sunt pueris sedentibus in foro, & loquentibus ad invicem, & dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, & non saltastis : lamentavimus, & non plorastis.

Matth. 3. 4. Marc. 1. 6. 33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, & ne beuvant point de vin ; & vous dites de luy : Il est possedé du démon.

33. Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, & dicitis : Dæmonium habet.

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant & beuvant, & vous dites : C'est un homme de bonne-chére, & qui aime à boire du vin : c'est l'ami des Publicains, & des gens de mauvaise vie.

34. Venit Filius hominis manducans, & bibens, & dicitis : Ecce homo devorator, & bibens vinum, amicus publicanorum, & peccatorum.

35. Mais la sagesse a esté justifiée par tous ses enfans.

35. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

† Jeudy de la Passion. Vend. des 4. temps. de Sept. S. Madeleine. 36. † Un Pharisien ayant prié JESUS de manger chez luy, il entra en son logis, & se mit à table.

36. Rogabat autem illum quidam de Pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum Pharisæi discubuit.

37. En même-temps une

37. Et ecce mulier,

quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quòd accubuisset in domo Pharisæi, attulit alabastrum unguenti:

femme de la ville, qui estoit de mauvaise vie, ayant sçû qu'il estoit à table chez ce Pharisien, y apporta un vase d'albastre plein d'huile de parfum:

38. & stans retrò secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, & capillis capitis sui tergebat, & osculabatur pedes ejus, & unguento ungebat.

38. & se tenant // derriére luy à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, & elle les essuyoit avec // ses cheveux: elle les baisoit, & y répandoit ce parfum.

Matth. 26. 7. Marc. 14. 3. Joan. 11. 2. 12. 3.

39. Videns autem Pharisæus, qui vocaverat eum, ait intra se dicens: Hic si esset Propheta, sciret utique quæ & qualis est mulier, quæ tangit eum, quia peccatrix est.

39. Ce que le Pharisien qui l'avoit invité considérant, il dit en luy-même: Si cet homme estoit Prophete, il sçauroit qui est celle qui le touche, & que c'est une femme de mauvaise vie.

40. Et respondens Jesus, dixit ad illum: Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait: Magister, dic.

40. Alors JESUS prenant la parole luy dit: Simon, j'ay quelque chose à vous dire. Il répondit: Maistre, dites.

41. Duo debitores erant cuidam fœneratori: unus debebat denarios quingentos, & alius quinquaginta:

41. Un créancier avoit deux débiteurs: l'un luy devoit // cinq cens deniers, & l'autre // cinquante:

42. non habentibus illis unde redderent, do-

42. mais comme ils n'avoient point dequoy les luy

38. *gr.* en pleurant.
Ib. *l.* les cheveux de sa teste.
41. *environ de nostre monnoye* 193. *livres* 13. *sols.*
Ib. *près de* 19. *livres* 6. *sols.*

rendre, il leur remit à tous deux leur dette : lequel des deux l'aimera donc davantage ?

43. Simon répondit : Je croy que ce sera celuy auquel il a plus remis. JESUS luy dit : Vous avez fort bien jugé.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans vostre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds : & elle au contraire a arrosé mes pieds de ses larmes, & les a essuyez avec ses cheveux.

45. Vous ne m'avez point donné de baiser : mais elle depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds.

46. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma teste : & elle a répandu *ses* parfums sur mes pieds.

47. C'est pourquoy je vous déclare, que beaucoup de péchez luy sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celuy, à qui on remet moins, aime moins.

Matth. 9. 2. 48. Alors il dit à cette

navit utrisque : quis ergo eum plus diligit ?

43. Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei ; Rectè judicasti.

44. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti : hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, & capillis suis tersit.

45. Osculum mihi non dedisti : hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos.

46. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos.

47. Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm. Cui autem minus dimittitur, minùs diligit.

48. Dixit autem ad

illam : Remittuntur tibi peccata.

femme : Vos péchez vous sont remis.

49. Et cœperunt, qui simul accumbebant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit ?

49. Et ceux qui estoient à table avec luy, commencérent à dire en eux-mêmes: Qui est celuy-cy, qui ⁄⁄ remet même les péchez ?

50. Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace.

50. Et JESUS dit encore à cette femme : Vostre foy vous a sauvée : allez en paix ¶.

49. *expl.* prétend même remettre les péchez.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỽ. 11. jusqu'au 15. *LE jour suivant*, JESUS *alloit en une ville appellée Naïm ; & ses disciples l'accompagnoient avec une grande foule de peuple. Et lorsqu'il estoit près de la porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort, qui estoit le fils unique de sa mère, &c.*

Cette *ville*, ou, comme Joseph semble l'appeller, ce bourg de *Naïm*, estoit dans la Galilée, selon saint Jérôme. Il est dit que JESUS *y alloit :* Et à juger seulement des choses par l'apparence, la rencontre qu'il fait de ce mort à la porte de la ville ne paroist qu'un pur hazard. Mais la foy nous fait juger que ces sortes d'évenemens estoient dans l'ordre de sa providence, & destinez par sa volonté, pour servir à ses grands desseins sur son peuple. Ainsi un seul mort est pour la vie & le salut de plusieurs, à qui le miracle de

Joseph. antiquit. l. 20. 5. Hieron. de loc. hebr.

ſa réſurrection devoit ouvrir les yeux, pour découvrir à travers les nuages d'une chair environnée de foibleſſe, la divinité qui y eſtoit jointe en la perſonne de JESUS-CHRIST, & qui faiſoit éclatter ſa toute-puiſſance dans ces ſortes de prodiges, élevez au-deſſus du pouvoir du commun des hommes. C'eſt *à la porte* de la ville que JESUS rencontre ce mort qu'on portoit en terre, afin que le grand abord du peuple qui s'y trouvoit ſervît à une plus grande preuve du miracle. Grotius. Car les ſepulcres des Juifs, & même des autres peuples, eſtoient hors des villes. C'eſtoit *le fils unique d'une mère*, & d'une *veuve* déſolée, afin que la joye de ſa réſurrection en fuſt plus ſenſible; & que plus la perte qu'avoit fait la mére luy attiroit de perſonnes qui l'accompagnoient pour prendre part à ſa douleur, plus il y euſt dans la ſuite de témoins de ſa conſolation, d'avoir recouvré un fils que tous pleuroient avec elle.

Le Fils de Dieu n'attend point pour reſſuſciter ce mort qu'on le prie. C'eſt par un pur mouvement de ſa bonté, *qu'auſſi-toſt qu'il voit* la mére comblée de douleur, *il eſt touché de compaſſion envers elle.* Ses larmes tiennent lieu à JESUS-CHRIST de toute priére. Et il n'appartient qu'à celuy qui a le pouvoir de reſſuſciter le fils, de commander à la mére de *ne plus pleurer*; parce qu'en rendant la vie à ce fils unique, il arreſtoit tout d'un coup la ſource des larmes de celle qui ne pleuroit qu'à cauſe qu'il eſtoit mort. Ainſi en diſant à cette femme de ne pleurer plus, il luy donna lieu en même-temps de concevoir l'eſpérance d'un grand miracle. Et lorſqu'il *toucha* auſſi-toſt

aussi-tost après *le cercueil* du mort, il fit connoître sans doute aux personnes *qui le portoient* qu'il avoit quelque dessein, puisqu'*ils s'arresterent* dans l'instant; soit qu'il le leur commandast effectivement, quoique l'Evangile ne le marque pas; soit qu'il touchast ce cercueil d'une maniére qui les obligea de ne pas aller plus loin. Il ne tarda pas aussi à déclarer ce qu'il vouloit faire. Car dans le moment qu'il eut touché le cercueil, & que par l'attouchement de sa main sacrée, il eut arresté ceux qui le portoient en terre, il parla au mort avec cette voix toute-puissante, qui doit à la fin du monde ressusciter tous les morts : *Jeune-homme, levez-vous; je vous le commande*, luy dit JESUS-CHRIST : *Tibi dico :* c'est moy-même qui vous le commande; moy qui ay l'empire sur les morts aussi-bien que sur les vivans, & à qui toute la nature est parfaitement soumise.

℣. 15. jusqu'au 18. *En même-temps le mort se leva en son séant; & commença à parler, & JESUS le rendit à sa mére. Tous ceux qui estoient présens furent saisis de frayeur, & ils glorifioient Dieu, en disant : Un grand Prophete a paru au milieu de nous, &c.*

On vit dès lors l'accomplissement de cette parole que le Sauveur dit dans saint Jean, en parlant aux Juifs incrédules qui s'irritoient de ses miracles : *Je vous dis en vérité, que l'heure vient, & qu'elle est déja venuë, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & que ceux qui l'entendront vivront.* Car ce jeune-homme, ce fils unique & chéri uniquement de sa mére, ce mort regretté & pleuré de tant de personnes, *entendit la voix* qui luy commandoit de se lever; & la mort

Joan. 5. 25.

même cédant à ce ſouverain commandement, *il ſe leva* tout d'un coup *en ſon ſéant, & commença à parler,* pour marque certaine de ſa véritable réſurrection : ce qui fait juger que ce jeune-homme ne pouvoit pas eſtre enfermé dans un cercueil, mais couché comme dans une eſpece de petit lit, qui eſtoit alors en uſage parmy ceux d'entre les Juifs, qui eſtoient riches & d'une famille conſidérable. S'eſtant donc levé au moment que le Fils de Dieu luy fit entendre ſa voix, *il parla,* pour rendre gloire ſans doute à la bonté & à la puiſſance de celuy qui l'arrachoit d'entre les morts. Car lorſque *tous ceux qui eſtoient preſens furent ſaiſis d'une frayeur* toute ſainte, qui les porta *à glorifier* le Seigneur leur *Dieu,* celuy en qui ce miracle s'eſtoit fait ne put pas manquer à reconnoiſtre & à publier la gloire de ſon bienfacteur. *Il parla* donc ; mais c'euſt eſté un ingrat, ſi le ſujet de ſes paroles n'avoit eſté la grandeur de Dieu, de qui il venoit de recevoir une marque ſi éclattante de ſa bonté.

L'Evangéliſte a eu ſoin de remarquer, que JESUS-CHRIST *le rendit,* après qu'il l'eut reſſuſcité, *à ſa mére.* Car c'eſtoient les larmes de cette mére affligée qui eurent la force de *le toucher de compaſſion.* Et comme c'eſtoit pour elle qu'il l'avoit reſſuſcité, il eſt dit qu'il rendit le fils à la mére, parce que c'eſtoit pour la ſecourir dans ſes beſoins, pour la conſoler dans ſon veuvage, pour la ſouſtenir dans l'abandon où elle eſtoit qu'il luy avoit redonné la vie. Ainſi il nous fait entendre par cette ſorte d'expreſſion, que ce fils reſſuſcité ne devoit plus vivre que pour ſa mére, eſtant véritablement devenu par ce mira-

cle de sa résurrection, le fruit & comme le fils de ses larmes.

Saint Ambroise a regardé cette mére, comme une figure excellente de l'Eglise. Elle est veuve par l'absence de son époux, qui n'est plus visible sur la terre qu'aux yeux de sa foy. Elle est dans les pleurs par la perte d'un grand nombre de ses enfans, dont elle regarde chacun en particulier, comme s'il luy estoit unique, à cause de la grandeur de son amour, & du prix inestimable de son salut. Que peut un mort, pour demander & pour mériter sa résurrection ? Que peut aussi un pécheur accablé sous le poids énorme de ses crimes ? S'il arrive donc, dit Saint Ambroise, que « vostre péché soit tel que vous ne puissiez le laver « vous-même par les larmes de la pénitence ; que « l'Eglise vostre mére pleure alors pour vous, elle « qui prie pour chacun de ses enfans, comme s'il « estoit son fils unique. Car elle est vraiment tou- « chée de compassion, & d'une douleur toute sain- « te, lorsqu'elle voit ses enfans percez de playes « mortelles, & menacez d'une mort funeste. Nous « sommes nous-mêmes une partie de ses entrail- « les ; mais de ces entrailles spirituelles dont parle « saint Paul, lorsqu'il prioit Philémon pour Onési- « me qu'il avoit engendré à JÉSUS-CHRIST dans « ses liens ; & qu'il luy disoit : Soulagez au nom « du Seigneur celuy que je porte dans mes entrail- « les : *Refice viscera mea in Domino.* Nous sommes « donc comme les entrailles de l'Eglise, parce que « nous sommes les membres de son corps mysti- « que. Ainsi que cette mére pleine de tendresse « soit dans la douleur sur vostre sujet ; & que la « multitude des fidelles prenne part à la compas- «

Ambros. in hunc locum.

Philem. 10. 20.

„ sion dont elle est touchée à vostre égard : vous „ ressusciterez alors, & vous serez arraché d'entre „ les bras de la mort.

S'il fallut que JESUS-CHRIST *touchast* luymême *le cercueil* de ce jeune-homme pour faire arrester ceux qui le portoient dans le tombeau; il est encore plus necessaire qu'il touche presentement le corps de ceux qui sont morts spirituellement devant Dieu; ce corps qui devient à l'égard de ces pécheurs, comme le cercueil de leurs ames mortes; & qu'il le touche par des maladies, par des disgraces, & par d'autres afflictions, pour arrester l'impétuosité des passions criminelles & des plaisirs sensuels qui l'emportent dans l'abysme. Mais si quelque cuisante douleur, ou quelque affliction très-pesante a la force de les arrester pour un peu de temps dans le cours de ces plaisirs si funestes, quoiqu'agréables à leurs sens; ils ne ressusciteront pourtant point si le Fils de Dieu ne parle à leur cœur, & s'il ne leur fait entendre cette voix forte & efficace, qui a la vertu de rendre la vie à ceux qui sont morts. Car il faut que ce soit luy qui leur dise avec cette autorité suprême qui n'appartient qu'à luy seul : *Tibi dico ; Surge :* Levez-vous ; c'est moy qui vous le commande. En vain les hommes parleroient à ces sourds & à ces morts spirituels, s'il n'accompagnoit leurs paroles de la voix toute intérieure de sa grace, qui r'anime les ames mortes des pécheurs, & qui les faisant *relever* de l'estat mortel où elles estoient assoupies, les fait *parler*, pour confesser leur misére, & la bonté de leur Dieu : ce qui engage en même-temps tous les fidelles à *glorifier le Seigneur*, comme ces peu-

ples le firent alors, dans la vûë de ces effets miraculeux de la droite du Très-haut.

Les Juifs ayant vû ce prodige de la résurrection soudaine d'un mort qu'on portoit en terre, s'écriérent : Qu'un *grand Prophete estoit né au milieu d'eux*. Sur quoy quelques Interpretes croyent que ces peuples regardérent JESUS-CHRIST, comme le Messie, & comme *ce Prophete* par excellence, que Moïse leur avoit promis que Dieu devoit susciter du milieu de leur nation & du milieu de leurs fréres. Ils pouvoient bien en effet avoir de luy cette pensée ; & d'autant plus que l'autorité avec laquelle ils luy avoient entendu commander au mort de se lever, surpassoit ce qu'on avoit vû dans tous les autres Prophetes des siécles passez. Lors donc qu'ils ajoûtent : Que *Dieu avoit visité son peuple*, ils parlent aussi peut-estre de la visite favorable du même Messie, qu'ils attendoient comme le libérateur de leur nation, se regardant comme esclaves sous la domination des Romains, & attendant à toute heure celuy qui les devoit affranchir de cet esclavage. Mais cette vûë néanmoins estoit bien troublée en eux par l'estat si rabbaissé où ils le voyoient réduit. Et ils ne pouvoient allier ensemble l'idée qu'ils avoient conçûë de la grandeur du Messie, avec cette humiliation extérieure du Fils de Dieu, qui choquoit trop leur orgueil. C'est ce qui a fait juger à d'autres Autheurs, que ces Juifs le regardoient seulement comme un grand Prophete, que Dieu avoit envoyé à son peuple pour le visiter, c'est-à-dire, pour le consoler, après qu'il sembloit l'avoir en quelque façon abandonné, puisqu'ils n'avoient vû depuis très-long-temps nul Prophete parmy eux.

Deut. 18. 15.

℣. 29. 30. *Tout le peuple & les Publicains l'ayant entendu, ont justifié* la conduite de *Dieu, ayant esté baptisez du baptême de Jean. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loy ont méprisé le dessein de Dieu sur eux, &c.*

Il semble plus naturel de regarder ces paroles comme la suite du discours de JESUS-CHRIST, que comme celles de l'Evangéliste. Car comment saint Luc auroit-il interrompu le discours du Fils de Dieu, pour dire que le peuple & les Publicains l'ayant entendu parler, confessérent la justice & la sagesse des desseins de Dieu, & se soumirent à recevoir le baptême de saint Jean; puisqu'il estoit actuellement en prison lorsqu'il envoya, comme il est marqué icy, ses disciples au Sauveur, & qu'ainsi il n'estoit plus en estat de baptiser? JESUS parla donc aux Juifs de saint Jean, après que ses deux disciples s'en furent allez; & leur ayant fait cet éloge magnifique de sa personne, où il le representoit comme un homme solidement affermi dans la piété, consommé dans la pénitence, & l'un des plus grands Prophetes, il ajoûte: *Tout le peuple*, c'est-à-dire, ceux d'entre les Juifs qui estoient simples & qui agissoient sans prévention; & *les Publicains*, c'est-à-dire, ceux qu'on regardoit comme des pécheurs publics, *ayant entendu* les prédications de Jean-Baptiste, & ses fortes remontrances, se sont humiliez devant Dieu, *ont reconnu la justice* & la sagesse de sa conduite dans la mission du saint Précurseur, qui ne leur parloit que pour leur salut, & se sont soumis humblement à faire ce qu'il leur disoit, & à recevoir son baptême.

Matth. 11. 2.

Il oppose ensuite à l'humble soumission du

peuple & des Publicains, l'orgueil des *Pharisiens* & des *Docteurs de la loy*, qui ne *témoignérent* que *du mépris pour les desseins* tout pleins de bonté que Dieu même *avoit sur eux*, & qui *rejettérent le baptême de* saint *Jean*. Car quoiqu'en effet ce baptême du saint Précurseur n'eust pas la force de laver les crimes des hommes, c'estoit néanmoins *le dessein de Dieu*, que son peuple s'y soumist, comme à une espece de préparation pour recevoir le baptême du Sauveur. Et l'exemple de JESUS-CHRIST, qui voulut s'y assujettir, luy qui n'en avoit aucun besoin pour luy-même, auroit bien dû les confondre, si le même orgueil qui les empêcha de connoistre le dessein de Dieu sur eux, ne les avoit empêchez aussi de profiter pour leur salut d'un si grand exemple d'humilité.

℣. 36. 37. 38. *Un Pharisien ayant prié* JESUS *de manger chez luy, il entra en son logis, & se mit à table. En même-temps une femme de la ville qui estoit de mauvaise vie, ayant sçû qu'il estoit à table chez ce Pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'huile de parfum, &c.*

JESUS-CHRIST ne refuse point d'aller manger chez un Pharisien, quoiqu'il connust l'éloignement que l'orgueil de ces faux-justes leur donnoit de la vérité de l'Evangile. Car il le considéroit comme un malade, qui avoit d'autant plus de besoin de médecin, qu'il ne sentoit point les playes de son ame, & la profonde misére où il estoit devant Dieu. Il va donc en la maison de ce Pharisien, *estant prié d'y manger*; mais dans le dessein véritablement de luy presenter à luy-même une nourriture beaucoup plus solide, par les

divines instructions qu'il luy donna, & par l'exemple qu'il luy proposa de l'humilité & de la pénitence d'une femme, qui bien que pécheresse dans l'esprit des hommes, estoit déja justifiée devant Dieu, & faisoit honte à la justice orgueilleuse des Phariſiens. On croit que celuy chez qui il alla manger, & qui se nommoit *Simon*, comme il paroist par la suite, pouvoit bien estre le même que celuy chez qui il fut encore invité à Béthanie, un peu avant qu'il mourust. Quant à cette femme qui l'y vint trouver, saint Grégoire Pape qui a crû que c'estoit la même que Marie Madeleine dont il est parlé dans le chapitre suivant, explique de tous les péchez où elle s'abandonnoit avant sa conversion, les sept démons dont saint Luc dit, que Madeleine avoit esté délivrée. Mais saint Ambroise, qui est suivi de plusieurs, distingue la pécheresse de Madeleine, qu'ils mettent au rang des Vierges, & qu'ils disent avoir conservé une entiére pureté. D'autres encore prétendent que la pécheresse dont nous parlons, estoit Marie sœur de Lazare, qui depuis sa conversion fit paroistre autant d'attache à écouter JESUS-CHRIST, qu'elle avoit eu auparavant d'amour pour le monde. Plusieurs au contraire soûtiennent, que la pécheresse n'estoit ni Marie sœur de Lazare, ni Marie surnommée Madeleine.

v. 40.

Gregor. Magn. in Evangel. hom. 33.

Luc. 8. 2.

Ambr. de Virg. l. 3. Phil. c. 275.

Quoy qu'il en soit de cette célébre dispute, qui a partagé les sentimens des Interpretes de l'Ecriture, celle-cy estoit, selon qu'il paroist visiblement par l'Evangile, *une femme de mauvaise vie*, & connuë pour telle *dans la ville* où estoit alors JESUS-CHRIST, & que saint Luc ne nomme

Luc. 7. 37. 39.

point. Ayant sçû que le Sauveur estoit entré dans la maison du Pharisien, elle se sentit intérieurement attirée par son amour, qui s'estoit déja rendu maistre de son cœur; & accourant à ce céleste médecin des ames, elle paroist la premiére qui vient chercher JESUS-CHRIST pour la guérison de ses maladies spirituelles; puisque tous les autres ne venoient à luy que pour obtenir la guérison de leurs corps. Si elle avoit paru effrontée dans ses desordres, elle le parut encore plus, dit saint Augustin, quoique d'une maniére très-sainte, pour son salut: *Quæ solebat in sua fornicatione fortasse esse frontosa, frontosior facta est ad salutem.* Elle entre donc hardiment en une maison où elle n'estoit point invitée, en une maison étrangére. Mais elle sentoit ses playes; & elle venoit où elle savoit qu'elle trouveroit sa guérison: *Illa curari volebat, conscia magni vulneris.* Et ce médecin suprême luy permettoit par un effet tout singulier de sa bonté, comme à un malade, de toucher celuy qui avoit seul le pouvoir de la guérir.

Aug. in Ps. 125. p. 603. in Ps. 140.

Elle vient donc luy marquer & son regret de ses desordres passez, par l'abondance de ses larmes; & l'amour céleste dont elle brûloit pour son Dieu, par la sainte profusion de ses parfums; & son parfait renoncement à toutes ses vanitez, par le mépris qu'elle témoigne pour ce qu'elle avoit le plus aimé, en se servant de *ses cheveux* mêmes pour *essuyer les pieds* du Sauveur, après les avoir arrosez de ses larmes, afin de les parfumer. C'estoit, comme on l'a marqué ailleurs, la coûtume dans l'orient, de répandre des parfums & sur la teste & sur tout le corps des per-

sonnes à qui on vouloit témoigner de la vénération. Mais cette célébre pénitente s'attache aux pieds de JESUS, non seulement par humilité, comme n'osant s'élever plus haut ; mais peut-estre encore à cause de la situation même où estoit le Fils de Dieu, couché sur un lit, selon l'usage le plus ordinaire de ces peuples orientaux, qui se mettoient sur des lits pour prendre leur nourriture, & qui ayant la teste & les mains vers la table où estoient les viandes, étendoient leurs pieds vers le bord du lit.

℣. 39. 40. *Ce que le Pharisien, qui l'avoit invité, considerant, il dit en luy-même : Si cet homme estoit Prophete, il sçauroit qui est celle qui le touche, & que c'est une femme de mauvaise vie, &c.*

August. in Psalm. 125. p. 603.

Les hypocrites cherchoient seulement la pureté extérieure : & de ce nombre, dit saint Augustin, estoit le Pharisien qui avoit prié JESUS-CHRIST de manger chez luy : car il n'estoit pur qu'au-dehors, & son cœur estoit rempli d'iniquité. Mais d'où pouvoit-il connoistre, comme dit encore le même Saint, que JESUS ne savoit pas qui estoit la femme qui le touchoit ? C'estoit sans doute, parce qu'il ne la repoussa pas loin de soy. Car si elle se fust approchée du Pharisien, luy qui se regardoit comme estant pur, il l'auroit asseurément rejettée avec indignation, depeur qu'il ne fust souillé par l'impureté de celle qui l'auroit touché. Et parce que JESUS-CHRIST ne fit pas la même chose, il crut qu'il ne savoit pas qui estoit la femme qui s'approchoit de ses pieds. Mais le Fils de Dieu la connoissoit parfaitement, luy qui l'avoit même attirée à soy par un mouvement de sa grace. Et non seulement il la con-

noissoit, mais il entendoit les murmures intérieurs de celuy qui la condamnoit, sans connoître la disposition où estoit alors son cœur. Que « si l'attouchement du corps fait quelque chose, « ô Pharisien hypocrite & impur; la chair du Sei- « gneur pouvoit-elle contracter de l'impureté par « l'attouchement extérieur de cette femme; ou cet- « te femme ne pouvoit-elle pas plutost estre ren- « duë pure par l'attouchement de la chair sacrée « du Seigneur? C'est donc parce qu'ayant invité « ce souverain médecin à venir manger en vostre « maison, vous vous regardiez vous-même com- « me estant pur & comme estant sain, que vous « n'avez pas esté guéri aussi-bien que cette femme, « & que vous estes demeuré dans l'impureté de vô- « tre cœur. JESUS-CHRIST, pour faire rentrer « ce Pharisien en luy-même, & luy donner lieu de juger qui estoit celuy qui luy parloit, le prie d'écouter la parabole suivante.

℣. 41. jusqu'au 44. *Un créancier avoit deux débiteurs: l'un luy devoit cinq cens deniers, & l'autre cinquante. Comme ils n'avoient pas dequoy les luy rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Lequel des deux l'aimera donc davantage?*

Le Fils de Dieu a dessein dans cette parabole, de representer au Pharisien à qui il parloit, la différence de la disposition intérieure où il estoit devant Dieu, de celle où cette illustre pénitente y estoit aussi. Car Simon, tout juste qu'il croyoit estre, estoit néanmoins beaucoup redevable à la divine justice, qui sonde les cœurs des hommes, & qui y condamne l'iniquité qui s'y tient souvent cachée sous le voile d'une justice apparente. JESUS-CHRIST le compare donc à

un homme, qui devroit à un créancier *cinquante deniers*. Et il compare cette femme de mauvaise vie à un autre qui luy seroit redevable de *cinq cens deniers*, c'est-à-dire, qui luy devroit dix fois autant. Car c'est en ce point que consiste la comparaison, sans qu'il soit besoin de se mettre en peine à quoy se montoit précisément cette somme. Quand il dit ensuite, que le créancier dont il parloit *remit à l'un & à l'autre ce qu'ils luy devoient*, parce qu'ils estoient tous deux *dans l'impuissance de le luy rendre*, il ne prétend pas nous faire entendre par là qu'il avoit effectivement pardonné au Pharisien : mais il se conforme en quelque façon à l'idée qu'il avoit luy-même de sa propre justice, par rapport à celle qu'il avoit aussi du déréglement de cette femme; & il veut luy faire concevoir, par le pardon qu'il a accordé gratuitement à une si grande pécheresse, la grandeur de son amour & de sa reconnoissance, puisque de l'aveu même de ce Pharisien, celuy des deux débiteurs de la parabole, à qui il avoit esté plus remis, devoit aimer davantage celuy qui avoit usé d'une plus grande bonté à son égard.

Mais comme le Fils de Dieu tire ensuite cette conséquence: Que *beaucoup de péchez estoient remis à cette femme, parce qu'elle avoit beaucoup aimé*; on doit regarder son amour, comme ayant esté & la cause du pardon de tous les crimes qu'elle avoit commis, parce que c'est la charité qui couvre la multitude des péchez; & l'effet de ce pardon même & de cette grace du Seigneur, parce que plus on reconnoist que l'on estoit redevable, plus on se sent obligé d'aimer sans mesure, celuy qui nous a remis volontairement tout ce que nous

luy devions, & qui veut bien en échange ne nous demander que nostre amour. JESUS-CHRIST fait donc connoistre à Simon, en luy proposant cette parabole, combien la femme, qu'il condamnoit comme pécheresse, s'estoit rendu agréable à Dieu par la grandeur de sa charité & de sa reconnoissance. Mais il luy fait en même-temps sentir à luy-même, combien il estoit éloigné de la justice presente de cette femme; puisque, quelque disproportion qu'il y eust entre sa vie & la sienne, ses péchez & ceux qu'elle avoit commis; la différence de leur conduite envers JESUS-CHRIST estoit une preuve de la différence de leur disposition envers Dieu.

℣. 44. jusqu'au 48. *Et se tournant vers la femme, il dit à Simon: Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans vostre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour laver mes pieds: & elle au contraire a arrosé mes pieds de ses larmes, & les a essuyez avec ses cheveux, &c.*

Mais ce Pharisien ne pouvoit-il pas dire au Fils de Dieu, qu'en l'invitant à manger chez luy, il avoit donné une marque aussi certaine de son amour, que cette femme en arrosant ses pieds de ses larmes, les essuyant avec ses cheveux, & y répandant des parfums? Il est vray que saint Matthieu témoigna de cette sorte à JESUS-CHRIST la sincérité de son amour, & sa parfaite reconnoissance de la grace par laquelle il l'avoit comme arraché à l'amour du siécle, puisqu'il est dit dans saint Luc: Qu'il *fit à* JESUS, *Luc. 5.*
après sa conversion, *un grand festin, où il se trou- 29.*
va un grand nombre de Publicains. Il est vray encore que Zachée fit paroistre de la même sorte *Ib. 19. 6. 9.*

l'ardeur de sa charité, en *recevant* JESUS-CHRIST *avec joye dans sa maison*, & en exerçant à son égard tous les devoirs d'une sainte hospitalité, qui luy firent mériter que le Fils de Dieu déclarast: Que *cette maison avoit reçû le salut en ce jour-là.* Et cependant ni Zachée ni saint Matthieu ne luy *donnérent* point *le baiser*, ni ne luy *lavérent* point *les pieds*, ni ne *répandirent* point *sur sa teste des parfums.* D'où vient donc que le Sauveur semble reprocher icy à Simon, de n'avoir pas fait envers luy ce qu'avoit fait cette femme; puisqu'il avoit fait la même chose que Zachée & saint Matthieu; & que ces deux Publicains qu'il avoit reçûs en sa grace, ne luy donnérent point d'autre témoignage de leur véritable conversion, que le même qu'il luy donna, en l'invitant à manger chez luy? C'est sans doute que le Fils de Dieu jugeoit de l'action du Pharisien & de celle de la femme pécheresse, par le fond du cœur de l'un & de l'autre: & il fit sentir à ce premier, que le mouvement par lequel il l'avoit invité à manger chez luy, estoit ou humain, ou accompagné même de cette malignité secrette, qui portoit presque toûjours les Pharisiens à observer JESUS-CHRIST dans ses paroles & dans sa conduite, pour trouver quelque prétexte de l'accuser. Mais il luy fit remarquer en même-temps, que les larmes, les parfums, & les autres circonstances qui accompagnérent l'action de cette femme, estoient les preuves sensibles de sa pénitence & de son retour plein de charité vers Dieu.

Il est vray, qu'afin que ces choses fussent une preuve qui pûst convaincre entiérement le Pha-

risien, il auroit dû estre convaincu auparavant de la divinité de celuy, à l'égard duquel cette femme s'acquittoit de tous ces devoirs de piété. Mais c'estoit aussi la conséquence que le Fils de Dieu vouloit l'obliger de tirer de la conduite de cette sainte pénitente qui fondoit en larmes à ses pieds. Car si une jalousie secrette ne l'eust aveuglé, il auroit jugé de celuy qui luy parloit, comme en jugeoit cette femme même, attirée par la grandeur de ses miracles & la sainteté de sa doctrine. Mais son orgueil empêchoit qu'il ne reçûst cette grace intérieure, qui avoit rompu les chaisnes des malheureuses habitudes de celle qu'il condamnoit avec un si grand mépris; & se croyant juste, il estoit indigne que le souverain médecin des ames le guérist de cette apparence de justice, dont il se glorifioit, & qui n'estoit qu'abomination devant ses yeux: car il ne se regardoit comme sain, dit saint Augustin, & il n'ignoroit quel estoit le médecin qui l'honoroit de sa presence, que par un effet semblable à celuy de la fiévre, qui l'agitoit avec violence, & qui luy avoit comme renversé l'esprit; ressemblant à ces malades phrénétiques qui rient lorsque ceux qui se portent bien les pleurent: *Nam & phreneticus ridens ploratur à sanis.* *Augustl. hom. 23. c. 7. t. 10.*

Mais il se presente icy une question, que le même Saint a regardée, comme estant d'une difficulté très-profonde: car il est beaucoup à craindre, dit-il, que des personnes charnelles & attachées à leurs plaisirs, ne comprenant pas le sens véritable de ces paroles de JESUS-CHRIST: *Cui minus dimittitur, minùs diligit*, n'en tirent cette conséquence également fausse & pernicieuse, *Ib. c. 4.*

Rom. 3. 8. dont parle saint Paul: *Pourquoy donc ne ferons-nous point de mal, afin qu'il en arrive du bien?* Car s'il est vray, diront ces personnes, que *celuy-là aime moins, à qui on remet moins*; & par conséquent, que celuy à qui on remet davantage, aime davantage; il s'ensuit qu'estant plus avantageux d'aimer beaucoup que d'aimer moins; il vaut mieux aussi pécher beaucoup, afin d'aimer avec plus d'ardeur celuy qui nous aura remis de plus grandes dettes. Mais saint Augustin coupe pied tout d'un coup à cette objection pleine de malignité, & y répond avec le secours de JESUS-
cap. 6. CHRIST en cette maniére: O Pharisien, s'écrie-t-il, vous aimez peu, non parce qu'on vous pardonne peu, mais parce que vous croyez que ce que l'on vous pardonne est peu de chose. Vous dites que vous n'avez point commis d'homicides ni d'adultéres. Mais d'où vient que vous n'en avez point commis? Et qui vous en a empêché? N'est-ce pas par le secours de vostre Dieu, que vous n'avez point commis de ces grands crimes; comme c'est par la bonté du même Dieu, que celuy qui en a commis, en a obtenu le pardon? Reconnoissez-donc la grace de celuy à qui vous estes redevable, même de ce que vous n'avez point commis tous les crimes qu'ont commis ceux
cap. 7. à qui il les a pardonnez: *Agnosce ergo gratiam ejus, cui debes, & quod non admisisti.* Car il n'y a nul péché commis par un homme, qu'un autre homme ne puisse commettre aussi-bien que luy, si le Créateur de tous les hommes ne l'en préserve par son assistance: *Nullum est enim peccatum quod fecit homo, quod non possit facere alter homo, si desit rector à quo factus est homo.*

Nous

Nous pouvons même ajoûter, que si Dieu par son infinie bonté sçait tirer, quand il luy plaist, un très-grand bien, d'un aussi grand mal qu'est le péché; ce seroit à l'homme la derniére impudence, de prétendre tenter Dieu en l'offensant; dans l'espérance que le pardon même qu'il luy accordera dans la suite, luy deviendra un sujet d'augmenter sa charité. Car qui asseure cet homme; que Dieu daignera luy pardonner, après qu'il l'aura outrageusement offensé? Et qui même se tenant asseuré de ce pardon, pourroit bien se persuader que ce fust pour luy un moyen avantageux pour mériter l'amour de son Dieu, de faire ce qu'il pourroit pour s'en rendre indigne? Il n'y a donc que l'esprit menteur; cet esprit qui a corrompu dès le commencement du monde la parole de la vérité; qui soit capable de tirer de si fausses conséquences d'une vérité annoncée par JESUS-CHRIST, & mal entenduë. Il est vray que par un effet miraculeux de sa surabondante miséricorde, il arrive assez souvent que les grands pécheurs sont plus touchez que les justes de la grace de leur Dieu. Mais c'est par un regret même très-sensible d'avoir offensé une bonté si infinie. Et combien souhaiteroient-ils, s'il estoit possible de ne l'avoir jamais offensé, mais d'avoir toûjours aimé une beauté si aimable; selon ces excellentes paroles d'un grand Saint, qui regrettoit infiniment tout le temps passé, où il n'avoit point aimé son Dieu: *Quàm serò te amavi, pulchritudo antiqua & nova! Quàm serò te amavi!* *August. confess.*

Que s'il arrive au contraire assez souvent, que les justes & les innocens sont moins touchez de reconnoissance envers JESUS-CHRIST, &

moins enflammez de son amour, c'est par un défaut de ce sentiment continuel qu'ils devroient avoir du secours divin, par lequel ils ont esté préservez des grands péchez qu'ils auroient commis infailliblement s'ils avoient esté abandonnez, comme les autres, à de fortes tentations, sans
Idem hom. 23. c. 6. estre assistez aussi puissamment qu'ils l'ont esté : *Ut adulterium non committeres suasor defuit : ut suasor deesset ego feci. Locus & tempus defuit : & ut hæc deessent ego feci. Affuit suasor, non defuit locus, non defuit tempus : ut non consentires, ego terrui.* Ce sont les paroles que le même Saint met dans la bouche de Dieu, qui dit à ce Pharisien superbe & enflé de sa justice prétenduë : Si vous n'avez point commis d'adultére, c'est que vous n'avez point eu de tentateur qui vous y ait engagé ; c'est que le temps & l'occasion vous ont manqué pour cela. Et qui a fait que ces choses vous ont manqué, si ce n'est moy ? Que si au contraire & le tentateur & l'occasion & le temps ne vous ont point manqué ; n'est-ce pas encore moy, qui par ma crainte vous ay empêché d'y consentir ? Vous m'estes donc redevable de vostre innocence à l'égard de tant de crimes que vous n'avez point commis, aussi-bien que ce pécheur m'est redevable de sa justification à l'égard de tous ceux que je luy ay pardonnez : *Mihi debet iste quod factum est, & dimissum vidisti : mihi debes & tu quod non admisisti.*

℣. 48. 49. *Alors il dit à cette femme : Vos péchez vous sont remis. Et ceux qui estoient à table avec luy, commencérent à dire en eux-mêmes : Qui*
August. hom. 23. c. 7. *est celuy-cy qui remet même les péchez ?*

Saint Augustin considérant tout ce que fait cette

femme aux pieds du Sauveur, dit: Qu'encore qu'elle ne vist qu'extérieurement que l'homme en la personne de JESUS, non plus que les autres, elle y reconnut néanmoins des yeux de la foy quelque chose de plus grand; & qu'en pleurant, en arrosant ses pieds de ses larmes, les essuyant avec ses cheveux, & y répandant des parfums, elle ne tendoit à autre chose qu'à obtenir le pardon de ses péchez. Elle savoit donc, ajoûte ce Saint, qu'il pouvoit remettre les péchez des hommes. Et estant três-persuadée, aussi-bien que tous les conviez, que l'homme ne le pouvoit point, elle croyoit par conséquent, que celuy qui avoit ce pouvoir estoit plus qu'un homme: *Illa quæ credidit eum posse peccata dimittere, plusquàm hominem esse intellexit.* Mais que nous marque JESUS-CHRIST, lorsqu'il dit à cette femme: *Vos péchez vous sont remis*? Est-ce une simple déclaration, que ses péchez luy avoient esté remis; ou comme une confirmation de ce qu'il avoit déja fait? Ou bien les luy remet-il actuellement en luy parlant de la sorte? Il semble que saint Augustin ait crû que le Fils de Dieu luy remit effectivement alors ses péchez, puisque tout ce qu'elle avoit fait jusqu'à ce moment ne tendoit, selon ce Saint, qu'à en obtenir le pardon: *Nam quare fecit illa omnia, nisi ut sibi dimitterentur peccata?* Aussi saint Cyrille a regardé ces paroles: *Vos péchez vous sont remis*, comme ayant esté prononcées par JESUS-CHRIST avec une souveraine autorité; c'est-à-dire, qu'il parla, comme ayant le pouvoir suprême de luy pardonner ses péchez, & comme les luy pardonnant en effet, selon que ceux qui estoient presens témoi-

Cyril. Thesaur. l. 8. c. 1.

gnérent le comprendre. Mais qu'avoit donc entendu le Fils de Dieu, lorsqu'en parlant au Pharisien, il avoit dit : Que *beaucoup de péchez estoient remis à cette femme, parce qu'elle avoit beaucoup aimé?* Quelques savans Interpretes ont crû, qu'il avoit voulu seulement marquer par là ce qui devoit arriver aussi-tost après, & ce qui même avoit déja commencé en quelque sorte ; puisque l'amour qu'elle avoit pour JESUS-CHRIST estoit déja un commencement de sa grace, qui s'accrut ensuite & se perfectionna par l'entier pardon de ses péchez, lequel fut ainsi & l'effet & la cause de sa grande charité comme on l'a marqué auparavant.

Estius in hunc loc. Jansen. ibid.

Tous ceux qui estoient presens furent dans un grand étonnement lorsqu'ils entendirent JESUS-CHRIST luy déclarer : Que ses péchez luy estoient remis : car ils savoient bien, dit saint Augustin, que l'homme n'avoit point un tel pouvoir. C'est pourquoy ils murmuroient secrettement, & *ils disoient en eux-mêmes : Qui est celuy-cy qui remet*, c'est-à-dire, qui prétend remettre *les péchez?* car ils n'estoient pas persuadez qu'il les remist. Lors donc qu'ils avoient cette pensée ; *qui est celuy-cy?* il ne leur répondit pas : C'est le Fils de Dieu, c'est le Verbe de Dieu : mais voyant clairement ce qui se passoit au fond de leurs cœurs, il se contenta, pour résoudre leur difficulté, de se tourner vers cette femme pénitente, & de luy dire : *Vostre foy vous a sauvée :* ce qui est de même, selon la pensée de saint Augustin, que s'il luy eust dit : Que ces personnes qui disent avec murmure : *Qui est celuy-cy qui remet même les péchez?* me regardent comme un homme : mais pour

August. homil. 23. c. 7.

vous, ô femme, c'est *vostre foy* qui *vous a sauvée*; vostre foy, par laquelle vous ne m'avez pas seulement regardé comme homme, mais comme Dieu; vostre foy, qui vous ayant persuadée que je pouvois vous remettre tous vos crimes, vous a fait avoir recours aux larmes de la pénitence, & aux bonnes œuvres qui pouvoient fléchir ma miséricorde. Car *la foy* dont parle icy JESUS-CHRIST, n'estoit pas une foy morte, mais une foy accompagnée de la charité, & de tous les exercices de piété, qui la rendit digne d'estre *renvoyée en paix*, c'est-à-dire, de recevoir de la bouche du Fils de Dieu même l'asseurance de sa parfaite réconciliation avec celuy qu'elle avoit tant offensé.

CHAPITRE VIII.

1. ET factum est deinceps, ipse iter faciebat per civitates & castella, prædicans & evangelizans regnum Dei; & duodecim cum illo.

1. QUELQUE temps après JESUS alloit de ville en ville, & de village en village, prêchant l'Evangile, & annonçant le royaume de Dieu; & les douze Apostres estoient avec luy.

2. Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ à spiritibus malignis, & infirmitatibus: Maria, quæ vocatur Magdalene, de qua septem

2. Il y avoit aussi quelques femmes, qui avoient esté délivrées des malins esprits, & guéries de leurs maladies, *entre lesquelles* *Marc. 16, 2.*

estoit Marie, surnommée Madeleine, dont sept démons estoient sortis,

dæmonia exierant,

3. Jeanne femme de Chuza, Intendant de la maison d'Herode, Susanne, & plusieurs autres qui l'assistoient de leurs biens.

3. & Joanna uxor Chusæ, Procuratoris Herodis, & Susanna, & aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

† Le Dim. de la Sex.

4. † Or le peuple s'assemblant en foule, & se pressant de sortir des villes pour venir vers luy, il leur dit en parabole :

4. Cùm autem turba plurima convenirent, & de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem :

Matth. 13. 3. Marc. 4. 3.

5. Celuy qui seme est allé semer son grain : & une partie de la semence qu'il semoit est tombée le long du chemin, où elle a esté foulée aux pieds, & les oiseaux du ciel l'ont mangée.

5. Exiit qui seminat seminare semen suum : & dum seminat, aliud cecidit secus viam, & conculcatum est, & volucres cæli comederunt illud.

6. Une autre partie est tombée sur des pierres : & ayant levé elle s'est séchée, parce qu'elle n'avoit point d'humidité.

6. Et aliud cecidit supra petram : & natum aruit, quia non habebat humorem.

7. Une autre est tombée au milieu des épines : & les épines croissant avec la semence l'ont étouffée.

7. Et aliud cecidit inter spinas : & simul exortæ spinæ suffocaverunt illud.

8. Une autre partie est tombée dans de bonne terre; & ayant lévé elle a porté du fruit, & a rendu cent pour un.

8. Et aliud cecidit in terram bonam : & ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat : Qui habet

aures audiendi, audiat.

En disant cecy il crioit : Que celuy-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

9. Interrogabant autem eum discipuli ejus, quæ esset hæc parabola.

9. Ses disciples luy demandérent ce que vouloit dire cette parabole.

10. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei : ceteris autem in parabolis ; ut videntes non videant, & audientes non intelligant.

10. Et il leur dit : Pour vous, il vous a esté donné de connoistre le mystére du royaume de Dieu : mais pour les autres, *il ne leur est proposé qu*'en paraboles ; afin qu'en voyant ils ne voyent point, & qu'en écoutant ils ne comprennent point.

Isai. 6.9. *Matth.* 13.14. *Marc.* 4.12. *Joan.* 12.40. *Act.* 28.26. *Rom.* 11.8.

11. Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei.

11. Voicy donc ce que veut dire cette parabole : La semence c'est la parole de Dieu.

12. Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus, & tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.

12. Ceux qui sont marquez par ce qui tombe le long du chemin, sont ceux qui écoutent la parole ; mais le diable vient ensuite, qui enleve cette parole de leur cœur, de péur qu'ils ne croyent & ne soient sauvez.

13. Nam qui supra petram : qui cùm audierint, cum gaudio suscipiunt verbum ; & hi radices non habent : quia ad tempus credunt, & in tempore tentatio-

13. Ceux qui sont marquez par ce qui tombe sur des pierres, sont ceux qui écoutant la parole la reçoivent avec joye ; mais ils n'ont point de racine ; parce

qu'ils croyent seulement pour un temps, & qu'au temps de la tentation ils se retirent.

nis recedunt.

14. Ce qui tombe dans les épines ‖ marque ceux qui ont écouté la parole, mais ‖ en qui elle est ensuite étouffée par les inquiétudes, par les richesses, & par les plaisirs de cette vie; de sorte qu'ils ne portent point de fruit ‖.

14. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt, qui audierunt, & à sollicitudinibus & divitiis, & voluptatibus vitæ, euntes suffocantur, & non referunt fructum.

15. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre, marque ceux qui ayant écouté la parole avec un cœur bon & excellent, la retiennent & la conservent, & portent du fruit ‖ par la patience ¶.

15. Quod autem in bonam terram, hi sunt, qui in corde bono & optimo audientes, verbum retinent, & fructum afferunt in patientia.

Matth. 5. 15. Marc. 4. 21. 16. Il n'y a personne, qui après avoir allumé une lampe la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit: mais on la met sur le chandelier, afin qu'elle éclaire à ceux qui entrent;

16. Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit: sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen;

Matth. 10. 26. Marc. 4. 22. 17. car il n'y a rien de secret, qui ne doive estre découvert, ni rien de caché, qui ne doive estre con-

17. non est enim occultum, quod non manifestetur, nec absconditum, quod non co-

14. *l.* ce sont ceux.
Ib. *l.* qui sont étouffez.
Ib. *gr.* qui arrive à la maturité.

15. *au.* dans la patience; *ou* avec patience.

gnoscatur, & in palam veniat.

nu, & paroistre publiquement.

18. Videte ergo quomodo audiatis; qui enim habet, dabitur illi; & quicunque non habet, etiam quod putat se habere auferetur ab illo.

18. Prenez donc bien garde de quelle maniére vous écoutez; car on donnera encore à celuy qui a déja; & pour celuy qui n'a rien; on luy ostera même ce qu'il croit avoir.

Matth. 13. 12. 25. 29.

19. Venerunt autem ad illum mater & fratres ejus, & non poterant adire eum præ turba,

19. Cependant, sa mére & ses fréres estant venus vers luy, & ne le pouvant aborder à cause de la foule du peuple,

Matth. 12. 46. Marc. 3. 31.

20. & nuntiatum est illi: Mater tua, & fratres tui stant foris, volentes te videre.

20. il en fut averti, & on luy dit: Vostre mére & vos fréres sont là dehors qui desirent de vous voir.

21. Qui respondens, dixit ad eos: Mater mea, & fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt, & faciunt.

21. Mais il leur répondit: Ma mére & mes fréres sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.

22. Factum est autem in una dierum & ipse ascendit in naviculam, & discipuli ejus: & ait ad illos: Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.

22. Un jour estant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit: Passons à l'autre bord du lac. Ils partirent donc.

Matth. 8. 23. Marc. 4. 36.

23. Et navigantibus illis, obdormivit, & descendit procella venti in stagnum, & complebantur, & periclitabantur.

23. Et comme ils passoient, il s'endormit, & un si grand tourbillon de vent vint tout d'un coup fondre sur le lac, que *leur barque* s'emplissant d'eau ils estoient en péril.

24. Ils s'approchérent donc de luy, & l'éveillérent, en luy disant : Maistre, nous périssons. JESUS s'estant levé, parla avec menaces aux vents & aux flots agitez, & ils s'appaisérent ; & il se fit un grand calme.

24. Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. At ille, surgens, increpavit ventum, & tempestatem aquæ, & cessavit : & facta est tranquillitas.

25. Alors il leur dit : Où est vostre foy ? Mais eux, remplis de crainte & d'admiration, se disoient l'un à l'autre : Quel est donc cet homme qui commande de la sorte aux vents, & aux flots, & à qui ils obéïssent ?

25. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra ? Qui timentes, mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia & ventis & mari imperat, & obediunt ei ?

26. Ils abordérent ensuite au païs des // Géraséniens, qui est sur le bord opposé à la Galilée.

26. Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quæ est contra Galilæam.

27. Et lorsque JESUS fut descendu à terre, il vint au-devant de luy un homme // qui depuis long-temps estoit possédé du démon, & qui ne portoit point d'habit, ni ne demeuroit point dans les maisons, mais dans les sepulcres.

27. Et cùm egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis, & vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.

28. Aussi-tost qu'il eut apperçû JESUS, il jetta un grand cry, & se vint proster-

28. Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum : & exclamans voce ma-

26. *gr.* Gadaréniens.
27. *gr.* de cette ville-là.

gnâ, dixit : Quid mihi & tibi est, Jesu Fili Dei altissimi ? Obsecro te, ne me torqueas.

ner à ses pieds, en luy disant à haute voix : JESUS Fils du Dieu très-haut, qu'y a-t-il entre vous & moy ? Je vous conjure de ne me point tourmenter.

29. Præcipiebat enim spiritui immundo, ut exiret ab homine ; multis enim temporibus arripiebat illum. Et vinciebatur catenis, & compedibus custoditus ; & ruptis vinculis agebatur à dæmonio in deserta.

29. Car il commandoit à l'esprit impur de sortir de cet homme qu'il agitoit avec violence depuis long-temps. Et quoiqu'on le gardast lié de chaisnes, & les fers aux pieds, il rompoit tous ses liens, & estoit poussé par le démon dans les deserts.

30. Interrogavit autem illum Jesus, dicens, Quod tibi nomen est ? At ille dixit : Legio ; quia intraverant dæmonia multa in eum.

30. JESUS luy demanda : Quel est ton nom ? Il luy dit : Je m'appelle Legion ; parce que plusieurs démons étoient entrez dans cet homme.

31. Et rogabant illum, ne imperaret illis ut in abyssum irent.

31. Et ces démons le supplioient qu'il ne leur commandast point de s'en aller dans l'abysme.

32. Erat autem ibi grex porcorum multorum, pascentium in monte, & rogabant eum, ut permitteret eis in illos ingredi, & permisit illis.

32. Mais comme il y avoit là un grand troupeau de pourceaux, qui paissoient sur une montagne, ils le supplioient de leur permettre d'y entrer, ce qu'il leur permit.

33. Exierunt ergo

33. Les démons estant

29. *aut.* tourmentoit fort souvent.

donc sortis de cet homme entrérent dans les pourceaux : & aussi-tost le troupeau courut avec violence se précipiter dans le lac, où ils se noyérent.

dæmonia ab homine, & intraverunt in porcos : & impetu abiit grex per præceps in stagnum, & suffocatus est.

34. Ceux qui les gardoient ayant vû ce qui étoit arrivé, s'enfuirent, & s'en allérent le dire à la ville, & dans les villages,

34. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, & nuntiaverunt in civitatem, & in villas.

35. d'où *plusieurs* sortirent pour voir ce qui estoit arrivé : & estant venus à JESUS, ils trouvérent cet homme, dont les démons estoient sortis, assis à ses pieds, habillé & en son bon sens, ce qui les remplit de crainte.

35. Exierunt autem videre quod factum est: & venerunt ad Jesum, & invenerunt hominem sedentem, à quo dæmonia exierant, vestitum ac sanâ mente ad pedes ejus, & timuerunt.

36. Et ceux qui avoient vû ce qui s'estoit passé, leur racontérent comment le possédé avoit esté délivré de la legion *des démons*.

36. Nuntiaverunt autem illis & qui viderant, quomodo sanus factus esset à legione.

37. Alors tous les peuples du païs des Géraséniens le priérent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils estoient saisis d'une grande frayeur. Il monta donc dans la barque pour s'en retourner.

37. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis: quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.

38. Et cet homme, dont les démons estoient sortis,

38. Et rogabat illum vir, à quo dæmonia exie-

ſtant, ut cum eo eſſet. Dimiſit autem eum Jeſus, dicens :

39. Redi in domum tuam, & nárrá quánta tibi fecit Deus. Et abiit per univerſam civitatem, prædicans quantà illi feciſſet Jeſus.

40. Factum eſt autem cùm rediiſſet Jeſus, excepit illum turba ; erant enim expectántes eùm.

41. Et ecce venit vir, cui nomen Jairus, & ipſe princeps ſynagogæ erat : & cecidit ad pedes Jeſu, rogans eum ut intraret in domum ejus,

42. quia unica filia erat ei ferè annorum duodecim, & hæc moriebatur. Et contigit, dum iret, à turbis comprimebatur,

43. & mulier quædam erat in fluxu ſanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem ſubſtantiam ſuam, nec ab ullo potuit curari,

44. acceſſit retrò, &

le ſupplioit qu'il luy permiſt d'aller avec luy ; mais JESUS le renvoya, en luy diſant :

39. Retournez en voſtre maiſon, & publiez les grandes choſes que Dieu a faites en voſtre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les graces que JESUS luy avoit faites.

40. JESUS eſtant revenu, le peuple le reçût avec joye ; parce qu'il eſtoit attendu de tous.

41. Alors il vint à luy un homme appellé Jaïre, qui eſtoit chef de la ſynagogue ; & ſe proſternant aux pieds de JESUS, il le ſupplioit de venir en ſa maiſon, *Matth. 9. 18. Marc. 5. 22.*

42. parce qu'il avoit une fille unique âgée d'environ douze ans qui ſe mouroit. Et comme JESUS s'en alloit *avec luy*, & qu'il eſtoit preſſé par la foule du peuple,

43. une femme, qui eſtoit malade d'une perte de ſang depuis douze ans, & qui avoit dépenſé tout ſon bien à ſe faire traiter par les médecins, ſans qu'aucun d'eux l'euſt pû guérir,

44. s'approcha de luy par

derriére, & toucha le bord de son vestement : au même instant son sang s'arresta.

45. Et JESUS dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Mais tous asseurant que ce n'estoit pas eux, Pierre & ceux qui estoient avec luy luy dirent : Maistre, la foule du peuple vous presse, & vous accable, & vous demandez qui vous a touché ?

46. Mais JESUS dit : Quelqu'un m'a touché ; car j'ay reconnu qu'une vertu est sortie de moy.

47. Cette femme se voyant ainsi découverte, s'en vint toute tremblante, se jetta à ses pieds, & déclara devant tout le peuple ce qui l'avoit portée à le toucher, & comment elle avoit esté guérie à l'instant.

48. Et JESUS luy dit : Ma fille, // vostre foy vous a guérie : allez en paix.

49. Comme il parloit encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Vôtre fille est morte ; ne donnez point davantage de peine au Maistre.

tetigit fimbriam vestimenti ejus : & confestim stetit fluxus sanguinis ejus.

45. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit ? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, & qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt & affligunt, & dicis : Quis me tetigit ?

46. Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis ; nam ego novi virtutem de me exiisse.

47. Videns autem mulier, quia non latuit, tremens venit, & procidit ante pedes ejus, & ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo, & quemadmodum confestim sanata sit.

48. At ille dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit : vade in pace.

49. Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei : Quia mortua est filia tua, noli vexare illum.

48. gr. ayez confiance.

50. Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere, crede tantùm, & salva erit.

50. Mais JESUS ayant entendu cette parole, dit au pére de la fille : Ne craignez point, croyez seulement, & elle vivra.

51. Et cùm venisset domum, non permisit intrare secum quenquam, nisi Petrum, & Jacobum, & Joannem, & patrem & matrem puellæ.

51. Estant arrivé au logis, il ne laissa entrer personne, que Pierre, Jacques, & Jean, avec le pére & la mére de la fille.

52. Flebant autem omnes, & plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere, non est mortua puella, sed dormit.

52. Et comme tous ceux de la maison la pleuroient, en se frappant la poitrine, il leur dit : Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais seulement endormie.

53. Et deridebant eum, scientes quòd mortua esset.

53. Et ils se mocquoient de luy, sçachant bien qu'elle estoit morte.

54. Ipse autem tenens manum ejus, clamavit, dicens : Puella, surge.

54. JESUS la ✝ prenant donc par la main, luy cria : *Ma* fille, levez-vous.

55. Et reversus est spiritus ejus, & surrexit continuò ; & jussit illi dari manducare.

55. Et son ame estant retournée *dans son corps*, elle se leva à l'instant ; & il commanda qu'on luy donnast à manger.

56. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

56. Alors son pére & sa mére furent remplis d'étonnement. Et il leur recommanda de ne dire à personne ce qui estoit arrivé.

54. *gr.* ayant fait retirer tout le monde, & la prenant.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. *IL y avoit aussi quelques femmes qui avoient esté délivrées des malins esprits, & guéries de leurs maladies*, entre lesquelles *estoit Marie surnommée Madeleine, &c.*

Quelques-uns se sont étonnez de ce que le Fils de Dieu permettoit ainsi à ces femmes de le sui-
Hieron. in Matth. 27. 55. vre après leur conversion ou leur guérison. Mais saint Jérôme nous apprend que c'estoit une coûtume parmy les Juifs, que les femmes fournissent de leur propre bien le vivre & le vestement à ceux qu'elles regardoient comme leurs maistres ; & qu'ainsi on ne regardoit en aucune sorte cet usage comme une chose que l'on pûst
1. Cor. 9. 5. 15. 18. reprendre. Que si l'Apostre saint Paul refusa depuis d'user de cette même liberté dont usoient les autres Apostres ; ce n'estoit pas, comme il l'asseure, qu'il n'en eust aussi le pouvoir ; mais c'est qu'il considéroit comme *sa gloire* ; & comme *un sujet* véritable *de récompense pour luy, de prêcher gratuitement l'Evangile, sans user de tout son pouvoir* & de tout son droit. Il n'estoit donc point extraordinaire ni surprenant parmy les Juifs, que ces pieuses femmes qui avoient reçû de grandes faveurs de JESUS-CHRIST, le suivissent, aussi-bien que les Apostres, dans le cours de ses prédications & de ses visites, pour luy rendre les services dont elles estoient capables. Elles don-

noient

noient de leurs biens au Fils de Dieu, dit saint Jérôme ; & il vouloit bien recevoir quelque chose de leurs richesses dans ses besoins temporels, en même-temps qu'il leur faisoit part de ses tresors tout spirituels. Ce n'est pas qu'il eust besoin d'elles pour se nourrir, luy qui estoit le Seigneur de toutes les créatures : mais c'est qu'il vouloit apprendre aux disciples par l'exemple de ces femmes, à assister ceux qui leur prêchent l'Evangile ; & aux maistres, par son exemple, à se contenter, comme il avoit fait luy-même, de recevoir de leurs disciples le vivre & le vestement.

℣. 12. *Le diable vient ensuite, qui enleve cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croyent & ne soient sauvez.*

Ceux dont parle JESUS-CHRIST semblent recevoir d'abord dans leur cœur la semence de la divine parole, puisqu'il est marqué que *le diable vient*, après qu'ils l'ont entenduë, & *l'enleve du cœur* de ces personnes. D'où vient donc qu'ils ne *croyent* point, & qu'ils ne *sont* point *sauvez?* *Matth.*
Saint Matthieu en rend la raison, lorsqu'il dit : 13. 19.
Qu'ayant écouté cette parole du royaume, comme il l'appelle, c'est-à-dire, cette parole qui nous annonce le royaume de JESUS-CHRIST, & les voyes pour y arriver ; *ils n'y font point d'attention*, & n'ont pas soin de la conserver, comme faisoit la sainte Vierge, au fond de leur cœur : *Qui audit verbum Dei, & non intelligit.* Ils l'écoutent comme en passant, & ils ne se l'appliquent point, négligeant de s'en servir pour la guérison des playes de leurs ames. C'est pourquoy *le diable*, qui veille toûjours pour empêcher autant qu'il le

peut, que cette parole ne porte son fruit dans ceux qui l'entendent, *vient tout d'un coup l'enlever*, comme les oiseaux enlevent le grain qui est semé le long d'un chemin. Il le fait, dit JESUS-CHRIST, *de peur qu'ils ne croyent & ne soient sauvez*; c'est-à-dire, qu'ils le pourroient estre, si cette divine semence ne leur estoit enlevée par leur propre faute, & manque de la conserver au fond de leurs cœurs, où elle auroit dû prendre racine, afin de porter du fruit. Mais l'ennemi qui cherche toûjours à rendre inutile en eux la parole du salut, les voyant sans application sur leur cœur, se hâte d'enlever cette semence de vie, par le soin qu'il prend de les dissiper encore plus, & de les tirer tout-à-fait hors d'eux-mêmes, en leur remplissant l'esprit des divers amusemens du siecle; de peur que s'ils comprenoient le don de Dieu & le prix de sa parole, ils ne commençassent à *croire* par une foy vive, & à travailler à *leur salut* par de dignes fruits de pénitence.

Ce qui s'entendoit alors de la plus grande partie des Juifs, qui ne croyoient point en JESUS-CHRIST, à cause de l'indifférence avec laquelle ils écoutoient *la parole du royaume* qu'il leur annonçoit, s'entend maintenant aussi véritablement d'un grand nombre de Chrestiens, qui bien que disciples de JESUS-CHRIST, *ne croyent point* en luy d'une maniére capable *de les sauver*;
1. Petr. 5. 8. parce que le diable qui tourne sans cesse autour d'eux comme un lion, dit saint Pierre, a soin *d'enlever de leur cœur* les paroles de la vie éternelle, dont ils négligent de profiter pour leur sa-

lut. Ainsi négligeant d'abord d'y estre attentifs, ils donnent contr'eux des armes à leur ennemi, qui sçait se servir de leur négligence pour leur oster entiérement la pensée de ce qui auroit pû les sauver.

℣. 16. 17. Il n'y a personne qui après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit; mais on la met sur le chandelier, &c.

On ne voit pas bien d'abord quelle liaison ces paroles de JESUS-CHRIST peuvent avoir avec celles qui précédent. Et peut-estre que saint Luc ne les a pas rapportées dans le temps que le Fils de Dieu les a dites : car on a fait voir en expliquant saint Matthieu, qu'il parla ainsi aux Apôtres, après qu'il leur avoit dit; Qu'ils *estoient la lumiére du monde*, c'est-à-dire, destinez à en devenir les Docteurs, pour l'éclairer par la lumiére de leur doctrine & de leur exemple. Il pourroit bien néanmoins avoir dit cette même vérité en plus d'une occasion, comme on l'a marqué dans les explications de saint Marc, où l'on a fait voir la maniére dont les Interpretes ont crû qu'on pouvoit lier ces paroles du Sauveur avec celles qu'il venoit de dire aux Apostres.

Matth. 5. 14.

Marc. 4. 21.



CHAPITRE IX.

† Jeudy après la la Pent. *Matth.* 10. 1. *Marc.* 3. 15.

1. † JESUS, ayant appellé ses douze Apostres, leur donna puissance & autorité sur tous les démons, & le pouvoir de guérir les maladies.

1. CONVOCATIS autem duodecim Apostolis, dedit illis virtutem & potestatem super omnia dæmonia, & ut languores curarent.

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, & rendre la santé aux malades.

2. Et misit illos prædicare regnum Dei, & sanare infirmos.

Matth. 10. 9. *Marc.* 6. 8.

3. Et il leur dit: Ne ‖ portez rien dans le chemin, ni baston, ni sac, ni pain, ni argent, & n'ayez point deux habits.

3. Et ait ad illos: Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis.

4. En quelque maison que vous soyez entrez, demeurez-y, ‖ & n'en sortez point.

4. Et in quamcunque domum intraveritis, ibi manete, & inde ne exeatis.

Act. 13. 51.

5. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville secouez même la poussiére de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contr'eux.

5. Et quicunque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

3. *aut.* prenez rien.
4. *gr.* jusqu'à vostre départ.

6. Egressi autem circuibant per castella, evangelizantes & curantes ubique.

6. Estant donc partis ils alloient de village en village, annonçant l'Evangile, & guérissant par tout les malades ¶.

7. Audivit autem Herodes Tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, & hæsitabat eò quòd diceretur à quibusdam: Quia Joannes surrexit à mortuis:

7. Cependant Herode le Tétrarque entendit parler de tout ce que faisoit Jesus, & son esprit estoit en suspens, parce que les uns disoient, que Jean estoit ressuscité d'entre les morts; *Matth.* 14. 1. *Marc.* 6. 14.

8. à quibusdam verò: Quia Elias apparuit; ab aliis autem: Quia Propheta unus de antiquis surrexit.

8. les autres, qu'Elie étoit apparu; & d'autres, qu'un des anciens Prophetes estoit ressuscité.

9. Et ait Herodes: Joannem ego decollavi: Quis est autem iste, de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

9. Et Herode disoit: J'ay fait couper la teste à Jean: mais qui est celuy-cy dont j'entends dire de si grandes choses? Et il // avoit envie de le voir.

10. Et reversi Apostoli narraverunt illi quæcunque fecerunt. Et assumtis illis secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ.

10. Les Apostres estant revenus racontérent à Jesus tout ce qu'ils avoient fait. Et Jesus les prenant avec luy, il se retira à l'écart dans un lieu desert, près la ville de Bethsaïde.

11. Quod cùm cognovissent, turbæ secutæ sunt illum, & excepit eos, & loquebatur illis de regno Dei,

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit: & Jesus les ayant *bien* reçûs, leur parloit du royaume de

9. *l.* cherchoit à le voir.

Dieu, & guérissoit ceux qui avoient besoin d'estre guéris.

& eos, qui curâ indigebant, sanabat.

Matth. 14. 15. Marc. 6. 36. 12. Le jour commençoit à baisser, & les douze *Apôtres* luy vinrent dire : Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages & dans les lieux d'alentour pour se loger, & pour y trouver dequoy vivre, parce que nous sommes icy en un lieu desert.

12. Dies autem cœperat declinare, & accedentes duodecim dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, & inveniant escas, quia hîc in loco deserto sumus.

13. Mais JESUS leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils luy repartirent : Nous n'avons que
Joan. 6. 9. cinq pains & deux poissons : si ce n'est peut-estre qu'il faille que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple ;

13. Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes, & duo pisces : nisi fortè nos eamus, & emamus in omnem hanc turbam escas ;

14. car ils estoient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples ; Faites-les asseoir par diverses troupes, cinquante à cinquante.

14. Erant autem ferè viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.

15. Ce qu'ils executérent, en les faisant tous asseoir.

15. Et ita fecerunt, & discumbere fecerunt omnes.

16. Et JESUS prit les cinq pains & les deux poissons, & levant les yeux au

16. Acceptis autem quinque panibus & duobus piscibus, respexit in cælum, & bene-

dixit illis, & fregit, & distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.

ciel, il les bénit, les rompit, & les donna à ses disciples, afin qu'ils les presentassent au peuple.

17. Et manducaverunt omnes, & saturati sunt. Et sublatum est quod superfluit illis, fragmentorum cophini duodecim.

17. Ils en mangérent tous, & furent rassasiez. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui en estoient restez.

18. Et factum est, cùm solus esset orans, erant cum illo & discipuli: & interrogavit illos, dicens: Quem me dicunt esse turbæ?

18. Un jour, comme il
prioit en particulier, ayant
ses disciples avec luy, il
leur demanda: *l* Que dit le Matth.
peuple de moy? Qui dit-il 16. 13. Marc.
que je suis? 8. 27.

19. At illi responderunt, & dixerunt: Joannem Baptistam: alii autem Eliam: alii verò quia unus Propheta de prioribus surrexit.

19. Ils luy répondirent: Les uns disent que vous estes Jean-Baptiste: les autres Elie: les autres que c'est quelqu'un des anciens Prophetes qui est ressuscité.

20. Dixit autem illis: Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus dixit: Christum Dei.

20. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit: Vous estes le CHRIST de Dieu.

21. At ille increpans illos, præcepit ne cui dicerent hoc,

21. Alors il leur défendit très-expressément de parler de cela à personne,

22. dicens: Quia oportet Filium hominis multa pati, & reprobari à senioribus, & prin-

22. & il ajoûta: Il faut Matth.
que le Fils de l'homme souf- 17. 21. Marc.
fre beaucoup, qu'il soit re- 8. 31.
jetté par les Sénateurs, par 9. 30.

18. *l.* Qui dit le peuple que je suis?

les Princes des Prestres, & par les Docteurs de la loy, qu'il soit mis à mort, & qu'il ressuscite le troisiéme jour.

cipibus Sacerdotum, & Scribis, & occidi, & tertiâ die resurgere.

23. Il disoit aussi à tout
Matth. le monde: Si quelqu'un veut
10. 38. venir avec moy, qu'il re-
16. 24. Marc. nonce à soy-même, qu'il
8. 34. porte sa croix tous les jours,
Infr. 14. 27. 17. 33. & qu'il me suive.

23. Dicebat autem ad omnes: Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, & tollat crucem suam quotidie, & sequatur me.

24. Car celuy qui voudra
Joan. sauver sa vie //, la perdra: &
12. 25. celuy qui aura perdu la vie pour l'amour de moy, la sauvera.

24. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam; nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam.

25. Et que serviroit à un homme de gagner tout le monde aux dépens de luy-même, & en se perdant luy-même?

25. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, & detrimentum sui faciat?

Matth. 26. Car si quelqu'un rou-
10. 33. Marc. git de moy & de mes pa-
8. 38. roles, le Fils de l'homme
2. Tim. rougira aussi de luy, lors-
2. 12. qu'il viendra dans sa gloire, & dans celle de son Pére, & des saints Anges.

26. Nam qui me erubuerit, & meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate sua, & Patris, & sanctorum Angelorum.

Matth. 27. Je vous dis en vérité
16. 28. Marc. qu'il y en a quelques-uns
8. 39. de ceux qui sont icy presens qui ne // mourront point,

27. Dico autem vobis verè: sunt aliqui hîc stantes, qui nôn gustabunt mortem donec vi-

24. *Il y a par tout le mot d'ame:* Qui voudra sauver son ame, &c. | *Voyez saint Matthieu.* 16. 25.
27. *l.* gousteront point la mort.

deant regnum Dei.

28. Factum est autem post hæc verba ferè dies octo, & assumsit Petrum, & Jacobum, & Joannem, & ascendit in montem ut oraret.

29. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera: & vestitus ejus albus & refulgens.

30. Et ecce duo viri loquebantur cum illo: erant autem Moyses & Elias,

31. visi in majestate: & dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.

32. Petrus verò, & qui cum illo erant, gravati erant somno: & evigilantes viderunt majestatem ejus, & duos viros, qui stabant cum illo.

33. Et factum est cùm discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum: Præceptor, bonum est nos hîc esse: & faciamus tria tabernacula,

qu'ils n'ayent vû le royaume de Dieu.

28. Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec luy Pierre, Jacques & Jean, & monta sur une montagne pour prier. Matth. 17. 1. Marc. 9. 1.

29. Et pendant qu'il faisoit sa priére, son visage parut tout autre; ses habits devinrent blancs & éclatans.

30. Et l'on vit tout d'un coup deux hommes, qui s'entretenoient avec luy: savoir, Moïse & Elie.

31. Ils estoient pleins de majesté & de gloire, & ils luy parloient de sa sortie du monde, qui devoit arriver dans Jérusalem.

32. Cependant Pierre & ceux qui estoient avec luy estoient accablez de sommeil: & se réveillant ils le virent dans sa gloire, & les deux hommes qui estoient avec luy.

33. Et comme ils se séparoient de JESUS, Pierre luy dit: Maistre nous sommes bien icy: faisons-y trois tentes, une pour vous,

une pour Moïse, & une pour Elie; car il ne sçavoit ce qu'il disoit.

34. Il parloit encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit: // & ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans cette nuée.

35. Et il en sortit une voix qui disoit: Celuy-cy est mon Fils bien-aimé, écoutez-le.

2. Petr. 1. 17.

36. Pendant qu'on entendoit cette voix, JESUS se trouva tout seul: & les disciples tinrent cecy secret, & ne dirent rien pour lors à personne de ce qu'ils avoient vû.

37. Le lendemain, lorsqu'ils descendoient de la montagne, une grande troupe de peuple vint au-devant // d'eux.

38. Et un homme s'écria parmy la foule, & dit: Maistre, regardez mon fils *en pitié*, je vous en supplie; car je n'ay que ce seul enfant:

Matth. 17. 14. Marc. 9. 16.

39. l'esprit *malin* se sai-

unum tibi, & unum Moysi, & unum Eliæ; nesciens quid diceret.

34. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, & obumbravit eos; & timuerunt, intrantibus illis in nubem.

35. Et vox facta est de nube, dicens: Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite.

36. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus: & ipsi tacuerunt, & nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

37. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa.

38. Et ecce vir de turba exclamavit, dicens: Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi:

39. & ecce spiritus

34. *expl.* & les Apostres furent saisis de frayeur, en voyant entrer Moïse & Elie dans la nuée.
37. *gr.* de JESUS.

apprehendit eum, & ſubitò clamat, & elidit, & diſſipat eum cum ſpuma, & vix diſcedit dilanians eum.

ſit de luy, & luy fait tout d'un coup jetter de grands cris, il le renverſe par terre, il l'agite par de violentes convulſions en le faiſant écumer, & à peine le quitte-t-il après l'avoir tout déchiré.

40. Et rogavi diſcipulos tuos ut ejicerent illum, & non potuerunt.

40. J'avois prié vos diſciples de le chaſſer; mais ils n'ont pû.

41. Reſpondens autem Jeſus, dixit: O generatio infidelis, & perverſa, uſquequò ero apud vos, & patiar vos? Adduc huc filium tuum.

41. Alors JESUS prenant la parole, dit: O race incrédule & dépravée, juſqu'à quand ſeray-je avec vous, & vous ſouffriray-je? Amenez icy voſtre fils.

42. Et cùm accederet, eliſit illum dæmónium, & diſſipavit.

42. Et comme l'enfant s'approchoit, le démon le jetta par terre, & l'agita par de grandes convulſions.

43. Et increpavit Jeſus ſpiritum immundum, & ſanavit puerum, & reddidit illum patri ejus.

43. Mais JESUS ayant parlé avec menaces à l'eſprit impur, guérit l'enfant, & le rendit à ſon pére.

44. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei. Omnibuſque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad diſcipulos ſuos: Ponite vos in cordibus veſtris ſermones iſtos: Filius

44. Tous furent étonnez de la grande puiſſance de Dieu. Et lorſqu'ils eſtoient dans l'admiration de tout ce que faiſoit JESUS, il dit à ſes diſciples: Mettez bien dans voſtre cœur ce

39. gr. briſé.
44. l. gr. vos oreilles.

que je m'en vas vous dire : Le Fils de l'homme doit estre livré entre les mains des hommes.

enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.

45. Mais ils n'entendoient point ce langage ; il leur estoit tellement caché, qu'ils n'y comprenoient rien : & ils appréhendoient même de l'interroger sur ce sujet.

45. At illi ignorabant verbum istud, & erat velatum ante eos ut non sentirent illud ; & timebant eum interrogare de hoc verbo.

Matth. 18. 1. Marc. 9. 33. 46. Il leur vint aussi une pensée dans l'esprit, lequel d'entr'eux estoit le plus grand.

46. Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.

47. Mais JESUS voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant, & le mettant près de luy,

47. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, & statuit illum secus se,

48. il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit : & quiconque me reçoit, reçoit celuy qui m'a envoyé : car celuy qui est le plus petit parmy vous tous, est le plus grand.

48. & ait illis : Quicunque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit : & quicunque me receperit, recipit eum, qui me misit : nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.

49. Alors Jean prenant la parole luy dit : Maistre, nous avons vû un homme qui chasse les démons en vostre nom ; mais nous l'en avons empêché, parce qu'il ne *vous* suit pas avec nous.

49. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quendam in nomine tuo ejicientem dæmonia, & prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.

50. Et ait ad illum Jesus: Nolite prohibere; qui enim non est adversum vos pro vobis est.

50. Et JESUS luy dit: Ne l'en empêchez point; car celuy qui n'est pas contre ‖ vous, est pour vous.

51. Factum est autem dum complerentur dies assumtionis ejus, & ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem:

51. Lorsque le temps auquel il devoit estre enlevé du monde approchoit, il se résolut d'aller à Jérusalem:

52. & misit nuntios ante conspectum suum: & euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi.

52. & il envoya devant luy des personnes pour annoncer *sa venuë*, qui étant partis entrérent dans la ‖ ville des Samaritains, pour luy préparer *son logement*.

53. Et non receperunt eum quia facies ejus erat euntis in Jerusalem.

53. Mais ceux de ce lieu ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paroissoit qu'il alloit à Jérusalem.

54. Cùm vidissent autem discipuli ejus Jacobus & Joannes, dixerunt: Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cælo, & consùmat illos?

54. Ce que Jacques & Jean ses disciples ayant vû, ils luy dirent: Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel & qu'il les dévore ‖?

55. Et conversus increpavit illos, dicens: Nescitis cujus spiritus estis:

55. Mais se retournant, il leur fit réprimande, & leur dit: Vous ne sçavez

50. *gr.* nous, est pour nous.

52. *expl.* C'est le sentiment d'un habile Interprete, qu'on doit entendre la ville même de Samarie, qui a donné le nom à tout le païs; quoique dans le grec il y ait: *εἰς κώμην*. Il en rend la raison. *Maldon.*

54. *gr.* comme fit Elie.

pas ‖ à quel eſprit vous eſtes *appellez :*

Joan. 3. 17. & 12. 47. 56. le Fils de l'homme n'eſt pas venu pour perdre ‖ les hommes, mais pour les ſauver. Ils s'en allérent donc en un autre bourg.

57. Lorſqu'ils eſtoient en chemin, un homme luy dit : ‖ *Seigneur*, je vous ſuivray par tout où vous irez.

Matth. 8. 19.

58. JESUS luy répondit : Les renards ont leurs taniéres, & les oiſeaux du ciel leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où repoſer ſa teſte.

Matth. 8. 20.

59. Il dit à un autre : Suivez-moy. Et il luy répondit : Seigneur, permettez que je m'en aille auparavant enſevelir mon pére.

60. JESUS luy repartit : Laiſſez aux morts le ſoin d'enſevelir leurs morts ; mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu.

61. Un autre luy dit : Seigneur, je vous ſuivray ; mais permettez-moy de

56. Filius hominis non venit animas perdere, ſed ſalvare. Et abierunt in aliud caſtellum.

57. Factum eſt autem, ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocunque ieris.

58. Dixit illi Jeſus : Vulpes foveas habent, & volucres cæli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

59. Ait autem ad alterum : Sequere me ; ille autem dixit : Domine, permitte mihi primùm ire, & ſepelire patrem meum.

60. Dixitque ei Jeſus : Sine ut mortui ſepeliant mortuos ſuos ; tu autem vade, & annuntia regnum Dei.

61. Et ait alter : Sequar te, Domine, ſed permitte mihi primùm

55. expl. *C'eſt-à-dire ; à l'eſprit évangélique qui eſt un eſprit de charité. autr.* quel eſt l'eſprit qui vous fait agir, *en prenant pour un zéle un mouvement de vengeance.* Aug.

56. *l.* les ames.

57. Ce mot eſt dans le grec.

renuntiare his quæ domi sunt.

62. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, & respiciens retrò, aptus est regno Dei.

disposer auparavant de ce que j'ay dans ma maison.

62. JESUS luy répondit : Quiconque ayant mis la main à la charruë, regarde derriére soy, n'est point propre au royaume de Dieu.

61. *gr.* de dire adieu auparavant à ceux qui sont dans la maison.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 7. *HErode le Tetrarque entendit parler de tout ce que faisoit* JESUS: *& son esprit estoit en suspens ; parce que les uns disoient que Jean estoit ressuscité, &c.*

Il sembleroit y avoir quelque contrariété entre ce que dit ce Prince dans saint Matthieu, & ce qui est dit de luy dans saint Luc. Là c'est Herode qui dit à ses Officiers, que JESUS dont on publioit tant de miracles estoit Jean-Baptiste, à qui il avoit fait couper la teste, & qui estoit ressuscité d'entre les morts. Icy au contraire ce sont quelques-uns d'entre les Juifs, qui disent de JESUS-CHRIST, lorsqu'il faisoit de si grands prodiges, que c'estoit Jean ressuscité d'entre les morts. Mais ce Prince semble s'expliquer luy-même dans l'un des versets suivans, lorsqu'il dit : *J'ay fait couper la teste à Jean. Et qui est donc celuy-cy dont j'entends dire de si grandes choses?* Ainsi il paroist que quand saint Matthieu luy fait

Matth. 14. 2.

dire à ses Officiers, que JESUS *estoit Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts* ; il le fait parler selon le bruit populaire ; mais que dans la vérité *son esprit estoit en suspens*, selon que le dit icy saint Luc, & partagé entre les divers sentimens de ceux qui disoient du Fils de Dieu, qu'il estoit ou *Jean-Baptiste*, ou *Elie*, ou *quelqu'autre des anciens Prophetes*, que le Seigneur avoit fait *revenir du milieu des morts*. Il ne savoit donc proprement à quoy se déterminer. Et quoiqu'il semble se porter plutost à croire que ce fust Jean ressuscité, à cause de la grande estime qu'il avoit conçûë de luy, comme il paroist par saint Marc, il
Marc. 6. 20. demeuroit néanmoins dans l'incertitude ; & c'est peut-estre pour cette raison qu'il est dit icy, qu'il desiroit & qu'il *cherchoit* les occasions *de le voir*, pour en mieux juger par luy-même.

℣. 10. *Les Apostres estant revenus racontérent à* JESUS *tout ce qu'ils avoient fait. Et luy les prenant avec soy, il se retira à l'écart dans un lieu desert près de Bethsaïde.*

JESUS-CHRIST avoit envoyé les Apostres *prêcher le royaume de Dieu*, & *guérir* tous *les malades*. Après donc qu'ils se furent acquittez pen-
v. 2.
v. 6. dant quelque temps de l'ordre qu'ils avoient reçû de leur divin maistre, & qu'ils eurent *annoncé l'Evangile en divers villages, & guéri par tout les malades*, ils revinrent à JESUS-CHRIST pour *luy rendre compte de tout ce qu'ils avoient fait*. Et alors il les mena dans la solitude, formant en leurs personnes pour tous les siécles à venir, les Prédicateurs évangéliques, à qui il est necessaire pour leur salut propre, & pour se mettre en estat de servir plus utilement les peuples, d'avoir re-
cours

cours de temps en temps à la retraite, & de chercher dans la priére & dans le silence à se nourrir de l'esprit & de la parole de Jesus-Christ. Car c'est aprés qu'ils se sont ainsi recueillis en la compagnie de leur divin maistre, qu'ils se trouvent en estat de nourrir par un effet de sa bénédiction & d'une maniére toute miraculeuse, cette multitude de peuples dont il est parlé dans la suite, & qui estoient une image de tous les peuples que les Pasteurs nourrissent spirituellement dans l'Eglise du pain sacré de la parole de Jesus-Christ & de son corps, comme on l'a marqué ailleurs.

ꝟ. 18. *Un jour comme il prioit en particulier, ayant ses disciples avec luy, il leur demanda : Que dit le peuple de moy?*

L'Evangéliste saint Marc témoigne que Jesus-Christ s'en estant allé avec ses disciples dans les villages aux environs de Césarée de Philippe, *leur fit en chemin cette question* dont il est parlé icy : mais saint Luc dit qu'il *prioit en particulier avec eux*, lorsqu'il les interrogea sur les sentimens qu'on avoit de luy, & sur ce qu'ils en pensoient eux-mêmes. Cependant il n'y a rien dans ce que disent ces deux saints Evangélistes qui ne s'accorde fort bien. Car quoiqu'il *fust en chemin*, il pouvoit *estre en priére* tout en marchant. Et la compagnie de ses disciples qui le suivoient dans ses voyages ne l'empêchoit point aussi de prier seul; *cum solus esset orans*. Car il put bien s'estre un peu séparé d'eux pour prier, & s'en estre ensuite rapproché pour leur faire cette importante demande, qui devoit estre suivie de la célébre confession que fit saint Pierre touchant sa divinité. *Marc. 8. 27.*

Il semble même qu'on pourroit croire que *la priére* de JESUS-CHRIST, qui précéda immédiatement la demande qu'il fit aux Apostres, obtint à saint Pierre cette divine lumiére, qui luy fit connoistre que celuy qui luy parloit, *estoit le*
Matth. 16. & 16. 17. *Fils du Dieu vivant.* Car l'Evangéliste les joint l'une à l'autre, comme l'une ayant esté effectivement cause de l'autre. Et il n'est point surprenant que le Sauveur voulant établir saint Pierre chef de son Eglise, & fonder en quelque sorte toute la puissance qu'il luy donneroit, sur la déclaration qu'il devoit faire devant tous les autres de sa nature divine, & de l'éminente qualité de CHRIST *du Seigneur* qui luy estoit propre, il ait prié particuliérement pour luy en cette importante occasion, afin que *le Pére céleste luy révélast*, comme il dit ailleurs, ce que *la chair & le sang ne pouvoient luy découvrir.* Apprenons donc du Sauveur à sanctifier nos voyages par la priére. Apprenons à *estre seuls*, comme luy, au milieu même de nos fréres, en nous mettant par un saint recueillement en sa presence, pour luy demander sa lumiére & son secours, soit pour nous-mêmes, soit pour les autres. Apprenons à n'entreprendre aucune action importante par des vûës de *chair* & de *sang*, qui sont incapables de nous inspirer ce que le Pére céleste demande de nous.

℣. 23. *Il disoit aussi à tout le monde : Si quelqu'un veut venir aprés moy, qu'il renonce à soy-même, &c.*

Marc. 8. Cecy s'explique par l'Evangile de saint Marc, où il paroist que tout ce que JESUS-CHRIST demanda à ses Apostres, & ce que saint Pierre

luy répondit ; comme auſſi la déclaration qu'il leur fit de ſes ſouffrances, de ſa mort, & de ſa réſurrection, la réſiſtance que ſaint Pierre y apporta, & la ſévére réprimande qu'il reçût du Fils de Dieu ; que tout cela ſe paſſa lorſque le Sauveur eſtoit en particulier avec ſes diſciples. Car il n'étoit pas encore à propos de découvrir manifeſtement aux peuples ſa divinité, ni ſa paſſion, ni le miracle de ſa réſurrection ; puiſque le premier d'entre les Apoſtres ne put luy-même allier des choſes ſi oppoſées, & qu'il ſe ſcandaliſa des ſouffrances de celuy qu'il reconnoiſſoit pour le Fils de Dieu. Mais après que le Sauveur eut parlé ainſi en particulier à ſes diſciples, & à S. Pierre, il *appella à ſoy le peuple*, ſelon qu'il eſt dit dans l'Evangile de ſaint Marc ; parce qu'il vouloit à l'occaſion du ſcandale de ſaint Pierre ; donner des inſtructions générales touchant la neceſſité de *ſe renoncer ſoy-même, & de porter tous les jours ſa croix*, ſi on vouloit eſtre ſon diſciple. Comme donc ces inſtructions de JESUS-CHRIST regardoient toutes ſortes de perſonnes qui *vouloient le ſuivre*, ſaint Marc dit qu'il fit approcher le peuple, & ſaint Luc témoigne qu'il *adreſſa ſa parole à tous*.

Ainſi que nul ne ſe flatte de pouvoir eſtre le diſciple de JESUS-CHRIST, s'il ne fait une renonciation ſincére à ſoy-même, c'eſt-à-dire, à ſon eſprit, à ſa volonté, & à tous les mouvemens de la chair & du ſang, s'il n'eſt réſolu à porter ſa croix avec une humble patience ; chacun ayant à ſouffrir ce qu'il plaiſt à Dieu de luy deſtiner, ſoit pour la punition de ſes fautes, ou pour la perfection de ſa vertu ; & s'il ne s'attache *à ſuivre*

Jesus dans le chemin qu'il nous a tracé par l'exemple de sa vie. Ce n'est point icy un conseil donné à des solitaires & à des moines, qui tendent à une plus grande perfection que le commun des fidelles. Ce n'est point non plus un précepte donné seulement aux Apostres. C'est un précepte imposé *à tous* les disciples de Jesus-Christ, aux Rois & aux Princes, comme aux moindres d'entre les peuples. Nul ne peut se dispenser de porter sa croix, & de se renoncer soy-même, pour se revestir de l'esprit de Jesus-Christ, s'il veut estre reconnu de luy au grand jour du jugement pour son disciple.

℣. 44. 45. *Et lorsqu'ils estoient dans l'admiration de toutes les choses que faisoit* Jesus, *il dit à ses disciples : Mettez bien dans vostre cœur ce que je m'en vas vous dire : Le Fils de l'homme doit estre livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendoient point ce langage, &c.*

Le Fils de Dieu prend le temps que tous estoient dans l'admiration de ce qu'il faisoit, pour dire encore une fois à ses disciples ce qu'il leur avoit déja dit de ses souffrances. Et la maniére dont il le leur dit, est tout-à-fait remarquable. *Mettez bien dans vostre cœur* ces paroles, leur dit Jesus-Christ; c'est-à-dire, n'oubliez pas au milieu de toutes ces grandes choses que vous admirez en moy, ce que je vous déclaray après que vous eustes confessé ma divinité, & ce que je vous déclare de nouveau après que je vous ay fait voir ma gloire sur la montagne, & ma puissance par tant de miracles. N'oubliez jamais, & ayez toûjours dans le cœur cette vérité, qu'estant Fils de
Marc. 5. 30. Dieu avant tous les temps, & m'estant fait *Fils*

de l'homme pour ſauver les hommes, je ſeray livré entre les mains des méchans, & mis à mort; & que je reſſuſciteray le troiſiéme jour.

Mais pourquoy le Fils de Dieu leur ordonne-t-il ſi expreſſément, & dans une telle conjonćture, de mettre bien cette vérité au fond de leurs cœurs? C'eſt qu'il eſtoit de la derniére conſéquence pour ſes diſciples, de ne perdre pas de vûë ce point principal de ſon Incarnation. Car il ne s'eſtoit fait homme qu'afin de mourir pour nous, & de ſatisfaire par ſa mort à la juſtice de ſon Pére. Ainſi il falloit à la vérité qu'il fuſt reconnu pour le Fils de Dieu, puiſque c'eſtoit ſa divinité qui faiſoit tout le fondement de noſtre eſpérance. Il falloit qu'il nous fiſt voir ſur la montagne un échantillon de ſa gloire. Il falloit qu'il nous donnaſt par ſes miracles des preuves infaillibles de ſa puiſſance. Mais tout cela ne tendoit qu'à nous affermir contre le ſcandale de ſa croix. Et il vouloit que nous enviſageaſſions principalement ce qu'il venoit faire dans le monde. Il y venoit pour ſouffrir. Il y venoit pour eſtre livré entre les mains des pécheurs. Il y venoit pour ſe ſoumettre à la mort, & à une mort infame. Mais il y venoit enfin pour triompher de la mort par la gloire de ſa réſurrection, qui devoit eſtre la ſource de l'eſpérance de tous ceux qui croiroient en luy.

Cependant il paroiſt preſque incroyable combien les Apoſtres eſtoient ſourds à ce langage de la croix du Fils de Dieu, & combien leurs yeux eſtoient fermez, & leurs cœurs inſenſibles à cette importante vérité. L'Evangile nous le fait entendre en bien des maniéres, lorſqu'il y eſt dit:

Qu'ils *estoient dans l'ignorance de ce que* JESUS *leur disoit* ; qu'ils *avoient un voile sur leurs yeux*, qui les empêchoit de voir, & comme une pierre sur leur cœur qui *leur en ostoit tout le sentiment*. Il est vray que l'alliance d'un Dieu éternel, avec un homme mortel ; de la majesté du CHRIST attendu depuis si long-temps, avec l'infamie de la croix ; de l'autheur de la vie de tous les hommes, avec la mort même, estoit quelque chose d'élevé au-dessus de la portée des Apostres, foibles encore, & attachez charnellement à la personne de leur divin maistre : & pour entrer comme il falloit dans l'intelligence de ces grandes véritez, si opposées à la lumiére de la raison naturelle, il falloit que le Sauveur par sa mort même, & par la vertu de sa résurrection, se mist en estat de leur envoyer son Saint-Esprit, qui devoit leur enseigner toute vérité. Mais peut-estre que depuis l'établissement de l'Eglise, & la conversion des Gentils, qui ont reconnu la divinité de JESUS-CHRIST sans estre scandalisez de sa passion & de sa croix, il se trouve encore un grand nombre de Chrestiens qui ignorent le mystére tout divin de cette croix salutaire du Fils de Dieu, & qui ne peuvent allier dans leurs sentimens & dans leur conduite les opprobres des souffrances avec la gloire du Christianisme. C'est à ces personnes que le Sauveur dit encore, comme il disoit autrefois à ses Apostres : *Mettez bien*
Luc. 24. 26. *avant au fond de vos cœurs cette parole : Que le Fils de l'homme a dû estre livré entre les mains des*
Rom. 8. 17. *hommes, &c.* & que s'il a esté necessaire que le chef souffrist, afin qu'il entrast dans sa gloire, il l'est aussi que ses membres souffrent avec luy,

s'ils veulent participer à cette gloire qu'il promet à ceux qui auront esté vraiment ses disciples.

℣. 51. 52. 53. *Lorsque le temps auquel il devoit estre enlevé du monde approchoit, il se prépara & s'affermit pour aller à Jérusalem : & il envoya devant luy des personnes pour annoncer* sa venuë, &c.

On a de la peine à bien comprendre comment on doit expliquer ce que dit saint Luc : Que *le temps auquel* JESUS-CHRIST *devoit estre enlevé du monde, approchoit* ; car il raconte dans la suite beaucoup de choses qui sont arrivées long-temps avant la mort du Sauveur. Les Interpretes entendent cecy diversement. Les uns croyent que saint Luc parle icy effectivement du temps de la mort de JESUS-CHRIST, qui estoit proche ; & que néanmoins il n'a pas laissé dans la suite de rapporter par occasion plusieurs choses, sans s'arrester ni à l'ordre, ni au temps qu'elles estoient arrivées. D'autres témoignent que l'on ne doit pas entendre en un sens si resserré ce que dit l'Evangéliste, du temps de la mort de nostre Seigneur qui approchoit ; c'est-à-dire, que ce ne fut pas encore dans ce voyage qu'il se disposoit de faire à Jérusalem, qu'il mourut, mais dans un autre. Cependant il semble assez difficile, selon que l'a remarqué un savant Autheur, d'entendre d'un autre voyage que celuy-cy, ce que dit saint Luc : Que le temps auquel JESUS-CHRIST devoit estre enlevé du monde, estant prest de s'accomplir, il se prépara & *affermit son visage pour aller à Jérusalem* ; c'est-à-dire, qu'il se revestit même extérieurement d'une nouvelle force,

Grotius. *Malden.* *Jansen.*

pour s'aller produire en une ville où il devoit tant souffrir. Car il falloit en effet, dit saint Jérôme, qu'il s'affermist & qu'il se remplist de force, lorsqu'il alloit volontairement à la mort : *Obfirmatione enim & fortitudine opus est ad passionem sponte properanti.* Or il semble que saint Luc n'auroit pas usé d'une telle expression si le Fils de Dieu n'eust pas esté à Jérusalem pour y mourir, mais seulement pour assister à la feste des Tabernacles, comme plusieurs le prétendent.

Hieron. ep. 151. quæst. 5.

Quoy qu'il en soit, comme le Sauveur devoit passer par la ville de Samarie, ou selon d'autres, dans un bourg des Samaritains, il envoya devant luy quelques personnes, c'est-à-dire, quelques-uns de ses disciples pour *avertir* qu'il venoit, & pour retenir sans doute son logement. Mais on refusa de l'y recevoir, à cause qu'on jugea bien qu'il se disposoit à aller à Jérusalem. Car les Juifs & les Samaritains estoient opposez entr'eux, se regardant, dit saint Jérôme, comme ennemis. Et quoiqu'ils haïssent conjointement les nations, ils avoient une animosité particuliére les uns contre les autres, à l'occasion de la loy & du temple, qu'ils se vantoient également de posséder de leur costé. Or cette animosité estoit telle, que lorsque les Juifs à leur retour de Babylone se mirent à rebâtir le temple de Jérusalem, les Samaritains s'y opposérent de tout leur pouvoir; & que les mêmes Samaritains voulant ensuite se joindre aux Juifs pour le rebâtir, les Juifs leur firent réponse, qu'il ne leur estoit point permis de bâtir ensemble la maison du Seigneur. Aussi les Phariséens ne dirent-ils pas à JESUS-CHRIST, comme une très-grande injure, Qu'il *estoit Sa-*

Jean. 8. 48.

maritain, & possédé du démon?

Ce fut donc pour cette raison que les habitans de Samarie ayant sçû peut-estre, comme le croit saint Jérôme, des disciples du Sauveur qui estoient venu luy retenir un logement, qu'il s'en alloit à Jérusalem, refusérent de le recevoir comme une personne qui s'en alloit en une ville ennemie. Mais le même Pére dit encore : Que la volonté du Seigneur n'estoit pas que les Samaritains le reçûssent, à cause qu'il se hâtoit d'aller à Jérusalem, & qu'il avoit une sainte impatience d'y souffrir & d'y répandre son sang pour les hommes : par où néanmoins l'on doit entendre qu'il le permettoit ainsi, sans prendre la moindre part à la mauvaise volonté de ces ingrats, qui se privoient volontairement d'un aussi grand bien qu'estoit celuy de recevoir JESUS-CHRIST au milieu d'eux.

On peut ajoûter avec ce Saint, que comme le Fils de Dieu avoit commandé aux Apostres de *ne pas entrer dans les villes des Samaritains, mais d'aller plutost aux brebis perduës de la maison d'Israël*, il fut bien-aise de confirmer par son exemple ce qu'il avoit ordonné à ses disciples, & d'ôter par là aux Juifs toute occasion de le décrier & de le persécuter, comme un homme qui se seroit joint à leurs adversaires. Matth. 10. 5.

℣. 54. 55. 56. *Ce que Jacques & Jean ses disciples ayant vû, ils luy dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel, & qu'il les dévore ? Mais se retournant, il leur fit réprimande, & leur dit : Vous ne savez pas de quel esprit vous estes animez, &c.*

Les Apostres qui savoient que la justice de la

Hieron. ep. 151. quæst. 5. loy consistoit à donner œil pour œil, & dent pour dent, songent à venger l'injure faite à leur maistre, & comme le porte le grec, à imiter le prophete Elie, au commandement duquel deux Officiers de l'armée avoient esté consumez en un moment par le feu celeste Ils demandent à JESUS-CHRIST s'il vouloit qu'ils commandassent que le feu descendist du ciel. Et ils font connoistre par là, dit saint Jérôme, que la volonté du Seigneur estoit nécessaire pour rendre efficace la parole des Apostres. Car si luy-même ne le commande, en vain les Apostres parleroient pour faire descendre ce feu du ciel. Or ce qu'ils luy disent, renferme, selon la pensée du même Saint, ce raisonnement: Si le feu du ciel est descendu pour venger l'injure faite au serviteur, & a consumé, non pas les Samaritains, mais les Juifs mêmes; combien cette flamme de la divine justice doit-elle plutost consumer les Samaritains impies, pour venger le mépris qu'ils ont fait de la propre personne du Fils de Dieu?

Il est dit que JESUS-CHRIST *se retourna* pour *reprendre* les Apostres; parce qu'ils marchoient peut-estre derriére luy, & il leur dit *sévérement : Vous ne savez pas de quel esprit vous estes animez*, ou *à quel esprit vous estes appellez.* Car on donne ces deux sens à ces paroles du Fils de Dieu: *Nescitis cujus spiritus estis.* Saint Augustin est celuy qui y donne le premier sens, lorsqu'il dit: Qu'il y a une vengeance que l'on peut exercer sans un mouvement de haine; mais que les Apostres n'en estoient pas encore capables; puisqu'estant émûs de colére contre ceux qui refusoient de leur donner le logement, ils deman-

August. contr. Adiman. cap. 17. tom. 6.

dérent au Seigneur, s'il vouloit qu'ils fissent descendre le feu du ciel, à l'exemple du prophete Elie, pour en consumer ces Samaritains. Aussi le Seigneur leur répondit, qu'ils ne savoient pas quel esprit les animoit, ni ce qu'il estoit venu faire dans le monde : car le Fils de Dieu estoit venu pour *sauver les hommes*; au-lieu qu'ils ne se portoient alors que par un esprit de ressentiment à vouloir *perdre* ceux sur qui ils songeoient à faire descendre le feu du ciel. Mais après, dit saint Augustin, que le Saint-Esprit eut rempli les mêmes Apostres, & qu'ils furent devenus parfaits, comme ils commencérent à pouvoir aimer leurs ennemis mêmes, ils reçûrent la puissance de punir, parce qu'ils pouvoient alors le faire sans haine. *Acceperunt potestatem vindicandi, quia jam sine odio poterant vindicare.*

Saint Ambroise excuse au contraire les Apôtres, & dit qu'ils ne péchoient point, parce qu'ils suivoient la loy, & qu'ils savoient qu'il fut imputé à justice à Phinées d'avoir tué des sacriléges; & qu'à la priére d'Elie le feu estoit descendu du ciel pour venger l'injure faite à ce Prophete. Mais il paroist cependant que le Fils de Dieu les *reprend sévérement* comme d'une faute, de ce qu'ils ne se souvenoient pas, dit saint Jérôme, de sa doctrine, & de la bonté évangélique dont il les avoit déja instruits, en leur apprenant à aimer leurs ennemis, & à presenter l'autre jouë quand on les avoit frappez sur l'une des deux. Car les Apostres qui avoient esté formez dans l'école de JESUS-CHRIST, devoient s'estre dépouillez de ces sentimens imparfaits de l'ancienne loy. Et c'est ce qui a porté plusieurs Interpretes

Ambr. in hunc loc.

Hieron. ep. 151. quæst. 5.

à donner à ces paroles du Fils de Dieu cet autre sens : *Vous ne savez pas à quel esprit vous estes* appellez ; c'est-à-dire, vous ne songez pas que l'esprit de vostre vocation, est un esprit de douceur & de charité, semblable à celuy qui m'a
Joan. 12. 47. porté *à venir dans le monde, non pour le juger, mais pour le sauver* ; & à y venir, non avec les marques éclattantes de ma puissance, mais dans un extérieur humble & foible ; non dans la gloire de mon Pére, mais dans l'estat le plus rabbaissé de l'homme. Le Fils de Dieu parle donc de son premier avenement, qui devoit estre pour le salut des pécheurs, & non du second, qui sera plein de terreur ; où paroissant dans toute la gloire, la majesté & la puissance de son Pére, il exercera comme Juge toute la rigueur de ses vengeances contre ceux qui ne l'auront point reconnu dans l'humilité du premier comme leur Sauveur, & qui n'auront point profité des fruits de son Incarnation. Il nous apprend en même-temps, dit saint Ambroise, par la sévére répréhension qu'il fit à ses deux Apostres ; qu'il n'est pas toûjours à propos d'user de rigueur envers ceux qui ont péché ; parce que la bonté & la patience est quelquefois plus avantageuse que la grande sévérité, pour la correction de celuy qui est tombé.

℣. *61. 62. Un autre luy dit : Seigneur, je vous suivray : mais permettez-moy de disposer auparavant de ce que j'ay dans ma maison.* JESUS *luy répondit : Quiconque ayant mis la main à la charruë, &c.*

On voit icy trois especes de personnes, dont
Maldon. in hunc locum. l'exemple nous peut estre d'une grande instruction. Un savant Interprete nous fait remarquer

que lorsque le Fils de Dieu ayant rejetté le premier qui venoit s'offrir luy-même à le suivre, il appelle le second qui ne s'offroit point, sans luy permettre d'aller donner la sépulture à son pére, il semble en avoir usé exprès de la sorte, afin que ceux qui estoient presens comprissent bien par l'exemple de ces deux personnes, cette grande vérité : Que *c'est de Dieu, qui fait misericorde*, *que* le tout *dépend, & non de celuy qui veut, ni de celuy qui court* : Qu'ainsi il ne choisit pas tous ceux qui s'offrent pour le ministére évangélique, dont il s'agissoit principalement alors ; ni ne rejette pas non plus tous ceux qui ne s'offrent pas. Rom. 9. 16.

Quant au troisiéme, dont saint Luc seul a parlé, il sembloit avoir un prétexte plus spécieux que le second, pour différer à suivre le Fils de Dieu. Car qui est celuy qui voulant quitter le siécle, pour se consacrer absolument au service de Jesus-Christ, ne regarde pas comme une espece d'obligation, de donner ordre auparavant à ses affaires temporelles, quand ce seroit seulement pour se dépouiller de ses biens en faveur des pauvres ? Cependant il paroist par la réponse du Sauveur, que les personnes qui sont appellées à servir l'Eglise & à prêcher l'Evangile, doivent beaucoup craindre que le desir même de faire un saint usage de leurs richesses, ne leur soit un piége pour les détourner de l'œuvre de Dieu, & ne les engage insensiblement dans l'amour du siécle. Et nous voyons en effet que les Apostres estant appellez par la voix de Jesus-Christ, quittoient dans l'instant toutes choses pour le suivre, tant leur propre pére, que leur maison & leurs biens. Car il estoit sur tout alors très-important

de faire voir par la promte obéïssance de ceux que le Fils de Dieu appelloit au ministére de l'Evangile, combien cet employ estoit élevé au-dessus de toutes choses, & combien il méritoit qu'on le préféraſt à tout. *Nul* donc, luy dit JESUS-CHRIST, *n'est propre pour* posseder, ou pour prêcher *le royaume de Dieu, qui ayant mis* une fois *la main à la charruë* évangélique, en suivant la voix de celuy qui l'a appellé à cet employ, *regarde* ensuite *derriére soy*, & se rengage, quoique sous de spécieux prétextes, dans le soin des choses du siécle. Cette expression est prise de l'agriculture, & nous marque, que de même qu'un laboureur, qui a dessein de conduire droit sa charruë, ne regarde pas derriére luy; un Prédicateur évangélique & un Pasteur qui travaille aussi à la culture spirituelle des ames, que saint Paul appelle le champ que Dieu cultive, ne doit pas non plus regarder derriére soy, en songeant encore aux soins du siécle, qu'il doit avoir oubliez en quelque sorte, pour ne penser plus qu'à son ministére.

1. Cor. 3. 9.

Ce n'est pas qu'il soit défendu, généralement parlant, à tous les ministres de l'Evangile, de prendre aucun soin de ce qui regarde le temporel. Mais c'est que ces ministres évangéliques doivent bien se souvenir, qu'ils sont tout à Dieu & à l'Eglise; que leur cœur ne doit pas estre partagé entre le siécle & le Seigneur; que le monde a des attraits capables de surprendre ceux qui paroissent les plus spirituels; & qu'enfin il faut imiter l'exemple du Docteur des nations, qui déclare: Que *tout luy sembloit une perte, au prix de cette haute connoissance de* JESUS-CHRIST

Phil. 3. 8.

son Seigneur, pour l'amour duquel il s'estoit privé de toutes choses, & les regardoit comme des ordures, pour pouvoir gagner JESUS-CHRIST; & qui dit encore: *Qu'oubliant ce qui estoit derriére luy, & s'avançant vers ce qui estoit devant luy, il couroit incessamment vers le but de sa carriére, pour remporter le prix, &c.* Ce n'est pas là *regarder derriére soy, après avoir mis la main à la charruë.* Ibid. 13.

Ce qui est dit particuliérement du ministre évangélique, se doit dire aussi à proportion de tous les fidelles, qui travaillent chacun en particulier avec la grace de Dieu à la culture spirituelle de leurs ames. Ceux qui connoissent & qui comprennent cette terrible déclaration du Fils de Dieu: Que *la porte de la vie est étroite; & que le chemin qui y mene est resserré*, sont attentifs à y marcher fidellement quand ils l'ont trouvé, de peur de s'en écarter s'ils songeoient à autre chose. Ils ont sans cesse devant les yeux la fin où ils tendent, & ils ne s'amusent pas à *regarder derriére eux*, de peur de perdre de vûë le but de leur course, qui n'est autre que le royaume de Dieu, & Dieu même. Or ils regardent derriére eux, & se mettent en danger de s'égarer toutes les fois que retirant l'attention de leur esprit & l'affection de leur cœur de ce qui doit faire l'objet principal de leur amour, ils se portent avec quelque inquiétude vers les choses de la terre. Car on ne peut estre trop persuadé de la vérité & de la necessité de ce précepte de JESUS-CHRIST: *Cherchez premiérement le royaume & la justice de Dieu; & toutes les autres choses vous seront données comme par surcroist*; c'est-à-dire, que ce qui vous est nécessaire pour le vivre & le Matth. 7. 14. Matth. 6. 33.

vestement, vous sera donné par la divine providence de celuy qui nourrit même les moindres oiseaux; pourvû que vous travailliez avant toutes choses, à devenir justes, non de la justice des
Rom. 8. 17. hommes, mais de *la justice de Dieu*; & à mériter de devenir avec moy *les cohéritiers du* même
2. Tim. 2, 12. *royaume, par la participation des mêmes souffrances.*

CHAPITRE X.

†. s. Marc. β. Luc. 1. † ENSUITE le Seigneur choisit encore soixante & [1] douze autres disciples, qu'il envoya devant luy deux à deux dans toutes les villes, & dans tous les lieux où luy-même devoit aller.

1. POST hæc autem designavit Dominus & alios septuaginta duos, & misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem & locum, quò erat ipse venturus.

Matth. 9. 37. 2. Et il leur disoit: La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maistre de la moisson qu'il [2] envoye des ouvriers en sa moisson.

2. Et dicebat illis: Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

Matth. 10. 16. 3. Allez, je vous envoye comme des agneaux au milieu des loups.

3. Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.

Matth. 10. 10. Marc. 6. 8. 4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliez, [4] & ne

4. Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, & neminem

1. *gr.* soixante-dix.
2. *gr.* pousse *&* fasse aller, *extrudat.*
4. *expl.* de réserve.

neminem per viam salutaveritis.

saluez personne dans le chemin. 4. Reg. 4. 29

5. In quamcunque domum intraveritis, primùm dicite: pax huic domui:

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord: Que la paix soit dans cette maison:

6. & si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra: sin autem, ad vos revertetur.

6. & s'il s'y trouve quelque enfant de paix, vôtre paix reposera sur luy: sinon, elle retournera sur vous.

7. In eadem autem domo manete, edentes & bibentes quæ apud illos sunt; dignus est enim operarius mercede suâ. Nolite transire de domo in domum.

7. Demeurez en la même maison, mangeant & beuvant de ce qu'il y aura chez eux; car celuy qui travaille mérite sa récompense. Ne passez point de maison en maison. Deut. 24. 14. Matth. 10. 10. 1. Tim. 5. 18.

8. Et in quamcunque civitatem intraveritis, & susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis:

8. Et en quelque ville que vous entriez & où l'on vous aura reçûs, mangez ce qu'on vous presentera:

9. & curate infirmos, qui in illâ sunt, & dicite illis: Appropinquavit in vos regnum Dei.

9. guérissez les malades qui s'y trouveront, & dites-leur: Le royaume de Dieu s'est approché de vous.

10. In quamcunque autem civitatem intraveritis, & non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite:

10. Mais si estant entrez en quelque ville on ne vous y reçoit point, sortez dans les ruës, & dites:

11. Etiam pulverem, qui adhæsit nobis de ci-

11. Nous secouons contre vous la poussiére même

9. autr. venu jusqu'à vous.

de vostre ville, qui s'est attachée à nos pieds : Sçachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche.

vitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote, quia appropinquavit regnum Dei.

12. Je vous asseure qu'au *dernier* jour Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

12. Dico vobis, quia Sodomis in die illa remissiùs erit, quàm illi civitati.

Matth. 11. 21. 13. Malheur à toy, Corozain, malheur à toy, Bethsaïde : parce que si les miracles qui ont esté faits en vous, avoient esté faits dans Tyr & dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence ‖ dans le sac & dans la cendre.

13. Væ tibi, Corozain, væ tibi, Bethsaida : quia si in Tyro & Sidone factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio & cinere sedentes pœniterent.

14. C'est pourquoy au jour du jugement Tyr & Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

14. Verumtamen Tyro & Sidoni remissiùs erit in judicio, quàm vobis.

15. Et toy, Capharnaüm ‖, qui t'es élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusques dans le fond des enfers.

15. Et tu, Capharnaüm, usque ad cælum exaltata, usque ad infernum demergêris.

†Plusieurs Ss. Marc. Matth. 10. 40. Joan. 13. 20. 16. † Celuy qui vous écoute m'écoute : celuy qui vous méprise me méprise : & celuy, qui me méprise, méprise celuy qui m'a envoyé.

16. Qui vos audit, me audit : & qui vos spernit, me spernit : qui autem me spernit, spernit eum, qui misit me.

17. Or les soixante &

17. Reversi sunt au-

13. *l.* estant assises.
15. *autr.* qui as esté élevée jusqu'au ciel. *Voyez les explications de S. Matth. ch. 11. 23.*

tem septuaginta duo cùm gaudio, dicentes: Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo.

18. Et ait illis: Videbam satanam, sicut fulgur de cælo cadentem.

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes & scorpiones, & super omnem virtutem inimici: & nihil vobis nocebit.

20. Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur: gaudete autem, quòd nomina vestra scripta sunt in cælis.

21. In ipsa hora exultavit Spiritu sancto, & dixit: Confiteor tibi, Pater, Domine cæli & terræ, quòd abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus, & revelasti ea parvulis. Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te.

douze disciples s'en revinrent avec joye luy disant: Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par la vertu de vostre nom.

18. Il leur répondit: Je voyois satan tomber du ciel comme un éclair.

19. Vous voyez que je vous ‖ ay donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpens & les scorpions, & toute la puissance de l'ennemi: & rien ne vous poura nuire.

20. Néanmoins ne mettez point vostre joye en ce que les esprits *impurs* vous sont soumis: mais réjouissez-vous plutost de ce que vos noms sont écrits dans les cieux ¶.

21. En cette même heure JESUS tressaillit de joye dans *un mouvement du* Saint-Esprit, & dit ces paroles: Je vous rends gloire, mon Pére, Seigneur du ciel & de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages & aux prudens, & que vous les avez révélées aux petits. Ouy, mon Pére, *Matth. 11. 25.*

19. gr. donne.

cela est *juste*, parce que vous l'avez ainsi voulu.

22. Mon Pére m'a mis toutes choses entre les mains; & nul ne connoist qui est le Fils que le Pére; ni qui est le Pére que le Fils, & celuy à qui le Fils l'aura voulu révéler.

22. Omnia mihi tradita sunt à Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater; & quis sit Pater, nisi Filius, & cui voluerit Filius revelare.

† 12. Dimanche après la Pentec. *Matth.* 13. 16.

23. † Et se retournant vers ses disciples il leur dit// Heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez.

23. Et conversus ad discipulos suos, dixit: Beati oculi, qui vident quæ vos videtis.

24. Car je vous déclare que beaucoup de Prophetes & de Rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, & ne l'ont point vû; & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont point entendu.

24. Dico enim vobis, quòd multi Prophetæ & Reges voluerunt videre quæ vos videtis, & non viderunt, & audire quæ auditis, & non audierunt.

Matth. 22. 35. *Marc.* 12. 28.

25. Alors un Docteur de la loy se levant luy dit pour le tenter: Maistre, que faut-il que je fasse pour posseder la vie éternelle?

25. Et ecce quidam Legisperitus surrexit tentans illum, & dicens: Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?

26. JESUS luy répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loy? Qu'y lisez-vous?

26. At ille dixit ad eum: In lege quid scriptum est? Quomodo legis?

Deut. 6. 5.

27. Il luy dit: Vous aimerez le Seigneur vostre Dieu de tout vostre cœur, de toute vostre ame, de

27. Ille respondens dixit: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & ex tota anima tua, & ex

23. gr. en particulier.

omnibus viribus tuis, & ex omni mente tua ; & proximum tuum sicut teipsum.

toutes vos forces, & de tout vostre esprit ; & vôtre prochain comme vous-même.

28. Dixitque illi : Rectè respondisti : hoc fac & vives.

28. JESUS luy dit : Vous avez fort bien répondu : faites cela, & vous vivrez.

29. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus ?

29. Mais cet homme voulant faire paroistre qu'il estoit juste, dit à JESUS : Et qui est mon prochain ?

30. Suscipiens autem Jesus, dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, & incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, & plagis impositis abierunt, semivivo relicto.

30. Et JESUS prenant la parole, luy dit : Un homme, qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillérent, le couvrirent de playes, & s'en allérent, le laissant à demimort.

31. Accidit autem ut Sacerdos quidam descenderet eadem viâ : & viso illo præterivit.

31. Il arriva ensuite qu'un Prestre descendoit par le même chemin, lequel l'ayant apperçû passa outre.

32. Similiter & Levita, cùm esset secus locum, & videret eum, pertransiit.

32. Un Lévite, qui vint aussi au même lieu ″, l'ayant considéré passa outre encore.

33. Samaritanus autem quidam, iter faciens, venit secus eum ; & videns eum, misericordiâ motus est :

33. Mais un Samaritain, passant son chemin, vint à l'endroit où estoit cet homme ; & l'ayant vû, il en fut touché de compassion :

32. gr. s'en estant approché, &c.

34. il s'approcha donc de luy, il versa de l'huile & du vin dans ses playes, & les banda: & l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans l'hostellerie, & eut soin de luy.

34. & appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum, & vinum: & imponens illum in jumenrum suum, duxit in stabulum, & curam ejus egit.

35. Le lendemain ª il tira ᵇ deux deniers, qu'il donna à l'hoste, & luy dit: Ayez bien soin de cet homme; & tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendray à mon retour.

35. Et alterâ die protulit duos denarios, & dedit stabulario, & ait: Curam illius habe; & quodcunque supererogaveris, ego cùm rediero, reddam tibi.

36. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir esté le prochain de celuy qui tomba entre les mains des voleurs?

36. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi, qui incidit in latrones?

37. Le Docteur luy répondit: Celuy qui a exercé la miséricorde envers luy. Allez donc, luy dit JESUS, & faites de même ¶.

37. At ille dixit: Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus: Vade, & tu fac similiter.

† Assomp. de la Vierge. Sainte Marthe.

38. † JESUS estant en chemin *avec ses disciples*, entra dans un bourg; & une femme, nommée Marthe, le reçût en sa maison.

38. Factum est autem, dum irent, & ipse intravit in quoddam castellum: & mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam.

39. Elle avoit une sœur nommée Marie, qui se te-

39. Et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secus pe-

35. gr. en s'en allant.
Ibid. *c'est un peu plus de quinze sols de nostre monnoye.*

des Domini, audiebat verbum illius.	nant assise aux pieds du Seigneur, écoutoit sa parole.
40. Martha autem satagebat circa frequens ministerium: quæ stetit, & ait: Domine, non est tibi curæ, quòd soror mea reliquit me solam ministrare? Dic ergo illi, ut me adjuvet.	40. Mais Marthe estoit fort occupée à preparer tout ce qu'il falloit: & elle se presenta devant JESUS, & luy dit: Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-luy donc qu'elle m'aide.
41. Et respondens dixit illi Dominus: Martha, Martha, sollicita es, & turbaris erga plurima:	41. Mais le Seigneur luy répondit: Marthe, Marthe, vous vous empressez, & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses:
42. porrò unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.	42. cependant une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne luy sera point ostée ¶,

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. *ENsuite le Seigneur choisit encore soixante & douze autres disciples, qu'il envoya devant luy deux à deux dans toutes les villes, & dans tous les lieux où luy-même devoit aller.*

On a vû auparavant, que le Fils de Dieu avoit choisi entre ses disciples douze Apostres, pour estre les premiers ministres de son Evangile, & *Luc.6.13.*

du royaume tout ſpirituel de ſon Egliſe. Il en choiſit maintenant ſoixante & douze autres, que l'on a depuis nommez les 70. diſciples. Et ceux-cy eſtoient d'un rang inférieur aux Apoſtres. Car comme perſonne ne doute, que les Eveſques ne nous repreſentent les douze Apoſtres, à la di- [Bed. in hunc loc.] gnité deſquels ils ont ſuccedé; on doit ſavoir auſſi, dit un célébre Interprete, que les Preſtres, qui ſont les miniſtres du ſecond rang, ont ſuccédé à la fonction de ces ſoixante & douze diſciples. [Mald. in hunc loc. Epiph. hæreſ. 20. 4. Act. 6.] C'eſt l'opinion la plus commune, & qu'on cite même de ſaint Jérôme; quoique ſaint Epiphane mette du nombre de ces diſciples choiſis, les ſept diacres qui furent depuis établis par les Apôtres, pour prendre le ſoin des tables & de la diſtribution des aumônes. Saint Auguſtin a regar- [Auguſt. quæſt. evangel. l. 2. c. 14.] dé ce nombre de 72. dans lequel celuy de 24. ſe trouve trois fois, comme eſtant myſtérieux, & comme pouvant nous figurer que le myſtére de la ſainte Trinité ſeroit prêché dans toute la terre par le miniſtére de ces diſciples de JESUS-CHRIST. Leur fonction devoit eſtre, comme celle des Apôtres, de guérir d'abord les malades, & de prê- [Luc. 10. 9.] cher dans toutes les villes, que *le royaume de Dieu eſtoit proche*; afin que leur prédication fuſt autori- [Luc. 9. 1. 2.] ſée auparavant par leurs miracles. Et le Fils de Dieu avoit dit la même choſe aux Apoſtres, en les envoyant prêcher l'Evangile: mais avec cette différence, qu'il envoya les Apoſtres en tous les lieux de la Judée, ſans qu'il ſoit marqué, qu'il y allaſt enſuite luy-même: au-lieu que lorſqu'il envoye preſentement les 72. diſciples pour guérir les maladies & pour prêcher l'Evangile, il eſt dit: Qu'il *les envoyoit* ſeulement *devant luy dans tous*

les lieux où luy-même devoit les suivre. Ainsi en prêchant par tout où le Fils de Dieu devoit aller en personne, ils luy servoient de précurseurs, pour préparer l'esprit des peuples à le recevoir avec un plus grand respect, comme celuy dont les disciples avoient le pouvoir de faire tant de miracles. Il semble donc qu'il fit en quelque façon dépendre de luy davantage ces ministres inférieurs, puisqu'il ne les envoyoit que là où luy-même devoit aller après eux.

L'Evangile ajoûte : Qu'il *les envoya deux à deux.* Et saint Augustin témoigne, que dans cet ordre que JESUS-CHRIST leur donna, on y découvroit le mystére & le symbole de la charité : *Quòd binos mittit, sacramentum est caritatis* ; soit parce que les préceptes de la charité sont seulement au nombre de deux ; soit parce que l'exercice de cette même charité ne se peut point pratiquer qu'entre deux personnes au moins. Et ainsi cette union de deux disciples, qui marchoient ensemble, & qui agissoient conjointement par l'ordre de JESUS-CHRIST, ne servoit pas seulement à faire voir, que le régne qu'il estoit venu établir parmy les hommes, estoit tout fondé sur la charité ; mais elle servoit encore à fortifier la vérité de leur prédication, selon ce qu'il dit ailleurs : Qu'il *falloit que tout fust confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins :* & par là il les obligeoit encore de veiller charitablement les uns sur les autres, & de s'entr'aider mutuellement par tous les secours qu'ils estoient capables de se donner, comme tendant tous à la même fin, agissant par le même esprit, & travaillant d'un commun accord, pour procurer l'accroissement d'un même Evangile,

August. quæst. evang. l. 2. c. 14.

Matth. 18. 16.

℣. 17. 18. *Or les soixante & douze disciples s'en revinrent avec joye, luy disant: Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par la vertu de vôtre nom. Il leur répondit: Je voyois satan tomber du ciel comme un éclair.*

Greg. in moral. l. 23. 4. On donne à ces paroles de l'Evangile deux sens opposez. Saint Grégoire Pape dit, que les disciples revenant trouver JESUS-CHRIST après qu'ils se furent acquittez par son ordre de la prédication de l'Evangile, luy dirent avec quelque sentiment de vaine gloire: Que *les démons mêmes leur estoient assujettis par* la vertu de *son nom.* Et il semble effectivement, qu'encore qu'ils rapportassent la gloire de ces miracles à la vertu du nom de JESUS leur maistre, ils n'auroient point témoigné cette espece de surprise, de voir les démons assujettis à leur pouvoir, s'ils avoient uniquement regardé le Fils de Dieu dans ces merveilles; car il n'estoit point étonnant qu'il eust un empire souverain sur les démons aussi-bien que sur toute la nature. Leur foy estoit donc encore défectueuse, c'est-à-dire, qu'ils se réjouissoient peut-estre un peu trop humainement de ces miracles. *Bed. in hunc loc.* C'est pourquoy leur Maistre divin voulant, comme dit encore saint Gregoire, guérir en eux cet » élevement, leur fit aussi-tost cette réponse: Qu'il » *voyoit satan tomber du ciel comme un éclair.* Car cet » esprit transporté d'un excès d'orgueil avoit dit; » *J'etabliray mon trône au-dessus des astres du firma-* » *ment.... Je seray semblable au Très-haut.* Et le » Seigneur voulant abbaisser l'enflure qui s'estoit » élevée dans le cœur de ses disciples, se sert pour » cela admirablement de l'exemple de la chûte & » de la terrible condamnation de celuy qui est le *Isai. 14. 13. 14.*

maistre de tous les superbes, afin qu'ils apprennent dans ce pére de l'orgueil, combien ils doivent appréhender l'élevement de la vaine gloire. Ainsi lorsqu'il dit : *Je voyois satan tomber du ciel comme un éclair*, ou en un instant, il oblige ses disciples de le regarder dans ce moment de sa chûte, & de se servir de cette vûë si étonnante, pour se préserver eux-mêmes de tout ce qui approchoit de cet orgueil qui l'avoit précipité du haut du ciel. Et c'est-là aussi le sens que saint Ambroise paroist avoir donné aux mêmes paroles de JESUS-CHRIST. *Ambros. de fuga sæculi. c. 7.*

Un ancien Autheur suivi de quelques habiles Interpretes, leur donne encore cet autre sens. Il croit que lorsque les disciples du Sauveur luy témoignérent de la joye de voir les démons assujettis en son nom, ils le firent par une humble reconnoissance de la grace qu'il leur avoit faite de commander à ces esprits, qui s'estoient jouez jusqu'alors des hommes. Ainsi ils expliquent la réponse du Fils de Dieu en cette maniére : *Je voyois satan tomber du ciel comme un éclair* ; c'est-à-dire : Ne vous étonnez pas, mes disciples, de cet affoiblissement des démons. Car dès le moment de mon Incarnation, je l'ay vû tomber promtement de ce haut dégré de gloire & d'empire qu'il s'étoit acquis parmy les hommes. Et c'est pour cela que je suis venu dans le monde, afin de détruire sa tyrannie. J'ay donc vû sa chûte, parce que c'estoit moy-même qui devois le faire tomber. Ce qui peut surprendre dans cette explication, c'est de ce que le Fils de Dieu dit, qu'il l'a vû tomber *comme un éclair*, c'est-à-dire, en un instant. Car quoiqu'en effet il l'ait vaincu pour toûjours *Theophylact. Maldon. Grot. in hunc loc.*

par son Incarnation & par sa mort, il a souffert néanmoins qu'il ait encore régné par l'idolatrie publique dans tout l'Empire Romain, jusqu'au grand Constantin ; c'est-à-dire, durant l'espace de trois siécles. Mais qu'est-ce que tout ce temps
Ps. 89. 4. devant celuy, *aux yeux duquel mille années ne sont*, selon l'expression du Prophete, que *comme le jour d'hier qui est passé ?* Cependant il semble, que le premier sens, qui est celuy de saint Grégoire, & même de saint Augustin, est plus naturel, & convient encore mieux à ce qui suit.

Aug. in Psal. 130. 1.

℣. 19. 20. *Vous voyez que je vous ay donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpens & les scorpions, & toute la puissance de l'ennemi : & rien ne vous nuira. Néanmoins ne mettez point vostre joye en ce que les esprits impurs vous sont soumis, &c.*

Saint Augustin expliquant les premiéres paroles du Pseaume 130. qui sont une protestation que le Prophete fait à Dieu, que *son cœur ne s'est point élevé*, rapporte sur ce sujet, ce que les disciples vinrent dire à JESUS-CHRIST : Que *les démons mêmes leur estoient assujettis en son nom.* Puis il ajoûte, que le Seigneur ayant vû qu'ils estoient tentez d'orgueil par le pouvoir qu'ils avoient de faire de si grands miracles, il voulut, comme le souverain médecin qui estoit venu pour guérir l'enflure de nostre cœur, les rabbaisser, en disant: *Ne vous réjoüissez pas de ce que les démons vous sont soumis, mais de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.* Il paroist donc, selon saint Ambroise, saint Augustin & saint Grégoire, que le Fils de Dieu representa la chûte de Lucifer à ses disciples, pour leur servir de contrepoison contre l'orgueil & la vaine gloire. Ce qu'il ajoûte

presentement est pour les affermir encore dans l'humilité, en les obligeant de considérer, que *c'estoit luy*-même *qui leur avoit donné le pouvoir de fouler aux pieds* tous les démons figurez par ces *scorpions* & par ces *serpens*, & de n'avoir rien à craindre de *toute la puissance de leur ennemi*, qui *ne pouvoit nuire* à ceux que sa divine protection mettoit à couvert : mais que cependant ce n'estoit point en cela qu'ils devoient mettre leur joye ; & que *ce qui devoit les réjouir, estoit que leurs noms fussent écrits dans le ciel.* Tous les bons Chrestiens, « dit saint Augustin, ne chassent pas les démons. « Mais les noms de tous ces Chrestiens sont écrits « dans les cieux. Il ne vouloit donc pas que ses « disciples se réjouissent de ce qu'ils avoient de « singulier, qui estoit ce don des miracles, mais de « ce qu'ils avoient de commun avec les autres fi- « delles, c'est-à-dire, de la grace de leur salut. Nul « fidelle, continuë ce Saint, n'a l'espérance, si son « nom n'est point écrit dans le ciel. Et ainsi les noms « de tous les fidelles y sont écrits, quelque mépri- « sables qu'ils paroissent, lorsqu'ils aiment JESUS- « CHRIST, & qu'ils marchent humblement dans « la voye qu'il a luy-même enseignée par l'exem- « ple de son humilité. Cependant quelle compa- « raison y a-t-il entre ces fidelles, & les disciples « qui venoient de faire tant de miracles ? Et néan- « moins les disciples sont rabbaissez, à cause qu'ils « se réjouissent d'un bien qui leur estoit singulier : & « on leur ordonne de se réjouir seulement de ce « qui fait la joye des moindres fidelles qui se ren- « dent agréables à JESUS CHRIST. «

On ne doit pas néanmoins entendre de la prédestination, ce qu'il dit icy : Que *leurs noms*

estoient écrits dans le ciel. Car nul en ce monde n'est asseuré qu'il est du nombre des prédestinez. Et il est visible aussi que le Fils de Dieu ne voulut pas en asseurer ni ses disciples, ni ses Apôtres; puisque saint Paul, qui fut élevé depuis l'Ascension du Sauveur à la dignité de l'apostolat,
1. Cor. 15. 10. & qui proteste avoir travaillé plus que tous les autres pour la gloire de son maistre, témoigne,
Ib. 9. 27. qu'il traitoit rudement son corps & le réduisoit en servitude, de peur qu'il ne fust luy-même du nombre des réprouvez. Ce qu'entend donc JESUS-CHRIST, & ce que saint Augustin a voulu dire aprés luy, est que ses disciples ne devoient pas regarder comme un grand sujet de joye, de ce qu'ils faisoient beaucoup de miracles; mais qu'ils auroient un sujet solide de se réjouir, si aimant, autant qu'ils devoient, le Seigneur, & le suivant dans la voye qu'il leur avoit enseignée par son exemple, ils se pouvoient procurer une humble espérance, que leurs noms estoient écrits pour toûjours dans le ciel. Car la piété dans laquelle vivent les véritables Chrestiens, leur donne sujet d'espérer qu'ils y sont écrits, selon que l'entend saint Augustin dans le passage que nous venons de citer; & c'est une vraye raison pour eux d'estre dans la joye. Mais ils ne peuvent s'asseurer s'ils y sont écrits pour toûjours; c'est-à-dire, si tombant de cet estat de justice, ils ne perdront point cette espérance qu'ils avoient. Car c'est ainsi que le même Saint s'explique ailleurs, lorsqu'il éclair-
August. in Ps. 68. 29. cit ces paroles du prophete Roy: *Qu'ils soient effacez du livre des vivans.* Est-ce donc, dit ce Pére, „ que ceux dont il parle y avoient esté écrits? Nous „ ne devons pas, mes fréres, entendre cecy, com-

me si Dieu effaçoit quelqu'un du livre de vie, «
après l'y avoir écrit. Dieu qui connoist toutes cho- «
ses par sa divine présience, a prédestiné avant la «
création du monde tous ceux qui devoient régner «
éternellement avec son Fils. Ce sont ceux-là qu'il «
a écrits, & dont les noms sont contenus au livre «
de vie. Aussi quand l'esprit de Dieu, parlant dans «
l'Apocalypse des maux effroyables que doit cau- « *Apoc.*
ser l'Antechrist, dit: Que tous ceux qui ne sont « 20. 15.
point écrits dans le livre de vie, consentiront à «
sa malice; il nous fait entendre visiblement, que «
ceux-là n'y consentiront point, qui y sont écrits. «
Mais comment donc sont-ils effacez, selon le «
Prophete, d'un livre où ils n'avoient point esté «
écrits? Cela est dit, ajoûte ce Pére, par rapport «
à l'espérance qu'ils en avoient, & que leur don- «
noit le mérite de la justice presente dont ils se «
flattoient: *Qui se sperabant tanquam merito justi-* «
tiæ suæ in libro scriptos Dei. «

C'est donc peu de chose de pouvoir faire des miracles; puisque plusieurs de ceux mêmes qui *Matth.* 7. 21. 22. 23. auront prophétisé, chassé les démons, & fait beaucoup de prodiges au nom du Seigneur, luy entendront dire à la fin du monde: *Qu'il ne les connoist point.* Mais le tout est, de nous pouvoir procurer, *en faisant la volonté du Pére céleste*, cette humble confiance, que nos *noms sont écrits dans le ciel*, & qu'un jour nous *entrerons dans le royaume des cieux*. C'est ce qui fait dire à saint Pierre: Que *2. Petr.* 1. 10. nous devons *nous efforcer d'affermir nostre vocation & nostre élection par de bonnes œuvres*; c'est-à-dire, de nous procurer à nous-mêmes, par la pratique des œuvres saintes une juste espérance, que nous sommes dans l'élection éternelle de nostre Dieu.

℣. 25. &c. *Alors un Docteur de la loy se levant, luy dit pour le tenter: Maistre, que faut-il que je fasse pour posseder la vie éternelle?*

Ce qui se passa entre ce Docteur & le Fils de Dieu, paroist estre joint, selon le texte de l'Evangile, à ce qui précéde, quoique quelques Interpretes ne le croyent pas. Mais il semble qu'il importe peu de se mettre en peine de chercher des liaisons entre des choses qui peuvent bien avoir esté dites en divers temps, quoiqu'elles soient jointes ensemble par le saint Evangéliste, qui songeoit principalement à recueillir tout ce qui pouvoit instruire, sans garder l'ordre des temps. Il suffit donc de marquer icy, que ce Docteur de la loy, qui *se leve* pour interroger JESUS-CHRIST, peut-estre à cause qu'il estoit assis dans la synagogue, paroist estre différent de celuy, qui dans
Matth. saint Matthieu luy demande, *quel est le grand com-*
22. 35. *mandement de la loy?* Tous deux à la vérité luy font des questions *pour le tenter*. Mais c'estoit la disposition de tous ces Docteurs & de tous les
Luc. 14. Pharisiens à l'égard du Fils de Dieu, qu'ils ob-
1. servoient continuellement, pour tâcher de découvrir quelque chose dans sa conduite ou dans
ib. 11. 13. ses paroles, qu'ils pussent reprendre; comme si celuy qui estoit le Verbe & la sagesse de Dieu son Pére, eust pû dire ou faire la moindre chose qui blessast la vérité. Ils le tentoient donc, parce qu'ils ne le connoissoient pas: & ils ne le connoissoient pas, parce que leur jalousie pleine d'orgueil les rendoit indignes de connoistre celuy qui estoit venu dans un extérieur humilié, & couvert de l'infirmité de nostre nature, pour instruire les petits, & pour sauver les pécheurs.

Ce

Ce Docteur, dont il est parlé icy, savoit sans doute *ce qu'il estoit obligé de faire pour posseder la vie éternelle*; puisque le Sauveur luy demandant ce que la loy ordonnoit, il répondit : *Vous aimerez le Seigneur vostre Dieu de tout vostre cœur, &c.* Aussi JESUS-CHRIST voulut luy faire connoître à luy-même, qu'il estoit instruit de ce qu'il falloit qu'il fist pour vivre éternellement, lorsque, sans se mettre en peine de l'en instruire, il se contenta de luy demander ce que la loy ordonnoit. Et il luy donna en même-temps lieu de juger, qu'il pénétroit le fond de son cœur, & cette mauvaise volonté qu'il avoit de le surprendre. Car lorsqu'il est dit, qu'il vouloit *tenter* le Fils de Dieu, il faut entendre, qu'il vouloit voir si JESUS-CHRIST ne changeroit rien dans la loy, & si au-lieu de cet amour souverain qu'elle ordonnoit que l'on eust pour le Seigneur le Dieu d'Israël, il n'y substitueroit point peut-estre quelqu'autre chose qui le regardast luy-même. Mais comment celuy qui ne faisoit qu'un seul Dieu avec son Pére : *Ego & Pater unum sumus*, eust- *Joan.*
il pû changer ce précepte qui le regardoit com- 10. 30.
me son Pére, & dont l'exacte observation rend l'homme parfait ?

Aussi JESUS-CHRIST répondit précisément à ce que luy avoit demandé ce Docteur, lorsqu'il ajoûta : *Faites cela & vous vivrez.* Car c'est de même que s'il luy eust dit : Vous me demandez, *ce qu'il faut que vous fassiez pour posseder la vie éternelle* : Observez ce qui vous est ordonné par les deux premiers préceptes de la loy que vous savez, & que *vous lisez* aux autres, & *vous vivrez*; c'est-à-dire, vous jouirez de cette vie éternelle

dont vous me parlez. Car en effet JESUS-CHRIST
Matth. 5. 17. estant venu, non pour détruire, mais pour *accomplir la loy*, ainsi qu'il le dit luy-même, toutes les instructions qu'il nous a données, & la grace qu'il nous a méritée par son Incarnation, tendent à nous faire observer parfaitement les deux grands préceptes de la loy ancienne; l'amour souverain que l'on doit à Dieu, l'amour qu'on doit au prochain, conformément à celuy que l'on se doit à soy-même.

℣. 29. *Mais cet homme voulant faire paroistre, qu'il estoit juste, dit à* JESUS: *Et qui est mon prochain?*

A qui ce Docteur vouloit-il faire juger *qu'il estoit juste*, sinon au Fils de Dieu même, aussi-bien qu'à ceux qui estoient presens? Son orgueil l'empêche donc de reconnoistre, que celuy qui luy parloit avoit pénétré le fond de son cœur, & cette malignité secrette qui le portoit à *le tenter*. Ainsi n'ayant rien à repliquer à une réponse qui estoit si parfaitement conforme à la loy, il ne parle point du précepte de l'amour de Dieu: mais comme s'il l'avoit accompli par l'exacte observation de toutes les cérémonies légales, il passe à une nouvelle question touchant le second précepte, en demandant au Sauveur, *qui estoit* donc *son prochain?* Il pouvoit bien en cela avoir deux fins; l'une, de faire connoistre son ardeur pour estre instruit des choses de son devoir, comme un homme qui tendoit à la perfection du judaïsme; & l'autre, d'embarrasser JESUS-CHRIST, en l'obligeant de s'expliquer sur une chose qui estoit en quelque contestation parmy les Docteurs. Car ils disputoient entr'eux, qui l'on devoit regarder vérita-

blement comme son prochain; si c'estoient seulement les Juifs; & entre les Juifs, ceux qui estoient gens de bien, ou leurs amis. L'ancienne loy, qui avoit esté donnée à un peuple fort grossier, avoit donc besoin d'estre perfectionnée en ce point par l'autheur de la loy nouvelle. Et c'est ainsi qu'il répond à cette nouvelle demande du Docteur, en usant d'une parabole très-propre pour ce sujet.

℣. 30. 31. &c. *Un homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillérent, le couvrirent de playes, & s'en allérent le laissant à demi-mort. Il arriva ensuite qu'un Prestre descendoit par le même chemin, &c.*

Saint Jérôme nous apprend, qu'il y avoit sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, un grand nombre de voleurs, qui avoient accoûtumé de blesser & de tuer même ceux qu'ils y trouvoient; ensorte qu'il y avoit là un lieu, nommé *Adomim*, d'un mot hebreu, qui signifie, un lieu de sang, à cause de la quantité de sang que ces voleurs y répandoient. Ainsi ce que JESUS-CHRIST propose à ce Docteur estoit fondé sur la vérité de ce qu'on voyoit souvent arriver dans ce chemin de Jérusalem à Jéricho; soit que ce fust une histoire véritable, ou seulement une parabole. Ce qu'elle contient, selon le sens littéral, est très-aisé à entendre. La conduite, tant du Prestre que du Lévite qui *passoient outre en voyant* un homme que les voleurs avoient dépouillé & laissé à demi-mort, pouvoit venir de la crainte qu'ils eurent eux-mêmes de ces voleurs qui l'avoient si maltraité. Mais cette crainte ne les excusoit pas de dureté

Hieron. in Matth. c. 20. 29. Idem ep. 27. t. 1. col. 223.

ou d'indifference, puiſqu'ils eſtoient obligez, & comme Juifs, & encore plus comme Preſtre & comme Lévite, de donner quelque ſecours à un homme qui ſe mouroit. Car ce n'eſt pas ſans raiſon qu'il eſt marqué, que ceux qui paſſérent ſans le ſecourir, eſtoient & un Preſtre & un Lévite; ce qui fait connoiſtre la lâcheté des miniſtres de la religion Judaïque, qui négligeoient ſi ouvertement l'un des principaux exercices de la charité envers un homme du peuple, à qui ils devoient eux-mêmes ſervir de modelles. Mais ce qui fait éclatter encore plus l'inhumanité de ces miniſtres de l'ancienne loy, eſt l'exemple d'un Samaritain, c'eſt-à-dire, d'un étranger, qui fait ſans crainte envers un Juif, ce que des Preſtres & des Lévites avoient refuſé de faire envers un homme de leur propre religion.

℣. 36. 37. *Lequel de ces trois vous ſemble avoir eſté le prochain de celuy qui tomba entre les mains des voleurs? Le Docteur luy répondit: Celuy qui a exercé la miſéricorde envers luy, &c.*

Auguſt. de Doct. chr. l. 1. c. 30. Saint Auguſtin nous fait remarquer que JESUS-CHRIST, en parlant ainſi au Docteur, qui luy avoit demandé, *qui eſtoit ſon prochain*, luy donna lieu de juger véritablement, que celuy-là ſeul ſe conduiſit comme le prochain de cet homme que les voleurs avoient laiſſé à demi-mort, qui ſe montra miſéricordieux envers luy par les charitables ſoins qu'il prit pour panſer ſes playes, & pour le guérir. Nous devons donc, ſelon ce Pére, regarder auſſi comme noſtre prochain, tout homme envers qui, ou nous devons pratiquer actuellement les œuvres de miſéricorde, s'il en a beſoin, ou nous ſerions obligez de les prati-

quer s'il avoit besoin de nostre secours. Et par conséquent, comme il dit encore, celuy de qui nous devons attendre la même assistance dans un semblable besoin, est aussi nostre prochain. Car le nom de *prochain*, enferme necessairement une rélation avec quelque autre; c'est-à-dire, que nul ne peut estre prochain, qu'à l'égard d'un autre, qui luy est prochain aussi. Or qui ne voit, continuë saint Augustin, que ce devoir de la charité est dû à tous, sans que personne en soit excepté; & par conséquent, que tous les hommes sont ce *prochain* les uns à l'égard des autres; puisque le Seigneur étend cette obligation jusqu'à nos ennemis, en disant: *Faites du bien à ceux mêmes qui vous haïssent?* Ajoûtons donc ce que ce grand Saint dit ailleurs, que le Samaritain se montra vraiment le prochain de ce Juif blessé à mort, lorsqu'il ne le regarda point comme un étranger: *Eique se præstitit proximum, quem non deputavit alienum*; c'est-à-dire, que nul ne doit estre regardé comme étranger par celuy qui sçait qu'il est redevable de la charité envers tous.

August. in Joan. Tract. 43.

Mais outre ce sens littéral de la parabole, ou de l'histoire du Samaritain, les saints Péres y ont découvert sous l'écorce de la lettre évangélique, tout le mystére de l'Incarnation du Fils de Dieu. Et saint Augustin témoigne, que nostre Seigneur Jesus-Christ nous donne lieu de reconnoître, qu'il est luy-même ce Samaritain, qui a secouru celuy qui avoit esté laissé tout couvert de playes & à demi-mort dans le chemin: c'est-à-dire, qu'il est véritablement à nostre égard ce *prochain* par excellence, qui *a usé de misericorde* envers nous, lorsque nous estions réduits à l'ex-

Id. de Doctr. Chri. l. 1. c. 30. idem de verb. Domini. serm. 37.

trémité d'un estat mortel. Mais il y a, dit le même Saint, cette grande différence entre luy & nous; qu'il use de miséricorde à nostre égard par un pur effet de son infinie bonté; au-lieu que nous autres, nous l'exerçons reciproquement entre nous, pour obtenir sa miséricorde: c'est-à-dire, que s'il a pitié de nous, c'est afin que nous puissions jouir de luy-même; mais si nous avons compassion de nos fréres, c'est afin qu'il en soit encore luy-même nostre divine récompense.

Ambros. in hunc locum. C'est en ce sens que saint Ambroise fait cette excellente reflexion: Que ce Docteur de la loy témoignoit avec raison ne connoistre pas *qui estoit son prochain*, parce qu'il ne connoissoit pas Jesus-Christ, & ne croyoit pas en luy. Il dit, qu'Adam nous est figuré par cet homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho: que Jéricho nous represente la corruption de ce monde; & Jérusalem le paradis dans lequel il avoit esté établi, & dont le crime de sa desobéïssance le fit chasser. Ce fut pour luy, dit ce Saint, une terrible *descente*, & une chûte effroyable. Et quel étrange changement se fit-il en effet dans luy, lorsqu'estant déchû tout d'un coup de ce bonheur dont il jouissoit, il tomba entre les mains des voleurs; c'est-à-dire, des démons, de ces anges de ténébres, qui *le dépouillérent* de toutes les graces dont il estoit revestu, & qui le percérent de mille playes! Car il n'y a, dit ce Pére, que ceux qui conservent avec soin le vestement tout spirituel de la grace, qui ne sont point exposez aux playes mortelles de ces voleurs de nos ames.

Tous les hommes seroient péris éternellement

par la mort de ce seul homme, si le Fils de Dieu, ce divin Samaritain, n'estoit descendu du ciel pour guérir ses playes profondes. Car nul autre n'avoit pû auparavant le guérir; ni *le Prestre*, ni *le Lévite:* toute la loy estoit impuissante par elle-même, pour le secourir dans un estat si mortel, & il n'y avoit que la seule charité de l'incomparable Samaritain, qui pûst luy rendre la vie. Il estoit *à demi-mort*, parce qu'ayant encore comme une espece de vie, par la connoissance qui pouvoit encore luy rester de Dieu, il estoit mort devant luy par le péché dont son ame estoit percée. Ce souverain médecin ne manquoit pas, dit saint Ambroise, de remédes différens pour le guérir. Sa parole seule se diversifie en bien des maniéres pour traiter ses playes. Car tantost elle les adoucit avec l'huile, & tantost elle fortifie ce qu'il y a de foible comme avec le vin. Tantost elle employe la sévérité des préceptes & des menaces; & tantost elle use d'une douceur pleine de miséricorde. Il lie ses playes, en arrestant ses péchez: il y verse de l'huile, en le remplissant de consolation & d'espérance. Enfin il répand l'huile & le vin, en luy appliquant les mérites de son sang, comme d'un baûme tout puissant pour le guérir, & d'un vin très-fort pour le retirer de sa langueur.

August. quæst. evan. l. 2. quæst. 19. Origen. in hunc locum. Ambros. ut supr.

La chair toute sainte dont le Fils de Dieu a daigné se revestir, nous est figurée par *le cheval* sur lequel le Samaritain mit cet homme si blessé; puisqu'il s'est véritablement chargé de tous nos péchez & de toutes nos foiblesses; & que ce divin Pasteur nous a pris comme la brebi perduë sur les épaules de sa sainte humanité pour nous re-

porter dans la bergerie d'où nous nous estions éloignez. *L'hostellerie* où il a porté l'homme malade est l'Eglise, dans laquelle les voyageurs qui retournent à leur céleste patrie, se nourrissent de la parole & du corps de JESUS-CHRIST, & prennent des forces pour continuer leur voyage vers le ciel. *Il prit par luy-même soin de luy*, pendant ce jour-là, c'est-à-dire, pendant le temps de sa vie mortelle. Mais comme il ne devoit pas demeurer long-temps sur la terre, & qu'il luy falloit retourner d'où il estoit descendu, il est dit, que *le jour suivant*, qui pouvoit nous figurer, selon les Péres, le temps de sa résurrection, *il donna à l'hoste deux deniers*, en luy disant: *Ayez soin de luy*; c'est-à-dire, qu'il remplit les Apôtres d'un *double* amour, & de tous les dons qu'il renferme, pour les engager à avoir un très-grand soin des pécheurs qu'il confioit à leur conduite.
Joan. 21. 15. *&c.* En effet, lorsqu'avant son Ascension il demanda à saint Pierre par trois fois, s'il l'aimoit, & qu'il luy recommanda en même-temps de paître ses agneaux & ses brebis; ne croiroit-on pas entendre le Samaritain dire à l'hoste, à qui il confioit son malade: *Ayez bien soin de luy?* Et lorsqu'il ajoûte: *Tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendray à mon retour*; ne semble-t-il pas qu'on l'entend encore dire à ce serviteur fidelle, qui avoit sçû faire si bien profiter
Matth. 25. 22. 23. les deux talens de son maistre: *O bon & fidelle serviteur! parce que vous avez esté fidelle en peu de chose, je vous établiray sur beaucoup: entrez dans la joye de vostre Seigneur.*

» Il promet donc qu'il *reviendra*. Et quand est-» ce, s'écrie saint Ambroise, que vous reviendrez

Seigneur, sinon au grand jour du jugement ? Car « quoiqu'il soit vray que vous estes continuelle- « ment par tout, & qu'il n'y a point de temps où « vous ne soyez au milieu de nous, sans que toute- « fois nous vous voyions, il y aura néanmoins un « temps où toute chair vous verra *revenir* à nous. « Ce sera alors que *vous nous rendrez* ce qui sera « dû à chacun de nous. Heureux ceux de qui vous « daignez estre le débiteur. Mais plust à Dieu que « nous pussions nous-mêmes rendre un bon compte « de ce que nous avons reçû, & que la digni- « té où vous nous avez établis, soit du sacerdoce, « ou des autres degrez du saint ministére, ne nous « enfle point vainement le cœur ! Comme donc, « ajoûte ce Saint, nul ne peut nous estre plus proche que celuy qui a guéri d'une maniére si charitable nos playes, aimons-le en qualité de nostre Seigneur & de nostre maistre, aimons-le comme nostre vray prochain. Car il n'y a rien qui soit plus prochain à l'égard des membres, que leur chef. Aimons encore celuy qui se rend imitateur de JESUS-CHRIST. Aimons celuy qui sçait compatir aux besoins d'un autre, par l'union qu'il a avec luy, comme membre d'un même corps.

℣. 38. 39. 40. JESUS *estant en chemin* avec ses disciples, *entra dans un bourg ; & une femme nommée Marthe le reçût en sa maison. Elle avoit une sœur nommée Marie, qui se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutoit sa parole, &c.*

JESUS s'en alloit à Jérusalem, comme on l'a marqué auparavant. Et le saint Evangéliste reprend icy ce qu'il avoit interrompu. Il dit donc qu'estant en chemin, *il entra dans un bourg*, c'est-à-dire, apparemment à Béthanie, où Marthe avoit

Luc. 9. 51.

Joan. 11. 1.

sa maison; & qu'il y fut reçû par elle. Il la nomme en particulier, comme si elle eust esté maistresse de la maison, peut-estre à cause que c'estoit elle qui prenoit le soin du ménage: mais il paroist que Lazare & Marie y demeuroient avec Marthe qui estoit leur sœur: & Marie est même nommée avant Marthe dans un autre Evangéliste. Dès que JESUS-CHRIST fut entré dans leur maison, tandis que Marthe travailloit avec beaucoup d'empressement pour luy préparer aussi-bien qu'à ses disciples dequoy manger, Marie, sans aucune inquiétude de tout ce qui regardoit le soin du corps, vint s'asseoir avec une tranquillité admirable aux pieds du Sauveur, pour l'écouter, & pour se nourrir spirituellement de sa divine parole. Qui n'auroit crû qu'elle faisoit une faute, de négliger tout-à-fait le soin de rendre tous les devoirs d'une sainte hospitalité à un tel hoste? Mais ce ne fut pas le jugement qu'en porta le Fils de Dieu. Car il n'avoit pas besoin des inquiétudes de Marthe pour estre nourri, luy qui pouvoit d'une parole multiplier & le pain & les viandes qu'elle s'empressoit de luy préparer. Mais sa principale nourriture, comme il dit ailleurs, estoit d'accomplir la volonté de son Pére, & de s'occuper aux choses de son service. Or il estoit dans le monde, & il venoit particuliérement en cette maison, pour nourrir les hommes par sa parole,
Matth. 4. 4. qui est le pain spirituel des ames: *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* Marie entroit donc véritablement dans ses desseins, lorsque s'estant déchargée sur Marthe sa sœur de tout le soin de la nourriture du Sauveur & de ses disciples, elle choisit le party de

se nourrir elle-même de la parole de Dieu qui sortoit de la bouche de JESUS-CHRIST. Et elle agit en cela par un mouvement visible de son esprit saint, qui voulut tracer dans elle une image de l'estat auquel les saintes ames doivent aspirer; qui est de se retirer, autant qu'il leur est possible, & que leur estat le leur peut permettre, de tous les soins du dehors, pour écouter Dieu au-dedans, & pour se rendre les disciples du Verbe divin fait homme pour l'amour de nous.

Il est vray qu'on ne pouvoit pas blâmer Marthe de l'ardeur qu'elle faisoit paroistre pour bien recevoir le Fils de Dieu avec ses Apostres; puisque c'estoit un devoir indispensable de la charité dont il falloit qu'elle s'acquittast. Mais elle agissoit peut-estre avec trop d'empressement; & elle put bien faire une faute, lorsque voulant retirer Marie de sa sainte occupation, elle vint dire au Sauveur avec quelque plainte, qu'il ne devoit pas souffrir que sa sœur l'abandonnast dans un temps où elle estoit surchargée de travail. Car comme, lorsque JESUS-CHRIST demanda de l'eau à la femme de Samarie, il ajoûta, que si elle eust sçû *Joan. 4. 10.*
qui estoit celuy qui luy faisoit cette demande, & si elle avoit connu le don de Dieu, elle luy auroit demandé à luy-même de l'eau vive, qui pouvoit la desaltérer pour toûjours; aussi, entrant dans cette maison de Marthe, afin d'y loger avec ses Apostres, & d'estre nourri selon le corps; il avoit en même-temps à luy presenter une autre sorte de nourriture, qu'elle ne connoissoit pas apparemment si bien que Marie, qui sçût profiter mieux qu'elle de la presence de ce divin hoste

pour son salut. C'est aussi ce que le Sauveur luy fit connoistre par sa réponse :

℣. 41. 42. *Marthe, Marthe, vous vous empressez, & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses. Cependant une seule chose est necessaire. Marie a choisi la meilleure part, &c.*

Basil. t. 2. Regul. fus. disp. interrog. 20. p. 564. Hieron. ep. 22. t. 1. col. 179.

Le premier sens litteral de ces paroles, qui s'est presenté à l'esprit de quelques Interpretes, & à saint Basile même, aussi-bien qu'à saint Jérôme, est celuy-cy : Que le Fils de Dieu rappelant Marthe à elle-même, marqua clairement, que toute cette inquiétude qu'elle témoignoit à son égard estoit inutile ; qu'il ne falloit point de si grands aprests pour luy, ni pour ses Apostres, & qu'il n'estoit besoin que de peu choses pour le soulagement du corps. Ainsi quoique l'hospitalité qu'elle s'empressoit d'exercer à son égard, fust en elle-même fort louable, le party néanmoins que sa sœur Marie avoit choisi, de l'écouter, luy qui avoit les paroles de la vie éternelle, estoit sans comparaison meilleur.

Cependant, selon d'autres Interpretes, & quelques Péres, le Fils de Dieu ne parloit ni des aprests que Marthe s'empressoit de faire pour le recevoir, ni du peu de chose qui luy estoit necessaire pour se nourrir : mais à l'occasion de ce qu'il vit arriver entre les deux sœurs, il établit en général cette maxime : Que les soins touchant la vie temporelle se multiplioient en bien des maniéres ; mais qu'il n'y avoit qu'une chose absolument nécessaire pour nous sauver, qui estoit la piété intérieure, & le réglement du cœur. Saint Augustin éclaircit admirablement tout le mystére renfermé dans les exercices différens de ces deux

August. de verb. Dom. serm. 26. c. 1.

sœurs. Marthe & Marie, dit ce Saint, estoient « sœurs par la piété, aussi-bien que par la nature ; « toutes deux attachées au Fils de Dieu, toutes « deux le servant d'un même cœur, lorsque par son « Incarnation il s'estoit rendu present parmy elles. « Marthe le reçût, comme on a accoûtumé de re- « cevoir des voyageurs ; mais se regardant toutefois, « comme la servante qui reçoit son maistre, com- « me le malade qui reçoit son médecin dont il es- « pére son salut, comme la créature qui reçoit avec « un profond respect son créateur. Elle le reçût, « comme celuy qu'elle devoit nourrir selon la chair, « & de qui elle devoit estre nourrie elle-même se- « lon l'esprit. Car le Seigneur a voulu prendre la « forme de serviteur, & estre nourri comme tel par « ceux qui estoient véritablement ses serviteurs ; « ce qu'il a fait par bonté, & non par necessité. «

Tandis que Marthe préparoit dequoy nourrir « cap. 11 JESUS-CHRIST, & s'empressoit dans le soin « de beaucoup de choses, Marie sa sœur choisit « plutost d'estre nourrie par JESUS-CHRIST, & « s'attacha à écouter dans un saint repos sa parole. « L'une se troubloit & se dissipoit au-dehors ; & « l'autre se nourrissoit au-dedans des mets délicieux « de la vérité. L'une préparoit beaucoup de choses ; « & l'autre ne s'attachoit qu'à *une seule*. Chaque « exercice de ces deux sœurs estoit bon : mais écou- « tons JESUS-CHRIST déclarer quel est le meil- « leur. Marthe s'adresse à son hoste, le prend pour « juge, & luy fait sa plainte, mais une plainte de « piété, de ce que sa sœur avoit négligé de l'assis- « ter dans le travail qu'elle prenoit pour le recevoir. « Marie est presente, mais elle ne répond rien ; elle « aime mieux continuer à écouter son divin maistre, «

„ & elle luy abandonne le ſoin de ſa cauſe. Ainſi
ib. ſer. 27. c. 1. „ le Seigneur va juger luy-même ce différend. Com-
„ bien croyons-nous que Marie craignit alors que
„ Jesus-Christ ne luy diſt de ſe lever, &
„ d'aller aider ſa ſœur ; elle qui eſtoit remplie d'une
„ douceur ſi admirable, puiſque la nourriture de la
„ vérité eſt ſans comparaiſon plus agréable à l'eſ-
„ prit, que celle de toutes les viandes ne l'eſt au
„ corps ?

„ Il nomme Marthe deux fois par ſon nom :
ib. ſer. 26. c. 2. „ *Marthe, Marthe*, luy dit-il, peut-eſtre pour la
„ rendre plus attentive : Vous vous occupez à beau-
ib. ſer. 27. c. 2. „ coup de choſes, lorſqu'*une ſeule eſt neceſſaire.*
„ *Marie a choiſi la meilleure part.* Celle que vous
„ avez priſe n'eſt pas mauvaiſe ; mais celle de vô-
„ tre ſœur eſt la meilleure. Et d'où vient, Seigneur,
„ qu'elle eſt la meilleure ? C'eſt parce que voſtre
„ ſoin s'étend à beaucoup de choſes ; & le ſien à
„ une ſeule. . . . Marthe eſtoit donc occupée à ſervir
„ le Fils de Dieu dans ſa chair mortelle : mais qu'eſt-
„ ce qu'il eſtoit ſelon cette chair, en comparaiſon de
„ ce qu'il eſtoit ſelon ſa nature divine ? Car ſelon
Joan. 1. 1. „ cette nature, *il eſtoit le Verbe ; & le Verbe eſtoit*
„ *en Dieu, & le Verbe eſtoit Dieu.* Tel eſtoit celuy
„ que Marie écoutoit alors avec tant d'attention.
„ Marthe au contraire eſtoit occupée à ſervir pour
ib. v. 14. „ les beſoins corporels *ce Verbe fait chair, & de-*
„ *meurant au milieu de nous.* Marie avoit donc choiſi
„ la meilleure part, qui ne devoit point luy eſtre
„ oſtée ; puiſque ce qu'elle avoit choiſi devoit ſub-
„ ſiſter toûjours. Elle commençoit dès lors a jouir
Pſ. 72. 28. „ de ce bonheur dont a parlé le Prophete : *Il m'eſt*
„ *avantageux de demeurer attaché à Dieu.* Elle eſtoit
„ aſſiſe aux pieds de noſtre chef. Et plus elle eſtoit

dans l'abbaiſſement, plus elle recevoit de luy avec «
abondance l'eau coulant d'enhaut dans les lieux «
bas : *Quantò humiliùs ſedebat, tantò ampliùs ca-* «
piebat. Le Seigneur ne blâme point le travail de «
Marthe ; mais il diſtingue les dons des deux ſœurs. «
Vous eſtes, Marthe, occupée à pluſieurs choſes : «
mais une ſeule eſt neceſſaire ; & c'eſt celle-là que «
Marie a choiſie. Le travail qui embraſſe beau- «
coup de choſes paſſera : mais la charité qui nous «
attache à l'unique choſe neceſſaire demeure toû- «
jours : *Tranſit labor multitudinis, & remanet ca-* «
ritas unitatis. Ce que Marie a choiſi ne luy ſera «
donc point oſté. Et par conſéquent ce que vous «
avez choiſi, Marthe, vous ſera oſté. Mais il ne «
vous ſera oſté, qu'afin que ce qu'il y a de meil- «
leur vous ſoit donné. On vous oſtera le travail «
preſent, pour vous établir dans le repos. «

Travaillons donc, dit S. Ambroiſe, à avoir nous-mêmes ce qui ne pourra nous eſtre oſté ; à écouter la parole éternelle, non comme en paſſant, mais avec un cœur vraiment attentif. Car la ſemence de cette divine parole eſt oſtée du cœur de ceux où elle eſt ſemée, comme le long du chemin. Soyez poſſedez uniquement, comme Marie, du deſir de la ſageſſe. Car c'eſt l'exercice le plus grand & le plus parfait. Que le ſoin du miniſtére extérieur ne vous détourne point de la connoiſſance de la parole de Dieu. Ne regardez pas comme oiſifs, & ne blâmez pas ceux que vous voyez s'appliquer à l'étude de cette ſageſſe. Car quoique Marthe ne ſoit pas blâmée dans l'exercice extérieur de ſa charité ; Marie luy eſt préférée par JESUS-CHRIST, comme ayant choiſi pour ſoy la meilleure part.

Ambr. in hunc loc.

Ces deux Saintes ont esté depuis regardées, comme figurant en leurs personnes deux sortes de vies différentes ; l'une, qu'on appelle active, dont Marthe a esté l'image ; & l'autre, qu'on nomme contemplative, figurée par le repos de Marie. Mais il arrive fort souvent que ces deux vies sont jointes dans une même personne ; puisque si celuy qui est occupé aux exercices extérieurs de la charité n'a soin de se recueillir de temps en temps comme aux pieds de JESUS-CHRIST, pour entendre intérieurement la voix de sa vérité, qui l'instruise, qui l'éclaire, & qui le nourrisse, il court risque de perdre même à la fin tout le mérite des exercices charitables de la vie active. Et il seroit dangereux aussi, que celuy que Dieu appelle plus particuliérement à la vie paisible de la contemplation de sa vérité, négligeast entiérement les devoirs que la charité exige de luy. Car si sous prétexte que l'exercice contemplatif de Marie est déclaré le plus parfait par le Fils de Dieu, on négligeoit tout-à-fait & le soin des pauvres, & l'assistance du prochain, quand on en a le pouvoir, & qu'on s'y trouve engagé, on tomberoit visiblement dans l'illusion. Les devoirs de la charité sont déclarez par le même Fils de Dieu aussi essentiels au salut pendant cette vie, que la contemplation de la vérité, lorsqu'il asseure autre part : Qu'au grand jour du jugement, il envoyera dans les flammes éternelles ceux qui ne luy auront point donné ni à manger ni à boire, quand il avoit faim & soif ; qui n'auront point exercé l'hospitalité à son égard, lorsqu'il estoit sans logement ; qui ne l'auront point revestu, ni visité, lorsqu'il estoit nud, malade & dans la prison.

Matth. 25. 42. 43. &c.

Il

Il eſt vray que l'on a vû un ſaint Paul premier Hermite paſſer près d'un ſiécle dans une caverne, occupé uniquement à ſe nourrir de la vérité. Et tant d'autres Solitaires ont ſuivi ſes traces, ſe confinant au fond des deſerts, où ils gouſtoient toute leur vie avec le Prophete, combien il eſt doux de s'attacher uniquement au Seigneur. Mais ces hommes extraordinaires avoient tout quitté, & s'eſtoient entiérement dépouillez pour vivre ſeuls avec Dieu. Il n'en eſt pas de la ſorte de ceux qui vivent au milieu du monde. Ils ſont redevables & à Dieu & à leurs fréres. Et ſi d'une part ils ſont obligez de s'aſſeoir de temps en temps, comme Marie, aux pieds du Sauveur, pour écouter en ſilence ſa ſainte parole; ils ne doivent pas ſe diſpenſer de rendre auſſi, ſelon leur pouvoir, au même Sauveur, en la perſonne de ſes membres, tous les devoirs de la charité, ſur leſquels il leur déclare, qu'il leur donnera en ſon jugement, ou ſa bénédiction, ou ſa malédiction éternelle.

Auſſi, quoique pluſieurs ſaints Anachoretes ayent paſſé leur vie comme on l'a dit, dans une vûë continuelle de Dieu, & dans une perpétuelle méditation de ſa vérité, s'occupant uniquement à l'exercice de Marie ſi loué par JESUS-CHRIST, on peut dire en général avec ſaint Auguſtin, que cette occupation de Marie a eſté particuliérement l'image de la vie future; où l'on jouira d'une paix & d'une douceur parfaite; au-lieu que celle de Marthe l'eſt proprement de la vie preſente, où tout ſe paſſe dans le travail & dans la douleur.

Auguſt. de verb. Dom. ſerm. 27. 1.

Ce que Marthe faiſoit alors, nous figure donc l'eſtat où nous ſommes dans la vie preſente: & ce que faiſoit Marie, nous eſt une image de la vie

future où nous aspirons. Car tant que nous sommes dans les exercices de la vie presente, quelle peut estre la part que nous avons aux exercices de la vie future? Nous y participons néanmoins en quelque chose, dit ce Pére; & vous y participez tous, lorsque renonçant à toute pensée de vos affaires domestiques, vous vous assemblez, pour entendre la parole de Dieu, & pour vous en nourrir. Tant que vous vous appliquez à un si saint exercice, vous ressemblez à Marie.

CHAPITRE XI.

1. UN jour, comme il estoit en priére en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, l'un de ses disciples luy dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, ainsi que Jean l'a appris à ses disciples.

1 ET factum est, cùm esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit & Joannes discipulos suos.

2. Et il leur dit : Lorsque
Matth. 6. 9. vous prierez, dites : ‖ Pére, que vostre nom soit sanctifié : Que vostre régne arrive :

2. Et ait illis : Cùm oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum :

3. Donnez-nous aujourd'huy nostre pain de chaque jour :

3. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :

2. le Grec a mis l'oraison Dominicale toute entiére comme dans saint Matthieu.

4. Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem & ipsi dimittimus omni debenti nobis: Et ne nos inducas in tentationem.

4. Et remettez-nous nos offenses, puisque nous les remettons à tous ceux qui nous sont redevables: Et ne nous abandonnez point à la tentation.

5. Et ait ad illos: Quis vestrûm habebit amicum, & ibit ad illum mediâ nocte, & dicet illi: Amice, commoda mihi tres panes,

5. † Il leur dit encore: Si quelqu'un d'entre vous avoit un ami, & qu'il l'allast trouver au milieu de la nuit pour luy dire: Mon ami, prestez-moy trois pains, † Aux Rogations.

6. quoniam amicus meus venit de via ad me, & non habeo quod ponam ante illum;

6. parce qu'un de mes amis qui est en voyage vient d'arriver chez moy, & je n'ay rien à luy donner;

7. & ille de intus respondens dicat: Noli mihi molestus esse, jam ostium clausum est, & pueri mei mecum sunt in cubili, non possum surgere & dare tibi:

7. & que cet homme luy répondist de dedans sa maison: Ne m'importunez point, *je vous prie*, ma porte est déja fermée, & mes enfans sont couchez ‖ aussi-bien que moy: Je ne puis me lever pour vous en donner:

8. & si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, etsi non dabit illi surgens eò quòd amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, & dabit illi quotquot habet necessarios.

8. n'est-il pas vray, que quand il ne se leveroit pas pour luy en donner à cause qu'il est son ami, si néanmoins il persévéroit à frapper, il se leveroit à cause de son importunité, & luy en

7. *ou.* avec moy.

donneroit autant qu'il en auroit besoin ?

Matth. 7.7. 21. 22. Marc. 11.24. Joan. 14.13. Jac. 1.5.

9. Je vous dis de même : Demandez, & il vous sera donné : cherchez, & vous trouverez : frappez *à la porte*, & elle vous sera ouverte.

9. Et ego dico vobis : Petite, & dabitur vobis : quærite, & invenietis : pulsate, & aperietur vobis.

10. Car quiconque demande reçoit, & qui cherche trouve, & on ouvrira à celuy qui frappe.

10. Omnis enim qui petit, accipit, & qui quærit, invenit, & pulsanti aperietur.

Matth. 7.9.

11. Mais qui est le pére d'entre vous, qui donnast à son fils une pierre, lorsqu'il luy demanderoit du pain : ou qui luy donnast un serpent, lorsqu'il luy demanderoit un poisson :

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem, nunquid lapidem dabit illi : aut piscem, nunquid pro pisce serpentem dabit illi :

12. ou qui luy donnast un scorpion, lorsqu'il luy demanderoit un œuf ?

12. aut si petierit ovum, nunquid porriget illi scorpionem ?

13. Si donc vous, quoique vous soyez méchans, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans ; à combien plus forte raison vostre Pére qui est dans le ciel, donnera-t-il le ‖ bon esprit à ceux qui le luy demandent ?

13. Si ergo vos, cùm sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris ; quantò magis pater vester de cælo dabit Spiritum bonum petentibus se ?

† 3. Dim. de Car.

14. † *Un jour*, JESUS chassa un démon qui estoit

14. Et erat ejiciens dæmonium, & illud erat

13. gr. Saint-Esprit.

mutum. Et cùm ejecisset dæmonium, locutus est mutus, & admiratæ sunt turbæ.

muet : & lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla, & tout le peuple fut ravi en admiration. Matth. 9. 32. 12. 22. Marc. 3. 22.

15. Quidam autem ex eis dixerunt : In Beelzebub principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

15. Mais quelques-uns d'entr'eux dirent : *Il ne* chasse les démons *que* par Béelzébut prince des démons.

16. Et alii tentantes, signum de cælo quærebant ab eo.

16. Et d'autres le voulant tenter, luy demandoient qu'il leur fist voir un ᵃ prodige dans l'air. Marc. 8. 11.

17. Ipse autem, ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, & domus supra domum cadet.

17. Mais JESUS connoissant leurs pensées ᵃ, leur dit : Tout royaume divisé contre luy-même sera détruit, & toute maison divisée contr'elle-même tombera en ruine.

18. Si autem & satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus ? Quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia.

18. Si donc satan est aussi divisé contre luy-même, comment son régne subsistera-t-il ? Car vous dites que c'est par Béelzébut que je chasse les démons.

19. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideò ipsi judices vestri erunt.

19. Que si je chasse les démons par Béelzébut, par qui vos enfans les chassent-ils ? C'est pourquoy ils seront eux-mêmes vos juges.

16. *l.* signe du ciel.
17. *ex.* le dessein qu'ils avoient de le tenter, & leur peu de foy.

20. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est donc visible que le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

20. Porrò, si in digito Dei ejicio dæmonia, profectò pervenit in vos regnum Dei.

Matth. 12. 29.

21. Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possede est en paix.

21. Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.

22. Mais s'il en survient un autre plus fort que luy qui le surmonte, il emportera toutes ses armes dans lesquelles il mettoit sa confiance, & distribuera ses dépouilles.

22. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, & spolia ejus distribuet.

23. Celuy qui n'est point avec moy, est contre moy: & celuy qui n'amasse point avec moy, dissipe *au-lieu d'amasser*.

23. Qui non est mecum, contra me est: & qui non colligit mecum, dispergit.

Matth. 12. 43.

24. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos; & comme il n'en trouve point, il dit: Je retourneray en ma maison d'où je suis sorti.

24. Cùm immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem; & non inveniens dicit: Revertar in domum meam unde exivi.

25. Et y venant, il la trouve nettoyée & parée.

25. Et cùm venerit, invenit eam scopis mundatam, & ornatam.

26. Alors il s'en va prendre avec luy sept autres es-

26. Tunc vadit, & assumit septem alios spi-

ritus secum, nequiores se; & ingressi habitant ibi: & fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

prits, plus méchans que luy; & entrant dans cette maison ils en font leur demeure : & le dernier estat de cet homme devient pire que le premier ¶.

27. Factum est autem, cùm hæc diceret: extollens vocem quædam mulier de turba dixit illi: Beatus venter, qui te portavit, & ubera quæ suxisti.

27. † Lorsqu'il disoit ces choses, une femme élevant la voix du milieu du peuple, luy dit : Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri. † Veille de l'Assomp. Present. de la V.

28. At ille dixit: Quinimò beati, qui audiunt verbum Dei, & custodiunt illud.

28. JESUS luy dit: Mais plutost heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent ¶.

29. Turbis autem concurrentibus, cœpit dicere: Generatio hæc, generatio nequam est: signum quærit, & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.

29. Et comme le peuple s'amassoit en foule, il commença à dire : Cette race *d'hommes* est une race méchante : ils demandent un signe ‖; & il ne leur en sera point donné d'autre que celuy du Prophete Jonas. *Matth.* 12. 39.

30. Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit & Filius hominis generationi isti.

30. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, ainsi le Fils de l'homme en sera un pour ceux de cette nation. *Jon.* 2. 2.

31. Regina austri surget in judicio cum viris generationis hu-

31. La Reine du midi s'élevera au jour du jugement contre les hommes de *3. Reg.* 10. 1. *2. Paral.* 9. 1.

29. *expl.* Cecy proprement répond à ce qui est dit au vers. 16.

cette nation, & les condamnera, parce qu'elle est venuë des extremitez de la terre pour entendre la sagesse de Salomon : & cependant celuy qui est icy est plus grand que Salomon.

jus, & condemnabit illos, quia venit à finibus terræ audire sapientiam Salomonis : & ecce plusquam Salomon hic.

32. Les Ninivites s'éleveront au jour du jugement contre ce peuple, & le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la
Jon. 3. 5. prédication de Jonas : & cependant celuy qui est icy est plus grand que Jonas.

32. Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione hac, & condemnabunt illam, quia pœnitentiam egerunt ad prædicationem Jonæ : & ecce plusquam Jonas hic.

† Un S. Confess. Pontife. Matth. 5. 15.

33. † Il n'y a personne, qui ayant allumé une lampe la mette en un lieu caché, ou sous un boisseau : mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voyent la lumiére.

33. Nemo lucernam accendit, & in abscondito ponit, neque sub modio : sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur, lumen videant.

Marc. 4. 21. Matth. 6. 22.

34. Vostre œil est la lampe de vostre corps. Si vostre œil est simple & pur, tout vostre corps sera éclairé : que s'il est mauvais, vostre corps aussi sera ténébreux.

34. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit : si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.

35. Prenez donc garde que la lumiére qui est en vous, ne soit elle-même *de vrayes* ténébres.

35. Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint.

36. Si donc vostre corps est tout éclairé, n'ayant au-

36. Si ergo corpus tuum totum lucidum

fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, & sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

cune partie ténébreuse, tout sera lumineux //, & il vous éclairera comme une lampe brillante.

37. Et cùm loqueretur, rogavit illum quidam Pharisæus ut pranderet apud se: & recubuit.

37. Pendant qu'il parloit, un Pharisien le pria de dîner chez luy: & luy y éstant entré, & s'estant mis à table,

38. Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium?

38. le // Pharisien commença à dire en luy-même: Pourquoy ne s'est-il point lavé avant le disner?

39. Et ait Dominus ad illum: Nunc vos Pharisæi, quod deforis est calicis & catini mundatis: quod autem intus est vestrûm, plenum est rapinâ, & iniquitate.

39. Mais le Seigneur luy dit: Vous autres Pharisiens, Matth.
vous avez *grand* soin de te- 23. 25.
nir net le dehors de la coupe & du plat; mais le dedans de // vos cœurs est plein de rapine & d'iniquité.

40. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id, quod deintus est, fecit?

40. Insensez que vous estes, celuy qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans?

41. Verumtamen quod superest, date eleemosynam: & ecce omnia munda sunt vobis.

41. Néanmoins donnez // l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures.

42. Sed væ vobis

42. Mais malheur à vous,

36. *gr.* comme lorsqu'une lampe vous éclaire par sa lumiére.

38. *l. gr.* Pharisien, qui le vit, s'étonna de ce qu'il ne s'estoit point lavé.

39. *l.* vous.

41. *Le grec peut souffrir ce sens:* le plus d'aumônes que vous pourrez. *au.* ce qui vous reste à faire, c'est que vous donniez l'aumône: & toutes, &c.

Pharisiens, qui payez la dîme de la mente, de la ruë, & de toutes les herbes, & qui négligez // la justice, & l'amour de Dieu : c'est-là néanmoins ce qu'il falloit pratiquer, sans omettre ces autres choses.

Pharisæis, quia decimatis mentham, & rutam, & omne olus, & præteritis judicium & caritatem Dei : hæc autem oportuit facere, & illa non omittere.

Matth. 23. 6. Marc. 12. 39. Infr. 20. 46. 43. Malheur à vous, Pharisiens, qui aimez à avoir les premiéres places dans les synagogues, & qu'on vous saluë dans les places publiques.

43. Væ vobis Pharisæis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, & salutationes in foro.

Matth. 23. 27. 44. Malheur à vous, qui ressemblez à des sepulcres qui ne paroissent point, & que les hommes qui marchent dessus ne connoissent pas.

44. Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non apparent, & homines ambulantes supra nesciunt.

45. Alors un des Docteurs de la loy prenant la parole, luy dit : Maistre, en parlant ainsi vous nous deshonorez aussi nous-mêmes.

45. Respondens autem quidam ex Legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens etiam contumeliam nobis facis.

Matth. 23. 4. 46. Mais JESUS luy dit : Malheur aussi à vous autres, Docteurs de la loy, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sçauroient porter, & qui ne voudriez pas les avoir touchez du bout du doigt.

46. At ille ait : Et vobis Legisperitis væ, quia oneratis homines oneribus, quæ portare non possunt, & ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

42. *l.* le jugement & la charité de Dieu.

47. Væ vobis, qui ædificatis monumenta Prophetarum : patres autem vestri occiderunt illos.

47. Malheur à vous, qui bastissez des tombeaux aux Prophetes : & ce sont vos péres qui les ont tuez.

48. Profectò testificamini quòd consentitis operibus patrum vestrorum : quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulchra.

48. Certes vous témoignez assez que vous consentez à ce qu'ont fait vos péres ; car ils ont tué les Prophetes, & vous leur bastissez des tombeaux.

49. Propterea & sapientia Dei dixit : Mittam ad illos Prophetas, & Apostolos, & ex illis occident, & persequentur ;

49. C'est pourquoy la sagesse de Dieu a dit : Je leur envoyeray des Prophetes & des Apostres, & ils en tueront les uns, & persécuteront les autres ;

50. ut inquiratur sanguis omnium Prophetarum, qui effusus est à constitutione mundi à generatione ista,

50. afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les Prophetes, qui a esté répandu dès le commencement du monde,

51. à sanguine Abel, usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare & ædem. Ita dico vobis, requiretur ab hac generatione.

51. depuis le sang d'Abel, jusqu'au sang de Zacharie, qui a esté tué entre l'autel & le temple. Ouy je vous déclare qu'on en demandera compte à cette ‖ nation. *Gen.* 4. 8. 2. *Paral.* 24. 22.

52. Væ vobis Legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ, ipsi non introistis ; & eos, qui introibant, prohibuistis.

52. Malheur à vous Docteurs de la loy, qui vous estes ‖ saisis de la clef de la science ; & qui, n'y estant point entrez vous-mêmes,

51. *l.* génération.
52. *an.* attribué la clef de la science.

l'avez encore fermée à ceux qui y vouloient entrer.

53. Comme il leur parloit de la sorte, les Pharisiens & les Docteurs de la loy commencérent à le presser avec de grandes instances, & à l'accabler par la multitude des choses sur lesquelles ils l'obligeoient de répondre,

53. Cùm autem hæc ad illos diceret, cœperunt Pharisæi & Legisperiti graviter insistere, & os ejus opprimere de multis,

54. luy dressant des piéges, & tâchant de tirer quelque chose de sa bouche qui leur donnast lieu de l'accuser.

54. insidiantes ei, & quærentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỽ. 1. &c. *UN jour, comme il estoit en priére en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, l'un de ses disciples luy dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, ainsi que Jean l'a appris à ses disciples, &c.*

Il est dit icy que ce fut un des disciples, qui touché sans doute par l'exemple de JESUS-CHRIST, qu'il voyoit souvent prier, & qui sortoit même actuellement de la priére, luy demanda qu'il voulust bien leur apprendre aussi à
Matth. 6, 9. prier : au-lieu que dans saint Matthieu il semble que c'est JESUS-CHRIST qui leur enseigne de luy-même la maniére de prier, en leur donnant

plusieurs autres instructions dans le célébre sermon qu'il leur fit sur la montagne. Mais il peut estre arrivé, ou que saint Matthieu se soit contenté de rapporter cette priére que nostre Seigneur donna pour modelle à ses disciples, sans marquer l'occasion à laquelle il la donna; ou même que la leur ayant apprise, sur la demande que luy en fit ce disciple, il en parla de nouveau sur la montagne, à l'occasion de ce qu'il disoit touchant la maniére pleine d'ostentation dont les hypocrites affectoient de prier au coin des ruës, afin d'estre vûs des hommes.

Il est étonnant qu'on ne voye point dans l'Evangile, que les Apostres ni les disciples ayent jamais prié, quoiqu'ils fussent si souvent témoins de la priére de leur divin maistre. Aussi il leur *Mat.* 26.
reprocha dans le jardin des oliviers, où ils au- 40. 41.
roient dû plutost prier, & où même il les en 43.
avoit pressez, qu'ils n'avoient pû veiller avec luy dans la priére pendant seulement une heure. Car il les trouva toûjours dormant, & accablez de sommeil: ce qui donne lieu d'estre moins surpris de la faute où tomba depuis saint Pierre, qui *v.* 35.
aprés s'estre vanté de mourir pour JESUS-CHRIST, 41.
& luy avoir entendu dire; Qu'il falloit *veiller & prier, pour n'entrer pas dans la tentation*, négligea d'avoir recours à ce reméde, qui auroit esté capable de le préserver d'une telle chûte.

On voit cependant que la priére estoit en trés-grand usage parmy les justes de l'ancienne loy. David, Daniel, Tobie, Esther, & tant d'autres nous en ont laissé dans les Ecritures d'excellens modelles, que l'Eglise met tous les jours dans la bouche de ses enfans. Mais les Apostres, accoû-

tumez à la preſence corporelle de JESUS-CHRIST, & appuyez ſur l'aſſiſtance de celuy qui eſtoit toûjours viſible à leurs yeux, faiſoient paroiſtre en quelque façon moins de foy que les anciens. Ce fut pour cette raiſon qu'il leur déclara un
Joan. 16. v. 13. jour : Qu'il *leur eſtoit avantageux qu'il s'en allaſt*, & qu'il les quittaſt, *afin qu'il leur envoyaſt ſon* Saint-*Eſprit*, qui *leur apprendroit toute vérité*, & particuliérement celle qui regarde la néceſſité de la priére.

Cependant le Fils de Dieu met dans l'eſprit du diſciple dont on a parlé, de luy demander qu'il vouluſt bien leur apprendre la maniére de prier, *ainſi que Jean l'avoit appris à ſes diſciples ;* afin que ce luy fuſt une occaſion de donner cet excellent modelle de priére à toute l'Egliſe. Nous ne voyons point ailleurs que ſaint Jean-Baptiſte ait donné à ſes diſciples aucunes inſtructions ſur la priére. Mais nous ne pouvons douter qu'il ne l'ait fait, puiſque les diſciples de JESUS-CHRIST l'aſſeurent icy, & ſe ſervent même de l'exemple du ſerviteur, pour porter le maiſtre à leur accorder ce qu'ils demandoient. Quant à la priére que le Sauveur leur preſcrit, quoique ſaint Luc ſemble avoir omis une partie de celle qui eſt rapportée dans ſaint Matthieu, elle eſt néanmoins la même. Et il eſt aſſez ordinaire qu'un Evangéliſte diſe en abbrégé ce qu'un autre dit plus au long ; ainſi qu'on le voit encore en ce qui regarde les béatitudes, qui ne ſont qu'au nombre
Luc. 6. 20. de quatre dans ſaint Luc, quoiqu'elles ſoient au
Matth. 5. 3. nombre de huit dans ſaint Matthieu. C'eſt donc la même choſe en ſubſtance, quoique plus en abbrégé dans ſaint Luc. Comme on l'a déja expli-

quée ailleurs, il suffit d'y renvoyer.

℣. 5. 6. &c. *Si quelqu'un d'entre vous avoit un ami, & qu'il l'allast trouver au milieu de la nuit, pour luy dire : Mon ami, prestez-moy trois pains, parce qu'un de mes amis, qui est en voyage, vient d'arriver chez moy, & je n'ay rien à luy donner, &c.*

JESUS-CHRIST après avoir enseigné à ses disciples à prier, leur apprend icy la persévérance dans la priére : & il se sert pour cela d'une parabole, ou d'une comparaison familiére d'un homme, qui estant surpris pendant la nuit par l'arrivée imprévûë d'un ami, iroit trouver un autre ami pour le prier de luy prester quelques pains, & le presseroit si fort de luy faire cette grace, qu'il l'obligeroit par son importunité à luy accorder ce qu'il luy auroit refusé d'abord, à cause de l'heure indûë, sa maison estant fermée, & tout son monde couché. Tout est aisé à entendre, pour ce qui regarde le sens littéral de la parabole. Mais on en peut faire l'application de cette sorte. Nous n'avons point, comme dit admirablement saint Ambroise, un meilleur ami que celuy qui a livré son propre corps pour l'amour de nous : *Quis amicior nobis, quàm qui pro nobis corpus suum tradidit ?* C'est celuy-là, dit saint Bernard, qu'on peut appeller nostre grand ami, puisque nul autre que luy ne nous a jamais témoigné un plus grand amour ; & qu'estant plus riche sans comparaison qu'aucun autre, il est plus puissant pour nous assister. S'il se compare en quelque façon à un homme, qui refuse d'abord son ami, & qui enfin ne luy accorde ce qu'il demande, qu'étant vaincu par son importunité ; ce n'est pas

Ambros. in hunc locum.

Bern. ser. in Rogat. num. 1.

qu'il n'ait par luy-même la volonté d'écouter nostre priére : car, comme dit excellemment saint Augustin, il ne nous exhorteroit pas avec tant de force à demander, s'il n'avoit dessein de nous donner ce qu'il veut que nous luy demandions : & il a même une plus grande volonté de nous donner, que nous de recevoir ; un plus grand desir de nous faire miséricorde, que nous d'estre délivrez de nostre misére. C'est donc qu'il veut nous faire connoistre plus sensiblement par cette sorte de comparaison, quoiqu'infiniment disproportionnée à l'ardeur de son amour, que pour obtenir un aussi grand bien que celuy que nous demandons, qui n'est autre que luy-même, puisqu'il n'a rien de plus grand à nous donner, il est besoin de demander avec instance, de chercher persévéramment, & de frapper, jusqu'à ressembler en quelque sorte à cet homme, qui n'obtint ce qu'il vouloit que par son importunité, & par une espece de violence : *Pulsare usque ad similitudinem improbitatis.* David demandoit *pendant la nuit*, dit saint Ambroise, à cet ami tout-puissant, *les pains* dont il est parlé icy, lorsqu'il disoit au Seigneur : *Qu'il se levoit au milieu de la nuit pour le louer* ; & ailleurs : Qu'il *lavoit son lit & l'arrosoit de ses larmes toutes les nuits.* Il ne craint point de réveiller & d'importuner cet ami dans son sommeil, parce qu'il savoit que celuy qui garde Israël veille toûjours ; & qu'il estoit persuadé que cette importunité & cette espece de violence qu'on fait à Dieu par ses larmes, par ses veilles, & par ses gémissemens, luy est agréable : *Hæc vis Deo grata est*, dit Tertullien. Appliquons-nous donc à la priére jour & nuit, selon que

Augusti. de verb. Dom. ser. 29. c. 1.

Ib. c. 3.

Ib. c. 1.

Ambros. in hunc locum.

Ps. 118. 62.

Ps. 6. 7.

Ps. 120. 4.

Tertul. Apolog. c. 39.

que nous y exhorte saint Ambroise, & demandons à celuy qui veut bien nous appeller dans l'Evangile *ses amis*, qu'il nous accorde le pardon de nos péchez, afin qu'estant comme des voyageurs, lassez & fatiguez du chemin, nous soyons nourris d'un pain qui fortifie nostre cœur, & qui nous soustienne. C'est nous qui sommes à nous-mêmes cet *ami qui est en voyage*, tandis que nous sommes engagez dans le cours de cette vie pénible, & exposée à tant de périls. Nous n'avons point de plus proche que nous-mêmes ; & c'est pour nous que nous demandons ces pains dont il est parlé dans la parabole : *Ego quidem*, dit saint Bernard, *amicum venientem ad me non alium intelligo, quàm meipsum. Nemo quippe carior mihi, nemo germanior est.*

Luc. 11. 4.

Bern. ser. in Rogat.

Ces trois pains peuvent nous marquer, selon l'explication de saint Augustin, la très-sainte Trinité, dont chaque personne divine, le Pére, le Fils, & le Saint-Esprit, doit estre éternellement le pain, la nourriture, & la vie des Saints dans le ciel; *Cibus & panis æternus, & Pater, & Filius, & Spiritus sanctus.* Commencez donc à vous nourrir icy-bas, & à vivre de ce qui doit vous nourrir & vous donner une vie divine dans toute l'éternité. Dieu n'a rien de plus excellent à vous donner que soy-même. Seriez-vous assez avare pour vouloir encore chercher autre chose ? Et qu'y a-t-il qui soit capable de vous contenter, si Dieu même ne le peut pas ? *Quid tibi sufficit, cui Deus non sufficit?* Mais il est besoin, ajoûte le même Saint, que vous ayez la charité, la foy, & l'espérance ; afin que Dieu même, qui se donne à vous, vous puisse estre doux & agréable. Et ces trois pains vous

August. de verb. Dom. ser. 19. c. 3.

sont nécessaires, pour vous soustenir dans le voyage de cette vie. Ils sont eux-mêmes des dons de Dieu; c'est-à-dire, que c'est à Dieu, comme à celuy qui vous a aimez jusqu'à livrer son propre Fils à la mort, que vous devez les demander avec une sainte ardeur, & une fidelle persévérance, puisqu'il n'appartient qu'à luy de vous les donner.

Bernard. serm. in Rogation. numer. 1. Toutes les fois, dit saint Bernard, que vous revenez à vous-mêmes des égaremens de vostre vie, c'est vostre *ami* qui *vous vient trouver pendant la nuit*, lassé & fatigué *du chemin*. Et jamais vous n'estes plus vostre ami, que lorsque vous revenez ainsi de la voye de l'iniquité; puisque celuy qui aime l'iniquité hait son ame, selon le Prophete. Cet ami vient d'un païs éloigné; car qu'y a-t-il de plus éloigné que l'estat d'une ame qui est dans l'éloignement de Dieu, son souverain bien? Il vient épuisé & dévoré par la faim, luy qui, comme cet enfant prodigue de l'Evangile, s'estoit rabbaissé jusqu'à garder des pourceaux, & qui avoit *desiré* avec ardeur *de remplir son ventre des écosses qu'ils mangeoient, sans que personne luy en donnast*. Il vient ayant grand besoin de trouver un ami. Mais il vient, helas! dans une maison terriblement pauvre & vuide. Que feray-je donc à cet ami misérable & digne de compassion? Car je manque de ce qui m'est nécessaire pour le nourrir. Il est mon ami à la vérité: mais je suis pauvre, & il n'y a *point de pain dans ma maison*, comme disoit un Prophete. Je sçay enfin ce que je dois faire. Je me hâteray d'aller réveiller un ami puissant, dont l'amour surpasse sans comparaison celuy de tous les autres amis, & dont les richesses

Luc. 15. 16.

Isai. 3.7.

sont immenses; c'est-à-dire, je l'exciteray à me secourir, m'estant éveillé moy-même de mon assoupissement. *Je demanderay* par la priére; *je chercheray* par mes bonnes œuvres; & *je frapperay à la porte* par mes cris & mes soupirs, & par mon humble persévérance. J'obtiendray à la fin les *trois pains* dont j'ay besoin; celuy de sa grace qui justifie les pécheurs; celuy de sa vérité, qui est le pain *sorti de sa bouche*, destiné pour faire *vivre les* Matth.
hommes d'une vie toute spirituelle; & le Sacre- 4. 4.
ment de son Corps auguste, qui est, comme il dit luy-même, *le pain vivant descendu du ciel, sans* Joan. 6.
lequel on ne peut avoir la vie en soy, & avec lequel 50. 51.
on ne meurt point, lorsqu'on s'en nourrit véritable- 54.
ment.

℣. 27. 28. *Lorsqu'il disoit ces choses, une femme élevant sa voix du milieu du peuple, luy dit: Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri, &c.*

Lorsque les Pharisiens & les Docteurs de la Matth.
loy s'efforçoient de décrier les miracles du Sau- 9. 34.
veur par des impostures & des blasphêmes, une Marc.
femme du milieu du peuple sert d'organe au Saint- 3. 22.
Esprit, pour confondre leur malice. La simplici- Theoph. in hunc locum.
té de cette femme luy servoit à luy faire voir & à admirer ce qu'il y avoit de surnaturel dans la conduite de Jesus-Christ: au-lieu que la jalousie aveugloit les hommes superbes, qui aimoient mieux attribuer au démon & au prince des démons ce qu'il faisoit de divin en faveur des hommes, qu'à la puissance de Dieu. Autant donc que ces Pharisiens estoient criminels, de s'aveugler volontairement pour décrier les œuvres miraculeuses de Jesus-Christ; autant

cette femme estoit digne de louanges, de n'avoir pas seulement admiré avec tous les peuples ce qu'il faisoit & ce qu'il leur enseignoit d'une maniére si divine, mais d'avoir même osé rendre un témoignage si public de son admiration, lorsque ceux qui gouvernoient la Religion des Juifs se déclaroient avec tant d'animosité contre sa doctrine & sa conduite.

Bed. in Luc. l. 4. c. 49. C'est ce qu'un célébre Interprete ne peut assez admirer dans cette femme, qui confessa comme il dit, l'Incarnation du Fils de Dieu d'une maniére qui confondoit & l'imposture des Grands de son temps, & la perfidie des hérétiques à venir. Car comme les premiers d'entre les Juifs, décriant par leurs blasphêmes les œuvres du Saint-Esprit, nioient que le Fils de Dieu fust consubstantiel à Dieu son Pére; de même, ajoûte-t-il, les hérétiques niant depuis que la sainte Vierge ait fourni au Saint-Esprit de la substance de sa chair pour former en elle le corps du Fils de Dieu dans le temps de son Incarnation, ils ont refusé de reconnoistre, qu'en qualité de Fils de l'homme, il fust vraiment consubstantiel à sa mére. Mais si la chair du Verbe de Dieu fait homme, est regardée comme étrangére à l'égard de celle de sa mére toûjours vierge, ce seroit sans fondement, que les entrailles qui l'avoient porté, & les mammelles qui l'avoient nourri, seroient déclarées heureuses.

Tertul. advers. Marcion. l. 4. c. 26. 19. id. de carn. Christ. c. 7. Aussi Tertullien se sert du même passage que nous expliquons, pour prouver que la sainte Vierge estoit véritablement sa mére. Car il faut bien remarquer avec ce grand homme, & avec saint Augustin, que la réponse que le Fils de

Dieu fait à cette femme, en luy disant : *Mais plutost heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent*, ne tend pas, comme ont osé l'enseigner plusieurs hérétiques, à nier la maternité de Marie ; c'est-à-dire, le bonheur qu'elle avoit d'estre mére de JESUS-CHRIST, selon la chair; mais à préférer seulement à cette maternité charnelle, une autre sorte de maternité qui estoit selon l'esprit, & qui consistoit à accomplir fidellement la volonté de son Pére qui est dans le ciel. Et que nous enseignoit-il « en cela autre chose, dit saint Augustin, sinon « que la proximité que nous avons avec luy selon « l'esprit & selon la grace, est préférable à celle qui « seroit seulement selon la chair ; & que les hommes ne sont pas heureux pour estre unis à des « Saints seulement selon le sang, mais pour avoir « une véritable union avec eux, en pratiquant leur « doctrine, & en imitant leurs mœurs ? Marie a « donc esté plus heureuse en recevant la foy de « JESUS-CHRIST dans son cœur, qu'en concevant la chair de JESUS-CHRIST dans son sein. « Et en effet, de quoy a servi aux parens du Fils de « Dieu selon la chair, qui ne crurent point en luy, « cette affinité temporelle ? Ainsi il n'auroit non « plus servi de rien à Marie d'estre la mére du Sauveur du monde, si elle n'avoit esté plus heureuse « encore de le porter dans son cœur, que de le « porter dans sa chair : *Sic & materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi feliciùs Christum corde quàm carne gestasset.*

August. de sanct. virginit. c. 3. &c.

Ce que dit icy le Fils de Dieu ne diminuë donc rien de la dignité, de la grandeur, & de la gloire de la sainte Vierge. Car comme il l'avoit desti-

née à estre sa mére, il l'en rendit digne en la remplissant de sa grace, selon que l'Ange le luy dit en luy annonçant le mystére de l'Incarnation. Et ainsi elle a esté véritablement heureuse d'estre la mére de JESUS-CHRIST; parce qu'elle l'a conçû aussi parfaitement dans son cœur par la plénitude de sa grace & par l'ardeur de sa foy, qu'elle l'a conçû dans ses entrailles d'une maniére toute chaste & digne du Saint-Esprit, qui par sa seule opération y forma de son sang très-pur la chair sacrée du Sauveur. Or le Fils de Dieu déclarant, comme il fait icy, combien ceux-là sont heureux, qui entendent sa parole, & qui la
Bed. in hunc loc. pratiquent, donnoit lieu, dit un Interprete, aux Sages d'entre les Juifs, de reconnoistre combien ils estoient malheureux eux-mêmes, non seulement de ne vouloit pas entendre ni pratiquer cette divine parole, mais encore de chercher tous les moyens de la décrier par leurs blasphêmes.

℣. 36. *Si donc vostre corps est tout éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumineux, & il vous éclairera comme une lampe brillante.*

Matth. 6. 22. Nous avons vû en expliquant saint Matthieu, que le Fils de Dieu entend par cet *œil* dont il parle icy, l'intention avec laquelle nous agissons, qui estant pure & ne tendant qu'à ce qui doit estre sa fin, rend bonnes toutes les œuvres qui y sont conformes. Ce que saint Luc ajoûte presentement à ce qui est rapporté dans saint Matthieu, paroist obscur, en ce qu'il semble que ce soit une répétition inutile de la même chose, & comme une conséquence qui ne conclut rien du principe

d'où elle est tirée, sinon le principe même. On pourroit peut-estre expliquer la Vulgate par le texte grec de cette sorte : *Si vostre corps*, qui signifie toute la suite de vos actions, *est tout éclairé* ; c'est-à-dire, si toutes vos œuvres ont pour fondement la vérité, & pour principe la charité, *sans qu'il y ait aucune partie ténébreuse*, ou sans que la cupidité y ait de part ; *tout sera lumineux* ; c'est-à-dire, que toute vostre conduite ne sera plus que comme un corps de lumiére sans tache, & qu'il deviendra à vostre égard *comme une lampe, dont l'éclat brillant vous éclairera.* Car alors ce n'est pas *l'œil* seulement & l'intention de vôtre cœur qui sert à vous éclairer : mais toutes vos œuvres estant lumiére elles-mêmes, par la participation de cette premiére lumiére qui les a rendu lumineuses, deviennent comme une lampe éclattante, qui ne vous sert pas seulement à vous-même, mais encore aux autres. Et il est vray en effet que toute la vie d'un juste qui agit par le principe de la charité, luy sert pour le soûtenir ; une de ses œuvres luy estant comme un moyen pour passer plus facilement à une autre, & tout ce qu'il fait luy facilitant ce qu'il a à faire. Mais elle sert encore beaucoup aux autres, pour les porter à glorifier l'autheur souverain de ce qu'il y a de bon dans toutes ces œuvres ; *toute grace excellente & tout don parfait venant d'en-haut*, comme dit saint Jacques, *& descendant du Pére des lumiéres.* Et c'est en cela que la parole de JESUS-CHRIST se vérifie, lorsqu'il dit à ses disciples : *Que vostre lumiére luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient vostre Pére qui est dans le ciel.*

Jacob. 1. 17.

Matth. 5. 16.

℣. 37. 38. *Pendant qu'il parloit, un Pharisien le pria de disner chez luy : & luy y estant entré, & s'estant mis à table, le Pharisien commença à dire en luy-même : Pourquoy ne s'est-il point lavé avant le disner?*

Matth. 15. 2. Marc. 7. 3. On a vû dans saint Matthieu & dans saint Marc, que les Pharisiens & tous les Juifs ne mangeoient point sans avoir souvent lavé leurs mains; & que suivant en cela la tradition des anciens avec une attache superstitieuse, ils négligeoient les préceptes les plus importans; tout occupez de la pureté qui n'estoit qu'extérieure, & indifférens pour celle du cœur. C'est la même chose qui arrive icy à ce Pharisien, lorsqu'ayant prié JESUS-CHRIST de disner chez luy, il le voit se mettre à table sans avoir lavé ses mains. Car il commença à murmurer & à dire secrettement en luy-même, qu'il n'auroit pas dû manger sans s'estre lavé auparavant. JESUS-CHRIST répond aussi-tost à sa pensée. Et il semble que cela seul auroit dû suffire pour convaincre ce Pharisien, que celuy dont il blâmoit la conduite, estoit au moins quelque grand Prophete ; puisqu'il pénétroit ainsi le fond des cœurs. Mais l'orgueil des Pharisiens, des Prestres & des Docteurs de la loy estoit tel, que ce qui auroit esté capable d'en convertir beaucoup d'autres, servoit au contraire à les endurcir. C'est là raison pour laquelle le Sauveur ne craignit point, quoiqu'il fust à la table de ce Pharisien, de le traiter *d'insensé*, en luy découvrant le fond de son cœur tel qu'il estoit, c'est-à-dire, *plein de rapine & d'iniquité*, plein d'avarice, d'injustices & d'hypocrisie. Et il ne pouvoit, dit saint Augustin, luy témoigner

August. de verb. Dom. ser. 30. c. 1.

un plus grand amour qu'en le traitant durement, & qu'en le piquant d'une maniére très-vive, comme un malade accablé de léthargie, qui avoit besoin d'estre réveillé de son assoupissement. *Magis objurgando pepercit. Insensez*, dit-il, *celuy qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans?* C'est-à-dire: Pourquoy paroissez vous si scrupuleux à purifier le dehors, dans le temps même que vous négligez si fort le dedans? Dieu n'est-il pas créateur du dedans, comme du dehors? Et croyez-vous qu'il ne soit pas sans comparaison plus jaloux de la pureté du cœur, que de la netteté de l'extérieur? Ce ne sont point les impuretez extérieures qui salissent l'homme; mais ce sont celles qui sortent du cœur, comme des effets de sa volonté criminelle.

℣. 41. 42. *Néanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures. Mais malheur à vous, Pharisiens, qui payez la dixme de la mente, &c.*

JESUS-CHRIST venoit de dire aux Pharisiens: Que *leur cœur estoit rempli de rapine & d'iniquité.* Après donc leur avoir representé l'estat déplorable où ils estoient devant Dieu, il ne les abandonne pas entiérement; mais il leur propose un excellent reméde pour se purifier des souillures de leur cœur; c'estoit celuy-cy: *Donnez l'aumône, & toutes choses vous seront pures.* Cependant, dit S. Augustin, les Pharisiens n'avoient point esté lavez par le baptesme de JESUS-CHRIST, & n'avoient point la foy en ce Fils unique de Dieu, qui marchoit au milieu d'eux sans qu'ils le connussent. Comment donc leur dit-il icy: *Donnez l'aumône, & toutes choses vous seront* Ib. c. 2.

pures? Si ces Phariſiens s'eſtant rendu dociles à ſa voix, avoient fait l'aumône, toutes choſes leur ſeroient-elles devenuës pures, ſans qu'il euſt eſté beſoin qu'ils cruſſent en luy? Ou s'il eſt vray au contraire, qu'ils ne pouvoient devenir purs, à moins qu'ils ne cruſſent en celuy qui purifie le cœur par la foy, que veut donc dire: *Donnez l'aumône, & toutes choſes vous ſeront pures?* Conſiderons ce qui ſuit, & nous trouverons peut-eſtre que le Fils de Dieu s'explique luy-même. Après qu'il leur eut parlé de la ſorte, ils ſongérent auſſi-toſt ſans doute aux aumônes qu'ils faiſoient. Et quelles aumônes, ajoûte S. Auguſtin? Des aumônes qui ſurpaſſoient celles de la plûpart des Chreſtiens; puiſqu'ils donnoient ſi exactement la dixme des moindres choſes, ſelon qu'elles ſont marquées icy. Conſiderant donc tant d'aumônes qu'ils diſtribuoient, ils crurent peut-eſtre que noſtre Seigneur JESUS-CHRIST leur donnoit en vain ce précepte, comme s'ils ne s'en fuſſent pas déja acquittez; & ils
Ibid. c. 3. ſe railloient intérieurement de luy, dit ce Pére, comme d'un homme qui parloit en l'air. Mais luy connoiſſant leurs plus ſecrettes penſées, ajoûta dans le moment: *Malheur à vous, Phariſiens, qui payez la dixme de la mente, &c.* ce qui eſt de même que s'il leur euſt dit: Je ſçay vos aumônes dont vous vous glorifiez, & toutes les dixmes que vous payez: *mais vous négligez en même-temps la juſtice & l'amour de Dieu.* Ce n'eſt pas là faire l'aumône, ainſi que je vous l'ordonne. Il faut pratiquer avant toutes choſes, la juſtice, la charité, & la miſéricorde. *Faites* donc *l'aumône*; faites miſéricorde. Et qu'eſt-ce que faire miſéricorde? Si vous le comprenez bien, commencez à la faire

par vous-mêmes. Car comment pourriez-vous estre miséricordieux envers un autre, estant cruels envers vous? Faites une aumône véritable, ayant *Ibid. c. 4.* d'abord compassion de vostre ame par le soin avec lequel vous travaillerez à plaire à Dieu. Si vous négligez cette aumône si necessaire ; donnez de vos biens tant que vous voudrez ; *payez*, non la dixme, mais la moitié de vos revenus ; ne vous réservez, si vous voulez, que la neuviéme partie, donnant tout le reste aux pauvres : vous ne faites rien, lorsque vous vous oubliez vous-mêmes.

Telle est la maniére dont Saint Augustin a développé le sens des paroles de JESUS-CHRIST que nous expliquons. Mais il semble qu'on peut dire encore, selon un sens assez naturel de ces paroles du Sauveur : Qu'invitant les Pharisiens à faire l'aumône, après les avoir accusez de *rapine*, & d'*iniquité*, il leur enseignoit à commencer, comme Zachée, par les restitutions & par les aumônes, qui estant déja de dignes fruits de pénitence & de foy, auroient ensuite la force de *les purifier*; en leur attirant de plus grandes graces, & leur faisant mériter que le Fils de Dieu leur dist ainsi qu'au même Zachée : *Ceux-cy sont* *Luc. 19. 9.* *aussi enfans d'Abraham : & c'est pour cela qu'ils ont reçû le salut.*

℣. 45. *Alors un des Docteurs de la loy prenant la parole, luy dit : Maistre, en parlant ainsi vous nous traitez injurieusement nous-mêmes.*

Il y avoit une grande liaison entre les Pharisiens & les Docteurs de la loy, qui s'appuyoient mutuellement. Les Pharisiens observoient très- *Grot. in hunc loc.* exactement les décisions des Docteurs, à qui il

appartenoit d'enseigner & d'interpreter la loy. Et ces Docteurs relevoient par de grands éloges la sainteté des Pharisiens, qui faisoient profession d'une vie plus austére & plus réguliére que les autres Juifs. Ainsi l'union qui estoit entr'eux les portoit à conspirer tous ensemble contre JESUS-CHRIST, dont les maximes si pures & si relevées ne s'accordoient nullement avec les ordonnances toutes humaines de ces Docteurs relâchez; & dont la profonde humilité & la lumiére si pénétrante condamnoit l'orgueil & la justice apparente des Pharisiens, ces faux devots. C'est donc pour cette raison, *qu'un des Docteurs de la loy* voyant les reproches si sensibles que le Fils de Dieu faisoit aux Pharisiens touchant leur hypocrisie & tout le reste de leur conduite, l'interrompit pour luy dire: *Qu'en parlant ainsi* contre les Pharisiens, *il les traitoit injurieusement eux-mêmes*, qui estoient unis de conduite & de sentimens avec eux. Aussi JESUS-CHRIST qui estoit venu dire aux hommes la vérité, sans flatter personne, ne ménagea pas non plus ceux qui se regardoient comme les maistres des autres; mais il leur parla avec toute la force qu'il savoit estre necessaire pour abbaisser cette enflure de leur cœur.

℣. 52. *Malheur à vous, Docteurs de la loy, qui vous estes saisis de la clef de la science, & qui n'y estant point entrez vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui vouloient y entrer.*

Les anciens ont entendu, par cette *clef de la science*, l'interprétation des Ecritures. Et c'est une métaphore prise du langage ordinaire, où l'on dit, que pour entrer en un lieu fermé, il

faut en avoir la clef. Les livres saints estoient fermez au commun des hommes, à cause de l'obscurité qui leur en cachoit l'intelligence. Et c'estoit à ceux qui avoient esté établis sur la chaire de Moïse, comme parle JESUS-CHRIST, à leur ouvrir, pour le dire ainsi, ces livres sacrez, en leur expliquant ce qu'ils n'y pouvoient entendre. Aussi c'estoit autrefois une coûtume parmy les Hebreux, de mettre une clef entre les mains de celuy à qui on donnoit le pouvoir d'interpreter & la Loy & les Prophetes; comme pour marquer par cette sorte de cérémonie, qu'on l'en mettoit en possession. *Grotius.*

Saint Augustin & quelques autres témoignent, que ce que le Fils de Dieu entendoit icy plus particuliérement par cette *clef de la science*, estoit l'interprétation de ce que les Ecritures enseignoient touchant son Incarnation, & sa sainte humanité. Ces Docteurs *n'y entroient point*, parce que leur jalousie & leur orgueil les rendoit indignes de pénétrer ce mystére de l'humilité inconcevable d'un Dieu. Y *entrer* donc, dit un Interprete, c'estoit ne se pas contenter de la superficie de la lettre, mais percer la profondeur des véritez renfermées sous les ombres des figures: *Usque ad intelligentiæ sacratioris arcana penetrare.* Or ces Docteurs, non seulement n'entroient point, comme dit saint Augustin, dans l'intelligence de ce secret adorable du Verbe de Dieu fait chair; mais même ils ne vouloient pas que les autres le comprissent non plus qu'eux. *Quam* (humanitatem Christi) *nec ipsi intelligere, nec ab aliis intelligi volebant.* C'estoit-là pour eux la source du plus grand de tous les malheurs, & qui méritoit sans *August. quæst. evang. l. 2. 23.* *Bed. in hunc loc.*

doute que le Fils de Dieu prononçast *malheur* contr'eux aussi-bien que contre les Phariſiens ; puiſque rien ne pouvoit eſtre plus criminel devant Dieu, que de dérober aux hommes la connoiſſance du vray Sauveur, après s'eſtre eux-mêmes rendu indignes de le connoiſtre ; & que c'eſtoit comme le comble & le ſceau de la réprobation de ces hommes idolâtres de leur fauſſe ſcience, & livrez en punition de leur orgueil, aux ténébres de leur propre eſprit.

℣. 53. 54. *Comme il leur parloit de la ſorte, les Phariſiens & les Docteurs de la loy commencérent à le preſſer avec de fortes inſtances, & à l'accabler par la multitude des choſes ſur leſquelles ils l'obligeoient de répondre.*

Act. 6. 8. &c. Il eſt dit d'Eſtienne le premier Martyr, qu'eſtant plein de grace & de force, il faiſoit de grands prodiges ; & que quelques-uns de la Synagogue ayant voulu diſputer contre luy, ils ne pouvoient réſiſter à la ſageſſe & à l'eſprit qui parloit par ce grand Saint. Quel effet donc ne dût point produire ſur l'eſprit des Phariſiens & des Docteurs de la loy, la force toute divine avec laquelle le maiſtre même leur parla, pour leur découvrir leur hypocriſie & toute la corruption de leur cœur, puiſque les paroles du diſciple eurent tant de force pour confondre ſes ennemis ? Auſſi ils entrérent dans une telle fureur contre JESUS-CHRIST, que ne gardant plus aucune meſure, ils commencérent à luy parler tous enſemble, & à luy faire tumultuairement mille demandes, auſquelles ils le preſſoient de répondre. Car comme ils le regardoient avec des yeux pleins d'une jalouſie diabolique, qui les empêchoit de connoiſtre

sa divinité, ils s'imaginoient l'embarasser comme un autre homme par la multitude des questions qu'ils luy faisoient, & l'engager dans quelque sorte de surprise, qui pourroit leur donner lieu de l'accuser. *Ils luy dressoient* donc *des piéges*, dit l'Evangéliste. Mais *c'estoit* plutost *à leur propre sang*, comme dit le Sage, *qu'ils tendoient des embûches*; Prov. 1.
& s'ils *dressoient des piéges*, c'estoit *pour perdre leurs* 18.
propres ames. Car que pouvoit toute la malice, avec toute la fureur de ces phrénétiques, contre la sagesse de l'Homme-Dieu? C'estoient des flots de la mer, qui vont se briser contre un rocher, & qui ne produisent que de l'écume.

CHAPITRE XII.

1. MULTIS autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos: Attendite à fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis.

1. CEPENDANT une grande multitude de peuple s'estant assemblée autour de JESUS, en sorte qu'ils marchoient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples: † Don- † Plus.
nez-vous de garde ¹ du le- Ss. Marc. Matth.
vain des Pharisiens, qui est 16. 6.
l'hypocrisie. Marc. 8. 15.

2. Nihil autem opertum est, quod non reveletur, neque absconditum, quod non sciatur:

2. Mais il n'y a rien de ca- Matth.
ché qui ne doive estre dé- 10. 26. Marc.
couvert, ni rien de secret 4. 14.
qui ne doive estre connu:

1. gr. sur tout.

3. car ce que vous avez dit dans l'obscurité se publiera dans la lumiére, & ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.

3. quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur, & quod in aurem locuti estis in cubiculis prædicabitur in tectis.

4. Je vous dis donc à vous, qui estes mes amis: Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui après celà n'ont rien à vous faire davantage.

4. Dico autem vobis amicis meis: Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, & post hæc non habent amplius quid faciant.

5. Mais je m'en vas vous apprendre qui vous devez craindre: craignez celuy, qui après avoir osté la vie, a le pouvoir de jetter dans // l'enfer. Ouy, je vous le dis *encore une fois*; craignez celuy-là.

5. Ostendam autem vobis quem timeatis: timete eum, qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete.

6. N'est-il pas vray que cinq passereaux se donnent pour // deux doubles; & néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubly devant Dieu?

6. Nonne quinque passeres væneunt dipondio; & unus ex illis non est in oblivione coram Deo?

7. Les cheveux même de vostre teste sont tous comptez: ne craignez donc point *qu'il vous oublie*, vous vallez beaucoup mieux // qu'une infinité de passereaux.

7. Sed & capilli capitis vestri omnes numerati sunt: nolite ergo timere, multis passeribus pluris estis vos.

5. *l.* la gehenne.
6. expl. *deux des plus petites piéces de monnoye.*
7. *l.* que plusieurs.

8. Dico autem vobis: Omnis quicunque confessus fuerit me coram hominibus, & Filius hominis confitebitur illum coram Angelis Dei.

8. Or je vous déclare que Matth.
quiconque me confessera, & 10. 32.
Marc.
me reconnoistra devant les 8. 38.
hommes, le Fils de l'hom- 2. Tim.
me le reconnoistra aussi de- 2. 12.
vant les Anges de Dieu ¶.

9. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram Angelis Dei.

9. Mais si quelqu'un me renonce devant les hommes, // je le renonceray aussi devant les Anges de Dieu.

10. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi: ei autem, qui in Spiritum sanctum blasphemaverit, non remittetur.

10. Que si quelqu'un par- Matth.
le contre le Fils de l'hom- 12. 23.
Marc. 3.
me, // son péché luy sera 28. 29.
remis : mais si quelqu'un blasphême contre le Saint-Esprit, il ne luy sera point remis.

11. Cùm autem inducent vos in synagogas, & ad Magistratus & Potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis;

11. Lorsqu'on vous me- Matth.
nera dans les synagogues, 10. 17.
&c.
ou devant les Magistrats & les Puissans *du monde*, ne vous mettez point en peine comment vous vous défendrez, ni de ce que vous leur direz;

12. Spiritus enim sanctus docebit vos in ipsa hora quid oporteat vos dicere.

12. car le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure-là même ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Ait autem ei quidam de turba: Magister, dic fratri meo ut

13. Alors un homme luy dit du milieu de la foule: Maistre, dites à mon frére

9. *l.* il sera renoncé aussi.
10. *l.* il luy sera pardonné.

qu'il partage avec moy la succession *qui nous est échûë.*

dividat mecum hereditatem.

14. Mais JESUS luy dit : O homme, qui m'a établi ‖ pour vous juger, ou pour faire vos partages ?

14. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos ?

15. Puis il leur dit : Ayez soin de vous bien garder de toute avarice : car en quelque abondance qu'un homme soit, sa vie ne dépend point des biens qu'il possede.

15. Dixitque ad illos : Videte, & cavete ab omni avaritia : quia non in abundantia cujusquam vita ejus est ex his quæ possidet.

16. Il leur dit ensuite cette parabole : Il y avoit un
Eccli. 11.19. homme riche, dont les terres avoient extraordinairement rapporté :

16. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit :

17. & il s'entretenoit en luy-même de ces pensées : Que feray-je, car je n'ay point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ay recueilli ?

17. & cogitabat intra se, dicens : Quid faciam, quia non habeoquò congregem fructus meos ?

18. Voicy, dit-il, ce que je feray : J'abbattray mes greniers, & j'en bâtiray de plus grands, & j'y amasseray toute ma récolte, & tous mes biens ;

18. Et dixit : Hoc faciam : Destruam horrea mea, & majora faciam, & illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, & bona mea ;

19. & je diray à mon ame : Mon ame, tu as beaucoup de biens en réserve pour

19. & dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in

14. *l.* vostre juge, ou vostre arbitre ?

annos plurimos : requiesce, comede, bibe, epulare.

beaucoup d'années : repose-toy ; mange, boy, // fais bonne-chére.

20. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetent à te : quæ autem parasti, cujus erunt ?

20. Mais Dieu *en même-temps* dit à cet homme : Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit même ; & pour qui sera ce que tu as amassé ?

21. Sic est, qui sibi thesaurizat, & non est in Deum dives.

21. C'est ce qui arrive à celuy qui amasse des tresors pour soy-même, & qui n'est point riche // en Dieu.

22. Dixitque ad discipulos suos : Ideò dico vobis : Nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori quid induamini.

22. C'est pourquoy, dit-il à ses disciples, ne vous mettez point en inquiétude pour vostre // vie, où vous trouverez dequoy manger, ni pour vostre corps, où vous trouverez dequoy vous vestir.

Ps. 54. 23. Matth. 6. 25. 1. Petr. 5. 7.

23. Anima plus est quàm esca, & corpus plusquam vestimentum.

23. La vie est plus que la nourriture, & le corps plus que le vestement.

24. Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt ; quibus non est cellarium neque horreum, & Deus pascit illos. Quantò magis vos pluris estis illis ?

24. Considérez les corbeaux : ils ne sement, ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier ni grenier ; cependant Dieu ne laisse pas de les nourrir. Et combien estes-vous plus excellens qu'eux ?

19. *gr.* réjouis-toy.
21. *au.* des biens de Dieu.

22. *l.* ame.

25. Mais qui est celuy d'entre vous, qui par tous ses soins puisse ajoûter à sa taille la hauteur d'une coudée ?

25. Quis autem vestrûm cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

26. Si donc les moindres choses sont au-dessus de vostre pouvoir, pourquoy vous inquietez-vous des autres ?

26. Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de ceteris solliciti estis ?

27. Considérez les lis, & de quelle maniére ils croissent : ils ne travaillent, ni ne filent ; & cependant je vous déclare, que Salomon même dans toute sa magnificence n'a jamais esté vestu comme l'un d'eux.

27. Considerate lilia, quomodo crescunt : non laborant, neque nent ; dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.

28. Que si Dieu a soin de vestir de la sorte une herbe, qui est aujourd'huy dans les champs, & qu'on jettera demain dans le four ; combien aura-t-il plus de soin de vostre vestement, ô hommes de peu de foy ?

28. Si autem fœnum, quod hodie est in agro, & cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit : quantò magis vos pusillæ fidei ?

29. Ne vous mettez donc point en peine vous autres de ce que vous aurez à manger, ou à boire, & // que vostre esprit ne soit point suspendu & inquiet :

29. Et vos nolite quærere quid manducetis, aut quid bibatis, & nolite in sublime tolli :

30. car ce sont les payens

30. hæc enim omnia

29. *au.* ne vous élevez point dans vos pensées.

gentes mundi quærunt. Pater autem vester scit quoniam his indigetis.

& *les gens* du monde, qui recherchent toutes ces choses. Et vostre Pére sçait assez que vous en avez besoin.

31. Veruntamen quærite primùm regnum Dei, & justitiam ejus; & hæc omnia adjicientur vobis.

31. C'est pourquoy cherchez premiérement le royaume & la justice de Dieu, & tout le reste vous sera donné comme par surcroist.

32. Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

32. † Ne craignez point, petit troupeau, car il a plû à vostre Pére de vous donner *son* royaume. † Un S. Confess. non Pont.

33. Vendite quæ possidetis, & date eleemosynam: facite vobis sacculos qui non veterascunt: thesaurum non deficientem in cælis; quò fur non appropiat, neque tinea corrumpit.

33. Vendez ce que vous avez, & le donnez en aumône: faites-vous des bourses qui ne s'usent point par le temps: *amassez* dans le ciel un tresor qui ne périsse jamais; d'où les voleurs n'approchent point, & que les vers ne peuvent corrompre. Matth. 6. 20. 19. 21.

34. Ubi enim thesaurus vester est, ibi & cor vestrum erit.

34. Car où est vostre tresor, là sera aussi vostre cœur ¶.

35. Sint lumbi vestri præcincti, & lucernæ ardentes in manibus vestris:

35. † Que vos reins soient ceints, & ayez dans vos mains des lampes ardentes: † Un S. Confess. non Pont.

36. & vos similes hominibus expectantibus dominum suum quando revertatur à nuptiis; ut cùm venerit, & pulsa-

36. soyez semblables à ceux qui attendent que leur maistre retourne des nopces; afin que lorsqu'il sera

venu, & qu'il aura frappé à la porte, ils luy ouvrent aussi-tost.

verit, confestim aperiant ei.

37. Heureux ces serviteurs que le maistre à son arrivée trouvera veillans. Je vous dis en vérité que s'étant ceint il les fera mettre à table, & passant ‖ *devant eux* il les servira.

37. Beati servi illi, quos cùm venerit dominus, invenerit vigilantes: amen dico vobis, quòd præcinget se, & faciet illos discumbere, & transiens ministrabit illis.

38. Que s'il arrive à la seconde ou à la troisiéme veille, & qu'il les trouve en cet estat, bienheureux seront ces serviteurs.

38. Et si venerit in secunda vigilia, & si in tertia vigilia venerit, & ita invenerit, beati sunt servi illi.

Matth. 24. 43. 39. Or sçachez que si le pére de famille estoit averti de l'heure que le voleur doit venir, il veilleroit sans doute, & ne laisseroit pas percer sa maison.

39. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias quâ horâ fur veniret, vigilaret utique, & non sineret perfodi domum suam.

Apoc. 16. 15. 40. Tenez-vous donc aussi toûjours prests; parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez pas ¶.

40. Et vos estote parati; quia quâ horâ non putatis Filius hominis veniet.

41. Alors Pierre luy dit: Seigneur, est-ce à nous *seuls* que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde?

41. Ait autem ei Petrus: Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an & ad omnes?

42. Le Seigneur luy dit:

42. Dixit autem Do-

37. *expl.* transiens, *i. e.* ultrò citroque obambulans ut dispiciat num quid desit.

minus: Quis putas est fidelis dispensator, & prudens, quem constituit Dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram?

Qui est le dispensateur fidelle & prudent, que le maistre a établi sur ses serviteurs, pour distribuer à chacun dans le temps la mesure de blé qui luy est destinée?

43. Beatus ille servus, quem cùm venerit dominus, invenerit ita facientem.

43. Heureux ce serviteur que son maistre à son arrivée trouvera agissant de la sorte.

44. Verè dico vobis, quoniam supra omnia quæ possidet constituet illum.

44. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous les biens qu'il possede.

45. Quòd si dixerit servus ille in corde suo: Moram facit dominus meus venire, & cœperit percutere servos & ancillas, & edere, & bibere, & inebriari,

45. Mais si ce serviteur dit en luy-même: Mon maître n'est pas prest de venir, & qu'il commence à battre les serviteurs & les servantes, à manger, à boire & à s'enyvrer,

46. veniet dominus servi illius in die quâ non sperat, & horâ quâ nescit, & dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet.

46. le maistre de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, & à l'heure qu'il ne sçait pas, & il le divisera en deux, & // luy donnera pour partage d'estre puni avec les infidelles.

47. Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, & non præparavit, & non fecit secundum volun-

47. Le serviteur qui aura sçû la volonté de son maître, & qui néanmoins ne se sera pas tenu prest, &

46. l. mettra son partage avec les infidelles.

n'aura pas fait ce qu'il desiroit de luy, sera battu // rudement :

tatem ejus, vapulabit multis ;

48. mais celuy qui n'aura pas sçû *sa volonté*, & qui aura fait des choses dignes de chastiment, sera // moins battu. On redemandera beaucoup à celuy à qui on aura beaucoup donné ; & on fera rendre un plus grand compte à celuy à qui on aura confié plus de choses.

48. qui autem non cognovit, & fecit digna plagis ; vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo ; & cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.

49. Je suis venu pour jetter le feu dans la terre ; & que desiré-je sinon qu'il s'allume ?

49. Ignem veni mittere in terram ; & quid volo nisi ut accendatur ?

50. Je dois estre baptisé d'un baptesme ; & combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?

50. Baptismo autem habeo baptizari : & quomodo coarctor usque dum perficiatur ?

Matth. 10. 34. 51. Croyez-vous que je sois venu pour apporter la paix sur la terre ? Non, je vous asseure ; mais au contraire, la division.

51. Putatis quia pacem veni dare in terram ? Non, dico vobis, sed separationem.

52. Car desormais, s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes des autres, trois contre deux, & deux contre trois.

52. Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi, tres in duos, & duo in tres.

47. *an.* de plusieurs coups.
48. battu de peu de coups.

53. Dividentur pater in filium, & filius in patrem suum, mater in filiam, & filia in matrem, socrus in nurum suam, & nurus in socrum suam.

53. Le pére sera en division avec le fils, & le fils avec le pére, la mére avec la fille, & la fille avec la mére, la belle-mére avec la belle-fille, & la belle-fille avec la belle-mére.

54. Dicebat autem & ad turbas: Cùm videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis: Nimbus venit, & ita fit.

54. Il disoit aussi au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former du côté du couchant, vous dites aussi-tost, que la pluye ne tardera pas à venir, & il pleut en effet. Matth. 16. 2.

55. Et cùm austrum flantem, dicitis: Quia æstus erit, & fit.

55. Et quand vous voyez souffler le vent du midy, vous dites qu'il fera chaud, & le chaud ne manque pas d'arriver.

* 56. Hypocritæ, faciem cæli & terræ nostis probare; hoc autem tempus quomodo non probatis?

56. Hypocrites que vous estes, vous savez si bien reconnoistre ce que présagent les diverses apparences du ciel & de la terre; comment donc ne reconnoissez-vous point ce temps-cy ?

57. Quid autem & à vobis ipsis non judicatis quod justum est?

57. Pourquoy n'avez-vous point de discernement pour reconnoistre par ce qui se passe parmy vous ce qui est juste ?

58. Cùm autem va-

58. Lorsque vous allez

56. *expl.* de l'avenement du Messie, par tant de signes marquez par les Prophetes? *Grot.*

Matth. 5. 25. avec vostre adversaire devant le Magistrat, tâchez de vous dégager de luy pendant que vous estes *encore* dans le chemin, de peur qu'il ne vous entraîne devant le juge, & que le juge ne vous livre au sergent, & que le sergent ne vous mene en prison.

dis cum adversario tuo ad Principem, in via da operam liberari ab illo, ne fortè trahat te ad judicem, & judex tradat te exactori, & exactor mittat te in carcerem.

59. Car je vous asseure que vous ne sortirez point de là, que vous n'ayez payé jusqu'à la derniére obole.

59. Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỳ. 1. *Une grande multitude de peuple s'estant assemblée autour de* JESUS, *en sorte qu'ils marchoient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Donnez-vous de garde du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie.*

Grotius. Maldon. Les Interpretes conviennent que le saint Evangéliste rapporte ce qu'il va dire, plutost à cause de la conformité des matiéres dont il parle, que pour suivre exactement l'ordre des temps. Aussi il paroist par saint Matthieu, que ce que JESUS-CHRIST dit icy *du levain des Pharisiens*, fut dit dans la Galilée ; au-lieu que diverses choses rapportées par saint Luc dans le chapitre précédent, semblent estre arrivées dans la Judée. Mais JESUS-CHRIST pourroit bien aussi avoir parlé plusieurs

Matth. 15. 39. c. 16. 5.

fois du *levain* des Phariſiens : & en effet il dit en ce lieu-cy, que c'eſtoit leur *hypocriſie* qu'il nommoit de cette ſorte ; au-lieu que dans S. Matthieu il eſt marqué que ſes diſciples comprirent, qu'en leur parlant du levain des Phariſiens, il leur avoit ordonné de ſe garder de leur doctrine. *Matth. 16. 12.*

La maniére dont l'Evangéliſte s'exprime icy mérite bien d'eſtre peſée. *Une grande multitude de peuple eſtant aſſemblée autour de* JESUS, dit S. Luc, *il commença à parler à ſes diſciples.* D'où vient, qu'eſtant tout environné de ces peuples, il eſt marqué cependant que ce fut à ſes diſciples qu'il dit de *ſe bien garder du levain des Phariſiens, qui eſt l'hypocriſie?* C'eſt qu'il donnoit cet avis particuliérement à ceux qui devoient eſtre dans la ſuite les Paſteurs & les maiſtres de tous les peuples, & qui eſtoient obligez par conſéquent de ſe garder, encore plus que les autres, de ce poiſon ſi dangereux, qui corrompt la piété dans le cœur même, d'où elle doit ſe répandre ſur tout le dehors des actions. Il falloit donc que les Juifs veillaſſent beaucoup à ſe garantir d'un ſi grand mal, qu'ils auroient pû communiquer à tous les autres ; & qu'ils aimaſſent uniquement la ſincérité & la vérité dans leur conduite, auſſi-bien que dans leurs paroles. Car il n'y a rien qui ſoit plus en horreur devant Dieu qu'un bel extérieur & qu'une apparence de piété, qui ſert à couvrir pendant quelque temps aux yeux des hommes la corruption du dedans. Mais lorſque le Fils de Dieu donnoit cet avis à ſes diſciples, il le donnoit en même-temps à tout le peuple qui l'environnoit ; il le donnoit d'une maniére qui pouvoit leur eſtre d'autant plus utile & moins

odieuse, qu'il ne s'adressoit qu'indirectement à eux. Car nous apprenons de l'Historien même des Juifs, que les Pharisiens s'estoient acquis parmy le peuple une si grande réputation de piété, qu'il suivoit aveuglément leurs sentimens dans toutes les choses du culte de Dieu, & les regardoit avec admiration, tous publiant hautement la sainteté de leur vie & de leur doctrine. Il falloit donc ménager ces peuples en un point si délicat pour la conscience, & leur faire entendre, comme en passant, une vérité qui auroit pû les révolter, si elle s'estoit directement adressée à eux. Il est vray que celuy qui leur parloit estoit tout-puissant pour les disposer à recevoir sans murmure quelque chose qu'il eust pû leur dire. Mais il n'agissoit pas ordinairement avec cette souveraine puissance, qui sçait se soumettre le cœur de l'homme sans blesser sa volonté. Il usoit souvent de ménagement & de prudence, & il conduisoit avec une admirable douceur ceux qu'il n'estoit pas encore temps d'attirer fortement à luy. Car il falloit, comme il dit, qu'il fust *élevé* d'abord sur la croix par sa passion, & ensuite dans le ciel par son ascension, *afin d'attirer à luy toute la terre* par la vertu toute-puissante d'un Dieu mort & ressuscité pour sauver les hommes: *Si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad me-ipsum.*

Joseph. antiquit. l. 18. c. 2.

Joan. 12. 32.

℣. 13. 14. *Un homme luy dit du milieu de la foule: Maistre, dites à mon frére qu'il partage avec moy la succession* qui nous est échûë. *Mais* JESUS *luy dit: O homme, qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages?*

Il ne paroist pas necessaire de supposer, comme

ont fait quelques Interpretes, que cet homme qui s'adresse à JESUS-CHRIST, l'ait regardé comme le Messie, & que ce qui le porta à luy demander qu'il se meslast de ses partages avec son frére, fut la pensée qu'avoit le commun des Juifs, que celuy qu'ils attendoient seroit un Prince comme les autres Rois de la terre, qui auroit l'autorité de juger leurs différends, & de défendre les foibles & les petits contre les Grands de la terre. Il semble, que pour engager cet homme à demander au Sauveur, qu'il ordonnast à son frére de *partager avec luy leur succession*, il suffisoit qu'il le vist en si grande considération parmy le peuple, & que cette autorité qu'il s'estoit acquise, tant par ses miracles que par sa doctrine, luy donnast lieu d'espérer que son frére auroit toute la déférence possible pour ce qu'il voudroit luy ordonner. Cet homme, selon la remarque de saint Augustin, avoit une très-bonne cause, puisque son frére ne vouloit point luy faire part d'une succession qui devoit leur estre commune. Il ne cherchoit point à s'approprier le bien d'autruy ; mais il vouloit seulement ce que ses parens luy avoient laissé ; & il prenoit JESUS-CHRIST même pour son juge. Qu'y avoit-il en cela qu'on pûst blâmer ? Cependant le Fils de Dieu luy répond avec une espece de dureté, & luy fait entendre qu'il estoit indigne de ces grandes véritez qu'il enseignoit actuellement aux hommes, qu'on vinst l'interrompre pour des partages de biens temporels. Il luy offroit l'héritage du royaume du ciel : & luy il estoit si aveugle, que de demander dans le même-temps un pouce d'héritage sur la terre. Ecoutons donc

August. de divers. serm. 28.

la réponse de ce juge & de ce Docteur suprême. *O homme*, luy répond-il ; ce qui est de même que s'il luy eust dit : O vous, qui faites bien voir que vous estes encore homme, ayant le cœur attaché à l'héritage terrestre dont vous me parlez ; *qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages?* C'estoit donc avec raison, dit saint Ambroise, que celuy qui estoit descendu du ciel pour nous procurer des biens tout divins, refusa de prendre part à ce qui regardoit les biens de la terre : *Benè terrena declinat, qui propter divina descenderat.* Il ne veut pas se rendre juge de leurs differends, ni arbitre de ce qui leur estoit échû en partage du costé du siécle, luy qui avoit reçû un pouvoir sans comparaison plus élevé, qui estoit celuy de juger les vivans & les morts, comme estant l'arbitre suprême des mérites de tous les hommes. Il avoit donc bien d'autres partages à leur faire, que ceux dont on luy parloit, luy qui avoit en sa puissance la distribution des tresors tout spirituels de la grace, & des dons surnaturels du Saint-Esprit. Ainsi cet homme paroissoit bien éloigné de le reconnoistre pour le Messie, tel que les saintes Ecritures l'avoient dépeint aux yeux de la foy, lorsqu'elles l'avoient nommé *Emmanuel*, c'est-à-dire, un Dieu conversant au milieu de nous, & qu'elles avoient déclaré que son royaume seroit éternel. Car il faisoit un outrage à Jesus-Christ, lorsqu'il rabbaissoit son ministére tout divin à des fonctions purement humaines, & qu'il vouloit l'engager à luy faire partager des biens, dont il venoit au contraire luy inspirer du mépris, tant par l'exemple de sa pauvreté volontaire, que par sa doctrine,

Ambros. in hunc loc.

qui avoit appris aux hommes, que les pauvres de cœur & d'affection estoient heureux, parce que le royaume du ciel leur appartenoit. Lors donc que le Fils de Dieu luy dit : *Qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages ?* c'est de même que s'il luy eust demandé : Est-ce pour cela que Dieu mon Pére m'a envoyé dans le monde ; moy qui *ay esté établi Roy par luy sur Sion sa sainte montagne, en prêchant & annonçant ses préceptes* Ps. 2. 6. si opposez à la cupidité du cœur humain, & aux maximes du monde ?

ỽ. 15. 16 &c. *Ayez soin de vous bien garder de toute avarice : car en quelque abondance qu'un homme soit, sa vie ne dépend point des biens qu'il possede. Il leur dit ensuite cette parabole : Il y avoit un homme riche, &c.*

Sans doute que vous nommeriez un homme avare, & que vous l'accuseriez de cupidité, s'il cherchoit le bien d'autruy. Mais pour moy, dit JESUS-CHRIST, je vous avertis de prendre garde de ne pas même desirer par un mouvement de cupidité & d'avarice, un bien qui vous est propre. C'est l'admirable liaison que saint Augustin découvre, entre ce que cet homme du siécle venoit de dire au Sauveur touchant le partage de quelque bien temporel, & ce que le Sauveur même déclare icy par cet avertissement général qu'il donne, *de se garder de toute avarice.* Il ne dit pas, comme le remarque le même Saint : Gardez-vous de l'avarice ; mais il dit en général, *de toute avarice :* car ce n'est pas seulement celuy qui ravit le bien d'autruy, qui est avare, mais celuy encore qui a trop d'attache à garder son propre bien. Ce précepte peut paroistre bien pesant,

August. de diver. serm. 28. c. 3.

ib. c. 4.

ib. c. 3.

ajoûte saint Augustin ; mais c'est seulement à ceux qui sont foibles. C'est pourquoy il faut prier celuy qui l'impose, de vouloir bien nous donner des forces pour le porter. Car quand nostre Rédempteur qui est mort pour nous, qui a répandu son sang comme le prix de nostre salut, qui est & nostre advocat & nostre juge, nous dit: *Donnez-vous de garde*; nous ne devons pas regarder ce qu'il dit, comme une chose de petite conséquence. Il connoist parfaitement la grandeur du mal qu'il veut que nous évitions. Et quoique nous ne le connoissions pas comme luy, nous devons croire avec une foy entiére la vérité de ce qu'il nous dit.

La raison dont il se sert, pour nous inspirer de l'éloignement de toute avarice, est celle-cy: *La vie de l'homme, en quelque abondance qu'elle soit, ne dépend point des biens qu'il possede.* Celuy, dit saint Augustin, qui met en réserve quantité de biens, combien peu en retire-t-il pour fournir aux divers besoins de sa vie? Lors donc qu'il a pris, ou destiné pour ses besoins ce qui luy suffit, qu'il considére sérieusement pour qui il garde tout ce qui est par-dessus: & qu'il craigne qu'en voulant garder dequoy vivre, il n'amasse dequoy se faire mourir: *Ne fortè cùm servas undè vivas, colligas undè moriaris.* C'est JESUS-CHRIST même qui parle; c'est la vérité qui vous dit: *Donnez-vous de garde*; & il vous le dit avec une grande sévérité. Si vous n'aimez pas la vérité qui vous instruit; craignez au moins la sévérité de celuy qui vous menace. *Ce n'est point*, dit JESUS-CHRIST, *dans l'abondance des biens qu'un homme possede qu'il trouve la vie.* Qu'il craigne donc

d'y

d'y trouver plutoſt la mort, s'il s'y attache par un eſprit de cupidité & d'avarice.

Le Fils de Dieu, pour convaincre plus ſenſiblement ceux qui l'écoutoient, de la vérité de ce qu'il diſoit contre l'avarice, ſe ſert *d'une parabole* très-propre à confondre les plus attachez à leurs richeſſes. Il leur repreſente un homme, *à qui ſes terres avoient rapporté une très-grande récolte*, & qui ſe trouva dans la derniére inquiétude ſur ce qu'il avoit à faire pour pouvoir mettre à couvert tant de biens. Sur quoy un grand Saint conſidérant l'ingratitude effroyable de cet homme, & l'abus étrange qu'il faiſoit de l'extrême libéralité de Dieu, qui avoit daigné répandre une ſi grande bénédiction ſur ſes biens, dit ces excellentes paroles : Qu'au-lieu de ſonger à faire aux pauvres de ſaintes largeſſes de ſon abondance, il reſſentit preſque les mêmes peines d'eſprit que les plus pauvres, lorſqu'il penſoit en luy-même avec une extrême inquiétude : *Que feray-je n'ayant point de lieu où ſerrer toute ma récolte ?* Qui n'auroit pitié, dit ſaint Baſile, d'un homme dont l'ame eſtoit ainſi accablée par le poids même de ſes grands biens ? La fertilité de ſes terres le rendoit en quelque façon miſérable, & elles ne luy avoient pas rapporté proprement des biens, mais de vrais maux, c'eſt-à-dire, des ſujets d'inquiétude & de chagrin. *Que feray-je*, diſoit-il ? Et n'eſt-ce pas là la voix du pauvre, qui dans l'extrême neceſſité dont il ſe trouve preſſé, crie auſſi : *Que feray-je ?* Mais ſi ce riche malheureux avoit ouvert les oreilles de ſon cœur, pour entendre ce cry des pauvres, il auroit trouvé auſſi-toſt un admirable conſeil ſur ce qu'il avoit à faire. Et au-lieu de dire, comme

Baſil. homil. de avar. in illud, deſtruam horrea, &c. t. 1. p. 329. &c.

il fait ridiculement : *Je détruiray mes greniers, pour en bâtir de plus grands, & pour y serrer tous les biens que j'ay recueillis* ; il auroit dit : J'ouvriray tous mes greniers ; je feray venir tous les pauvres ; je nourriray ceux qui sont dans la misere ; j'imiteray le charitable Joseph, en faisant publier par tout, que ceux qui manquent de pain viennent me trouver.

℣. 19. &c. *Et je diray à mon ame : Mon ame, tu as de grands biens en réserve pour beaucoup d'années : repose-toy, mange, boy, fais bonne-chere, &c.*

O paroles pleines de folie, s'écrie saint Basile ! Si tu avois une ame de pourceau, quel autre langage luy tiendrois tu ? Es tu donc devenu si beste & si dépourvû de tout sentiment pour les biens de l'ame, que tu ne luy parles que de ceux qui sont destinez à nourrir la chair ? Mais lorsqu'au lieu de reconnoistre humblement d'où tous ces grands biens te sont venus, & de demander à celuy de qui tu les tiens, la grace d'en faire l'usage auquel il les destinoit, tu t'entretiens secrettement de ces pensées extravagantes, *de renverser tes greniers, & d'en bâtir d'autres :* Dieu examine selon les regles de sa justice ce langage caché dans ton cœur, & il te répond du haut du ciel en prononçant ton arrest : *Insensé que tu es*, te dit-il ! c'est le nom que le Seigneur te donne luy-même, & qui te convient le mieux, quoique tu penses estre fort sage ; puisque tu ne goûtes que les choses de la terre, que tu fais ton Dieu de ton ventre, & que tu es devenu tout chair, estant asservi bassement à tes passions. Tu es donc vraiment *un fou*, de dégénérer ainsi de ta dignité,

& de ne ſonger qu'à ſatisfaire ton avarice. Tu es un fou, d'amaſſer toûjours ſans ſavoir pour qui. Car *cette nuit même on te redemandera ton ame : & pour qui ſera ce que tu as amaſſé ?*

Saint Baſile dit que cette raillerie d'un Dieu, qui découvre tout d'un coup à cet avare l'extravagance de ſa réſolution, luy eſt plus ſenſible en quelque ſorte, que le ſupplice éternel auquel il eſt condamné. Car quelle peut eſtre en effet la ſurpriſe de cet homme, qui eſt aſſez fou pour dire en luy-même, qu'il abbattra ſes greniers & en rebâtira d'autres, lorſqu'on luy vient déclarer qu'il ſera la même nuit enlevé de cette vie ? Mais il avoit néanmoins raiſon, dit encore le même Saint, lorſqu'il vouloit renverſer ſes greniers. Car des magazins d'iniquité & d'avarice méritoient effectivement d'eſtre détruits. Détruiſez donc de vos propres mains, ô homme avare & impitoyable, des greniers à blé, d'où nul pauvre n'a retiré aucune conſolation ni aucun ſoulagement dans ſa miſére : renverſez entiérement une maiſon deſtinée à garder les inſtrumens de voſtre cupidité.

Il eſt étrange, dit ſaint Auguſtin, que cet homme ne néglige que ſa ſeule ame, dont il devoit néanmoins avoir plus de ſoin que de toutes choſes. Car il ne pouvoit la rendre bonne qu'en mépriſant ces biens temporels, à qui il devoit préférer les pauvres ; afin qu'elle pûſt ſortir de ce monde, & paroiſtre devant Dieu avec confiance lorſqu'on la luy redemanderoit : *Contemnat hæc bona, & ſit ipſa bona, ut quando repetitur, exeat ſecura.* Car qu'y a-t-il de plus injuſte qu'un homme qui veut avoir de grands biens pour nourrir

Auguſt. de div. ſer. 28. cap. 5.

ſon corps, & qui ne veut point procurer à ſon ame le ſouverain bien qui peut ſeul la rendre bonne ? Auſſi Dieu ne dit pas à cet avare lorſqu'il eſtoit tout rempli de ces penſées vaines, de bâtir d'autres greniers, & qu'il n'enviſageoit point le ſoin des pauvres, où il euſt pû mettre plus ſeurement ſa récolte ; il ne luy dit pas : Aujourd'huy ton ame ſera enlevée dans les flammes éternelles : mais il luy dit, ſoit par luy-même, & par quelque ſecrette inſpiration, ſoit par un Ange, ou par un Prophete : *On va te redemander ton ame ;* c'eſt-à-dire, elle va ſortir de cette vie, où tu luy gardois tant de biens inutilement ; & on te va redemander compte de cette ame, que tu t'es mis ſi peu en peine d'enrichir des biens qui luy convenoient.

℣. 21. *C'eſt ce qui arrive à celuy qui n'amaſſe des treſors que pour ſoy-même, & qui n'eſt point riche en Dieu.*

Amaſſer pour ſoy, c'eſt ne ſonger qu'à la vie preſente, c'eſt théſauriſer ſur la terre, & perdre ſon bien pour l'éternité, en ne ſongeant point à ſoulager les beſoins des pauvres. *Eſtre riche en Dieu* au contraire, c'eſt faire de ſes richeſſes l'uſage que Dieu veut que nous en faſſions ; c'eſt mettre noſtre confiance, non dans ces richeſſes, mais en Dieu ; c'eſt les partager charitablement avec les membres de JESUS-CHRIST, & comme les faire paſſer dans le ciel, & dans le ſein de Dieu même, par de ſaintes & de continuelles aumônes. Celuy qui n'en uſe point de la ſorte, eſt vraiment fou au jugement de la vérité, quoiqu'il ſe regarde preſentement comme eſtant fort ſage ; & il tombera, comme cet homme de la

parabole, dans la derniére ſurpriſe, lorſqu'ayant pris des meſures d'une politique toute humaine & toute charnelle, pour jouir long-temps des fruits que ſon avarice a amaſſez, il trouvera à la mort ſes mains & ſon ame dans un vuide inconcevable de toutes ſortes de bonnes œuvres.

℣. 32. 33. 34. *Ne craignez point, petit troupeau; car il a plû à voſtre Père de vous donner* ſon *royaume. Vendez ce que vous avez, & le donnez en aumône. Faites-vous des bourſes qui ne s'uſent point par le temps, &c.*

C'eſt une choſe indécente, dit ſaint Ambroiſe, que des hommes qui combattent pour un royaume, ſoient occupez à chercher dequoy ſe nourrir: *Indecorum eſt, homines curare de cibo, qui militant regno.* Le Roy qui les a enrollez dans ſes armées, ſçait comment il doit nourrir & veſtir ceux qui ſont à ſon ſervice. Et c'eſt pour cela qu'il a dit par la bouche d'un de ſes Prophetes: *Repoſez-vous de tous vos ſoins ſur le Seigneur, & il prendra ſoin luy-même de ce qui regarde voſtre nourriture.* Que ceux donc qui ſont du *petit troupeau* conſacré au ſervice de JESUS-CHRIST, ne craignent point, & ne ſoient point en inquiétude touchant leur vivre & leur veſtement. Car Dieu eſt *leur Père:* & comme il a réſolu par *une bonté* toute gratuite, de *leur donner ſon royaume même,* ils ſe doivent aſſeurer qu'il ne les abandonnera pas pour leur nourriture & leur entretien, lorſqu'ils ſeront occupez à ſe rendre dignes de ce royaume, & à *chercher ſa juſtice*, c'eſt-à-dire, tout ce qui peut contribuer à leur véritable juſtification.

Ambroſ. in hunc loc.

Pſal. 54. 23.

JESUS-CHRIST parloit à tous ſes diſciples, qui eſtoient véritablement *un petit troupeau*, en

comparaison de tout le reste des hommes ; & c'est pourquoy il leur dit, de *vendre ce qu'ils*
Matth. 19. 21. *avoient*, afin *d'en donner l'aumône*. Car, comme il déclare ailleurs à un jeune-homme, qui luy demandoit ce qu'il feroit pour acquerir la vie éternelle : Que *s'il vouloit estre parfait, il allast vendre ce qu'il avoit, & qu'il le donnast aux pauvres* ; on peut dire que se rendre alors disciple de JESUS-CHRIST, c'estoit embrasser l'estat de perfection ; puisque la plûpart de ceux qui se mirent à sa suite abandonnoient tout pour l'amour de luy ; & que même depuis la descente du
Act. 2. 44. 45. Saint-Esprit sur l'Eglise, ceux qui embrassérent la foy avoient toutes choses communes entr'eux, vendant leurs terres & leurs autres biens, & les distribuant à leurs fréres, selon le besoin que chacun d'eux en avoit. *Vendez* donc, leur disoit le Fils de Dieu, *les biens que vous possedez*, pour vous rendre d'autant plus dignes du royaume que vostre Pére veut vous donner, que vous aurez un plus grand mépris de tout ce qui est sur la terre. Et c'est ainsi que vous acheterez en quelque sorte le ciel, lorsque vous prodiguerez ces biens temporels, afin d'en nourrir les pauvres. C'est-là ce que JESUS-CHRIST appelle en un langage figuré, *se faire des bourses qui ne s'usent point, & s'amasser dans le ciel un tresor qui ne périsse jamais*. Car ce qu'on fait seulement pour cette vie est périssable : mais ce qu'on fait par un principe de charité est éternel comme la
1. Cor. 13. 8. charité même, *qui ne finira jamais*, selon saint Paul.

℣. 35. 36. &c. *Que vos reins soient ceints, & ayez dans vos mains des lampes ardentes : soyez*

semblables à ceux qui attendent que leur maistre revienne des nopces, &c.

Le sens littéral de ces premiéres paroles de JESUS-CHRIST, se doit entendre par rapport à la parabole qui suit immédiatement, des serviteurs qui attendent pendant la nuit le retour de leur maistre qui est allé à des nopces. L'habit des peuples orientaux est long, & embarrassant pour ceux qui veulent agir. C'est pourquoy ils sont obligez de le retrousser, pour estre en estat de travailler plus commodément. C'est ce que le Fils de Dieu appelle icy, *avoir les reins ceints*. Et ce qu'il ajoûte, des *lampes ardentes* qu'il veut *qu'on ait dans les mains*, a rapport encore à ces mêmes serviteurs, qui de peur d'estre surpris par le retour de leur maistre pendant la nuit, où se faisoient ordinairement les nopces, ont de la lumiére toûjours preste pour l'éclairer dans l'instant qu'*il frappera à la porte*. C'est donc une comparaison familiére dont il se sert, pour avertir ses disciples de se tenir toûjours prests aussi pour le recevoir, quand il viendra frapper à leur porte, c'est-à-dire, les appeller de ce monde à luy par leur mort. *Grotius. Maldon. Jansen.*

Il venoit de leur parler du royaume qu'il avoit plû à leur Pére céleste de leur donner. Il veut donc les disposer à s'en rendre dignes, & les obliger pour cela de se tenir sur leurs gardes, afin de n'estre pas surpris. *Avoir les reins ceints*, c'estoit n'avoir rien qui pûst les embarrasser. Or les richesses dont il leur avoit parlé, pouvoient estre regardées comme un de ces plus grands embarras. C'est pourquoy il leur avoit dit de *vendre ce qu'ils avoient*, & de *le distribuer en aumô-* *Tertul. advers. Marcion. l. 4. c. 29.*

nes. Par là ils *ceignoient leurs reins*, se débarrassant d'un des grands obstacles de leur salut. *Les lampes* qu'il leur ordonnoit *d'avoir en leurs mains*, pouvoient marquer leurs aumônes mêmes, & toutes les autres bonnes œuvres, à qui l'Evangile donne le nom de *lumière*. Mais il falloit que ces lampes fussent comme celle de saint Jean-Baptiste, non pas seulement luisantes, mais *ardentes*; parce que leurs bonnes œuvres, & leurs aumônes mêmes devoient avoir pour principe l'ardeur de la charité, *sans laquelle*, comme dit saint Paul, *quand on distribueroit tout son bien pour nourrir les pauvres, & qu'on livreroit son corps pour estre brûlé, il ne serviroit de rien.* Les saints Interpretes expliquent encore de la continence en général, c'est-à-dire, du renoncement à tout ce qui est contraire à la loy de Dieu, & même en particulier de la chasteté, ce précepte de *ceindre ses reins*; parce que c'est en effet ce que cette expression peut signifier dans le langage de l'Ecriture.

Matth. 5. 16. *Joan. 5. 35.* *1. Cor. 13. 3.* *August. de verb. Dom. ser. 39. c. 2.* *Gregor. Mag. in Evangel. hom. 13.* *Bed. in hunc loc.*

JESUS-CHRIST estant monté dans le ciel après sa résurrection, y est entré comme dans sa chambre nuptiale; parce que c'est-là que se doivent célébrer *les nopces* sacrées de l'Epoux avec l'Epouse. Et il vient à nous pendant la nuit, soit pour nous marquer qu'il nous surprendra; soit parce que cette vie presente est comme une nuit à l'égard de la lumiére ineffable qui est dans le ciel. *Il frappe à la porte*, dit saint Grégoire, lorsqu'il nous envoye une maladie mortelle. Et nous luy ouvrons dans le moment, lorsque nous la recevons avec amour. Car celuy-là ne veut point ouvrir au Seigneur lorsqu'il frappe à sa porte, qui

craint de sortir de son corps, & de voir, comme son juge, celuy qu'il se souvient d'avoir méprisé pendant sa vie. Siméon demandant à Dieu, qu'il « *le laissast aller en paix*, après avoir vû l'accom- « plissement des promesses en la personne du Sau- « veur, témoignoit bien hautement que des servi- « teurs de Dieu ne pouvoient attendre de paix vé- « ritable & de repos asseuré, qu'estant délivrez des « agitations de ce siécle, & arrivez au port bien- « heureux de l'éternité. Quel est donc cet aveugle- « ment, dit saint Cyprien, quelle est cette extrava- « gance d'aimer les afflictions, les peines, & les lar- « mes de ce monde; au-lieu d'aspirer à une joye « qu'on ne puisse nous ravir? Nous demandons « tous les jours à Dieu que sa volonté soit faite, & « non la nostre. Il est donc contre toute sorte de « raison, qu'au-lieu d'obéïr à sa volonté aussi-tost « qu'il nous appelle, nous y résistions; & que sem- « blables à des serviteurs rebelles, nous ne nous « laissions conduire que malgré nous, & avec tri- « stesse en la presence de nostre maistre céleste. « Pourquoy le prions-nous que le royaume des « cieux arrive, s'il nous plaist d'estre esclaves sur « la terre? Pourquoy encore une fois le pressons- « nous par des priéres si souvent réïtérées, que ce « temps où nous devons régner avec luy ne tarde « point à venir, s'il est vray que nous desirons plus « ardemment de demeurer icy-bas sous la servitu- « de du démon, que d'estre héritiers du royaume « de JESUS-CHRIST? «

Cyprian. de mort. p. 246.

Ibid. p. 251.

Heureux donc, ajoûte le Fils de Dieu, *ces serviteurs que le maistre à son arrivée trouvera veillans*; c'est-à-dire, qui *estant toûjours*, comme dit saint Paul, *dans l'attente de la béatitude qu'ils es-*

Tit. 2. 13.

pérent, & de l'avenement glorieux du grand Dieu, Jesus-Christ nostre Sauveur, renoncent à l'impiété & à tous les desirs du siécle, & ont soin de *vivre en ce monde avec tempérance, avec justice & avec piété. Je vous dis en vérité,* continuë le Sauveur, *que s'estant ceint, il les fera mettre à table, & passant* devant eux, *il les servira.* Un maistre ordinaire n'agit point de cette sorte à l'égard de ses serviteurs, qui n'attendent point de leur maistre qu'il les serve lorsqu'ils se sont acquittez de leur devoir. C'est donc par là même que Jesus-Christ fait connoistre à ses fidelles serviteurs, combien sa bonté envers les hommes surpasse celle qu'ont les hommes les uns pour les autres. Il leur donna en effet durant sa vie même un exemple qui prouve la vérité de ce qu'il leur fait espérer en l'autre monde, lors-
Joan. 13. 1. 2. 4. qu'avant la feste de Pâque, *sçachant que son heure estoit venuë de passer de ce monde à son Pére, & ayant aimé ses Apostres, il leur donna cette derniére marque de son amour : Qu'après le souper.... il se leva de table, quitta ses habits, prit un linge & se ceignit ; puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples.* Voilà à la lettre ce divin maistre servant luy-même ses serviteurs. Il les sert encore en un
Luc. 22. 29. 30. sens très-véritable lorsqu'il dit : Qu'il *leur prépare le royaume, comme son Pére le luy a preparé ; afin qu'ils mangent & qu'ils boivent à sa table dans son royaume* ; c'est-à-dire, que dans ce lieu d'un banquet céleste & éternel, il procurera à ses élûs ces biens ineffables, dont ils seront rassasiez pour toûjours, & comme enyvrez, selon l'expression de l'Ecriture. Or il n'y a que Dieu seul qui

puiſſe remplir le cœur de l'homme. Comme c'eſt donc de luy-même qu'il le remplit, n'ayant rien à luy donner de plus grand que ſoy, il eſt vray de dire qu'il les ſervira luy-même, les nourriſſant éternellement de ſa vérité, qui fera d'une maniére incompréhenſible à nos ſens, les mets délicieux des Saints & des Anges dans toute l'éternité.

℣. 38. *Que s'il arrive à la ſeconde ou à la troiſiéme veille, & qu'il les trouve en cet eſtat, bienheureux ſeront ces ſerviteurs.*

Le Fils de Dieu continuë la même parabole, pour faire connoiſtre qu'il ne falloit pas ſe laſſer de veiller quand il tarderoit à venir. La nuit eſtoit diviſée, comme on l'a marqué ailleurs, en quatre parties, qu'on nommoit *veilles*, à cauſe des ſentinelles que l'on poſoit & que l'on changeoit en tous ces temps différens, afin qu'on veillaſt toute la nuit. *La premiére veille*, qui commençoit aprés le ſoleil couché, n'eſt point marquée en ce lieu, parce que ce n'eſtoit pas encore le temps où l'on revenoit ordinairement des nopces. *La ſeconde*, qui commençoit vers les neuf heures du ſoir, & ſe terminoit à minuit; & *la troiſiéme*, qui comprenoit depuis minuit juſqu'à trois heures du matin, ſont celles dont il eſt parlé icy: parce que c'eſtoit dans tout ce temps-là qu'on pouvoit attendre ceux qui revenoient des nopces. C'eſt pourquoy il n'eſt point parlé de la quatriéme, qui commençoit à trois heures du matin, & qui finiſſoit à ſix, parce que chacun eſtoit alors retourné chez luy. Voilà quel peut eſtre le ſens littéral, ſur lequel le Fils de Dieu fonde le

sens spirituel de l'instruction qu'il donne à tous ses disciples.

Il peut s'expliquer en deux maniéres différentes ; la premiére, qui paroist la plus naturelle & qui semble le mieux convenir à cet endroit, est celle-cy : Qu'il ne suffit pas de veiller pendant quelque temps, mais qu'il le faut faire toûjours, & jusqu'à l'avenement du Seigneur, c'est-à-dire jusqu'à nostre mort. Car dequoy serviroit-il que nous l'eussions attendu dans tout le temps de la seconde veille, si ne venant qu'à la troisiéme, il nous trouvoit endormis de ce sommeil du péché qu'il est venu dissiper par son Incarnation, & dont a parlé saint Paul lorsqu'il disoit : *L'heure est venuë de nous réveiller de nostre assoupissement ?* L'autre maniére d'expliquer spirituellement ce que dit le Fils de Dieu, est celle-cy : Que celuy qui n'a pas vécu dans une sainte vigilance sur soy-même, & dans la pratique des bonnes œuvres pendant la premiére veille, ou *la seconde*, c'est-à-dire, dans les premiers temps de la vie, doit songer sérieusement à réparer cette négligence *à la troisiéme*, qui peut nous marquer celuy de la vieillesse. Car il ne faut pas, dit saint Grégoire, se desespérer pour le temps qui est passé, comme s'il n'estoit plus temps de pratiquer les bonnes œuvres ; puisque c'est pour nous convaincre de la patience admirable avec laquelle le Seigneur nous attend à la pénitence, qu'il nous dit : Que *s'il vient à la seconde ou à la troisiéme veille, & qu'il nous trouve veillans, nous serons heureux.*

Rom. 13. 11.

Gregor. Magn. in Evangel. hom. 13.

℣. 41. *Alors Pierre luy dit : Seigneur, est-ce à*

nous seuls que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde? Le Seigneur luy dit : Qui est le dispensateur fidelle & prudent, &c.

Saint Pierre fait cette demande au Fils de Dieu, peut-estre à cause qu'il avoit dit : Que *le maistre qui trouveroit ses serviteurs veillans à son arrivée, se ceindroit, & les faisant mettre à table, passeroit* devant eux *pour les servir.* Car cet honneur luy parut si grand, qu'il crut que la parabole qu'il leur proposoit pouvoit bien ne regarder particuliérement que les Apostres. On en a encore rendu une raison sur saint Matthieu, où l'on peut la voir. Il semble que JESUS-CHRIST ne répond pas à la demande de saint Pierre. Mais il paroist par un autre Evangéliste, qu'il leur dit, que ce qu'il leur déclaroit touchant cette nécessité de veiller toûjours, il le disoit généralement pour tous : *Quod autem vobis dico, omnibus dico.* De plus, si on entre bien dans l'intelligence du vray sens de la réponse qu'il fait icy, l'on connoîtra aisément qu'elle renferme ce que demandoit saint Pierre. Car elle luy fait proprement entendre, selon que l'a remarqué saint Ambroise, qu'outre l'obligation de veiller, qui regardoit généralement tous les serviteurs, comme il est dit dans saint Marc, ils en avoient une singuliére, eux *qu'il avoit établis dispensateurs sur tous les autres*; parce qu'ils devoient s'acquitter avec *prudence* & *fidelité* de cette dispensation dont il les avoit chargez; & qu'ainsi ils ne pouvoient espérer *d'estre heureux*, qu'en cas que *leur maistre les trouvast à son arrivée accomplissant* en *cela* tous leurs devoirs; en quoy consistoit l'essentiel de la vigilance particuliére qu'il demandoit. Le reste de ce qui regarde

Marc. 13. 37.

Ambros. in hunc locum.

Matth. 21. 8. ces serviteurs estant expliqué dans saint Matthieu, il est inutile de le repeter icy.

℣. 46. *Il luy donnera pour partage, d'estre puni avec les infidelles:*

Il est dit dans saint Matthieu, que ce serviteur sera puni *avec les hypocrites.* JESUS-CHRIST peut avoir dit l'un & l'autre; comme l'on voit en effet dans l'Apocalypse, que ces deux choses sont jointes ensemble, lorsque celuy que saint Jean voyoit sur le trône dit: Que *le partage des incrédules... & de tous les menteurs seroit dans l'estang brûlant de feu & de souffre.* Car ces *incrédules* sont la même chose que les *infidelles* dont il est parlé icy: & ceux qui sont appellez *menteurs* dans l'Apocalypse, sont les mêmes que ceux que le Fils de Dieu nomme *hypocrites* dans saint Matthieu.

Apocal. 21. 8.

℣. 47. 48. *Le serviteur qui aura connu la volonté de son maistre, & qui néanmoins ne se sera pas tenu prest, & n'aura pas fait ce qu'il desiroit de luy, sera battu rudement: mais celuy qui n'aura pas connu* sa volonté, &c.

Grotius. Jans. in hunc loc. Il semble que le Sauveur veuille faire icy quelque sorte de distinction entre les Pasteurs & le commun des fidelles pour le chastiment qu'ils recevront, s'ils manquent à la vigilance qu'il leur ordonne, & à leur devoir. Car la faute du Pasteur qui est chargé de la conduite des autres, est bien plus grande que celle d'un simple fidelle qui ne veille que pour son propre salut. Et celuy qui est établi le guide & le maistre de ses fréres, doit avoir bien d'autres lumiéres que le commun des Chrestiens. C'est de luy qu'il semble qu'il est parlé dans le premier des deux versets que nous expliquons. Comme il doit estre éclairé, puisqu'il

se mesle de servir de conducteur à plusieurs, il est censé *connoistre la volonté de son* divin *maistre*. Mais s'il arrive que la connoissant, *il ne prépare* ni son cœur ni son esprit à luy obéïr, & qu'il *fasse* même tout *le contraire de ce que vouloit* son maître, semblable à celuy dont il est parlé auparavant, qui au-lieu de *distribuer prudemment & fidellement à ses conserviteurs la nourriture qui leur estoit destinée, les frappe* & les outrage, & *s'abandonne* luy-même *à l'yvrognerie*; cet homme s'attire sans doute *un chastiment très-rigoureux*. Quant au serviteur qui *ne connoist point la volonté de son maistre*, quoiqu'il la doive connoistre, puisque tous sont obligez de connoistre leurs propres obligations envers Dieu & envers leurs fréres, & qui dans cette ignorance, *aura commis des actions dignes d'estre chastiées* par la divine justice; *celuy-là sera puni* aussi, mais *avec moins de rigueur*, pour deux raisons; la premiére, parce que la connoissance estant jointe avec la prévarication, augmente la faute; & la seconde, parce que les péchez que commet celuy qui conduit les autres sont d'une plus grande conséquence, & d'une suite plus pernicieuse, que ceux des personnes qui sont seulement conduites.

Mais il est encore très-vray de dire en général, & sans rapport aux Pasteurs, ou aux peuples, que la connoissance de ce que Dieu nous commande, augmente toûjours nostre péché, & par conséquent le sujet de nostre punition, lorsque nous ne l'accomplissons pas. Et puisque, comme dit Tertullien, « nulle exception ne sçauroit mettre à couvert du chastiment ceux qui ignorent le Seigneur; « parce qu'il n'est pas permis d'ignorer Dieu, expo- «

Tertul. de pœn. p. 141.

„ sé si à découvert devant nos yeux, par la vûë mê-
„ me des beautez qui éclattent dans le ciel ; com-
„ bien y a-t-il plus de péril de le mépriser lors-
„ qu'on le connoist ? Or celuy-la le méprise, qui
„ ayant reçû de luy la connoissance du bien & du
„ mal, s'engage de nouveau dans ce qu'il avoit con-
„ nu devoir fuir, & qu'il avoit effectivement fui
„ jusqu'alors; faisant ainsi un outrage au don de
„ Dieu, qui avoit daigné éclairer de sa lumiére son
„ esprit.

Basil. Regul. brevior. interrogat. 267. tom. 2.

Saint Basile témoigne avec douleur, que c'estoit un artifice dont le diable usoit, de porter plusieurs personnes à interpreter à leur perte ce que dit le Fils de Dieu touchant cette différence des châtimens de ceux qui violent la volonté du Seigneur avec connoissance, ou sans la connoistre. Ces personnes, dit ce Pére, prétendent conclure, de ce que la punition de ceux qui péchent sans connoissance sera moindre, qu'elle finira un jour; & veulent se procurer par là une plus grande hardiesse de pécher. Mais ils se trompent grossiérement en raisonnant de la sorte; puisqu'il paroist par plusieurs passages de l'Evangile, que les peines des uns & des autres seront éternelles; quoique dans cette éternité de peines, les uns souffriront beaucoup plus, & les autres beaucoup moins, selon les divers degrez de leur malice: ainsi le feu de l'enfer se fera sentir par un effet de la puissance & de la justice de Dieu, avec plus d'ardeur à ceux qui ont mérité un plus rude chastiment; & au contraire avec moins d'ardeur à ceux qui sont moins coupables: comme aussi le ver qui les rongera éternellement causera plus de douleur aux uns qu'aux autres. Mais on peut bien

ajoûter, que c'eſt un étrange aveuglement à un homme, de s'arreſter à diſputer en quelque ſorte ſur le plus ou ſur le moins en une matiére de cette nature, & de vouloir bien s'engager par ſes péchez en des tourmens ſi horribles, dans l'eſpérance qu'ils ne ſeront pas éternels; luy qui craint preſentement de ſe faire la moindre violence, & qui ne ſçauroit ſouffrir icy-bas les choſes les plus légéres, pour réſiſter à ſes deſirs déréglez, & pour accomplir ce que l'Evangile luy ordonne.

JESUS-CHRIST conclut tout ce qu'il diſoit des obligations de ceux qui eſtoient à ſon ſervice, par ces paroles : *Qu'on redemanderoit beaucoup à celuy à qui on auroit beaucoup donné* : c'eſt-à-dire, que ceux qui ſeroient élevez au-deſſus des autres par leur dignité, par leurs richeſſes, & par les dons différens dont il auroit plû à Dieu de les combler, ſeroient auſſi obligez à une plus grande perfection, que ceux qui auroient moins reçû; & que les fautes qu'ils commettroient eſtant plus grandes, ſeroient ſoumiſes à un jugement plus rigoureux. Ainſi, bien loin de nous plaindre de l'élévation de nos fréres, craignons plutoſt *le compte* terrible qu'ils rendront à Dieu de ce qu'ils ont au-deſſus de nous. Regardons-nous comme heureux dans un eſtat rabbaiſſé, où n'eſtant chargez que du ſoin de noſtre propre ſalut, nous avons lieu d'eſpérer qu'on nous redemandera moins qu'à eux. Car c'eſt ou orgueil, ou ignorance d'envier les dons des autres; puiſque c'eſt, ou ne ſavoir pas *qu'on fera rendre un plus grand compte à celuy à qui on aura confié plus de choſes*; ou ſe flatter vainement qu'on en fera tout le bon uſage que le maiſtre de famille exige de ſes ſerviteurs.

℣. 49. 50. *Je suis venu jetter le feu dans la terre ; & que desiré-je sinon qu'il s'allume ? Je dois estre baptisé d'un baptesme ; & combien me sens-je pressé ; jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?*

Saint Ambroise & beaucoup de Péres ont expliqué de la charité, ce feu que le Fils de Dieu *est venu jetter dans la terre* ; ce feu qui consume & le foin & la paille, & toutes les œuvres de la chair ; ce feu divin qui estoit comme embrasé dans les os des saints Prophetes, selon l'expression de Jéremie ; ce feu qui est proprement le feu du Seigneur, & qui est le Seigneur luy-même, puisqu'il est dit dans l'Ecriture : Que le Seigneur Dieu est un feu ardent & devorant ; ce feu, dont doivent brûler les lampes ardentes, qu'il commande à ses serviteurs d'avoir en leurs mains ; ce feu enfin, dont Cléophas & l'autre disciple son compagnon entendoient parler, lorsqu'ils se dirent l'un à l'autre : *N'est-il pas vray que nostre cœur estoit tout brûlant dans nous, lorsqu'il nous parloit durant le chemin ?* C'estoit ce feu de la charité que le Fils de Dieu estoit venu *jetter* & répandre dans le monde. Car toute la fin de son Incarnation ne tendoit qu'à renouveller, selon le langage du Prophete, toute la face de la terre, en y envoyant son Saint-Esprit. Et c'estoit, comme dit saint Paul, par le Saint-Esprit, que l'amour de Dieu devoit estre répandu dans le fond des cœurs. Or le Saint-Esprit ne pouvoit estre donné, que JESUS-CHRIST n'eust esté glorifié. Et JESUS ne pouvoit estre dans sa gloire, qu'il ne souffrist auparavant. Lors donc qu'il ajoûte : *Et que desiré-je sinon qu'il s'allume ?* Il témoigne le grand desir qu'il avoit de souffrir, pour estre en estat de

Ambr. in hunc loc. Chrysost. homil. 6. in Matth. August. de temp. serm. 108. Gregor. Magn. in Evang. homil. 30. Jerem. 20. 9. Deut. 4. 24. Luc. 24. 32. Psalm. 103. 30. Rom. 5. 5. Joan. 7. 39. Luc. 24. 26.

répandre sur la terre ce feu divin de sa charité, & d'en embraser par la descente du Saint-Esprit, les cœurs des fidelles.

C'est la raison pour laquelle il dit aussi-tost après : Qu'il *devoit estre baptisé d'un baptesme* ; & qu'il *se sentoit très-pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplist*. Car il donne visiblement le nom de *baptesme* à sa passion & à sa mort, ainsi qu'il paroist en un autre endroit, où il demande à saint Jacques & à saint Jean, qui vouloient chacun avoir une place, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche dans sa gloire, *s'ils pouvoient boire le calice qu'il boiroit luy-même, & estre baptisez du baptesme dont il seroit baptisé* ; c'est-à-dire ; participer à sa passion ; en mourant pour l'amour de luy, ainsi qu'il mourroit luy-même pour leur salut. Il témoigne : Qu'il *se sentoit très-pressé jusqu'à ce que ce baptesme s'accomplist* ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Irenée, & de quelques habiles Interpretes, qu'il en avoit un très-grand desir, sans doute par un effet même de son amour, qui le pressoit d'accomplir l'ouvrage de nostre rédemption. D'autres néanmoins entendent par ces paroles, un sens tout contraire, c'est-à-dire, *un resserrement* de cœur, que sentoit le Fils de Dieu, dans la vûë de sa passion ; semblable à celuy qu'il ressentit dans le jardin des oliviers. Mais ce sens ne paroist point si naturel que le premier, qui convient mieux à ce qui est dit immédiatement auparavant, du *desir qu'avoit* Jesus-Christ, que le feu qu'il estoit venu jetter dans la terre fust allumé.

Marc. 10. 38.

Irén. l. 1. c. 18. Maldon. Grotius.

Quant à ce *feu*, Tertullien ne l'explique pas, comme la plûpart des Péres, de l'ardeur de la charité, mais du feu de la persécution, dont il est

Tertul. advers. Marcion. l. 4. c. 29. p. 553. Maldon. Grotius.

aussi parlé tout de suite. Et il a esté suivi en cela par d'habiles Interpretes, qui ont regardé ce sens, comme ayant plus de rapport à ce que le Fils de Dieu ajoûte : Qu'il *devoit estre baptisé d'un baptesme qu'il desiroit avec une grande ardeur*, comme la source du salut des hommes ; & qu'il *n'estoit pas venu apporter la paix sur la terre, mais la division* ; c'est-à-dire, qu'il estoit venu, non pour établir *une paix* charnelle dans le monde, mais pour y produire par la vertu de sa parole & de son esprit une sainte division entre l'esprit & la chair, & entre *ceux d'une même maison, qui estant prédestinez à la vie éternelle, embrasseroient la foy*, & les autres *qui rejettant la parole de Dieu, se jugeroient eux-mêmes indignes de cette vie éternelle*, comme parlent les Apostres.

Act. 13. 48. & 46.

℣. 57. *Pourquoy n'avez-vous point de discernement pour reconnoistre par ce qui se passe parmy vous ce qui est juste ?*

Tertul. advers. Marcion. l. 4. c. 29.

C'est avec beaucoup de raison, dit Tertullien, que le Fils de Dieu donne aux Juifs le nom *d'hypocrites*. Car estant aussi habiles qu'ils estoient, pour juger de l'avenir, & des qualitez différentes des temps, par la seule vûë du ciel, & de ce qu'ils remarquoient sur la terre ; ils paroissoient stupides & insensibles pour connoistre la chose du monde qui leur estoit la plus importante, savoir, le temps favorable de la visite du Seigneur. Cependant ils auroient dû le connoistre par l'accomplissement visible de toutes les prophéties, puisqu'il faisoit voir la vérité de tout ce que les Prophetes avoient dit d'eux, & que ses instructions s'accordoient parfaitement avec toutes leurs prédictions. Ils estoient donc *hypocrites*, en ce que

par un volontaire aveuglement, ils se déguisoient à eux-mêmes la vérité de ce qu'ils voyoient, & qu'enflez de la vaine idée de leur justice judaïque, ils refusoient de se soumettre à la justice de Dieu qui les condamnoit par la bouche de JESUS-CHRIST, quoiqu'il ne les condamnast que pour les porter à reconnoistre leurs égaremens, & à profiter pour leur salut de la grace qu'il leur presentoit. C'est en cela que consiste le reproche que le Fils de Dieu leur fait, de ne pas *connoistre par tout ce qui se passoit au milieu d'eux, ce qui estoit juste*; c'est-à-dire, de ne pas porter un jugement juste de ce qu'ils voyoient sur son sujet.

CHAPITRE XIII.

1. ADERANT autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.

1. EN ce même-temps quelques-uns vinrent dire à JESUS *ce qui s'estoit passé* touchant les Galiléens, dont Pilate avoit meslé le sang avec *celuy de* leurs sacrifices.

2. Et respondens dixit illis: Putatis quòd hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt?

2. Et il leur dit: Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont esté ainsi traitez?

3. Non, dico vobis:

3. Non, je vous en asseu-

re : mais *je vous déclare que* si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux.

sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.

4. Croyez-vous aussi que ces dix-huit hommes, sur lesquels la tour de Siloé est tombée, & qu'elle a tuez, fussent plus redevables *à la justice de Dieu* que tous les habitans de Jérusalem ?

4. Sicut illi decem & octo, supra quos cecidit turris in Siloë, & occidit eos; putatis quia & ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem ?

5. Non, je vous en asseure : mais *je vous déclare que* si vous ne faites pénitence vous périrez tous de la même sorte.

5. Non, dico vobis; sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

† Samedy des 4. temps de Sept.

6. † Il leur dit aussi cette parabole : Un homme avoit un figuier planté dans sa vigne, & venant pour y chercher du fruit, il n'en trouva point.

6. Dicebat autem & hanc similitudinem: Arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua, & venit quærens fructum in illa, & non invenit.

7. Alors il dit à son vigneron : Il y a déja trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver; coupez-le donc, pourquoy occupe-t-il la terre [a] ?

7. Dixit autem ad cultorem vineæ: Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, & non invenio; succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat ?

8. Le vigneron luy répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je le laboure au pied, &

8. At ille respondens, dicit illi : Domine, dimitte illam & hoc anno, usque dum fodiam circa illam, & mittam

7. gr. inutilement.

stercora :

que j'y mette du fumier ;

9. & si quidem fecerit fructum : sin autem, in futurum succides eam.

9. après cela s'il porte du fruit, *à la bonne heure :* sinon vous le ferez couper.

10. Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis.

10. JESUS enseignoit dans la synagogue les jours de sabbat.

11. Et ecce mulier ; quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem & octo, & erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere.

11. Et un jour il y vint une femme possedée d'un esprit qui la rendoit malade depuis dix-huit ans ; & qui estoit si courbée qu'elle ne pouvoit du tout regarder en haut.

12. Quam cùm videret Jesus, vocavit eam ad se, & ait illi ; Mulier, dimissa es ab infirmitate tua ;

12. JESUS la voyant l'appella, & luy dit ; Femme, vous estes délivrée de vostre infirmité ;

13. & imposuit illi manus. Et confestim erecta est, & glorificabat Deum.

13. & il luy imposa les mains. Elle fut redressée au même instant, & elle en rendoit gloire à Dieu.

14. Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt, in quibus oportet operari ; in his ergo venite, & curamini, & non die sabbati.

14. Mais un chef de la synagogue, estant dans l'indignation de ce que JESUS l'avoit guéri au jour du sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinez pour travailler ; venez en ces jours-là pour estre guéris, & non pas aux jours du sabbat.

15. Respondens autem ad illum Dominus

15. Le Seigneur prenant la parole luy dit : Hypo-

crites, y a-t-il quelqu'un de vous qui ne deslie son bœuf ou son âne le jour du sabbat, & ne les tire de l'étable pour les mener boire ?

dixit : Hypocritæ unusquisque vestrûm sabbato non solvit bovem suum aut asinum à præsepio, & ducit adaquare ?

16. Pourquoy donc ne falloit-il pas délivrer de ces liens en un jour du sabbat cette fille d'Abraham, que satan avoit tenuë ainsi liée durant dix-huit ans ?

16. Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit satanas, ecce decem & octo annis, non oportuit solvi à vinculo isto die sabbati ?

17. A ces paroles tous ses adversaires rougirent de honte ; & tout le peuple estoit ravi de luy voir faire tant d'actions glorieuses ¶.

17. Et cùm hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejus : & omnis populus gaudebat in universis, quæ gloriosè fiebant ab eo.

18. Il disoit aussi : A quoy est semblable le royaume de Dieu, & à quoy le compareray-je ?

18. Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei, & cui simile æstimabo illud ?

Matth. 13. 31. Marc. 4. 31. 19. Il est semblable à un grain de ‖ senevé, qu'un homme prend & jette dans son jardin, & qui croist jusqu'à devenir un grand arbre ; de sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches.

19. Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum, & crevit, & factum est in arborem magnam ; & volucres cæli requieverunt in ramis ejus.

20. A quoy, dit-il encore, compareray-je le royaume de Dieu ?

20. Et iterùm dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei ?

Matth. 13. 33. 21. Il est semblable au

21. Simile est fer-

19. au. moutarde.

mento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria : donec fermentaretur totum.

levain qu'une femme cache & mesle dans trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la paste soit levée.

22. Et ibat per civitates & castella, docens, & iter faciens in Jerusalem.

22. Et il alloit par les villes & villages enseignant, & s'avançant vers Jérusalem.

23. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur ? Ipse autem dixit ad illos :

23. Quelqu'un luy ayant fait cette demande : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvez ? Il leur répondit :

24. Contendite intrare per angustam portam; quia multi, dico vobis, quærent intrare, & non poterunt.

24. Faites effort pour entrer par la porte étroite; car je vous asseure que plusieurs chercheront les moyens d'y entrer, & ne le pourront. *Matth. 7. 13.*

25. Cùm autem intraverit paterfamilias, & clauserit ostium, incipietis foris stare, & pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis; & respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis.

25. Et quand le pére de famille sera ‖ entré, & aura fermé la porte, & que vous estant dehors, vous commencerez à heurter, en disant : Seigneur, ‖ ouvrez-nous; il vous répondra : Je ne sçay d'où vous estes. *Matth. 25. 10.*

26. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, & bibimus, & in plateis nostris docuisti.

26. Alors vous direz : Nous avons mangé & bû en vostre presence, & vous avez enseigné dans nos places publiques.

27. Et dicet vobis :

27. Et il vous répondra ;

25. gr. levé pour aller fermer la porte,
Ibid. gr. Seigneur.

Matth. 7. 23. 25. 41. Ps. 6. 9. Je ne sçay d'où vous estes : retirez-vous de moy vous tous ' qui vivez dans l'iniquité.

Nescio vos unde sitis : discedite à me omnes operarii iniquitatis.

28. Ce sera alors qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac, Jacob, & tous les Prophetes, seront dans le royaume de Dieu, & que vous autres vous serez chassez dehors.

28. Ibi erit fletus, & stridor dentium : cùm videritis Abraham, & Isaac, & Jacob, & omnes Prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.

29. Il en viendra d'orient, d'occident, du septentrion, & du midy, qui seront à table dans le royaume de Dieu.

29. Et venient ab oriente, & occidente, & aquilone, & austro, & accumbent in regno Dei.

Matth. 19. 30. 20. 16. Marc. 10. 31. 30. Et ceux qui sont les derniers seront les premiers, & ceux qui sont les premiers seront les derniers.

30. Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, & sunt primi qui erunt novissimi.

31. Le même jour quelques-uns des Pharisiens luy vinrent dire : Allez-vous-en, sortez de ce lieu, car Herode a résolu de vous faire mourir.

31. In ipsa die accesserunt quidam Pharisæorum, dicentes illi : Exi, & vade hinc, quia Herodes vult te occidere.

32. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ay encore à chasser les démons, & à rendre la santé aux malades aujourd'huy & demain,

32. Et ait illis : Ite, & dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, & sanitates perficio hodie & cras, & tertiâ die consummor.

27. l. ouvriers d'iniquité.

& le troisiéme jour je seray consommé *par ma mort.*

33. Veruntamen oportet me hodie & cras & sequenti die ambulare; quia non capit Prophetam perire extra Jerusalem.

33. Cependant il faut que je continuë à marcher aujourd'huy & demain, & le jour d'après; car il ne faut pas qu'un Prophete souffre la mort ailleurs que dans Jérusalem.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis Prophetas, & lapidas eos, qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, & noluisti?

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tuës les Prophetes, & qui lapides ceux qui sont envoyez vers toy, combien de fois ay-je voulu rassembler tes enfans, comme //une poule rassemble ses petits sous ses aisles, & tu ne l'as pas voulu? *Matth. 23. 37.*

35. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis, quia non videbitis me, donec veniat cùm dicetis: Benedictus qui venit in nomine Domini.

35. Le temps s'approche que vos maisons demeureront desertes. Et je vous dis en vérité, que vous ne me verrez plus desormais jusqu'à ce que vous disiez: Beni soit celuy qui vient au nom du Seigneur.

34. *v.* un oiseau.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✝. 1. jusqu'au 5. *En ce même-temps quelques-uns vinrent dire à* JESUS, *que Pilate avoit meslé le sang de quelques Galiléens avec* celuy de *leurs sacrifices. Et il leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs, &c.*

Act. 5. 37. *Joseph. antiquit. l.* 18. *c.* 2. *Hier. in epist. ad Tit. c.* 3. 1. *Grot. in hunc loc.*

Nous voyons dans l'Ecriture, qu'un homme de Galilée nommé Judas, s'estoit révolté lorsqu'on fit le dénombrement du peuple. Et saint Jérôme témoigne après Joseph l'historien des Juifs, que cet homme composa même une secte particuliére. Il soustenoit entr'autres choses, & il prétendoit prouver par la loy, que nul autre que Dieu seul, ne devoit estre appellé Seigneur ; & que tous ceux qui portoient les décimes au temple de Jérusalem, estoient exemts de payer le tribut à Cesar, comme estant libres, & ne connoissant que Dieu pour leur Souverain. Cette hérésie, selon que l'asseure le même Saint, s'estoit tellement accruë, qu'elle avoit causé du trouble parmy même les Pharisiens, & dans une partie du peuple. Et ce fut à ce qu'il croit, pour cette raison, qu'on demanda au Sauveur s'il estoit permis de payer le tribut à Cesar ; & que saint Paul ordonna depuis aux fidelles d'estre soumis aux Puissances. Cette secte ayant commencé dans la Galilée, d'où estoit ce Judas, il y eut plusieurs Galiléens qui se joignirent à son party. Et ce furent apparemment quelques-uns de ces Galiléens, secta-

teurs de ſon héréſie, qui eſtant venus à Jéruſalem pour y ſacrifier, furent traitez par Pilate avec cette cruauté dont il eſt parlé icy; c'eſt-à-dire, que ce Gouverneur des Romains eſtant ſans doute averti qu'ils refuſoient par un eſprit de révolte, de payer ce qu'ils devoient à l'Empereur, les fit maſſacrer au milieu de leurs ſacrifices.

Ce malheur venoit d'arriver ſans doute, lorſque l'on en apporta la nouvelle à JESUS-CHRIST, qui eſtoit occupé à donner ſes inſtructions au peuple. Il eſt aſſez ordinaire que l'on juge un homme d'autant plus digne de la colére de Dieu, qu'on le voit tombé dans une plus grande affliction. C'eſtoit proprement l'erreur des amis de Job, que Dieu condamna ſévérement: & ce fut encore depuis le ſentiment des habitans de l'iſle de Malthe, lorſqu'ils virent l'Apoſtre ſaint Paul mordu d'une vipére, après avoir fait naufrage. Il y a donc quelque apparence, que JESUS-CHRIST découvrit la même penſée dans le cœur, non ſeulement de ces perſonnes qui luy rapporterent la mort funeſte des Galiléens tuez par Pilate, mais de ceux encore qui l'entendirent. Ainſi voulant redreſſer leur jugement ſur ce point, il leur déclara que ceux que Pilate avoit fait mourir, ne devoient pas eſtre pour cela regardez comme *les plus grands pécheurs de Galilée*. Il eſtoit Dieu; & pénétrant par ſa lumiére infinie le fond des cœurs, il en portoit un jugement véritable. Il vouloit donc qu'on ne jugeaſt pas de la malice des hommes, par les effets de la juſtice que Dieu exerçoit ſur eux pendant cette vie. Car c'eſt même une marque de ſa bonté, lorſqu'il chaſtie en ce

Job 11. 5. 6. c. 42. 7.
Act. 28. 3. 4.

monde ceux qu'il a dessein d'épargner en l'autre :
Job. 21. 7. 13. c. 12. 6. comme c'est souvent au contraire par un effet de la très-grande colére de Dieu, que les plus méchans jouissent paisiblement icy-bas, selon que l'asseure Job, des fruits de leurs crimes, estant réservez à devenir des victimes éternelles de sa justice au fond des enfers. Ainsi ce n'est pas pour justifier ces Galiléens, que le Fils de Dieu fit cette réponse à ceux qui luy annoncérent leur mort; puisqu'ils estoient criminels de se soulever contre les Puissances établies de Dieu, & qu'ils méritoient punition. Mais c'est afin d'empêcher la précipitation des jugemens téméraires, que l'on porte contre ceux qu'on voit tomber en quelque malheur. Et c'est encore pour obliger ceux qui jugent ainsi des autres, de faire plutost réflexion sur eux-mêmes, & d'examiner avec plus de soin le fond de leurs cœurs, pour y découvrir peut-estre de plus grands sujets d'irriter la divine justice contr'eux.

Ce qu'il ajoûte : Que *s'ils ne faisoient pénitence, ils périroient tous comme ces personnes*, se peut expliquer premiérement à la lettre, de la nation même des Juifs, qui ayant aussi la rebellion dans le cœur, & s'estant effectivement révoltez depuis contre les Romains, furent massacrez d'une maniére si affreuse en différentes occasions rapportées dans l'histoire de Joseph, & sur tout durant le siege, & dans le temps de la destruction de Jérusalem. Mais on doit l'entendre encore en général de tous les pécheurs qui ne font point pénitence ; puisqu'ils doivent s'asseurer de périr *tous* comme ces Galiléens, non pas à la vérité de la même mort des pécheurs, estant selon l'Ecri-

ture, très-malheureuse : *Mors peccatorum pessima.* *Ps. 33. 22.*

JESUS-CHRIST dit la même chose touchant un autre malheur arrivé encore à Jérusalem, où dix-huit personnes furent écrasées sous les ruines d'une tour qui y tomba, & qu'on nommoit *la tour de Siloé.* Elle estoit ainsi nommée, à cause qu'elle avoit esté bâtie près de la fontaine de Siloé, qui sortoit du pied de la montagne de Sion, & qui néanmoins ne couloit pas toûjours, comme l'asseure saint Jérôme qui l'avoit vûë, mais qui poussoit avec impétuosité & grand bruit ses eaux en différens jours, & à différentes heures, au travers des concavitez de la terre, & des creux d'un rocher très-dur. C'estoit l'eau de cette fontaine, qui formoit la piscine de Siloé, où le Sauveur ordonna à l'aveugle-né, de s'aller laver, après qu'il eut oint ses yeux avec de la bouë faite de terre & de sa salive. *Hieron. in Isai. c. 8. 6.* *Joan. 9. 7.*

℣. 6. jusqu'au 10. *Un homme avoit un figuier planté dans sa vigne, & venant pour y chercher du fruit, il n'en trouva point. Alors il dit à son vigneron : Il y a déja trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver ; coupez-le donc, &c.*

JESUS-CHRIST venoit de dire à tous ceux qui estoient presens : Que *s'ils ne faisoient pénitence, ils périroient tous.* Pour rendre cette vérité plus sensible, il ajoûte cette parabole, dont le premier sens littéral leur marquoit tout simplement, que de même que cet homme qui avoit planté un figuier dans sa vigne, selon l'usage ordinaire du païs, voulut le faire couper, n'y trouvant point de fruit depuis trois ans qu'il auroit

dû en porter ; aussi Dieu ayant attendu inutilement que les hommes fissent de dignes fruits de pénitence, mettroit enfin la coignée à la racine de tous ces arbres stériles, pour les couper, & les jetter dans le feu. Mais il y avoit encore, selon saint Jérôme & saint Ambroise, & quelques anciens Interpretes, un autre sens littéral qui regardoit plus particuliérement le peuple Juif, à qui il parloit. Dieu estoit souvent designé dans ces sortes de paraboles, sous la figure d'un *homme*, ou d'un pére de famille. Cet *homme* figuroit donc le Seigneur. Il avoit planté *une vigne :* & cette vigne estoit Israël, ainsi qu'il le dit luy-même en divers lieux de l'Ecriture. *Ce figuier planté dans la vigne*, pouvoit marquer la ville & le temple de Jérusalem, placez dans le milieu d'Israël : car comme les fruits du figuier sont excellens, aussi l'on devoit s'attendre à trouver dans la ville sainte, où estoit le temple du Dieu vivant & le centre de toute la religion Judaïque, des fruits d'une plus grande piété, que par tout ailleurs. Cependant Dieu même s'estant fait *homme* par son Incarnation, *vient pour y chercher du fruit, & il n'y en trouve point.* Ce n'estoit pas, dit saint Ambroise, qu'il ne sceust fort-bien qu'il n'y avoit point de ces fruits qu'il y cherchoit ; mais c'est qu'il montroit par ce langage figuré de la parabole, que la Synagogue marquée par ce figuier, auroit dû porter du fruit, & qu'il avoit droit d'en exiger d'elle. Il trouva même une plus grande opposition dans Jérusalem aux véritez de son Evangile, que dans le reste de la Palestine, à cause de la jalousie des Prestres, des Pharisiens, & des Docteurs de la loy, qui y estoient plus

Hieron. in Habac. c. 3. 17. Ambros. in hunc locum. Euthym. & Theophylact. Jansen. in hunc locum.

Jerem. 2. 14. 21.

plus ſuperbes, que dans toutes les autres villes de la Judée.

Il y avoit, lorſqu'il parloit de la ſorte, *déja trois ans*; qu'il venoit ainſi chercher du fruit à ce figuier; c'eſt-à-dire, que depuis trois ans qu'il y prêchoit l'Evangile, il y cherchoit inutilement à recueillir quelques fruits de ſes prédications, parce que les Chefs principaux n'eſtoient appliquez qu'à le décrier dans l'eſprit du peuple; & même ſe diſpoſoient à le faire mourir. Ce figuier auroit dû eſtre coupé dès lors, & cette ville ſi ingrate qu'il figuroit; auroit mérité d'eſtre détruite dès le temps de la mort de Jesus-Christ. Auſſi on peut dire que le Maiſtre ſouverain de la vigne prononça dès ce temps-là, que le figuier ſeroit coupé, & Jéruſalem entiérement détruite. Mais *le vigneron*, qui eſt le nom qu'on peut bien donner au Fils de Dieu, puiſqu'il le donne luy-même à ſon Pére, interceda pour le figuier en *Joan. 15.*
mourant, lorſqu'il dit eſtant ſur la croix: *Mon Pére, Luc.*
pardonnez-leur; car ils ne ſavent ce qu'ils font. Le *34.*
Seigneur leur accorda donc encore du temps; & l'on peut dire que le vigneron, depuis qu'il fut reſſuſcité, fit de nouveau, par le miniſtére de ſes Apoſtres, ce qui eſt marqué icy figurément, pour faire porter du fruit à ce figuier, en faiſant *labourer la terre tout au tour, & mettre du fumier au pied*; c'eſt-à-dire, en le faiſant cultiver avec tout le ſoin poſſible: car ſaint Paul appelle ceux à qui il prêchoit l'Evangile de Jesus-Christ, *le champ que Dieu cultivoit*. *1. Cor.*
3. 9.

Cette *année* que le vigneron demanda pour cultiver encore le figuier, marquoit tout le temps qui ſe paſſa depuis la mort du Sauveur, juſqu'à la

ruine de Jérusalem & du temple, c'est-à-dire, l'espace de 45. années : car la bonté du Seigneur s'étend toûjours au-delà de ce que mériteroient les péchez des hommes. Or ce delay accordé à la priére du vigneron, n'a pas esté inutile au figuier dont nous parlons ; puisque ce fut dans Jérusalem même que l'Eglise prit sa naissance, par la conversion miraculeuse de ce grand nombre de Juifs qui furent touchez des prédications de saint
Act. 4. 4. Pierre. Quant à tous les autres Juifs, qui demeurérent endurcis, & qui préférérent la Synagogue à JESUS-CHRIST, ils méritérent de périr avec leur ville & leur temple ; semblables à ce *figuier* devenu stérile, & condamné à estre coupé & jetté au feu. Car en effet, & Jérusalem & son temple si fameux furent consumez entiérement sous l'empire de Vespasien, selon la description si tragique qui en est restée dans l'histoire de Joseph.

℣. 10. jusqu'au 18. JESUS *enseignoit dans la synagogue les jours de sabbat ; & un jour il y vint une femme possédée d'un esprit qui la rendoit malade depuis dix-huit ans, & qui estoit si courbée qu'elle ne pouvoit du tout regarder en haut, &c.*

JESUS-CHRIST entroit ordinairement dans les synagogues le jour du sabbat en tous les lieux où il se trouvoit. Car comme *il marchoit vers Jé-*
v. 22. *rusalem*, & qu'il *enseignoit* par tout *dans les villes & dans les* villages, il estoit bien-aise de se trouver dans les assemblées publiques, où il se presentoit toûjours quelque occasion d'instruire les peuples, & d'humilier l'orgueil de ses ennemis. L'Evangile ne nous donne point de marque certaine pour pouvoir juger du lieu où estoit la synagogue dans laquelle il fit cette guérison miraculeuse de

la femme courbée vers la terre depuis dix-huit ans. Et nous voyons seulement qu'il continuoit son chemin vers Jérusalem. La maladie de cette femme estoit causée par le démon, à qui Dieu permettoit alors d'exercer sa tyrannie en bien des maniéres sur les corps & sur les ames des hommes, au milieu de son propre peuple, pour punir sans doute leur ingratitude, & pour donner lieu en même-temps de *faire éclatter les œuvres & la puissance de Dieu*, comme JESUS-CHRIST le dit à l'occasion de l'aveugle né. Cette maladie dont il est parlé icy, consistoit en ce que le diable avoit tellement courbé le dos & la teste de la femme dont il avoit pris une espece de possession, qu'elle ne pouvoit lever la teste & les yeux vers le ciel. Et il figuroit par cette posture extérieure, l'estat sans comparaison plus déplorable où il réduisoit l'ame de la plus grande partie des Juifs *engagez dans ses liens*, qu'il tenoit toûjours penchez de cœur & de volonté vers les choses de la terre, sans qu'ils s'élevassent vers le protecteur ; le Dieu d'Israël. Aussi on peut remarquer, que ce ne fut point cette femme qui eut recours au Sauveur, mais que ce fut JESUS-CHRIST luy-même qui *la regarda* des yeux de sa compassion, & qui par le mouvement d'une bonté toute gratuite, *l'appella à luy*. Alors *il luy imposa les mains, & luy dit* en même-temps : *Femme vous estes délivrée*, où, selon le texte grec, *vous estes dégagée des liens de vostre infirmité* ; c'est-à-dire, des liens par lesquels *l'esprit* malin vous a tenuë *depuis dix-huit ans*, toute courbée vers la terre. Il fait connoistre, disent quelques Interpretes, qu'il est Dieu, lorsqu'il parle comme il

Joan. 9. 3.

fait avec empire; & qu'il est homme, lorsqu'il touché la malade de sa chair sacrée. Or quand Dieu parle, la nature luy obéït dans l'instant. Et le démon estant obligé de quitter celle sur qui les mains d'un homme-Dieu estoient imposées, *elle fut redressée à l'heure même*, tant dans le corps que dans l'ame; puisqu'en connoissant la toute-puissance de son libérateur, *elle rendit gloire à Dieu* dans l'instant, au milieu de la synagogue, sans craindre l'indignation des Magistrats, des Phariſiens, & des Docteurs, qui estoient toûjours opposez à ses miracles.

Aussi il est dit ensuite, que *le chef de la synagogue, indigné contre* JESUS *de ce qu'il l'avoit guérie le jour du sabbat*, s'adressa au peuple, & l'avertit de *venir demander leur guérison les jours destinez au travail* pendant la semaine, *& non le jour du sabbat*. Il couvroit ainsi une secrette jalousie du prétexte spécieux de l'observation du sabbat; comme si le jour du sabbat estant consacré au service du Seigneur, c'eust esté le violer d'y faire éclatter les œuvres & la puissance de Dieu dans la guérison miraculeuse des maladies, qui estoient même causées par l'ennemi déclaré de Dieu. C'estoit donc entendre bien mal en quoy consistoit la véritable observation du sabbat; ou pour mieux dire, c'estoit se tromper bien visiblement soy-même, & les autres avec soy, de prétendre faire ainsi servir le commandement de Dieu touchant le jour du sabbat, à détruire dans l'esprit des peuples la gloire même de Dieu, lorsqu'elle se manifestoit en ces saints jours d'une maniére si éclattante. Aussi il est remarquable, que ce chef de la synagogue n'osa pas s'adresser à

JESUS-CHRIST, & qu'il feignit même de respecter en quelque façon ses miracles, en disant aux peuples, de venir les jours destinez au travail, *pour estre guéris;* car il n'estoit pas en son pouvoir de nier des œuvres si merveilleuses, & si visibles à tout le monde.

Mais le Fils de Dieu qui pénétroit le fond des cœurs, prit la parole pour ces peuples qu'on vouloit tromper, & il appella d'abord, *hypocrite*, ce chef de la synagogue; parce qu'il savoit que ce n'estoit point le zéle de la gloire du Seigneur, & de la sanctification du sabbat, mais la jalousie qui l'animoit, & qui le faisoit parler. Il estoit donc hypocrite, en ce qu'il feignoit vouloir faire rendre gloire à Dieu en ce saint jour, & qu'il s'efforçoit en même-temps de détruire la gloire éclattante des actions de son Fils; semblable en cela à un grand nombre de faux devots, qui paroissent très-souvent d'autant plus opposez aux œuvres de pieté qu'il plaist à Dieu de faire éclatter dans ses serviteurs, qu'ils sont plus zélez en apparence pour ce qu'ils regardent comme la gloire du Seigneur.

Après que le Fils de Dieu a obligé ce chef de la synagogue, en le nommant *un hypocrite*, de rentrer en soy, pour y découvrir ce fond criminel de jalousie qui l'empêchoit d'adorer la main du Seigneur dans ce qu'il voyoit, il le convainc par l'exemple de ce qui se pratiquoit communément parmy eux à l'égard de leurs bestiaux, qu'il n'avoit aucune raison de condamner, ni ceux qui estoient guéris le jour du sabbat, ni celuy qui les guérissoit. Il oppose *une fille d'Abraham*, c'est-à-dire, cette femme, qui comme Juive, estoit des-

cenduë de cet ancien Patriarche, à *un bœuf* & à *un âne*, qui estoient des bestes destinées pour le service de l'homme. Il compare le besoin que ces bestes avoient avec cette grande infirmité d'une créature raisonnable destinée au service du Seigneur; & il donne lieu enfin de juger de l'extrême différence qu'il y avoit entre une femme que *satan* même *tenoit liée depuis dix-huit ans*, & de viles bestes qui estoient seulement liées à l'étable. Puis il en tire cette conséquence, que si nul Juif ne croyoit pas violer le jour du sabbat en desliant son bœuf & son âne pour les mener boire, il devoit estre beaucoup plus permis encore de dégager en ce même jour une femme Israëlite des liens avec lesquels le démon la tenoit depuis si long-temps courbée vers la terre. Et ils estoient obligez d'ajoûter à ce raisonnement de JESUS-CHRIST; que si la première chose se pratiquoit sans péché par tous les Juifs, la seconde pouvoit se faire avec bien plus de raison par celuy, dont les œuvres miraculeuses faisoient connoistre aux plus aveugles, qu'il estoit vraiment le CHRIST prédit par tous les Prophetes, & envoyé pour le salut de son peuple. Mais si la force de la vérité se faisoit sentir à *ses adversaires* jusqu'à les couvrir de confusion, ils estoient trop orgueilleux pour s'y rendre. Et en même-temps qu'elle éclairoit leur esprit, leur cœur n'en estoit que plus aveuglé. Ainsi *la honte dont ils rougissoient* estoit leur partage, lorsque le commun des peuples, par un effet de leur simplicité même, *trouvoit sa joye dans toutes les œuvres si glorieuses qu'ils luy voyoient faire.*

Ambr. in hunc loc. Saint Ambroise joignant ensemble ce que l'on

a dit auparavant du figuier condamné au feu à cause de sa stérilité, & ce qui est dit icy de cette femme guérie par le Fils de Dieu, y admire deux grands mystéres : Que le Seigneur est plein « de clémence, s'écrie-t-il, & qu'il fait paroistre sa « bonté, soit qu'il fasse miséricorde ou qu'il chastie ! « Lorsqu'il commande que le figuier soit coupé, « c'est contre la synagogue figurée par ce figuier, « qu'il prononce cet arrest. Et lorsqu'il guérit cette « femme courbée vers la terre, c'est à l'Eglise figu- « rée par cette femme, qu'il procure le salut. Que « cette parabole est donc remplie de douceur pour « nous, & qu'elle est aisée à entendre ! Il compare « *un lien* à *un lien* ; afin que l'hypocrisie des Juifs soit « convaincuë par leurs propres œuvres. Car eux, « qui ne craignoient point de deslier le jour du sabbat « les animaux destinez à les servir, ils osent repren- « dre le Seigneur, lorsqu'il dégageoit les hommes « des liens de leurs péchez, pour les consacrer à son « service. «

℣. 23. 24. *Quelqu'un luy ayant fait cette demande : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvez ? Il leur répondit : Faites effort pour entrer par la porte étroite, &c.*

Saint Matthieu met ce que JESUS-CHRIST *Matth.* a dit de *la porte* & de *la voye étroite*, entre les au- 7. 13. tres instructions qu'il donna dans le célébre sermon qu'il a fait sur la montagne. Mais comme cette vérité est très-importante, & qu'il n'y a rien où l'on se trompe plus facilement, qu'à prendre pour la voye étroite, la voye large où l'on marche dans le siécle ; le Sauveur peut bien en avoir parlé en diverses occasions. Ce fut sans doute un de ses disciples, qui effrayé de ces gran-

des véritez qu'il avoit entendu dire, luy demanda, *s'il y auroit peu de personnes sauvées.* JESUS CHRIST ne répond pas directement à sa demande: mais par la maniére dont il luy répond, il luy fait assez entendre qu'il y auroit effectivement peu de personnes qui auroient part au salut. Il semble donc vouloir arrester d'abord sa curiosité sur le nombre des élûs. Et il se contente de luy montrer d'une part, la difficulté qu'il y avoit d'entrer par *la porte* du salut, parce qu'elle estoit *étroite*; & de l'autre, la necessité de *se faire violence* de bonne-heure *pour y entrer*, parce que *plusieurs chercheront* trop tard *les moyens d'y entrer, & ne le pourront.* Mais d'où vient *qu'ils ne le pourront?* La porte de la miséricorde de Dieu n'est-elle pas toûjours ouverte tant que dure la vie presente? Et comment même ce qu'il dit icy: Qu'ils *chercheront à y entrer sans le pouvoir*, s'ac-
Luc. 11. 9. corde-t-il avec ce qu'il dit ailleurs: *Cherchez & vous trouverez?*

Il est vray que ceux qui cherchent comme ils le doivent, trouvent ce qu'ils cherchent, puisque la vérité même nous en asseure. Mais il n'est pas moins certain, que *plusieurs chercheront à entrer* dans la porte du salut, *& ne le pourront*, puisque c'est encore un oracle de la même vérité. Tout le temps de la vie presente est le temps de la miséricorde. Mais ceux qui ont abusé de ce temps ne songeant qu'à vivre dans les plaisirs, & à marcher dans la voye large du monde, *chercheront* souvent trop tard à entrer par une porte qui leur est fermée au temps de la mort. Et quoique l'Eglise ne ferme jamais cette porte à l'homme durant sa vie, elle a toûjours témoigné par la bou-

che de ses saints Pasteurs, que la pénitence des personnes qui avoient remis leur conversion au temps de leur mort, luy paroissoit fort suspecte. Elle en laisse le jugement au Seigneur. Mais le Seigneur fait connoistre par des exemples formidables, tel que celuy d'Antiochus, qu'il y a certains pécheurs dont il méprise les priéres à la mort, aprés qu'ils ont méprisé d'écouter sa voix lorsqu'il leur parloit. Il est certain néanmoins qu'il ne les mépriseroit pas même alors, s'ils le cherchoient comme il faut. Mais leur cœur accoûtumé à leurs plaisirs n'est point changé. Les lévres prient, & le cœur est loin de Dieu. L'esprit & les sens sont étonnez; & comment ne le seroient-ils pas, lorsqu'ils se voyent prests de tomber entre les mains du Dieu vivant; qu'ils ont toûjours offensé, & qu'ils n'ont jamais aimé? Mais ils sont encore possédez au-dedans de l'amour du monde. Et Dieu par un jugement très-juste, dont il ne nous est point permis de sonder la profondeur, ne leur donne point alors cet esprit d'une componction véritable, qui dans un moment eut la force de faire un Saint d'un voleur attaché à un gibet. Rien n'est plus terrible que la maniére dont l'esprit de Dieu s'explique sur ce sujet par la bouche de Salomon: *Parce que* Proverb. *vous avez méprisé tous mes conseils*, dit-il aux pé- 1. 25. cheurs, *& que vous avez négligé mes réprimandes, je riray aussi à vostre mort, & je vous insulteray, lorsque ce que vous craigniez vous arrivera.... Alors ils m'invoqueront, & je ne les écouteray point. Ils se leveront dès le matin*, ou, selon la force de la langue originale, *ils feront divers efforts pour me chercher, & ils ne me trouve-*

ront point. Celuy qui parle de cette ſorte, n'eſt-il
Rom. 10. 12. donc pas, ſelon l'Apoſtre, *riche envers tous ceux qui l'invoquent?* Il eſt vray : mais ces perſonnes ne l'invoquent point proprement. Car *invoquer Dieu*,
Auguſt. Confeſſ. l. 1. c. 2. dit ſaint Auguſtin, c'eſt l'appeller au-dedans de ſoy. Et c'eſt par la foy, & par une foy animée de la charité, qu'on l'invoque de la ſorte, & qu'on deſire qu'il vienne à nous, pour purifier noſtre cœur. *Faiſons* donc *effort*, ſelon le conſeil de JESUS-CHRIST, *pour entrer par la porte étroite*, dont on a parlé ſur ſaint Matthieu, de peur que *nous ne le cherchions* trop tard, en un temps où *nous ne le pourrons* peut-eſtre plus, en punition de ce que nous ne l'avons pas fait quand nous le pouvions.

℣. 26. 27. *Alors vous direz : Nous avons mangé & bû en voſtre preſence, & vous avez enſeigné dans nos places publiques. Et il répondra : Je ne ſçay d'où vous eſtes, &c.*

Quoique ces paroles s'adreſſent généralement à tous les diſciples de JESUS-CHRIST, qui n'auront pas obſervé fidellement ſes préceptes, & qui auront participé inutilement à ſes ſaints myſtéres; il ſemble qu'elles regardent encore plus particuliérement les Juifs qui *avoient bû & mangé en ſa preſence*, lorſqu'il les avoit nourris d'une maniére ſi miraculeuſe dans le deſert, & lorſqu'eux-mêmes l'avoient invité diverſes fois à manger chez eux. *Il avoit* auſſi *enſeigné* ſouvent, & il enſeignoit encore tous les jours *dans leurs places publiques*. Et le ſouvenir de cette familiarité, avec laquelle ils ont converſé avec celuy qu'ils voyent à leur mort comme leur juge, leur fait d'abord eſpérer qu'il pourra avoir pour eux la

même bonté qu'il leur témoignoit pendant le temps de sa vie mortelle. Mais afin qu'ils ne s'y trompent pas, il les asseure par avance, qu'il *ne les connoistra point* alors pour les siens, parce qu'ils ne l'auront point connu pour leur Sauveur, lorsqu'il pouvoit l'estre, & qu'il l'estoit effectivement à l'égard de ceux qui savoient discerner le temps favorable de sa visite & de sa presence parmy eux. Et l'un des plus grands sujets de douleur de ces Juifs ingrats, sera *de voir* les saints Patriarches, qu'ils se glorifioient d'avoir pour péres, *Abraham, Isaac & Jacob, & les Prophetes* qu'ils ont tant persécutez, *assis à la table de Dieu même dans son royaume*, & enyvrez du torrent de ses divines délices, avec plusieurs justes *venus d'orient & d'occident, du septentrion & du midi*; c'est-à-dire, de toutes sortes de nations étrangéres à leur égard ; en même-temps *qu'ils seront chassez dehors*, eux qui s'estoient regardez comme le peuple de Dieu, & comme les vrais enfans à qui le royaume estoit destiné.

Mais que ceux d'entre les Chrestiens, qui ont esté comme Israël, les plus comblez de faveurs, regardent avec tremblement dans cet exemple si formidable des Juifs, ce qui leur arrivera à eux-mêmes, *s'ils négligent d'écouter Dieu lorsqu'il les appelle, & s'ils méprisent ses conseils & ses réprimandes.* Car Dieu appelle d'abord les hommes à luy, dit saint Grégoire, avec une admirable douceur, & il les excite ensuite par la terreur de ses jugemens. Mais enfin estant méprisé par eux, il les condamne par un arrest irrévocable : *Deus priùs dulciter vocat : postmodùm terribiliter increpat : & ad extremum irretractabiliter damnat.*

Prov. 1. 24.

Gregor. Magn. moral. l. 18. c. 7.

℣. 31. 32. *Le même jour quelques-uns des Pharisiens vinrent luy dire : Sortez de ce lieu, & allez vous-en, parce qu'Hérode a résolu de vous faire mourir. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ay encore à chasser les démons, &c.*

Luc. 5. 17. Il y avoit des Pharisiens & des Docteurs de la loy dans tous les villages de la Galilée & de la Judée, aussi-bien que dans la ville de Jérusalem, Ils estoient donc répandus par tout où il y avoit des Juifs. Ainsi il ne faut pas s'étonner si JESUS-CHRIST en trouvoit dans tous ses voyages : & comme ils estoient tous poussez par le même esprit, ils tâchoient toûjours de le surprendre en quelque maniére que ce fust. Ceux-cy néanmoins paroissent s'intéresser pour sa conservation, & feignent extérieurement d'estre ses amis. Mais il n'est point vraisemblable qu'ils ayent changé de disposition à son égard, & que lorsqu'Hérode auroit voulu le faire mourir, ils ayent songé au contraire à le sauver ; eux qui desiroient sa perte, & qui la cherchoient par toutes sortes de voyes. Grot. in hunc loc. Ainsi quoique quelques Interpretes ayent crû que ce Prince se servit d'eux pour vouloir intimider JESUS-CHRIST, dont il ne pouvoit souffrir la liberté à parler de l'innocence de saint Jean, & pour l'obliger de s'éloigner de ses Etats ; d'autres croyent qu'il n'y a guére d'apparence d'attribuer ce sentiment à Hérode, luy de qui saint Luc même dit dans la suite : Luc. 23. 8. Que lorsque JESUS luy fut renvoyé par Pilate au temps de sa passion, il eut une grande joye de le voir, & qu'*il y avoit longtemps qu'il le souhaitoit*, ayant ouy dire beaucoup de choses de luy, & espérant de luy voir faire quelque miracle. Comment donc ce Prince qui

souhaitoit de le voir, eust-il pû vouloir le chasser de son païs, & se servir des Pharisiens pour le menacer? Ainsi il paroist à ces derniers Interpretes plus probable, que ce furent les Pharisiens mêmes, qui par l'envie qu'ils avoient contre JESUS-CHRIST, feignirent cette mauvaise volonté d'Hérode contre luy, & vinrent l'en avertir, sous prétexte d'amitié; mais dans le fond pour l'éloigner d'eux. *Maldon. Jansen. in hunc locum.*

Cependant, comme la réponse de JESUS-CHRIST attaque directement Hérode même, dont il connoissoit les vrais sentimens, peut-estre qu'on pourroit croire que ce Prince animé même par les Pharisiens, auroit pû dire quelque chose contre JESUS-CHRIST, qui leur donna lieu de venir luy donner avis qu'il songeoit à attenter à sa vie. Car comme les sentimens de vénération qu'il avoit eus pour saint Jean, n'empêchérent point qu'il ne luy fist à la fin couper la teste, y estant poussé par un mouvement étranger; la même chose luy put bien aussi arriver alors à l'égard du Fils de Dieu. *Marc. 6. 20. 27.*

Quoy qu'il en soit, le Sauveur, sans s'étonner de l'avis que les Pharisiens luy donnérent, leur fit cette réponse assez surprenante : *Allez dire à ce renard.* C'est ainsi qu'il nomme, dit saint Augustin, les Princes impies qui sont artificieux & timides, & à qui la vertu & le courage des autres fait peur. Quant au Roy suprême, ajoûte ce Pére, qui ne craint aucun des hommes, on ne peut dire de luy qu'il soit un renard : mais il est le lion sorti de la tribu de Juda. Que s'il donne un nom injurieux à ce Prince, c'est qu'il est le souverain

maistre de toutes les créatures, & qu'il qualifie les choses, selon qu'elles sont au jugement de sa vérité éternelle, qui ne peut estre trompée. Ce lion que sa toute-puissance met en estat de ne rien craindre, envoye donc dire à Hérode, qu'il compare à un *renard*, à cause de sa foiblesse soûtenuë par ses artifices & ses fourberies : *Je chasse les démons, & je rends la santé aux malades aujourd'huy & demain ; & le troisiéme jour je dois estre consommé* ; ce qui est de même que s'il luy eust dit : J'accomplis mon œuvre sans crainte, & cette œuvre consiste à faire du bien aux hommes ; puisque je chasse les démons des corps, & que je rends la santé à tous les malades. J'ay donc encore à travailler *aujourd'huy & demain* ; ce qui est une expression qui marque seulement le reste du temps qu'il avoit à vivre, & dont il estoit absolument maistre, ne devant mourir qu'à l'heure qu'il le voudroit. Car *ce sera*, ajoûte-t-il, *le troisiéme jour que je seray consommé*, c'est-à-dire, au temps préfix qui suivra celuy qui me reste à travailler, & qui m'est très-bien connu ; & ce temps est celuy de *la consommation* de mon sacrifice & de ma mort.

Il faut, continuë le Fils de Dieu, *que je marche encore dans tout ce temps*, prêchant & faisant du bien en tous lieux, jusqu'à ce que je sois arrivé *à Jérusalem*, où je vas comme au terme de ma course. *Car c'est dans Jérusalem qu'un Prophete doit mourir* ; puisque *c'est-là que les Prophetes ont accoûtumé d'estre tuez ; & qu'on lapide ceux qui y viennent estant envoyez* de la part de Dieu. Com-
Deut. 18. 15. bien donc à plus forte raison *le Prophete* prédit

par Moïse, doit-il y mourir, estant tué par son propre peuple, selon la prédiction de Daniel? *Dan. 9. 26.* Par là JESUS-CHRIST faisoit clairement connoistre aux Pharisiens, qu'il ne craignoit point qu'Hérode le fist mourir, selon qu'ils l'en menaçoient ; parce qu'il savoit & le temps précis, & le lieu où il devoit *consommer* son sacrifice: Et il leur marquoit en même-temps qu'il continueroit *à marcher* vers Jérusalem, non pas pour fuir ce Prince, mais pour s'acquitter jusqu'à la fin des fonctions de son ministére ; parce qu'il mourroit quand il avoit résolu de mourir, sans qu'on pust luy faire prévenir ce temps de sa mort.

Mais on pourroit dire aussi avec quelques Interpretes, que lorsque le Fils de Dieu appelle Hérode *un renard*, c'estoit peut-estre aux Pharisiens mêmes, qui se couvroient du nom d'Hérode, qu'il donnoit ce nom. Car, comme ils avoient dans le cœur toute autre chose que ce qu'ils faisoient paroistre dans leurs paroles, il voulut leur faire sentir, en leur découvrant leur finesse, & en appellant Hérode un renard, qu'ils estoient eux-mêmes vraiment des renards en artifices & en fourberie, encore plus que le Prince dont ils luy parloient. *Theophyl. & Euthy. in hunc locum.*



CHAPITRE XIV.

✠16. Dimanche après la Pentec.

1.† UN jour de sabbat JESUS entra dans la maison d'un des principaux Phariſiens pour y prendre ſon repas; & ceux qui eſtoient là l'obſervoient.

2. Or il y avoit devant luy un homme hydropique:

3. & JESUS s'adreſſant aux Docteurs de la loy & aux Phariſiens, leur dit: Eſt-il permis de guérir *les malades* au jour du ſabbat?

4. Et ils demeurérent dans le ſilence. Mais luy prenant cet homme *par la main* le guérit, & le renvoya.

5. Il leur dit enſuite: Qui eſt celuy d'entre vous, *qui voyant* ſon âne ou ſon bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire auſſi-toſt le jour *même* du ſabbat?

1. ET factum eſt, cùm intraret Jeſus in domum cujuſdam principis Phariſæorum ſabbato manducare panem, & ipſi obſervabant eum.

2. Et ecce homo quìdam hydropicus erat ante illum:

3. & reſpondens Jeſus dixit ad Legiſperitos, & Phariſæos, dicens: Si licet ſabbato curare?

4. At illi tacuerunt. Ipſe verò apprehenſum ſanavit eum, ac dimiſit.

5. Et reſpondens ad illos dixit: Cujus veſtrûm aſinus aut bos in puteum cadet, & non continuò extrahet illum die ſabbati?

6. Et

6. Et non poterant ad hæc respondere illi.

6. Et ils ne pouvoient rien répondre à cela.

7. Dicebat autem & ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent; dicens ad illos:

7. Alors considérant comme les conviez choisissoient les premiéres places, il leur proposa cette parabole, & leur dit:

8. Cùm invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne fortè honoratior te sit invitatus ab illo;

8. Quand vous serez convié à des nopces, ne prenez point la premiére place, de peur qu'il ne se trouve parmy les conviez une personne plus considérable que vous;

9. & veniens is, qui te & illum vocavit, dicat tibi: Da huic locum; & tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere.

9. & que celuy qui aura invité l'un & l'autre ne vienne vous dire: Donnez vôtre place à celuy-cy; & qu'alors vous soyez réduit à vous tenir avec honte au dernier lieu.

10. Sed cùm vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco; ut cùm venerit qui te invitavit, dicat tibi: Amice, ascende superiùs. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus:

10. Mais quand vous aurez esté convié, allez vous mettre à la derniére place; afin que lorsque celuy qui vous a convié sera venu, *Prov.*
il vous dise: Mon ami, *25.7.*
montez plus haut. Et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous:

11. quia omnis qui se exaltat, humiliabitur: & qui se humiliat, exaltabitur.

11. car quiconque s'éleve sera abbaissé; & quiconque s'abbaisse sera élevé ¶. *Matth. 23.12. Infr. 18.14. Tob.4.7.*

Prov. 3. 9. 12. Il dit aussi à celuy qui l'avoit invité : Lorsque vous donnerez à disner ou à souper, n'y conviez ni vos amis, ni vos fréres, ni vos parens, ni vos voisins qui seront riches ; de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, & qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avoient reçû de vous.

12. Dicebat autem & ei, qui se invitaverat : Cùm facis prandium, aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites : ne fortè te & ipsi reinvitent, & fiat tibi retributio.

13. Mais lorsque vous faites un festin, conviez-y les pauvres, les estropiez, les boiteux, & les aveugles ;

13. Sed cùm facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, & cæcos ;

14. & vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre ; car *Dieu* vous le rendra luy-même au jour de la résurrection des justes.

14. & beatus eris, quia non habent retribuere tibi ; retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

15. Un de ceux qui étoient à table, ayant entendu ces paroles, luy dit : Heureux celuy qui mangera du pain dans le royaume de Dieu !

15. Hæc cùm audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus, qui manducabit panem in regno Dei !

†. 3 Dim. après la Pentec. Matth. 22. 2. Apoc. 19. 9. 16. † Alors JESUS luy dit : Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes.

16. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, & vocavit multos.

17. Et misit servum suum horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia.

17. Et à l'heure du soûper il envoya son serviteur dire aux conviez de venir, parce que tout estoit prest.

18. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, & necesse habeo exire, & videre illam : rogo te habe me excusatum.

18. Mais tous, comme de concert, commencérent à s'excuser. Le premier luy dit : J'ay acheté une terre, & il faut necessairement que je l'aille voir : je vous supplie de m'excuser.

19. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, & eo probare illa : rogo te habe me excusatum.

19. Le second luy dit : J'ay acheté cinq couples de bœufs, & je m'en vas les éprouver : je vous supplie de m'excuser.

20. Et alius dixit : Uxorem duxi, & ideò non possum venire.

20. Et le troisiéme luy dit : J'ay épousé une femme, & ainsi je n'y puis aller:

21. Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias, dixit servo suo : Exi citò in plateas & vicos civitatis, & pauperes, ac debiles, & cæcos, & claudos introduc huc.

21. Le serviteur estant revenu rapporta tout cecy à son maistre. Alors le pére de famille se mit en colére, & dit à son serviteur : Allez-vous-en vistement dans les places & dans les ruës de la ville, & amenez icy les pauvres, les estropiez, les aveugles, & les boiteux.

22. Et ait servus: Domine, factum est ut imperasti, & adhuc locus est.

22. Le serviteur luy dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, & il y a encore des places de reste.

23. Le maiſtre dit au ſerviteur: Allez dans les chemins, & le long des hayes, & forcez les gens d'entrer, afin que ma maiſon ſe rempliſſe:

23. Et ait dominus ſervo: Exi in vias, & ſepes, & compelle intrare, ut impleatur domus mea:

24. car je vous aſſeure que nul de ces hommes que j'avois conviez ne gouſtera de mon ſouper ¶.

24. dico autem vobis, quòd nemo virorum illorum, qui vocati ſunt, guſtabit cœnam meam.

25. Une grande troupe de peuple marchant avec JESUS, il ſe retourna vers eux, & leur dit:

25. Ibant autem turbæ multæ cum eo: & converſus dixit ad illos:

† Un S. Martyr Pontife. Matth. 10. 37.

26. † Si quelqu'un vient à moy, & ne hait pas ſon pére & ſa mére, ſa femme, ſes enfans, ſes fréres & ſes ſœurs, & même ‖ ſa propre vie, il ne peut eſtre mon diſciple.

26. Si quis venit ad me, & non odit patrem ſuum, & matrem, & uxorem, & filios, & fratres, & ſorores, adhuc autem & animam ſuam, non poteſt meus eſſe diſcipulus.

Matth. 10. 38. 16. 24. Marc. 8. 34.

27. Et quiconque ne porte pas ſa croix, & ne me ſuit pas, ne peut eſtre mon diſciple.

27. Et qui non bajulat crucem ſuam, & venit poſt me, non poteſt meus eſſe diſcipulus.

28. Car qui eſt celuy d'entre vous, qui voulant bâtir une tour, ne ſuppute auparavant en repos & à loiſir la dépenſe qui y ſera néceſſaire, *pour voir* s'il aura de quoy l'achever?

28. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non priùs ſedens computat ſumptus, qui neceſſarii ſunt, ſi habeat ad perficiendum?

29. de peur qu'en ayant

29. ne poſteaquàm

26. *l.* ſon ame.

posuerit fundamentum, & non potuerit perficere, omnes qui vident, incipiant illudere ei,

jetté les fondemens, & ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront *ce bâtiment imparfait* ne commencent à se mocquer de luy,

30. dicentes : Quia hic homo cœpit ædificare, & non potuit consummare.

30. en disant: Cet homme avoit commencé à bâtir, mais il n'a pû achever.

31. Aut quis Rex iturus committere bellum adversus alium Regem, non sedens priùs cogitat, si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se ?

31. Ou qui est le Roy, qui se mettant en campagne pour combattre un autre Roy, ne consulte auparavant en repos *&* à loisir s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance vers luy avec vingt mille ?

32. Alioquin adhuc illo longè agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.

32. Autrement il luy envoye des ambassadeurs lorsqu'il est encore bien loin, & luy fait des propositions de paix.

33. Sic ergo omnis ex vobis, qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

33. Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut estre mon disciple ¶.

34. Bonum est sal : si autem sal evanuerit, in quo condietur ?

34. Le sel est bon : que si le sel devient fade, avec quoy l'assaisonnera-t-on ? *Matth. 5. 13. Marc. 9. 49.*

35. Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat.

35. Il n'est plus propre ni pour la terre ni pour le fumier : mais on le jette dehors. Que celuy-là l'entende qui a des oreilles pour entendre.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 7. *UN jour de sabbat* JESUS *entra dans la maison d'un des principaux Pharisiens pour y prendre son repas ; & ceux qui estoient-là l'observoient. Or il y avoit devant luy un homme hydropique, &c.*

Le Fils de Dieu connoissoit tout ce qui estoit dans le cœur des hommes, & il n'avoit nul besoin, selon qu'il est dit ailleurs, que personne luy rendist témoignage d'aucun homme, pour le connoistre. Il savoit donc que ces Pharisiens, & sur tout les premiers d'entr'eux, avoient le cœur plein de fiel & d'amertume contre luy ; & que lors même qu'ils l'invitoient à manger chez eux, c'estoit ordinairement avec quelque mauvais dessein. Aussi il est dit que d'abord qu'il fut entré chez le Pharisien qui l'invita à disner, *ils l'observoient*, c'est-à-dire, qu'ils se rendoient attentifs pour tâcher de découvrir quelque chose qu'ils pussent reprendre dans ses actions ou dans ses paroles. JESUS-CHRIST voyoit en eux cette playe secrette mieux qu'eux-mêmes. Cependant cette connoissance qu'il avoit de la mauvaise disposition de leur cœur, ne l'empêchoit point d'aller chez eux lorsqu'il estoit invité à y manger. Il ménageoit même toutes les occasions qui se presentoient pour les porter à sentir leur mal, & il les rendoit tout-à-fait inexcusables dans leur orgueil ; puisqu'en même-temps qu'il leur découvroit leur maladie, il leur donnoit lieu de ju-

Joan. 2. 25.

ger, qu'il estoit luy-même le médecin qui estoit venu pour les guérir, s'ils avoient voulu se soumettre à ses préceptes.

Cet *homme hydropique* qui se presenta à JESUS-CHRIST dans la maison du Pharisien pour estre guéri, estoit peut-estre de la maison même, ou bien il y vint dans le moment qu'il apprit que le Sauveur y estoit ; si ce n'est qu'on veuille croire ce qu'ont dit quelques Autheurs, que ce furent les Pharisiens mêmes qui firent ensorte qu'il s'y trouvast, pour tenter celuy dont *ils observoient* malignement toute la conduite, & pour voir s'il le guériroit le jour du sabbat. Comme il pénétroit toutes leurs pensées, il voulut les prévenir sur la guérison de ce malade, en leur demandant *s'il estoit permis de* luy *rendre la santé un jour* comme estoit celuy *du sabbat*. Ce n'est pas qu'il en doutast, luy qui estoit l'instituteur du sabbat, aussi-bien que le créateur de l'homme : mais c'est qu'il vouloit les obliger de s'expliquer sur cela, & de déclarer si cette œuvre de charité estoit défenduë par la loy de Dieu en un tel jour. Ils n'oférent luy répondre, craignant sans doute de contribuer à sa gloire, s'ils disoient que cela estoit permis, & même de se priver d'une occasion favorable de décrier sa conduite, mais craignant encore plus, s'ils le nioient, de s'attirer quelque confusion par sa réponse, comme ils l'avoient éprouvé déja tant de fois. Alors JESUS commença par guérir cet homme, *en le prenant par la main*, & luy rendant aussi-tost une parfaite santé par l'attouchement de sa chair sacrée, dont il sortoit une vertu toute divine pour la guérison des maladies. Car il ne crut pas estre obligé

de leur prouver qu'il luy estoit permis de guérir cet hydropique le jour du sabbat. Et il vouloit même que le miracle de sa guérison leur servist de preuve de ce qu'il leur avoit demandé.

Mais après qu'il l'eut guéri, & qu'il *l'eut* même *renvoyé* pour marque de son entiére guérison, il les confondit encore par cette nouvelle demande, à laquelle ils ne purent point répondre : *Y a-t-il quelqu'un d'entre vous, qui voyant son âne ou son bœuf tomber dans un puits, ne l'en retire aussitost le jour* même *du sabbat ?* Il leur laissoit à juger, s'il y avoit de la comparaison entre une beste & un homme, & si ce qu'ils se croyoient permis à l'égard d'un âne, quoiqu'il leur fallust beaucoup travailler pour pouvoir le retirer de quelque puits, ou de quelque fosse où il seroit tombé, ils le regardoient comme défendu à l'égard d'un homme, qu'il ne faisoit que toucher pour le retirer de la mort. C'est donc là ce qu'on pouvoit appeller le dernier aveuglement dans des personnes qui se croyoient clairvoyantes, & à qui
Joan. 9. 41. cette lumiére même qu'ils s'attribuoient ne servoit, comme dit le Fils de Dieu, qu'à les rendre plus coupables.

℣. 7. jusqu'au 12. *Alors considérant comme les conviez choisissoient les premières places, il leur proposa cette parabole, & leur dit : Quand vous serez convié à des nopces, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmy les conviez une personne plus considérable que vous, &c.*

JESUS-CHRIST vouloit guérir l'orgueil de ces Juifs, & sur tout de ces Pharisiens, qui se regardant comme élevez au-dessus des autres par une profession de vie plus sainte, croyoient que

les places les plus honorables leur estoient dûës. Comme donc ils observoient avec un esprit & un œil malin les paroles & les œuvres du Fils de Dieu, le Fils de Dieu observoit aussi, mais dans un esprit de charité, & comme le vray médecin de leurs ames, toute leur conduite, & leurs maladies, pour y apporter les remédes les plus propres à les guérir. Estant invité, comme on l'a dit, à manger chez ce Pharisien, qui estoit un des principaux d'entr'eux, il considéra l'ambition & la vanité avec laquelle chaçun de ceux qui y estoient conviez, comme luy, s'empressoit *d'avoir les premiéres places*. Pour les détromper sur ce sujet, & pour les instruire en même-temps des véritables dispositions où ils devoient estre, il ne voulut pas les reprendre en termes exprés de ce qu'il leur voyoit faire contre les regles de l'humilité & même de l'honnesteté, de peur qu'une répréhension trop forte servist seulement à les choquer. Mais il établit une régle en général, de la maniére dont on devoit se conduire dans tous les festins des nopces où l'on estoit invité : & c'est-là ce que saint Luc appelle içy *une parabole*, c'est-à-dire, une image ou une figure, sous laquelle il leur faisoit voir la faute qu'ils commettoient actuellement, & la maniére d'y remédier. Peut-estre même que ces Pharisiens & ces autres Juifs ne faisoient pas si ouvertement paroistre leur vanité dans le desir de ces préséances; mais que JESUS-CHRIST, qui *considéroit* le fond de leurs cœurs, y vit par sa divine lumiére cette secrette ambition qui les animoit. Et ainsi en leur proposant, comme il fit, cette parabole, il leur donnoit d'autant plus de lieu de

Ambros. in hunc locum.

rentrer en eux, & de l'écouter comme le vray CHRIST, qu'ils demeuroient convaincus qu'il voyoit à nud les replis secrets de leurs ames.

La parabole qu'il leur propose est toute claire & n'a besoin d'aucune explication. Car on comprend aisément ce que la seule expérience du monde fait pratiquer à ceux qui sont les moins humbles, qu'il est & plus seur & plus honneste de ne prendre pas les premiéres places dans les compagnies; & qu'il vaut mieux que le maistre de la maison nous fasse monter plus haut, que de nous voir obligez de descendre avec confusion en un lieu plus bas. Mais il est besoin de remarquer, que dans l'école de JESUS-CHRIST l'humilité qu'il demande à ses disciples va plus loin que celle qui semble nous estre representée dans la parabole des conviez. Car il ne demande pas seulement une humilité extérieure à ceux qui le suivent, mais un cœur qui soit vraiment doux & humble; *Discite à me, quia mitis sum & humilis corde.* Et il ne veut pas que ses serviteurs s'abbaissent devant les hommes, dans le desir d'en estre honorez, ce qui ne seroit qu'une fausse humilité, & qu'un vray raffinement de l'orgueil; mais qu'ils s'humilient sincérement, & qu'en s'abbaissant, ils soient convaincus au fond du cœur de la vérité de cette parole du grand Apostre; Que *si quelqu'un se croit estre quelque chose, il se trompe luy-même, parce qu'il n'est rien.*

Matth. 11. 29.

Galat. 6. 3.

Lors donc que le Fils de Dieu proposoit à ces Pharisiens *la gloire* qui leur reviendroit d'avoir pris la derniére place, quand le maistre de la maison *les feroit monter plus haut*, il proportionnoit, pour le dire ainsi, à la foiblesse de ces Pha-

risiens, l'instruction qu'il leur donnoit dans la parabole, parce qu'ils n'estoient sensibles qu'à une confusion & à une gloire extérieure des hommes. Mais sa vraye intention estoit, que dans leur abbaissement ils n'envisageassent en aucune sorte la gloire du monde ; & que *chacun* d'eux, comme dit saint Paul, par le sentiment *d'une vraye humilité, crust les autres au-dessus de soy :* elle estoit, qu'en renonçant à la vaine estime du monde, ils n'aspirassent qu'à la gloire qui est selon Dieu, & qu'ils ne se glorifiassent icy-bas que dans les abbaissemens, s'ils vouloient prétendre à la gloire des enfans de Dieu, qui est celle proprement à laquelle le Sauveur les invitoit, en leur disant, que le maistre de la maison *les feroit monter plus haut,* s'ils prenoient d'abord la derniére place. C'est dans cette vûë qu'il ajoûte ce qui a esté déja expliqué dans saint Matthieu : Que *ceux qui s'élevent seront abbaissez ;* & qu'au contraire *ceux qui s'abbaissent seront élevez.*

Philip. 2. 3.

Cette vérité est si importante, que Dieu l'a fait établir dans les livres mêmes du vieux Testament par la bouche de celuy de tous les Rois, qui a esté le plus élevé en gloire. Car c'est l'avis que Salomon donne aux disciples de la sagesse, lorsqu'il leur dit : *Ne vous élevez point en honneur devant le Roy, & ne vous tenez point au rang des Grands. Car il vaut mieux qu'on vous dise : Montez icy, que d'estre humilié devant le Prince.* Que si l'on est obligé dans tous les estats à cet humble abbaissement, pour devenir le disciple de la sagesse du Fils de Dieu ; combien l'est-on davantage en ce qui regarde les dignitez de l'Eglise, qui sont proprement *les premiéres places des nopces* de

Proverb. 25. 6. 7.

l'époux sacré, qui commencent à se célébrer sur la terre? Combien doit-on craindre sur cela de s'ingérer de soy-même *au rang des Grands*, & *d'estre* ensuite *humilié devant le Prince*, qui est JESUS-CHRIST; au-lieu d'attendre *qu'il nous dise: Montez icy?* Car c'est au Roy à distribuer à qui il luy plaist, les dignitez de son royaume; & on regarde comme un attentat de s'y placer de soy-
Eccli. 7. 19. même. *Humilions* donc *beaucoup nostre esprit*, se-
ib. 3. 20. lon le conseil du Sage: *& plus* même *nous sommes grands, plus humilions-nous en toutes choses... parce qu'il n'y a que Dieu seul dont la puissance soit* vraiment *grande; & que c'est seulement par les humbles qu'il est honoré.*

℣. 12. 13. 14. *Il dit aussi à celuy qui l'avoit invité: Lorsque vous donnerez à disner ou à souper, ne conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parens, ni vos voisins qui sont riches; de peur qu'ils ne vous invitent à leur tour, &c.*

Le Fils de Dieu n'avoit pas besoin de ce Pharisien pour estre nourri, luy qui distribuë par tant de ressorts secrets de sa sagesse & de sa puissance, la nourriture à tous les enfans des hommes. Mais c'estoit ce Pharisien qui avoit luy-même besoin d'estre nourri spirituellement par la parole du Fils de Dieu. Ainsi lors peut-estre qu'il s'imaginoit que celuy qu'il avoit invité à son festin luy estoit fort redevable, JESUS luy presente à son tour une autre sorte de nourriture que la sienne, qu'il devoit sans comparaison plus estimer. Il luy apprend à se procurer à soy-même, en donnant à manger aux autres, non une viande qui périt, mais une viande qui subsiste éternellement. Il ne craint point, en luy donnant cet avis, de renver-

ſer toutes les regles qui ſe pratiquoient parmy les riches & les grands du ſiecle; parce qu'il vouloit luy preſenter la vérité toute pure ſans aucun mélange des traditions humaines : & il luy fait regarder d'abord comme une très-grande perte pour luy, ce qu'il avoit regardé juſqu'alors avec tous les autres Juifs, comme une choſe très-avantageuſe. Il le détourne d'inviter à ſon feſtin aucune perſonne riche, ni aucun parent qui ſoit en eſtat de l'inviter à ſon tour à manger chez luy. Et la raiſon qu'il en rend, eſt qu'il perdroit tout le fruit de ſon feſtin, *à cauſe qu'il recevroit des autres* ce qu'il leur auroit donné.

Voilà ſans doute un raiſonnement bien oppoſé à la ſageſſe ordinaire des hommes charnels, & qui ſur tout devoit bien trouver de l'oppoſition dans l'eſprit des Juifs : car ils eſtoient très-avares, & nullement accoûtumez à faire le bien dans la ſeule vûë du bien. Ils n'avoient même embraſſé la religion du vray Dieu, & ne s'eſtoient engagez dans l'obſervation des ordonnances que ſur la promeſſe qu'il leur fit de les établir dans une terre toute découlante de lait & de miel, & de les rendre victorieux de leurs ennemis; ce qu'ils expliquoient d'une maniére toute charnelle, ſans élever leur eſprit, comme avoit fait Abraham *Heb. 11. 8. &c.*
leur pére, juſqu'à la vûë de cette patrie céleſte, dont la Paleſtine n'eſtoit que l'image. Mais le Fils de Dieu ne s'arreſtant point à l'oppoſition des Juifs, & ſongeant uniquement à établir la vérité de la loy nouvelle, qui n'eſtoit qu'une explication des figures de l'ancienne, fait entendre à ce Phariſien, que le moyen véritable de ne pas perdre un feſtin, eſtoit *d'y convier les pau-*

vres, & tous ceux qui *n'estoient point en estat de le luy rendre*. Il luy déclare, *qu'en cela même il seroit heureux*; parce que mettant son bien entre les mains de ces pauvres, il en asseuroit le fond sur les tresors de *Dieu* même, qui devenoit son debiteur en leur place, pour *luy rendre* ce qu'ils luy devroient, *au jour de la resurrection des justes*. Il l'appelle ainsi, parce que *les justes* seuls *ressusciteront à la vie* & à la gloire; au-lieu que tous *les méchans ressusciteront pour leur condamnation*. On peut néanmoins remarquer avec quelques Interpretes, que JESUS-CHRIST ne défendoit pas absolument de donner à manger aux riches, mais qu'il condamne toute vûë intéressée qu'on y peut avoir. Car de n'exercer l'hospitalité qu'envers ceux qui peuvent la rendre, c'est un sentiment d'avarice, dit saint Ambroise: *Nam hospitalem esse remuneraturis, effectus avaritia est.*

Joan. 5. 29.

Ambros. in hunc locum.

Plusieurs Saints ont pratiqué à la lettre ce que JESUS-CHRIST conseille icy à ce Pharisien, & ils ont trouvé leur gloire à inviter plusieurs pauvres à manger chez eux. Mais tous les autres qui ne l'ont pas fait, ont trouvé moyen d'y suppléer par les aumônes continuelles qu'ils faisoient à ceux qui estoient dans le besoin. Car il n'est pas nécessaire pour nourrir les pauvres, de les obliger de venir chez soy. Et ce seroit même le moyen d'exclure de ses charitez ceux qui pourroient estre dans une plus grande necessité, & qui n'oseroient la découvrir. C'est donc seulement par occasion que le Fils de Dieu exhorte ce Pharisien à convier les estropiez & les pauvres, à cause sans doute qu'il n'invitoit que des riches; & se sert de ce

Vie de S. Thomas de Cantorb. l. 1. c. 5. & 10.

qu'il voyoit, pour luy apprendre à mieux ménager ses vrais intérests, en donnant à Dieu en la personne des misérables, ce qu'il devoit retirer un jour de Dieu même avec une sainte usure.

℣. 15. 16. 17. *Un de ceux qui estoient à table, ayant entendu ces paroles, luy dit: Heureux celuy qui mangera du pain dans le royaume de Dieu! Alors* JESUS *luy dit: Un homme fit un jour un grand festin, &c.*

Ce que JESUS-CHRIST venoit de dire, de la récompense que recevroient dans le ciel ceux qui auroient invité les pauvres & les miserables à manger chez eux, frappa un de ceux qui estoient presens, & il s'écria: *Heureux celuy qui mangera du pain dans le royaume de Dieu!* C'est-à-dire: Heureux celuy qui méritera d'estre admis dans le céleste banquet, où Dieu même nourrira ses Saints d'une maniére ineffable, & où il *les comblera de ces biens* incompréhensibles dont parle David, en les *faisant boire dans le torrent des plaisirs* tout spirituels *& divins*, qu'il tient en réserve dans *sa maison* pour ses élûs! Car le mot de *pain*, dont il est parlé icy, signifie dans le langage du Texte sacré, toute sorte de nourriture. Et le pain des Saints dans le ciel, sera Dieu même: car ils seront tout remplis de Dieu, qui estant la source de tous les biens *rassasiera* éternellement *la faim & la soif qu'ils ont euë de la justice*, selon qu'il le leur promet dans saint Matthieu. Rien n'estoit donc plus solide, que le sujet de l'exclamation que fit devant tout le monde l'un des conviez, qui pouvoit estre un des disciples du Sauveur. Et le Fils de Dieu n'avoit garde de le contredire. Mais il prit occasion seulement de ce qu'il disoit,

Psalm. 35. 9.

Matth. 5. 6.

pour faire entendre à tous ceux qui estoient presens, que quelque grand que dûst estre le bonheur de ceux qui mangeoient à sa table dans son royaume, il y en avoit très-peu qui songeassent à s'en rendre dignes. C'est dans cette vûë qu'il
Matth. 22. leur propose une nouvelle parabole, dont on a déja expliqué une partie dans saint Matthieu.

℣. 18. 19. 20. *Le premier luy dit : J'ay acheté une terre, & il faut necessairement que je l'aille voir ; je vous supplie de m'excuser. Le second luy dit : J'ay acheté cinq couples de bœufs, & je m'en vas les éprouver :.... Et le troisiéme luy dit : J'ay épousé une femme, &c.*

C'est une chose qui paroist contre toute sorte de raison, & contre les regles les plus communes du commerce de la vie civile, que des gens qui ont esté invitez à un grand festin par une personne de considération, & qui d'abord ne s'en sont point excusez, refusent ensuite d'y venir, sur des prétextes aussi legers que ceux dont il est parlé icy. On peut dire même, que les hommes ne sont point ordinairement si extravagans. Et c'est ce qui fait juger que le Fils de Dieu a voulu, en proposant aux Pharisiens & aux autres Juifs cette parabole, leur donner lieu de s'appliquer tout d'un coup à eux-mêmes la vérité de ce qu'elle leur marquoit; estant rare qu'on vist arriver la chose selon le sens littéral de la figure. Nous ne nous arrestons point à faire voir ce que peuvent signifier, selon un sens plus spirituel, ces prétextes *d'une terre* nouvellement *achetée*, qu'on se fait *une necessité d'aller voir* ; de ces *cinq couples de bœufs qu'on* est obligé *d'aller éprouver* ; & de cette *femme avec laquelle on s'est marié depuis peu.* Il

Il suffit d'entendre par là tous les différens obstacles qui empêchérent les Juifs de recevoir la grace de l'Evangile, & de participer au festin des nopces de l'Epoux sacré de l'Eglise, qu'un Ancien appelle, *vitæ æternæ saturitatem*; & qui empêchent encore aujourd'huy un grand nombre de Chrétiens invitez à la table auguste, où JESUS-CHRIST est luy-même la nourriture des conviez, de se rendre dignes de ce céleste banquet. Ce sont toutes les attaches à la vie presente, les vaines inquiétudes pour les richesses, & la sensualité des plaisirs charnels: *Abierunt*, dit Tertullien, *in iis quæ concupierunt corde suo malo*. Tertul. adversf. Marcion. l. 4. c. 31.

Le temps est court, dit saint Paul: *Ce qui reste donc à faire, est que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point*; lorsqu'il s'agit de préférer leurs femmes à Dieu. *Que ceux qui achetent* se conduisent *comme ne possédant point*; c'est-à-dire, que leur cœur ne soit point luy-même possedé des biens qu'ils achetent: & qu'enfin *ceux qui usent de ce monde soient comme n'en usant point*; c'est-à-dire, qu'ils ne soient point attachez à l'usage même du monde qui leur est permis, y passant, pour le dire ainsi, sans s'y arrester. Sur ce grand principe de saint Paul, il est aisé de juger de la cause véritable qui empêcha tous ces Juifs de participer aux nopces de la nouvelle alliance, où ils estoient invitez depuis tant de siécles par les promesses de Dieu & les oracles de tous les Prophetes; & qui détourne encore à present tant de Chrestiens de se préparer pour le festin auquel JESUS-CHRIST, les Apostres & leurs successeurs les ont toûjours invitez. Ils ont honte apparemment de voir dans la parabole, 1. Cor. 7. 29.

qu'une *terre*, que quelques *bœufs*, & qu'une *femme* ayent eu la force sur l'esprit de ces conviez de les faire manquer à leur promesse, lorsqu'un très-petit delay leur auroit fait recouvrer sans aucune perte ce qu'ils desiroient. Mais ils ne s'apperçoivent pas que c'est d'eux-mêmes dont il s'agit, & que s'ils vouloient se priver pour un peu de temps de ce qui s'oppose à leur vray bonheur, ils ne seroient pas éternellement exclus du banquet celeste, auquel ils avoient esté conviez.

℣. 21. jusqu'au 25. *Alors le pére de famille se mit en colére, & dit à son serviteur: Allez-vous-en vistement dans les places & dans les ruës de la ville, & amenez icy les pauvres, les estropiez, &c.*

August. quæst. evangel. lib. 2. 30. Gregor. Magn. in Evangel. hom. 36.

Saint Augustin & saint Grégoire le Grand ont regardé dans ces paroles, premiérement la vocation des plus pauvres d'entre les Juifs, & ensuite celle des Gentils. Dieu qui nous est figuré par ce *pére de famille*, a abandonné les premiers d'entre son peuple, les Pharisiens, les Prestres & les Docteurs de la loy, à cause de cet orgueil qui leur avoit inspiré du dégoust pour son festin: *Quia venire superbi renuunt, pauperes eliguntur:* & c'est en cela que consiste *la colére* où il est dit *qu'il entra*. Car la colére de Dieu n'est point comme dans les hommes, un mouvement de passion, mais un effet très-équitable de sa justice, qui ne nous punit jamais en ce monde d'une maniére plus redoutable, que lorsqu'il nous abandonne. Il laisse donc tous ces grands, tous ces savans, & tous ces faux justes dans l'illusion de leur fausse pieté: *& il envoye son serviteur*; c'est-à-dire, comme on peut l'entendre avec quelques Interpretes,

& comme il semble que l'a entendu Tertullien, JESUS-CHRIST même, qui *s'est volontairement anéanti, jusqu'à prendre la forme & la nature de serviteur*. Mais saint Grégoire l'a expliqué des Apostres & de tous les Predicateurs évangéliques. Il sembloit que les Pharisiens, les Prestres, les Docteurs, & tous les premiers des Juifs devoient plutost reconnoistre le Messie, estant élevez au-dessus des autres par leur dignité, par leur science dans les Ecritures, & par cette piété dont ils faisoient une particuliére profession; car c'est en cela qu'ils estoient plus particuliérement conviez. Mais sur le refus que fait leur orgueil de reconnoistre la visite du Seigneur, JESUS-CHRIST s'attache luy-même principalement à instruire les plus pauvres d'entre le peuple : *pauperes evangelizantur*. Et ensuite les Apostres, & tous les autres disciples invitérent à la grace de l'Evangile, soit *dans la ville* même de Jérusalem, où ils prêchoient *dans les places & dans les ruës*; soit dans le reste de la Judée, tous *les pauvres, les estropiez, les aveugles & les boiteux*; c'est-à-dire, les pécheurs d'entre le peuple figurez par toutes ces sortes de malades; parce que, comme dit saint Grégoire le Grand, les plus petits, & ceux que le monde méprise le plus, écoutent souvent d'autant plutost la voix du Seigneur, qu'ils trouvent moins de plaisirs qui les attachent au monde.

Tertul. advers. Marcion. lib. 4. c. 31.

Matth. 11. 5.

Beaucoup de ces Juifs furent donc, comme dit le même Saint, rassemblez dans la chambre du souper des nopces. Mais ils n'estoient pas capables de la remplir. Et c'est ce secret dont parle l'Apostre saint Paul, lorsqu'il disoit aux Romains, pour les tenir dans l'humilité : *Je veux bien, mes*

Rom. 11. 25.

freres, vous découvrir ce mystère, afin que vous ne soyez point sages à vos yeux; qui est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, pour donner lieu à la multitude des nations d'entrer cependant dans l'Eglise. Lors donc qu'il est ordonné au serviteur dans la parabole, *d'aller dans les chemins & le long des hayes, pour forcer les gens qu'ils y trouveroient d'entrer, afin que la maison* du pére de famille *se remplist;* on doit entendre par là, selon saint Augustin & saint Grégoire, que les Apostres & les autres saints Pasteurs ont esté chercher les Gentils dans *les voyes* des différentes sectes où ils estoient engagez, & comme au milieu *des épines* qui couvroient ce champ abandonné au péché, que Dieu n'avoit point cultivé jusqu'alors: *Qui ex illo agresti usu conversi sunt, ad cœnam Dominicam quasi ex sepibus venerunt.*

Il est remarquable que le serviteur est averti de *forcer* ces sortes de gens *d'entrer*. Mais entre-t-on donc dans le service de JESUS-CHRIST malgré soy, & a-t-il fallu user de violence envers les Gentils pour les faire entrer dans la sale du festin? Le Fils de Dieu dit ailleurs: Que *le royaume des cieux se prend par violence, & que ce sont les violens qui l'emportent.* Que fait donc la grace de l'Evangile? Elle *force* en quelque sorte les pécheurs *à entrer* dans ce royaume, non en contraignant leur volonté, mais en les portant par un effet de l'amour de Dieu qui commence à les animer, à se faire tous les jours une sainte violence à eux-mêmes, pour rompre leurs mauvaises habitudes, & tous les liens par lesquels le monde, le péché & le démon s'efforcent de les retenir. Car ni les Gentils qui sont entrez au com-

Matth. 11. 12.

mencement dans l'Eglise, ni ceux d'entre les Chrestiens qui reviennent du péché à JESUS-CHRIST par la pénitence, ne l'ont pû faire autrefois, & ne peuvent point le faire encore, qu'en usant d'une grande violence contr'eux-mêmes: ce qui a fait dire auparavant au Sauveur du monde: *Faites effort pour entrer par la porte étroite*; *Luc. 13. 24.* parce que c'est une chose difficile, & qu'on n'obtient pas sans beaucoup de peine.

Mais saint Grégoire explique d'une autre maniére cet ordre que le pére de famille donna à son serviteur, de *forcer d'entrer* ceux qu'il trouveroit dans les chemins, & le long des hayes. Car il dit, qu'il y en a quelques-uns qui sont appellez de telle sorte, qu'on peut dire qu'ils sont forcez; *Quidam verò sic vocantur, ut etiam compellantur.* Et ce sont ceux à l'égard desquels Dieu use de différentes afflictions, pour les détacher du monde, & de leurs plaisirs, qu'ils aiment avec trop d'ardeur. Il les frappe, pour parler avec saint Grégoire, par l'adversité; il s'oppose à la jouissance de ce qu'ils recherchent; & les arrachant en quelque façon au monde qu'il rend contraire à tous leurs desirs, il les oblige de revenir avec confusion & avec humilité à leur Créateur, dont ils s'estoient éloignez par leur orgueil pour se joindre à son ennemi. Saul ne fut-il pas *forcé*, *Act. 9. 1. &c.* pour le dire ainsi, lorsqu'estant plein de menaces, & ne respirant que le sang des disciples du Seigneur, il fut frappé tout d'un coup d'une lumiére du ciel, & renversé par terre; & que tout tremblant & effrayé par la voix qui luy dit: *Je suis* JESUS *que vous persécutez, il vous est dur de regimber contre l'aiguillon*, il témoigna au Seigneur qu'il

estoit prest de faire ce quil voudroit? On peut dire encore, qu'il a comme *forcé* les Gentils *d'entrer* dans l'Eglise, par la multitude des miracles qui acquirent une si grande autorité aux Apostres & aux autres prédicateurs apostoliques des premiers siécles; par cette foule de Martyrs qui versoient leur sang pour la foy aussi gayement que s'ils eussent esté invitez aux nopces; & par la force admirable des apologies des saints Docteurs, qui confondoient en mille maniéres l'aveuglement du paganisme.

Mais qui ne craindra, entendant prononcer au pére de famille cette derniére parole: *Je vous asseure que nul de ces hommes que j'avois conviez, ne goustera de mon souper?* C'est-à-dire, nul de ces hommes superbes, de ces Pharisiens, de ces Prê-
Luc. 7. 30. tres, de ces Docteurs de la loy, qui *ont rejetté le conseil de Dieu sur eux*, & méprisé de venir à moy lorsque je les appellois, ne participera aux *biens*
1. Cor. 2. 9. *que j'ay préparez à ceux qui m'aiment, & que ni l'œil n'a point vûs, ni l'oreille n'a point entendus, ni le cœur de l'homme n'a jamais conçûs.* Ainsi que personne ne méprise la voix du Seigneur, dit saint Grégoire, de peur que si estant appellé il s'excuse de venir, il ne veuille entrer un jour, & qu'il ne le puisse pas: *Nemo contemnat, ne dum vocatus excusat, cùm voluerit intrare, non valeat.*

℣. 28. jusqu'au 34. *Car qui est celuy d'entre vous, qui voulant bâtir une tour, ne suppute auparavant en repos & à loisir la dépense qui y sera nécessaire,* pour voir *s'il aura dequoy l'achever?*

Le Fils de Dieu a déclaré dans les versets précédens, que pour estre son disciple, il falloit *haïr son pére & sa mére, sa femme & ses enfans, & sa*

propre vie; c'eſt-à-dire, comme l'explique ſaint *Matth.* Matthieu, qu'il falloit aimer JESUS-CHRIST, *10. 37.* plus que ſes proches, & ce qu'on a de plus cher au monde, qui eſt la vie; & eſtre preſt de renon- *Ambr. in* cer à toutes ces choſes, s'il eſt néceſſaire, pour *hunc loc.* ne ſe pas éloigner de ſon Créateur. Il propoſe maintenant deux comparaiſons ou deux paraboles, qui ſervent à appuyer une doctrine ſi oppoſée à noſtre amour propre. Or dans ces comparaiſons, il ne faut pas, ſelon la remarque des Interpretes, *Grot. in* s'attacher trop à trouver un entier rapport en- *hunc loc.* tre les parties de la figure & celles de la vérité qu'elles repreſentent: mais il ſuffit d'enviſager principalement la fin pour laquelle chaque parabole eſt propoſée. Ce que JESUS-CHRIST nous veut faire regarder en celles-cy, eſt l'imprudence d'une perſonne qui s'engage légérement dans quelque entrepriſe, ſans en avoir bien examiné auparavant toutes les ſuites. Ainſi, il eſt ridicule qu'un homme entreprenne de faire un grand *bâtiment*, comme eſt celuy *d'une tour*, ſans avoir compté ce qu'il a d'argent, & s'il ſera en eſtat de fournir à cette dépenſe; puiſqu'il paſſera pour foû, s'il *commence cette tour ſans la pouvoir achever*. Il en eſt de même d'un Prince qui s'engage à faire la guerre à un autre. Il faut qu'il ſçache avant toutes choſes, quelles ſont les forces de ſon ennemi; & qu'il n'entreprenne pas de l'aller combattre avec des troupes trop inégales.

C'eſt par ces exemples que le Fils de Dieu oblige tous ceux qui penſent à ſe conſacrer à ſon ſervice, de bien regarder auparavant à quoy ils s'engagent, & quelle eſt cette ſorte de milice dont ils embraſſent la profeſſion. Il veut qu'ils

soient préparez à tout, & dans une disposition sincére de préférer leur salut, & l'amour qu'ils ont pour luy, aux liens les plus étroits de la nature & du sang, à ce qu'ils aiment le plus tendrement, & à leur vie même. Que si ce précepte est de tous les temps, & regarde généralement toutes sortes de personnes ; il paroissoit encore plus nécessaire en quelque façon dans les premiers temps de l'Eglise, où c'estoit presque la même chose d'embrasser le Christianisme, & de s'engager au martyre. Car on ne se faisoit point Chrestien alors, qu'on ne choquast toutes les superstitions & toute la puissance de l'Empire des Romains, qui en subjuguant les peuples, s'estoient attribué l'autorité de disposer de la Religion de ces mêmes peuples, & de leur faire adorer les mêmes dieux qu'ils adoroient. Si donc on n'estoit alors dans une ferme résolution de quitter plutost toutes choses, & la vie même, que de renoncer la foy pour adorer les faux dieux, il ne falloit point songer à devenir le disciple de JESUS-CHRIST. Et comme un *pére* & une *mére*, une *femme* & des *enfans*, & toutes les autres personnes les plus proches s'élevoient souvent contre celuy qui vouloit se faire Chrestien, & s'efforçoient de le retenir dans le paganisme, il estoit besoin d'une grande fermeté, & d'une résolution plus qu'humaine, pour entreprendre cet *édifice* spirituel, & cette *milice* toute céleste, qui sont les noms que l'Apostre a donnez luy-même
1. Cor. 3. 9. à la profession du Christianisme : *Vous estes*, disoit-il aux premiers fidelles, *l'édifice que Dieu bâtit. Selon la grace que Dieu m'a donnée, j'ay posé le fondement, comme fait un sage architecte.*

Un autre bâtit dessus : mais que chacun prenne garde comment il bâtit. Travaillez comme un bon 2. Tim.
soldat de JESUS-CHRIST, dit le même Apô- 2. 3.
tre. *Nul de ceux qui sont enrollez dans la milice du Seigneur, ne s'embarrasse dans les affaires séculières, afin de plaire à celuy à qui il s'est engagé.*

Mais, comme on l'a dit d'abord, il ne faut pas entreprendre d'expliquer toutes les parties de la parabole, & d'y trouver un entier rapport avec la vérité qu'elle signifie. Car s'il est dit, par exemple, que celuy de ces deux Rois, qui se sent trop foible pour attaquer l'autre, *luy envoye des ambassadeurs, pour luy faire des propositions de paix*, ce n'est pas que JESUS-CHRIST veuille par là conseiller aux hommes de se joindre à son ennemi : mais il leur fait seulement entendre ce qui leur arrivera certainement, en cas qu'ils n'ayent point ce courage & cette force qui est necessaire pour surmonter le démon. Car ils ne manqueront point de se rendre de nouveau ses tributaires & ses esclaves, s'ils n'ont soin de s'unir étroitement à celuy qui est appellé dans l'E- Luc. 11.
vangile *le plus fort* ; puisqu'il n'y a que luy seul 21.
qui puisse *vaincre le fort armé, emporter toutes ses armes dans lesquelles il mettoit sa confiance, & distribuer ses dépouilles.* Il ne faut donc pas nous imaginer que le Fils de Dieu laisse à nostre choix, comme une chose qui seroit indifférente, de nous rendre ses disciples, ou d'y renoncer. Il est né- Matth. 7.
cessaire pour le salut d'estre du nombre de ses 21.
disciples, puisque ceux qu'il ne reconnoistra point 25. 41.
à son jugement pour les siens, seront maudits & envoyez dans les flammes éternelles. Mais on ne peut estre de ses disciples qu'aux conditions qu'il

prescrit icy. Et si l'on n'est point disciple de JESUS-CHRIST, on est nécessairement assujerti au démon. On peut néanmoins distinguer icy, comme faisoit Origene, deux sortes de personnes : les unes qui n'estoient point encore engagées dans la Religion de JESUS-CHRIST; & les autres qui avoient déja embrassé la foy. C'est ce que ce Pére exprimoit admirablement dans l'excellente exhortation qu'il fit à un grand Seigneur nommé Ambroise, qui estoit alors prisonnier pour l'amour de JESUS-CHRIST. „Au commencement, luy disoit-il, lorsque vous vous „presentâtes pour estre instruit des véritez du „Christianisme, on pouvoit vous dire, comme à „ce peuple d'autrefois : Si vous trouvez qu'il ne „vous soit pas avantageux de servir le Seigneur, „faites le choix aujourd'huy des dieux que vous „devez plutost adorer; ou de ceux ausquels ont „servi vos péres dans la Mésopotamie, ou des „dieux des Amorrhéens. Et alors celuy qui vous „instruisoit vous auroit dit : Pour moy, & pour ma „maison, nous servirons le Seigneur, parce qu'il „est saint. Mais presentement ce n'est plus le „temps pour vous, de délibérer sur un choix que „vous avez déja fait; puisque dans vostre baptême „vous vous estes engagé solennellement à la Reli„gion de JESUS-CHRIST. Ainsi, que les nations qui sont encore engagées dans l'idolatrie délibérent si elles embrasseront le Christianisme, en pesant bien les conditions sans lesquelles on ne peut estre Chrestien. Mais pour nous qui sommes nez de parens Chrestiens, & qui par les vœux *solennels* de nostre baptême avons fait gloire de devenir les disciples de JESUS-CHRIST,

Origen. exhort. ad martyr.

il ne s'agit plus de délibérer sur l'exécution de ce que nous luy avons promis. L'avantage que nous avons, est d'estre asseurez que nous pouvons avec la grace de celuy qui est nostre chef, travailler jusques à la fin à l'accroissement & à la perfection de nostre édifice spirituel, figuré par cette *tour* mystérieuse, & vaincre nos ennemis, quelque persécution qu'ils nous fassent, après qu'il les a luy-même vaincus pour l'amour de nous : *In mundo pressuram habebitis ; sed confidite, ego vici mundum.* Joan. 16. 33.

℣. 34. 35. *Le sel est bon : que si le sel devient fade, avec quoy l'assaisonnera-t-on ? Il n'est plus propre, ni pour la terre ni pour le fumier : mais on le jette dehors, &c.*

On a déja vû l'explication de ces paroles de Jesus-Christ dans saint Matthieu, où il les adresse particuliérement aux Apostres, qui devoient estre par leur sagesse, par leur doctrine, & par l'exemple de leur piété, comme le sel de la terre. Mais il paroist par ce qui précéde, & qui regarde généralement tous les Chrestiens, que ce qu'il dit en ce lieu du *sel*, se doit aussi appliquer à tous les fidelles. C'est une sentence fort commune ; Que ce qui est excellent venant à estre corrompu, sa corruption est la plus grande de toutes : *Corruptio optimi pessima.* Le sel tant qu'il conserve sa nature de sel, est une chose excellente. Mais s'il change de nature il devient pire que *la terre* & que *le fumier.* Ainsi il n'est rien de plus excellent ni de plus grand qu'un Chrestien, quand sa vie répond à sa profession. Mais il n'y a rien de pire, ni qui soit plus criminel que ce Chrestien même, s'il l'est seulement Matth. 5. 13. Grot. in hunc loc.

de nom, & si sa vie est indigne du nom qu'il porte. Un Chrestien doit vivre de telle sorte que ceux mêmes qui sont hors l'Eglise soient édifiez de sa conduite : & c'est en cela qu'il est un sel. Combien donc est-il coupable, lorsqu'au-lieu de les édifier, il les porte même à blasphémer le Seigneur qu'il sert ? Ainsi David, ce grand serviteur de Dieu, estant tombé dans deux crimes très-énormes, dans un adultére & un homicide; un Prophete luy prononça cet arrest : Que l'enfant qui luy estoit né de son adultére, & qu'il aimoit tendrement, mourroit sans rémission, à cause qu'il avoit fait blasphémer les ennemis du Seigneur. Si donc *le sel perd sa force*, dit JESUS-CHRIST, *avec quoy l'assaisonnera-t-on* luy-même, & à quoy peut-il estre bon; puisqu'il *n'est propre ni pour la terre*, qu'il rend stérile par sa nature, *ni pour* estre au moins meslé avec *le fumier*, puisqu'il ne pourroit que le gâter en l'empêchant d'engraisser la terre ? Ainsi il ne reste plus que de *le jetter dehors*, c'est-à-dire, dans le chemin, pour estre, selon saint Matthieu, *foulé aux pieds par les hommes*.

2. Reg. 12. 14.

Voilà une étrange image du Chrestien qui ne mene pas une vie chrestienne. On prendroit un tel discours pour une hyperbole, si ce n'estoit JESUS-CHRIST même qui s'exprime de la sorte. Ce Chrestien qui a dégénéré de sa dignité, est regardé devant Dieu, comme un objet du dernier mépris, qui n'estant plus bon ni pour luy même, ni pour les autres, ne doit plus s'attendre qu'à *estre jetté dehors* ; ce qui est une parole de réprobation qui l'exclut de la compagnie des Saints, & qui le condamne aux ténébres ex-

térieures dont on a parlé ailleurs, si Dieu par une miséricorde toute gratuite ne ressuscite en luy cet esprit de grace qu'il a perdu. Il est vray que JESUS-CHRIST ne fait pas luy-même l'application de ce qu'il dit de ce sel, au Chrestien déchû de la grace, & engagé dans le crime : mais il donne lieu de la faire lorsqu'il ajoûte : *Que celuy-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.* C'est ce qu'il repete sur divers sujets très-importans, mais très-effrayans ; ne voulant pas dire ouvertement devant les peuples, ce dont il vouloit que l'on demandast à Dieu l'intelligence par la ferveur d'une humble priére.

CHAPITRE XV.

1. ERANT autem appropinquantes ei Publicani, & peccatores, ut audirent illum,	1.†[1] LES Publicains & les gens de mauvaise vie se tenant auprès de JESUS pour l'écouter,	†.3. Dim. après la Pentec.
2. & murmurabant Pharisæi & Scribæ, dicentes: Quia hic peccatores recipit, & manducat cum illis.	2. les Phariſiens & les Docteurs de la loy en murmuroient, & disoient: Quoy, cet homme reçoit des gens de mauvaise vie, & mange avec eux ?	
3. Et ait ad illos parabolam istam, dicens:	3. Et JESUS leur proposa cette parabole :	
4. Quis ex vobis homo, qui habet centum	4. Qui est l'homme d'entre vous, qui ayant cent	Matth. 18. 12.

1. gr. Tous &c.

brebis, & en ayant perdu une, ne laiſſe les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le deſert, pour s'en aller après celle qui s'eſt perduë, juſqu'à ce qu'il la trouve :

oves, & ſi perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deſerto; & vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam:

5. & lorſqu'il l'a retrouvée, il la met ſur ſes épaules avec joye :

5. & cùm invenerit eam, imponit in humeros ſuos gaudens:

6. & eſtant retourné en ſa maiſon il appelle ſes amis & ſes voiſins, & leur dit : Réjouiſſez-vous avec moy, parce que j'ay trouvé ma brebi qui eſtoit perduë ?

6. & veniens domum, convocat amicos & vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat ?

7. Je vous dis de même, qu'il y aura plus de joye dans le ciel pour un ſeul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf juſtes qui n'ont pas beſoin de pénitence.

7. Dico vobis, quòd ita gaudium erit in cælo ſuper uno peccatore pœnitentiam agente, quàm ſuper nonaginta novem juſtis, qui non indigent pœnitentiâ.

8. Ou qui eſt la femme qui ayant dix drachmes, & en ayant perdu une, n'allume la lampe, & balayant la maiſon ne la cherche avec grand ſoin juſqu'à ce qu'elle la trouve :

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, ſi perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, & everrit domum, & quærit diligenter, donec inveniat :

9. & après l'avoir retrouvée, elle appelle ſes amies & ſes voiſines, & leur dit : Réjouiſſez-vous avec moy, parce que j'ay trouvé la

9. & cùm invenerit, convocat amicas & vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram ?

drachme que j'avois perduë?

10. Ita dico vobis, gaudium erit coram Angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.

10. Je vous dis de même, que c'est une joye parmy les Anges de Dieu, lorsqu'un seul pécheur fait pénitence ¶.

11. Ait autem: Homo quidam habuit duos filios,

11. † Il leur dit encore: Un homme avoit deux enfans, † 3. Sam. de Car.

12. & dixit adolescentior ex illis patri: Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam.

12. dont le plus jeune dit à son pére: Mon pére, donnez-moy ce qui me doit revenir de vostre bien. Et le pére leur fit le partage de son bien.

13. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregrè profectus est in regionem longinquam, & ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosè.

13. Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfans ayant amassé tout ce qu'il avoit, s'en alla dans un païs étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès & en débauches.

14. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, & ipse cœpit egere.

14. Après qu'il l'eut tout dépensé, une grande famine arriva en ce païs-là, & il commença à tomber en necessité.

15. Et abiit, & adhæsit uni civium regionis illius, & misit illum in villam suam ut pasceret porcos.

15. Il s'en alla donc, & s'attacha *au service* d'un des habitans du païs, qui l'envoya en sa maison des champs pour y garder les pourceaux.

15. *l.* paistre.

16. Et là il euſt eſté bien-aiſe de remplir ſon ventre des écoſſes que les pourceaux mangeoient; mais perſonne ne luy en donnoit.

16. Et cupiebat implere ventrem ſuum de ſiliquis, quas porci manducabant, & nemo illi dabat.

17. Enfin, eſtant revenu à ſoy, il dit en luy-même: Combien y a-t-il dans la maiſon de mon pére de ſerviteurs à ſes gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut; & moy je ſuis icy à mourir de faim!

17. In ſe autem reverſus, dixit: Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus; ego autem hîc fame pereo!

18. [a] Il faut que je me leve, & que j'aille trouver mon pére, & que je luy diſe: Mon pére, j'ay péché contre le ciel & [b] contre vous:

18. Surgam, & ibo ad patrem meum, & dicam ei: Pater, peccavi in cælum, & coram te:

19. & je ne ſuis plus digne d'eſtre appellé voſtre fils: traitez-moy comme l'un des ſerviteurs qui ſont à vos gages.

19. jam non ſum dignus vocari filius tuus: fac me ſicut unum de mercenariis tuis.

20. Il ſe leva donc, & s'en vint trouver ſon pére. Et lorſqu'il eſtoit encore bien loin, ſon pére l'apperçût, & en fut touché de compaſſion; & courant à luy il ſe jetta à ſon coû, & le baiſa.

20. Et ſurgens venit ad patrem ſuum. Cùm autem adhuc longè eſſet, vidit illum pater ipſius, & miſericordiâ motus eſt; & accurrens cecidit ſuper collum ejus, & oſculatus eſt eum.

18. *l.* Je me leveray, & j'iray.
Ib. *l.* devant vous.

21. Dixitque

21. Dixitque ei filius: Pater, peccavi in cælum; & coram te; jam non sum dignus vocari filius tuus.

21. Et son fils luy dit: Mon pére, j'ay péché contre le ciel, & contre vous; & je ne suis plus digne d'être appellé vostre fils.

22. Dixit autem pater ad servos suos: Citò proferte stolam primam, & induite illum, & date annulum in manum ejus, & calceamenta in pedes ejus:

22. Alors le pére dit à ses serviteurs: Apportez promtement sa ‖ premiére robe & l'en revestez; & mettez-luy un anneau au doigt, & des souliez à ses pieds:

23. & adducite vitulum saginatum, & occidite: & manducemus, & epulemur;

23. amenez aussi le veau gras, & le tuez: mangeons; & faisons bonne-chére;

24. quia hic filius meus mortuus erat, & revixit: perierat, & inventus est. Et cœperunt epulari.

24. parce que mon fils que voicy estoit mort, & il est ressuscité: il estoit perdu, & il est retrouvé. Ils commencérent *donc* à faire festin.

25. Erat autem filius ejus senior in agro; & cùm veniret, & appropinquaret domui, audivit symphoniam & chorum.

25. Cependant son fils aisné, qui estoit dans les champs, revint; & lorsqu'il fut proche de la maison il entendit les concerts ‖ & *le bruit de* ceux qui dansoient.

26. Et vocavit unum de servis, & interrogavit quid hæc essent.

26. Il appella donc un des serviteurs, & luy demanda ce que c'estoit.

27. Isque dixit illi:

27. Le serviteur luy ré-

22. *au.* plus belle.
25. *expl.* Malè quidam de Latinis *Symphoniam*, putant esse genus organi, cùm concors in Dei laudibus concentus, hoc vocabulo significetur. *Hier. ep.* 146.

pondit : C'est que vostre frére est revenu, & vostre pére a tué le veau gras, parce qu'il // le revoit en santé.

Frater tuus venit, & occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.

28. Ce qui l'ayant mis en colére, il ne vouloit point entrer dans le logis : mais son pére estant sorti pour l'en prier :

28. Indignatus est autem, & nolebat introire. Pater ergo illius egressus, cœpit rogare illum.

29. il luy fit cette réponse : Voilà déja tant d'années que je vous sers, & je ne vous ay jamais desobeï en rien de ce que vous m'avez commandé ; & cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis :

29. At ille respondens dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, & nunquam mandatum tuum præterivi, & nunquam dedisti mihi hœdum, ut cum amicis meis epularer :

30. mais aussi-tost que vostre autre fils, qui a mangé // son bien avec des femmes perduës, est revenu, vous avez tué pour luy le veau gras.

30. sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

31. Alors le pére luy dit : Mon fils, vous estes toûjours avec moy, & tout ce que j'ay est à vous :

31. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, & omnia mea tua sunt :

32. mais il falloit faire festin & nous réjouir, par-

32. epulari autem & gaudere oportebat, quia

27 av. l'a recouvré en bonne santé.
30. gr. vostre bien.

frater tuus hic mortuus erat, & revixit; perierat & inventus est.	ce que vostre frére estoit mort, & il est ressuscité; il estoit perdu, & il a esté retrouvé.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 8. *LEs Publicains & les gens de mauvaise vie se tenant auprès de* JESUS *pour l'écouter, les Pharisiens & les Docteurs de la loy en murmuroient..... Et* JESUS *leur proposa cette parabole : Qui est l'homme d'entre vous qui ayant cent brebis, &c.*

On a déja vû dans saint Matthieu les mêmes murmures des Pharisiens contre JESUS-CHRIST, sur le sujet des pécheurs publics qu'il souffroit auprès de luy, & avec qui même il mangeoit. Et on peut se souvenir de la réponse que leur fit le Fils de Dieu lorsqu'il leur dit : Que ce n'estoit pas à ceux qui se portoient bien que le médecin estoit nécessaire, mais à ceux qui estoient malades. Il paroist donc que *les Publicains*, qui estoient le plus haïs par les Juifs, & que toutes sortes de personnes de mauvaise vie, désignées par le nom de *pécheurs*, *s'approchoient* ordinairement de JESUS-CHRIST, & estoient plus disposez que les autres Juifs à *écouter* ses instructions. C'étoient des malades que le médecin attiroit à luy par un effet singulier de sa miséricorde, & par les attraits secrets de sa grace. C'estoient *des brebis égarées pour lesquelles il avoit esté envoyé*, ainsi qu'il le dit luy-même. C'estoient des *drach-*

Matth. 9. 10. 11. 12.

Matth. 15. 24.

mes qui avoient esté *perduës*, & qu'il retrouvoit par *les soins* de sa charité infinie. C'estoient des *enfans prodigues* qui avoient quitté leur pére, & qui revenoient à luy après mille égaremens, estant appellez intérieurement par luy-même. Comment donc les auroit-il évitez pour ne pas choquer la fausse justice, ou pour mieux dire l'orgueil des Phariſiens, luy qui déclaroit hautement
Matth. 9. 13. qu'il estoit venu appeller *les pécheurs à la pénitence ?*

Lorsqu'il eut vû les murmures de ces faux justes, qui ne craignoient pas de souiller leur ame aux yeux de Dieu par un orgueil diabolique, en même-temps qu'ils s'imaginoient devenir impurs s'ils eussent mangé avec des pécheurs publics; il leur découvrit tout le secret de sa conduite adorable, en leur proposant les trois paraboles, de *la brebi égarée*, de *la drachme perduë*, & de *l'enfant prodigue*. La premiére de ces paraboles a esté déja expliquée fort au long dans saint Matthieu. Et ce qu'on peut seulement ajoûter
Matth. 18. 12. icy, est qu'au-lieu que saint Matthieu ne parle que de la joye qu'eut celuy qui retrouva sa brebi, saint Luc dit : *Qu'estant retourné en sa maison, il appella ses amis & ses voisins, afin qu'ils se réjouissent avec luy.* Il semble que Jesus-Christ ait fait ajoûter cecy à la parabole, pour donner lieu à tous ceux qui *auroient des oreilles* spirituelles *pour entendre*, de s'élever au-dessus de la simple écorce de la lettre évangélique. Car il paroist en effet, que cela ne sçauroit guére s'entendre que de la vérité même figurée par la parabole; puisqu'il n'est point ordinaire, qu'un homme s'estant apperçû qu'il a perdu une seule de ses brebis,

abandonne tout le troupeau dans le desert, & l'expose ainsi en proye aux bestes farouches; ni qu'ayant trouvé cette brebi, il assemble tout le monde pour prendre part à sa joye.

Cette brebi, quoiqu'unique, en marque plusieurs, « dit saint Ambroise, puisque nous ne faisons tous « *Ambr. in hunc locum.* ensemble qu'un seul corps; mais nous sommes « plusieurs membres. *Car le Fils de l'homme est ve-* « *Luc. 19. 10.* *nu pour chercher & pour sauver ce qui estoit perdu,* « c'est-à-dire, tous les hommes; parce que, *comme* « *tous meurent en Adam, tous revivront aussi en* JESUS- « *1. Cor. 15. 22.* CHRIST. Réjouissons-nous donc de ce que cet- « te brebi qui estoit périe en Adam, est *retrouvée* « *& portée* par JESUS-CHRIST. *Les épaules sur* « *lesquelles* JESUS-CHRIST la porte sont les bras « de sa croix. C'est-là que je me suis dépouillé de « mes péchez. C'est sur cette croix annoblie par « le Fils de Dieu, que je me suis reposé. Ce riche « Pasteur, dont nous ne faisons que la centiéme par- « tie de son troupeau, a une infinité d'autres trou- « pes d'esprits bienheureux, qu'il a laissez sur les « montagnes célestes, qui prennent part à sa joye, « & qui se réjouissent conjointement avec luy de la « redemption des hommes. «

Il est visible que c'est de la joye des saints citoyens du ciel qu'on doit entendre ce qui est dit figurément de la joye *des amis & des voisins* de celuy qui a trouvé sa brebi. Car JESUS-CHRIST dans la conclusion qu'il tire à la fin de la parabole, dit: *Qu'il y aura de même une grande joye dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence;* soit qu'on entende par ce pécheur tout le genre humain qui estoit plongé dans le péché avant l'Incarnation, & à qui la pénitence est devenuë une

ſource de ſalut, depuis que le grand Paſteur du troupeau s'eſt chargé de nos péchez; ſoit qu'on entende ſeulement chaque pécheur en particulier, converti & devenu pénitent, comme on l'a marqué dans ſaint Matthieu, où l'on a auſſi expliqué le reſte de la parabole. Il faut ſeulement ajoûter icy ce que Tertullien a remarqué, que la parabole de la brebi égarée eſtoit ſi célébre dans l'Egliſe, & que cet exemple par lequel le Fils de Dieu a voulu faire concevoir ſon extrême bonté pour les pécheurs, toucha ſi fort les premiers fidelles, qu'ils repreſentoient ſur les calices ſacrez l'image du bon Paſteur qui rapporte ſa brebi ſur ſes épaules.

Tertul. de pudicit. c. 7. & 10.

℣. 8. juſqu'au 11. *Ou qui eſt la femme qui ayant dix drachmes, & qui en ayant perdu une, n'allume la lampe, & balayant la maiſon, ne la cherche avec grand ſoin, juſqu'à ce qu'elle la trouve, &c.*

Une drachme eſtoit une piece de monnoye. Si nous demandons, pourquoy l'homme eſt comparé à *une drachme*, ſaint Ambroiſe en rend raiſon lorſqu'il dit, Que ce qui rend cette drachme ſi conſidérable, c'eſt que l'image du Prince, c'eſt-à-dire de Dieu même, y eſt empreinte : *Non mediocris hæc drachma eſt in qua Principis eſt figura.* Car pour ce qui eſt de la drachme ordinaire, eſtant d'un prix médiocre, il ſemble que la perte que cette femme en avoit faite ne devoit pas luy cauſer une ſi grande inquiétude. Ainſi la vûë même de la parabole nous oblige, ſelon la regle que nous en donne ſaint Auguſtin, dont on a parlé ailleurs, de nous élever tout d'un coup à l'intelligence de la vérité qu'elle ſignifie; c'eſt-à-dire, à l'homme qui ayant eſté créé à l'image & à la reſſemblance

Ambroſ. in hunc locum.

de Dieu, a depuis défiguré & effacé cette image : car c'est en cela que la drachme a esté perduë ; Dieu ne connoissant plus ce qui ne porte plus son caractére ; puisque c'est estre perdu aux yeux de Dieu de n'estre plus connu de luy. Ce qui fait donc voir qu'on ne peut point proprement entendre de la piéce de monnoye qui portoit ce nom, ce qui est dit dans cette parabole, c'est que non seulement cette femme qui l'a perduë, *allume la lampe, balaye la maison, & la cherche avec soin* ; mais qu'elle *invite ses amies & ses voisines à se réjouir avec elle lorsqu'elle l'a retrouvée.* Car tous ces grands mouvemens d'inquiétude & de joye, ne peuvent guére convenir qu'à la vérité representée sous cette figure.

Ainsi cette drachme est l'homme pécheur, que la Sagesse incarnée a cherché avec tant de soin. Il estoit dans les ténébres : & c'est pourquoy elle a allumé, dit Tertullien, la lampe de sa divine parole. C'est avec ce divin flambeau qu'elle l'a cherché, premiérement par elle-même, pendant le cours de sa vie mortelle, lorsqu'ouvrant sa bouche, selon l'expression d'un Evangéliste, elle fit entendre aux hommes ces maximes d'une morale si pure dans le sermon sur la montagne : mais elle l'a encore cherché par ses Apostres, qui estant remplis des flammes de son amour, & de la lumiére de sa vérité, ont parcouru toute la terre, comme *la* grande *maison* du Seigneur, & ont cherché, comme parmy *les ordures & les balayeures du monde*, selon l'expression de l'Apostre, cette *unique drachme*, figure des hommes pécheurs, dont chacun est chéri uniquement de celle qui l'avoit perduë, & cause par sa pénitence une singuliére

Tertul. ib. ut supr.

Matth. 5. 2.

1. Cor. 4. 13.

joye, tant à l'Eglise de la terre qu'à celle du ciel.

ỷ. 11. 12. *Il leur dit encore : Un homme avoit deux enfans, dont le plus jeune dit à son pére : Mon pére, donnez-moy ce qui me doit revenir de vostre bien.*

Pour comprendre le sens véritable de la parabole des deux fils, dont le plus jeune mangea tout son bien, & se réduisit par ses excès à la derniére misére, il ne faut pas perdre de vûë l'occasion à laquelle JESUS-CHRIST la proposa. C'estoit au sujet du murmure des Pharisiens & des Docteurs de la loy, qui ne vouloient point souffrir qu'il reçûst auprès de luy des gens de mauvaise vie, ni qu'il mangeast avec eux. Ainsi le dessein du Fils de Dieu, est de leur faire comprendre par cette parabole de l'enfant prodigue, revenu enfin à son pére, & reçû de luy avec une si grande bonté, & du Fils aisné jaloux de cette reception que l'on faisoit à son frére, combién ils estoient eux-mêmes injustes de se vouloir opposer à sa charité pour les pécheurs, par un pur effet de leur jalousie, & de cet orgueil qui leur persuadoit qu'ils estoient justes, & qu'ils n'avoient violé en aucun point la loy de Dieu. Que si toutes choses ne s'accordent pas parfaitement dans la figure avec la vérité même qu'elle signifie, il ne faut point oublier ce que Tertullien repete encore au sujet de cette même parabole, Qu'on doit prendre garde au but principal de la figure qu'on veut expliquer, & ne se pas mettre en danger de donner des explications forcées, en voulant trouver un juste rapport de toutes choses : *Nec valdè laboramus omnia in expositione torquere.*

Tertul. de pudic. 8. 9.

Un homme, c'est-à-dire, selon les saints Péres, Dieu même figuré par cet *homme*, *avoit deux fils*, qui marquoient deux sortes de peuples, les Juifs & les infidelles, ou deux sortes d'hommes, les justes & les pécheurs. Et quand nous parlons des Juifs, nous entendons principalement les Pharisiens, les Prestres, les Docteurs, & tous ceux d'entr'eux qui estoient enflez d'une justice apparente, d'une justice légale & extérieure, qui s'attachant seulement, dit saint Jérôme, à la rigueur de la loy, estoit ennemie de toute clémence. *Lex quippe justitiæ tenax, clementiam non habebat.* Cette *demande que* l'un des deux *fait à son pére, de ce qui pouvoit luy revenir de son bien*, fait connoître tout d'un coup l'amour naturel qu'ont tous les hommes de l'indépendance, & sur tout ceux qui nous sont icy plus particuliérement representez par *le plus jeune*; c'est-à-dire, ces hommes légers & volages, qui ne songent qu'à leurs plaisirs, & à vivre dans la joye & dans un entier libertinage. Saint Jérôme entend par ce *bien* que le jeune fils demande à son pére, les dons naturels, & tout ce qui sert à entretenir cette vie. Ce n'est pas que Dieu ait attendu à luy donner ces choses qu'il les luy ait demandées: mais c'est que le caractére de ce jeune fils, & de tous ceux qu'il figure, nous est marqué par cette demande, qui signifie seulement le desir avec lequel ils se portent à vouloir jouir d'eux-mêmes & de tout ce qu'ils possedent, indépendamment de l'obéïssance qu'ils doivent au Createur. *Le pere fait* donc *le partage de son bien à ses deux fils*; parce que Dieu, dit saint Jérôme, fait part de ses dons à tous les hommes, & que selon l'Evangile, *il est la lumiére*

Hieron. ep. 146. August. quæst. ev. lib. 2. quæst. 33.

Joan. 1. 9.

véritable qui illumine tout homme venant dans le monde. Il les a aussi honorez du libre arbitre, pour les distinguer de tous les autres animaux, & pour donner lieu au mérite & à la vertu, en leur laissant le pouvoir d'agir par le libre mouvement de leur volonté.

℣. 13. 14. *Peu de jours après, le plus jeune de ces deux fils ayant amassé tout ce qu'il avoit, s'en alla dans un païs étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès & en débauches, &c.*

Les hommes impies & libertins, figurez par ce jeune fils, *s'en vont dans un païs étranger & fort éloigné*, sans sortir du lieu où ils sont : car c'est par
Hieron. ut supr. les mouvemens du cœur, comme dit un Pére, & non par le changement des provinces, qu'on s'éloigne ou qu'on s'approche de Dieu. Il est dit de
Gen. 4. 16. même de Caïn : Qu'il s'en alla, & s'éloigna de la face du Seigneur, après qu'il se fut souillé dans le sang de son frére. *Ils dissipent* donc *tous leurs biens*, du moment qu'ils ne craignent pas de se séparer d'avec leur pére qui leur tenoit lieu de toutes choses. Et se prostituant à toutes les créatures, par l'usage criminel de ces biens qu'ils avoient reçûs de Dieu, *ils ont tout perdu* en se perdant eux-
Rom. 1. 28. mêmes, & *ils ont esté livrez*, comme dit saint Paul, *à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes de la raison.*

Il est dit dans la parabole : *Qu'après que* ce jeune fils *eut dissipé tout son bien, une grande famine arriva en ce païs-là*, & qu'il *commença à se trouver en un grand besoin.* Car comment, ayant quitté la source de tous les biens, n'eust-il pas esté pauvre & misérable ? *Cœpit egere virtutibus, derelicto fonte virtutum.* Ce païs où il arriva une grande fa-

mine, est celuy où régnent les ombres de la mort, & par conséquent tout lieu où nous demeurons dans l'éloignement de nostre Pére céleste, privez de sa lumiére & de sa grace. Car par tout où Dieu ne se trouve point, on y est nécessairement dans une famine & dans un vuide épouvantable : *Omnis locus quem patre incolimus absente, famis, penuriæ, & egestatis est.*

℣. 15. 16. *Il s'en alla donc, & s'attacha* au service *d'un des habitans du païs, qui l'envoya en sa maison des champs, pour y garder les pourceaux, &c.*

La simple vûë de ce que nous represente littéralement cette parabole, nous fait concevoir une idée affreuse de l'estat le plus misérable où un enfant de famille puisse estre à la fin réduit, pour avoir voulu se rendre maistre de son bien & de sa conduite. Et l'on n'en voit en effet que trop d'exemples. Mais ce qu'elle nous figure, selon le dessein de Jesus-Christ, est bien plus affreux. Car cet homme qui a affecté de ne plus dépendre de Dieu son pére, se voit réduit à devenir l'esclave du démon, qui est, selon Tertullien, saint Jérôme & saint Augustin, le prince *au service duquel il s'attache.* C'est luy qui est appellé dans l'Ecriture, le prince du monde & de ce siécle ténébreux. Quel maistre en comparaison du Pére que l'on a quitté ! Quel esclavage, en comparaison de la liberté des enfans de Dieu, dont on jouissoit auparavant. On l'envoye *garder les pourceaux* ; ce qui est une expression qui marque le dernier mépris que fait de luy le maistre dont il s'est rendu l'esclave, & l'estat le plus rabbaissé où il le réduit. Car cet animal si sale, qui

Tertul. de pudic. cap. 9. Hieron. ep. 146. August. quæst. evangel. lib. 2. quæst 33. Ephes. 6. 12.

ne se plaist que dans la bouë & dans l'ordure, est une image de l'estat impur de l'ame du pécheur : & si quelque chose est capable de couvrir de honte ces hommes abandonnez à leurs plaisirs, qui font gloire très-souvent de leur propre confusion, est d'estre asseurez par la vérité de cette parabole, qu'ils sont devant Dieu & aux yeux des Saints, plus rabbaissez & plus méprisables, que ne le sont au jugement des grands du monde ceux qui gardent les pourceaux. Mais l'expression littérale de l'Evangile nous fait même entendre, selon saint Jérôme, quelque chose de plus fort. Car proprement il est dit qu'il fut envoyé *paistre* les pourceaux. Et c'est à ces animaux impurs que ce Saint compare les démons mêmes, qui se nourrissent en quelque sorte du sang des bestes, & des victimes qu'ils se font offrir par les hommes; mais à qui, dit-il, l'homme même est une victime bien plus grasse & plus agréable, lorsqu'il leur immole son ame propre par le crime : *Saginatiore quadam hostia, ipsius hominis morte saturatur.*

L'Evangile ajoûte : Qu'il *souhaitoit de remplir son ventre des écosses que mangeoient les pourceaux ; mais que personne ne luy en donnoit.* Il est difficile d'entendre cecy à la lettre ; puisqu'il semble que celuy qui avoit soin de faire paistre les pourceaux, ne pouvoit guére estre empêché de manger de ce qu'ils mangeoient s'il l'avoit voulu ; quoiqu'il soit vray qu'on voit aussi des exemples des personnes qui ont plus de soin de la nourriture de leurs bestiaux que de leurs propres domestiques. Mais enfin c'est une image très-sensible de ce que sentent tous ceux qui ayant quitté la source

de la vie qui est Dieu, cherchent inutilement à se rassasier des biens d'icy-bas. Car le monde ni le démon ne donnent pas à leurs adorateurs tout ce qu'ils voudroient, & depuis qu'ils s'y sont assujettis, ils gémissent souvent sous son joug, sans en retirer la récompense qu'ils se promettoient. C'est ce que l'esprit de Dieu nous fait entendre, selon saint Jérôme, par la bouche d'un de ses Prophetes, qui sous la figure de Jérusalem, à qui il reproche de s'estre prostituée gratuitement, fait concevoir aux pécheurs combien ils sont injustes envers eux-mêmes, de se réduire en un estat, où après s'estre dépouillez de tous les tresors de Dieu leur pére, ils sont encore frustrez de tout le fruit de leurs crimes: *In eo enim, quòd dedisti mercedes, & mercedes non accepisti, factum est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus suis.* Mais de plus, comme dit le même Pére, les plaisirs du siécle laissent toûjours ceux qui sont assez malheureux pour en jouir, dans une faim & dans un vuide qu'ils ne peuvent point remplir, n'y ayant que Dieu qui soit capable de rassasier pleinement le cœur de l'homme.

Ezech. 16. 34.

℣. 17. 18. 19. *Enfin estant revenu à soy, il dit en luy-même: Combien y a-t-il dans la maison de mon pére de serviteurs à ses gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, tandis que moy je me meurs icy de faim! Il faut que je me leve, & que j'aille trouver mon pére, &c.*

Dieu se sert de ce qu'il luy plaist pour faire enfin revenir à soy un enfant prodigue, abandonné à ses propres égaremens, & courant vers tous les objets du siécle pour y chercher du repos,

August. Confess. l. 6. c. 16. sans qu'il l'y puisse trouver. Mais un des moyens qu'il employe le plus souvent pour commencer à toucher son cœur, est le sentiment qu'il luy donne de l'estat même si misérable où il s'est réduit par sa faute. On conçoit facilement cette vérité en ce qui regarde le sens littéral de la parabole ; puisque tous les hommes sont très-sensibles au manquement des besoins du corps, & qu'une pressante nécessité les rend clairvoyans & ingénieux pour se procurer par toutes sortes de voyes ce qui leur est nécessaire. Mais il n'en est pas ainsi de la misére spirituelle des pécheurs. Plus ils s'éloignent de Dieu par leurs excès, moins ils sentent la misére où ils sont plongez ; parce que l'effet même le plus ordinaire du péché, est de produire dans leur cœur une insensibilité étonnante pour ce qui regarde leur salut, & un funeste aveuglement qui les empêche de voir ce qu'ils sont. Quand donc il est dit, Que l'enfant prodigue *revint à la fin à soy*, il faut supposer que son pére céleste l'avoit déja regardé d'un œil de miséricorde, pour luy rendre utile sa propre misére ; pour le faire revenir à luy, après qu'il estoit comme sorti hors de luy-même ; & pour l'obliger en rentrant dans sa conscience, où il ne vit qu'égarement & qu'excès, de faire une sérieuse réflexion sur ce qu'il avoit perdu, en s'éloignant de la maison de son pére : *Je meurs de faim*, disoit-il, *moy* qui suis son fils, *tandis que ses serviteurs qui sont à ses gages, ont du pain en abondance dans sa maison.*

Le sens littéral de ces paroles est fort aisé à entendre. Mais il n'est pas si facile d'expliquer ce que JESUS-CHRIST a entendu, selon la vé-

tité figurée dans la parabole, par ces *mercenaires*, ou ces *serviteurs à gages*. Saint Jérôme entend par là ceux d'entre les Juifs qui ne gardoient les préceptes de la loy que pour l'amour des biens temporels, & qui estant, par exemple, justes d'une justice légale, & miséricordieux, ne l'étoient pas pour l'amour même de la justice & de la miséricorde, mais pour recevoir de Dieu, selon sa promesse, une longue vie & une félicité terrestre. Ce qu'il dit des Juifs se peut dire aussi généralement de tous ceux qui dans l'Eglise, nommée *la maison du Pére* éternel, se conduisent non par amour, comme des enfans, mais par un esprit de mercenaire, c'est-à-dire, ou par la crainte des menaces, ou par le desir d'une récompense temporelle. Car quoiqu'ils agissent par un motif indigne du Dieu qu'ils servent, ils sont néanmoins comblez souvent de plusieurs biens, dont Dieu récompense en quelque sorte cette vertu extérieure qu'ils pratiquent. Et ce que la vûë de ces personnes produit au moins dans l'esprit de ceux qui sont figurez par l'enfant prodigue, est de leur faire concevoir une sainte confusion, de ce qu'ayant eu le bonheur d'estre les enfans de Dieu, ils sont maintenant moins heureux sans comparaison que n'ont esté les Juifs mêmes, qui ne servoient Dieu que dans un esprit de *mercenaires*.

Hieron. ep. 146.

Joan. 2. 16.

Pressé donc par le sentiment de sa misére, & par *la faim dont il se mouroit*, manquant *du pain* de la maison paternelle, qui figuroit la vérité de la parole de Dieu, son esprit vivifiant & sa grace, il dit : *Je me leveray* ; car du moment qu'il avoit quitté son pére, dit saint Jérôme, il estoit tombé

Hieron. & Aug. ut supr.

d'une maniére spirituelle devant ses yeux, *&* *j'iray trouver mon pére*; car il sentit bien qu'il ne pouvoit remédier à sa misére, qu'en se rapprochant de celuy dont l'éloignement l'avoit rendu si misérable. Et je luy diray : *Mon pére, j'ay péché contre le ciel & contre vous.* Il prononce une parole d'enfant, en disant, *mon pére*; quoiqu'il songe à luy demander seulement qu'il l'admette au rang de ses serviteurs : & c'est une marque que l'esprit de Dieu agissoit déja en luy, selon
Galat. 4. 6. cette parole de l'Apostre : *Et parce que vous estes enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils qui crie : Mon Pére, mon Pére.* Quant à cette expression : *J'ay péché contre le ciel & contre vous*, elle est propre au sens littéral de la parabole, qui semble ne signifier autre chose, sinon que l'enfant prodigue reconnoissoit avoir péché contre Dieu & contre son pére : *Je ne suis plus digne d'estre appellé vostre fils*, moy qui ay voulu me rendre esclave. *Traitez-moy* donc *comme l'un de vos serviteurs qui sont à vos gages*; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, recevez un fils pénitent, & pardonnez-luy comme vous avez si souvent pardonné à vostre peuple lorsqu'il péchoit contre vous, quoiqu'ils fussent la plûpart comme *des mercenaires* devant vos yeux : *Recipe filium pœnitentem, qui mercenariis tuis peccantibus sæpissimè pepercisti.* Or tout ce qu'il dit icy, comme le remarque saint Augustin, sont les paroles d'un homme qui prend la résolution de confesser son péché, & de faire une sérieuse pénitence, mais qui ne la fait pas encore. Car il ne parle pas encore à son pére; mais il se promet seulement de luy parler de la sorte.

℣. 20.

℣. 20. 21. Il se leva donc, & s'en vint trouver son pére. Et lorsqu'il estoit encore bien loin, son pére l'apperçût, & en fut touché de compassion; & courant à luy il se jetta à son coû, & le baisa, &c.

Tout cecy, selon la lettre, ne souffre aucune difficulté : car il est fort naturel qu'un pére qui aime son fils, & qui avoit crû l'avoir perdu, soit touché de compassion en le voyant revenir à luy; quoiqu'il en ait esté offensé; & que l'estat même misérable où il le voit, serve à émouvoir davantage ses entrailles, & le porte à faire quelque avance, pour le prévenir dans l'extrême confusion dont il est couvert. Or ce que l'on voit se passer icy entre ce pére plein de tendresse, & cet enfant pénitent, n'est qu'une ombre de l'excès de la charité de Dieu envers les pécheurs; ce qui a fait dire à JESUS-CHRIST même, pour donner aux hommes de l'étonnement de cet amour qu'il a fait paroistre pour nous : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne périsse point; mais qu'il ait la vie éternelle.* Joan. 3. 16. Car l'amour de Dieu ne pouvoit aller plus loin, que de le porter à nous envoyer son propre Fils pour nostre salut, lorsque nous estions si terriblement éloignez de luy. C'est ainsi qu'il est venu au-devant de tous les hommes, lorsqu'il *les a regardez de loin.* C'est ainsi *qu'il a couru à eux*, lorsque selon le Prophete, son Fils unique *est sorti plein d'ardeur pour courir comme un géant dans sa voye, estant parti du haut du ciel*; Psal. 18. 6. c'est-à-dire, qu'il est descendu du sein du Pére éternel dans le sein très-pur de Marie par son Incarnation : *In unigenito Filio* August. ut supr.

usque ad nostram longinquam etiam peregrinationem, cucurrit atque descendit. Il s'est jetté sur le coû de l'homme pécheur, dit saint Augustin, lorsqu'il s'est comme abbaissé pour nous embrasser avec son bras droit, qui est JESUS-CHRIST. Et enfin il nous a *donné le baiser*, qui est la marque de l'amour, lorsqu'il nous a accordé la réconciliation, selon qu'il est dit dans l'Ecriture : *Que c'est Dieu qui nous a réconciliez à luy-même par* JESUS-CHRIST. C'est ce *baiser* adorable que l'Epouse du Cantique souhaitoit avec tant d'ardeur de recevoir de son Epoux ; ce baiser qui a uni premiérement la nature divine avec la nature humaine en la personne de JESUS-CHRIST, & qui a ensuite *procuré la paix à ceux qui estoient éloignez de Dieu*, comme dit saint Paul.

1. Cor. 5. 18.

Cant. 1. 1.

Ephes. 2. 17.

Mais ce qui a esté dit de la rédemption générale, comme du fruit de l'Incarnation & de la mort du Sauveur, se vérifie tous les jours dans la pénitence de chaque pécheur converti, & figuré par l'enfant prodigue. *Dieu le voit lorsqu'il est* encore *fort loin* ; & c'est même, comme on l'a marqué auparavant, parce que Dieu l'a regardé ainsi qu'il regarda saint Pierre après sa chûte, qu'il *s'en vient trouver* celuy qu'il reconnoist pour son pére. Or il revient à mesure qu'il s'éloigne, dit saint Jérôme, par le changement & par le gémissement de son cœur, de la vie basse & indigne de celuy vers qui il retourne. Et le Seigneur qui tout rempli de miséricorde, le prévient par des effets admirables de sa grace, sans laquelle il ne pourroit se rapprocher de celuy qu'il a offensé, & il luy applique tous les fruits de l'Incarnation de son Fils unique, en le recevant à une parfaite ré-

conciliation, figurée par la tendresse avec laquelle ce pére embrasse l'enfant prodigue & le baise.

Mais considérez selon la reflexion de saint Augustin, que l'enfant prodigue ne dit à son pére qu'une partie de ce qu'il avoit prémédité. Il luy témoigne qu'il avoit péché contre le ciel & contre luy, & qu'il n'estoit pas digne d'estre appellé son fils; parce qu'il reconnoissoit effectivement avoir dérogé à cette glorieuse qualité par une vie si indigne: mais il s'arreste tout court, & n'ajoûte point ce qu'il avoit résolu d'abord de luy dire, Qu'il le mist au rang de ses serviteurs. Car lorsqu'il manquoit de pain, dit ce Saint, il eust souhaité d'estre au moins comme l'un de ceux qui servoient dans la maison de son pére. Mais aprés avoir reçû le baiser de ce pére si aimable, il conçoit des sentimens plus généreux, & ne parle plus d'estre du nombre des mercenaires. Il ose même, dit saint Jérôme, le nommer son pére dans le temps qu'il reconnoist estre indigne d'estre appellé son fils; & ce nom échappe en quelque façon à l'instinct de la nature: *Ex natura voce ... in nomen trepidus veritatis erumpit.*

August. ut supr. Hieron. ut supr.

℣. 22. 23. 24. *Alors le pére dit à ses serviteurs: Apportez promtement sa premiére robe, & l'en revestez, & mettez-luy un anneau au doigt, & des souliez à ses pieds. Amenez aussi le veau gras, & le tuez; &c.*

Par cette *premiére robe*, dont il est parlé icy, nous pouvons entendre tout simplement une robe conforme à la qualité de cet enfant, & dont il avoit accoûtumé d'estre vestu avant que d'avoir quitté la maison de son pére. *L'anneau qu'on mettoit au doigt*, estoit en orient une marque de

Genes. 41. 42. Jacob. 2. 2. dignité, comme il paroist par plusieurs endroits de l'Ecriture. Et *les souliez*, selon quelques-uns, n'estoient pas portez en ces païs-là par toutes sortes de personnes. Mais peut-estre aussi qu'il en est parlé sans autre raison, sinon à cause que celuy qui revenoit estoit alors dans l'estat le plus misérable & le plus pauvre qu'on puisse s'imaginer. Les Péres ont entendu dans le sens spirituel par cette *première robe*, celle qu'Adam perdit en péchant; celle qui est appellée ailleurs la robe nuptiale, sans laquelle on ne peut point se trouver au festin du Roy; celle dont le Fils de Dieu nous avertit de ne nous pas dépouiller, *de peur que nous ne marchions nuds, & que nous n'exposions aux yeux des autres nostre confusion & nostre nudité.* C'est cette robe que nous avons tous reçûë dans nostre baptême, selon ce que dit l'Apostre : Que *tous ceux qui ont esté baptisez en* JESUS-CHRIST *ont esté revestus de* JESUS-CHRIST; ou comme il dit autre part, qu'ils *ont esté revestus de l'homme nouveau, créé selon Dieu, dans une justice, & dans une sainteté véritable.* C'est donc cette sainteté & cette justice que nous recevons dans le baptême, par un effet de l'Incarnation & de la mort de JESUS-CHRIST. Car c'est luy qui est le nouvel Adam, *créé*, selon son humanité, *dans une justice & une sainteté parfaite*, pour estre le chef de tous ceux qui ne peuvent estre justes ni saints, que par la participation de sa sainteté & de sa justice. C'est luy qui est *la teste, de laquelle tout le corps* de l'Eglise *recevant l'influence par les vaisseaux qui en joignent & lient toutes les parties, s'entretient & s'augmente par l'accroissement que Dieu luy donne.*

Ambros. in hunc loc. Hieron. & Aug. ut supr. Matth. 22. 12.

Apocal. 16. 15.

Galat. 3. 27.

Ephes 4. 24.

Coloss. 2. 19.

L'anneau qu'on luy met au doigt, eſt la marque de ſon alliance toute ſpirituelle avec JESUS-CHRIST, dont ſon ame devient l'épouſe. C'eſt le ſceau du Saint-Eſprit, ſelon ſaint Auguſtin. Et *on le met en ſa main*, dit ſaint Jérôme, pour marquer que toutes ſes œuvres doivent eſtre des œuvres de juſtice & de ſainteté. Pour entendre ce que pouvoient ſignifier *les ſouliez*, que le pére ordonne qu'on mette aux pieds de ſon fils, il eſt bon de ſe ſouvenir que Dieu parlant d'une maniére figurée par la bouche d'un de ſes Prophetes, des ornemens avec leſquels il avoit couvert la nudité de Jéruſalem, en la comblant de ſes dons, dit entr'autres choſes, Qu'il *l'avoit chauſſée magnifiquement*. Et dans l'ordre qu'il avoit donné à Moïſe, touchant la maniére dont tous les Iſraëlites devoient manger l'agneau Paſcal, il eſt marqué particuliérement, Qu'ils *auroient des ſouliez à leurs pieds*. C'eſt donc un des ornemens neceſſaires à celuy qui veut manger l'agneau Paſcal, figuré par *le veau gras* que le pére fit tuer auſſi-toſt après. C'eſt un ornement dont l'ame qui eſt devenuë, ainſi que Jéruſalem, l'épouſe de Dieu, ne peut eſtre dépouillée ſans eſtre difforme à ſes yeux. Et cet ornement nous figure, ſelon les ſaints Péres, cette grace par laquelle nous avons la force de *ne plus marcher ſelon la chair*, comme dit l'Apoſtre, *mais ſelon l'eſprit*; cette grace dont parle le Roy prophete, lorſqu'il dit de ceux qui ſont ſous la protection du Très-haut, qu'ils *marcheront ſur l'aſpic & le baſilic, & qu'ils fouleront aux pieds le lion & le dragon*; cette grace que le Fils de Dieu, devenu par ſon Incarnation le Fils de la ſainte Vierge, nous a méritée

Ezechiel. 16. 19.
Exod. 12. 11.
Rom. 8. 4.
Pſal. 90. 13.
Gen. 3. 15.

pour pouvoir briſer après luy la teſte du démon, figuré par le ſerpent, lorſqu'*il dreſſe des piéges à nos pieds* dans la voye du ſalut où nous marchons ;
Pſal. 24. 15. & que *tenant nos yeux ſans ceſſe élevez vers le Seigneur, il prend ſoin luy-même* de débarraſſer nos pieds de ces piéges qui nous ſont dreſſez par nôtre ennemi ; cette grace enfin que l'Apoſtre ſou-
Epheſ 6. 15. haitoit aux premiers Chreſtiens, lorſqu'il leur diſoit : Que *leurs pieds devoient avoir une chauſſure* ſpirituelle, *pour eſtre* toûjours *préparez à* annon-
Auguſt. ut ſupr. cer *l'Evangile de paix*, ſans toucher, comme dit ſaint Auguſtin, aux impuretez de la terre : *Ad non tangenda terrena.* Car tout Chreſtien eſt appellé à annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST, ſinon de paroles, au moins par l'exemple de ſa vie, & par la maniére dont il marche dans la voye étroite, en s'attachant aux maximes évangéliques.

Quand le pécheur revenu de ſes égaremens qui le tenoient éloigné de ſon pére, a reçû *ſa premiére robe*, non de l'innocence, mais de la juſtice, & ſes autres ornemens qui conviennent à un fils de la maiſon, il eſt en eſtat de ſe mettre à table, & de *manger le veau gras.* Or ce veau gras qui eſt
Ambr. in hunc loc. Hieron. ep. 146. Auguſt. quæſt. Evangel. lib. 2. quæſt. 33. tué pour le ſalut du pénitent, eſt ſelon les ſaints Interpretes, le Sauveur même dont la chair nous ſert tous les jours de nourriture, & le ſang divin de breuvage. Quant à ce que le pére de famille ajoûte : *Mangeons & faiſons feſtin ; parce que mon fils que voicy eſtoit mort, & il eſt reſſuſcité, &c.* C'eſt la même choſe dans le ſens ſpirituel que ce qui eſt dit dans la parabole précedente : *Qu'il y a une grande joye parmy les Anges de Dieu, lorſqu'un ſeul pécheur fait pénitence.* Or ce feſtin,

comme disent les mêmes Saints, se fait dans l'Eglise tous les jours Le grand pére de famille reçoit chaque jour quelqu'un de ses fils qui revient à luy par la pénitence : & JESUS-CHRIST est immolé à toute heure pour le salut de ceux qui croyent en luy.

℣. 25. jusqu'au 31. *Cependant son fils aisné qui estoit dans les champs revint ; & lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit le chant des concerts, &* le bruit de *ceux qui dansoient.... & s'estant mis en colére, il ne vouloit point entrer dans le logis : mais son pére sortit pour l'en prier.*

Tout est aisé à entendre, selon le sens littéral, dans ce qui est dit icy de cette envîe du frére aisné de l'enfant prodigue contre son frére. On voit en effet trop d'exemples de ces secrettes jalousies des fréres contre les fréres. Et il arrive assez peu que celuy qui est demeuré avec son pére, & qui s'est acquis comme un certain droit dans la maison, soit bien-aise d'y voir revenir une personne qui partage avec luy l'affection de leur commun pére. C'est ainsi que le peuple d'Israël, qui estoit *l'aisné* à cause des grandes prérogatives dont il jouissoit depuis si long-temps, & du bonheur qu'il avoit d'estre demeuré dans la maison du Seigneur, c'est-à-dire, dans son service & dans sa religion, ne pouvoit souffrir que les Gentils *qui venoient de loin*, fussent admis à la réconciliation de Dieu, & que le veau gras, figure de JESUS-CHRIST, eust esté tué pour eux. On en a déja parlé plusieurs fois, & il seroit inutile de s'y arrester icy.

Ambros. Hieron. August. ut sup.

Mais souvenons-nous des Pharisiens & des Docteurs de la loy, qui murmurent contre JESUS-

Christ, de ce qu'il mangeoit avec des gens de mauvaise vie. Car ce fut-là le sujet qui engagea le Sauveur à leur proposer les trois paraboles, dont celle-cy est la derniére. Ces hommes superbes, qui se confioient vainement en leur justice, se regardoient comme estant beaucoup élevez au-dessus des Publicains & des gens de mauvaise vie. Ils se glorifioient, comme le jeune-homme de l'Evangile & comme le frére aisné de la parabole, d'avoir gardé tous les commandemens dès leur junesse, & de *n'en avoir* jamais *violé aucun*; quoiqu'il y eust en cela, selon saint Jérôme, plus de vanité que de vérité. Ils se vantoient, comme celuy dont le Fils de Dieu propose l'exemple dans l'Evangile, *de n'estre point comme le reste des hommes, voleurs, injustes, adultères.* Ainsi se croyant justes, & ayant horreur des pécheurs qu'ils accusoient *d'avoir consumé tout leur bien avec des femmes perduës*, ils ne pouvoient supporter que Jesus-Christ mangeast avec eux; & ils prenoient occasion de son extrême bonté pour ces pécheurs convertis, ou qui vouloient se convertir, de le décrier comme un homme dont la conduite devoit passer pour suspecte. Ils *refusoient* donc *d'entrer dans la maison*, c'est-à-dire, de s'associer aux disciples du Sauveur. Cet accord de tant de voix de tous les peuples qui publioient ses louanges, & qui faisoient retentir leurs actions de graces pour tous les biens dont il les combloit, les mettoit vraiment *en colére*, au-lieu de leur causer de la joye. Et bien loin de vouloir prendre part aux mystéres de la loy nouvelle, figurée par le festin où *l'on mangeoit le veau gras*, ils ne parloient que du *chevreau* & des autres biens de l'ancienne loy,

Matth. 19. 20.

Luc. 18. 11.

& se plaignoient même comme s'ils n'avoient pas esté récompensez de leurs bonnes œuvres.

Tel a esté dans tous les siécles le caractére des hommes superbes, qui croyent que Dieu leur est redevable de quelques œuvres extérieures de justice dont ils s'acquittent, & qui sont bien éloignez de cette humble disposition des vrais serviteurs de Dieu, à qui l'Evangile apprend à se regarder comme inutiles à leur maistre, après même qu'ils ont accompli tout ce qui leur a esté commandé. Ils sont aussi bien éloignez de compatir à la chûte de leurs fréres, eux qui se regardent comme s'ils estoient demeurez justes par leurs propres forces : au-lieu que ceux qui sont vraiment justes de la justice de la loy nouvelle, sont persuadez que la justice des hommes dépend du secours & de la grace de Dieu : *Gratiâ Dei sum id quod sum.* 1. Cor. 15. 10.

Luc. 17. 10.

℣. 31. 32. *Alors le père luy dit : Mon fils, vous estes toûjours avec moy, & tout ce que j'ay est à vous : mais il falloit faire festin & nous réjouir, parce que vostre frère estoit mort, & il est ressuscité, &c.*

Comme le sens littéral de la parabole est clair il ne faut pas s'arrester scrupuleusement à chercher dans le sens spirituel un rapport parfaitement juste en toutes choses. Car il y en a quelques-unes qui sont propres en quelque façon à la parabole, & d'autres qui s'appliquent également, & à la figure & à la vérité qui est figurée. Ce qui semble estre plus propre à la parabole, est ce que le pére de famille dit icy à son fils aisné : *Vous estes toûjours avec moy, & tout ce que j'ay est à vous.* Car en effet celuy de ses fils dont il parle ne s'estoit point éloigné de luy comme l'autre : mais estant toû-

jours demeuré près de sa personne, il jouissoit conjointement avec son pére de tous ses biens, estant à sa table & vivant dans la même maison avec luy. Mais il n'est pas si aisé d'expliquer cecy d'Israël, & sur tout de ceux d'entre Israël, qui murmuroient du retour des grands pécheurs; c'est-à-dire, des Pharisiens & des Docteurs de la loy, pour qui JESUS-CHRIST parloit principalement alors. Car comment estoient-ils toûjours avec le grand pére de famille qui est Dieu, eux que leur orgueil en éloignoit infiniment, selon qu'il l'asseure ailleurs par ces paroles d'un
Isaï. 29. 13. Matth. 15. 8. Prophete: *Ce peuple m'honore des lévres: mais son cœur est bien éloigné de moy?* Et comment aussi *tous les biens* du Seigneur *estoient-ils à eux*; puisqu'ils se privoient volontairement du plus grand de tous les biens, qui estoit le fruit de l'Incarnation du Fils de Dieu?

On peut néanmoins entendre cecy avec saint Jérôme, de la loy & des Prophetes, du temple & de tout ce qui appartenoit au culte & à la religion du vray Dieu. Et selon ce sens, *ils estoient toûjours avec le pére de famille*, parce qu'ils estoient dans la vraye Religion. Et *tous ses biens estoient à eux*, parce qu'ils estoient en possession de la loy & des saintes Ecritures; qu'ils jouissoient de la terre promise à leurs péres, & qu'ils avoient au milieu d'eux le temple & la maison du Seigneur. Mais ce qui estoit sans comparaison plus considérable, ils possedoient en la personne du Fils de Dieu present parmy eux, la source de tous les biens. Et s'ils ne connoissoient pas un si grand tresor, c'estoit par leur propre faute, & par un effet de leur orgueil. Ils devoient donc ne se pas

priver d'un aussi grand bien que celuy qu'on leur presentoit. Mais c'estoit une jalousie bien criminelle, d'envier, comme ils faisoient aux pécheurs, cette grace salutaire que le Sauveur leur offroit, en les instruisant du royaume de son Pére & du chemin par lequel ils pouvoient y arriver, qui estoit celuy de la pénitence. C'est aussi ce qu'il voulut leur faire comprendre par ces paroles qu'il fait dire par le pére de famille, pour arrester les murmures de son fils aisné: *Il falloit nous réjouir, parce que vostre frére estoit mort, & il est ressuscité;* c'est-à-dire, selon le sens littéral de la parabole, on le croyoit mort à cause de sa longue absence & de son grand éloignement; mais le voilà comme ressuscité, puisque nous le revoyons de nouveau.

Ceux qui sont vraiment du nombre des justes, *Apocal.* & qui appartiennent à l'épouse qui est l'Eglise, 22. 17. disent comme elle, à tous les pécheurs, non seulement sans envie, mais même avec une grande charité: *Venez: Que celuy qui a soif vienne, & que celuy qui voudra reçoive gratuitement de l'eau de la vie.* Car comme la cupidité ne possede *August.* rien, dit saint Augustin, qu'avec un cœur resserré; *quæst. evang.* la charité au contraire étend le cœur de celuy *quæst.* qui possede quelque bien: *Ut enim cupiditas nihil* 33. *sine angustia: ita nihil cum angustia caritas tenet.* Mais cela n'empêche pas que ces justes ne puissent estre quelquefois touchez de surprise, en voyant ceux qui avoient esté dans un grand déreglement les précéder en quelque façon dans le royaume de JESUS-CHRIST, par la ferveur de leur pénitence qui cause parmy les Anges des transports de joye, figurez icy par ces *concerts* & ces *danses.* Le Fils de Dieu leur fait donc comprendre par

cette parabole, combien ils doivent prendre part à la joye de toute l'Eglise en ces rencontres, & se souvenir que ç'a esté par une grace singuliére qu'ils ont esté préservez eux-mêmes de semblables dereglemens; qu'ils *sont toûjours avec le pére de famille*, & qu'ils *ont participé à tous ses biens*, mangeant à sa table, se nourrissant de ses Sacremens, de son esprit & de sa parole. Car, comme dit admirablement un grand Saint, il n'y a point de crime, qu'un homme ait commis, quelque grand qu'il soit, que tout autre homme ne puisse commettre aussi-bien que luy, s'il n'est soustenu par la grace de celuy qui a fait également tous les hommes.

CHAPITRE XVI.

†. 8. Dimanche après la Pentec.

1. † JESUS dit aussi en s'adressant à ses disciples: Un homme riche avoit un œconome, qui fut accusé devant luy d'avoir dissipé son bien.

2. Et l'ayant fait venir il luy dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moy compte de vostre administration; car ‖ vous ne pourrez plus desormais gouverner mon bien.

1. DICEBAT autem & ad discipulos suos: Homo quidam erat dives, qui habebat villicum, & hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius.

2. Et vocavit illum, & ait illi: Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuæ; jam enim non poteris villicare.

2. *au.* je ne veux plus desormais que vous gouverniez mon bien.

3. Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert à me villicationem: fodere non valeo, mendicare erubesco ?

3. Alors cet œconome dit en luy-même: Que ferayje, puisque mon maistre m'oste l'administration de son bien: je ne sçaurois travailler à la terre, & j'aurois honte de mendier ?

4. Scio quid faciam, ut cùm amotus fuero à villicatione, recipiant me in domos suas.

4. Je sçay bien ce que je feray, afin que // lorsqu'on m'aura osté la charge que j'ay, je trouve des personnes qui me reçoivent chez eux.

5. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo ?

5. Ayant donc fait venir chacun de ceux qui devoient à son maistre, il dit au premier: Combien devez-vous à mon maistre ?

6. At ille dixit : Centum cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam, & sede citò, scribe quinquaginta.

6. Il répondit : // Cent barils d'huile. L'œconome luy dit : Reprenez vostre obligation, asseyez-vous là, & // faites-en vistement une autre de cinquante.

7. Deinde alii dixit : Tu verò quantum debes ? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, & scribe octoginta.

7. Il dit encore à un autre : Et vous combien devez-vous ? Il répondit : // Cent mesures de froment. Reprenez, dit-il, vostre obligation, & faites-en une de quatre-vingt.

4. *l.* lorsque j'auray esté déposé de l'œconomie.

6. *ex. Cadus, espece de mesure dont chacune contient environ* 27. *pintes de Paris.*

Ib. écrivez cinquante.

7. *ex. Coros, dont chacun valoit près d'un setier.*

8. Et le maistre loua cet œconome infidelle de ce qu'il avoit agi prudemment; car les enfans du siécle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne sont les enfans de lumiére //.

8. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset: quia filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.

9. Je vous dis donc de même : // Employez les richesses // injustes à vous faire des amis; afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les // tabernacles éternels ¶.

9. Et ego vobis dico: Facite vobis amicos de mammona iniquitatis; ut cùm defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula.

10. Celuy qui est fidelle dans les petites choses, sera fidelle aussi dans les grandes : & celuy qui est injuste dans les petites choses, sera injuste aussi dans les grandes.

10. Qui fidelis est in minimo, & in majori fidelis est : & qui in modico iniquus est, & in majori iniquus est.

11. Si donc vous n'avez pas esté fidelles dans les richesses injustes, qui voudra vous confier les véritables ?

11. Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est, quis credet vobis ?

12. Et si vous n'avez pas esté fidelles dans // un bien

12. Et si in alieno fideles non fuistis, quod

8. supple, *dans les affaires de leur salut.*

9. *l.* Faites-vous des amis des richesses d'iniquité;

Ib. ex. *parce que c'est injustement que nous nous les approprions n'en ayant que la dispensation & l'usage; au regard de Dieu qui nous en demandera compte comme un maistre à son serviteur.* Aug. Paulin.

Ib. *au.* maisons éternelles.

12. *ex. dans les biens extérieurs & passagers.*

vestrum est, quis dabit vobis?

13 Nemo servus potest duobus dominis servire: aut enim unum odiet, & alterum diliget: aut uni adhærebit, & alterum contemnet. Non potestis Deo servire & mammonæ.

14. Audiebant autem omnia hæc Pharisæi qui erant avari, & deridebant illum.

15. Et ait illis: Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus: Deus autem novit corda vestra; quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

16. Lex & prophetæ usque ad Joannem: ex eo regnum Dei evangelizatur, & omnis in illud vim facit.

17. Facilius est autem cælum & terram præterire, quàm de Le-

étranger, qui vous donnera // le vostre propre?

13. Nul serviteur ne peut servir deux maistres: car ou il haïra l'un, & aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un & méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu & l'argent. Matth. 6. 24.

14. Les Pharisiens qui estoient avares, luy entendoient dire toutes ces choses, & ils se mocquoient de luy.

15. Et il leur dit: // Pour vous, vous avez grand soin de paroistre justes devant les hommes: mais Dieu connoist *le fond de* vos cœurs; car ce qui est grand aux yeux des hommes est en abomination devant Dieu.

16. La loy & les Prophetes *ont duré* jusqu'à Jean: depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé *aux hommes*, & // chacun fait effort pour y entrer. Matth. 11. 12.

17. Or il est plus aisé que le ciel & la terre passent, que non pas qu'une Matth. 5. 18.

12. ex. *les biens de l'ame intérieurs & éternels?*

15. *l.* Vous estes ceux qui se justifient devant les hommes:

16. *au.* tous ceux qui y entrent se font violence pour y entrer.

seule lettre de la loy ‖ manque d'avoir son effet.

ge unum apicem cadere.

Matth. 5. 32. Marc. 10. 11. 1. Cor. 7. 10.
18. Quiconque quitte sa femme, & en prend une autre, commet un adultére: & quiconque épouse celle que son mary a quittée, commet un adultére.

18. Omnis qui dimittit uxorem suam, & alteram ducit, mœchatur: & qui dimissam à viro ducit, mœchatur.

†. 3. Jeudy de Carême.
19. † Il y avoit un homme riche, qui estoit vestu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours.

19. Homo quidam erat dives, qui induebatur purpurâ & bysso, & epulabatur quotidie splendidè.

20. Il y avoit aussi un pauvre appellé Lazare, tout couvert d'ulcéres, couché à sa porte,

20. Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus,

21. qui eust bien voulu se pouvoir rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche; mais personne ne luy en donnoit: & les chiens venoient luy lecher ses playes.

21. cupiens saturari de micis, quæ cadebant de mensa divitis, & nemo illi dabat: sed & canes veniebant, & lingebant ulcera ejus.

22. Or il arriva que ce pauvre mourut, & fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & ‖ eut l'enfer pour sepulcre.

22. Factum est autem ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem & dives, & sepultus est in inferno.

23. Et ‖ lorsqu'il estoit dans les tourmens, il leva

23. Elevans autem oculos suos, cùm esset in

17. *l.* tombe.
22. *gr.* *& quelques Péres latins:* fut enterré.
23. *gr.* Et estant dans l'enfer.

tormentis,

tormentis, vidit Abraham à longè, & Lazarum in sinu ejus;

les yeux en haut, & vit de loin Abraham, & Lazare dans son sein;

24. & ipse clamans dixit: Pater Abraham, miserere mei, & mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam; quia crucior in hac flamma.

24. & s'écriant il dit ces paroles: Pére Abraham, ayez pitié de moy, & envoyez-moy Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraischir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme.

25. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazarus similiter mala: nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris.

25. Mais Abraham luy répondit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû ‖ vos biens dans vostre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux: c'est pourquoy il est maintenant dans la consolation, & vous dans les tourmens.

26. Et in his omnibus inter nos & vos chaos magnum firmatum est; ut hi, qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

26. De plus il y a pour jamais un grand ‖ abysme entre nous & vous; de sorte que ceux qui voudroient passer d'icy vers vous ne le peuvent, comme on ne peut passer icy du lieu où vous estes.

27. Et ait: Rogo ergo te, pater, ut mittas

27. Le riche luy dit: Je vous supplie donc, pére

25. *ex*. *vostre bonheur*, *vostre satisfaction*.
26. *l*. chaos.

Abraham, de l'envoyer dans la maison de mon pére,

28. où j'ay cinq fréres; afin qu'il leur atteste ces choses, & les empêche de venir aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.

29. Abraham luy repartit: Ils ont Moïse & les Prophetes; qu'ils les écoutent.

30. Non, dit-il, pére Abraham: mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils feront pénitence.

31. Abraham luy répondit: S'ils n'écoutent ni Moïse ni les Prophetes, ils ne croiront pas non plus, quand quelqu'un des morts ressusciteroit ¶.

eum in domum patris mei;

28. habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne & ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

29. Et ait illi Abraham: Habent Moysen & Prophetas; audiant illos.

30. At ille dixit: Non, pater Abraham: sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent.

31. Ait autem illi: Si Moysen & Prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 10. *JEsus dit aussi en s'adressant à ses disciples: Un homme riche avoit un œconome, qui fut accusé devant luy d'avoir dissipé son bien. Et l'ayant fait venir, il luy dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moy compte de vostre administration, &c.*

Luc. 15. 2. 3. C'estoit aux Phariſiens & aux Docteurs de la loy, que le Fils de Dieu avoit adressé son discours, lorsqu'il avoit proposé les trois paraboles, de la

brebi, de la drachme, & de l'enfant prodigue. C'est donc maintenant à ses disciples qu'il s'adresse, lorsqu'il propose cette nouvelle parabole de l'œconome infidelle envers son maistre, mais prudent pour ses propres interests. *Villicus*, qui est le mot propre de la vulgate, semble signifier seulement un homme qui prend le soin d'une ferme, comme saint Jérôme l'a remarqué. Mais sa signification est icy d'une plus grande étenduë, & nous marque proprement un Receveur, qui ayant sous luy plusieurs fermiers, a la conduite du bien de son maistre : ce que le Grec a exprimé par le terme *d'œconome*, dont saint Jérôme se sert aussi ; & qui veut dire, celuy qui a l'intendance sur tout le bien & sur toute la maison. Cet œconome appartenoit à *un homme riche*, qui à cause de ses grands biens ne se mettoit pas apparemment fort en peine d'entrer dans tout le détail de ses revenus, & se confioit en la sagesse de son Intendant qu'il regardoit comme très-fidelle. Cependant il fut averti de la mauvaise conduite de l'œconome, *qu'on accusa* devant luy, *d'avoir dissipé son bien*, soit en débauches & dépenses superfluës, soit en quelqu'autre maniére que ce pust estre. Pour s'asseurer de la vérité de cette accusation, il luy découvrit ce que l'on disoit de luy ; il luy ordonna en même-temps de se préparer à *luy rendre tous ses comptes*, & luy déclare qu'il *luy osteroit à l'avenir la conduite de ses biens*, s'il se trouvoit qu'il luy eust manqué de fidelité. Car c'est ce qu'il faut visiblement sous-entendre ; quoiqu'il ne soit pas exprimé ; puisqu'il eust esté contre la justice, de dépouiller un serviteur de sa charge sur une simple accusation sans preuves.

Hieron. epist. 151. quæst. 6.

L'œconome se sentant coupable songea aussitost à chercher quelque moyen pour ne pas tout perdre en perdant sa charge : *Que feray-je*, disoit-il, *puisque mon maistre me va oster le soin de son bien? Je ne puis foüir la terre* ; c'est-à-dire, je ne sçaurois travailler des mains comme un ouvrier, n'estant point accoûtumé au travail du corps ; *j'ay honte de mendier*, ayant vécu d'une maniére honorable jusqu'à present. Que feray-je donc ? Dans cet extrême embarras, il prend tout d'un coup une résolution qui estoit une nouvelle preuve de son infidelité, mais qui marquoit son esprit & sa grande habileté à procurer ses intérests propres. *Je sçay*, dit-il à la fin, *ce que je dois faire*, pour m'asseurer une retraite dans mon malheur. Ce moyen fut de *faire venir promtement tous les debiteurs de son maistre*, qui n'avoient eu jusqu'alors à répondre qu'à lüy seul. Il leur remit à chacun une partie de leur dette, en leur faisant faire une nouvelle obligation moindre que celle qu'il leur rendoit. Et leur procurant ainsi à tous cette grace aux dépens de son propre maistre, il se concilia par ce moyen leur affection ; afin qu'estant dépouillé de son intendance, il trouvast dans leur maison, & une retraite & du secours dans ses besoins. *Son maistre* en fut averti, & il loua *sa conduite, toute méchante qu'elle estoit* ; c'est-à-dire, que quoiqu'il prouvast par cette derniére infidelité, combien il avoit esté infidelle jusqu'alors, il fit néanmoins paroistre en cela beaucoup de *prudence*, mais d'une prudence du siécle. Aussi de peur qu'on ne crust que le Fils de Dieu proposoit cette conduite de l'œconome, comme estant vraiment louable, il ajoûte dans l'instant, pour

en donner la juste idée qu'il vouloit que l'on en eust : Que *les enfans de ce siécle estoient plus sages dans la conduite de leurs affaires, que les enfans de la lumiére :* ce qui enferme ce raisonnement : Que si la cupidité inspiroit aux hommes plongez dans l'amour du monde & dans les ténébres du péché & de la mort, une si grande prudence ; *les enfans* de Dieu, qui faisoient profession de se conduire par *la lumiére* de la vérité, devoient bien faire paroistre une plus grande sagesse dans les affaires qui regardoient leur salut : & qu'on voyoit cependant tout le contraire ; puisque ces derniers paroissoient beaucoup moins sages & éclairez, pour parvenir à leur fin qui est Dieu même, que ces premiers pour se procurer des biens périssables. Il oppose donc *les enfans du siécle* aux *enfans de lumiére ;* & par consequent il fait entendre que le siécle est plein de ténébres & de maximes contraires à la vérité. Il oppose la prudence de ceux qui aiment le siécle à la prudence de ceux qui aiment la lumiére : & par conséquent il fait connoistre que la prudence des premiers est une *prudence selon la chair, & la mort* de l'ame, comme dit saint Paul ; & que la prudence de ces derniers est une *prudence selon l'esprit*, & une source de *vie* & de *paix*. *Rom. 8. 6.*

JESUS-CHRIST voulant tirer de la parabole qu'il venoit de proposer à ses disciples, la conséquence pour laquelle il l'avoit dite, la conclut par ces paroles : *Je vous dis de même : Employez les richesses injustes à vous faire des amis ; afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels ;* ce que saint Jérôme explique en cette maniére : Un œconome *Hieron. epist 151. quæst. 6.*

qui a esté infidelle dans l'administration des biens de son maistre, ne laisse pas d'en estre loué, pour avoir sçû prudemment, quoique d'une prudence toute séculiére, faire servir son injustice même, & le tort qu'il luy a fait, à se procurer une espece de justice & de reconnoissance de la part de ses conserviteurs : combien donc plutost JESUS-CHRIST, qui ne peut jamais souffrir aucune perte, & qui par luy-même est porté à la clémence, louera-t-il ses vrais disciples s'ils usent de miséricorde envers ceux qui croiront en luy ? Car dans cette parabole nous ne devons pas, comme dit saint Augustin, en envisager chaque circonstance en particulier comme imitable. Ainsi jamais il ne peut nous estre permis d'user d'infidelité envers nostre maistre, quand nous employerions son bien en aumônes. Mais le Fils de Dieu nous propose seulement ces comparaisons, pour nous faire concevoir, que si celuy qui frustroit son maistre de son propre bien, n'a pas laissé de luy donner lieu d'admirer l'adresse de son esprit & sa prudence; ceux qui useront de miséricorde selon les regles de la justice & de la sagesse chrestienne, & selon l'ordre que Dieu même leur en a donné, mériteront bien plus justement ses louanges.

August. quæst. evang. lib. 2. quæst. 34.

On peut dire néanmoins que cet œconome nous est aussi par luy-même une excellente figure de la conduite dont nous sommes redevables envers le Seigneur & nostre prochain. Car nous devons nous regarder tous comme estant véritablement les debiteurs de nostre Dieu. Et nous avons tous grand sujet de craindre *le compte* terrible qu'il *demandera* à chacun de nous à nostre mort *de l'administration de tant de biens* dont il

nous a tous comblez. Quel sera donc le moyen de mériter ses louanges, pour avoir pourvû à nôtre propre seureté, aux dépens même de ce que nous luy devons, c'est-à-dire, à sa justice? C'est de commencer *promtement* nous-mêmes à remettre du fond du cœur à nos fréres ce qu'ils nous doivent, par un pardon très-sincére & une vraye charité. Car en même-temps que nous leur remettons leurs dettes, nous nous déchargeons des nôtres à l'égard de Dieu, selon que nostre Seigneur nous en asseure, lorsqu'il nous oblige de demander tous les jours à nostre Pére céleste: Qu'il nous pardonne nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensez.

Mais ce qu'il ordonne à ses disciples: *De se faire des amis avec les richesses injustes, qui les reçoivent dans les tabernacles éternels lorsqu'ils manqueront*, c'est-à-dire, lorsqu'ils mourront, & que leur justice aura peut-estre besoin de toute la miséricorde de Dieu pour suppléer à *ce qui leur manque encore*; se doit entendre particuliérement des aumônes que l'on fait aux pauvres. Les biens dont il nous commande de nous servir pour nous concilier la protection de ces pauvres, sont appellez par luy-même *des richesses d'iniquité*, pour plusieurs raisons. Premiérement, ce sont les méchans qui les regardent comme un grand bien, & qui y établissent en quelque sorte leur bonheur, *August. quaest. evang. lib. 2. quaest. 34.* y trouvant un puissant attrait à leur avarice, qui les engage dans leur servitude. Secondement, elles sont *injustes*, parce que nous nous les attribuons *injustement* comme si elles nous appartenoient, lorsque nous n'en sommes que les *œconomes*, *Ambros. in hunc locum.* pour *en rendre* un fidelle *compte à nostre maistre*. En

Hieron. Epist. 151. quæst. 6. troisiéme lieu, elles sont souvent le fruit de quelque injustice. Ainsi elles ne sont pas injustes en elles-mêmes, puisqu'elles sont la créature de Dieu; mais elles deviennent injustes entre nos mains, par l'usage très-méchant que nous en faisons.

Que les riches & les Grands du siécle considérent donc combien ils se trompent dans leur jugement, lorsqu'ils méprisent les pauvres, comme ayant besoin de leur secours. Le Fils de Dieu leur apprend icy à en juger autrement, & il leur fait voir que ce sont eux-mêmes qui ont besoin de ces pauvres, & qui doivent travailler à s'en faire *des amis*. Le Seigneur est tout-puissant pour nourrir les pauvres, s'il le vouloit, par luy-même. Il n'a pas besoin pour cela du secours de ses créatures: & il luy estoit facile d'empêcher cette grande inégalité qui se trouve entre les hommes, pour le partage des biens qui dépendent absolument de sa volonté. Mais il a voulu qu'il y eust & des riches & des pauvres, afin qu'ils contribuassent au salut les uns des autres. Ainsi les pauvres ne sont pas moins nécessaires aux riches, que les riches sont nécessaires aux pauvres; puisque ces riches ne peuvent prétendre au salut, qu'en *se faisant*, comme parle icy le Fils de Dieu, *des amis* de ces pauvres mêmes, & en leur communiquant charitablement leurs biens, pour trouver entrée

Matth. 5. 3. par eux dans le royaume du ciel. Car ce *royaume appartient aux pauvres*; soit parce que ceux-là seuls y entreront qui sont pauvres de cœur & d'affection; soit parce que la seule assistance renduë aux pauvres comme aux membres de JESUS-CHRIST, y donne droit aux personnes riches.

Or dès que l'on distribuë ainsi ses biens aux

pauvres, ce ne sont plus *des richesses d'iniquité*, mais des tresors de charité, qui deviennent, comme dit saint Augustin, dans les mains des riches des biens célestes & spirituels. Car ils s'en servent alors d'une maniére très-avantageuse pour suppléer icy-bas à l'indigence de leur ame, en la mettant à couvert de la vraye misére, & pour s'asseurer dans le ciel cette abondance de toute sorte de biens, qui se trouve dans l'éternelle béatitude : *Quibus indigentiam suam spiritaliter supplentes, exclusâ egestate miseriæ, beatitudinis copiâ ditabuntur.* *August. ut supr.*

℣. 10. jusqu'au 14. *Celuy qui est fidelle dans les petites choses, sera fidelle aussi dans les grandes: & celuy qui est injuste dans les petites choses, sera injuste aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas esté fidelles dans les richesses injustes, qui voudra vous confier les véritables? &c.*

Les maistres ont accoûtumé d'éprouver la fidelité de leurs serviteurs dans les choses de petite conséquence; & c'estoit parmy les payens mêmes un proverbe : Que celuy qui estoit injuste ou infidelle dans les petites, l'estoit aussi dans les grandes. Le Fils de Dieu se sert donc de ce langage usité parmy les hommes, pour confirmer l'obligation qu'avoient les riches, d'user saintement de leurs richesses. Il appelle maintenant ces richesses temporelles, *de petites choses*, par rapport aux biens spirituels, à qui il donne le nom de *grandes*. Car en effet tous ces biens du siécle *ne sont rien*, si on considére leur peu de durée, leur inconstance, & le peu de fruit qu'on en retire lorsqu'on s'y attache par avarice, & qu'on les aime seulement pour cette vie qui s'écoule si *Euripid.*

promtement. Les autres biens au contraire sont de *grandes choses*, puisqu'ils sont capables d'enrichir nostre ame, & de la rendre vraiment grande aux yeux de Dieu, puisqu'ils nous procurent un bonheur & un royaume éternel. Ce sont *les biens véritables*, comme JESUS-CHRIST les appelle encore; parce que ceux que l'on cherche dans le siecle, & que le démon se vante de donner aux hommes, sont faux & trompeurs, ne pouvant leur procurer le bonheur qu'ils cherchent, & devant un jour leur causer un vuide qui jamais ne pourra estre rempli. Ce sont enfin les seuls biens qui *nous sont propres*; soit parce que l'homme a esté fait proprement pour les posseder, n'y ayant que Dieu & les dons de l'esprit de Dieu qui soient dignes de remplir son cœur; soit parce qu'ils sont au-dedans de nous, & l'ornement de nostre ame; soit enfin parce que nul ne sçauroit nous les ravir malgré nous. Mais les autres biens au contraire *sont étrangers* à nostre égard, comme dit le Fils de Dieu; soit parce qu'estant entiérement hors de nous, ils ne peuvent contribuer à rendre nostre ame vraiment heureuse; soit parce qu'ils peuvent à tous momens nous estre enlevez; soit enfin, parce que quand on en jouiroit jusqu'à la fin de sa vie, nul en mourant ne les emporte avec soy.

Matth. 4. 9.

August. in supr. quæst. 5.

Si l'on est donc infidelle & injuste dans l'usage des richesses temporelles, qui sont à l'égard de Dieu *les petites choses*, comment *ne le sera-t-on pas* à plus forte raison *dans* l'usage *des plus grandes*, qui sont tous les dons spirituels & célestes? Et après que Dieu a éprouvé l'ingratitude de nôtre cœur, & nostre infidelité dans l'administration

de ces richesses *étrangéres* à son égard & au nostre, avons-nous lieu d'espérer qu'il *nous confiera* ses *propres* biens, qui sont ceux de son esprit, & qui devroient estre aussi les nostres *propres*, puisqu'ils sont l'unique bien de nostre ame créée pour connoistre Dieu, pour l'aimer & le posséder?

℣. 14. jusqu'au 19. *Les Pharisiens qui estoient avares, luy entendoient dire toutes ces choses, & ils se mocquoient de luy. Et il leur dit: Pour vous, vous avez grand soin de paroistre justes devant les hommes: mais Dieu connoist* le fond de *vos cœurs, &c.*

JESUS-CHRIST venoit de reprendre ouvertement l'avarice, en déclarant: Que celuy qui aimoit l'argent ne pouvoit pas aimer Dieu; & qu'ainsi quiconque vouloit l'aimer devoit mépriser l'argent. Les Docteurs & les Pharisiens qui estoient avares, comprenant bien, dit saint Jérôme, que c'estoit à eux que s'adressoit la parabole de l'œconome infidelle, *ils se mocquérent* du Sauveur: car ils préféroient la chair à l'esprit, & toutes les choses presentes qu'ils regardoient comme certaines, à celles de l'avenir. Ils estoient donc comme des malades, qui non seulement rejettent tous les remédes qu'on leur presente pour les guérir, mais même qui se mocquent du Médecin. C'est la raison pour laquelle le Fils de Dieu voulant les couvrir de confusion, leur reprocha devant tout le monde, qu'ils affectoient vainement de paroître justes quoiqu'ils ne le fussent pas, & les obligea en même-temps de rentrer en eux, pour y voir ce que Dieu y découvroit, c'est-à-dire, cette hypocrisie, cette injustice secrette, cette avarice & cette envie diabolique. Car en leur disant: Qu'ils *s'efforçoient de passer pour justes aux yeux*

Hieron. Epist. 151. quæst. 6.

des hommes, mais que Dieu voyoit leurs cœurs, & avoit en abomination dans eux *ce que les hommes estimoient le plus*; il leur fit sentir que le secret de leurs ames toutes remplies de corruption, ne luy estoit pas inconnu.

Mais parce que ces hommes superbes se glorifioient en la loy de Moïse qui avoit promis au peuple de Dieu, pour récompense de leur fidelité à observer ses préceptes, ces mêmes biens temporels, dont le Sauveur déclaroit alors qu'ils devoient avoir du mépris, ils répond à leurs plus secrettes pensées, lorsqu'il ajoûte: *La loy & les Prophetes ont duré jusqu'à Jean: & depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé* aux hommes; c'est-à-dire, que ce qu'il y avoit de moins parfait dans *la loy* avoit duré jusqu'au temps de saint Jean-Baptiste, qui estoit, dit Tertullien, comme le milieu entre la loy de Moïse & l'Evangile de JESUS-CHRIST; & que les prédictions des Prophetes avoient eu aussi leur cours jusqu'alors: mais que depuis ce temps-là, *le royaume de Dieu estoit annoncé*; ce royaume tout spirituel qui estoit la perfection de la loy & l'accomplissement de toutes les prophéties; ce royaume dans lequel on possedoit la vérité même des figures & des promesses de la loy ancienne, & où au-lieu des biens temporels on n'envisageoit & on ne cherchoit que les biens célestes, les biens destinez aux véritables enfans de Dieu.

Tertul. advers. Marcion l. 4. c. 33 l. 5. c. 2.

Ambros. in hunc locum.

La loy, comme dit saint Ambroise, se conformoit en plusieurs choses à la foiblesse de la nature, afin qu'insensiblement par cette même indulgence elle rappellast les hommes à quelque chose de plus élevé, & à l'amour de la justice. JESUS-

CHRIST fait au contraire des incisions dans la nature, en retranchant les desirs & les plaisirs qui sont seulement selon la chair. Et ainsi il nous oblige de faire violence à la nature, afin qu'elle ne nous entraisne pas vers la terre, mais qu'elle s'éleve elle-même vers le ciel. Il est donc besoin de *violence*, dit saint Augustin, pour mépriser, non seulement les richesses & tous les autres obstacles du siecle, mais encore les langues empoisonnées de ceux qui se mocquent des personnes qui les méprisent. *Non solùm ut quisque ista contemnat, sed etiam linguas deridentium se talia contemnentem.* Car c'est, comme il est dit encore, en se faisant ainsi violence, qu'on emporte & qu'on ravit en quelque sorte par force le royaume qui est dans les cieux : *Hac enim vi factâ, invadit quodammodo quasi prædator violentus regnum cælorum.* Aussi on doit remarquer avec le même Saint, que l'Evangéliste n'ajoûte ce qui est dit de la violence que l'on fait pour entrer dans le royaume du ciel, qu'après avoir rapporté que les Pharisiens se mocquerent de JESUS-CHRIST, lorsqu'il leur parloit du mépris qu'on devoit faire des richesses de la terre.

August. quæst. evang. lib. 2. quæst. 37.

Ce qu'il dit ensuite de la necessité que la loy fust accomplie en tous ses points, est marqué en une autre occasion dans saint Matthieu; & il semble n'en parler icy, que pour faire voir qu'encore qu'il eust déclaré que cette loy n'avoit duré que jusqu'à saint Jean-Baptiste, elle auroit son parfait accomplissement, puisqu'il estoit luy-même venu pour la perfectionner, en substituant la vérité aux figures.

Matth. 5. 18.

Ce qu'il ajoûte touchant *celuy qui ayant quitté*

sa femme en épouse une autre, ou qui épouse celle que son mary a quittée, a esté déja expliqué ailleurs. Et quant à la liaison de ces paroles avec celles qui ont précédé, peut-estre qu'il ne faut point y en chercher, & que saint Luc fait icy ce qu'il fait souvent, lorsqu'il rapporte de suite différentes instructions de JESUS-CHRIST, sans trop s'arrester au temps où elles ont esté dites. Tertullien a crû cependant que cecy estoit lié avec ce qui précedoit; & que le Sauveur ayant parlé auparavant de saint Jean-Baptiste, il voulut à l'occasion de ce qu'il avoit dit de ce saint homme, qui avoit repris Herode d'avoir épousé la femme de son frére après avoir répudié la sienne, confirmer la juste sévérité de son Précurseur, par cette condamnation authentique des mêmes choses qu'Herode avoit faites.

Matth. 5. 32. Marc. 10. 11.

Tertul. advers. Marcion. l. 4. c. 34.

℣. 19. 20. 21. *Il y avoit un homme riche, qui estoit vestu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours. Il y avoit aussi un homme appellé Lazare, tout couvert d'ulcéres, couché à sa porte, &c.*

JESUS-CHRIST confirme presentement par un exemple redoutable, ce qu'il avoit dit contre l'amour des richesses. Les anciens Péres ont regardé ce que le Sauveur dit icy du mauvais riche & du bon pauvre, non comme une parabole, mais comme une histoire véritable. Et ils ont crû même, comme le dit Tertullien, que le nom du pauvre, que le Fils de Dieu a exprimé l'appellant *Lazare*, en est une preuve: *Et quid illic Lazari nomen, si non in veritate res est?* Que si au contraire le nom du riche n'est point exprimé, quoique les personnes riches sont d'ordinaire plus connuës

Irenæus advers. hæres. l. 4. c. 4. Ambros. in hunc locum. Gregor. in Evang. homil. 40. Tertul. de anim. c. 7.

dans le monde que les pauvres, c'est que Dieu témoigne dans les Ecritures, dit saint Grégoire, ne pas connoistre les hommes superbes, parce qu'il n'en a que du mépris : & peut-estre aussi qu'il ne vouloit pas le décrier. Quand le Fils de Dieu appelle celuy dont il parle, *un homme riche*, il ne l'accuse point, comme dit le même Saint, d'avoir pris le bien d'autruy, ni d'avoir usé de violence pour dépouiller son prochain : mais son crime estoit de ne pas donner aux pauvres de son bien propre, & de s'estre enflé d'orgueil pour ce qu'il avoit reçû de Dieu. *Il estoit vestu de pourpre & de lin* ; ce qui estoit en ce temps-là le vestement le plus riche & le plus rare. *Il se traitoit magnifiquement tous les jours*, ayant une table toûjours servie de mets exquis & avec profusion ; & vivant dans les délices & dans les plaisirs, sans s'épargner rien de toutes les choses qui pouvoient & satisfaire sa sensualité & luy procurer de l'éclat parmy les hommes.

Qui auroit crû, qu'en un temps où la loy même de Moïse promettoit aux Juifs de la part de Dieu *Deuter. 11. 13.* des biens temporels s'ils estoient fidelles à luy obéïr ; c'eust esté un crime à un homme de jouir de ceux que Dieu luy avoit donnez ? Cependant, *Chrysost. serm. 2. tom. 5.* dit saint Chrysostome, cette vie du riche toute plongée dans le luxe & dans les délices, n'est pas seulement en ce temps-cy, qui est le temps de la perfection de l'Evangile, un très-grand mal ; mais elle l'estoit dès ce temps de l'ancienne loy, comme il paroist par la malédiction que donne un Prophete à ceux qui passoient ainsi leur vie dans *Amos. c. 6. 1. &c.* toutes sortes de plaisirs. Et en effet il n'y a rien, comme dit le même Saint, qui soit plus pernicieux

à la piété qu'une vie délicieuse, ni rien plus capable de jetter les hommes dans l'oubly de Dieu. C'est ce qui porta Moïse à avertir les Israëlites, dans le temps même qu'il leur promettoit une abondance de toutes sortes de biens, s'ils obéïssoient aux divins préceptes, de *prendre garde* qu'au milieu de cette abondance, *ils ne laissassent séduire leur cœur, & ne s'éloignaßent du Dieu* d'Israël.

Gregor. magn. ut supr. *Il y avoit aussi un pauvre appellé Lazare, tout couvert d'ulcéres, couché à sa porte.* Peut-estre, dit saint Grégoire, que ce riche auroit eu quelque lieu de s'excuser, si le Lazare tout couvert d'ulcéres & accablé de pauvreté, n'avoit pas esté couché à sa porte, & qu'il n'eust pas exposé continuellement à ses yeux une si grande misére. Mais Dieu voulut, ajoûte-t-il, exercer en même-temps & sur le même sujet, deux sortes de jugemens; lorsque d'une part, en mettant devant la porte du riche comblé de biens, un homme si misérable, il augmenta par cette vûë même la condamnation de celuy qui n'eut aucune pitié de son frére; & que de l'autre, en exposant tous les jours aux yeux du pauvre cet homme riche & impitoyable, il éprouvoit sa vertu de plus en plus. Car ce pauvre ne se plaignoit pas, selon la remarque de saint Chrysostome, de la dureté du riche; il ne s'en mettoit pas en colére ni n'en murmuroit pas. *Il souhaitoit* seulement *de se pouvoir rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche*, se mettant en quelque façon au rang des chiens, qui se nourrissent de ce qui tombe de la table de leurs maistres. Et même il se contentoit de desirer; puisque, selon la réflexion de saint Basile, il n'est écrit nulle part qu'il ait demandé quelque chose

Basil, Regul. fus. disp. interr. 55.

au

au riche, ni qu'il ait porté impatiemment son estat, quoique si pénible. Mais son silence, bien loin d'excuser le riche, le rendoit encore plus criminel, puisqu'il estoit une marque de la modestie du pauvre; & que la vûë seule d'une pauvreté & d'une misére si extrême, estoit un cry très-puissant pour le toucher de compassion, s'il n'eust endurci son cœur contre son devoir.

Ce qui peut paroistre encore très-surprenant, est que le pauvre ne demandant que *les miettes de la table de ce riche*, il *ne se trouva personne* de la maison *qui luy en donnast*. Mais la dureté du maître passoit sans doute à ses serviteurs, qui avoient de l'indifférence pour celuy qu'il négligeoit, & refusoient de se donner la moindre peine pour le secourir. Cependant, quoique Lazare ainsi méprisé & abandonné de tout le monde, ne reçûst, pour le dire ainsi, du soulagement que *des chiens*, qui *lechoient* avec leur langue le pus de *ses playes*; S. Chrysostome le considéroit en cet estat, comme vestu plus richement, & dans l'ame & dans le corps même, aux yeux de Dieu, que ce riche qui portoit la pourpre. Ce qu'il souffroit dans sa chair luy estoit infiniment glorieux; & ses playes estoient autant de pierres précieuses, qui servoient à faire éclatter sa patience: au-lieu que l'ame du riche estoit véritablement toute ulcérée, & en abomination devant le Seigneur.

℣. 22. 23. 24. *Or il arriva que ce pauvre mourut, & fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & eut l'enfer pour sepulcre. Et lorsqu'il estoit dans les tourmens, il leva les yeux en haut, & vit de loin Abraham, &c.*

C'est à ce point décisif de la mort heureuse du pauvre, & de la mort funeste du riche, qu'il faut arrester les yeux de la foy. Lazare estoit pauvre & misérable : mais sa misére devoit passer promtement. Le riche estoit magnifique dans ses habits & dans sa table : mais toute cette magnificence n'estoit qu'un éclat d'un jour. Le pauvre en mourant est délivré tout d'un coup de sa misére, & *emporté par les* saints *Anges dans* le lieu destiné alors pour le repos des ames justes. Ce lieu est nommé d'une maniére figurée par le Fils de Dieu, *le sein d'Abraham*; parce que ce saint Patriarche ayant mérité par la grandeur de sa foy, d'estre appellé le Pére de tous les fidelles, il recevoit comme entre ses bras tous les justes au sortir de cette vie, lorsque leurs ames alloient s'unir à la sienne dans une sainte societé, en attendant la rédemption générale qui se devoit accomplir par le sang de JESUS-CHRIST. *Lazarum*, dit saint Ambroise, *in Abrahæ gremio, quasi in quodam sinu quietis & sanctitatis recessu locavit.* Le riche au contraire, estant mort aussi, est emporté par les démons, & *enseveli*, ou précipité *dans l'enfer.* Pesez bien, s'écrie saint Jean Chrysostome, & ne passez pas légérement cette expression étonnante : Que le riche fut *enseveli dans l'enfer*. Que deviennent dans ce moment tous ces meubles si précieux, qui ne servoient qu'à nourrir sa vanité, ces lits magnifiques destinez pour l'entretien de sa mollesse, tous ces ornemens & ces parfums, tous ces vins & ces mets délicieux, & tout le reste de cette pompe qui l'accompagnoit par tout ? Toutes ces marques de son orgueil luy ont esté enlevées en un instant : & seul dépouillé de tout

Ambros. in hunc locum.

Chrysost. serm. 3. tom. 5. p. 47.

l'éclat de sa grandeur, nud de toutes sortes de bonnes œuvres, accablé de desespoir, il va estre éternellement la proye des flammes, & du ver secret qui rongera sa conscience.

Dans cet abysme de ténébres, où sa vanité, sa dureté pour les pauvres, & son amour pour les plaisirs l'ont précipité en mourant, Dieu, par une juste compensation de l'extrême inhumanité qui luy avoit fait regarder indifféremment Lazare à sa porte, tout couvert d'ulcéres, luy fait luire un rayon de sa divine lumiére, pour découvrir à son ame malheureuse l'estat du bonheur & du repos dont celle de ce saint pauvre, qu'il avoit tant méprisé, jouissoit alors. C'est ce que l'Evangéliste exprime en un langage figuré, lorsqu'il dit: Que *dans les tourmens il leva les yeux en haut, & vit de loin Abraham, & Lazare dans son sein.* L'ame du riche vit donc, par un effet miraculeux de la puissance de Dieu, l'ame d'Abraham avec celle de Lazare, en un lieu bien *élevé* & fort *éloigné*; c'est-à-dire dans les limbes, où reposoient les ames des Saints. Car quoiqu'il soit dit de JESUS-CHRIST: Qu'il y descendit aprés sa mort, pour en retirer toutes ces ames des anciens justes; il y avoit néanmoins une trés-grande distance entre ces limbes & les abysmes des flammes destinées pour les méchans. *Pére Abraham, s'écria-t-il, ayez pitié de moy.* Il donne le nom de *pére* à Abraham; parce qu'il estoit le pére de tout Israël, lequel estoit descendu de luy par Isaac & par Jacob. Et peut-estre aussi qu'il l'appelle de la sorte, dans l'espérance de le toucher davantage de compassion. Or on doit entendre par ce *cry* du riche, le desir ardent que Dieu permit qu'il fist connoistre

à Abraham. Car les ames n'ont point d'autre langue que celle de leurs desirs. Il le prie donc instamment *d'envoyer Lazare, afin que trempant le bout de son doigt dans de l'eau, il luy rafraischist la langue qui souffroit terriblement.*

Chrysost. ut supr. Gregor. magn. in Evang. homil. 40. Ainsi l'on voit selon les saints Péres, par un juste jugement de Dieu un changement bien étrange, lorsque le riche devient tout d'un coup le suppliant de Lazare, & a besoin de sa table, luy qui l'avoit vû auparavant dans la faim & dans la misére couché à sa porte. Lazare pendant qu'il vivoit, avoit souhaité de pouvoir manger les miettes qui tomboient de la table du riche, sans que personne luy en donnast : & ce riche desire presentement à son tour une goutte d'eau pour se rafraischir la langue, sans la pouvoir obtenir : *Et guttam aquæ petivit, qui micas panis negavit.* L'on sçût donc alors, dit saint Chrysostome, qui estoit le riche, & qui estoit véritablement le pauvre. Car qu'y a-t-il en effet, ajoûte-t-il, de plus pauvre, que celuy qui n'a pas même en sa disposition une goutte d'eau, & qui en la demandant avec instance ne peut l'obtenir ? Il avoit peut-estre dit plusieurs fois en luy-même, continuë ce Saint : A quoy bon la piété & la vertu, puisque toutes choses me viennent en abondance, & que je jouis d'un parfait bonheur ; tandis que ce pauvre, qui vit dans la piété & dans la justice, est accablé de toutes sortes de maux ? Et c'est encore le langage de bien des personnes. Mais pour détruire ce raisonnement impie, Dieu nous represente dans la personne du riche, enseveli & tourmenté dans les flammes, la juste rétribution qui est réservée à l'impiété ; & dans la personne du

pauvre, la récompense dûë à ceux qui auront souffert icy-bas pour l'amour de Dieu. La vûë du riche jouissant de tous ses plaisirs, avoit servi à augmenter les souffrances de Lazare couché à sa porte: & maintenant la vûë de Lazare jouissant d'un doux repos dans le sein d'Abraham, sert à augmenter les tourmens du riche qui souffre dans les enfers. Car de même, dit saint Chrysostome, que Dieu ayant fait sortir Adam du paradis terrestre, le plaça vis-à-vis de ce jardin si délicieux, afin que la vûë continuelle qu'il en auroit, luy rendist à tous momens plus sensible la perte qu'il avoit faite d'un si grand bonheur; aussi il présente maintenant Lazare aux yeux du riche, afin qu'il conçûst plus vivement en le voyant, de quels biens il s'estoit privé, lorsque l'ayant à sa porte, & pouvant trouver en luy une source de salut, il n'en avoit eu que du mépris.

Quant à ce qu'il dit qu'il souffroit d'extrêmes tourmens dans la langue, quoique son ame seule fust dans les enfers, rien n'empêche que nous ne croyions que Dieu par sa toute puissance faisoit sentir à son ame les mêmes tourmens, que chaque membre de son corps auroit pû sentir, si elle n'en avoit point esté séparée; comme l'expérience même fait connoistre, que ceux à qui on a coupé une main, un bras, ou un pied, sentent quelque fois les mêmes douleurs à ces membres qu'ils ont perdus que s'ils les avoient encore. Ainsi sans avoir recours au sens figuré, il suffit d'estre asseuré que tout est possible à Dieu, & que ce que nous ne pourrions même comprendre, nous doit paroistre très-croyable en considérant sa toute-puissance, pour punir les uns, aussi-bien que pour ré-

compenser les autres. Saint Grégoire Pape dit, qu'il est parlé particuliérement de ce que ce riche souffroit dans sa langue, parce qu'il avoit beaucoup péché en parlant, & que l'on commet effectivement beaucoup de péchez dans les grands repas, sur tout à la fin, en se répandant en paroles, ou inutiles, ou libertines, ou lascives. Mais on pourroit ajoûter aussi, que comme le principal sujet de la réprobation de ce riche avoit esté la bonne-chére, il estoit puni principalement par où il avoit plus péché : *Quantum. . . . in deliciis fuit, tantum date illi tormentum & luctum.*

Apocal. 18. 7.

℣. 25. 26. *Mais Abraham luy répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vostre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux : c'est pourquoy il est maintenant dans la consolation, & vous dans les tourmens. De plus il y a pour jamais un grand abysme entre nous & vous, &c.*

Chrysost. serm. 3. t. 5. p. 53.

Saint Jean Chrysostome a admiré la maniére dont Abraham répondit au mauvais riche. Il ne luy dit point : O homme cruel & inhumain, après en avoir usé si durement envers Lazare, vous parlez presentement de compassion ! mais il l'appelle son fils comme il l'avoit appellé son *pére* ; parce qu'il estoit descendu de luy comme Israëlite ; quoiqu'il fust indigne d'estre appellé fils d'Abraham, cet homme si charitable, luy qui n'avoit eu que de l'inhumanité pour les pauvres. Et sans luy rien reprocher, il luy marque seulement la cause de sa damnation, en luy disant : *Souvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vostre vie.* Cette parole est étonnante, & capable de nous jetter dans le trouble. Mais autant qu'elle nous étonne, autant

Id. serm. 4 tom. 5. p. 60. &c.

peut-elle nous devenir salutaire. Car si on nous la disoit en l'autre vie, comme à ce riche réprouvé, nous serions véritablement sans consolation, & il ne nous resteroit plus que des sujets de desespoir; puisque ce n'est plus alors le temps de la pénitence. Mais comme nous l'entendons estant en ce monde, & que l'exemple de ce qui est arrivé aux autres peut nous rendre sages, nous devons, dit saint Chrysostome, rendre graces à la bonté de nostre Dieu, qui nous fait dire pour nostre salut, ce qu'il nous auroit caché s'il vouloit nous perdre.

Voicy donc, selon l'explication du même Saint, *Gregor. Magn. in Evang. homil. 40.*
& du Pape saint Grégoire, le vray sens de ces paroles. Il n'y a point d'hommes si méchans qui ne fassent quelquefois quelques bonnes actions. Et il n'y a point de justes si parfaits qui ne commettent quelques péchez : *car qui peut dire qu'il* *Proverb. 20. 9.*
a le cœur pur, & qu'il est exemt de péché? Comme donc ce riche pouvoit avoir fait quelque bien pendant sa vie, & que ce pauvre pouvoit bien aussi avoir commis quelques fautes; le saint Patriarche fait voir admirablement par sa réponse, & que le riche avoit esté récompensé dès ce monde du peu de bien qu'il avoit fait; & que le pauvre y avoit aussi reçû le chastiment dû à ses fautes : *Mala Lazari purgavit ignis inopiæ, & bona divitis remuneravit fœlicitas transeuntis vitæ.* Ainsi l'un ayant satisfait à la justice de Dieu pour ses péchez, par la souffrance de la faim & de plusieurs maux; & l'autre ayant esté récompensé de ce qu'il pouvoit avoir fait de bien; le premier jouissoit alors du repos sans aucun meslange de douleur, & le dernier souffroit des tourmens sans aucune consolation.

Qu'on tremble donc, bien loin d'estre dans la joye, quand on joüit icy-bas de toutes les douceurs de la vie presente ; de peur que comme ce riche, on ne passe promtement de ce bonheur passager dans un malheur éternel. Qu'on se console au contraire quand on souffre, & qu'on est même accablé d'affliction, puisque Dieu chastie ceux qu'il a dessein d'épargner dans l'éternité. *Modò ure & seca, dum in æternum parcas*, disoit autrefois un grand Saint à Dieu même, persuadé qu'il estoit, que la souffrance est le partage de ses enfans.

Abraham rendit encore au mauvais riche une raison qui l'empêchoit d'envoyer Lazare luy donner le soulagement qu'il demandoit. C'est, luy dit-il, *qu'il y a un grand abysme entre nous & vous, qui est cause que ceux qui voudroient passer de part ou d'autre ne le pourroient*. Sur quoy saint Grégoire dit : Que cette impossibilité estoit fondée sur la justice de Dieu même, qui avoit, selon l'expression littérale du Texte sacré, *affermi* pour toute l'éternité cette digue impénétrable d'un cahos comme infini, qui separoit les réprouvez des ames justes. On comprend facilement, que ces premiers souhaiteroient de pouvoir passer dans le repos des ames saintes : mais ce qui est plus difficile à comprendre, c'est comment ces justes *voudroient passer* vers les réprouvez. Ce Pape éclaircit cecy en disant : Que quand il seroit possible que les Saints, par un sentiment de compassion, desirassent en quelque sorte de soulager les méchans dans le lieu de leurs supplices, ils sont dans le ciel si étroitement unis à Dieu, & leur volonté est soumise si parfaitement à la sienne, qu'ils

ne peuvent plus rien vouloir contre les regles de sa souveraine justice. Car ils connoissent par une très-claire vûë toute l'équité de la punition de ces méchans, & ils se trouvent dans la même disposition à leur égard, que celle où est Dieu même; c'est-à-dire, qu'ils en ont autant d'éloignement, qu'ils les voyent éloignez par leur malice de celuy qu'ils aiment eux-mêmes de toute l'étenduë de leur amour.

℣. 27. 28. *Le riche luy dit: Je vous supplie donc, père Abraham, de l'envoyer dans la maison de mon père, où j'ay cinq frères; afin qu'il leur atteste ces choses, & les avertisse de ne pas venir aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.*

Comment ce riche *enseveli dans l'enfer*, où il ne peut y avoir aucune étincelle de charité, songe-t-il à procurer la conversion de ses fréres, luy qui estoit pour toûjours associé au démon, dont la fureur se porte sans cesse à perdre les ames? Saint Grégoire dit, que comme la joye des Saints dans le ciel s'augmente, lorsqu'ils voyent ceux qu'ils ont aimez sur la terre, entrer avec eux dans la participation de la gloire; les réprouvez sentent au contraire redoubler leurs peines dans les enfers, lorsqu'ils apperçoivent ceux qu'ils ont aimez dans le monde au mépris de Dieu, condamnez aux mêmes supplices qu'ils souffrent; estant ainsi consumez, & par leurs propres tourmens & par ceux des autres. C'estoit donc, selon la pensée de ce saint Pape, par un effet même de l'amour propre, que le riche demandoit à Abraham, qu'il voulust bien envoyer Lazare à ses fréres, pour *leur attester* la vérité des supplices qu'il souffroit, afin qu'estant avertis de son chastiment, ils changeassent

Gregor. Dialog. l. 4. c. 33.

de conduite, pour éviter de tomber dans une semblable condamnation.

Chrysost. serm. 5. t. 5. p. 76. August. Ep. 125. Cependant saint Chrysostome & saint Augustin ont crû, que c'estoit par un mouvement d'affection naturelle pour ses proches, qu'il desiroit qu'on les avertist de ce qu'il souffroit, afin qu'ils se pussent convertir. Peut-estre que les sentimens de ces grands Saints peuvent s'accorder; puisque s'il est vray, comme le dit saint Grégoire, que le supplice des réprouvez s'augmente par celuy des autres qu'ils ont aimez dans le monde d'un amour opposé à celuy de Dieu, rien n'empêche qu'on ne dise, que le mauvais riche s'aimoit luy-même en aimant ses fréres, & qu'il vouloit s'épargner en les épargnant. C'estoit donc effectivement un amour tout naturel, & semblable à celuy qu'il leur portoit dans le monde. Car qu'est-ce autre chose que l'amitié qui unit ensemble tous les amateurs du siecle, sinon cet amour propre qui se déguise à luy-même, & qui recherchant ses intérests particuliers, feint de vouloir procurer ceux de ses amis? Il n'y a que la seule charité, qui selon saint *1. Cor. 13. 5.* Paul, *ne cherche point ses intérests.* Or il n'y a point de charité dans l'enfer. Et tout autre amour que la charité est interessé, & ne sçauroit estre pur.

℣. 29. 30. 31. *Abraham luy repartit : Ils ont Moïse & les Prophetes, qu'ils les écoutent. Non, dit-il, pére Abraham : mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils feront pénitence. Abraham luy répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les Prophetes, &c.*

August. quæst. evang. l. 1. quæst. 38. JESUS-CHRIST ne prétendoit pas, comme le remarque saint Augustin, préférer *Moïse* ni *les Prophetes* à l'Evangile : mais il parloit pour des

Juifs qui avoient une profonde vénération pour Moïse. Et comme d'ailleurs la vérité de l'Evangile estoit *attestée*, selon l'Apostre, *par la loy & par les Prophetes*, il faisoit entendre par là, que si ceux dont il parloit croyoient véritablement à ces Prophetes & à cette loy, ils pourroient bien croire aussi à l'Evangile, selon cette déclaration que JESUS-CHRIST même fit aux Juifs: Que *Moïse dans lequel ils mettoient leur espérance, seroit leur accusateur : car si vous ajoûtiez foy à Moïse*, leur disoit-il, *vous me croiriez aussi, parce c'est de moy qu'il a écrit.* Mais ce que dit Abraham doit estre consideré par rapport à ce que le mauvais riche luy demandoit. Car cet homme s'imaginoit que les préceptes de la loy & les avertissemens des Prophetes n'avoient pas la même force pour convertir ses cinq fréres, qu'auroit la voix de quelqu'un, qui ressuscitant d'entre les morts, leur *attesteroit* la vérité des tourmens que l'on souffre dans l'enfer. Mais il se trompoit visiblement. Et pour faire voir, dit saint Chrysostome, que celuy qui n'écoute pas l'Ecriture, n'écouteroit pas non plus ceux qui ressusciteroient d'entre les morts, il suffit de considérer l'exemple des Juifs, qui bien loin d'estre disposez à ajoûter foy à un mort ressuscité, après avoir refusé d'écouter Moïse & les Prophetes, prirent même la résolution de faire mourir Lazare que JESUS-CHRIST avoit fait sortir du tombeau, & firent depuis mille insultes aux Apostres, quoiqu'il y eust plusieurs personnes qui ressuscitérent au temps de la mort de JESUS-CHRIST. En effet, ajoûte le même Saint, les paroles de l'Ecriture sont d'autant plus dignes d'estre préférées à celles des morts, que ces

Rom. 3. 21.

Joan. 5. 45. 46.

Chrysost. serm. 5. t. 5. p. 77. &c.

morts ressuscitez quels qu'ils soient, ne sont que les serviteurs; au-lieu que celuy qui parle dans les livres saints, c'est Dieu même & le Seigneur de tous les hommes. Comment donc celuy qui refuse d'écouter le maistre écouteroit-il les serviteurs? Mais ce qui peut nous prouver encore, continuë saint Chrysostome, que ceux qui demandent que les morts reviennent leur dire des nouvelles de l'autre monde, demandent une chose inutile pour leur salut, c'est ce qu'on voit arriver dans les jugemens séculiers. L'enfer n'est point exposé aux yeux de ceux qui sont incrédules, quoiqu'il le soit à la foy des bons Chrestiens. Mais les chastimens ausquels on condamne tous les jours les criminels sont exposez à la vûë de tous les hommes. L'un est condamné à travailler dans les mines, l'autre est brûlé vif, ou il perd la vie par quelqu'autre genre de supplice. Cependant ceux qui sont engagez dans les mêmes crimes, pour lesquels ils voyent punir tous les jours tant de criminels, ne s'en mettent point en peine, & ne songent en aucune sorte à quitter leurs déreglemens. Que dis-je, s'écrie ce grand Saint? Souvent plusieurs de ceux mêmes qui ont esté pris & mis en prison, ayant trouvé le moyen de se sauver, commettent tout de nouveau les mêmes crimes qu'auparavant, & encore de plus grands. Ne cherchons donc point à entendre de la bouche de ceux qui sont morts, ce que l'Ecriture inspirée de Dieu nous fait entendre tous les jours avec bien plus de certitude & d'autorité. Demandons plutost à Dieu ces oreilles spirituelles du cœur, dont il est souvent parlé dans l'Evangile, qui nous sont si nécessaires pour écouter

ûtilement ce que l'Ecriture nous enſeigne du malheur des riches, & du grand bonheur des pauvres. Ni tous les hommes vivans, ni tous les morts reſſuſcitez, ne ſont point capables de ſoumettre noſtre cœur à ces véritez ſi oppoſées à noſtre faux raiſonnement, à moins que Dieu ne guériſſe par ſa grace noſtre ſurdité intérieure & l'aveuglement de noſtre eſprit. Et quand il ſeroit poſſible que nous fuſſions revenus nous-mêmes du fond des enfers, il faudroit que le Saint-Eſprit répandiſt en nous ſa charité, afin que la vûë de ces ſupplices ſi redoutables ne devinſt pas ſeulement l'objet de la crainte de noſtre eſprit, mais qu'elle changeaſt effectivement noſtre cœur, en le ſoumettant à la volonté de Dieu.

CHAPITRE XVII.

1. ET ait ad diſcipulos ſuos: Impoſſibile eſt ut non veniant ſcandala: væ autem illi per quem veniunt.

2. Utilius eſt illi, ſi lapis molaris imponatur circa collum ejus, & projiciatur in mare, quàm ut ſcandalizet unum de puſillis iſtis.

1. JESUS dit *un jour* à ſes diſciples: Il eſt impoſſible qu'il n'arrive des ſcandales: mais malheur à celuy par qui ils arrivent. Matth. 18. 7.

2. Il vaudroit mieux pour luy qu'on luy miſt au cou une meule de moulin, & qu'on le jettaſt dans la mer, que non pas qu'il fuſt un ſujet de ſcandale à l'un de ces plus petits. Marc. 9. 41.

Matth. 18. 15. 21. 3. Prenez garde à vous. Si vostre frére a péché contre vous, reprenez-le; & s'il se repent, pardonnez-luy.

3. Attendite vobis. Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum; & si pœnitentiam egerit, dimitte illi.

Levit. 19. 17. Eccli. 19. 13. Matth. 18. 21. 4. Et s'il péche contre vous sept fois le jour, & que sept fois le jour il revienne vous trouver, & vous dise: Je me repens *de ce que j'ay fait*, pardonnez-luy.

4. Et si septies in die peccaverit in te, & septies in die conversus fuerit ad te, dicens: Pœnitet me, dimitte illi.

5. Et les Apostres dirent au Seigneur: Augmentez-nous la foy.

5. Et dixerunt Apostoli Domino: Adauge nobis fidem.

Matth. 17. 19. 6. Le Seigneur leur dit: Si vous avez une foy semblable au grain de // sénevé, vous direz à ce meurier: Déracine-toy, & te vas planter au milieu de la mer; & il vous obéïra.

6. Dixit autem Dominus: Si habueritis fidem sicut granum sinapis, diceris huic arbori moro: Eradicare, & transplantare in mare: & obediet vobis.

7. Qui est celuy d'entre vous qui ayant un serviteur occupé à labourer ou à paistre les troupeaux, luy dise aussi-tost qu'il est revenu des champs: Allez vous mettre à table?

7. Quis autem vestrûm habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de agro dicat illi: Statim transi, recumbe?

8. Ne luy dit-il pas *au contraire:* Préparez-moy à souper, ceignez-vous, & me servez jusqu'à ce que j'aye

8. Et non dicat ei: Para quod cœnem, & præcinge te, & ministra mihi donec manducem & bibam, & post

6. ex. *C'est-à-dire; petite en apparence, mais vive & brûlante; comme est le grain de sénevé.* Aug.

hæc tu manducabis & bibes ?

mangé & que j'aye bû, & après cela vous mangerez, & vous boirez ?

9. Nunquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat ?

9. Et quand ce serviteur aura fait tout ce qu'il luy aura ordonné, luy en aura-t-il de l'obligation ?

10. Non puto. Sic & vos, cùm feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus : quod debuimus facere, fecimus.

10. Je ne le pense pas. Dites donc aussi, lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles : nous avons fait ce que nous estions obligez de faire.

11. Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam & Galilæam,

11. † Un jour, comme il alloit à Jérusalem, & passoit par le milieu de la Samarie & de la Galilée, † 13. Dimanche après la Pentec.

12. & cùm ingrederetur quoddam castellum occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt à longè,

12. estant prest d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de luy, qui se tenant éloignez,

13. & levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri.

13. élevérent leur voix & luy dirent : JESUS *nôtre* maistre, ayez pitié de nous.

14. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos Sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.

14. Lorsqu'il les eut apperçûs, il leur dit : Allez vous montrer aux Prestres. Et comme ils y alloient, ils furent guéris. *Levit.* 14. 2.

15. Unus autem ex illis, ut vidit quia mun-

15. L'un d'eux voyant qu'il avoit esté guéri retour-

na sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix ;

datus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum ;

16. & vint se jetter aux pieds de JESUS le visage contre terre, en luy rendant graces : & celuy-là estoit Samaritain.

16. & cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : & hic erat Samaritanus.

17. Alors JESUS dit : Tous les dix n'ont-ils pas esté guéris ? Où sont donc les neuf autres ?

17. Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt ? Et novem ubi sunt ?

18. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger.

18. Non est inventus qui rediret, & daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

19. Et il luy dit : Levez-vous, allez, vostre foy vous à sauvé ¶.

19. Et ait illi : Surge, vade, quia fides tua te salvum fecit.

20. Les Pharisiens luy demandoient un jour, quand viendroit le royaume de Dieu ; & il leur répondit : Le royaume de Dieu ne viendra point d'une maniére qui le fasse remarquer :

20. Interrogatus autem à Pharisæis, quando venit regnum Dei ; respondens eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione :

21. & on ne dira point : Il est icy, ou il est là. Car dès à present le royaume de Dieu est au-dedans de vous.

21. neque dicent : Ecce hîc, aut ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est.

22. Après cela il dit à ses disciples : Il viendra un temps que vous desirerez de voir un des jours du

22. Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, & non videbitis.

videbitis. | Fils de l'homme, & vous ne le verrez point.

23. Et dicent vobis: Ecce hîc, & ecce illic. Nolite ire, neque sectemini. | 23. Et ils vous diront: Il est icy, il est là. Mais n'y allez point, & ne les suivez point. Matth. 24. 23. Marc. 13. 21.

24. Nam sicút fulgur coruscans de sub cælo, in ea quæ sub cælo sunt, fulget: ita erit Filius hominis in die sua. | 24. Car comme un éclair brille & se fait voir depuis un costé du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paroistra le Fils de l'homme en son jour.

25. Primùm autem oportet illum multa pati, & reprobari à generatione hac. | 25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, & qu'il soit rejetté par // ce peuple.

26. Et sicut factum est in diebus Noë, ita erit & in diebus Filii hominis. | 26. Et ce qui est arrivé au temps de Noé arrivera encore au temps du Fils de l'homme. Genes. 7. 7. Matth. 24. 37.

27. Edebant, & bibebant: uxores ducebant, & dabantur ad nuptias, usque in diem, qua intravit Noë in arcam: & venit diluvium, & perdidit omnes. | 27. Ils mangeoient & ils beuvoient: les hommes épousoient des femmes, & les femmes se marioient jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche: & alors le deluge survenant les fit tous perir.

28. Similiter sicut factum est in diebus Lot: Edebant, & bibebant, emebant & vendebant, plantabant & ædificabant: | 28. Et comme il arriva encore au temps de Lot, ils mangeoient & ils beuvoient, ils achetoient & ils vendoient, ils plantoient & ils bâtissoient:

25. *l.* cette génération.

Genes. 19. 24. 29. mais le jour que Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluye de feu & de souffre, qui les perdit tous.

29. qua die autem exiit Lot à Sodomis, pluit ignem & sulphur de cælo, & omnes perdidit.

Matth. 24. 17. 30. Il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paroistra.

30. Secundùm hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.

31. En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de la maison, & que ses meubles soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre: & que celuy qui se trouvera dans le champ ne retourne point non plus à ce qui est derriére luy.

31. In illa hora, qui fuerit in tecto, & vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa: & qui in agro, similiter non redeat retrò.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot.

32. Memores estote uxoris Lot.

Sup. 9. 24. *Matth.* 10. 39. *Marc.* 8. 35. *Joan.* 12. 25. 33. ‖ Quiconque cherchera à se sauver soy-même se perdra: & quiconque se sera perdu luy-même ‖ se sauvera.

33. Quicunque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam: & quicunque perdiderit illam, vivificabit eam.

34. Je vous déclare que cette nuit-là, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'un sera pris & l'autre laissé:

34. Dico vobis: in illa nocte erunt duo in lecto uno; unus assumetur, & alter relinquetur:

Matth. 24 41. 35. de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise & l'autre laissée:

35. duæ erunt molentes in unum; una assumetur, & altera re-

33. *Voyez saint Matthieu.* 16 25.
Ib. vivifiera son ame.

linquetur: duo in agro, unus assumetur, & alter relinquetur.	de deux personnes qui seront dans le même champ, l'un sera pris, & l'autre laissé.
36. Respondentes dicunt illi: Ubi, Domine?	36. Ils luy dirent: Où sera-ce, Seigneur?
37. Qui dixit illis: Ubicunque fuerit corpus, illuc congregabuntur & aquilæ.	37. Et il répondit: En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront. Matth. 24. 28.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. *Prenez garde à vous. Si vostre frére a péché contre vous, reprenez-le, &c.*

Le Fils de Dieu parle icy du grand danger qu'il y a de *scandaliser les petits*; c'est-à-dire, à estre une occasion de chûte aux personnes foibles, soit par une mauvaise doctrine, soit par un méchant exemple, soit par quelque humeur fâcheuse, ou par un ressentiment de quelque faute qu'ils peuvent avoir commise contre nous. C'est la raison pour laquelle JESUS-CHRIST ayant parlé à ses disciples des scandales en général, leur dit aussi-tost après: *Veillez, & prenez bien garde à vous:* ce qui est de même, selon la réflexion d'un Interprete, que s'il disoit: Prenez garde à vous conduire de telle sorte, que vous ne deveniez pas une occasion de perte à vostre prochain; non pas même à ceux de qui vous avez reçû quelque injure. Car si vous entrez en colére contre celuy de qui vous avez esté offensé, vous achevez de

se perdre devant Dieu : au-lieu que si vous aimez son salut plus que vostre honneur, ou vostre interest, vous travaillerez à guérir la playe qu'il s'est faite, en vous appliquant avec charité à luy faire reconnoistre & pleurer sa faute. Et par ce moyen vous sauverez vostre *frére* en vous sauvant ; puisqu'il n'y a rien qui ait plus de force pour gagner les ames, que la douceur de celuy qui souffre paisiblement le mal qu'on luy fait, & qui se sert de sa patience comme d'un baûme très-efficace pour guérir le cœur ulcéré de son frére qui l'a outragé. C'est ainsi que JESUS-CHRIST a luy-même assujetti à la douceur de son joug ses plus cruels ennemis. Il n'a opposé à tous leurs traits qu'une patience infinie. Il s'est, selon l'expression d'un Prophete, comme rassasié
Thren. c. 3. 30. d'opprobres : *Saturabitur opprobriis.* Et cette divine patience a eu plus de force pour convertir l'univers, que le courage de tous les héros de l'antiquité n'en avoit eu autrefois pour soumettre les Empires.

℣. 5. *Les Apostres dirent au Seigneur : Augmentez-nous la foy.*

Il ne paroist aucune liaison dans le texte de saint Luc, entre ce verset & ce qui précéde. Et peut-estre qu'il ne faut point en chercher dans cet endroit, non plus que dans beaucoup d'autres de ce saint Evangéliste, pour les raisons que l'on a marquées auparavant. Comme JESUS CHRIST avoit accusé en différentes rencontres les Apôtres d'avoir peu de foy, ils s'adressent à luy-même, convaincus de la foiblesse où ils estoient, pour luy demander qu'il *augmentast cette foy* en eux. Or en luy faisant cette demande ils ne re-

connoissent pas seulement qu'ils ne peuvent rien, mais encore qu'il peut tout ; & par conséquent ils attestent par une telle priére la divinité de celuy qu'ils prient, puisque la foy dont ils demandoient l'augmentation, est un don de Dieu, & un don qui est le principe & le fondement de tous les autres.

Mais quoique nous ayons dit qu'il ne paroist aucune liaison entre ces paroles des disciples, & celles de JESUS-CHRIST qui précédent ; on peut dire néanmoins que le précepte qu'il leur donna de pardonner à leurs fréres, quand même ils auroient péché contr'eux jusques à sept fois pour un seul jour, leur causa de l'étonnement. Ainsi sentant leur foiblesse à accomplir une chose si difficile & si opposée à la nature, ils ont recours à la grace de leur divin maistre, & luy demandent qu'il leur donne *un accroissement de foy.* Car si en effet un homme sent une si grande peine à pardonner à un autre homme, c'est qu'il n'a point une foy vive ; c'est qu'il ne fait pas de réflexion sur ce qu'il doit luy-même à Dieu ; & c'est qu'il ne considére pas, non seulement l'infinie disproportion qu'il y a entre ses dettes à l'égard de Dieu, & celles de son frére à son égard, mais encore l'infinie miséricorde dont Dieu use à tous momens envers luy, & qui l'oblige d'imiter en ce qu'il peut une si grande bonté.

℣. 7. jusqu'au 11. *Qui est celuy d'entre vous qui ayant un serviteur occupé à labourer ou à paistre les troupeaux, luy dise lorsqu'il est revenu des champs : Allez promtement vous mettre à table ? Ne luy dit-il pas* au contraire : *Préparez-moy à souper, &c.*

Les Apostres avoient prié JESUS-CHRIST

d'augmenter leur foy pour eſtre en eſtat d'accomplir plus fidellement ſes préceptes. Il ne leur répondit d'abord qu'en leur faiſant voir les grands effets de la foy. Mais icy il ſemble qu'il veut augmenter cette foy en eux : car pour les porter plus facilement à obéïr avec foy à ce qu'il venoit de leur ordonner touchant le pardon des fautes de leur prochain, il ſe ſert d'une comparaiſon familiére, qui leur fait connoiſtre par un uſage très-commun parmy les hommes, qu'ils ne devoient pas ſe regarder comme fort louables, quand ils feroient tout ce qu'il leur commandoit. Un homme croit beaucoup faire de pardonner à un autre homme, autant de fois que cet homme l'aura offenſé. Et peut-eſtre qu'en obéïſſant à Dieu qui le luy commande, il s'imagine que Dieu luy eſt beaucoup redevable. Mais qu'il ne ſe flatte point ſur cela, & qu'il ne ſe trompe point. Un maiſtre n'eſt point obligé à ſon ſerviteur, de ce qu'après qu'il a travaillé toute la journée, il luy prépare à ſouper, & le ſert enſuite avant qu'il mange luy-même. Et ce maiſtre ne s'aviſe point de le remercier de ce ſervice qu'il luy rend ; parce que c'eſt le devoir du ſerviteur de ſervir ſon maiſtre. Combien donc nous autres qui ſervons Dieu, non ſeulement comme noſtre maiſtre, mais comme noſtre Créateur & noſtre Seigneur, avons-nous moins de ſujet de nous glorifier de l'obéïſſance que nous luy rendons ? Il eſt noſtre maiſtre : mais il n'a aucun beſoin pour luy-même de noſtre ſervice : & ſi nous ſommes fidelles à le ſervir, c'eſt noſtre propre avantage ; puiſqu'on ne peut devenir heureux qu'en le ſervant. Il eſt noſtre Créateur ; & en qualité de ſes créatures, nous luy de-

vons tout ce que nous ſommes : & ainſi en nous donnant tout à luy, nous ne luy rendons que ce qui luy appartient. Mais il eſt encore noſtre Rédempteur, & noſtre Seigneur : & ce nouveau titre qu'il a acquis ſur les hommes par ſon Incarnation & par ſa mort, luy donne un plein droit ſur ceux qu'il a rachetez par ſon ſang, & délivrez de l'eſclavage du démon & du péché. Combien donc l'homme ſeroit-il extravagant, de s'imaginer qu'il fait beaucoup en obéïſſant à Dieu ? Combien ſeroit-il déraiſonnable de s'attribuer un grand mérite lorſqu'il pardonne à ſon frére, luy à qui Dieu a pardonné & pardonne encore tous les jours de ſi grands péchez ? Combien enfin s'attireroit-il un jugement rigoureux, ſi au-lieu de dire, comme JESUS-CHRIST le luy a preſcrit : *Pardonnez-nous nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſez*, il l'engageoit, par la dureté de ſa conduite envers ſon prochain, à le traiter luy-même ſans miſéricorde ?

Dites donc, conclut JESUS-CHRIST, *dites, après avoir accompli tout ce qui vous eſt commandé, Que vous eſtes des ſerviteurs inutiles.* Et ne vous contentez pas de le dire, mais ſoyez-en convaincus dans le fond du cœur. Songez que *vous eſtes* vraiment *inutiles* à ce divin maiſtre, qui n'a pour luy-même aucun beſoin de voſtre ſervice, & qui ne l'éxige que par le droit ſouverain qu'il a ſur vous, & pour voſtre intéreſt propre. Songez que dans le ſervice même que vous luy rendez, il y découvre par ſa divine lumiére tant de foibleſſe & de lâcheté, qu'il eſt neceſſaire que ſa miſéricorde en couvre les defauts à ſes yeux. Songez enfin, que ſelon la réflexion de ſaint Ambroiſe, *Ambr. in hunc loc.*

celuy que le Fils de Dieu avoit luy-même choisi
1. Cor. 15. 9. pour estre l'Apostre des nations, s'est regardé comme indigne de l'apostolat, après tous les grands travaux qu'il avoit soufferts pour l'Eglise; & que quelque témoignage que sa conscience
1. Cor. 4. 4. luy rendist de la pureté de sa conduite, il ne pouvoit s'asseurer d'estre juste devant Dieu.

Mais ni l'exemple de l'Apostre, ni ce passage que nous expliquons, ne détruit en aucune sorte, comme l'ont crû les hérétiques des derniers temps, le mérite de nos bonnes œuvres. Car si par nous-mêmes nous ne sommes que misére, que foiblesse, & que d'inutiles serviteurs, nous sommes enfans de Dieu par sa grace, & membres de JESUS-CHRIST. Et agissant par l'esprit de la charité, qui est celuy des enfans, nous avons droit d'appeller Dieu nostre Pére, & de luy demander comme ses enfans l'héritage de son royaume. Or ce droit même nous a esté acquis par le sang du Fils de Dieu; ce qui nous doit faire souvenir que c'est par sa grace, que nous sommes devenus enfans, de serviteurs & d'esclaves que nous estions auparavant.

Il y en a qui prétendent que JESUS-CHRIST en nous obligeant de dire, que *nous sommes des serviteurs inutiles*, quand même nous avons fait tout ce qui nous est commandé, a voulu par là nous porter insensiblement à nous élever jusqu'aux conseils évangéliques; afin que nous ne soyons pas ainsi que des serviteurs, attachez uniquement à ce qui est de précepte, mais que nous tendions toûjours comme des enfans bien nez, à ce qu'il y a de plus parfait.

℣. 11. jusqu'au 15. *Un jour comme il alloit à*

Jérusalem, & passoit par le milieu de la Samarie & de la Galilée, estant prest d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de luy, qui se tenant éloignez, élevérent leur voix, & luy dirent: JESUS nostre *maistre, ayez pitié de nous, &c.*

Ce que l'Evangile appelle icy *le milieu de la Samarie & de la Galilée*, se doit entendre des confins de ces deux païs, c'est-à-dire, du chemin qui est entre deux. Ce fut donc lorsque JESUS-CHRIST marchoit dans ce chemin, qui est entre la Galilée & la Samarie, pour aller à Jerusalem, qu'il rencontra *les dix lépreux* dont saint Luc rapporte en ce lieu la guérison, en quelque temps que ce miracle soit arrivé. De ces lépreux il y en avoit neuf qui estoient Juifs, & un seul qui estoit Samaritain. *Les Juifs n'avoient point alors de commerce avec les Samaritains*, à cause que ces derniers avoient fait schisme en se bâtissant un autre temple que celuy de Jérusalem. Mais ces lépreux ne laissérent pas de se joindre ensemble, peut-estre à cause que leur maladie les séparoit tous également des autres hommes: & peut-estre aussi qu'ils s'unirent pour en obtenir conjointement la guérison, en s'adressant tous ensemble à JESUS-CHRIST, qui estoit venu dans le monde pour réünir tous les peuples en un seul. Comme ils estoient obligez par la loy de Moïse de se tenir hors des villes, & du commerce des hommes, ceux-cy demeuroient hors le village où le Fils de Dieu alloit entrer. Et *estant venus au-devant de luy*, avant qu'il entrast, *ils s'arrestérent assez loin*, parce que la loy leur défendoit de s'approcher. S'ils avoient eu néanmoins une foy entiére en JESUS-CHRIST, bien loin de craindre de

Joan. 4. 9.

Numer. 5. 2.

le souiller, ils s'en seroient approchez, comme de la source même de la pureté. Mais il les laissa agir selon la portée de leur foy. Et ils purent bien en user ainsi par respect.

Alors *élevant leur voix* tous ensemble, ils luy dirent : JESUS nostre *maistre, ayez pitié de nous.* Ils estoient donc convaincus du pouvoir qu'il avoit de les guérir : & le regardant comme leur Sauveur, ce que signifie le mot de JESUS, & comme *le maistre* véritable d'Israël, qui avoit, selon l'expression du texte grec, l'autorité & l'empire, ils se contentérent de luy demander *qu'il eust pitié d'eux.* Car c'est cette compassion ou cette bonté compatissante de JESUS-CHRIST envers les pécheurs, figurez par les lépreux, qui est le principe de leur salut. C'est parce qu'il les a aimez le premier, comme dit saint Jean, qu'ils commencent à l'aimer. Et il fallut que le Fils de Dieu vinst chercher ces dix lépreux, en passant dans le village près duquel ils habitoient, pour marquer qu'il cherche de même tous les pécheurs qui doivent participer au salut : car durant le cours de sa vie mortelle, il n'arrivoit rien qui ne fust réglé par sa providence, & tout ce qui se passoit estoit une image de la conduite invisible qu'il tiendra dans toute la suite des siécles pour la guérison spirituelle des ames.

Theophy. in hunc locum.

1 Joan. 4. 19.

Le cry que firent ces dix lépreux porta JESUS-CHRIST à *les regarder.* Mais on peut bien dire aussi en un sens très-véritable, que ces lépreux n'auroient pas crié, non plus que ceux qu'ils figurent, s'il ne les eust regardez auparavant d'un œil de miséricorde pour les guérir. *Lors* donc *qu'il les eut vûs*, il leur dit de *s'aller montrer aux*

Prestres. Il auroit pû les guérir en sa presence, ainsi qu'un autre lépreux dont il est parlé auparavant. Mais il voulut, selon la remarque des Interpretes, éprouver & faire connoistre leur foy. Ainsi il leur ordonna avant qu'il les eust guéris, de *s'aller montrer aux Prestres*, afin qu'il parust que leur foy estoit assez grande pour leur persuader qu'ils guériroient. Car il n'estoit ordonné aux lépreux de se faire voir aux Prestres qu'en deux sortes d'occasions ; l'une lorsqu'il s'agissoit de connoistre & de déclarer si c'estoit une vraye lépre ; & l'autre si elle estoit véritablement guérie. Or il paroist qu'on ne doutoit point de la vérité de la lépre de ces dix malades. Et ainsi lorsque JESUS-CHRIST les envoya vers les Prestres, il le fit afin que ces Prestres jugeassent de leur guérison : & par conséquent il les asseuroit qu'ils seroient guéris. Ils comprirent bien sans doute le vray sens de ses paroles, puisqu'ils obéïrent dans l'instant à l'ordre qu'il leur donna, & qu'ils ne raisonnérent point sur ce qu'il les envoyoit aux Prestres avant qu'il les eust guéris. Ainsi la simplicité de leur obéïssance leur fit mériter ce qu'ils avoient demandé : car *ils se trouvérent* effectivement *guéris lorsqu'ils estoient en chemin.*

Luc. 5, 13.

Levitic. 13. & 14.

C'est ainsi que le Fils de Dieu nous donnoit en leur personne une figure excellente de la foy avec laquelle nous devons luy obéïr, & pratiquer ses préceptes, *en marchant* fidellement dans l'espérance d'estre aussi guéris. C'est donc en marchant selon les commandemens de Dieu, qu'on peut s'asseurer d'obtenir sa guérison. Ce n'est pas en raisonnant sur ce qu'il nous dit, mais en luy obéïssant avec un cœur simple & plein de foy.

Ce n'est pas en s'arrestant, mais en s'avançant dans la voye de son salut. C'est enfin en s'adressant aux ministres qu'il a établis pour juger de la playe spirituelle des ames. Car quoique ce soit JESUS-CHRIST même qui les guérisse par sa grace, comme il le fit voir dans l'image de ces lépreux, qui furent guéris tandis qu'ils alloient trouver les Prestres ; il veut néanmoins dans la loy nouvelle que les ministres qu'il a choisis pour leur mettre entre les mains une partie de sa puissance, travaillent par les saintes fonctions de leur ministére à la conversion des pécheurs, & qu'ils leur remettent ensuite leurs péchez, trèsdifférens en cela de ces Prestres de l'ancienne loy, qui ne pouvoient rien pour la guérison de la lépre, & à qui il appartenoit seulement, comme on l'a dit, de la discerner, & de déclarer qu'elle estoit guérie.

ỳ. 15. jusqu'au 20. *L'un d'eux voyant qu'il avoit esté guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix ; & vint se jetter aux pieds de* JESUS, *le visage contre terre, en luy rendant graces : & celuy-là estoit Samaritain, &c.*

Grot. in hunc loc. Un Interprete nouveau a remarqué après un ancien, que le Fils de Dieu déclara qu'il ne connoissoit que les seuls Prestres des Juifs ; & par conséquent, qu'il condamnoit la desunion des Samaritains, lorsqu'il ordonna aux dix lépreux *de s'aller montrer aux Prestres :* Car il est visible qu'il les envoya tous dix aux Prestres de Jérusalem, & non à ceux de Garisim, quoiqu'il y eust un Samaritain parmy eux. Il est incertain si ce lépreux de Samarie alla se montrer au Prestre, lorsqu'il sentit en chemin qu'il estoit guéri. Il semble, à ju-

Maldon. Filius, Jansen. in hunc loc.

ger de l'expression de l'Evangéliste, qu'il retourna sur ses pas dans le moment qu'il se vit guéri : *Ut vidit quia mundatus est, regressus est ;* & que ne pouvant contenir la joye qu'il ressentoit d'un si grand miracle, il se hâta de revenir *rendre graces à* JESUS-CHRIST, *en glorifiant* Dieu à haute voix : ce qui signifie qu'il attestoit hautement, que celuy qui avoit pû le guérir d'une maniére si miraculeuse, estoit Dieu. C'est ce qui paroist clairement, lorsqu'il *se jette à ses pieds, le visage contre terre ;* en adorant dans cette posture si humiliée la toute-puissance de son bienfacteur. D'autres croyent cependant, qu'il alla avec les autres lépreux se montrer aux Prestres, pour obéir au commandement de JESUS-CHRIST, & qu'il revint aussi-tost après pour luy témoigner sa profonde reconnoissance. Grotius.

Quoy qu'il en soit, le Sauveur voulant faire remarquer l'ingratitude des autres, dit à celuy-cy : *Tous les dix n'ont-ils pas esté gueris ? Où sont donc les neuf autres ?* Etrange image de l'insensibilité de la plûpart des malades spirituels, figurez par ces neuf lépreux, à qui leur guérison même devient un sujet de plus grande condamnation ! Qui ne tremblera en considérant, que de dix personnes guéries toutes également de la même maladie par un semblable miracle, & dans un même moment, il n'y en ait qu'une qui revienne à JESUS-CHRIST, pour reconnoistre sa divinité, pour s'anéantir en sa presence, & pour luy rendre ses actions de graces & la gloire qui luy estoit dûë ? Et cette unique personne estoit *étrangère :* car les Juifs regardoient les Samaritains comme étrangers ; tant à cause qu'ils s'estoient séparez de

religion d'avec eux, & avoient même meslé plusieurs superstitions du paganisme dans le culte du vray Dieu; que parce que les Assyriens après avoir enlevé les peuples de Samarie, dans le temps que cette ville estoit devenuë la capitale du royaume d'Israël, y avoient envoyé des habitans étrangers pour y demeurer; ce qui produisit une grande confusion parmy ce peuple. *Où sont donc*, disoit JESUS-CHRIST, *les neuf autres?* Il le demandoit le sçachant bien, luy qui connoissoit toutes choses. Mais il vouloit en le demandant, faire connoistre à tout le monde, combien ils estoient ingrats, & combien cet étranger les surpassoit tous par le mérite de son humble reconnoissance. Aussi il donne dans l'instant même des éloges à sa foy: *Levez-vous, & vous en allez*, luy dit-il, *car vostre foy vous a sauvé*; vostre foy, qui non seulement vous a fait croire que je vous guérirois quand je vous ay commandé d'aller vous montrer au Prestre, mais qui vous a fait revenir après vostre guérison, tout rempli de reconnoissance pour la grace que je vous ay faite. Car c'est cette foy principalement, qui a *sauvé* cet étranger, & qui l'a si parfaitement distingué des neuf autres, qui ayant esté guéris dans le corps comme luy, ne le furent pas de même dans l'esprit & dans le cœur; puisqu'ils oubliérent si promtement l'autheur de leur guérison, & ne vinrent point luy rendre gloire comme à leur Sauveur.

℣. 20. 21. *Les Pharisiens luy demandoient un jour, quand viendroit le royaume de Dieu. Et il leur répondit: Le royaume de Dieu ne viendra point d'une maniére qui le fasse remarquer, &c.*

On a vû souvent que les Pharisiens estoient

des hommes superbes, qui cherchoient la gloire des hommes, & qui ne pouvoient goûter les abbaissemens du Fils de Dieu. Comme donc ils luy entendoient parler *du royaume de Dieu*, & que ses prédications, aussi-bien que celles de ses disciples, retentissoient de l'approche de ce royaume, ils se figurérent que ce pouvoit estre celuy que les Juifs attendoient avec tant d'ardeur, & qu'ils croyoient devoir paroistre avec un fort grand éclat: car ils n'avoient que des pensées toutes terrestres, & ils s'attendoient que le Prince que Dieu devoit envoyer pour estre leur libérateur, viendroit avec magnificence, pour établir parmy eux *le régne de Dieu*, & les faire triompher des nations qui les opprimoient. C'est la raison pour laquelle quelques Pharisiens ayant demandé un jour au Sauveur, *quand ce royaume viendroit*; soit qu'ils le luy demandassent serieusement, ou peut-estre même en se riant de ce qu'il disoit de ce royaume, dont ils ne voyoient aucunes marques qui flattassent leur vanité, il leur répondit: Que *le royaume de Dieu ne viendroit point*, comme ils se l'imaginoient, *d'une manière remarquable*, & accompagné d'éclat; c'est-à-dire, qu'il ne viendroit point en la maniére que leur orgueil le leur figuroit, avec cette pompe & cette magnificence qui auroit pû satisfaire leur ambition. *On ne dira point*, continuë le Fils de Dieu: *Il est icy, ou il est là*; c'est-à-dire, que le Messie qui estoit le fondateur de ce royaume, ne devoit point établir son trône d'une maniére visible, comme tous les autres Princes, dans un lieu particulier; mais que ce seroit dans les cœurs des hommes qu'il régneroit principalement. Et c'est ce qu'il marque en ajoû-

Estius in hunc locum.

tant aussi-tost après : *car dès à present le royaume de Dieu est au-dedans de vous.* Ce n'est pas que ces Pharisiens qui estoient remplis d'orgueil, fissent eux-mêmes partie du royaume de JESUS-CHRIST, qui est un royaume d'humilité & de douceur : mais c'est qu'il leur apprenoit par là à chercher, non au dehors, ni dans l'éclat extérieur d'une puissance temporelle, semblable à celle des Princes du siecle, *le royaume de Dieu*, dont il parloit si souvent, mais dans le fond même du cœur de l'homme, où Dieu devoit principalement établir son régne par son esprit & par sa grace.
Matth. 4. 17. Luc. 10. 9. Car c'est de ce régne qu'on doit entendre ce qu'il prêchoit & ce qu'il faisoit prêcher par tous ses disciples : Que *le royaume de Dieu estoit proche* : ce régne tout spirituel, par lequel il commençoit à prendre possession du cœur des hommes, en dissipant toutes les ombres de la loy, en substituant la vérité aux figures, en perfectionnant la religion Judaïque, en détruisant l'idolatrie, & en se formant un peuple nouveau, de *véritables adorateurs*, qui au-lieu du culte charnel des Juifs commençoient à *l'adorer en esprit & en vérité.*
Joan. 4. 21. Estius in hunc loc.

On doit néanmoins se bien garder de conclure de ces paroles de JESUS-CHRIST que nous expliquons, que son Eglise n'est donc pas visible ni remarquable. Car c'est une fausse conséquence qu'en tirent les hérétiques, lorsqu'ils prétendent se servir de ce passage, pour prouver que l'Eglise sainte est invisible. Et l'on a fait voir ailleurs, qu'elle est au contraire comme une ville bâtie sur une haute montagne, exposée aux yeux de tout l'univers ; que ceux qui ne la voyent pas, ne doivent s'en prendre qu'à leur propre aveuglement ; & qu'elle a des marques

marques si éclattantes qui la distinguent de toutes les sectes, qu'on ne peut en envisager le commencement & tous les progrès, ni son affermissement malgré toutes les persécutions de ses ennemis, & l'obstination de tant d'hérétiques à la contredire, sans demeurer convaincu de la vérité de sa foy; & de son autorité vraiment catholique & divine. Ainsi il est vray que *le royaume de Dieu est venu d'une manière qui n'estoit pas remarquable* & éclattante, selon les vaines idées des Pharisiens & de la plûpart des Juifs, qui attendoient un Messie glorieux & puissant selon le siécle. Mais il est venu néanmoins accompagné de l'éclat d'un grand nombre de miracles, qui ont dû le faire connoistre à ceux, qui comme le saint vieillard Siméon, estoient pleins du Saint-Esprit, & *qui vivoient dans l'attente de la consolation d'Israël.* Il est venu accompagné de la gloire, non du siécle, mais du ciel, lorsque les Anges publiérent la naissance du Sauveur, & que le bruit de leur apparition miraculeuse remplit d'étonnement tous ceux qui l'apprirent. Il est venu attesté par les Gentils mêmes; lorsque des Sages de l'orient estant attirez de leur païs par la vûë d'une étoile miraculeuse, allérent chercher en Judée celuy qu'ils nommoient publiquement le roy des Juifs, & qu'ils asseuroient estre né nouvellement parmy eux. Il est venu d'une maniére d'autant plus capable de frapper & d'étonner tous les peuples, que la doctrine, sur la prédication de laquelle il a esté établi, choquant davantage le raisonnement & l'orgueil des hommes, n'a pas laissé de soumettre enfin à la foy tous les Empires du monde; & que ceux mêmes qui ont servi à cet

Luc. 2. 25.

Ib. v. 9. &c.

établissement paroissoient très-méprisables.

℣. 22. 23. &c. *Après cela il dit à ses disciples : Il viendra un temps que vous desirerez de voir un des jours du Fils de l'homme, & vous ne le verrez point. Et ils vous diront : Il est icy, il est là. Mais n'y allez point, &c.*

Le Fils de Dieu connoissant le cœur des Pharisiens, qui n'avoient que du mépris pour les humiliations de son royaume, se tourne vers ses disciples, & les exhorte à n'en user pas de même ; mais à bien connoistre le temps de la visite du Seigneur, & à en faire tout le saint usage qu'ils devoient. C'est ce qu'il leur marque, en leur témoignant qu'ils ne jouiroient pas toûjours de l'avantage de posseder visiblement au milieu d'eux le Roy éternel de ce *royaume* dont il venoit de parler. *Il viendra un temps*, leur dit-il, *que vous desirerez de voir un des jours du Fils de l'homme* ; c'est-à-dire, de jouir un seul jour, comme vous faites maintenant, de la presence de celuy qui estant de toute éternité le Fils de Dieu, s'est fait dans le temps *fils de l'homme* pour l'amour de vous. *Vous desirerez de le voir*, à cause des grandes afflictions où vous tomberez : *& vous ne le verrez point* ; parce que l'Epoux vous aura esté enlevé, & que ce sera le temps pour vous d'estre dans le deuil & dans la tristesse. Ainsi songez à bien ménager presentement l'occasion favorable que vous avez de converser avec luy, de vous nourrir de ses divines paroles, d'estre soustenus par sa presence, de vous former sur son exemple, & de vous fortifier de plus en plus par son esprit & par sa grace.

Marc. 2. 20. Matth. 9. 15.

La raison que le Fils de Dieu donne à ses dis-

ciples, de l'importance de bien ménager pour leur salut le temps qu'il avoit à demeurer parmy eux, & qu'il devoit s'élever parmy les hommes bien des troubles & des disputes sur le régne véritable du Fils de l'homme ; parce que les uns diroient : *Il est icy*, & les autres : *Il est là* : ce qui marquoit toutes les sectes différentes qui se formeroient après sa mort, & qui pourroient renverser la foy de plusieurs, si elle n'estoit solidement affermie. Aussi l'on vit dès le temps même des Apostres plusieurs hérésies combattre la vérité de l'Evangile. Saint Paul dit même,
Qu'il *falloit qu'il y en eust, afin que ceux qui* *1. Cor.*
estoient dans une solide piété fussent connus. Et *11. 19.*
beaucoup de Péres ont crû que Nicolas l'un des *Epiphan. hæres.*
sept premiers Diacres établis par l'Eglise de Jé- *25. c. 1.*
rusalem, fut l'autheur de l'hérésie qui est connuë *Iren. l. 1.* *c. 27.*
sous le nom des Nicolaïtes. Il estoit donc impor- *Tertull. de præscr.*
tant que tous ceux qui devoient estre les colon- *c. 47.*
nes de la vérité, la puisassent toute pure, comme *Hilar. in Matth.*
saint Jean, dans le sein de JESUS-CHRIST, & *c. 25.*
qu'ils se souvinssent toûjours dans la suite de ce *Hieron. epist. 1.*
qu'ils luy avoient dit pendant qu'il estoit au milieu
d'eux : *A qui irons-nous, Seigneur ? Vous avez les* *Joan. 6.*
paroles de la vie éternelle. *69.*

℣. 32. *Souvenez-vous de la femme de Lot.*

Le Fils de Dieu qui vouloit representer à ses disciples une vive image de l'estat où il trouvera
les hommes à la fin du monde, leur propose icy *Matth.*
l'exemple de ceux qui vivoient lorsque le deluge *24. 37.*
inonda toute la terre, & celuy des habitans de Sodome qui se trouvérent enveloppez dans l'embrasement de cette ville criminelle, lorsqu'ils *mangeoient & beuvoient*, qu'ils *achetoient & ven-*

doient, qu'ils *plantoient & bâtiſſoient*. Mais pour les porter plus fortement à ſe détacher des choſes du monde, il prend occaſion de ce qu'il venoit de dire du châtiment de Sodome, pour les faire ſouvenir en même-temps de ce qui eſtoit arrivé à la femme de Lot, lorſque par l'amour des biens temporels qu'elle quittoit, ayant regardé derriére elle, quoique l'Ange l'euſt défendu, elle fut changée tout d'un coup en une ſtatuë de ſel. Saint Auguſtin faiſant réflexion ſur ce prodige, dit que nous ne conſidérons point aſſez combien eſt terrible l'avertiſſement que le Fils de Dieu donnoit aux Apoſtres & à ſes autres diſciples, de *ſe ſouvenir de* ce que *la femme de Lot* fit & ſouffrit en cette rencontre. Comme le ſel eſt le ſymbole de la ſageſſe, il a voulu que *le ſouvenir* du ſupplice de cette femme changée en ſel, rendiſt ſages ſes diſciples; & leur fiſt fuir la folie où elle eſt tombée. Il a voulu, comme dit le même Saint, leur apprendre à ne regarder jamais derriére eux, comme s'ils avoient encore quelque gouſt ſecret pour les biens qu'ils ont quittez, & quelque dégouſt au contraire pour les biens que Dieu même leur a promis.

Gen. 19. 17. 26. — *Auguſt. in Pſ. 33. initio.* — *Idem. in Pſ. 75.*

℣. 36. 37. *Ils luy dirent: Où ſera-ce, Seigneur? Et il répondit: En quelque lieu que ſoit le corps, les aigles s'y aſſembleront.*

JESUS-CHRIST venoit de parler de ce terrible diſcernement qui doit eſtre fait à la fin du monde, des élûs & des réprouvez. C'eſt ce qui engage ſes diſciples à luy demander, *où cela arriveroit*; c'eſt-à-dire, où ſe feroit cette ſéparation ſi redoutable. Et il y répond par cette eſpece de proverbe: Que *par tout où ſeroit le corps, là les*

Grot. in hunc loc.

aigles s'assembleroient : ce qui signifie, que de même qu'un corps mort attire les aigles & tous les autres oiseaux qui se nourrissent de carnages ; aussi les élûs, figurez par les aigles, se réüniroient en un instant à JESUS-CHRIST au milieu des airs, attirez par la puissance de son esprit, qui auroit la force de les joindre tous ensemble, comme les membres à leur divin chef. Ainsi il leur fait entendre que la séparation dont il leur parle se doit faire en un moment par toute la terre, où de tous les hommes qui y sont ensemble, les uns seront *pris* pour estre enlevez au-devant de JESUS-CHRIST, & les autres *laissez* dans la multitude des méchans, qui comme des criminels, paroistront devant ce juge terrible, pour entendre prononcer leur jugement éternel.

CHAPITRE XVIII.

1. DICEBAT autem parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare, & non deficere :

1. IL leur dit aussi cette parabole *pour faire voir* qu'il faut toûjours prier, & ‖ ne se lasser point de le faire : *Eccli. 18. 22. 1. Thess. 5. 17.*

2. dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, & hominem non reverebatur ;

2. Il y avoit, dit-il, un juge dans une certaine ville, qui ne craignoit point Dieu, & ne se soucioit point des hommes ;

3. vidua autem quæ-

3. & il y avoit aussi dans

1. *au.* & ne se point décourager. *gr.* *μὴ ἐκκακεῖν.*

la même ville une veuve qui venoit *souvent* le trouver, en luy disant : Faites-moy justice de ma partie :

4. & il fut long-temps sans le vouloir faire. Mais enfin il dit en luy-même : Quoique je ne craigne point Dieu, & que je n'aye point de considération pour les hommes,

5. néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je luy feray justice, // de peur qu'à la fin elle ne me vienne faire quelque affront.

6. Vous entendez, ajoûta le Seigneur, ce que dit // ce méchant juge,

7. & Dieu ne // fera pas justice à ses élûs, qui crient à luy jour & nuit ; // & il souffrira toûjours qu'on les opprime ?

8. Je vous dis en vérité qu'il leur fera justice dans peu de temps. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foy sur la terre ?

† 10 Dimanche après la Pentec. 9. † Il dit aussi cette pa-

dam erat in civitate illa, & veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo :

4. & nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Etsi Deum non timeo, nec hominem revereor,

5. tamen, quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens sugillet me.

6. Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit ;

7. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte ; & patientiam habebit in illis ?

8. Dico vobis, quia citò faciet vindictam illorum. Veruntamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?

9. Dixit autem & ad

5. *au.* afin qu'elle ne me vienne pas toûjours faire insulte.
6. *l.* ce juge d'iniquité.
7. *au.* vengera pas ses élûs ?
Ib. *au.* quoique maintenant il use de patience.

quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, & aspernabantur ceteros, parabolam istam :

rabole à quelques-uns qui // mettoient leur confiance en eux-mêmes comme estant justes, & qui méprisoient les autres :

10. Duo homines ascenderunt in templum, ut orarent; unus Pharisæus & alter Publicanus.

10. Deux hommes montérent au temple pour y faire leur priére ; l'un estoit Pharisien, & l'autre Publicain.

11. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut ceteri hominum : raptores, injusti, adulteri ; velut etiam hic Publicanus.

11. Le Pharisien se tenant debout prioit ainsi en luy-même : *Mon* Dieu, je vous rends graces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes qui sont voleurs, injustes, & adultéres ; ni même comme ce Publicain.

12. Jejuno bis in sabbato : decimas do omnium quæ possideo.

12. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dixme de tout ce que je possede.

13. Et Publicanus à longè stans, nolebat nec oculos ad cælum levare ; sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.

13. Le Publicain au contraire se tenant bien loin, // n'osoit pas même lever les yeux au ciel ; mais il frappoit sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moy qui suis un pécheur.

14. Dico vobis, descendit hic justificatus

14. Je vous déclare que celuy-cy s'en retourna chez

9. *m*. se persuadoient en eux-mêmes d'estre justes,
13. *l*. ne vouloit pas

luy justifié, & non pas l'autre : car quiconque s'éleve sera abbaissé, & quiconque s'abbaisse sera élevé.

Sup. 14. 11. Matth. 23. 12.

in domum suam ab illo; quia omnis qui se exaltat, humiliabitur, & qui se humiliat, exaltabitur.

Matth. 19. 13. Marc. 10. 13.

15. Quelques-uns aussi luy presentoient de petits enfans, afin qu'il les touchast : ce que ses disciples voyant, ils les repoussoient avec des paroles rudes.

15. Afferebant autem ad illum & infantes, ut eos tangeret; quod cùm viderent discipuli, increpabant illos.

16. Mais JESUS les appellant à luy, dit *à ses disciples :* Laissez venir à moy les petits enfans, & ne les en empêchez point; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

16. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, & nolite vetare eos, talium est enim regnum Dei.

17. Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

17. Amen dico vobis : Quicunque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

Matth. 19. 16.

18. Un *jeune* homme de qualité // luy ayant fait cette demande : Bon Maistre, que faut-il que je fasse pour acquerir la vie éternelle?

18. Et interrogavit eum quidam Princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo ?

19. JESUS luy répondit : Pourquoy m'appellez-vous bon //? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon.

19. Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus nisi solus Deus.

20. Vous savez les com-

20. Mandata nosti;

18 *au.* qui estoit Senateur de sa ville.
19. ex. *ne me croyant qu'un homme.* Hilar. Aug.

Non occides: Non mœchaberis: Non furtum facies: Non falsum testimonium dices: Honora patrem tuum & matrem.

mandemens: Vous ne tuërez point: Vous ne commettrez point d'adultére: Vous ne déroberez point: Vous ne porterez point de faux témoignage: Honorez vostre pére & vostre mére. *Exod. 20. 13.*

21. Qui ait: Hæc omnia custodivi à juventute mea.

21. Il luy répondit: J'ay gardé tous ces commandemens dès ma jeunesse.

22. Quo audito, Jesus ait ei: Adhuc unum tibi deest: omnia quæcunque habes vende, & da pauperibus, & habebis thesaurum in cælo: & veni, sequere me.

22. Ce que JESUS ayant entendu, il luy dit: Il vous manque encore une chose: vendez tout ce que vous avez, & le distribuez aux pauvres, & vous aurez un tresor dans le ciel: puis venez & me suivez.

23. His ille auditis, contristatus est: quia dives erat valdè.

23. Mais luy ayant entendu cecy devint tout triste, parce qu'il estoit extrêmement riche.

24. Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit: Quàm difficile, qui pecunias habent, in regnum Dei intrabunt!

24. Et lorsque JESUS eut vû qu'il estoit devenu triste, il dit: Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le royaume de Dieu!

25. Faciliùs est enim camelum per foramen acus transire, quàm divitem intrare in regnum Dei.

25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Et dixerunt qui

26. Et ceux qui l'écou-

toient luy dirent : Qui peut donc estre sauvé ?

audiebant : Et quis potest salvus fieri ?

27. Il leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu.

27. Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

28. Alors Pierre luy dit ; Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre.

28. Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, & secuti sumus te.

29. JESUS luy répondit : Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour le royaume de Dieu, ou sa maison, ou son pére & sa mére, ou ses fréres, ou sa femme, ou ses enfans,

29. Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est, qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei,

30. qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage, & dans le siecle à venir la vie éternelle.

30. & non recipiat multò plura in hoc tempore, & in sæculo venturo vitam æternam.

† Dim de la Quinquages. Matth. 20. 17.

31. † Ensuite JESUS prenant à part les douze *Apôtres*, leur dit : Nous allons à Jérusalem ; & tout ce qui a esté écrit par les Prophetes touchant le Fils de l'homme y va estre accompli.

31. Assumsit autem Jesus duodecim, & ait illis : Ecce ascendimus Jerusalem, & consummabuntur omnia, quæ scripta sunt per Prophetas de Filio hominis.

Marc. 10. 32.

32. Car il sera livré aux Gentils, il sera mocqué, il sera[a] fouetté, on luy crachera au visage :

32. Tradetur enim Gentibus, & illudetur, & flagellabitur, & conspuetur :

33. & après qu'ils l'au-

33. & postquam fla-

[a] 32. gr. outragé.

gellaverint, occident eum, & tertiâ die resurget.

ront fouetté, ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisiéme jour.

34. Et ipsi nihil horum intellexerunt, & erat verbum istud absconditum ab eis, & non intelligebant quæ dicebantur.

34. Mais ils ne comprirent rien à tout cecy : ce discours leur estoit caché ; & ils n'entendoient point ce qu'il leur disoit.

35. Factum est autem, cùm appropinquaret Jericho, cæcus quidam sedebat secus viam, mendicans ;

35. Lorsqu'il estoit près de Jéricho, un aveugle se trouva assis le long du chemin, qui demandoit l'aumône ; *Matth.* 20. 29. *Marc.* 10. 46.

36. & cùm audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.

36. & entendant le bruit du peuple qui passoit, il s'enquit de ce que c'estoit.

37. Dixerunt autem ei, quòd Jesus Nazarenus transiret.

37. On luy répondit, que c'estoit JESUS de Nazareth qui passoit par là.

38. Et clamavit, dicens : Jesu fili David, miserere mei.

38. En même-temps il se mit à crier : JESUS fils de David, ayez pitié de moy.

39. Et qui præibant increpabant eum, ut taceret : Ipse verò multò magis clamabat : Fili David, miserere mei.

39. Et ceux qui alloient devant le reprenoient, en luy disant qu'il se teust : mais il crioit encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moy.

40. Stans autem Jesus jussit illum adduci ad se. Et cùm appropinquasset, interrogavit illum,

40. Alors JESUS s'arrêta, & commanda qu'on le luy amenast. Et comme il se fut approché, il luy demanda :

41. dicens : Quid

41. Que voulez-vous que

je vous fasse ? L'aveugle répondit, Seigneur, faites que je voye.

tibi vis faciam ? At ille dixit : Domine, ut videam.

42. JESUS luy dit : Voyez, vostre foy vous a sauvé.

42. Et Jesus dixit illi : Respice, fides tua te salvum fecit.

43. Il vit au même instant, & il le suivoit rendant gloire à Dieu. Ce que tout le peuple ayant vû, il en loua Dieu ¶.

43. Et confestim vidit, & sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs, ut vidit, dedit laudem Deo.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 9. *Il leur dit aussi cette parabole*, pour faire voir *qu'il faut toûjours prier, & ne se lasser point de le faire: Il y avoit, dit-il, un juge dans une certaine ville, qui ne craignoit point Dieu, & n'avoit aucune considération pour les hommes. Et il y avoit dans la même ville une veuve, &c.*

Augustin. Ep. 121. c. 16. Encore que le précepte de la priére s'adresse à tous les fidelles, qui sont unis au corps de JESUS-CHRIST comme ses membres, on peut néanmoins remarquer dans les saintes Ecritures, que ce précepte regarde encore plus particuliérement les veuves, & les engage à s'acquitter de ce devoir avec d'autant plus d'ardeur, qu'estant en quelque façon destituées de tout secours & *abandonnées, elles ne doivent*, comme dit saint Paul, *espérer qu'en Dieu.* C'est la raison pour laquelle le Sauveur voulant nous montrer qu'il *est necessai-*

1. Tim. 5. 5.

re de prier toûjours, & de *ne se point décourager* dans la priére, nous propose icy l'exemple d'une veuve, qui se trouvant accablée par la puissance d'une partie, imploroit la protection d'un juge; & venoit souvent le solliciter pour luy demander justice. Nostre partie c'est le démon, c'est le monde, c'est la chair; c'est nous-mêmes. Et toute ame, dit saint Augustin, qui se regarde au milieu du siécle, comme destituée & abandonnée, tant qu'elle est hors de sa patrie qui est le ciel, se considére véritablement comme veuve, & Dieu comme le défenseur de sa viduité : c'est pourquoy elle a sans cesse recours à luy, pour luy demander par une priére fervente, qu'il la protége tant au-dedans qu'au-dehors d'elle, contre tous ses ennemis qui s'efforcent de la perdre.

Le même Saint nous fait voir que la priére *Ibid. c.9.* continuelle, dont JESUS-CHRIST parle icy, & à laquelle il nous excite par la parabole de cette veuve, consiste premiérement dans un desir continuel fondé sur la foy, sur l'espérance & la charité : *In ipsa ergo fide, & spe & caritate continuato desiderio semper oramus* : & qu'ainsi *prier sans cesse*, c'est ne cesser point de desirer la vie bienheureuse, qui n'est autre que l'éternelle, & de l'attendre de celuy qui peut seul nous la donner : ce qui, comme il dit encore, se fait sou- *Ibid. 10.* vent mieux par les gémissemens du cœur & par les pleurs, que par beaucoup de paroles. Si nous *Ibid. 9.* avons donc un desir continuel, que le Seigneur nostre Dieu nous donne cette vie heureuse, qui consiste dans la jouissance de luy-même, nostre priére est continuelle. Mais, parce que les affaires & les soins de la vie presente ralentissent en

quelque sorte ce desir de nostre cœur, nous rappellons, dit saint Augustin, nostre esprit à certaines heures, pour priér vocalement, & nous nous servons des paroles mêmes de la priére pour exciter de nouveau en nous la fervéur de ce desir ; de peur que si nous ne l'enflammons souvent en priant de cette sorte, le feu de nostre dévotion ne commence à se refroidir peu à peu, & ne s'éteigne entiérement : *Ne quod tepescere cœperat, omninò frigescat, & penitùs extinguatur; nisi crebriùs inflammetur.*

L'exemple même de cette veuve, dont le Fils de Dieu nous propose la parabole, nous fait comprendre ce que dit saint Augustin touchant la priére continuelle. Car elle ne sollicitoit pas tellement son juge pour obtenir qu'il luy fist justice, qu'elle ne le quittast pas un seul moment. Mais elle venoit à certaines heures, & en certains jours l'importuner de nouveau ; quoique toûjours occupée très-fortement de la pensée & du desir de ce qu'elle ne demandoit néanmoins que par intervalles. La différence qu'on peut remarquer entre cette veuve, & l'ame chrestienne, dont elle est l'image, est que la seule pensée ne pouvoit servir de rien à celle dont le cœur, & dont les desirs ne pouvoient estre connus de son juge que par ses paroles : au-lieu que nostre ame estant exposée à la lumiére de Dieu, qui y voit ce qu'il y a de plus caché, ses desirs & ses soupirs sont le langage le plus puissant pour le fléchir : *Seigneur*, luy disoit un Roy pénitent, *tous mes desirs sont exposez devant vos yeux, & mes soupirs ne vous sont point inconnus.*

Estius in hunc loc.

Psalm. 37. 10.

Or de même que cette veuve ne se découra-

geoit point pour tous les rebuts de ce juge injuste, mais continuoit toûjours à luy demander justice, & à l'en solliciter avec ardeur; aussi Dieu qui est vraiment nostre juge, mais un juge très-équitable, quoique la justice de sa conduite, qui choque souvent nostre orgueil, nous soit cachée, ne demande pas de nous une moindre ardeur ni une moindre persévérance dans les priéres que nous luy faisons. C'est pour cela que le Fils de Dieu ayant fait dire à saint Luc : Qu'il *falloit toûjours prier*, luy fait ajoûter aussi-tost après : Et *ne se point décourager.* Si donc une veuve, ayant à solliciter un méchant juge, ne se lasse point de l'importuner, quoiqu'incertaine du succès de toutes ses sollicitations; comment perdrons-nous courage dans nos priéres, estant asseurez par la promesse du Sauveur même, *qu'il fera justice à ses élûs;* qu'il *donnera le bon esprit*, ou l'esprit saint *à ceux qui le luy* demandent; que ceux qui cherchent trouveront, & que la porte sera ouverte à celuy qui frappera avec persévérance? Ce méchant juge dont il est parlè icy, n'estoit pas porté par luy-même à faire justice à la veuve, puisqu'il est dit, *qu'il n'avoit ni crainte de Dieu, ni considération pour les hommes:* & il n'y eut que la seule importunité qui luy fit enfin une espece de violence. Dieu est au contraire très-porté à *faire justice à ses élûs:* & il souffre avec patience qu'ils soient éprouvez & même accablez pendant quelque temps, *il* nous *asseure qu'il n'aura pas toûjours cette patience*, & qu'à la fin *il les vengera.* Mais il veut *qu'ils crient* auparavant *jour & nuit vers luy;* c'est-à-dire, qu'ils persévérent long-temps dans une priére fervente, qui nous est marquée par

Luc. 11. 8. 9. 10. 13.

ces *cris* réïtérez la nuit & le jour. Et quand même il différeroit à les venger, il leur fait entendre que ce sera dans peu de temps : *Citò faciet vindictam illorum.* Car tout le temps de la vie presente ne doit estre regardé par ceux qui ont les années éternelles dans le cœur, que comme un point ; puisque le Prophete asseure, que mille années devant Dieu ne sont que comme le jour d'hier qui est passé.

Psalm. 89. 4.

Que si l'on demande de quels ennemis il les vengera, on peut répondre premiérement, que ce sera du démon, du monde, de la chair, & de cet homme de péché qui combat sans cesse en eux la loy de l'esprit de Dieu, & qui les oblige de crier à tous momens avec saint Paul : *Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grace de Dieu par* JESUS-CHRIST *nostre Seigneur.* C'est à quoy tendent tous les cris & tous les soupirs des ames justes ; lorsque se voyant environnées d'ennemis de leur salut, elles soupirent après cette grace de leur souverain libérateur, qui en les affranchissant tout-à-fait du joug du démon & du péché, les doit établir dans la parfaite liberté des enfans de Dieu. Mais le Seigneur *vengera* encore *ses élûs* de l'oppression des hommes injustes qui les persécutent pendant cette vie. Et quoique leur cœur soit rempli de charité pour leurs ennemis, comme estoit celuy de saint Estienne ; leurs souffrances sont devant Dieu comme autant de *cris* qui le pressent *jour & nuit* de les venger, selon qu'il dit dans l'Ecriture : Que le cry du sang d'Abel répandu cruellement par Caïn son frére, s'élevoit jusqu'à Dieu : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra:*

Rom. 7. 24.

Estius in hunc. loc.

Genes. 4. 10.

Que si c'est une consolation pour les justes, d'estre asseurez *que Dieu leur fera justice très-promtement*, & que *le moment court & leger des afflictions presentes, produira en eux*, comme dit saint Paul, *le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire*; c'est au contraire un sujet terrible de desespoir pour les méchans, d'estre asseurez que la vengeance de ceux qu'ils oppriment n'est différée que pour un moment, & que *la patience de Dieu se tournera à la fin en fureur contr'eux*. 2. Cor. 4. 17.

Mais parce que, pour se soustenir contre un si grand nombre d'ennemis qui nous attaquent, il est besoin d'une grande foy, JESUS-CHRIST, pour nous faire voir qu'elle sera très-rare dans les derniers temps, ajoûte aussi-tost: *Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foy sur la terre?* c'est-à-dire, qu'il s'en trouvera alors très-peu, quoiqu'en ce temps-là elle seroit plus nécessaire que jamais. Car il ne faut pas entendre par ces paroles de JESUS-CHRIST, ce qu'entendoient autrefois les Donatistes, Que la foy doit périr entiérement sur la terre; puisque ce sens, comme le remarque saint Augustin, est très-éloigné de la vérité; & qu'il y aura toûjours un peuple fidelle, un peuple saint répandu par tout, un peuple composé de ceux dont JESUS-CHRIST parle, lorsqu'il dit: Que *celuy qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé*. Mais ce peuple quoiqu'il soit grand en luy-même, est très-petit en comparaison des méchans & des infidelles. C'est ce qui porte le Fils de Dieu à s'exprimer sur cela, comme si effectivement il ne devoit pas trouver de foy sur la terre, *quand il viendra* à la fin du monde; parce que le nombre de August. contr. Gaudent. l. 2. c. 6. Matth. 10. 22.

ceux qui auront alors une foy vraiment animée de la charité sera très-petit, comparé à cette innombrable multitude de ceux qui ne l'auront pas. Mais peut-estre qu'il parloit aussi, comme l'a crû le même saint Augustin, de cette autre foy qu'il compare ailleurs à un grain de sénevé, à cause de
Matth. 17. 19. sa grande force qui la rend capable de transporter les montagnes d'un lieu en un autre. Car il n'y a rien, selon ce Pére, qui soit plus rare que cette foy si miraculeuse; & sa rareté sera encore
Matth. 24. 12. plus grande à la fin des siecles, lorsqu'*à cause de l'abondance de l'iniquité, la charité de plusieurs sera refroidie.*

℣. 9. jusqu'au 13. *Il dit aussi cette parabole à quelques-uns qui se confioient en eux-mêmes comme estant justes, & qui méprisoient les autres: Deux hommes montèrent au temple pour y faire leur prière; l'un estoit Pharisien, & l'autre Publicain, &c.*

August. de verb. Domini. serm. 36. c. 1. t. 10. p. 52. La foy, dit saint Augustin, n'est pas le partage des superbes, mais des humbles: *Fides non est superborum, sed humilium.* Et parce que c'est cette foy, mais une foy vive, qui doit estre le fondement & la source de la priére, il ne faut pas s'étonner si Dieu n'exauce que la priére des humbles qui ont cette foy dont parle saint Augustin, qui anéantit leur cœur devant Dieu, & qui leur fait implorer sa miséricorde par le sentiment très-vif de leur misére. C'est donc pour cela que JESUS-CHRIST ayant parlé de la foy & de la priére, propose presentement une parabole pour faire connoistre que l'orgueil est un aussi grand obstacle à estre exaucé, que l'humilité est toute-puissante pour obtenir ce qu'elle demande. Cette parabole peut estre fondée sur la vérité d'un évene-

ment : & rien n'empêche en effet qu'on ne croye, qu'un Publicain & un Pharisien s'estant rencontrez au même-temps dans le temple, la priére de ce dernier fut rejettée à cause de son orgueil, & celle de l'autre exaucée à cause de son humilité. Mais le Sauveur nous propose cette vérité sous l'image d'une parabole, qui nous represente en général dans le caractére d'un Pharisien enflé de la fausse idée de sa justice, & dans celuy d'un Publicain anéanti devant Dieu dans la vûë de ses péchez, les sentimens qu'on doit éviter, & la disposition où il faut estre pour prier & pour mériter d'estre exaucé dans sa priére.

Il est dit que ceux à qui JESUS-CHRIST proposa cette parabole *se confioient en eux-mêmes comme estant justes* ; c'est-à-dire, qu'ils se croyoient justes, quoiqu'ils ne le fussent pas, puisqu'il n'y a de vraye justice, selon saint Paul, que celle qui est fondée sur la foy ; & que cette foy, comme dit saint Augustin, est le partage des humbles : ainsi, parce qu'ils estoient superbes, ils *mettoient leur confiance en eux-mêmes* & en leur fausse justice, au-lieu de la mettre en Dieu, qui donne sa grace au cœur humble, comme dit saint Jacques. Saint Luc ajoûte, que ces personnes *méprisoient les autres*, comme des pécheurs : & ce mépris seul les rendoit abominables devant Dieu ; puisqu'ils ne pouvoient mépriser leurs fréres, que parce qu'ils se regardoient eux-mêmes comme grands & élevez au-dessus d'eux ; & que *ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant luy.*

Galat. 3. 11. *Jacob. 4. 6.* *Luc. 16. 15.*

Remarquez, dit saint Augustin, qu'il est dit du Pharisien aussi-bien que du Publicain : Qu'il *monta au temple pour y faire sa priére.* Et cepen-

August. de verb. Domini. serm. 36. c. 2.

dant, si l'on cherche dans ses paroles la priére qu'il a faite, on n'en trouvera aucune. Il estoit venu pour prier: *Ascendit orare:* mais il n'y vint en effet que pour se loüer: *Noluit Deum rogare, sed se laudare.* Et c'est peu encore, ajoûte ce Pére, qu'il ait manqué à prier: mais il insulte même avec orgueil à un pécheur qui prioit: *Insuper & roganti insultare.* Il est vray qu'il *rendit graces à Dieu*, de ce qu'il n'estoit *ni voleur, ni injuste, ni adultére*; de ce qu'il *jeûnoit* souvent & *donnoit la dixme de tous ses biens* pour l'assistance des pau-
August. in Psal. 146. t. 3. p. 698. idem ut supr. c. 3. cap. 2. vres, comme l'explique saint Augustin; mais cette action de grace estoit superbe: *Superbè agit gratias;* parce que ne regardant tous les autres que comme pécheurs, il sembloit presque qu'il se crust seul juste entre tous les hommes, & qu'il s'attribuoit à luy-même cette justice: *Per justitias meas, quibus iniquus non sum:* au-lieu de se
Gal. 6. 3 regarder luy-même comme n'estant rien, & comme n'ayant aucun sujet de se glorifier, puisque s'il y avoit quelque bien en luy, il l'avoit
1. Cor. 4. 7. reçû de Dieu qui pouvoit le luy oster, s'il en usoit mal. La posture même où il estoit, *se te-*
Apud August. Epist. 58. *nant debout*, marquoit l'orgueil & l'enflure de son cœur. Et ainsi, dit saint Paulin, l'orgueil détruisoit en luy ce que la justice pouvoit y avoir édifié: *Quod justitia ædificaverat, superbia destruebat.*

℣. 13. 14. *Le Publicain au contraire se tenant bien loin, n'osoit pas même lever les yeux au ciel; mais il frappoit sa poitrine en disant: Mon Dieu, ayez pitié de moy qui suis un pécheur. Je vous déclare que celuy cy s'en retourna chez luy justifié, &c.*

On voit dans le Publicain un caractére tout op-

posé à celuy du Pharisien. *Il se tenoit loin*, c'est-à-dire, à l'entrée du temple, par le sentiment qu'il avoit de sa propre indignité. Il ne voyoit en luy-même que des sujets d'humiliation; & sa conscience luy reprochant ses péchez, il s'éloignoit par respect, autant qu'il pouvoit de ce lieu saint, où Dieu habitoit parmy les hommes, comme dans son sanctuaire. *Il craignoit même de lever les yeux vers le ciel*, par une sainte confusion qu'il ressentoit d'avoir offensé celuy qui y avoit établi le trône de sa puissance. Et il n'osoit, dit saint Augustin, le regarder, pour mériter d'autant plus d'estre regardé de celuy qui tient ses yeux attentifs pour considerer les ames des humbles. Il ne vouloit point regarder le ciel, parce qu'il se regardoit luy-même pour se déplaire dans ses injustices, & se rendre digne par sa pénitence de plaire à Dieu. Il frappoit aussi *sa poitrine* pour marquer le brisement de son cœur, & le repentir qu'il avoit de ses péchez, & pour commencer à les punir. Et se sentant tout plongé dans la misére, il se contentoit de dire à Dieu: Qu'il *eust pitié d'un pécheur tel qu'il estoit*. Voilà donc, dit saint Augustin, une vraye priére; une priére vraiment humble, & accompagnée de componction. Et ainsi il ne faut point s'étonner si Dieu pardonne à ce pénitent qui se reconnoist pécheur, & qui ne se pardonne point à luy-même. Car on ne doit pas s'imaginer, comme le remarque le même Saint, que parce que ce Pharisien se vantoit de ne ressembler pas aux autres hommes, ni même à ce Publicain qui estoit present, il ne fust point en effet pécheur. Il pouvoit bien n'avoir pas commis ces grands péchez qu'il condamnoit dans

August. de verb. Domini. serm. 36. cap. 2. Idem. in Psal. 31. tom. 8. pag. 79.

les autres: mais le seul élevement de son cœur estoit un grand crime devant Dieu: *Quòd si sine ullis peccatis esset, ipsa superbia crimen erat.*

Nous voyons donc, continuë ce saint Evêque, deux hommes plaider en quelque façon leur cause devant le juge souverain des consciences. L'un se louë comme estant juste, & accuse avec orgueil tous les autres comme estant pécheurs. L'autre se reconnoist criminel, & confesse avec une profonde humilité sa misére. Ecoutons presentement ce que ce juge suprême prononce sur ce sujet: *Je vous déclare*, dit JESUS-CHRIST, *que ce fut le Publicain qui retourna justifié en sa maison, & non pas le Pharisien*; ou comme le traduisent saint Augustin, & d'autres anciens, que ce premier *s'en retourna plus juste que le dernier: Video Publicanum justificatum magis de templo descendere quàm Pharisæum.* Car l'humble confession du Publicain luy fit mériter d'estre justifié véritablement aux yeux de Dieu: au-lieu que la présomption du Pharisien ne luy fit remporter du temple, que sa vaine complaisance en une fausse justice, qui paroissoit seulement à ses propres yeux & à ceux des hommes. Prenons donc garde de n'imiter pas cette superbe confession du Pharisien, qui rendoit graces à Dieu, mais qui sembloit, dit saint Augustin, ne rien souhaiter de plus que ce qu'il avoit, & se regarder comme estant plein de justice, & n'ayant plus besoin de dire au Seigneur: *Pardonnez-nous nos péchez.* Cette plénitude présomptueuse d'un cœur enflé de l'idée de sa justice, est infiniment éloignée de l'estat dont parle la sainte Vierge, lorsqu'elle dit dans son Cantique: Que *Dieu remplit de ses biens ceux*

August. de verb. Domini. serm. 36. cap. 3.

Luc. 1. 53.

qui en sont affamez: & rien n'est plus redoutable, que de se trouver du nombre de ces *riches* dont elle parle au même endroit, lorsqu'elle ajoûte; Qu'*il renvoye vuides ceux qui sont riches.* Car ces faux justes, qui se regardent comme estant remplis des richesses de la vertu, ne demandent point ce qu'ils croyent avoir déja; & n'estant point *affamez* ni *altérez de la justice,* ils *ne seront* point *rassasiez.* Matth. 5. 6.

Tout le reste de ce chapitre est expliqué dans saint Matthieu & dans saint Marc, aux endroits citez à la marge du Texte sacré.

CHAPITRE XIX.

1. ET ingressus perambulabat Jericho.

2. Et ecce vir nomine Zachæus : & hic princeps erat Publicanorum, & ipse dives ;

3. & quærebat videre Jesum, quis esset, & non poterat præ turba, quia staturâ pusillus erat.

4. Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum; quia inde erat transiturus.

1. † JESUS estant entré dans Jéricho passoit par la ville ; † Dedicace.

2. & il y avoit un homme nommé Zachée, chef des Publicains, & fort riche,

3. qui avoit envie de voir JESUS pour le connoistre, & qui ne pouvoit à cause de la foule, parce qu'il estoit fort petit.

4. C'est pourquoy il courut devant, & monta sur un sycomore pour le voir; parce qu'il devoit passer par là.

5. JESUS estant venu en cet endroit, leva les yeux en haut, & l'ayant vû il luy dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'huy dans vostre maison.

5. Et cùm venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, & dixit ad eum : Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere.

6. Zachée descendit aussi-tost, & le reçût avec joye.

6. Et festinans descendit, & excepit illum gaudens.

7. Tous ceux qui le virent disoient en murmurant : Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie.

7. Et cùm viderent omnes, murmurabant, dicentes quòd ad hominem peccatorem divertisset.

8. Cependant Zachée se presentant devant le Seigneur, luy dit : Seigneur, je m'en vas donner la moitié de mon bien aux pauvres : & si j'ay fait tort à quelqu'un en quoy que ce soit, je luy en rendray quatre fois autant.

8. Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus : & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.

9. Sur quoy JESUS luy dit : Cette famille a reçû aujourd'huy le salut, parce que celuy-cy est aussi enfant d'Abraham ;

9. Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est, eò quòd & ipse filius sit Abrahæ ;

Matth. 18. 11. 10. car le Fils de l'homme est venu pour chercher, & pour sauver ce qui estoit perdu ¶.

10. venit enim Filius hominis quærere & salvum facere quod perierat.

11. Tous l'écoutant ainsi

11. Hæc illis audien-

ṛibus, adjiciens dixit parabolam, eò quòd esset prope Jerusalem, & quia existimarent quòd confestim regnum Dei manifestaretur.

parler, il ajoûta encore cette parabole, sur ce qu'il estoit proche de Jérusalem, & qu'ils s'imaginoient que le régne de Dieu devoit paroistre bien-tost.

12. Dixit ergo: Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum, & reverti:

12. †. Il leur dit donc: Il y avoit un homme de grande naissance, qui s'en alloit dans un païs fort éloigné pour y prendre possession d'un royaume, & s'en revenir *ensuite*: † Un S. Confess. non Pont. Matth. 25. 14.

13. vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, & ait ad illos: Negotiamini dum venio.

13. & appellant dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines *d'argent* ‖, & leur dit: Faites profiter cet argent jusqu'à ce que je revienne.

14. Cives autem ejus oderant eum: & miserunt legationem post illum, dicentes: Nolumus hunc regnare super nos.

14. Mais ceux de son païs le haïssant envoyérent après luy des députez ‖ pour faire cette protestation: Nous ne voulons point que celuy-cy soit nostre Roy.

15. Et factum est ut rediret, accepto regno, & jussit vocari servos, quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quisque negotiatus esset.

15. Estant donc revenu, après avoir pris possession de son royaume, il commanda qu'on luy fist venir ses serviteurs, ausquels il avoit donné son argent, pour savoir combien chacun l'avoit fait profiter.

13. *expl.* monnoye ou poids des Hebreux.
14. *l.* disant:

16. Le premier estant venu luy dit : Seigneur, vostre mine *d'argent* vous en a acquis dix autres.

16. Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas acquisivit.

17. Il luy répondit : O bon serviteur, parce que vous avez esté fidelle en ce peu *que je vous avois commis*, vous commanderez sur dix villes.

17. Et ait illi : Euge bone serve, quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.

18. Le second estant venu luy dit : Seigneur, vostre mine *vous* en a acquis cinq autres.

18. Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas.

19. Son maistre luy dit : Je veux aussi que vous commandiez à cinq villes.

19. Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.

20. Il en vint un troisiéme qui luy dit : Seigneur, voicy vostre mine, que j'ay tenu enveloppée dans un mouchoir ;

20. Et alter venit, dicens : Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario :

21. parce que je vous ay craint, sçachant que vous estes un homme sévére, qui redemandez ce que vous n'avez point donné, & qui recueillez ce que vous n'avez point semé.

21. timui enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, & metis quod non seminasti.

22. Son maistre luy répondit : Méchant serviteur, je vous condamne par vostre propre bouche : vous saviez que je suis un homme sé-

22. Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam : sciebas quòd ego homo austerus sum, tollens quod non posui, & metens

quod non seminavi :

vére, qui redemande ce que je n'ay point donné ; & qui recueille ce que je n'ay point semé :

23. & quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam ?

23. pourquoy donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérests ?

24. Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, & date illi qui decem mnas habet.

24. Alors il dit à ceux qui estoient presens : Ostez-luy la mine qu'il a, & la donnez à celuy qui en a dix.

25. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

25. Mais, Seigneur, répondirent-ils, il en a *déja* dix.

26. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, & abundabit ; ab eo autem qui non habet, & quod habet auferetur ab eo.

26. Je vous déclare, leur *Sup.* 8.
dit-il, qu'on donnera à ce- 18. *Matth*
luy qui a déja, & qu'il sera 13.12.
comblé de biens ; & que 25.29. *Marc.*
pour celuy qui n'a point, on 4.25.
luy ostera même ce qu'il a.

27. Veruntamen inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc, & interficite ante me.

27. Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu m'avoir pour Roy, qu'on les amene icy, & qu'on les tuë en ma presence.

28. Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

28. Lorsqu'il eut parlé de la sorte il marchoit avant tous les autres pour arriver à Jérusalem.

29. Et factum est, cùm appropinquasset ad Bethphage, & Bethaniam, ad montem qui

29. Et estant arrivé près *Matth.*
de Bethphagé & de Betha- 21.1. *Marc.*
nie, à la montagne qu'on 11.1.

appelle des oliviers, il envoya deux de ses disciples,

vocatur oliveti, misit duos discipulos suos,

30. & leur dit : Allez-vous-en à ce village qui est devant vous; vous y trouverez en entrant un asnon lié, sur lequel nul homme n'a jamais monté; déliez-le & me l'amenez.

30. dicens : Ite in castellum quod contrà est : in quod introeuntes invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo umquam hominum sedit : solvite illum, & adducite.

31. Que si quelqu'un vous demande pourquoy vous le desliez, vous luy répondrez ainsi : C'est parce que le Seigneur en a besoin.

31. Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat.

32. Ceux qu'il envoyoit partirent donc, & trouvérent l'asnon comme il le leur avoit dit.

32. Abierunt autem qui miserant : & invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.

33. Et comme ils le délioient, ceux à qui il estoit leur dirent : Pourquoy déliez-vous cet asnon?

33. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum?

34. Ils leur répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin.

34. At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet.

Joan. 12. 14. 35. Ils l'amenérent donc à JESUS; & mettant leurs vestemens sur l'asnon, ils le firent monter dessus.

35. Et duxerunt illum ad Jesum; & jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.

36. Et par tout où il passoit, ils étendoient leurs vétemens le long du chemin.

36. Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.

37. Mais lorsqu'il approcha de la descente de la

37. Et cùm appropinquaret jam ad des-

cenſum montis oliveti, cœperunt omnes turbæ diſcipulorum gaudentes laudare Deum voce magnâ ſuper omnibus, quas viderant, virtutibus,

montagne des oliviers, tous les diſciples en foule // eſtant tranſportez de joye, commencérent à louer Dieu à haute voix pour toutes les merveilles qu'ils avoient vûës,

38. dicentes: Benedictus, qui venit Rex in nomine Domini; pax in cælo & gloria in excelſis.

38. en diſant: Beni ſoit le Roy qui vient au nom du Seigneur. Paix ſoit dans le ciel, & gloire dans les lieux très-hauts.

39. Et quidam Phariſæorum de turbis dixerunt ad illum: Magiſter; increpa diſcipulos tuos.

39. Alors quelques-uns des Phariſiens, qui eſtoient parmy le peuple, luy dirent: Maiſtre, // faites taire vos diſciples.

40. Quibus ipſe ait: Dico vobis, quia ſi hi tacuerint, lapides clamabunt.

40. Il leur répondit: Je vous déclare, que ſi ceux-cy ſe taiſent, les pierres même crieront.

41. Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit ſuper illam, dicens:

41. † Eſtant arrivé proche de Jéruſalem, regardant la ville, il pleura ſur elle, en diſant: †.9.Dim. après la Pentec.

42. Quia ſi cognoviſſes & tu, & quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi! Nunc autem abſcondita ſunt ab oculis tuis.

42. Ah ſi tu reconnoiſſois au moins en ce jour qui t'eſt encore donné, ce qui te peut apporter la paix! Mais maintenant tout cela eſt caché à tes yeux.

43. Quia venient dies

43. Car il viendra un

37. *ex* Tous ceux qui excitez par les miracles de Jeſus-Chriſt l'avoient ſuivi de la Galilée. *Grot.*

39. *l.* reprenez

temps malheureux pour toy, que tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront, & te serreront de toutes parts ;

in te, & circumdabunt te inimici tui vallo, & circumdabunt te, & coangustabunt te undique ;

44. qu'ils te renverseront par terre toy & tes enfans qui sont au milieu de toy, & qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre ; parce que tu n'as pas connu le temps ‖ auquel Dieu t'a visitée.

Matth. 24. 2. Marc. 13. 2. infr. 21. 26.

44. & ad terram prosternent te, & filios tuos, qui in te sunt, & non relinquent in te lapidem super lapidem, eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.

45. Et estant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendoient & y achetoient,

Matth. 21. 12. Marc. 11. 15.

45. Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo, & ementes,

46. leur disant : Il est écrit : Que ma maison est une maison de priére ; & vous en faites une caverne de voleurs.

Isai 56. 7. Jerem. 7. 11.

46. dicens illis : Scriptum est : Quia domus mea domus orationis est : vos autem fecistis illam speluncam latronum.

47. Et il enseignoit tous les jours dans le temple ¶. Cependant les Princes des Prestres, les Scribes, & les principaux du peuple, cherchoient une occasion de le perdre ;

47. Et erat docens quotidie in templo. Principes autem Sacerdotum, & Scribæ, & principes plebis, quærebant illum perdere ;

48. mais ils ne trouvoient aucun moyen de rien faire contre luy ; parce que tout le peuple estoit *comme* suspendu *en admiration* en l'écoutant.

48. & non inveniebant quid facerent illi ; omnis enim populus suspensus erat audiens illum.

44. *l.* de ta visite.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 5. JEsus *eſtant entré dans Jéricho, paſſoit par la ville: & il y avoit un homme nommé Zachée, chef des Publicains, & fort riche, qui avoit envie de voir* Jesus *pour le connoiſtre, & qui ne pouvoit à cauſe de la foule, &c.*

Saint Pierre dit de Jesus-Christ: Qu'il *paſſoit faiſant du bien* en tous lieux, & *guériſſant tous ceux qui eſtoient ſous la puiſſance du diable.* Il entre donc maintenant *dans Jéricho*, & *paſſe par cette ville*, pour chercher, comme un médecin tout rempli de charité, les malades qui avoient beſoin de ſon ſecours. Car toute la terre eſtoit, pour le dire ainſi, comme un hoſpital plein de malades; & de malades qui ne ſentant point leur mal, ne ſongeoient point à chercher de médecin. Ainſi il falloit que ce médecin céleſte ſe promenaſt & *paſſaſt* ſouvent au milieu de ce grand hoſpital, pour y exercer ſa charité à l'égard de ceux mêmes qui ne la demandoient pas. Comme il ſe plaiſoit à confondre la ſageſſe & la juſtice hypocrite des Phariſiens, il faiſoit paroiſtre ſa miſéricorde principalement à l'égard des grands pécheurs, & de ceux pour qui les Phariſiens avoient un plus grand éloignement. Il ſe trouva donc dans Jéricho un *homme fort riche*, nommé *Zachée*, mais qui s'eſtoit enrichi en partie par ſes injuſtices, parce qu'il eſtoit Publicain, & *chef* même *des Publicains*; c'eſt-à-dire, qu'il eſtoit comme le

Act. 10. 38.

receveur général des impoſts que l'Empereur faiſoit lever ſur les Juifs : & ces ſortes d'officiers, qui eſtoient, comme on l'a marqué ailleurs, le ſujet de l'averſion de tout ce peuple, commettoient beaucoup d'injuſtices & de violences dans leur employ, qui pouvoit d'ailleurs eſtre innocent par luy-même. Zachée avoit entendu parler de Jesus ; car ſa grande réputation eſtoit alors répanduë par tout : & *il ſouhaitoit* beaucoup *de le voir* pour connoiſtre ſon viſage. Mais comme *il eſtoit d'une très-petite taille*, *la foule du peuple* qui environnoit toûjours le Sauveur, à cauſe de ſes grands miracles, l'empêchoit d'en approcher & de le voir. Ainſi pour pouvoir le faire d'un lieu élevé, *il courut devant* & *monta ſur un ſycomore*, qui eſtoit dans le chemin par lequel le Fils de Dieu devoit paſſer. Cet arbre qui eſt différent de celuy que nous connoiſſons ſous ce nom, eſt ainſi nommé, ſelon les anciens, parce qu'il tient du figuier & du meurier ; & il eſtoit, comme le remarque ſaint Auguſtin, auſſi rare dans l'Afrique où il demeuroit, que commun dans la Judée.

Auguſt. de verb. Apoſtol. ſerm. 8. cap. 3.

Juſques-là, à juger des choſes humainement, il ne paroiſt rien que de naturel dans la conduite que tient Zachée : & il ſembloit même que la ſeule curioſité euſt part dans ce qu'il faiſoit. Mais dans les conſeils éternels de Dieu, cette démarche eſtoit concertée. Et ce chef des Publicains ne ſongeant qu'à voir le viſage de Jesus, eſtoit regardé, comme dit ſaint Auguſtin, des yeux de ſon adorable miſéricorde : *Niſi viſus eſſet, non videret. Quos enim prædeſtinavit, illos & vocavit.*

℣. 5.

℣. 5. 6. 7. JESUS *estant venu en cet endroit, leva les yeux en haut, & l'ayant vû il luy dit : Zachée, hâtez vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'huy dans vostre maison; &c.*

C'est ce *regard* de JESUS-CHRIST, qui fait le bonheur de Zachée. Il le regarde sur cet arbre, dit saint Augustin, comme il regarda Nathanaël lorsqu'il estoit sous le figuier, avant que Philippe l'eust appellé; c'est-à-dire, selon le sens spirituel, lorsqu'il estoit comme à couvert sous les ombres du péché figuré par le figuier, dont les feuilles avoient servi à Adam & à Eve pour se couvrir après qu'ils eurent offensé Dieu. Dans le moment que JESUS *a vû* Zachée; il luy fait entendre cette parole si consolante : *Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'huy dans vostre maison*; c'est-à-dire : Que nulle crainte ni nulle considération humaine ne vous empêche de me recevoir promtement chez vous: car j'ay choisi vostre maison pour y loger, entre tant d'autres qui sont dans la ville. *Hâtez-vous*; car c'est moy qui vous le commande. Et quand je parle, vous ne devez envisager ni vostre propre indignité, ni les murmures des Pharisiens, dont l'orgueil ne peut souffrir que je me retire chez des pécheurs comme vous estes. Zachée avoit crû, dit saint Augustin, que c'estoit pour luy un grand bonheur de voir seulement JESUS lorsqu'il passeroit: Et par une grace qu'il n'eust pû jamais espérer, il mérite tout d'un coup que le Fils de Dieu loge en sa maison. La foy est répanduë dans son cœur: & cette foy le faisant agir par la charité, luy fait recevoir en son logis, celuy qui avoit déja choisi de demeurer au fond de son cœur.

Ibid. c. 4. *Joan. 1. 48.* *Gen. 3. 7.*

Car il n'avoit vû JESUS-CHRIST, qu'en estant vû le premier; & ce fut parce qu'il en estoit aimé qu'il commença à l'aimer: *Ut videremus, visi sumus: Ut diligeremus, dilecti sumus.* Ainsi quoique le Sauveur n'eust point entendu la voix de Zachée qui l'invitast à loger en sa maison, il voyoit dès lors en luy la sainte disposition que luy-même y avoit formée.

Ambrос. in hunc locum.

Zachée *descend donc en grande hâte*, & *reçoit* JESUS *avec* des transports de *joye*, tandis que les Juifs *murmuroient* de ce que JESUS *avoit choisi* dans toute la ville, pour son logement, *la maison d'un pécheur* public, & même, selon plusieurs Péres, d'un payen. Mais cette foule de personnes, qui se regardoient comme sages & comme justes, lorsqu'elles osoient reprendre le Fils de Dieu d'estre entré dans la maison d'un pécheur, estoient autant d'insensez, dit saint Augustin; puisqu'en cela ils ne faisoient autre chose, que blâmer le médecin d'estre entré dans la maison d'un malade. *Hoc erat reprehendere, quòd in domum ægroti intravit medicus.*

Tertul. adversf. Marcion. l. 4. c. 37. Cyprian. Epist. 63. pag. 116. edit. Rigalt. Ambros. Offic. l. 1. cap. 30. August. de verb. Apost. serm. 8. c. 4. 5.

℣. 8. 9. 10. *Cependant Zachée se presentant devant le Seigneur, luy dit: Seigneur, je m'en vas donner la moitié de mon bien aux pauvres; & si j'ay fait tort à quelqu'un en quoy que ce soit, je luy en rendray quatre fois autant, &c.*

Il paroist bien à un tel langage, dit saint Augustin, que Zachée avoit reçû JESUS-CHRIST, non seulement en sa maison, mais encore dans son cœur; puisque c'estoit JESUS-CHRIST qui parloit luy-même en luy, ou qui le faisoit parler de la sorte: *Christus in Zachæo erat, & de illo sibi dicebat, quod ex ore ejus audiebat.*

Quel promt changement s'est fait dans l'ame de ce pécheur, au moment que le Fils de Dieu l'a regardé d'un œil favorable, & qu'il est entré chez luy! Il se presente devant JESUS-CHRIST comme devant son médecin, & il luy expose les remédes dont il luy inspire luy-même de se servir pour guérir son ame, & pour réparer ses injustices. Il fait devant luy & devant tous ceux qui estoient presens une déclaration publique de la maniére dont il croit devoir satisfaire à sa conscience. Et celuy qui remplit déja son cœur, luy met ces excellentes paroles dans la bouche, afin que tous ceux qui murmuroient de ce qu'il logeoit chez un pécheur, fussent convaincus qu'il n'estoit venu y loger que pour en faire un pénitent; comme il n'estoit venu dans le monde par son Incarnation, que pour guérir les malades, & pour sauver les pécheurs, en les obligeant à la pénitence. Ainsi cette déclaration de Zachée, quoique semblable en apparence à l'action de graces du Pharisien, en estoit autant éloignée, que l'Esprit de Dieu, qui faisoit parler le premier, estoit opposé à l'esprit d'orgueil qui animoit le second. En déclarant, comme il fait à JESUS-CHRIST, qu'il est résolu de donner la moitié de son bien aux pauvres, il fait connoistre qu'il regardoit cette moitié de son bien, comme estant légitimement acquise, puisqu'il n'auroit pû donner aux pauvres ce qui eust appartenu à son prochain; la charité n'ayant pas droit, selon saint Ambroise, de faire largesse du bien d'autruy, & Dieu demandant aux hommes des dons de leur bien propre, & non les dépouilles de leurs fréres: *Non spolia, sed dona quaruntur.* Lorsqu'il ajoûte,

Ambros. in hunc locum.

que *s'il a fait tort à quelqu'un en quelque chose, il le luy rendra au quadruple*, il fait paroistre l'ardeur de sa foy & de son amour. Je garde, disoit-il à JESUS-CHRIST, l'autre moitié de mon bien, non pas tant pour moy, que pour avoir dequoy rendre avec abondance à ceux que j'ay dépouillez : *Ideo mihi dimidium teneo, non quod habeam, sed unde reddam.* Voilà véritablement, s'écrie un grand Saint, ce que c'est que recevoir JESUS-CHRIST en sa maison : c'est l'avoir ainsi au fond de son cœur : *Verè ecce quod est suscipere Jesum, in cor suscipere.*

August. de verb. Apost. serm. 8. cap. 4.

Ibid c. 5. Les peuples s'estoient mocquez de Zachée, en le regardant comme un pécheur, lors même qu'il estoit déja justifié, dit saint Augustin : mais le Fils de Dieu répond maintenant à cette troupe d'insensez & de mocqueurs : Que *la maison*, en laquelle il estoit entré, *avoit reçû le salut ce jour-là même.* C'est pour cela que je suis entré en cette maison, leur disoit-il, pour y apporter le salut ; parce que celuy à qui elle appartient, est aussi luy-même un des enfans d'Abraham. Il l'estoit, soit qu'il fust Juif, puisqu'il imitoit alors les saintes œuvres de ce Patriarche, comme parle JESUS-CHRIST ; soit qu'il fust Gentil, puisque *Dieu estoit tout-puissant*, selon saint Jean, *pour faire naistre des pierres mêmes des enfans à Abraham*, qui a mérité par sa grande foy, d'estre regardé comme le pére de tous les fidelles. Mais d'habiles Interpretes ne croyent point qu'il fust Gentil, tant à cause que son nom même estoit purement hebreu, que parce que ceux qui murmuroient contre JESUS-CHRIST ne l'accusoient pas d'estre allé loger chez un infidelle, mais chez

Joan. 8. 39.

Matth. 3. 9.

Grotius & Estius in hunc locum.

un pécheur, c'est-à-dire, chez un Juif comme eux, qui estoit seulement de mauvaise vie, quoiqu'il soit vray que ce nom même de pécheur pouvoit bien aussi marquer un Gentil, dans le langage des Juifs, qui regardoient tous les autres peuples comme plongez dans le péché.

Saint Augustin expliquant spirituellement ce qui arriva dans la conversion de Zachée, dit: Que *la multitude* des superbes empêche souvent *les petits* de *voir* JESUS-CHRIST lorsqu'ils *en ont le desir*. Car ces hommes orgueilleux insultent à ceux qui veulent marcher par la voye de l'humilité, à ceux qui remettent leurs intérests à Dieu, & qui ne cherchent point à se venger de leurs ennemis; & ils leur disent: Vous estes abandonnez & sans défense; & c'est pour cela que vous ne pouvez vous venger. Ils se mettent, pour le dire ainsi, au-devant d'eux, afin de les empêcher de voir JESUS, lorsque faisant gloire en leur presence, d'avoir pû tirer raison d'une injure qu'ils avoient reçûë, ils les empêchent de jetter les yeux sur celuy, qui attaché à la croix, disoit à son Pére: *Pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font*. Mais Zachée, qui figuroit en sa personne tous les petits & tous les humbles, ne s'arreste point à cette troupe d'insensez, qui ont l'orgueil & la vengeance, & tous les autres péchez dans le cœur. Il s'éleve au-dessus d'eux, *il monte sur le sycomore*, c'est-à-dire, sur l'arbre de la croix, qui paroist une folie aux nations, mais qui est une source de sagesse & de lumiére pour les petits. Et là négligeant les vaines insultes des sages du siécle, il contemple la sagesse toute divine de celuy qui luy apprend à *descendre* & à s'humilier

August. ut suprà. cap. 3.

Luc. 23. 34.

de plus en plus, pour estre digne de *le recevoir en sa maison*, ou en son cœur, & d'avoir part au *salut* qu'il est venu apporter aux hommes.

℣. 11. jusqu'au 15. *Tous l'écoutant ainsi parler, il ajoûta encore cette parabole, sur ce qu'il estoit proche de Jérusalem, & qu'ils s'imaginoient que le régne de Dieu devoit paroistre bien-tost. Il leur dit donc : Un homme de grande naissance s'en alloit dans un païs fort éloigné, &c.*

Luc. 18. 34. Il est dit dans le chapitre précédent, que les Apostres ne comprenoient rien à tout ce que JESUS-CHRIST leur disoit touchant sa passion, & sa résurrection. C'estoient donc encore des hommes grossiers & charnels, qui n'entroient point dans l'intelligence spirituelle de ces grands *Matth.* 16. 28. mystéres. Ils luy entendoient cependant parler quelquefois de son régne ou de son royaume ; ce qui donna même lieu aux deux fréres, Jacques *Ibid.* 20. 21. & Jean, de luy demander d'estre assis dans ce royaume, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche : & comme ils alloient actuellement à Jérusalem, où le Fils de Dieu leur venoit de déclarer qu'il ressusciteroit le troisiéme jour après sa mort ; & qu'il leur avoit aussi parlé du salut qu'il apportoit à la vraye postérité d'Abraham ; *ils s'imaginérent*, dit le saint Evangéliste, que *le régne* ou *le royaume de Dieu alloit se manifester* ; c'est-à-dire, que Dieu, selon ses anciennes promesses, alloit établir au milieu de la Judée, & dans la ville de Jérusalem, un royaume très-éclattant, qui rendroit les Juifs supérieurs à toutes les nations infidelles, qui les avoient jusqu'alors tenus sous leur joug. Cette pensée toute terrestre estoit gravée si fortement dans leur cœur, qu'après même

la résurrection du Fils de Dieu, & peu avant son *Act. 1. 6.*
ascension, ils luy demandérent, *si ce seroit en ce temps-là qu'il rétabliroit le royaume d'Israël*, regardant toûjours ce royaume, comme un royaume temporel ; jusqu'à ce que le Saint-Esprit, qu'ils reçûrent tous ensemble le jour de la Pentecoste, leur apprit à élever leurs esprits au ciel, & leur fit comprendre la vérité de ce que leur divin maistre avoit déclaré, Que *son royaume n'estoit* *Joan. 18.*
pas de ce monde. *36.*

C'est donc pour les détromper de cette idée d'un royaume temporel & prest à paroistre, qu'il leur propose la parabole d'un *homme de grande naissance*, qui se voyant sur le point *d'aller en un païs éloigné, pour y prendre possession d'un royaume, & s'en revenir* ensuite, *appella ses serviteurs* *Bible de*
au nombre de dix, & *leur donna à chacun une mine*, *Vitré*
valant environ quarante-six livres de nostre *Append. ad Chron.*
monnoye, avec ordre de *la faire profiter jusqu'à* *sacr. pag.*
son retour. Il est visible, & les Interpretes con- *84.*
viennent tous que cet *homme* nous figure JESUS-CHRIST. Il est vraiment *de grande naissance*, puisqu'il est, selon sa nature divine, Fils de Dieu, & selon la chair, l'un des descendans du roy David. *Il est allé en un païs éloigné* lorsqu'il est monté au ciel ; & ç'a esté *pour prendre possession d'un royaume*, puisqu'il est dit dans l'Ecriture : Que *le* *Ephes. 1.*
Dieu de gloire, Pére de nostre Seigneur JESUS- *17. 20.*
CHRIST, *l'ayant ressuscité d'entre les morts, l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautez & de toutes les puissances.... a mis toutes choses sous ses pieds, & l'a établi le chef de toute l'Eglise.* Tel est *le royaume* incor- *Daniel.*
ruptible décrit dans les prophéties de Daniel, *7. 13.*

dont il est allé prendre possession dans les cieux; *païs* sans doute terriblement *éloigné* à nostre égard. Or il est allé en ce païs éloigné pour *en revenir*, mais il ne reviendra que long-temps après, c'est-à-dire, à la fin du monde; & c'est peut-estre ce qui contribuë à rendre encore ce *voyage d'une si grande longueur*.

Les *dix serviteurs* qu'il *appella* avant qu'il partist, nous marquent, & les Apostres & tous les autres Ministres de la loy nouvelle, qu'il a rendu en quittant la terre pour monter au ciel, les dépositaires de ses tresors, & des dons de son Esprit, afin qu'ils *les fissent profiter* par un saint commerce de charité, pour l'intérest de leur maître, en répandant dans toute la terre par la prédication de la parole, & par l'exercice des œuvres apostoliques, ce qu'ils n'avoient pas reçû pour eux seuls, mais pour tous les peuples. *Ses citoyens qui le haïssoient*, & qui *envoyent des députez après luy*, pour déclarer qu'ils *ne vouloient point* que cet homme, pour lequel ils témoignoient un si grand mépris, *régnast sur eux*, sont l'image toute visible des Juifs, & sur tout des Pharisiens, des Prestres, & des Docteurs de la loy, qui avoient conçû une jalousie & une haine effroyable contre JESUS-CHRIST, à cause de leur hypocrisie qu'il découvroit, & de leur orgueil qu'il combattoit avec tant de force. *Il estoit venu chez luy*, dit saint Jean: & les siens refusérent de le recevoir, non seulement pendant qu'il vivoit au milieu des hommes, mais encore après sa mort, & son ascension dans le ciel; non en sa personne, mais en celle des Apostres, à qui ils firent défense, après les avoir fait maltraiter, *de*

Joan. 1. 11.

August. quæst. Evangel. lib. 2. quæst. 46.

parler à l'avenir, en quelque manière que ce fust, au nom de JESUS. *Act. 5. 40.*

ỳ. 15. jusqu'au 27. *Estant donc revenu, après avoir pris possession de son royaume, il commanda qu'on luy fist venir ses serviteurs, ausquels il avoit donné son argent, pour savoir combien chacun d'eux l'avoit fait profiter.*

Comme cette parabole, quoique différente de celle des talens, dont il est parlé dans saint Matthieu, y a néanmoins un grand rapport, elle s'y trouve presque entiérement expliquée. Il suffit donc d'ajoûter icy, que la récompense que ce Roy donne à ceux de ses serviteurs qui luy ont esté fidelles, en donnant à l'un *le commandement sur dix villes*, & à un autre, *sur cinq*, nous marque d'une maniére figurée & parabolique, la grande gloire à laquelle ils se verront élevez un jour. Ainsi il semble qu'il ne soit pas necessaire de chercher scrupuleusement ce que signifient ces *dix villes*, & ces *cinq villes*. Quoique saint Ambroise ait entendu, que ces serviteurs pour récompense de leur fidélité, seroient établis sur les ames, comme sur autant de villes, à proportion de leurs grands travaux; il paroist plus simple & plus naturel, de ne regarder cette expression de l'Evangile, que par rapport à la parabole qui nous represente des serviteurs établis sur plusieurs villes par leur Prince, en reconnoissance de leur fidelle administration, & qui nous fait concevoir en même-temps, que ceux qu'ils figurent seront comblez de gloire & de biens dans le royaume de JESUS-CHRIST. *Matth. 25. 14.* *Ambr. in hunc loc.*

ỳ. 27. *Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, amenez-les icy, & les faites mourir devant moy.*

C'est une continuation de la métaphore dont se servoit JESUS-CHRIST, pour representer quel seroit le chastiment des Juifs incrédules & rebelles à l'Evangile, qui refusérent toûjours de se soumettre à son empire. Car comme les Rois punissent de mort la rebellion de leurs sujets; aussi celuy que les Juifs avoient rejetté, quoiqu'il fust leur Roy à un titre incontestable, ne pouvoit manquer de punir leur obstination selon les regles de sa justice. Il est vray que lorsqu'il est sur la croix, il demande à Dieu son Pére qu'il leur pardonne, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Et en priant de la sorte, il envisageoit principalement ceux qui devoient se reconnoistre, & recevoir sa miséricorde. Mais icy il prononce en Juge un arrest contre toute la nation, & il prédit ce qui devoit certainement arriver un jour. Car il *les fit amener* en quelque façon à Jérusalem où il alloit, & *les fit* tous *mourir devant luy*; lorsque par un effet tout visible de sa justice, ils s'y rassemblérent à l'occasion de la grande feste sous l'empire de Vespasien, & y furent renfermez au nombre de plus de douze cens mille personnes, pour y devenir devant le temple, & dans le temple même, les victimes de la colére de Dieu. Mais on peut bien ajoûter, que ce qui leur arriva dans cette effroyable désolation, n'estoit encore qu'une image du chastiment éternel qui leur estoit préparé en l'autre monde, pour n'avoir pas reconnu le temps favorable de la visite du Seigneur. Ils rejettérent le régne de JESUS-CHRIST, qui estoit un régne de miséricorde & de grace. Mais en refusant qu'il régnast au fond de leurs cœurs, ils n'ont pas pû empêcher qu'il

Luc. 23. 34.

Joseph. De bell. Jud. l. 6. c. 45.

n'ait *exercé à leur égard*, selon l'expression du Roy *Psal.* 2. 9.
prophete, *un régne de fer, & qu'il ne les ait brisez comme un vase du potier.* Qu'est-ce en effet que toute la force des hommes superbes, qui se révoltent contre le régne de JESUS-CHRIST, & qui ne peuvent se résoudre de se soumettre à ses loix, sinon un vase d'argile entre les mains d'un potier, qui le brise infailliblement lorsqu'il le laisse tomber ? Il est donc beaucoup à craindre qu'on ne luy dise, sinon de bouche, au moins par la disposition secrette du cœur : *Nous ne voulons point que celuy-cy régne sur nous.* Car on le luy dit toutes les fois qu'on rejette la pratique de ce qu'il ordonne pour établir solidement son régne en nous. On le luy dit, quand au-lieu d'apprendre de luy à estre *doux & humble de cœur*, on s'é- *Joan.* 11. 29.
vapore en des sentimens élevez, & on s'abandonne à ce que saint Jean appelle *l'orgueil de la vie.* 1. *Joan.* 2. 16.
Disons-luy plutost, comme il nous l'ordonne, avec un cœur véritablement soumis & disposé à le recevoir : *Que vostre régne arrive.* Régnez, *Matth.* 6. 10.
mon Dieu, dans mon cœur, & dans toutes les parties de mon ame ; en les remplissant de vostre Esprit & de vostre grace. Régnez-y en changeant ma volonté, & la rendant parfaitement soumise à la vostre.

℣. 39. 40. *Alors quelques-uns des Pharisiens, qui estoient parmy le peuple, luy dirent : Maistre, faites taire vos disciples. Il leur répondit : Je vous déclare que si ceux-cy se taisent, les pierres mêmes crieront.*

Il y avoit presque toûjours des Pharisiens qui se mesloient dans la foule des disciples de JESUS-CHRIST, pour l'observer malignement, & pour

trouver dans ses paroles ou dans ses œuvres des sujets de le décrier. Comme donc ils entendirent toutes ces acclamations du peuple qui crioit ; *Beni soit le Roy qui vient au nom du Seigneur* ; ils voulurent luy en faire un crime, & l'obliger de leur imposer silence. Car ils estoient en fureur, de voir que celuy dont ils déchiroient la réputation en toutes rencontres, estoit regardé publiquement comme *le roy* d'Israël, & comme le CHRIST envoyé de Dieu pour sauver son peuple. La réponse qu'il leur fait est très-digne de considération. *Je vous déclare*, leur dit-il, *que si ceux-cy se taisoient, les pierres mêmes crieroient* ; c'est-à-dire, qu'il estoit tellement dans l'ordre de Dieu, que son régne tout spirituel fust reconnu dans la Judée, que quand il auroit esté possible que les hommes se fussent tûs, & que leur langue envieuse de ses merveilles ne les eust pas publiées, il eust fait plutost un miracle, pour rendre les pierres mêmes éloquentes ; non pas seulement, dit saint Jérôme, les Gentils qui pouvoient estre comparez aux pierres, à cause de leur insensibilité pour la vraye Religion, mais les pierres qui servoient aux édifices publics. Car il asseure que c'est-là le sens le plus expressif & le plus véritable de ces paroles : *Hæc expressior & verior intelligentia* ; c'est-à-dire, que c'est ainsi que s'exprime plus vivement & plus véritablement la pensée de JESUS-CHRIST, qui vouloit marquer par là que la volonté du Seigneur s'exécutoit infailliblement, & que malgré tous les efforts des méchans, son régne seroit reconnu dans le temps marqué par ses ordres éternels. On vit, selon la réflexion d'un Interprete, cette

Hieron. in Habac. cap. 2. 11. tom. 3. p. 355.

Estius in hunc loc.

parole se vérifier en quelque façon à la mort de JESUS-CHRIST; lorsque tous les Juifs crioient contre luy, & que ses disciples estoient devenus muets pour la publication de sa gloire. Car il est marqué qu'alors le voile du temple se déchira depuis le haut jusqu'en-bas; que la terre trembla, & que les pierres se fendirent; attestant, pour le dire ainsi, par cette espece de *cry* public, la divinité & la gloire de celuy qu'on faisoit mourir, comme un homme de néant, quoiqu'il fust véritablement le roy des Juifs, le Prince de toutes les nations, & le Dieu de la nature. Craignons donc aussi nous autres d'imiter les Juifs, & de forcer par la dureté de nostre cœur les créatures les plus insensibles, de s'élever à l'avenir contre nous pour la défense de nostre Dieu, que nous avons méprisé. Car le ciel, la terre, avec tous les élemens s'éleveront contre les méchans, pour venger l'injure qu'ils auront faite au Créateur par l'abus de ses ouvrages. Et c'est pour cela peut-estre que saint Paul usant d'une expression figurée, dit: Que *toutes les créatures soupirent dans l'attente d'estre délivrées de cet asservissement à la corruption.* Car elles sont comme *assujetties à la vanité* & au péché, par l'usage criminel qu'en font les hommes. Rom. 8. 20. 21. 22.

℣. 41. jusqu'au 45. *Estant arrivé proche de Jérusalem, regardant la ville, il pleura sur elle en disant: Ah si tu reconnoissois au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui te peut apporter la paix! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux, &c.*

Tous les malheurs qui devoient tomber un jour sur la ville de Jérusalem, estoient dès lors

comme presens aux yeux du Sauveur. Et touché de l'insensibilité de cette ville si favorisée de ses graces, & si ingrate à tant de faveurs, *il verse des larmes* de compassion, & déplore cet aveuglement volontaire, qui l'empêchoit de jouir *d'un temps si favorable pour son salut*. Mais d'où vient que *tout cela estoit caché à ses yeux?* Le Fils de Dieu qui *pleure sur elle*, ne pouvoit-il pas inspirer à ses habitans une humble componction, & oster de devant leurs yeux ce voile d'infidélité qui s'opposoit à sa grace? Il le pouvoit certainement. Mais l'abus même qu'ils avoient fait de tant de graces les en rendoit très-indignes. Ils avoient comblé la mesure de leur propre iniquité. Et rien ne doit nous paroistre plus terrible que ces larmes que le Fils de Dieu répand sur les ames, qui, comme Jérusalem, sont arrivées par divers degrez au terme de leur réprobation, & ont mérité qu'il les abandonne à leurs ennemis. JESUS-CHRIST estoit encore passible, & revétu des infirmitez de nostre nature : ainsi il versoit des larmes sur Jérusalem : & en pleurant de la sorte au milieu de cette espece de triomphe qu'on luy faisoit, il nous apprenoit quels sont les véritables sujets qui doivent aussi tirer les larmes de nos yeux. Il se voyoit sur le point de consommer son sacrifice, & d'estre traité par les habitans de Jérusalem avec les derniéres indignitez. Mais ce n'est point là le sujet qui le fait pleurer. Il pleure sur ceux mêmes qui devoient le crucifier. Il pleure leur perte éternelle dans sa mort, qui devoit estre le prix du salut du monde. Il pleure l'abus étonnant qu'ils faisoient de la presence & de la visite de leur Sauveur. Que si ces

larmes d'un Dieu ſont inutiles pour le ſalut de Jéruſalem, quelle eſpérance peut-il luy reſter encore ? Car après que cette ville inſenſée ſe ſera mocquée de luy à ſa mort, il ſe rira à ſon tour de ſa ruine, & il n'aura plus luy-même qu'un cœur de bronze, en la voyant accablée de tout le poids de ſa divine juſtice.

Tout ce qu'il dit des ennemis de Jéruſalem, qui devoient *l'environner de tranchées, l'enfermer & la ſerrer de toutes parts*, eſtoit une prophétie ſi claire du ſiége fameux de cette ville, qui fut reſſerrée très-étroitement par les Romains, & renverſée de fond en comble ſous l'empire de Veſpaſien, qu'on ne peut lire la deſcription ſi déplorable qu'en fait Joſeph, ſans y remarquer un accompliſſement très-exact de tout ce que JESUS-CHRIST en a prédit en ce lieu. Ce qu'il nous *Matth.* a déclaré des chaſtimens éternels dont il doit *11. 20. &c.* punir l'ingratitude des ames qu'il a comblées de ſes graces, comme la ville de Jéruſalem, n'arrivera pas moins certainement. Et l'on doit trembler en conſidérant que cette effroyable déſolation où cette ville ſi célébre s'eſt vû réduite, n'eſt qu'une figure de celle où ſe trouveront ces ames, lorſque les Rois mêmes, comme il eſt marqué dans l'Apocalypſe, ſe cachant dans les cavernes, diront aux montagnes & aux rochers : *Apoc. 6. 15. 16.* *Tombez ſur nous, & cachez-nous de devant la face de celuy qui eſt aſſis ſur le trône, & de la colére de l'Agneau ; parce que le grand jour de leur colére eſt arrivé.*



CHAPITRE XX.

Matth. 21. 23

1. UN de ces jours-là, comme il estoit dans le temple instruisant le peuple & luy annonçant l'Evangile, les Princes des Prestres & les Docteurs de la loy estant survenus avec les Senateurs,

1. ET factum est in una dierum, docente illo populum in templo, & evangelizante, convenerunt Principes Sacerdotum, & Scribæ cum Senioribus,

Marc. 11. 28.

2. luy parlérent en ces termes : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses, ou qui est celuy qui vous a donné ce pouvoir ?

2. & aiunt, dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis, aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem ?

3. JESUS leur fit réponse & leur dit : J'ay aussi une question à vous faire : répondez-moy :

3. Respondens autem Jesus, dixit ad illos : Interrogabo vos & ego unum verbum : respondete mihi :

4. Le baptesme de Jean estoit-il du ciel, ou des hommes ?

4. Baptismus Joannis de cælo erat, an ex hominibus ?

5. Mais eux raisonnoient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il estoit du ciel, il nous dira : Pourquoy donc n'y avez-vous pas crû ?

5. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia si dixerimus : De cælo, dicet : Quare ergo non credidistis illi ?

6. Et si nous répondons qu'il estoit des hommes,

6. Si autem dixerimus : Ex hominibus, plebs

plebs universa lapidabit hos ; certi sunt enim Joannem prophetam esse.

7. Et responderunt se nescire unde esset.

8. Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

9. Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, & locavit eam colonis : & ipse peregrè fuit multis temporibus.

10. Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi : qui cæsum dimiserunt eum inanem.

11. Et addidit alterum servum mittere : illi autem hunc quoque cædentes, & afficientes contumeliâ, dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere : qui &

tout le peuple nous lapidera ; parce qu'il est persuadé que Jean estoit un Prophete.

7. Ils luy répondirent donc, qu'ils ne savoient d'où il estoit.

8. Et JESUS leur répliqua : Je ne vous diray pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

9. Alors il commença à dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, la loua à des vignerons ; & s'en estant allé en voyage, fut long-temps hors de son païs. *Matth. 21. 33. Marc. 12. 1. Isai. 5. 1. Jerem. 2. 21.*

10. La saison estant venuë, il envoya un de ses serviteurs vers ces vignerons, afin qu'ils luy donnassent du fruit de sa vigne : mais eux l'ayant battu, le renvoyérent sans luy rien donner.

11. Il *leur* envoya ensuite un second serviteur : mais ils le battirent encore, & l'ayant traité outrageusement, le renvoyérent sans luy rien donner.

12. Il en envoya encore un troisiéme, qu'ils blessé-

rent & chasſérent comme les autres.

illum vulnerantes ejecerunt.

13. Enfin le Seigneur de cette vigne dit en luy-même : Que feray-je ? Je leur envoyeray mon fils bien-aimé ; peut-estre que le voyant ils auront quelque respect pour luy.

13. Dixit autem Dominus vineæ : Quid faciam ? Mittam filium meum dilectum : forsitan, cùm hunc viderint, verebuntur.

14. Mais ces vignerons l'ayant vû, pensérent en eux-mêmes, & se dirent *l'un à l'autre :* Voicy l'héritier, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous :

14. Quem cùm vidiſſent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes: Hic eſt heres, occidamus illum, ut noſtra fiat hereditas :

15. & l'ayant chaſſé hors de la vigne, ils le tuérent. Comment donc les traitera le Seigneur de cette vigne ?

15. & ejectum illum extra vineam, occiderunt. Quid ergo faciet illis Dominus vineæ ?

16. Il viendra *luy-même,* & perdra ces vignerons, & il donnera sa vigne à d'autres. Ce que *les Princes des Preſtres* ayant entendu, ils luy dirent : A Dieu ne plaise.

16. Veniet & perdet colonos iſtos, & dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Abſit.

17. Mais JESUS les regardant leur dit : Que veut donc dire cette parole de
Pſ. 117. 22. l'Ecriture : La pierre qui a
Iſai. 28. 16. eſté rejettée par ceux qui

17. Ille autem aſpiciens eos, ait : Quid eſt ergo hoc, quod ſcriptum eſt : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt

13. *au.* ſans doute que

15. *l.* Que leur fera donc le Seigneur de cette vigne ?

in caput anguli :

bâtiſſoient, eſt devenuë la principale pierre de l'angle : *Matth. 21. 42. Act. 4. 11. Rom. 9. 33. 1. Pier. 2. 7.*

18. Omnis qui ceciderit ſuper illum lapidem, conquaſſabitur: ſuper quem autem ceciderit, comminuet illum ?

18. Quiconque ſe laiſſera tomber ſur cette pierre s'y briſera ; & elle écraſera celuy ſur qui elle tombera ?

19. Et quærebant Principes Sacerdotum, & Scribæ, mittere in illum manus illâ horâ ; & timuerunt populum : cognoverunt enim quod ad ipſos dixit ſimilitudinem hanc.

19. Les Princes des Prêtres, & les Scribes eurent envie de ſe ſaiſir de luy à l'heure même, parce qu'ils avoient bien reconnu qu'il avoit dit cette parabole contr'eux ; mais ils appréhendérent le peuple.

20. Et obſervantes miſerunt inſidiatores ; qui ſe juſtos ſimularent, ut caperent eum in ſermone, ut traderent illum Principatui & poteſtati Præſidis.

20. Comme ils ne cherchoient que les occaſions *de le perdre*, ils luy envoyérent dès perſonnes apoſtées, qui contrefaiſoient les gens de bien, pour le ſurprendre dans ſes paroles, afin de le livrer au Magiſtrat & au pouvoir du Gouverneur. *Matth. 22. 15. Marc. 12. 13.*

21. Et interrogaverunt eum, dicentes : Magiſter, ſcimus quia rectè dicis & doces, & non accipis perſonam ; ſed viam Dei in veritate doces :

21. Ceux-cy vinrent donc luy propoſer cette queſtion : Maiſtre, nous ſavons que vous ne dites & n'enſeignez rien que de juſte, & que vous n'avez point d'égard aux perſonnes ; mais que vous enſeignez la voye de Dieu dans la vérité :

17. *l.* teſte de l'angle.

22. Nous est-il libre de payer le tribut à Cesar, ou de ne le payer pas?

23. Jesus qui voyoit leur malice, leur dit: Pourquoy me tentez-vous?

24. Montrez-moy // un denier: De qui est l'image & l'inscription qu'il porte? Ils luy répondirent: De Cesar.

Rom. 25. Et il leur dit: Ren-
13.7. dez-donc à Cesar ce qui est
à Cesar; & à Dieu ce qui est
à Dieu.

26. Ils ne trouvérent rien dans ses paroles qu'ils pussent reprendre devant le peuple: & ayant admiré sa réponse ils se tûrent.

Matth. 27. Quelques-uns des
22.23. Sadducéens, qui sont ceux
Marc. 12.18. qui nient la résurrection,
le vinrent trouver ensuite,
& luy proposérent cette
question:

28. Maistre, luy dirent-ils,
Moïse nous a laissé cette or-
Deut. donnance par écrit: Si le
25.5. frére de quelqu'un estant
marié meurt sans laisser
d'enfans, son frére sera
obligé d'épouser sa veuve,

22. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non?

23. Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos: Quid me tentatis?

24. Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem & inscriptionem? Respondentes dixerunt ei: Cæsaris.

25. Et ait illis: Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; & quæ sunt Dei, Deo.

26. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe: & mirati in responso ejus, tacuerunt.

27. Accesserunt autem quidam Sadducæorum, qui negant esse resurrectionem, & interrogaverunt eum,

28. dicentes: Magister, Moyses scripsit nobis: Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, & hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, & suscitet se-

24. Piece d'argent valant de nostre monnoye sept sols huit deniers.

men fratri suo.

pour susciter des enfans à son frére *mort*.

29. Septem ergo fratres erant : & primus accepit uxorem,& mortuus est sine filiis.

29. Or il y avoit sept fréres, dont le premier ayant épousé une femme, est mort sans enfans.

30. Et sequens accepit illam, & ipse mortuus est sine filio.

30. Le second l'a épousée après luy, & est mort sans laisser de fils.

31. Et tertius accepit illam. Similiter & omnes septem, & non reliquerunt semen, & mortui sunt.

31. Le troisiéme l'a épousée de même, *& les quatre autres ensuite*, & tous les sept sont morts sans laisser d'enfans.

32. Novissimè omnium mortua est mulier.

32. Enfin la femme même est morte après eux tous.

33. In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor; siquidem septem habuerunt eam uxorem ?

33. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept fréres sera-t-elle femme, puisqu'elle l'a esté de tous ?

34. Et ait illis Jesus: Filii hujus sæculi nubunt, & traduntur ad nuptias.

34. Jesus leur répondit : ‖ Les enfans de ce siécle-cy épousent des femmes, & les femmes des maris.

35. Illi verò, qui digni habebuntur sæculo illo, & resurrectione ex mortuis, neque nubent,neque ducent uxores;

35. Mais pour ceux qui seront jugez dignes d'avoir part à ce siécle *à venir*, & à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus, & n'épouseront plus de femmes :

34 *au.* Dans ce siecle present les hommes épousent, &c.

36. car alors ils ne pourront plus mourir ; parce qu'ils deviendront égaux aux Anges, & qu'estant des enfans de résurrection, ils seront enfans de Dieu.

36. neque enim ultrà mori poterunt : æquales enim Angelis sunt, & filii sunt Dei, cùm sint filii resurrectionis.

37. Et quant à ce que les morts doivent ressusciter un jour, Moïse le déclare assez luy-même, lorsqu'estant au-
Exod. 3. 6. près du buisson il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob.

37. Quia verò resurgant mortui, & Moyses ostendit secus rubum, sicut dicit Dominum, Deum Abraham, & Deum Isaac, & Deum Jacob.

38. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans; parce que tous sont vivans devant luy.

38. Deus autem non est mortuorum, sed vivorum; omnes enim vivunt ei.

39. Alors quelques-uns des Scribes prenant la parole, luy dirent : Maistre, vous avez fort bien répondu.

39. Respondentes autem quidam Scribarum, dixerunt ei : Magister, benè dixisti.

40. Et depuis ce temps-là personne n'osoit plus luy faire de questions.

40. Et ampliùs non audebant eum quidquam interrogare.

41. Mais JESUS leur dit : Comment dit-on que le CHRIST est fils de David ;

41. Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum, filium esse David ;

42. puisque David dit luy-même dans le livre des
Ps. 109. 1. Matth. 22. 44. Marc. 12. 36. Pseaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

42. & ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis,

43. donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?

43. jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ?

44. David ergo Dominum illum vocat, & quomodo filius ejus est?

44. David l'appellant donc luy-même son Seigneur, comment peut-il estre son fils ?

45. Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis :

45. Il dit ensuite à ses disciples, en presence de tout le peuple qui l'écoutoit :

46. Attendite à Scribis, qui volunt ambulare in stolis, & amant salutationes in foro, & primas cathedras in synagogis, & primos discubitus in conviviis :

46. Gardez-vous des Docteurs de la loy, qui se plaisent à se promener avec de grandes robes, & à estre saluez dans les places publiques, qui aiment les premiéres chaires dans les synagogues, & les premiéres places dans les festins : Matth. 23. 6. Marc. 12. 38. Sup. 11. 43.

47. qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

47. qui ‖ sous prétexte de leurs longues priéres, dévorent les maisons des veuves. Ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.

47. *au.* font de longues priéres pour servir de prétexte *à leur avarice.*



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 34. 35. 36. *Les enfans de ce siécle-cy épousent des femmes, & les femmes des maris. Mais pour ceux qui seront jugez dignes d'avoir part à ce siécle* à venir, *& à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus, & n'épouseront plus de femmes : car alors ils ne pourront plus mourir, &c.*

Comme ce chapitre est tout entier dans saint Matthieu & dans saint Marc, qui rapportent les mêmes choses presque dans les mêmes termes, on en peut voir les explications dans tous les endroits qui sont citez à la marge du sacré Texte. On peut seulement remarquer quelque différence dans la maniére dont le Fils de Dieu parle icy aux Sadducéens touchant la résurrection des morts. *Les enfans de ce siécle-cy*, dit-il, *épousent des femmes*; c'est-à-dire : Tant que les hommes vivent icy-bas, ils se marient pour perpétuer leur race; car c'est de ces mariages que doivent naistre des enfans mortels comme eux, qui laissent de même une postérité après leur mort. Et c'est ainsi que dans tout le temps du siécle present les hommes naissent continuellement d'autres hommes; parce que tout ce temps-cy est un temps de mortalité, & d'une vicissitude perpétuelle de gens qui se succédent les uns aux autres. Mais quand on sera arrivé *au siécle à venir*, c'est-à-dire, au point fixe de l'éternité, où tout est stable & incorruptible, on ne se mariera

plus alors, *parce qu'on ne pourra plus mourir;* c'est-à-dire, parce que la necessité de mourir ne subsistant plus, on se trouvera dans l'estat même des Anges. Ce n'est pas que les hommes doivent cesser dans le ciel d'avoir des corps; mais c'est que leurs corps estant tout renouvellez dans la résurrection générale, deviendront, selon saint Paul, comme des corps tout spirituels, par la pureté toute céleste, & par la gloire incomparable dont ils seront revestus. 1. Cor. 15. 44.

Quand JESUS-CHRIST parle icy de *ceux qui seront jugez dignes d'avoir part à ce siécle à venir, & à la résurrection des morts*, il entend les justes; mais il n'exclut pas pour cela de la résurrection les méchans. Car *tous les hommes*, comme dit saint Paul, *ressusciteront; mais ils ne seront pas tous changez*. C'est donc de ceux en qui Dieu fera ce changement, c'est-à-dire des élûs, que JESUS-CHRIST parle lorsqu'il dit: Qu'ils *seront jugez dignes d'avoir part à ce siécle* à venir, *& à la résurrection des morts*; ce qui signifie ce *changement* plein de gloire qui se fera dans leur corps lorsqu'il sera revestu de l'immortalité, & que *la mort aura esté* absorbée & *détruite* en eux, selon l'expression du même Apostre, *par* une entiére *victoire*. Il y a, comme dit un Interprete, une grande force dans ces paroles: *Ceux qui seront jugez dignes*. Car ceux-là doivent estre regardez comme dignes de ressusciter à la bienheureuse immortalité, qui ont eu soin de ressusciter icy-bas des œuvres mortes où ils estoient comme ensevelis. Et c'est ce qui est encore déclaré par ces paroles suivantes: *Qu'estant des enfans de résurrection, ils sont les enfans de Dieu.* 1. Cor. 15. 51. Grot. in hunc loc.

Ils sont *des enfans de résurrection* ; parce qu'ils ont travaillé à ressusciter avec JESUS-CHRIST,
Coloss. 3. 1. comme dit saint Paul, lorsqu'ils *n'ont cherché que ce qui est dans le ciel, où* JESUS-CHRIST *est assis à la droite de Dieu*, & qu'ils *n'ont gousté que les choses d'enhaut, & non celles de la terre.*
Joan. 5. 29. Ainsi estant du nombre de ceux qui *doivent ressusciter à la vie*, ils sont vraiment *les enfans de Dieu*, & dignes d'entrer dans la participation de la gloire & du royaume de leur Pére.

Quoiqu'il soit donc véritable que les méchans ressusciteront aussi, cette résurrection qui ne sera que pour leur condamnation, ne leur donne point le droit d'estre appellez *des enfans de résurrection* ; parce qu'ils ne ressusciteront que pour mourir
Apocal. 21. 8. éternellement ; ce que l'Ecriture appelle *la seconde mort. Heureux & saint*, dit saint Jean, *est*
Ibid. 20. 6. *celuy qui aura part à la première résurrection, parce que la seconde mort n'a point de pouvoir sur luy.* Or cette seconde mort, selon qu'il le marque en-
Ib. 21. 8. core, est *l'étang brûlant de feu & de souffre*, qui *doit estre le partage des réprouvez.*

℣. 38. *Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans ; parce que tous sont vivans devant luy.*

JESUS-CHRIST prévient l'objection que les Sadducéens pouvoient luy faire, en luy disant : *Abraham, Isaac & Jacob*, dont vous nous parlez, estoient pourtant morts, quand le Seigneur
Exod. 3. 6. parlant à Moïse, se nommoit leur Dieu : comment donc prétendez vous prouver par là, qu'*il est le Dieu, non des morts, mais des vivans ?* Il est vray, leur répond JESUS-CHRIST, qu'ils estoient morts. Mais devant Dieu ils ne l'estoient

pas ; puisqu'il pouvoit, & qu'il devoit en effet les ressusciter à une vie beaucoup meilleure que celle qu'ils avoient quittée. Ainsi *ils estoient tous vivans devant luy*, tant parce que leurs ames vivoient véritablement en sa presence, que parce qu'elles devoient se réünir un jour à leurs corps par la résurrection.

℣. 39. 40. *Alors quelques-uns des Docteurs de la loy prenant la parole, luy dirent : Maistre, vous avez fort bien répondu. Et depuis ce temps-là personne n'osoit plus luy faire de questions.*

Les Docteurs de la loy, quoiqu'opposez ordinairement avec les Phariſiens à JESUS-CHRIST, sémblent vouloir en cette occasion se faire une espece de mérite de louer dans ses réponses ce qu'ils ne pouvoient blâmer. Ils luy disent donc qu'il *a fort bien répondu* aux Sadducéens ; parce que sa réponse ne les choquoit point, eux qui croyoient la résurrection que le Fils de Dieu venoit d'appuyer d'une maniére si divine. Mais pour faire voir que ni les Sadducéens, ni les Docteurs de la loy ne recevoient pas dans un esprit de docilité & de douceur les réponses de JESUS-CHRIST, il suffit d'entendre ce que le saint Evangéliste ajoûte : Que *depuis ce temps personne n'osoit plus luy faire de questions.* Il paroist donc qu'ils craignoient en l'interrogeant, d'entendre ces sortes de réponses si admirables, qui confondoient la malignité de leur cœur. Ils louoient ce qu'il disoit, y estant forcez par la vérité. Ils v. 26.
estoient dans l'admiration de ses paroles : mais ce n'estoit pas ce qu'ils desiroient, de trouver de quoy louer & admirer dans ses discours. C'est pourquoy *ils n'osent plus luy faire de questions*, de

peur de luy donner lieu de se faire admirer de plus en plus, & de les couvrir eux-mêmes de confusion. Car s'ils avoient souhaité de s'édifier & de s'instruire, s'ils avoient cherché la gloire de JESUS-CHRIST, ils se seroient d'autant plus portez à *luy faire de nouvelles questions*, qu'ils auroient plus admiré ses réponses.

CHAPITRE XXI.

Marc. 12. 41. 1. JESUS regardoit *un jour* les riches qui mettoient leurs aumônes dans le tronc.

1. RESPICIENS autem vidit eos, qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites.

2. Et il vit aussi une pauvre veuve, qui y mit deux petites pieces.

2. Vidit autem & quandam viduam pauperculam mittentem æra minuta duo.

3. Sur quoy il dit: Je vous dis en vérité, que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres:

3. Et dixit: Verè dico vobis, quia vidua hæc pauper plus quàm omnes misit:

4. car tous ceux-là ont fait des presens à Dieu de ce qu'ils avoient en abondance: mais celle-cy a donné de son indigence même tout ce qui luy restoit pour vivre.

4. nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei; hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

5. Quelques-uns luy disant que le temple estoit bâti de belles pierres, &

5. Et quibusdam dicentibus de templo, quòd bonis lapidibus &

donis ornatum esset, dixit:

orné de riches dons, il leur répondit:

6. Hæc quæ videtis, venient dies, in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.

6. ‖ Il viendra un temps auquel tout ce que vous voyez icy sera tellement détruit, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre. *Matth.* 24. 2. *Marc.* 13. 2. *Sup.* 19. 44.

7. Interrogaverunt autem illum, dicentes: Præceptor, quando hæc erunt, & quod signum cùm fieri incipient?

7. Alors ils luy demandérent: Maistre, quand cela arrivera-t-il, & par quel signe *connoistra-t-on* que ces choses seront prestes à s'accomplir?

8. Qui dixit: Videte ne seducamini: multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum; & tempus appropinquavit: nolite ergo ire post eos.

8. JESUS leur dit: Prenez garde à ne vous laisser pas séduire; car plusieurs viendront sous mon nom, disant: ‖ Je suis *le Christ*; & ce temps-là est proche: gardez-vous donc bien de les suivre.

9. Cùm autem audieritis prælia & seditiones, nolite terreri; oportet primùm hæc fieri, sed nondum statim finis.

9. † Et lorsque vous entendrez parler de guerres & de tumultes, ne vous étonnez pas; car il faut que cela arrive premiérement, mais la fin ne viendra pas si-tost. † Plusieurs Ss. Martyrs.

10. Tunc dicebat illis: Surget gens contra gentem, & regnum ad-

10. Alors, ajoûta-t-il, *on verra* se soûlever peuple contre peuple, & royaume

6. *l.* Ces choses que vous voyez, il viendra des jours ausquels il ne sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit détruite.

8. *l.* C'est moy:

contre royaume.

11. Et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes, & des famines; & il paroîtra des choses épouvantables, & des signes extraordinaires dans le ciel.

12. Mais avant toutes ces choses, ils se saisiront de vous, & vous persécuteront, vous entraisnant dans les synagogues & dans les prisons, & vous amenant par force devant les Rois & les Gouverneurs à cause de mon nom:

13. & cela vous servira pour rendre témoignage *à la vérité*.

14. Gravez donc cette pensée dans vos cœurs, de ne point préméditer ce que vous devez répondre:

15. car je vous donneray moy-même une bouche & une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, & qu'ils ne pourront contredire.

16. Vous serez même trahis & livrez *aux Magistrats* par vos péres & vos méres, par vos fréres, par

versus regnum.

11. Et terræ motus magni erunt per loca, & pestilentiæ, & fames, terroresque de cælo, & signa magna erunt.

12. Sed ante hæc omnia, injicient vobis manus suas, & persequentur, tradentes in synagogas & custodias, trahentes ad Reges & Præsides, propter nomen meum:

13. continget autem vobis in testimonium.

14. Ponite ergo in cordibus vestris, non præmeditari quemadmodum respondeatis:

15. ego enim dabo vobis os & sapientiam, cui non poterunt resistere & contradicere omnes adversarii vestri.

16. Trademini autem à parentibus, & fratribus, & cognatis, & amicis, & morte

afficient ex vobis: | vos parens, par vos amis; & on fera mourir *plusieurs* d'entre vous:

17. & eritis odio omnibus propter nomen meum: | 17. & vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom;

18. & capillus de capite vestro non peribit. | 18. cependant il ne se perdra pas un cheveu de vostre teste.

19. In patientia vestra possidebitis animas vestras. | 19. ‖ C'est par vostre patience que vous possederez vos ames.

20. Cùm autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. | 20. Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sçachez que sa desolation est proche. *Dan. 9. 27. Matth. 24. 15. Marc. 13. 14.*

21. Tunc qui in Judæa sunt fugiant ad montes: & qui in medio ejus, discedant; & qui in regionibus, non intrent in eam: | 21. Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuyent aux montagnes: que ceux qui se trouveront dans le milieu du païs ‖ s'en retirent; & que ceux qui seront dans le païs d'alentour ¶ n'y entrent point:

22. quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt. | 22. car ce seront alors les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est dans l'Ecriture soit accompli.

23. Væ autem prægnantibus & nutrienti- | 23. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices

19. *an.* Vous vous sauverez par la patience. *Tertul gr.* Possedez ou sauvez vos ames par vôtre patience.

21. *ex.* Il parle encore visiblement de la Judée, comme dans le membre précedent.

Ib. *ex.* in regionibus. *i. e.* exteris. *Synops.*

en ces jours-là : car // ce païs sera accablé de maux, & la colére *du ciel tombera* sur ce peuple.

bus in illis diebus : erit enim pressura magna super terram, & ira populo huic.

24. Ils passeront par le fil de l'épée : ils seront emmenez captifs dans toutes les nations ; & Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

24. Et cadent in ore gladii : & captivi ducentur in omnes Gentes ; & Jerusalem calcabitur à Gentibus donec impleantur tempora nationum.

†. I. Dim. de l'Adv. *Matth.* 24. 29. *Marc.* 13. 24. *Isai.* 13. 10. *Ezech.* 32. 7. *Joël.* 3. 15.

25. † Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune, & dans les étoiles : & sur la terre les nations seront dans l'abbattement & la consternation, la mer faisant un bruit effroyable par l'agitation de ses flots :

25. Et erunt signa in sole, & luna, & stellis ; & in terris pressura Gentium præ confusione sonitus maris, & fluctuum :

26. & les hommes séchéront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver dans tout l'univers ; car les vertus des cieux seront ébranlées :

26. arescentibus hominibus præ timore, & expectatione, quæ supervenient universo orbi ; nam virtutes cælorum movebuntur :

27. & alors ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée avec une grande puissance, & une grande majesté.

27. & tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna, & majestate.

28. Pour vous, lorsque

28. His autem fieri

23. *l.* il y aura grande affliction sur cette terre, & colére sur ce peuple.

incipientibus,

incipientibus, respicite, & levate capita vestra; quoniam appropinquat redemtio vestra.

ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut, & levez la teste; parce que vostre rédemption est proche. Rom. 8, 23.

29. Et dixit illis similitudinem: Videte ficulneam, & omnes arbores:

29. Il leur proposa ensuite cette comparaison: Considérez le figuier & les autres arbres:

30. cùm producunt, jam ex se fructum, scitis quoniam propè est æstas.

30. lorsqu'ils commencent à pousser leur fruit, vous reconnoissez // que l'esté est proche.

31. Ita & vos, cùm videritis hæc fieri, scitote quoniam propè est regnum Dei.

31. Ainsi lorsque vous verrez arriver ces choses, sçachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant.

32. Je vous dis en vérité que cette génération *d'hommes* ne finira point, que toutes ces choses ne soient accomplies.

33. Cælum & terra transibunt: verba autem mea non transibunt.

33. Le ciel & la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point ¶.

34. Attendite autem vobis, ne fortè graventur corda vestra in crapula, & ebrietate, & curis hujus vitæ; & superveniat in vos repentina dies illa:

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes & du vin, & par les inquiétudes de cette vie, & que ce jour ne vous vienne tout d'un coup surprendre:

30. gr. de vous-mêmes

35. car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

35. tanquam laqueus enim superveniet in omnes, qui sedent super faciem omnis terræ.

36. Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvez dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, & de paroistre avec confiance devant le Fils de l'homme.

36. Vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, & stare ante Filium hominis.

37. Or le jour il enseignoit dans le temple; & la nuit il sortoit, & se retiroit sur la montagne appellée des oliviers.

37. Erat autem diebus docens in templo: noctibus verò exiens morabatur in monte qui vocatur oliveti.

38. Et tout le peuple venoit de grand matin dans le temple pour l'écouter.

38. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 5. Quelques-uns luy disant que le temple estoit bâti de belles pierres, & orné de riches dons, &c.

Grotius in hunc locum. Joseph témoigne que le temple de Jérusalem estoit orné tout autour des dépouilles des barbares, qui y estoient suspenduës en l'honneur du *Joseph. de bell. Jud. l. 5. c. 14.* Dieu des batailles. Mais entre les plus riches ornemens estoit cette vigne d'or, dont le grand Hérode avoit fait present au temple, & qui, selon la remarque de Joseph, paroissoit, soit pour la grandeur, soit pour l'artifice, comme une mer-

veille à tous ceux qui la voyoient. Les lames d'or répanduës par tout éblouissoient aussi les yeux par leur éclat. Et il s'y voyoit encore un tapis Babylonien de cinquante coudées de haut & seize de large, où l'azur, le pourpre, l'écarlate & le lin estoient meslez avec tant d'art, qu'il donnoit de l'admiration à tous ceux qui le regardoient. C'estoient-là ces *riches dons*, que les disciples de JESUS-CHRIST voulurent luy faire admirer, lorsqu'il leur fit voir luy-même combien estoit vaine la confiance qu'avoient les Juifs en la beauté & en la magnificence de ce temple. Car le temps estoit arrivé que Dieu cherchoit à estre adoré principalement dans le cœur de l'homme, comme dans le temple le plus digne de sa haute Majesté ; luy qui, comme dit saint Paul, *ayant fait le monde, & tout ce qui est dans le monde, & estant le Seigneur du ciel & de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par les hommes ;* parce qu'il est un pur esprit, & un esprit infini qui remplit tout l'univers. Il falloit donc que ce temple de Jérusalem, dont on ne peut lire la description dans Joseph sans étonnement, & dans la magnificence duquel tous les Juifs se glorifioient avec orgueil, fust détruit pour faire place à la religion de JESUS-CHRIST, & à l'édifice spirituel de l'Eglise. Il falloit que ces *riches dons* d'or & d'argent, & d'autre matiére plus précieuse, le cédassent aux *dons* mêmes du Saint-Esprit, qui en comblant de graces & de vertus les disciples du Sauveur, devoit les rendre des temples vivans de la divinité, ornez plus magnifiquement aux yeux de Dieu, que le temple de Jérusalem ne le paroissoit aux yeux des hommes.

Matth. 24. 1.

Act. 17. 24.

ꝟ. 11. *Et il paroiſtra des choſes épouvantables ; & des ſignes extraordinaires dans le ciel.*

Grotius & Tirin. in hunc locum.

Le Fils de Dieu parle icy, ſelon la remarque des Interpretes, non des ſignes qui précéderont le temps du dernier avenement, mais de ceux qui devoient paroiſtre avant la ruine de Jéruſalem, comme on l'a fait voir avec beaucoup d'étenduë dans les explications de ſaint Matthieu & de ſaint Marc, où tout ce qu'on lit dans ce chapitre eſt rapporté preſque dans les mêmes termes. Quant à ces *choſes épouvantables*, & à ces *ſignes extraordinaires* qu'on vit *dans le ciel*, ils ſont marquez dans l'hiſtoire de Joſeph d'une maniére qui fait voir aux plus aveugles l'accompliſſement de cette prédiction de JESUS-CHRIST. Une comette ſous la figure d'une épée parut ſur Jéruſalem une année entiére. Avant le commencement de la guerre, & au temps de la feſte de Pâque, on vit la nuit pendant l'eſpace d'une demy heure à l'entour de l'autel & du temple une ſi grande lumiére, que l'on auroit crû eſtre en plein jour. Une des portes du temple, qui eſtoit d'airain, & ſi peſante que vingt hommes pouvoient difficilement la pouſſer, s'ouvrit d'elle-même pendant la nuit, quoiqu'elle fuſt fermée avec de groſſes ſerrures, des barres de fer & des verroux ; & on eut même beaucoup de peine à la refermer. Peu de temps après la feſte on vit en l'air dans toute cette contrée des chariots pleins de gens armez traverſer les nuës, & ſe répandre à l'entour des villes, comme pour les enfermer. Le jour de la feſte de la Pentecoſte, les Sacrificateurs eſtant la nuit dans le temple intérieur pour s'acquitter de leurs fonctions, qui regardoient le culte divin, ils

Joſeph. Bell Jud. lib. 6. cap. 31.

entendirent un bruit extraordinaire, & aussi-tost après une voix qui répéta plusieurs fois: Sortons d'icy; comme si les Anges qui jusqu'alors avoient esté les protecteurs du peuple Juif, se fussent entr'-exhortez à le quitter, en abandonnant le temple; ou si Dieu même qui l'avoit rempli par sa presence, avoit déclaré par ces paroles qu'il alloit s'en éloigner, & le livrer à leurs ennemis. Mais ce qui dût causer aux habitans de Jérusalem une plus grande frayeur, fut ce qu'un simple païsan, nommé Jesus, fils d'Ananus, cria durant plusieurs années dans toute la ville, sans discontinuer un moment jour & nuit, & sans que sa voix en fust ni affoiblie ni enrouée: Malheur, disoit-il, malheur sur Jérusalem: Malheur sur le peuple: Malheur sur le temple; jusqu'à ce que Jérusalem estant assiégée, cet homme ayant fait alors le tour des murailles, & prononcé tous les malheurs à son ordinaire; comme il ajoûta: Et malheur sur moy, il fut frappé d'une pierre lancée par les machines des Romains, qui le renversa par terre & le tua.

C'estoit de tous ces prodiges, & de plusieurs autres qui précédérent la ruine de Jérusalem & de son temple, que le Fils de Dieu parloit lorsqu'il déclara: Qu'*il paroistroit des choses épouvantables, & des signes extraordinaires dans le ciel.* Tous les Juifs les virent: & ils ne firent point de réflexion à ce que JESUS leur avoit prédit avant sa mort. Ainsi au-lieu de connoistre sa divinité par l'accomplissement de ses prophéties à leur égard; au-lieu de juger au moins alors qu'il devoit estre ce PROPHETE par excellence, que Moïse leur *Deut.* 18. avoit prédit si long-temps auparavant devoir se 15.

lever du milieu d'eux ; & au-lieu de condamner l'iniquité de leurs péres & la leur propre, *ils moururent*, comme il le leur avoit dit, *dans leur péché*, & devinrent à toute la terre & à toute la postérité un exemple du plus funeste aveuglement de l'esprit de l'homme, & du chastiment le plus redoutable de la justice de Dieu méprisée par la malice des hommes.

Joan. 8. 21.

℣. 15. *Car je vous donneray moy-même une bouche & une sagesse, à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, & qu'ils ne pourront contredire.*

Act. Holst. p. 26.

Il est dit dans les Actes du martyre de sainte Félicité, que cette sainte qui estoit grosse lorsqu'elle fut arrestée pour la foy, ayant esté prise des douleurs de l'enfantement, qui luy tirérent quelques plaintes de la bouche, l'un des gardes de la prison luy dit : Si vous criez maintenant, que ferez-vous donc estant exposée aux bestes ? Et sainte Félicité remplie de l'esprit de Dieu luy fit sur le champ cette admirable réponse : *C'est moy qui souffre presentement : mais alors il y en aura un autre qui souffrira pour moy, parce que je souffriray pour luy.* Voilà un exemple de l'accomplissement de ce que le Fils de Dieu dit icy à ses disciples. Il les avertit qu'ils seront *entraisnez dans les prisons*, & *menez par force devant les Rois & les Gouverneurs pour la défense de son Nom.* Et il leur défend en même-temps de *préméditer ce qu'ils répondroient*. Car comme c'estoit pour sa cause, c'est-à-dire, pour l'établissement de la vérité & de sa Religion qu'ils devoient estre emprisonnez & maltraitez, il leur promet de *leur donner une bouche & une sagesse, à laquelle tous leurs ennemis ne pourroient point résister.* C'estoit

Dieu même qui parloit en eux, comme c'estoit luy, selon sainte Félicité, qui souffroit en eux. Ainsi un martyr souffrant avec joye les plus cruelles tortures du fer & du feu, & répondant aux persécuteurs avec une presence d'esprit & une sagesse qui les confondoit, estoit pour eux un mystére impénétrable. Mais cette même sagesse & cette patience d'un martyr invincible au milieu des plus horribles tourmens, estoit pour ceux qui connoissoient l'Evangile, une preuve convainquante de la divinité de JESUS-CHRIST. *Sa bouche*, en réduisant au silence ses ennemis; *sa sagesse*, en les mettant hors d'estat de *luy résister*; & sa patience le rendant inaccessible à tous les traits de leur fureur, faisoient voir l'accomplissement des prédictions de son divin maistre, qui avoit promis de *luy donner une bouche & une sagesse* qui surmonteroit tous ses adversaires.

On en vit un grand exemple aussi-tost après la mort du Sauveur, dans la personne du premier de tous les Martyrs. Il est dit de luy dans les Actes des Apostres, Que plusieurs personnes de la Synagogue s'estant élevées contre Estienne, & disputant contre luy, *ils ne pouvoient résister à la sagesse & à l'esprit qui parloit par sa bouche.* Il est vray que les payens ne demeuroient pas muets devant les Martyrs. Mais ce qu'ils leur répondoient n'avoit rien de véritable ni de solide. Et s'ils parloient, c'estoit seulement pour faire éclater davantage la vérité dans la bouche de ces Saints. C'estoit aussi, comme le remarque un Interprete, la raison la plus ordinaire pour laquelle les payens avoient recours aux supplices. Car comme ils estoient toûjours vaincus par la sagesse dont

Act. 6. 10.

Grotius in hunc locum.

Dieu remplissoit ses serviteurs, ils s'emportoient de fureur contr'eux, & mettoient alors toute leur confiance dans les tortures & dans les plus cruels tourmens, espérant de pouvoir vaincre par la force de la douleur, celuy qui les confondoit par la force de la vérité.

℣. 18. 19. *Il ne se perdra pas un cheveu de vostre teste. C'est par vostre patience que vous possederez vos ames.*

C'estoit une espece de proverbe dont se servoit JESUS-CHRIST, pour asseurer ses disciples, que toute la cruauté de leurs ennemis ne pourroit leur faire le moindre tort. Mais n'est-il pas vray cependant que les Martyrs de l'Eglise perdoient quelquefois chaque membre de leur corps l'un après l'autre avant que de perdre tout-à-fait la vie ? Comment donc le Fils de Dieu leur déclare-t-il, Qu'*il ne se perdroit pas un seul cheveu de leur teste ?* C'est que Dieu compte pour rien, & veut de même que ses disciples ne comptent point une perte qui est seulement temporelle & passagére. Il veut qu'ils jugent des choses, comme il en juge luy-même, par l'étenduë infinie de l'éternité. Ce qu'ils perdent donc dans le temps présent, ils le gagnent au centuple pour l'avenir. Et ainsi cette perte estant pour eux un gain véritable, il parle d'une maniére très-conforme à la vérité, lorsqu'il les asseure, Qu'*un seul cheveu de leur teste ne se perdra pas* devant luy; parce qu'il tiendra un compte exact aux saints Martyrs de ce qu'ils auront perdu pour l'amour de luy.

Ce sera, ajoûte le Fils de Dieu, *par la patience que vous possederez vos ames.* C'est ce qui est

exprimé dans saint Matthieu & dans saint Marc *Matth. 24. 13.*
par ces paroles : Que *celuy qui persévérera*, ou *Marc. 13. 13.*
qui souffrira jusqu'à la fin, sera sauvé. Posseder son ame, & estre sauvé, est donc une même chose dans le langage de JESUS-CHRIST. Car posseder, ou perdre une chose, sont les deux opposez. Ainsi tel *sauve* son ame & la *possede* véritablement pour toute l'éternité, qui souffrant tout pour l'amour de JESUS-CHRIST, *persévérera jusqu'à la fin* dans ces souffrances ; car *la patience* est le seul prix auquel on peut acheter *la possession* éternelle *de son ame* ; la patience soit au milieu des supplices que la fureur des tyrans nous fait souffrir ; soit dans les maux & les différentes afflictions où la vie presente se trouve exposée.

℣. 21. 22. *Alors que ceux qui se trouveront dans le milieu du païs s'en retirent ; & que ceux qui seront dans le païs d'alentour n'y entrent point : car ce seront alors les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est dans l'Ecriture soit accompli.*

Tout ce discours du Sauveur dont nous avons expliqué une partie dans saint Matthieu, ne tendoit qu'à representer d'une maniére très-vive les effroyables malheurs qui devoient tomber un jour sur la ville de Jérusalem, & le grand péril où seroient ceux qui se trouveroient dans la Judée lorsque l'armée des Romains viendroit assiéger cette ville malheureuse. C'est pourquoy il avertit ceux qui y seroient de s'en retirer promtement, & ceux qui n'y seroient point de se bien garder d'y venir, de peur de se voir enveloppez dans la ruine générale du païs. Cependant par un terrible jugement de Dieu, tous les Juifs firent alors le contraire de ce qu'il leur dit icy ; puis-

qu'ils se rendirent de tous costez à Jérusalem, & qu'il sembloit que la divine justice les poursuivist pour les réünir en un seul lieu, & les sacrifier tous ensemble à sa vengeance. Car *ce furent* véritablement *les jours de la vengeance* de Dieu, lequel ayant supporté ce peuple ingrat & cruel avec une patience étonnante, jusqu'au temps marqué par ses ordres éternels, le livra enfin à l'épée & au feu, tant de ses propres ennemis que de ses propres citoyens, lorsqu'ils devinrent de la maniére du monde la plus horrible, les ministres de la colére de Dieu les uns à l'égard des autres, s'entretuant avec un acharnement & une brutalité, dont on ose dire que les siécles précédens n'avoient point encore vû d'exemple. Il falloit ainsi, dit JESUS-CHRIST, que *ce qui est dans l'Ecriture fust accompli.* Car l'esprit de Dieu avoit prédit par la bouche d'Isaïe, plusieurs siécles
Isai. 22. auparavant, la ruine de Jérusalem, & en même-temps l'aveuglement déplorable de son peuple, qui au-lieu d'avoir recours aux larmes de la pénitence, ne penseroit qu'à se réjouir, en disant : *Mangeons & beuvons, nous mourrons de-*
Daniel. *main.* Daniel avoit de même prédit cette ef-
9. 27. froyable desolation en termes très-clairs. Mais tout devient inutile à ces hommes endurcis, & livrez à la réprobation de leur propre orgueil.

℣. 24. *Ils passeront par le fil de l'épée : ils seront emmenez captifs dans toutes les nations ; & Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.*

C'a esté par une providence particuliére de Dieu, qu'un chef des Juifs aussi celébre qu'estoit

Joseph, n'ait point péri dans toutes les guerres où il s'est trouvé, & ait survécu à la ruine de son païs, pour pouvoir écrire comme il a fait, l'histoire exacte & fidelle de tout ce qui se passa dans cette guerre des Juifs contre les Romains, & particuliérement dans le siége & dans la prise de Jérusalem. Car cette histoire est devenuë comme un monument éternel de la vérité des prédictions de JESUS-CHRIST, qui a voulu que ce fust un Juif, & un Juif des plus illustres de toute la nation, qui fist connoistre à toute la terre, sans y penser, l'accomplissement de ses prophéties touchant les malheurs de cette ville si glorieuse jusques alors. Cet historien marque expressément ce que le Sauveur prédit icy : *Qu'ils passeroient par le tranchant de l'épée.* Car il témoigne que lorsque les soldats Romains furent entrez dans Jérusalem, s'estant répandus par toute la ville, ils tuoient sans discernement tous ceux qu'ils trouvoient ; jusqu'à ce qu'estant fatiguez de tuer, & restant encore une grande multitude de peuple, Tite commanda qu'on épargnast ceux qui ne se mettoient point en défense ; & cet ordre cependant ne put point les empêcher de tuer tous les vieillards & toutes les personnes débiles. *Joseph. Bell. Jud. lib. 6. cap. 42.* *Ib. 43.*

Ce que JESUS-CHRIST ajoûte : *Qu'ils seroient emmenez captifs dans toutes les nations*, s'est trouvé encore accompli au rapport de cet historien, qui dit, Que le nombre de ceux qui furent faits prisonniers durant cette guerre, se montoit à quatre-vingt-dix-sept mille ; Que Tite ayant réservé pour le triomphe les plus grands & les mieux faits d'entre les jeunes, il envoya enchaif- *Ib. 45.* *Ib. 44.*

nez en Egypte ceux qui estoient au-dessus de dix-sept ans, pour travailler aux ouvrages publics; Qu'il en distribua un grand nombre dans les provinces pour y servir aux spectacles, & y périr par l'épée, & par la fureur des bestes; & que tous ceux qui estoient au-dessous de dix-sept ans furent vendus pour estre ainsi *emmenez captifs*, selon la parole de JESUS-CHRIST, *dans toutes les nations.*

Quant à la ville de *Jérusalem*, elle fut vraiment, comme le prédit encore icy le Fils de Dieu, *foulée aux pieds par les nations*; puisque
Joseph. Bell.Jud. l. 7. c. 1. 15. les Romains la profanérent & la détruisirent de fond en comble, ensorte qu'il ne parut plus aucune marque qu'il y eust eu autrefois des habitans, & que Tite en y repassant depuis, ne put voir sans larmes que ce n'estoit plus qu'une af-
Ib. l. 6. §. 47. freuse solitude. Ainsi, selon la réflexion de Joseph même, ni l'antiquité de cette ville, ni ses richesses immenses, ni sa réputation répanduë dans toute la terre, ni la gloire que la sainteté de sa Religion luy avoit acquise, n'ont pû empêcher sa ruine. Mais ce que cet historien attribuoit à des causes étrangéres, la vérité nous oblige de l'attribuer à son extrême aveuglement, & à son ingratitude envers le Sauveur du monde, qui nous
Luc. 19. 44. déclare luy-même : Que *ses ennemis la renverseroient, & n'y laisseroient pas pierre sur pierre; parce qu'elle n'avoit pas connu le temps auquel Dieu l'avoit visitée* par l'Incarnation de son Fils.

Ce que JESUS-CHRIST ajoûte encore : Qu'elle seroit foulée aux pieds, *jusqu'à ce que le temps des nations fust accompli*, se peut expliquer en deux maniéres. Premiérement, on peut entendre

cecy de tout le temps qui se passa depuis la ruine de Jérusalem, jusqu'au temps de l'Empereur Constantin. Car le régne de l'idolâtrie ayant duré jusqu'alors, il est vray de dire, que tout *ce temps estoit* celuy *des nations* ou des payens, qui *fouloient aux pieds* ces lieux saints, où le Fils de Dieu avoit conversé parmy les hommes, & où tous les grands mystéres de nostre Religion s'étoient opérez. Mais ce Prince ayant embrassé la foy de Jesus-Christ, commença avec sainte Hélene sa mére, à purifier Jérusalem de toutes ses profanations, & à y faire éclatter sa piété, en faisant bâtir des Eglises magnifiques à la place des temples profanes qu'on y avoit élevez en l'honneur des fausses divinitez. *Eufeb. Vit. Constant. l. 3. c. 25. &c.*

L'autre maniére en laquelle on peut expliquer ces mêmes paroles de Jesus-Christ, est celle-cy : Que tout le temps de l'infidélité des Juifs, qui a donné lieu, comme dit saint Paul, à la conversion des Gentils, est ce que le Fils de Dieu appelle *le temps des nations. Voicy*, disoit autrefois saint Paul aux Romains, *un mystére que je veux vous découvrir. C'est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, afin que la multitude des nations entrast cependant* dans l'Eglise. Ainsi tant que les Juifs demeurent dans l'aveuglement, & que les Gentils ouvrent les yeux à la lumiére de la foy que les Juifs ont rejettée, ce temps se peut appeller *le temps des nations. Jusqu'à ce donc que le temps des nations soit accompli*, c'est-à-dire, jusques à la fin du monde, *Jérusalem*, qui nous figure toute la nation des Juifs, *doit estre foulée aux pieds par les Gentils*, parce qu'en effet les Juifs seront en exécration à tous les peuples, *jusqu'à* *Rom. 11. 25.* *Bed. in hunc loc.*

Rom. 9. 27. *ce temps* où le même Apostre dit encore : *Que tout Israël doit estre sauvé* ; c'est-à-dire, *les restes d'Israël*, selon qu'il semble l'exprimer ailleurs.

℣. 28. *Pour vous, lorsque ces choses commenceront à arriver, regardez en haut, & levez la teste ; parce que vostre rédemption est proche.*

On a déja remarqué dans les explications de saint Matthieu, que le Fils de Dieu passe tout d'un coup de ce qui regarde la ruine de Jérusalem, aux signes & aux prodiges qui précéderoient son second avenement à la fin du monde ; & qu'il en use de cette sorte pour répondre aux différentes questions que ses disciples luy avoient faites. Ce qu'on doit bien remarquer icy, c'est qu'en même-temps que JESUS-CHRIST represente de la maniére la plus capable de jetter l'effroy dans le cœur des hommes, le renversement de toute la nature, & *les effroyables bruits que la mer fera entendre par la grande agitation de ses flots*, ensorte que tous les peuples *seront dans la* derniére *consternation* ; il commande à ses disciples de *lever la teste* avec confiance, & de *regarder en haut, parce que leur rédemption sera proche* alors. Ce n'est donc pas aux disciples de JESUS-CHRIST, que son avenement doit inspirer de la crainte ; puisqu'ils doivent au contraire vivre
Tit. 2. 13. toûjours, comme dit saint Paul, *dans l'attente de la béatitude qu'ils espérent, & de l'avenement glorieux du Sauveur.* Ils gémissent icy-bas, comme des captifs sous le joug du péché, qui bien qu'il ne régne pas dans leurs cœurs, ne laisse pas de faire sentir son poids aux plus justes. Et ils aspirent à estre *rachetez* de cette espece de servitude,
Rom. 7. 24. estant *délivrez de ce corps*, que saint Paul appelle

un corps *de mort.* C'est donc *le temps de leur rédemption qui approche*, lorsqu'ils voyent paroistre les signes de l'avenement du Fils de Dieu. Et ce qui cause de la frayeur aux hommes charnels, qui ont mis leur espérance dans le siécle, remplit ceux-cy de confiance, en leur montrant leur libérateur, & leur rédemption.

℣. 34. 35. *Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes & du vin, & par les inquiétudes de cette vie; & que ce jour ne vous vienne tout d'un coup surprendre, &c.*

Il peut paroistre un peu surprenant, de ce que le Fils de Dieu parlant icy aux Apostres & à ses disciples, leur recommande particuliérement de *prendre garde de ne pas laisser appesantir leurs cœurs par l'excès des viandes & du vin, & par les inquiétudes de la vie presente*, eux qui avoient tout quitté, & renoncé à tous les soins de la terre, pour le suivre & l'imiter dans sa pauvreté. Mais il faut se souvenir que JESUS-CHRIST en leur parlant, instruisoit tous ceux qui se rendroient ses disciples dans la suite de tous les siécles. Car ni ses Apostres, ni les autres à qui il parloit alors, ne pouvoient pas se trouver à la fin du monde, puisque son second avenement ne devoit point arriver pendant leur vie. Ainsi ce qu'il leur disoit regardoit particuliérement ses serviteurs, qui se trouveroient dans ces derniers temps d'une desolation si universelle, qui précéderoit son dernier avenement. On peut dire néanmoins, que ces paroles s'adressent aussi à tous les Chrestiens en général, à tous ceux qui veulent songer sérieusement à leur salut. Car, quoique

tous ne puissent pas estre témoins de ces signes & de ces prodiges qui arriveront à la fin du monde, il est certain toutefois que le monde finit pour eux au temps de leur mort, & que c'est la disposition où ils se trouvent à cette derniére heure, qui doit fixer leur éternité de bonheur ou de malheur. Il est donc pour eux de la derniére importance, que *ce moment ne les* surprenne & ne les *enveloppe pas*, selon l'expression de JESUS-CHRIST, *comme un filet* où l'oiseau se trouve pris tout d'un coup sans l'avoir prévû. Or c'est pour les empêcher de tomber dans cette surprise si funeste, qu'il les avertit de veiller beaucoup sur eux-mêmes; *afin que leurs cœurs ne se laissent pas appesantir par l'excès des viandes & du vin, & par les inquiétudes de la vie presente.* Car, quoique des serviteurs de Dieu ne se laissent point aller à ces excès si opposez à la piété, on peut néanmoins insensiblement se relâcher & tomber peu à peu d'une vie moins mortifiée dans une vie molle & inquiéte, si l'on n'a soin de se réveiller sans cesse par le souvenir de ce dernier temps, soit de nostre mort, soit du second avenement. Et rien sans doute n'est plus capable que cette pensée de resserrer dans les bornes de l'abstinence chrestienne, & de dépouiller de toutes les vaines inquiétudes de cette vie ceux que la vûë des objets du monde, & que l'attrait continuel de ses plaisirs met à toute heure en danger de leur salut. Car un homme qui songe à estre jugé, n'est plus frappé de tous les plaisirs de la vie presente; & ce grand objet le possede tout entier.

Veillez donc, leur dit JESUS-CHRIST. Mais dequoy;

dequoy, Seigneur, nous ſerviroit-il de veiller, nous qui ſommes ſi miſérables & ſi foibles par nous mêmes, à moins que vous ne nous couvriez de voſtre protection toute-puiſſante ? C'eſt donc pour cela que vous ordonnez à vos diſciples de veiller, *priant en tout temps :* parce que pourvû qu'ils joignent la priére à la vigilance, & une priére continuelle, qui conſiſte principalement, comme on l'a dit, dans le deſir & les ſoupirs de leur cœur vers celuy qui peut les ſauver, ils n'ont rien à craindre. Ils ſe peuvent aſſeurer avec le prophete Roy, que *s'ils tiennent en tout temps* Pſal. 24. *leurs yeux élevez vers le Seigneur*, d'où vient leur 15. ſalut, *il dègagera luy-même leurs pieds des piéges* de leurs ennemis. L'on peut donc connoiſtre, ſelon la remarque très-ſage d'un Interprete, dans ces paroles de JESUS-CHRIST : *Vigilatè omni tempore orantes ;* comment le ſecours divin s'accorde fort bien avec le travail & le ſoin de l'homme. Celuy à qui on commande de veiller, n'eſt pas comme un inſtrument inánimé, qui ne ſe remuë que par une force étrangére. Et celuy à qui on ordonne de prier, eſt averti viſiblement qu'il a beſoin de la grace de ſon Dieu, ſans laquelle tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie ſeroient inutiles. Ainſi, c'eſt & en veillant & en priant qu'on *devient digne d'éviter tous les malheurs* dont parle icy JESUS-CHRIST ; c'eſt-à-dire, & les tromperies des faux-chriſts & des faux-prophetes, & tous les maux qui doivent fondre ſur les hommes dans la fin des temps.

CHAPITRE XXII.

†Passion pour le Mercr. de la Semaine sainte. Matth. 26. 2. Marc. 14. 1.

1. † La feste des ‖ pains sans levain, appellée la Pasque, estant proche,

2. les Princes des Prestres & les Scribes cherchoient ‖ un moyen pour faire mourir JESUS; car ils appréhendoient le peuple.

Matth. 26. 14. Marc. 14. 10.

3. Or satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze *Apostres*.

4. Qui estant allé trouver les Princes des Prestres & les Capitaines *des gardes du temple*, leur proposa la maniére en laquelle il le leur livreroit.

5. Ils en furent fort aises; & ils convinrent avec luy de luy donner une somme d'argent.

6. Il promit donc *de le leur livrer*, & il ne cherchoit plus qu'une occasion favorable de le faire ‖ en l'absence du peuple.

7. Cependant le jour des

1. APPROPINQUABAT autem dies festus Azymorum, qui dicitur Pascha,

2. & quærebant Principes Sacerdotum, & Scribæ, quomodo Jesum interficerent; timebant verò plebem.

3. Intravit autem satanas in Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.

4. Et abiit, & locutus est cum Principibus Sacerdotum, & Magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.

5. Et gavisi sunt, & pacti sunt pecuniam illi dare.

6. Et spopondit. Et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

7. Venit autem dies

1. *l.* azymes,
2. *l.* commeut ils tueroient Jesus;
6. *au.* sans tumulte.

Azymorum, in qua necesse erat occidi Pascha.

pains sans levain arriva, auquel il falloit immoler la Pasque.

8. Et misit Petrum & Joannem, dicens: Euntes parate nobis Pascha ut manducemus.

8. Jesus envoya donc Pierre & Jean en leur disant: Allez nous apprester ce qu'il faut pour manger la Pasque.

9. At illi dixerunt: Ubi vis paremus?

9. Ils luy dirent: Où voulez-vous que nous l'apprêtions?

10. Et dixit ad eos: Ecce, introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans: sequimini eum in domum, in quam intrat;

10. Il leur répondit: Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le dans la maison où il entrera;

11. & dicetis patrifamilias domus: Dicit tibi Magister: Ubi est diversorium, ubi Pascha cum discipulis meis manducem?

11. & vous direz au pére de famille de cette maison: Le maistre // vous envoye dire: Où est un lieu où je pusse manger la Pasque avec mes disciples?

12. Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, & ibi parate.

12. Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée, préparez-nous-y ce qu'il faut.

13. Euntes autem, invenerunt sicut dixit illis, & paraverunt Pascha.

13. S'en estant donc allez, ils trouvérent tout comme il le leur avoit dit, & ils préparérent *ce qu'il falloit pour* la Pasque.

" 14. Et cùm facta esset hora, discubuit, & duodecim Apostoli cum eo.

14. Quand l'heure fut venuë, il se mit à table, & les douze Apôtres avec luy. *Matth.* 26. 10. *Marc.* 14. 17.

11. *l.* dit:

15. Et il leur dit: J'ay souhaité avec ardeur de manger cette Pasque avec vous avant que je souffre.

15. Et ait illis: Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar.

16. Car je vous déclare que je n'en mangeray plus desormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

16. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.

17. Et après avoir pris la coupe, il rendit graces, & leur dit: Prenez-la, & la distribuez entre vous.

17. Et accepto calice, gratias egit, & dixit: Accipite, & dividite inter vos.

18. Car je vous dis que je ne boiray plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le régne de Dieu soit arrivé.

18. Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

1. Cor. 11. 24. 19. Puis il prit le pain, & ayant rendu graces il le rompit, & le leur donna, en disant: Cecy est mon corps, qui est donné pour vous: faites cecy en mémoire de moy.

19. Et accepto pane, gratias egit, & fregit, & dedit eis dicens: Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur: hoc facite in meam commemorationem.

20. Il prit de même la coupe après souper, en disant: Cette coupe est // la Nouvelle Alliance en mon sang, qui // sera répandu pour vous.

20. Similiter & calicem, postquam cœnavit, dicens: Hic est calix Novum Testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

21. Au reste la main de

21. Veruntamen ecce

20. *l.* le Nouveau Testament | Novum Testamentum in meo sanguine, quod pro vobis effunditur.
Ib. *Il paroist par le grec que ce relatif* qui *se rapporte à la coupe, non pas au sang:* Hoc poculum
Ib. gr. est répandu pour vous.

manus tradentis me, mecum est in mensa.

celuy qui me trahit est avec moy à cette table. Matth. 26. 21. Marc. 14. 20. Joan. 13. 18. Ps. 40. 10.

22. Et quidem Filius hominis, secundùm quod definitum est, vadit. Veruntamen væ homini illi, per quem tradetur.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme il s'en va, selon ce qui en a esté déterminé. Mais malheur à cet homme par qui il sera trahi.

23. Et ipsi cœperunt quærere inter se, quis esset ex eis, qui hoc facturus esset.

23. Et ils commencérent à s'entredemander qui estoit celuy d'entr'eux, qui devoit faire cette action.

24. Facta est autem & contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.

24. Il s'excita aussi parmy eux une contestation, lequel d'entr'eux ‖ devoit estre estimé le plus grand. Marc. 9. 33.

25. Dixit autem eis: Reges Gentium dominantur eorum: & qui potestatem habent super eos benefici vocantur.

25. Mais JESUS leur dit: Les Rois des nations les traitent avec empire; & ceux qui ont l'autorité sur elles en sont appellez ‖ les bienfacteurs. Matth. 20. 25. Marc. 10. 42.

26. Vos autem non sic: sed qui major est in vobis, fiat sicut minor; & qui præcessor est, sicut ministrator.

26. Il n'en sera pas de même parmy vous: mais que celuy qui est le plus grand devienne comme le ‖ moindre; & celuy qui gouverne, comme celuy qui sert.

27. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat? Nonne qui recumbit? Ego autem in medio vestrûm

27. Car lequel est le plus grand de celuy qui est à table, ou de celuy qui sert? N'est-ce pas celuy qui est à

24. l. sembloit estre le plus grand.
25. *les dignitez sont prises pour des vertus.* Bern.
26. *gr.* plus jeune;

table ? Et néanmoins je suis au milieu de vous, comme celuy qui sert.

sum, sicut qui ministrat.

28. C'est vous qui estes toûjours demeurez fermes avec moy dans mes tentations.

28. Vos autem estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis.

29. C'est pourquoy je vous // prépare le royaume, comme mon Pére me l'a préparé;

29. Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum;

30. afin que vous mangiez & beuviez à ma table dans mon royaume, & que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

30. ut edatis & bibatis super mensam meam in regno meo, & sedeatis super thronos judicantes duodecim tribus Israël.

31. Le Seigneur dit encore: Simon, Simon, satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment:

31. Ait autem Dominus: Simon, Simon, ecce satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum:

32. mais j'ay prié pour vous, afin que vostre foy ne défaille point. Lors donc que vous serez converti, // ayez soin d'affermir vos fréres.

32. ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

Marc. 14. 31. 33. Pierre luy répondit: Seigneur, je suis prest d'aller avec vous, & en prison, & à la mort même.

33. Qui dixit ei: Domine, tecum paratus sum & in carcerem & in mortem ire.

29. au. *promets*, *l.* dispose
32. *l.* fortifiez

34. At ille dixit: Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me. Et dixit eis:

34. Mais JESUS luy dit: Pierre, je vous déclare, que d'aujourd'huy le coq ne chantera que vous n'ayez nié par trois fois que vous me connoissiez. Il leur dit ensuite: *Matth. 26. 34. Marc. 14. 30.*

35. Quando misi vos sine sacculo, & pera, & calceamentis, nunquid aliquid defuit vobis?

35. Lorsque je vous ay envoyez sans sac, sans bourse, sans souliez, avez-vous manqué de quelque chose?

36. At illi dixerunt: Nihil. Dixit ergo eis: Sed nunc qui habet sacculum, tollat; similiter & peram: & qui non habet, vendat tunicam suam, & emat gladium.

36. Non, luy dirent-ils. JESUS ajoûta: Mais maintenant que celuy qui a un sac ou une bourse les prenne; & que celuy qui n'en a point vende sa robe pour acheter une épée. *Matth. 10. 9.*

37. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me: Et cum iniquis deputatus est; etenim ea, quæ sunt de me, finem habent.

37. Car je vous asseure qu'il faut encore qu'on voye accompli en moy ce qui est écrit: Il a esté mis au rang des scélérats; parce que ce qui a esté *prophétisé* de moy va estre entiérement accompli. *Isai. 53. 12.*

38. At illi dixerunt: Domine, ecce duo gladii hîc. At ille dixit eis: Satis est.

38. Ils luy répondirent: Seigneur, voicy deux épées. Et JESUS leur dit: C'est assez.

39. Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem olivarum; secuti sunt autem

39. Estant sorti, il s'en alla selon sa coûtume, à la montagne des oliviers; & *Matth. 26. 36. Marc. 14. 32. Joan. 18. 1.*

ses disciples le suivirent.

40. Lorsqu'il fut arrivé en ce lieu, il leur dit : Priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

Matth. 26. 39. Marc. 14. 35. 41. Et s'estant éloigné d'eux environ d'un jet de pierre, il se mit à genoux, & fit sa priére,

42. en disant : *Mon* Pére, si vous ‖ voulez, ‖ éloignez ce calice de moy : néanmoins que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vostre.

43. Alors il luy apparut un Ange du ciel, qui le vint fortifier. Et estant *tombé* ‖ en agonie, il redoubloit ses priéres.

44. Et il luy vint une sueur comme de gouttes de sang, qui découloient jusqu'à terre.

45. S'estant levé ‖ après avoir fait sa priére, il vint à ses disciples, qu'il trouva endormis à cause de la tristesse *dont ils estoient accablez*.

46. Et il leur dit : Pour-

illum & discipuli.

40. Et cùm pervenisset ad locum, dixit illis : Orate ne intretis in tentationem.

41. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis ; & positis genibus orabat,

42. dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum à me : Veruntamen non mea voluntas, sed tua fiat.

43. Apparuit autem illi Angelus de cælo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixiùs orabat.

44. Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

45. Et cùm surrexisset ab oratione, & venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitia.

46. Et ait illis : Quid

42. *gr.* vouliez éloigner
Ib. *l.* transportez
43. *gr.* *dans un combat & une extrême affliction d'esprit.*
45. *l.* de sa priére.

dormitis ? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.

quoy dormez-vous ? Levez-vous, & priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

47. Adhuc eo loquente, ecce turba ; & qui vocabatur Judas, unus de duodecim, antecedebat eos: & appropinquavit Jesu ut osculаretur eum.

47. Il parloit encore, lorsqu'une troupe de gens parut ; à la teste desquels marchoit l'un des douze *Apostres* appellé Judas, qui s'approcha de JESUS pour le baiser. *Matth. 26. 47. Marc. 14. 43. Joan. 18. 3.*

48. Jesus autem dixit illi : Juda, osculo Filium hominis tradis ?

48. Et JESUS luy dit : Quoy, Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ?

49. Videntes autem hi, qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio ?

49. Ceux qui estoient avec luy, voyant bien ce qui alloit arriver, luy dirent: Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?

50. Et percussit unus ex illis servum Principis Sacerdotum, & amputavit auriculam ejus dexteram.

50. Et l'un d'eux frappa un des gens du Grand-Prêtre, & luy coupa l'oreille droite.

51. Respondens autem Jesus, ait : Sinite usque huc. Et cùm tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.

51. Mais JESUS prenant la parole leur dit : Laissez, demeurez-en là. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. Dixit autem Jesus ad eos, qui venerant ad se, Principes Sacerdotum, & Magistratus templi, & Seniores : Quasi ad latro-

52. Puis s'adressant aux Princes des Prestres, aux Capitaines *des gardes* du temple, & aux Sénateurs, qui estoient venus pour le

prendre, il leur dit : Vous estes venus armez d'épées & de bâtons, comme pour prendre un voleur.

nem existis cum gladiis & fustibus?

53. Quoique je fusse tous les jours avec vous dans le temple, vous ‖ ne m'avez point arresté : mais c'est icy vostre heure, & la puissance des ténébres.

53. Cùm quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me : sed hæc est hora vestra, & potestas tenebrarum.

Matth. 26. 57. Marc. 14. 53. Joan. 18. 24.

54. Aussi-tost ils se saisirent de luy, & l'emmenérent en la maison du Grand-Prestre : & Pierre le suivoit de loin.

54. Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum Principis Sacerdotum : Petrus verò sequebatur à longè.

Matth. 26. 69. Marc. 14. 66. Joan. 18. 25.

55. Or *ces gens* ayant allumé du feu au milieu de la cour, s'assirent auprès, & Pierre s'assit aussi parmy eux.

55. Accenso autem igne in medio atrii, & circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.

56. Une servante qui le vit assis devant le feu, le considera attentivement, & dit : Celuy-cy estoit aussi avec cet homme.

56. Quem cùm vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, & eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat.

57. Mais Pierre le renonça, en disant : Femme, je ne le connois point.

57. At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum.

58. Un peu après un autre le voyant, luy dit : Vous estes aussi de ces gens-là. Pierre luy dit : ‖ Mon ami, je n'en suis point.

58. Et post pusillum alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus verò ait : O homo, non sum.

53. *l.* n'avez point mis les mains sur moy :
58. *l.* O homme,

59. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens : Verè & hic cum illo erat ; nam & Galilæus est.

59. Environ une heure *Joan.*
après, un autre asseuroit *la* 18. 26.
même chose, en disant : Certainement cet homme estoit avec luy ; car il est aussi de Galilée.

60. Et ait Petrus : Homo, nescio quid dicis Et continuò, adhuc illo loquente, cantavit gallus.

60. Pierre répondit : Mon ami, je ne sçay ce que vous dites. Au même instant, comme il parloit encore, le coq chanta.

61. Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia priusquam gallus cantet, ter me negabis :

61. Et le Seigneur se retournant regarda Pierre. Et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur luy
avoit dit : Avant que le coq *Matth.*
ait chanté vous me renon- 26. 34. *Marc.*
cerez trois fois : 14. 30.

62. & egressus foras, Petrus flevit amarè.

62. & estant sorti de- *Joan.*
hors, il pleura amérement. 13. 38.

63. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes.

63. Cependant ceux qui tenoient JESUS, se mocquoient de luy en le frappant.

64. Et velaverunt eum, & percutiebant faciem ejus ; & interrogabant eum, dicentes : Prophetiza quis est, qui te percussit ?

64. Et luy ayant bandé les yeux, ils luy donnoient des coups sur le visage, & l'interrogeoient, en luy disant : Devine qui est celuy qui t'a frappé ?

65. Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

65. Et ils luy disoient encore beaucoup d'autres injures *&* de blasphêmes.

66. Et ut factus est

66. Sur le point du jour,

Matth. 27. 2. Marc. 15. 1. Joan. 18. 28. les Senateurs du peuple *Juif*, les Princes des Prestres & les Scribes s'assemblérent, & l'ayant fait venir dans leur conseil ils luy dirent: Si vous estes le CHRIST, dites-le-nous.

67. Il leur répondit: Si je vous le dis, vous ne me croirez point:

68. & si je vous interroge, vous ne me répondrez point, & ne me laisserez point aller.

69. Mais desormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.

70. Alors ils luy dirent tous: Vous estes donc Fils de Dieu? Il leur répondit: Vous ‖ le dites, je le suis.

71. Et ils dirent: Qu'avons-nous plus besoin de témoins, puisque nous l'avons ouy nous-mêmes de sa propre bouche?

dies, convenerunt Seniores plebis, & Principes Sacerdotum, & Scribæ, & duxerunt illum in concilium suum, dicentes: Si tu es Christus, dic nobis.

67. Et ait illis: Si vobis dixero, non credetis mihi:

68. si autem & interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.

69. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens à dextris virtutis Dei.

70. Dixerunt autem omnes: Tu ergo es Filius Dei? Qui ait: Vos dicitis, quia ego sum.

71. At illi dixerunt: Quid adhuc desideramus testimonium? ipsi enim audivimus de ore ejus.

70. *au.* dites que je le suis, *Mais ce qui est certain est que la réponse de* JESUS-CHRIST *est affirmative, comme il paroist par la réplique des Juifs au verset suivant.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. *OR satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze* Apostres.

Cet Apostre ne tomba pas tout d'un coup dans cet estat si funeste, & *satan n'entra dans luy* qu'après qu'il se fut rendu volontairement son esclave. Comme c'estoit luy qui gardoit la bourse, selon saint Jean, & qui portoit les aumônes qu'on faisoit à JESUS-CHRIST, l'avarice le tenta d'abord, & il devint un larron en s'appropriant ce qui estoit destiné à la charité. Et pour couvrir sa cupidité si criminelle, il joignit l'hypocrisie à l'avarice, en murmurant de la profusion d'un parfum de prix, qu'une sainte femme avoit faite sur les pieds de JESUS-CHRIST, & feignant de regretter la perte de ce qui eust pû nourrir plusieurs pauvres. Le diable le tenta ensuite, & luy mit, comme dit saint Jean, dans le cœur de trahir JESUS-CHRIST son maistre, dans la vûë du gain qu'il en esperoit. Il consentit à ce dessein détestable; & dès lors *satan*, selon l'expression de saint Luc, *entra dans luy*, pour le porter à *aller trouver les Princes des Prestres,* afin de leur déclarer la résolution qu'il avoit prise de leur livrer JESUS-CHRIST entre les mains, & la maniére dont il le feroit; & de convenir en même-temps avec eux du prix qu'ils luy donneroient. Mais il est encore marqué dans saint Jean, que satan entra dans luy d'une façon plus particuliére, lorsqu'il quitta de nouveau la compagnie des Apostres,

Joan. 12. 6.

Joan. 13. 27.

pour aller exécuter le dessein si exécrable qu'il avoit pris. Voilà donc les divers degrez par lesquels satan entra en une pleine possession de Judas, jusqu'à luy faire commettre à la fin le crime le plus énorme qui ait pû jamais estre commis par aucun homme. Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le premier degré de l'avarice de cet Apostre, contenoit, pour le dire ainsi, comme en semence, toute cette iniquité monstrueuse, qui fut depuis un sujet d'exécration pour tous les hommes; & que pour avoir écouté les premiéres suggestions du malin esprit, qui tenta son cœur pour le corrompre, il s'engagea peu à peu dans ses liens, jusqu'à devenir larron d'un dépost sacré, apostat & traître du Sauveur du monde.

℣. 15. *Il leur dit : J'ay souhaité avec ardeur de manger cette Pasque avec vous avant que je souffre.*

Ce desir ardent que le Fils de Dieu témoigne avoir eu de manger cette derniére Pasque avec eux, fait connoistre que pendant le cours de toute sa vie mortelle, il fut toûjours occupé de la pensée de ce qui seroit comme le fruit & la fin de tous ses travaux. Mais pourquoy donc desiroit-il avec tant d'ardeur de manger cette derniére Pasque? Et quelle estoit cette Pasque qu'il souhaitoit si ardemment de manger avec ses Apôtres? Estoit-ce la Pasque judaïque, où l'agneau estoit immolé & mangé dans chaque famille, en mémoire du miracle par lequel les Israëlites avoient esté autrefois sauvez de la mort, & délivrez de la servitude des Egyptiens? Non sans doute. Celuy qui estoit venu pour faire cesser les figures, & dissiper toutes les ombres de la loy,

ne pouvoit pas témoigner un si grand desir d'une chose qui alloit estre abolie. S'il desiroit donc la célébration de cette Pasque, c'estoit à cause qu'elle devoit estre la derniére, qui feroit place à la vérité qu'elle figuroit : c'estoit à cause qu'il envisageoit dans l'institution du Sacrement de son corps & de son sang, l'immolation mystique du véritable Agneau pascal ; & dans sa mort qui estoit prochaine, l'immolation réelle de ce même Agneau divin, dont tous les autres qui avoient esté immolez & mangez durant tant de siécles depuis la sortie d'Egypte, n'avoient esté que des images très-imparfaites. Il desiroit donc, & il avoit toûjours desiré de pouvoir manger cette derniére Pasque avec ses disciples, afin d'avoir lieu de leur donner, avant que de les quitter par sa mort, le plus saint gage & la preuve la plus divine de son amour. Il desiroit de mourir pour eux, puisque c'estoit ce desir unique qui l'avoit porté à descendre en quelque sorte du haut du ciel par son Incarnation. Mais il vouloit avant même qu'il souffrist la mort, leur prouver par le témoignage le plus authentique combien l'amour qui le portoit à mourir pour leur salut, devoit estre gravé dans leur cœur. Car en s'immolant d'une maniére mystique, lorsqu'il leur donne son corps à manger, & son sang à boire dans l'auguste Sacrement de l'Eucharistie, il prévient en quelque façon la mort qu'il devoit souffrir, & les engage par ce don si précieux de luy-même, à l'aimer véritablement, comme celuy qui les avoit aimez le premier d'un amour plus fort que la mort ; luy qui vouloit bien mourir pour les sauver, & qui trouvoit en mourant même ce

moyen si admirable, de demeurer avec eux par une presence très-réelle, jusques à la consommation des siécles, & de les nourrir de sa propre chair.

℣. 19. *Faites cecy en mémoire de moy.*

Comme l'on a expliqué dans saint Matthieu ce qui regarde l'institution du Saint Sacrement de l'autel, & qu'on s'est même servi de ce qu'il y a de particulier dans saint Luc, pour éclaircir davantage ce grand mystére, nous ne nous arresterons qu'à ce qui peut y avoir esté omis. Cette parole de JESUS-CHRIST : *Faites cecy en mémoire de moy*, renferme un grand sens. Car lorsqu'il la dit à ses Apostres, il leur donne le pouvoir d'offrir comme luy, le sacrifice de son corps; il les établit Prestres & sacrificateurs de la loy nouvelle, non pour égorger, comme dans l'ancienne loy, des bestes, mais pour immoler d'une maniére mystique l'Agneau divin, devenu l'hostie de propitiation pour les hommes. Et non seulement il leur donne le pouvoir d'offrir à Dieu cet auguste sacrifice, figuré par toutes les anciennes victimes; mais il leur en fait même un commandement exprès, aussi-bien qu'à leurs successeurs, selon le saint Concile de Trente, qui déclare que l'Eglise catholique l'a toûjours ainsi entendu, & enseigné. Ce passage du Concile servant à l'intelligence des paroles que nous expliquons, mérite

Concil. Trident. session. 22. c. 1.

» d'estre rapporté icy tout entier. Comme sous
» l'ancien Testament, dit-il, il n'y avoit point, se-
» lon le témoignage de l'Apostre saint Paul, de
» perfection, à cause de l'impuissance du sacerdoce
» Lévitique, il a fallu, selon la volonté de Dieu,
» le Pére des miséricordes, *qu'un autre Prestre se levast*

Hebr. 7. 19. vers. 15.

levast selon l'ordre de Melchisedech, savoir JESUS-« v. 15.
CHRIST nostre Seigneur, qui pust *conduire à* «
une parfaite justice tous ceux qui devoient estre «
sanctifiez. C'est donc luy, qui estant nostre Dieu «
& nostre Seigneur, devoit s'offrir une seule fois «
à Dieu son Pére sur l'autel de la croix par le sa- «
crifice de sa mort, pour y opérer une éternelle «
rédemption. Mais parce que son sacerdoce ne «
devoit pas estre éteint par sa mort, il voulut dans «
le dernier souper de cette nuit, où il devoit estre «
trahi, laisser à l'Eglise son Epouse bien-aimée un «
sacrifice visible, selon que la nature des hom- «
mes l'exigeoit, par lequel le sacrifice sanglant de «
sa mort, qu'il devoit offrir une seule fois sur la «
croix, fust representé & perpétué dans le souve- «
nir des hommes, jusques à la fin des siécles, & sa «
vertu salutaire nous fust appliquée pour la ré- «
mission des péchez que nous commettons tous «
les jours. C'est pour cela que déclarant, *qu'il* « v. 17.
avoit esté établi Prestre éternel selon l'ordre de «
Melchisedech, il offrit à Dieu son Pére son corps «
& son sang sous les especes du pain & du vin, «
les donna sous les mêmes symboles à manger & «
à boire aux Apostres, qu'il établissoit alors les «
Prestres du nouveau Testament, & leur com- «
manda, tant à eux-mêmes qu'à leurs successeurs «
dans le sacerdoce, de les offrir, en leur disant: «
Faites cecy en mémoire de moy, selon que l'Eglise «
catholique l'a toûjours entendu & enseigné. Car «
après qu'il eut célébré l'ancienne Pasque, que la «
multitude des enfans d'Israël immoloit en mé- «
moire de leur sortie d'Egypte, il institua la nou- «
velle Pasque, lorsqu'il ordonna à l'Eglise de l'im- «
moler par le ministére des Prestres sous des si- «

„ gnes visibles, *en mémoire* du passage qu'il a fait de „ ce monde vers son Pére, lorsqu'il nous a rachetez par l'effusion de son sang, & que nous ayant „ arrachez de la puissance des ténébres, il nous a „ transférez dans son royaume.

L'Eglise est si persuadée que JESUS-CHRIST en disant à ses Apostres : *Faites cecy en mémoire de moy*, les établit & ordonna Prestres, afin qu'ils offrissent, eux & les autres Prestres, son corps & son sang; que le même Concile de Trente se crut obligé de prononcer anathême contre ceux qui enseigneroient le contraire. Mais nous pouvons ajoûter icy avec les Interpretes, que si l'ordre que le Fils de Dieu donna aux Apostres, d'offrir son corps & son sang par l'immolation mystique du sacrifice de nos autels; le commandement qu'il leur fit en même-temps, selon saint Matthieu, saint Marc & saint Paul, de manger ce même corps, & de boire ce même sang, ne regardoit pas les seuls Apostres, mais encore tous les fidelles, à qui l'Apostre donne cet avertissement en général, de ne manger de ce pain, & de ne boire de ce calice qu'après qu'ils se seront éprouvez eux-mêmes; de peur que s'ils en mangeoient, & s'ils en beuvoient indignement, ils ne mangeassent & ne bussent leur propre condamnation.

Concil. Trident. sess. 22. canon. 2.

Matth. 26. 26. 27. Marc. 14. 22. 23. 1. Cor. 11. 24. &c.

℣. 20. *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.*

C'est le même sens que nous avons expliqué dans saint Matthieu, quoique l'expression dont se servent & saint Matthieu & saint Marc, paroisse un peu différente de ces paroles de saint Luc que nous expliquons. JESUS-CHRIST dit dans

Matth. 26. 28. Marc. 14. 24.

saint Matthieu, comme dans saint Marc : *Cecy est mon sang*, le sang *de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs.* Mais il dit icy dans saint Luc : *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.* Ce qui signifie que comme la premiére alliance ou *le premier Testament ne fut confirmé qu'avec le sang* ; la nouvelle alliance que je veux faire avec les hommes, doit estre aussi confirmée avec le sang : Et *de même qu'il a esté necessaire que ce qui n'estoit que figure des choses célestes, fust purifié par le sang des animaux ; les célestes mêmes doivent l'estre par des victimes plus excellentes que n'ont esté les premiéres.* Ainsi *mon sang* même, *qui sera répandu pour vous sur la* croix, *est* dès maintenant *dans cette coupe* que je vous presente, comme le sceau de *la nouvelle alliance* que Dieu mon Pére va contracter avec les hommes. Car, *cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang*, & mon sang dans cette coupe est la nouvelle alliance, sont deux expressions qui signifient la même chose. On peut voir dans saint Matthieu ce que nous avons dit de plus sur ce sujet important.

Matth. 26. 28. Marc. 14. 24. Hebr. 9. 18.

℣. 25. *Les Rois des nations les traitent avec empire, & ceux qui ont l'autorité sur elles en sont appellez les bienfacteurs.*

Un Interprete a remarqué, qu'il est difficile de se persuader que dans une conjoncture aussi triste qu'estoit celle-là, où le Fils de Dieu ne parloit à ses Apostres que de sa croix & de sa mort, & sur tout de la trahison par laquelle l'un d'entr'eux devoit le livrer à ses ennemis, ils ayent pû s'occuper l'esprit de cette vaine contestation, lequel d'entr'eux devoit estre regardé comme le plus

grand. Peut-estre donc, comme il le dit, que JESUS-CHRIST connoissant, comme il faisoit, la secrette disposition de leur cœur, & sçachant même qu'ils avoient auparavant disputé ensemble sur ce sujet, il voulut avant que de les quitter, les instruire de nouveau sur une matiére aussi importante qu'estoit celle de l'humilité. Car comme ils devoient posseder dans l'Eglise la dignité éminente de l'Apostolat, il estoit très-necessaire que leur divin maistre les affermist auparavant sur le fondement solide du mépris d'eux-mêmes, & leur apprist à s'abbaisser sincérement d'autant plus, qu'ils se verroient élevez par leur dignité au-dessus des autres. Il leur fait donc voir icy la différence infinie qui devoit estre entre les Grands de l'Estat, & ceux de l'Eglise, en leur montrant que la grandeur de ces premiers consistoit dans *la domination* avec laquelle ils gouvernoient leurs sujets, & le faste qu'ils faisoient paroistre en affectant la qualité de *bienfacteurs* à l'égard de ceux qui estoient sous leur puissance; quoique souvent ils se glorifioient d'un titre qui ne leur convenoit point, puisqu'ils travailloient plutost à procurer leurs intérests propres, que ceux des peuples qui estoient soumis à leur empire. Car c'est à peu près le sens qui, selon les Interpretes, paroist estre renfermé dans les paroles de JESUS-CHRIST.

Au-lieu donc de cette *domination* toute séculiére, & de cette vaine affectation d'un titre emprunté de *bienfacteur*; le Fils de Dieu exigeoit de ses Apostres, & de tous leurs successeurs, une vraye humilité du cœur, qui les abbaissast très-sincérement au-dessous de ceux qui seroient sou-

mis à leur conduite ; & un fonds inépuisable de charité, qui les rendist véritablement, & non dans la seule idée, les péres & *les bienfacteurs* des peuples, à l'exemple de celuy dont il est dit : *Qu'il* *Act.* 10. 38.
alloit par tout en faisant du bien à tout le monde, & en guérissant toutes sortes de personnes. Car ces deux vertus, de l'humilité & de la charité, sont vraiment essentielles aux Pasteurs, qui sans cela ressemblent aux grands du monde, à qui JESUS-CHRIST leur déclare icy, qu'ils doivent estre très-opposez, & de sentimens & de conduite.

℣. 27. 28. 29. *Car lequel est le plus grand de celuy qui est à table, ou de celuy qui sert ? N'est-ce pas celuy qui est à table ? Et néanmoins je suis au milieu de vous, comme celuy qui sert. C'est vous autres qui estes toûjours demeurez, &c.*

Rien n'est plus fort que l'exemple de celuy qui parle pour prouver la vérité qu'il avance. JESUS-CHRIST estoit le Roy de ce royaume tout céleste dont il parloit aux Apostres. Et voulant leur faire connoistre d'une maniére plus convainquante, combien l'empire & l'orgueil estoient opposez à la divine politique de ce royaume de son Eglise, il leur represente la conduite qu'il tenoit luy-même au milieu d'eux, pour en établir les fondemens. Il se sert donc pour cela de la comparaison d'un Grand, ou d'un Prince qui est à table, & de ceux qui sont debout pour le servir. *Lequel*, leur dit-il, *est le plus grand de celuy qui est à table, ou de celuy qui le sert ?* N'est-il pas visible que *c'est celuy qui est à table?* De là il conclut infailliblement, que ceux qui seroient comme les plus grands dans le royaume de son Eglise, devoient estre les plus humbles, & se regarder

comme les derniers & les serviteurs des autres; puisque luy-même, qui en estoit le Chef & le Roy, se conduisoit *au milieu d'eux tous, ainsi que le serviteur*, qui est toûjours prest à rendre service. Car en effet, dans tout le cours de son ministére, il parut uniquement occupé à servir les hommes dans leurs différens besoins, ne pensant qu'à eux, & non à soy-même, & n'estant venu
Matth. 20. 28. dans le monde, comme il dit ailleurs, que *pour servir, & non pour estre servi* par les hommes; luy qui pouvoit quand il vouloit, estre servi par
Matth. 4. 11. les Anges. Mais dans le temps même qu'il leur parloit, il leur imprima encore plus fortement cette vérité par la maniére dont il s'abbaissa à leurs pieds pour les laver, selon qu'il est rap-
Joan. 13. 4. 5. 13. 14. &c. porté dans saint Jean.

Après que le Fils de Dieu a inspiré aux Apostres par son exemple des sentimens d'humilité & d'abbaissement, il les encourage par le souvenir de la fidelité qu'ils luy avoient fait paroistre jusqu'alors: *C'est vous*, leur dit-il, *qui estes toûjours demeurez fermes avec moy dans mes tentations*. En cela il semble les distinguer, non seulement de Judas, qui avoit pris le dessein de le trahir, & qui même en avoit fait le traité avec les Princes des Prestres; mais encore de plusieurs autres de ses disciples qui l'avoient quitté, com-
Joan. 6. 67. me l'asseure saint Jean, & qui ne le suivoient plus, ayant esté principalement choquez de ce qu'il leur avoit dit: Que *personne ne pouvoit venir à luy, s'il ne luy estoit donné par son Pére*. Ces *tentations* dont il parle icy, estoient les contradictions des hommes charnels & superbes, qui s'opposoient de toutes leurs forces à la prédication de l'Evan-

gile, & qui décrioient le Fils de Dieu avec une malignité incroyable, en voulant le faire passer pour un violateur de la loy, ou pour un Samaritain & un démoniaque. C'estoient toutes les traverses qui luy arrivoient dans le cours de ses divines fonctions, & qui servoient à faire éclatter au-dehors cette vertu tout-à-fait divine renfermée au-dedans de luy, & voilée sous les apparences extérieures de l'infirmité humaine. On ne doit donc pas entendre par ces *tentations*, celles du démon, qu'il repoussa estant seul dans le desert, mais celles dont ses Apostres estoient témoins, & *dans lesquelles ils avoient persévéré avec luy*, lorsque toutes les oppositions des Scribes & des Pharisiens, & leurs continuelles impostures n'avoient jamais pû les détacher de la suite de JESUS-CHRIST. Car ce fut sans doute un effet tout particulier de la grace de leur divin maistre, qui les soustenoit invisiblement malgré toutes les foiblesses où ils paroissoient d'ailleurs sujets.

C'est pour cela, ajoûte le Fils de Dieu, *que je vous prépare le royaume comme mon Pére me l'a préparé.* Cecy a une double liaison avec les paroles précedentes. Car il leur avoit parlé de l'humilité qu'il exigeoit des ministres de son royaume, tels qu'ils devoient estre dans la suite: & il venoit de les louer de la fermeté avec laquelle *ils avoient persévéré auprès de luy dans toutes ses tentations.* Ainsi lorsqu'il leur déclare presentement: Qu'il *leur préparoit le royaume comme son Pére le luy avoit préparé*, il leur dit deux choses; & que leur persévérance devoit estre récompensée d'un royaume; & que ce royaume leur seroit acquis par les mêmes voyes, par lesquelles il y

devoit arriver luy-même comme homme; c'est-à-dire, par les humiliations & par les souffrances. Car c'est-là le sens qui semble estre renfermé dans ces paroles : *Je vous prépare aussi moy-même le royaume comme mon Pére me l'a préparé.* La volonté de mon Pére a esté que je passasse à ce royau-
Act. 14. me par beaucoup d'humiliations, & que *je n'en-*
26. *trasse dans ma gloire que par beaucoup de souffrances*: il faut de même, que vous qui estes mes disciples y arriviez par une semblable voye: il faut
2. Cor. que *vous ayez part aux souffrances*, si vous voulez
1. 7. *avoir part à la consolation*: il faut que *vous souf-*
2. Tim. 2. 12. *friez avec* vostre chef, si vous prétendez *régner avec luy*. Ne cherchez donc pas vostre gloire sur la terre; puisque ce n'est point icy qu'elle vous est préparée, mais dans le ciel. Ne prétendez point régner & *dominer icy-bas*; puisque vostre royaume n'est point de ce monde, non plus que le mien. Travaillez, souffrez, humiliez-vous à mon exemple, pour vous rendre dignes de ce royaume céleste que *je vous prépare*, comme le prix & de vos travaux, & de vos humiliations, & de vos souffrances, de même que *mon Pére me l'a préparé* comme le prix de ma mort.

C'est par là, leur dit JESUS-CHRIST, que vous mériterez *de manger & de boire à ma table dans mon royaume*; ce que le Prophete a ex-
Ps. 35. primé en disant: *Qu'ils seroient comme enyvrez de*
9. *l'abondance des biens* de Dieu dans le ciel, *& qu'ils boiroient dans le torrent de ses délices.* Le Sauveur se sert d'une espece de parabole, pour exprimer aux Apostres le bonheur dont ils jouiroient dans son royaume. Les Grands de la terre sont distinguez par deux marques principales, qui sont cel-

les de l'honneur & de la puissance. L'honneur qui leur est particulier, est d'estre admis à la table de leur Prince. Et la puissance qui les releve consiste à estre assis avec luy dans les jugemens des peuples. JESUS-CHRIST fait donc une espece d'allusion à ces deux choses, pour representer à ses Apostres la grande gloire qu'il leur préparoit, comme leur Roy dans son royaume, & leur inspirer en même-temps un parfait éloignement de la gloire passagére d'icy-bas: *Afin*, leur dit-il, *que vous mangiez & beuviez à ma table dans mon royaume, & que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze Tribus d'Israël.* Des gens destinez à jouir un jour des délices & de la puissance de Dieu même, ne doivent avoir que du mépris pour les plaisirs de la terre, & pour la gloire d'une puissance temporelle. Il est indigne des disciples de JESUS-CHRIST de s'arrester à ce qu'il a méprisé, & de prétendre arriver au royaume qu'il leur prépare, par une autre voye que celle qu'il leur a tracée, & par laquelle il y est luy-même arrivé.

℣. 31. 32. 33. *Le Seigneur dit encore: Simon, Simon, satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment: mais j'ay prié pour vous, afin que vostre foy ne défaille point, &c.*

JESUS-CHRIST songe à affermir de plus en plus les Apostres sur le fondement d'une vraye humilité. C'est pour cela qu'il leur fait voir le péril où ils estoient exposez par la haine de leur ennemi, qui ne cherchoit qu'à les perdre. Il s'adresse en particulier à Pierre, comme au chef, & il luy déclare: Que *satan avoit demandé* à Dieu *le pouvoir de les cribler* tous, *comme on crible le*

froment; c'est-à-dire, de les tourmenter, de les agiter, & même de les renverser. Car le démon, de quelque haine qu'il soit animé, ne peut point exécuter sa mauvaise volonté contre les hommes, s'il n'en reçoit le pouvoir de Dieu, comme il le reçût anciennement pour tourmenter Job. Or si l'usage qu'il fait de cette permission que Dieu luy donne, est criminel de sa part, ayant pour principe la haine qu'il porte aux hommes, & la jalousie que luy cause leur bonheur: cette même permission qui luy est donnée, est toûjours juste de la part de Dieu. Car il sçait, selon les conseils de sa bonté ou de sa justice, tirer de la malice même du démon, ou l'épreuve de la vertu de ses serviteurs, comme en la personne de Job, ce prodige de patience, donné pour exemple à tous les siecles futurs; ou un sujet d'humiliation pour ceux qui, comme saint Pierre, se confient trop en eux-mêmes; ou un chastiment de l'infidelité des autres qui ont mérité, comme Judas, d'estre livrez à la puissance de leur ennemi.

Mais ce fut une grande consolation à saint Pierre d'entendre de la propre bouche de JESUS-CHRIST, qu'il avoit prié pour luy: *Ego autem rogavi pro te; afin que sa foy ne périst point.* Quoique JESUS-CHRIST ne parle icy que de la priére qu'il fit pour Pierre, on ne peut douter, *Ignat. epist. ad Smyrn.* comme le dit saint Ignace, qu'il n'ait de même prié pour la foy des autres Apostres: & cette priére est même marquée assez clairement dans *Joan. 17. 9.11.15.* saint Jean, lorsque le Sauveur dit à son Pére: *Je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnez, parce qu'ils sont à vous....*

Pére saint, conservez en vostre nom ceux que vous m'avez donnez... Je ne vous prie pas de les oster du monde, mais de les garder du mauvais esprit, ou *du mal*. Il prie donc aussi pour la foy des autres Apostres. Mais il y a deux raisons, pour lesquelles il ne parle icy que de la priére qu'il fait pour Pierre, afin que sa foy ne périst point. C'est premiérement qu'il sçavoit que cet Apostre devoit tomber dans une plus grande tentation que les autres, & commettre un plus grand péché par le triple renoncement de son Maistre. Ainsi il avoit besoin d'une grace plus puissante pour se relever de son infidelité. En second lieu, comme il l'avoit destiné à estre le chef de son Eglise, lorsqu'il prie pour la conservation de sa foy, il prie pour la conservation de la foy de toute l'Eglise, dont il avoit résolu de le rendre le dépositaire, & en sa personne tous ses successeurs. La priére que JESUS-CHRIST fait pour luy n'a donc pas pû, dit saint Augustin, estre vaine. Et ainsi quand il prie que sa foy ne périsse point, que demande-t-il autre chose, sinon que sa volonté soit toûjours très-librement, très-fortement, très-invinciblement & très-persévéramment attachée à la foy : *Quid aliud rogavit, nisi ut haberet in fide liberrimam, fortissimam, invictissimam, perseverantissimam voluntatem.* *Augusl. de corrept. & gr. cap. 8.*

Il est vray qu'il commit un grand péché en renonçant JESUS-CHRIST : & tel fut l'effet de la permission que satan avoit demandée, de *le cribler comme on crible le froment*. Mais le Fils de Dieu fait homme pour l'amour de nous, *prie pour luy, afin que sa foy ne périsse point* ; & c'est par l'effet de cette priére toute-puissante du média-

teur de la loy nouvelle, qu'encore que Pierre se rende coupable d'une grande infidelité, il ne perd pas néanmoins tout-à-fait la foy, selon que l'a crû
Ambrof. in Psal. 43. v. 1 2. saint Ambroise; & que même s'estant relevé aussi-tost après de sa chûte, il est affermi pour toûjours d'une maniére inébranlable dans cette foy, estant devenu par sa dignité de chef de l'Eglise, la co-
» lonne & la base de la vérité.* Pierre est comme
» criblé ou vanné, dit ce Pére, afin qu'il nie JESUS-
» CHRIST... Mais combien le secours qu'il re-
» çoit de JESUS-CHRIST est-il plus puissant en-
» core que le trouble qu'il a reçû de sa tentation?
» *Quantò majus est patrocinium, quàm perturbatio-*
» *nis illius tentamentum?* Et ainsi il a plus gagné
» qu'il n'a perdu: *Et ideò plus quàm passus est, ac-*
» *quisivit.* Car il est établi le chef de l'Eglise, après
» qu'il a esté tenté par le démon. Et c'est ce que
» le Sauveur voulut luy marquer en luy disant: *Lors*
» *donc que vous serez converti, ayez soin d'affermir*
» *vos fréres:* Chose étonnante! Le Fils de Dieu prédit à saint Pierre qu'il sera tenté, & qu'il tombera: & en même temps il luy fait entendre, que non seulement il se relevera de sa chûte, mais qu'il sera même chargé d'affermir les autres. En quoy sa principauté est marquée bien clairement. Il est donc tenté, afin qu'estant affermi par sa propre chûte, il soit encore plus en estat de soustenir & de fortifier ses fréres. C'est en effet ce qu'on vit aussi-tost après la descente du Saint-Esprit; puisqu'il parut le premier à la teste du College apostolique, pour prêcher devant les Juifs la divinité de celuy qu'ils venoient de faire mourir, & qu'il inspira par l'exemple de son courage de la fermeté à tous les disciples.

℣. 35. 36. 37. *Lorsque je vous ay envoyez sans sac, sans bourse, sans souliez, avez-vous manqué de quelque chose? Non, luy dirent-ils.* JESUS *ajoûta: Mais maintenant, que celuy qui a un sac, ou une bourse, les prenne, &c.*

Il ne faut pas s'imaginer que le Fils de Dieu ait dessein de détruire icy ce qu'il avoit dit à ses disciples, lorsqu'en leur donnant leur mission pour aller prêcher l'Evangile, il leur défendit de *se mettre en peine d'avoir de l'or ou de l'argent dans leurs bourses, ni de préparer pour le chemin, ni sac, ni souliez, &c.* Car il vouloit que les ministres de sa parole vécussent sans inquiétude, & sans interests, s'appuyant sur sa providence & sur la charité des peuples à qui ils annonceroient l'Evangile. Mais il a dessein seulement icy de les préparer à tous les maux qu'ils devoient souffrir, & qui s'approchoient d'autant plus, qu'il estoit luy-même plus proche du temps de sa mort. Car il falloit que *le Pasteur fust frappé; & les brebis du troupeau devoient estre dispersées.* C'est donc pour les affermir contre tous ces maux, & leur faire concevoir la différence du temps auquel il les avoit envoyé prêcher l'approche de son royaume, d'avec celuy qui devoit bien-tost arriver, qu'il leur demande d'abord, *si quelque chose leur avoit manqué lorsqu'il les avoit envoyez sans bourse, sans argent, & sans souliez;* & qu'après qu'ils luy eurent dit, que non; il ajoûte, pour leur tracer une image de cet autre temps de persécution, où ils estoient sur le point d'entrer: *Mais maintenant, que celuy qui a une bourse la prenne; & que celuy qui n'en a point, vende sa robe pour acheter une épée.* Il leur marquoit par

Matth. 10. 13.

Matth. 26. 31.

Euthym. Grotius. Maldon. Jansen. in hunc loc.

ces paroles d'une maniére figurée, que les choses n'iroient plus à l'avenir comme par le temps passé; que la haine de tous les peuples contr'eux seroit si grande, qu'ils ne devoient plus s'attendre à estre assistez de leurs aumônes, & que la guerre qu'on leur feroit seroit si cruelle, qu'ils auroient besoin de toute leur force pour y résister. C'est uniquement ce qu'il semble que Jesus-Christ a dessein de leur faire entendre. Car il ne veut pas asseurément les porter à mettre leur confiance ni dans leur bourse ni dans leurs épées; ce qui est très-éloigné de l'esprit évangélique, & contraire même à ce que le Fils de Dieu déclara ensuite à saint Pierre, en luy défendant de se servir de l'épée. Ainsi il vouloit, en s'exprimant de la sorte, leur faire connoistre que les temps alloient estre très-fâcheux. Il leur parloit de leur *bourse*, pour leur marquer l'indigence où ils seroient; & de leurs *épées*, pour leur faire concevoir le péril extrême où leur vie seroit exposée. C'est la maniére dont les plus habiles Interpretes ont entendu ce passage, à qui on ne peut donner l'autre sens, qu'il ne devienne un sujet de scandale à plusieurs, & ne serve à les éloigner des véritables maximes de l'Evangile.

Le Fils de Dieu marque ensuite à ses Apostres la raison de ce changement dont il leur parloit; & de ces temps si fâcheux dont ils estoient menacez. C'est, leur dit-il, qu'*il faut encore que cette parole de l'Ecriture s'accomplisse en moy: Il a esté mis au nombre des scélérats*; c'est-à-dire: Tout ce que vous avez vû jusqu'à present de contradictions & d'épreuves que j'ay soufferTes de la part des hommes, n'est rien en comparaison de ce

qui me reste *encore* à souffrir. Car c'est de moy qu'il est écrit : *Il a esté mis au nombre des scélérats: Il faut* donc que cette prédiction *s'accomplisse en moy. Et voicy le temps où elle va estre accomplie* dans toute son étenduë. Ainsi quand le maistre sera traité comme un scélérat, les disciples ne doivent s'attendre qu'à un traitement sembla-ble.

℣. 38. *Ils luy répondirent : Seigneur, voicy deux épées : Et* JESUS *leur dit : C'est assez.*

Les Apostres ne comprirent point le sens véritable des paroles de JESUS-CHRIST, & ils entendirent à la lettre ce qu'il leur disoit. Ils jugeoient de luy humainement, & ne songeoient point que celuy qui leur parloit de la sorte, ayant fait paroistre en tant de rencontres son empire souverain sur la nature, sur les démons, & sur tous les élemens, il ne pouvoit pas avoir alors plus de besoin, ni de bourse ni d'épées pour se défendre & pour se nourrir avec ses disciples, qu'il n'en avoit eu auparavant. Ils devoient d'ailleurs estre accoûtumez aux paraboles du Fils de Dieu, & à sa maniére de parler, qui estoit souvent énigmatique. Mais estant encore grossiers, ils crurent que JESUS-CHRIST leur commandoit effectivement de s'armer d'épées, comme pour se préparer à un combat ; & de songer à avoir de l'argent dans leur bourse, pour ne pas manquer dequoy se nourrir. Ils luy dirent donc, *qu'il y avoit-là deux épées*, comme pour luy demander si c'estoit assez pour leur défense ; ou peut-estre pour luy marquer qu'ils estoient prests à se bien défendre. Ces épées pouvoient estre de la maison même où ils avoient célébré la Pasque. Et

il paroist que saint Pierre en prit une, dont il se servit depuis lorsqu'il coupa l'oreille de Malchus; puisqu'il n'y a point d'apparence qu'ils en eussent auparavant lorsqu'ils suivoient JESUS-CHRIST.

Le Fils de Dieu ne voulut point les éclaircir sur ce qu'il leur avoit dit; & peut-estre même qu'il permit exprès qu'ils prissent mal ses paroles, afin que la promtitude de saint Pierre à frapper avec son épée l'un de ceux qui vinrent pour prendre son maistre, luy fust une occasion de donner l'exemple d'une douceur si admirable, & de faire à la vûë de ses ennemis ce grand miracle de la guérison de celuy qui fut blessé. Il se contenta de dire aux Apostres lorsqu'ils luy parlérent de deux épées: Que *c'estoit assez*. Et cela ne signifie pas, selon les plus habiles Interpretes, que c'estoit assez de deux épées pour se défendre, de la maniére dont l'entendoient les Apostres; puisque deux épées ne pouvoient rien humainement contre cette troupe de gens armez qui vinrent à JESUS-CHRIST. Mais, ou il voulut leur marquer par là, quoiqu'obscurément, que c'estoit assez de ces épées pour luy donner lieu de faire éclatter ensuite sa bonté & sa puissance: ou se contentant de ce qu'il leur avoit dit, sans vouloir leur expliquer davantage sa pensée, il les arresta tout court par cette parole; comme s'il eust ajoûté: N'en parlons point davantage; j'en ay assez dit pour vous faire concevoir ce que j'entends, si vous aviez l'intelligence & les oreilles spirituelles du cœur que vous n'avez pas encore.

Theophyl. in hunc locum.

℣. 43. 44. *Alors il luy apparut un Ange du ciel,*

ciel, qui vint le fortifier. Et estant tombé *en agonie, il redoubloit ses prières. Et il luy vint une sueur comme de gouttes de sang.*

Rien n'est plus capable de nous étonner que cette disposition d'un Homme-Dieu, qui s'affoiblit volontairement, & qui semble avoir besoin d'estre *fortifié par un Ange*, luy qui est la force & la vertu de son Pére; que cette tristesse & ce combat extraordinaire qu'il ressent aux approches de la mort, luy qui s'estoit volontairement assujetti à mourir pour nous; & que ce *redoublement de prières*, où il semble estre obligé d'avoir recours, quoique son humanité sainte fust unie si étroitement à sa nature divine. Mais tout ce mystére se développe aisément dans l'esprit de ceux qui se souviennent que JESUS-CHRIST s'est chargé de nos foiblesses par un excès de son amour, pour nous en guérir nous-mêmes, & a voulu représenter en sa personne ses membres foibles pour leur consolation. Je ne trouve donc « rien, s'écrie saint Ambroise, qui me donne plus « de lieu d'admirer, & la bonté & la majesté de « mon Sauveur, que cette tristesse & cette agonie. « Car il m'auroit moins donné de témoignages de « son amour, s'il ne s'estoit revestu de mes senti- « mens aussi-bien que de ma nature. Il a donc « senti de la tristesse pour moy, luy qui n'avoit nul « sujet de s'attrister pour luy-même. Et se dépouil- « lant volontairement du plaisir suprême qui ac- « compagnoit sa divinité, il choisit de se plonger « dans toute l'amertume que put luy causer la « foiblesse de ma nature : *Minus enim contulerat « mihi, nisi meum suscepisset affectum. Ergo pro me doluit, qui pro se nihil habuit quòd doleret : &*

Ambr. in hunc locum.

sequestratâ delectatione divinitatis æternæ, tædio meæ infirmitatis afficiur. Ce n'est donc point, comme le remarque le même Pére, une douleur feinte & une tristesse apparente, que celle de JESUS-CHRIST dont il est parlé icy. Il a esté véritablement dans la tristesse, comme il a souffert véritablement la mort de la croix. Car il n'a pas pris seulement l'apparence, mais la vérité de nostre chair. Il a donc dû s'assujettir aussi à la douleur, afin de vaincre, & de nous apprendre à vaincre avec luy la tristesse. Car ce n'est pas une force, mais une espece de stupidité, de ne pas sentir la douleur de ses playes. Et cet Homme-Dieu sçachant porter nos infirmitez dont il s'est chargé, devient véritablement en cet estat nostre maistre, pour nous apprendre à surmonter comme luy, & la mort & la tristesse avec toutes les horreurs de la mort.

Nous avons marqué sur saint Matthieu quel a pû estre le sujet de cette *agonie* de JESUS-CHRIST. C'est pourquoy nous n'en parlons point icy. Mais d'où vient qu'il veut que ce soit un Ange qui le fortifie en cet estat, luy qui n'avoit qu'à puiser au-dedans de soy toute la force dont il eut besoin alors, & qui fut même obligé de faire un miracle pour suspendre dans ce moment les effets de la vertu toute-puissante de sa nature divine ? Il voulut en cette occasion agir comme un homme. Et parce qu'il ne trouvoit aucune consolation de la part des hommes, il permit qu'un Ange luy apparust pour le fortifier dans sa tristesse par la vûë de la grande gloire, & des fruits si salutaires que sa mort devoit produire. *La sueur comme de gouttes de sang,*

qui sortoit de tout son corps, & *qui découloit jusques à terre*, prouvoit très-sensiblement la vérité de sa tristesse & la violence de sa douleur; qui eut la force de tirer du sang de ses veines, par l'agitation extraordinaire qu'elle y causoit, quoique cette même agitation fust soumise à sa volonté, qui le permettoit ainsi pour donner aux hommes un plus grand gage de l'excès de son amour.

Mais que fait-il pour soustenir sa sainte humanité dans une agonie si violente, quoique volontaire? Il apprend par son exemple à ses disciples ce qu'ils doivent faire en de semblables occasions. *Il redouble ses prières*; c'est-à-dire, comme on le voit dans saint Matthieu & dans saint Marc, qu'il a recours par trois fois à la priére. Ainsi plus sa douleur augmentoit, plus il prioit; faisant voir par là à tous ceux qui sont affligez ou tentez en différentes maniéres, que plus leurs afflictions ou leurs tentations sont violentes, plus ils ont besoin de priéres; & que c'est uniquement par la priére qu'ils s'y peuvent soustenir. Car les actions du Fils de Dieu estoient autant de leçons pour ses disciples.

Matth. 26. 39. &c.

℣. 53. *C'est icy vostre heure, & la puissance des ténebres.*

JESUS-CHRIST déclare icy aux Princes des Prestres, & aux Sénateurs des Juifs, qui se glorifioient en eux-mêmes d'avoir enfin entre leurs mains celuy qu'ils avoient tenté inutilement plusieurs fois de faire arrester; que ce n'estoit pas par un effet de leur puissance qu'ils se saisissoient de luy, mais du pouvoir que luy-même leur en donnoit. *C'est icy vostre heure*, leur dit-il, ce

qui eſt de même que s'il diſoit : C'eſt icy le temps, où il vous à eſté donné d'enhaut, de pouvoir faire à mon égard tout ce que les prophéties ont marqué, afin qu'on en voye l'accompliſſement. Ce pouvoir vous a eſté refuſé juſqu'à cette heure, puiſque ſans cela il vous euſt eſté
Joan. 7. facile il y a long-temps de m'arreſter, lorſque
30. *j'eſtois tous les jours au milieu de vous.* Mais *mon heure n'eſtoit pas encore venuë*, ni par conſéquent *la voſtre* ; la mienne, pour ſouffrir tout ce que les Ecritures ont prédit touchant mes ſouffrances ; & la voſtre, pour ſatisfaire voſtre jalouſie & voſtre haine contre moy. *C'eſt icy* le temps de *la puiſſance des ténébres*, ou des princes des ténébres, & des méchans qui ſont leurs miniſtres: ce que Jesus-Christ exprime ailleurs lorſ-
Joan. 14. qu'il dit : *Le prince du monde vient, & il n'a rien*
30. *en moy* qui luy appartienne : *mais c'eſt afin que le monde connoiſſe que j'aime mon Pére, & que je fais ce que mon Pére m'a ordonné.* Le temps eſtoit donc venu que le prince du monde, ou le prince des ténébres devoit exercer ſur la perſonne de Jesus-Christ toute ſa puiſſance. C'eſtoit vraiment *un temps de ténébres* ; puiſque celuy qui eſtoit la vraye lumiére fut tout-à-fait méconnu par ſon propre peuple, & que le ſoleil
Joan. 1. de juſtice *ayant lui au milieu des ténébres*, com-
5. me dit ſaint Jean, *les ténébres n'ont point apperçû* cette divine lumiére, & l'ont traitée comme il leur a plû, avec les derniers outrages. Telle a eſté *la puiſſance des ténébres*, puiſſance qui leur a eſté donnée d'enhaut ; puiſque le prince du monde ne trouvoit rien en Jesus-Christ qui
Joan. 10. 18. puſt luy appartenir, & que *nul ne pouvoit luy ra-*

vir la vie malgré luy, mais que *ce fut de luy-même qu'il la quitta*; & qu'il la quitta pour *faire connoistre*, comme il dit, *qu'il aimoit son Pére*, & qu'il vouloit obéïr *au commandement qu'il luy avoit fait*, de *quitter sa vie*, & de la *reprendre ensuite*.

Le disciple n'est pas au-dessus du maistre, comme dit le Fils de Dieu dans l'Evangile. Si donc il y eut un temps qu'il nomma *l'heure* de ses ennemis, & de *la puissance des ténébres*; parce que Dieu donna le pouvoir à ces impies de le traiter avec les derniéres indignitez; ses disciples s'étonneront-ils, lorsque l'heure des méchans & de la puissance des ténébres à leur égard sera arrivée? Et l'exemple de JESUS-CHRIST succombant volontairement sous l'injustice de ses ennemis, ne sera-t-il point capable de les affermir contre leurs persécuteurs, & de leur faire agréer avec soumission & avec foy tous les effets de leur haine, pour donner à Dieu par là, à l'exemple de leur divin maistre, un témoignage de leur amour & de leur obéïssance? Mais si les justes sont consolez au milieu de tous les maux que leur font souffrir les méchans, lorsqu'ils considérent que *c'est leur heure, & la puissance des ténébres*; combien ces méchans doivent-ils estre effrayez, lorsqu'ils songent que *leur puissance* n'est que *d'une heure* & d'un moment? Comment peuvent-ils se glorifier de cette puissance, lorsqu'ils envisagent dans les terribles chastimens de ces impies qui mirent à mort JESUS-CHRIST, une image de ce qu'ils doivent attendre eux-mêmes, aprés que leur heure sera passée, & que privez pour toûjours de la lumiére de la vérité éternelle

Matth. 10. 24.

qu'ils ont méprisée, ils tomberont malgré eux sous la puissance de ce prince des ténébres dont ils se sont rendu esclaves.

℣. 63. 64. *Ceux qui tenoient* JESUS *se mocquoient de luy en le frappant. Et luy ayant bandé les yeux, ils luy donnoient des coups sur le visage, &c.*

Matth. 26. 67. Marc. 14. 65. Nous voyons dans saint Matthieu & dans saint Marc, que ce fut après que JESUS eut declaré au Grand-Prestre, Qu'il estoit le CHRIST, le Fils de Dieu, que les Juifs commencérent à le frapper sur le visage, & à luy dire qu'il devinast qui estoit celuy qui l'avoit frappé. Ainsi il y a bien de l'apparence que saint Luc n'a pas rapporté cecy en son lieu. Et en effet il est assez vraisemblable que ces Juifs ne se portérent à outrager JESUS-CHRIST jusqu'à ce point, que de luy cracher au visage, & de luy donner des soufflets, que lorsqu'ils crurent, aprés avoir entendu de sa propre bouche qu'il estoit le Fils de Dieu, n'avoir plus rien à ménager à son égard; parce qu'ils le considéroient comme un impie, & comme un blasphémateur convaincu publiquement de ce crime. Il est vray que si JESUS-CHRIST ne leur avoit pas donné, comme on l'a marqué sur saint Matthieu, des preuves incontestables de sa divinité & de sa toute-puissance, ils auroient esté en droit de le traiter avec les derniers outrages. Mais le témoignage si convainquant que sa doctrine toute céleste & ses œuvres miraculeuses rendoient à sa Personne divine, ne leur laissoit aucun lieu d'excuse. Et l'aveu qu'il fit alors au Grand-Prestre, en luy déclarant qu'il estoit véritablement le Fils de Dieu, n'estoit qu'une confe-

quence aisée à tirer de tout ce qu'il avoit dit & fait jusqu'alors, si l'envie diabolique qui possedoit & les Prestres, & les Pharisiens, & les Docteurs de la loy, ne les avoit aveuglez.

℣. 67. 68. *Si je vous le dis, vous ne me croirez point: Et si je vous interroge, vous ne me répondrez point, & ne me laisserez point aller.*

JESUS estant interrogé par les Juifs, s'il estoit le CHRIST, n'avoit garde de le leur cacher, puisque toute la fin de son Incarnation estoit de se faire reconnoistre pour le Fils de Dieu, & pour le Messie attendu depuis si long-temps, comme le Sauveur de son peuple. Mais il connoissoit la veritable disposition de ces Docteurs & de ces Prestres qui l'interrogeoient; & il savoit qu'ils n'avoient aucun dessein de s'instruire de la verité, mais de trouver seulement un prétexte pour le perdre, comme ils l'avoient résolu. Ainsi il leur fait entendre par ces paroles, qu'il voyoit à nud le fond de leur cœur, & que la demande qu'ils luy faisoient ne tendoit qu'à se procurer une occasion spécieuse de satisfaire leur jalousie contre luy. *Si je vous déclare*, leur dit le Sauveur, *que je suis le* CHRIST, *vous ne me croyrez point*; c'est-à-dire, vous ajoûterez encore moins de foy à mes paroles qu'à mes œuvres, qui ont dû vous en convaincre. *Et si je vous interroge*; c'est-à-dire, si je vous fais quelques demandes, & vous propose quelques passages de l'Ecriture, *Math.* comme j'ay fait autrefois, pour vous prouver ma *21. 25. 26. 27.* divinité & ma mission, *vous ne me répondrez* *Id. 22.* *point* non plus, comme vous ne l'avez point fait *42. 43. &c.* alors. Car *vous n'ayez pas dessein* de connoistre la *Luc. 20.* verité, ni *de me laisser aller*, mais de me faire *1. 4. &c.*

mourir. Il leur prouvoit en leur parlant de la sorte, qu'il estoit véritablement ce qu'ils témoignoient vouloir savoir de luy-même, c'est-à-dire, *le* CHRIST & *le Fils de Dieu.* Car il faisoit voir très-clairement qu'il pénétroit toutes leurs pensées, par un effet de cette divine lumiére qui estoit en luy. Mais après qu'il leur eut ainsi prouvé sa divinité, en leur découvrant à nud le fond caché de leur cœur, il leur déclara ouvertement, que *le Fils de l'homme* qu'ils traitoient alors avec un si grand mépris, *seroit assis à la droite de la puissance de Dieu*, parce qu'il *estoit luy-même Fils de Dieu.* Et en leur parlant ainsi, il les rendit tout-à-fait inexcusables, puisqu'il ne leur cacha point ce qu'il estoit, & qu'il n'y eut que leur propre orgueil qui les empêcha de se rendre à un témoignage soutenu par tant de preuves, qui auroient dû par elles-mêmes les convaincre de ce qu'il estoit.

CHAPITRE XXIII.

Matth. 27.2.11. Marc. 15.1. 1. TOUTE l'assemblée s'estant levée, ils le menérent à Pilate;	1. ET surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.
2. & ils commencérent à l'accuser en disant : Voicy un homme que nous avons trouvé qui pervertissoit nôtre nation, & qui empêchoit de payer le tribut à Cesar,	2. Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, & prohibentem tributa dare Cæsari, & dicentem se Christum

Regem esse.

& qui dit estre [2] Roy & le CHRIST.

3. Pilatus autem interrogavit eum, dicens: Tu es Rex Judæorum? At ille respondens ait; Tu dicis.

3. Pilate l'interrogea donc en luy disant: Estes-vous le Roy des Juifs? JESUS luy répondit. Vous le dites: [3] Je le suis. Matth. 27. 11. Marc. 15. 2. Joan. 18. 33.

4. Ait autem Pilatus ad Principes Sacerdotum, & turbas: Nihil invenio causæ in hoc homine.

4. Alors Pilate dit aux Princes des Prestres & au peuple: Je ne trouve rien de criminel en cet homme.

5. At illi invalescebant, dicentes: Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens à Galilæa usque huc.

5. Mais eux insistant de plus en plus, ajoûtérent: Il souleve le peuple par la doctrine qu'il répand dans toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé, jusques icy.

6. Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset:

6. Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il estoit Galiléen:

7. & ut cognovit quòd de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui & ipse Jerosolymis erat illis diebus.

7. & ayant appris qu'il estoit de la jurisdiction d'Herode, il le renvoya à Herode, qui estoit aussi alors à Jérusalem.

8. Herodes autem viso Jesu, gavisus est valdè; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eò quòd audierat multa de eo, & spe-

8. Herode eut une grande joye de voir JESUS; car il y avoit long-temps qu'il souhaitoit de le voir, parce qu'il avoit oüy dire beau-

2. *l.* le Christ Roy.
3. *l. Voyez saint Matthieu* 26. 64.

coup de choses de luy, & qu'il esperoit de luy voir faire quelque miracle.

9. Il luy fit donc plusieurs demandes. Mais JESUS ne luy répondit rien.

10. Cependant les Princes des Prestres & les Scribes estoient là, qui l'accusoient avec une grande opiniastreté.

11. Or Herode avec ‖ sa Cour le méprisa; & le traitant avec mocquerie, le revestit d'une robe ‖ blanche, & le renvoya à Pilate.

12. Et ce jour-là même Herode & Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étoient auparavant.

13. Pilate ayant donc fait venir les Princes des Prêtres, les Sénateurs & le peuple,

14. leur dit: Vous m'avez presenté cet homme comme portant le peuple à la révolte; & néanmoins,
Joan. 18. 38. l'ayant interrogé en vostre
19. 4. presence, je ne l'ay trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

rabat signum aliquod videre ab eo fieri.

9. Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat.

10. Stabant autem Principes Sacerdotum & Scribæ, constanter accusantes eum.

11. Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo: & illusit indutum veste albâ, & remisit ad Pilatum.

12. Et facti sunt amici Herodes & Pilatus in ipsa die; nam anteà inimici erant ad invicem.

13. Pilatus autem, convocatis Principibus Sacerdotum, & Magistratibus, & plebe,

14. dixit ad illos: Obtulistis mihi hunc hominem, quasi avertentem populum; & ecce ego, coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto ex his, in quibus eum accusatis,

11. *l* son armée
Ib. *au.* éclattante,

15. sed neque Herodes: nam remisi vos ad illum; & ecce nihil dignum morte actum est ei.

15. ni Herode non plus: car je vous ay renvoyez à luy; cependant *u* on ne luy a rien fait, *qui marque qu'on l'ait jugé* digne de mort.

16. Emendatum ergo illum dimittam.

16. Je m'en vas donc le renvoyer, après l'avoir fait chastier.

17. Necesse autem habebat dimittere eis, per diem festum, unum,

17. Or comme il estoit obligé à la feste *de Pasque* de leur délivrer un *criminel*, *Matth.* 27. 15. *Marc.* 15. 6.

18. exclamavit autem simul universa turba, dicens: Tolle hunc & dimitte nobis Barabbam:

18. tout le peuple se mit à crier: *l* Faites mourir celuy-cy, & nous donnez Barabbas:

19. qui erat propter seditionem quandam factam in civitate, & homicidium, missus in carcerem.

19. *c'estoit un homme* qui avoit esté mis en prison à cause d'une sédition qui s'estoit faite dans la ville, & d'un meurtre qu'il y avoit commis.

20. Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.

20. Pilate leur parla de nouveau, ayant envie de délivrer JESUS.

21. At illi succlamabant, dicentes: Crucifige, crucifige eum.

21. Mais ils se mirent à crier, en disant: Crucifiez-le, crucifiez-le.

22. Ille autem tertiò dixit ad illos: Quid enim mali fecit iste? Nullam

22. Il leur dit pour la troisiéme fois: Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve *Matth.* 27. 23. *Marc.* 15. 14.

15. *au.* à son jugement même, il n'a rien fait qui fust digne de mort. *l.* & rien digne de mort ne luy a esté fait: *ou* n'a esté fait par luy

18. *l.* ostez celuy-cy *du monde*.

rien en luy qui mérite la mort. Je le vas donc faire chastier, & puis je le renvoyeray.

causam mortis invenio in eo: corripiam ergo illum, & dimittam.

23. Mais ils le pressoient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fust crucifié, & enfin ∥ leurs clameurs l'emportérent.

23. At illi instabant vocibus magnis, postulantes ut crucifigeretur: & invalescebant voces eorum.

24. Et Pilate ordonna que ce qu'ils demandoient fust exécuté.

24. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.

25. Il leur délivra en même-temps celuy qu'ils demandoient, qui avoit esté mis en prison pour crime de sedition & de meurtre, & il ∥ abandonna JESUS à leur volonté.

25. Dimisit autem illis eum, qui propter homicidium & seditionem missus fuerat in carcerem, quem petebant: Jesum verò tradidit voluntati eorum.

26. Comme ils le me-
Matth. 27. 32. Marc. 15. 21. noient *à la mort*, ils prirent un homme de Cyrene, appellé Simon, qui revenoit des champs, & le chargérent de la croix, la luy faisant porter après JESUS.

26. Et cùm ducerent eum, apprehenderunt Simonem quendam Cyrenensem, venientem de villa: & imposuerunt illi crucem portare post Jesum.

27. Or il estoit suivi d'une grande multitude de peuple, & de femmes qui se frappoient la poitrine, & qui le pleuroient.

27. Sequebatur autem illum multa turba populi, & mulierum, quæ plangebant & lamentabantur eum.

23. *gr.* les clameurs, tant du peuple, que des Princes des prêtres, *ex.* invalescebant, *i. e.* prævaluerunt.

25. *au.* livra

28. Converſus autem ad illas Jeſus dixit : Filiæ Jeruſalem, nolite flere ſuper me, ſed ſuper vos ipſas flete, & ſuper filios veſtros :

28. Mais JESUS ſe retournant vers elles leur dit : Filles de Jéruſalem, ne pleurez point ſur moy, mais pleurez ſur vous-mêmes & ſur vos enfans :

29. quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beatæ ſteriles, & ventres qui non genuerunt, & ubera quæ non lactaverunt.

29. car il viendra un temps auquel on dira : Heureuſes les ſtériles, & les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, & les mammelles qui n'en ont point nourri.

30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite ſuper nos ; & collibus : Operite nos.

30. Ils commenceront alors à dire aux montagnes:
Tombez ſur nous; & aux Iſai. 2.
collines: Couvrez-nous. 19. Oſée 10.

31. Quia ſi in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?

31. Car s'ils traitent de 8.
la ſorte le bois verd, com- Apoc. 6. 16.
ment le bois ſec ſera-t-il traité ?

32. Ducebantur autem & alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

32. On menoit auſſi avec luy deux autres hommes, qui eſtoient des criminels qu'on devoit faire mourir.

33. Et poſtquam venerunt in locum, qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum, & latrones, unum à dextris, & alterum à ſiniſtris.

33. Lorſqu'ils furent ar- Matth.
rivez au lieu appellé Cal- 27. 33.
vaire, ils y crucifiérent Marc. 15. 22.
JESUS, & ces *deux* voleurs, Joan.
l'un à droit & l'autre à gau- 19. 17.
che.

34. Jeſus autem dicebat : Pater, dimitte illis, non enim ſciunt

34. Et JESUS diſoit : Mon Pére, pardonnez-leur, car ils ne ſavent ce qu'ils

font. Ils partagérent ensuite ses vestemens, & les jettérent au sort.

35. Cependant le peuple se tenoit là, & le regardoit; & les Sénateurs aussi-bien que le peuple se mocquoient de luy, en disant: Il a sauvé les autres, qu'il se sauve maintenant luy-même, s'il est le CHRIST l'élû de Dieu.

36. Les soldats même luy insultoient, s'approchant de luy, & luy presentoient du vinaigre,

37. en luy disant: Si tu es le Roy des Juifs, sauve-toy toy-même.

38. Il y avoit aussi au-dessus de luy une inscription en grec, en latin & en hebreu, où estoit écrit: CELUY-CY EST LE ROY DES JUIFS.

39. Or l'un de ces deux voleurs qui estoient // crucifiez *avec luy*, le blasphémoit, en disant: Si tu es le CHRIST, sauve-toy toy-même, & nous avec toy.

40. Mais l'autre le reprenant luy disoit: N'avez-vous

quid faciunt. Dividentes verò vestimenta ejus, miserunt sortes.

35. Et stabat populus spectans, & deridebant eum Principes cum eis, dicentes: Alios salvos fecit; se salvum faciat, si hic est Christus Dei electus.

36. Illudebant autem ei & milites accedentes, & acetum offerentes ei,

37. & dicentes: Si tu es Rex Judæorum, salvum te fac.

38. Erat autem & superscriptio scripta super eum litteris græcis & latinis & hebraicis: Hic est Rex Judæorum.

39. Unus autem de his qui pendebant latronibus, blasphemabat eum, dicens: Si tu es Christus, salvum fac temetipsum, & nos.

40. Respondens autem alter increpabat

39. *l.* pendus

eum, dicens: Neque tu times Deum, quòd in eadem damnatione es?

donc point de crainte de Dieu, *non plus que les autres*, vous qui vous trouvez condamné au même supplice?

41. Et nos quidem justè; nam digna factis recipimus: hic verò nihil mali gessit.

41. Encore pour nous c'est avec justice; puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée: mais celuy-cy n'a fait aucun mal.

42. Et dicebat ad Jesum: Domine, memento mei, cùm veneris in regnum tuum.

42. Et il disoit à JESUS: Seigneur, Souvenez-vous de moy, lorsque vous serez venu en vostre royaume.

43. Et dixit illi Jesus: Amen dico tibi: Hodie mecum eris in paradiso.

43. Et JESUS luy répondit: Je vous dis en vérité, que vous serez aujourd'huy avec moy dans le paradis.

44. Erat autem ferè hora sexta, & tenebræ factæ sunt in universam terram usque in horam nonam.

44. Il estoit environ la sixiéme heure du jour, & toute la terre fut couverte de ténébres jusqu'à la neuviéme heure. *Matth. 27. 45. Marc. 15. 33.*

45. Et obscuratus est sol: & velum templi scissum est medium.

45. Le soleil fut obscurci, & le voile du temple se déchira par le milieu. *Matth. 27. 51.*

46. Et clamans voce magnâ Jesus ait: Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.

46. Et JESUS jettant un grand cry, dit ces paroles: *Mon* Pére, je remets mon // ame entre vos mains. Et en prononçant ces mots, il expira. *Ps. 30. 6.*

46. *l.* esprit

47. Alors le Centenier ayant vû ce qui estoit arrivé, glorifia Dieu, en disant: Certainement cet homme estoit juste.

47. Videns autem Centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens: Verè hic homo justus erat.

48. Et toute la multitude de ceux qui assistoient à ce spectacle, considerant toutes ces choses, s'en retournoient en se frappant la poitrine.

48. Et omnis turba eorum, qui simul aderant ad spectaculum istud, & videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

49. Tous ceux qui estoient de la connoissance de JESUS, & les femmes qui l'avoient suivi de Galilée, estoient là aussi, & regardoient de loin ce qui se passoit.

49. Stabant autem omnes noti ejus à longè, & mulieres quæ secutæ eum erant à Galilæa, hæc videntes.

Matth. 27. 57. Marc. 15. 43. Joan. 19. 38.

50. Or il y avoit un Sénateur // appellé Joseph, homme vertueux & juste,

50. Et ecce vir, nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus & justus,

51. qui n'avoit point consenti au dessein des autres & à ce qu'ils avoient fait: il estoit d'Arimathie, qui est une ville de Judée, & // du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu.

51. hic non consenserat consilio & actibus eorum: ab Arimathæa civitate Judææ, qui expectabat & ipse regnum Dei.

52. Il vint trouver Pilate, & luy demanda le corps de JESUS.

52. Hic accessit ad Pilatum, & petiit corpus Jesu.

50. ex. *de la ville de Jérusalem; & non pas du grand Sanedrin.*
51. *l.* qui attendoit aussi le royaume de Dieu.

53. Et

53. Et depositum involvit sindone, & posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat.

54. Et dies erat Parasceves, & sabbatum illucescebat".

55. Subsecutæ autem mulieres, quæ cum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, & quemadmodum positum erat corpus ejus.

56. Et revertentes paraverunt aromata & unguenta : & sabbato quidem siluerunt secundùm mandatum.

53. Et l'ayant osté *de la croix*, il l'enveloppa d'un linceul, & le mit dans un sepulcre taillé dans le roc, où personne n'avoit encore esté mis.

54. Or ce jour estoit celuy de la " préparation, & le jour du sabbat alloit commencer.

55. Les femmes qui estoient venuës de Galilée avec JESUS ayant suivi *Joseph*, considerérent le sepulcre, & comment le corps de JESUS y avoit esté mis.

56. Et s'en estant retournées, elles préparérent des aromates & des parfums : & pour ce qui est du jour du sabbat, elles demeurérent sans rien faire, selon l'ordonnance *de la loy*.

54. *l.* Parasceve.
Ib. *expl.* illucescebat. *i. e.* instabat : non enim incipit sabbatum Judæorum à luce, sed à tenebris ; id est, à vespera, quæ initium est tenebrarum. *Estius.*



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. *ILs commencèrent à l'accuser en disant : Voicy un homme que nous avons trouvé qui pervertissoit nostre nation, & qui empêchoit de payer le tribut à Cesar, & qui dit estre Roy & le* CHRIST.

Grotius in hunc locum. Elie avoit esté accusé anciennement par Achab, de renverser Israël, parce qu'il vouloit retirer ce peuple de l'idolatrie. De même les Prestres & les Docteurs de la loy accusent icy JESUS-CHRIST de *pervertir* ou de *renverser leur nation*, parce qu'il leur enseignoit une doctrine qui tendoit à les retirer de la corruption où ils vivoient, & que l'Evangile qu'il leur prêchoit ne s'accordoit point avec les traditions de leurs anciens, opposées à la vérité & à l'esprit de la loy. Ils mentoient donc, & leur mensonge estoit d'autant plus énorme, qu'ils s'efforçoient de luy donner plus de poids, en asseurant *qu'ils avoient trouvé* JESUS-CHRIST dans l'action même dont ils l'accusoient ; c'est-à-dire, qu'ils estoient témoins oculaires de ce qu'ils osoient avancer contre le Sauveur.

Le second chef d'accusation estoit encore plus visiblement faux. Car le Fils de Dieu ayant esté interrogé malignement par les Pharisiens sur le payement du tribut, il les avoit confondus de telle sorte par sa réponse, qu'ils ne purent rien trouver à reprendre dans ses paroles, & que l'admiration qu'elles leur causérent les réduisit au si-

Marc. 12. 13. Luc. 20. 21. &c.

ſence. Il confirma même par ſon exemple ce Matth. 17. 23.
qu'il avoit dit, lorſqu'il ordonna à ſaint Pierre de
payer le tribut des deux drachmes qu'on luy demandoit, quoiqu'il euſt fait voir à cet Apoſtre qu'il devoit en eſtre exemt.

Quant à la troiſiéme accuſation ; quoiqu'il fuſt Matth. 23. 10.
vray *qu'il ſe diſoit eſtre le* CHRIST, & même *Roy*, elle renfermoit néanmoins une très-grande malignité. Car s'il déclaroit qu'il eſtoit le CHRIST, c'eſt-à-dire le Meſſie, attendu depuis Matth. 16. 27. 28. c. 19. 28. c. 24. 30. c. 25. 31.
ſi long-temps par tous les Juifs, il leur donnoit lieu de le reconnoiſtre par tous les ſignes de ſon avenement marqué dans tous les Prophetes. Et s'il leur parloit de ſon royaume, ce n'eſtoit jamais comme d'un royaume temporel, mais comme d'un royaume à venir & d'un royaume tout céleſte, qui ne devoit point par conſéquent donner le moindre ſoupçon aux Rois de la terre. C'eſt pourquoy Hérode, qui perſécuta le premier JESUS-CHRIST, à cauſe de la qualité de *roy des Juifs*, que les Mages luy donnérent dès Matth. 2. 2.
ſa naiſſance, ſe trompa très-groſſiérement, en le ſoupçonnant de venir au monde pour le détrôner : & l'Egliſe s'adreſſant à ce Prince même pour luy reprocher ſon aveuglement, luy dit avec très-grande raiſon ces excellentes paroles tirées d'un Ancien : *Prince impie, pourquoy crains-* Sedul.
tu la venuë du CHRIST*? Celuy qui vient nous donner un royaume dans le ciel, ne penſe point à oſter les royaumes de la terre.*

℣. 4. 5. *Alors Pilate dit aux Princes des Preſtres & au peuple : Je ne trouve rien de criminel en cet homme. Mais eux inſiſtant de plus en plus, ajoûtérent : Il ſouleve le peuple par ſa doctrine, &c.*

Après que Pilate a demandé à JESUS-CHRIST *s'il estoit le roy des Juifs*, & que JESUS-CHRIST a reconnu la vérité de ce qu'il disoit ; il est étonnant que ce Gouverneur, sans se mettre en peine de cette déclaration, s'en aille, comme il est marqué icy, *dire aux Princes des Prestres, & au peuple* qui s'estoient tenus hors le palais : Qu'*il ne trouvoit point de crime dans cet homme*. Car il semble qu'un officier des Romains auroit dû s'intéresser davantage dans une chose qui attaquoit la majesté & l'autorité de l'empire ; puisque c'estoit l'Empereur qui disposoit du royaume de la Judée ; & que quiconque usurpoit une telle dignité, se rendoit coupable d'un attentat contre l'autorité impériale. Mais cette difficulté s'éclaircit sans peine par l'Evangile de S. Jean, où il est marqué que ce que les Juifs avoient tû malicieusement à Pilate, en accusant JESUS-CHRIST de *s'estre dit roy*, JESUS-CHRIST le déclara à ce Gou- *Joan. 18.*
36. 37. verneur, pour luy oster tout mauvais soupçon de sa conduite. Car il luy dit nettement, en luy avouant qu'il estoit roy : Que *son royaume n'estoit pas de ce monde*. Et il ajoûta : Qu'*il estoit né, & estoit venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité* ; faisant entendre par là, que son royaume estoit tout spirituel, & qu'il estoit Roy pour faire régner la vérité dans le monde. Ce fut donc ce qui donna lieu à Pilate de juger que la qualité qu'il prenoit de *roy des Juifs*, ne préjudicioit en aucune sorte à l'autorité de l'Empereur. Mais de plus, l'extérieur pauvre & modeste de JESUS-CHRIST l'empêchoit de le soupçonner d'avoir le moindre dessein d'usurper le royaume de la Judée. Ainsi négligeant cette

vaine accusation, & les autres qui en dépendoient, il dit aux Juifs très-sincérement, Qu'il ne trouvoit aucun crime en luy.

Mais les ennemis de JESUS-CHRIST avoient résolu sa perte; & il falloit à quelque prix que ce fust le faire passer pour criminel. Ils l'accusent donc de tenir *par tout* des discours séditieux, & *d'enseigner* une nouvelle doctrine, qui ne tendoit qu'à *troubler le repos des peuples*, portez par eux-mêmes à la révolte. Et pour donner plus de lieu à Pilate d'ajoûter foy à leur accusation, ils nomment exprès *la Galilée, où il avoit commencé*, disoient-ils, à enseigner. Car ils voulurent en luy parlant de cette province, luy renouveller le souvenir des troubles qui y estoient arrivez à l'occasion d'un nommé Judas, dont on a déja parlé, qui prétendoit empêcher qu'on ne payast le tribut aux Empereurs; ce qui fut cause que ce Gouverneur fit mourir, comme on l'a dit, plusieurs Galiléens de ses sectateurs, dont *il mesla*, selon l'expression de l'Evangile, *le sang dans leurs sacrifices*. Cependant Pilate jugea bien encore, que l'envie avoit plus de part, que l'intérest de l'Etat dans cette sorte d'accusation : c'est pourquoy il n'y eut aucun égard. Et Dieu le permit ainsi pour faire éclatter davantage l'innocence & la sainteté de JESUS-CHRIST, reconnuës publiquement par un payen même. *Luc. 13. 1.*

℣. 6. jusqu'au 11. *Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il estoit Galilèen. Et ayant appris qu'il estoit de la jurisdiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui estoit aussi alors à Jérusalem, &c.*

Cet officier ne demandoit qu'un prétexte pour

se dispenser de connoistre d'une affaire, où il remarquoit plus de passion que de justice, & à laquelle les principaux d'entre les Juifs s'intéressoient avec une si grande chaleur. Ainsi quoique ce ne luy fust pas une raison pour se désister du jugement de JESUS-CHRIST, de ce qu'on le regardoit comme estant de Galilée, dont Hérode surnommé Antipas, qui fit mourir saint Jean-Baptiste, estoit Tétrarque, avec le nom & la qualité de Roy ; il fut néanmoins bien-aise d'avoir trouvé ce prétexte de luy renvoyer un homme qu'il jugeoit estre innocent, & d'estre par là déchargé de toute la haîne des Juifs qui vouloient le faire mourir. Hérode estoit en ce même-temps à Jérusalem, sans doute pour la célébration de la Pasque, estant Juif de Religion, & fils d'un pére prosélyte, c'est-à-dire, associé à la Religion des Juifs. Comme il estoit politique, il ne songea guére en voyant JESUS, à l'occasion que Dieu même luy presentoit de justifier un innocent, reconnu tel par Pilate ; & il pensa seulement à satisfaire sa curiosité, & le desir qu'il avoit depuis long-temps, de voir un homme qui faisoit tant de prodiges, dans l'espérance qu'il eut que l'ayant entre ses mains, il l'engageroit à faire quelque miracle en sa presence, pour obtenir sa liberté. Mais il jugeoit bien humainement de celuy qu'il ne connoissoit pas. Et s'il l'eust connu, il auroit dû regarder comme l'un des grands miracles de JESUS-CHRIST, de ce qu'il souffroit qu'on le conduisist ainsi de tribunal en tribunal, pour paroistre comme un criminel devant tous ces Juges différens, luy qui
Jean. 18. 6. d'une seule parole avoit renversé par terre tous

ses ennemis, au moment qu'ils se presentérent pour le prendre. C'estoit donc l'humilité & la patience de JESUS CHRIST, qui devoit le faire alors regarder comme un homme tout miraculeux, après tant de marques éclattantes qu'il avoit données de sa puissance. Ainsi il voulut punir la vaine curiosité de ce Prince, en *ne luy répondant point*, quelques *demandes qu'il luy fist*, qui ne tendoient toutes apparemment qu'à satisfaire sa vanité, & qu'à tenter Dieu ; puisque c'est, dit saint Augustin, le tenter de luy demander des signes & des prodiges, non pour quelque utilité, mais pour la seule curiosité de l'esprit. *August. Confess. lib. 10. cap. 35.*

Quelques accusations que les Princes des Prêtres & les Docteurs de la loy avançassent contre JESUS-CHRIST, & quelque chaleur qu'ils fissent paroistre pour le décrier comme un séditieux dans l'esprit d'Hérode, ce Prince ne témoigna, non plus que toute sa Cour, que du mépris pour sa personne sacrée. Il le regarda comme indigne d'estre accusé d'aspirer à la royauté, à cause de cet extérieur humble & négligé qu'il voyoit en luy. Et le grand silence qu'il garda toûjours sans luy répondre la moindre chose, luy donna lieu même de le traiter comme s'il avoit perdu l'esprit. *Il le fit* donc *revestir d'une robe blanche*, où, selon le grec, d'une robe magnifique & éclattante, comme s'il avoit voulu se mocquer de luy, & témoigner qu'il le regardoit en quelque façon, plutost comme un roy de théatre, que comme un Roy véritable. Il le renvoya ensuite à Pilate, tant pour luy rendre la même déférence dont il avoit bien voulu user à son égard, que pour marquer qu'il ne trouvoit rien en JESUS-

CHRIST qui méritast aucune condamnation. Et cette conduite qu'Hérode & Pilate tinrent l'un à l'égard de l'autre servit à les réconcilier ; parce qu'ils estoient fort brouillez, peut-estre à cause de la cruauté que Pilate avoit exercée sur les Galiléens dont on a parlé, qui estoient de la juridiction d'Hérode ; & peut-estre aussi à cause de la jalousie, qui estoit ordinairement entre les Princes des Juifs, & les Gouverneurs Romains. Mais ce qui mérite toute nostre admiration, est de voir cette incomparable douceur, & ce silence de JESUS-CHRIST, qui se laisse ainsi conduire de la maison du Grand-Prestre, chez Pilate ; de Pilate, chez Hérode ; & d'Hérode, chez Pilate, comme s'il avoit esté le plus foible de tous les hommes ; voulant bien même passer pour un foû aux yeux des Grands de la terre ; & accomplissant par cette folie apparente les plus grands desseins de sa sagesse éternelle, & les mystéres les plus importans de nostre rédemption. Car il falloit que cet Homme-Dieu fust ainsi traité par les hommes, afin que les hommes superbes apprissent d'un si grand exemple, à s'anéantir eux-mêmes pour parvenir, comme luy, à une gloire qui ne doit estre que le prix des humiliations des membres, aussi-bien que de leur chef.

℣. 14. 15. *Je ne l'ay trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus : car je vous ay renvoyez à luy, &c.*

Il falloit que JESUS-CHRIST fust déclaré juridiquement innocent par les deux plus grandes Puissances qui fussent dans la Judée ; par le Gouverneur des Romains, & par le Prince des Juifs, avant qu'il fust condamné à la mort ; afin qu'il

paruſt à tout le monde qu'il mouroit injuſtement. Et ainſi cette déclaration ſi authentique de ſon innocence, devenoit la condamnation publique des Juifs, dont la haine toute gratuite contre JESUS-CHRIST, ne pouvoit eſtre atteſtée par des témoins d'une autorité plus irréprochable ; puiſqu'ils eſtoient l'un & l'autre également intéreſſez à s'élever contre luy, ſi les crimes de révolte dont on l'accuſoit avoient eu quelque fondement. Ces paroles de Pilate : *Et ecce nihil dignum morte actum eſt ei*, paroiſſent obſcures ; car on ne voit pas préciſément s'il parle d'Hérode, ou de JESUS-CHRIST ; c'eſt-à-dire, s'il veut marquer que le roy Hérode n'avoit rien fait à JESUS, qui puſt faire croire *qu'il le jugeaſt digne de mort ;* ou s'il entend ſeulement que JESUS, au jugement même de ce Prince, n'avoit rien fait qui méritaſt qu'on le fiſt mourir. On a marqué ces deux ſens, l'un dans le texte, qui eſt celuy que les Interpretes ont préféré, & l'autre au bas de la page. Mais dans le fond, ils reviennent à peu près à la même choſe ; c'eſt-à-dire, à faire connoiſtre l'innocence de celuy dont les Juifs demandoient la mort, & qu'un Magiſtrat payen, avec un roy Juif vouloient au contraire renvoyer libre, comme n'ayant point mérité la mort qu'ils vouloient luy faire ſouffrir.

Cependant Pilate, ſoit pour adoucir l'eſprit des Juifs, & les ſatisfaire en quelque ſorte dans cette grande animoſité qu'ils faiſoient paroiſtre ; ſoit pour ſuivre même l'intention des loix Romaines, qui vouloient que l'on puniſt de quelques peines ceux qui s'efforçoient d'introduire quelque Religion inconnuë, leur déclara qu'il *alloit chaſtier*

JESUS, & qu'ensuite *il le renvoyeroit*. Il ne faut pas s'étonner si un officier Romain, plus attaché
Marc. 15. à ses intérests qu'à la justice, eut recours à ce
10. moyen, quelque persuadé qu'il fust que l'envie seule avoit part à la persécution qu'on faisoit à JESUS-CHRIST; puisqu'il ne put dans la suite résister aux cris importuns de tout un peuple, qui le presserent de faire mourir celuy qu'il savoit estre innocent. Ce sont des exemples qui ont dû faire trembler les Princes dans tous les siécles suivans, lorsque pressez & sollicitez sans cesse par ceux qui persécutoient les membres par un semblable mouvement de jalousie, que ces Juifs ont persécuté le chef, ils succomboient à la fin, comme Pilate, aux instances si souvent réïtérées des ennemis de la piété des Saints. Mais ce qui a dû faire le sujet de la frayeur de ces Princes, lorsqu'ils exiloient des Athanases & des Chrysostomes, comme des séditieux & des criminels, doit combler de consolation les justes, lorsqu'ils ont la gloire d'estre en quelque chose conformes à l'image du Fils de Dieu même, traité sans comparaison plus injustement & plus outrageusement qu'ils ne peuvent l'estre.

℣. 28. 29. &c. JESUS *se retournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moy, mais pleurez sur vous-mêmes, & sur vos enfans. Car il viendra un temps auquel on dira : Heureuses les stériles, &c.*

Il est naturel aux femmes d'estre touchées de compassion du mal des autres. Mais il pouvoit même y en avoir parmy celles-cy, qui pleurassent véritablement l'injustice qu'on faisoit à JESUS-CHRIST, qu'elles regardoient, non seulement

comme un juste, mais comme leur bienfacteur. Cependant le Fils de Dieu ne veut point qu'elles le pleurent; c'est-à-dire, qu'il ne veut point qu'elles s'attachent humainement à verser des larmes sur son sujet. Car, comme il estoit venu dans le monde pour souffrir tous ces outrages, il vouloit que celles d'entre ces femmes qui le regardoient comme innocent, élevassent leur esprit pour remonter jusqu'à la cause d'un traitement si terrible, qui estoient les pechez des hommes. Et quant à celles qui ne pleuroient que par un pur mouvement de tendresse ou de foiblesse attachée au sexe, il leur déclaroit qu'elles avoient bien d'autres sujets de pleurer, tant sur elles-mêmes que sur leurs enfans; c'est-à-dire, sur les Juifs mêmes qui le traitoient de la sorte, & sur ceux qui en naistroient, à cause des malheurs épouvantables qui devoient fondre sur toute cette nation impénitente, principalement dans le temps du siége de Jérusalem. Ainsi il peut arriver qu'on pleurera un homme juste dans tous les maux qu'on luy voit souffrir injustement, lorsqu'on néglige de se pleurer soy-même sur ses propres injustices, & qu'on n'envisage point les châtimens rigoureux que Dieu nous prépare; comme alors il en préparoit d'effroyables aux enfans mêmes de ces femmes qui pleuroient la mort du Sauveur.

Pour marquer plus vivement l'excès des malheurs dont le peuple Juif seroit accablé, JESUS-CHRIST déclare à ces femmes, qu'on regarderoit alors comme *heureuses, celles qui seroient stériles;* parce que comme les enfans sont un grand sujet d'attache à leurs méres, celles-là seroient

plus heureuses dans le temps de tous ces malheurs, qui n'ayant point ces sortes d'attaches, ne sentiroient point comme déchirer leurs propres entrailles dans la mort cruelle de leurs enfans, & qui se verroient plus libres pour s'enfuir, n'étant point alors retenuës par tous ces liens de la nature, si difficiles à rompre à une mére pleine de tendresse. Ce qu'il ajoûte : Qu'*on dira alors aux montagnes : Tombez sur nous, &c.* sert à exprimer d'une maniére encore plus forte quelle devoit estre la terreur dont seroient frappez les Juifs, lorsque fuyant la colére des Romains, ils desireroient de se cacher sous la terre, & d'estre plutost écrasez sous les montagnes, que de tomber vifs entre les mains de leurs ennemis. On vit en effet quelque chose de semblable, lorsqu'après la prise de Jérusalem plusieurs se cachérent dans des égouts, & s'ensevelirent tout vivans dans des lieux sombres & souterrains, où néanmoins la justice de Dieu les alla chercher, pour les livrer à l'épée des Romains, selon la triste relation qu'en fait leur propre historien.

Joseph. Bell. Jud. lib. 6. cap. 46.

℣. 31. *S'ils traitent de la sorte le bois verd, comment le bois sec sera-t-il traité?*

C'estoit une espece de proverbe parmy les Hébreux, de nommer les bons *du bois verd*, & les méchans *du bois sec*. Ainsi un homme de bien est representé dans les livres saints sous la figure d'un arbre verd, & d'un arbre plein de vigueur, qui porte son fruit dans son temps; au-lieu que les hommes qui ne font point de bonnes œuvres, y sont comparez à des arbres secs, ou à des arbres stériles, qui ne sont dignes que d'estre coupez & jettez au feu. C'est donc en suivant cette

Ps. 1. 3. Ezechiel. 20. 47.

Matth. 3. 10.

parabole, que le Fils de Dieu parle de soy, comme d'un arbre verd, plein de vigueur, & chargé de fruit ; & du peuple Juif, comme d'un bois sec, qui n'estoit bon qu'à estre brûlé. *Si l'on traite ainsi*, disoit-il, *le bois verd*, c'est-à-dire, si la justice de Dieu permet que les hommes outragent de cette sorte son propre Fils, que doivent attendre ces hommes mêmes, qui comme *un bois sec*, & comme des arbres stériles & inutiles pour le royaume des cieux, sont destinez au feu éternel ? Il est vray que Jesus-Christ a souffert tous ces mauvais traitemens, & s'est fait une victime de propitiation pour nos péchez. Mais si toutes les souffrances de Jesus-Christ nous deviennent inutiles par nostre faute, & si n'estant que du bois stérile par nous-mêmes, nous négligeons de participer au suc divin du tronc sur lequel nous sommes entez par la grace du baptême, nous serons infailliblement retranchez, & jettez au feu. C'est la maniére figurée dont le Fils de Dieu s'exprime sur ce sujet lorsqu'il dit ailleurs : *Je suis la vraye vigne, & mon Pére* Joan. 15. 1. &c.
est le vigneron. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moy...... Je suis le sep de la vigne, & vous en estes les branches. Celuy qui demeure en moy, & en qui je demeure, porte beaucoup de fruit. Car vous ne pouvez rien faire sans moy. Celuy qui ne demeure pas en moy, sera jetté dehors comme un sarment inutile. Il séchera, & on le ramassera pour le jetter au feu & le brûler.

Voilà donc quel est *le bois verd*, & *le bois sec*. Le bois verd est proprement le sep de la vigne, & les branches qui participent à son suc : c'est-à-

dire, JESUS-CHRIST, & tous ses membres vivans, qui *demeurent en luy* par la charité, & *en qui il demeure* luy-même par son Esprit. Le bois sec, sont *les branches qui ne portant point de fruit en* JESUS-CHRIST, sont *retranchées & se séchent*; c'est-à-dire, les méchans, qui se rendant indignes de la participation de l'esprit du Fils de Dieu, sont stériles en toutes sortes de bonnes œuvres, & ne méritent que d'estre jettez dans le feu, qui est préparé par la divine justice aux réprouvez.

℣. 34. *Et* JÉSUS *disoit :* Mon *Pére, pardonnez-leur ; car ils ne savent ce qu'ils font.*

JESUS-CHRIST fait véritablement icy la fonction de Grand-Prestre de la loy nouvelle, par rapport à ce qui est dit de celuy de l'ancienne
Hebr. 9. 7. loy, Qu'entrant dans le second tabernacle une fois l'année, il y portoit avec soy du sang, qu'il offroit pour les ignorances du peuple. Le Fils de Dieu offroit donc son sang à son Pére, estant sur la croix, & il le prie de pardonner à ceux qui le crucifioient. Et en cela, non seulement il pratiqua le premier ce qu'il avoit dit à ses disciples;
Matth. 5. 44. de *prier pour ceux qui les persécuteroient ;* mais il accomplit encore la prédiction qu'un Prophete avoit
Isaï. 53. 12. faite long-temps auparavant : Que *s'estant livré à la mort, & ayant esté mis au rang des scélérats, il a prié pour les violateurs de la loy.* Or la raison pour laquelle il luy fait cette priére est celle-cy : *Parce*, dit-il, *qu'ils ne savent ce qu'ils font.* C'est-là *l'ignorance du peuple* Juif, pour laquelle le Grand-Prestre de la loy nouvelle offre son sang à son Pére. Mais est-il possible qu'ils ne sçûssent point ce qu'ils faisoient, eux dont il est dit : Que

Pilate savoit bien que c'estoit par envie, que les Marc. 15. *Princes des Prestres luy avoient mis* JESUS-CHRIST 10. *entre les mains?* Il est vray que la jalousie les portoit à contredire la doctrine & toutes les œuvres du Fils de Dieu.: & ils estoient en cela très-criminels. Mais il est très-vray aussi qu'ils ne le connurent point pour le Fils de Dieu; puisque s'ils l'avoient connu, comme dit saint Paul, *ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur & le Roy de gloire.* 1. Cor. 2. 8. C'est ce qui porta saint Pierre dans la seconde Act. 3. 17. prédication qu'il fit aux Juifs, après la guérison miraculeuse du boiteux, à leur dire: Qu'*il savoit bien* que lorsqu'ils avoient fait mourir l'Autheur de la vie, *ils l'avoient fait par ignorance, aussi-bien que leurs Sénateurs.* Leur ignorance consistoit donc en ce qu'ils ne croyoient point effectivement que celuy qu'ils crucifioient fust Fils de Dieu. Car l'extérieur pauvre & méprisable qu'ils voyoient en luy les trompoit, & estant maistres de sa personne pour en faire tout ce qu'ils vouloient, ils le regardoient comme un autre homme, bien éloignez de juger de sa divinité par la douceur même de sa patience. Ainsi quoique leur orgueil qui les empêchoit de le connoistre, les rendist très-coupables, il y avoit néanmoins en eux de *l'ignorance.* Et quelque criminelle qu'elle pust estre, elle n'estoit pas incurable au sang d'un Dieu qui mouroit actuellement sur la croix, & qui l'offroit à son Pére pour ces mêmes Juifs.

On peut dire encore avec un Ancien, qu'ils *August. De temp. serm. 61.* estoient comme des phrénétiques, & qu'un esprit ennemi de leur salut, qui les possedoit, faisoit souffrir à leur ame une plus cruelle persécution que celle qu'ils faisoient souffrir au corps du

Sauveur : qu'ainsi ils estoient d'autant plus dignes de compassion, qu'ils ne sentoient pas le mal qu'ils souffroient, & avoient d'autant plus de besoin de sa priére pour en estre délivrez. On doit regarder comme un effet de cette priére toute-puissante la conversion de tant de Juifs, qui *furent touchez de componction en leur cœur*, après que saint Pierre leur eut prouvé très-fortement par l'Ecriture : Que JESUS, *qu'ils avoient crucifié, estoit le Seigneur & le* CHRIST. Et quand le Sauveur fit cette priére, il voyoit, dit saint Augustin, au milieu de ceux qui luy estoient étrangers, ceux qui devoient estre un jour à luy. C'étoit donc pour eux qu'il demandoit le pardon, dans le temps même qu'il n'en recevoit que des injures : *Videbat quosdam suos inter multos alienos : illis jam petebat veniam, à quibus adhuc accipiebat injuriam.*

Act. 2. 37. — *August. in Ioan. tract. 31.*

℣. 39. 40. *Or l'un de ces deux voleurs qui estoient crucifiez* avec luy, *le blasphémoit en disant : Si tu es le* CHRIST, *sauve-toy toy-même avec nous. Mais l'autre le reprenant luy disoit : N'avez-vous donc point de crainte de Dieu, &c.*

Il est dit dans saint Matthieu & dans saint Marc : Que *les voleurs qui estoient crucifiez avec* JESUS-CHRIST, *luy faisoient les mêmes reproches* que tout le reste des Juifs. Ainsi il peut bien estre arrivé, selon la remarque de saint Ambroise, que l'un d'eux ayant d'abord insulté à JESUS-CHRIST, fut converti tout d'un coup par un effet tout-puissant de la grace de celuy qui mourroit pour son salut. Et il n'est point surprenant qu'estant alors vraiment converti, il ait obtenu le pardon de son péché, de cet Homme-Dieu,

Matth. 27. 44. — *Marc. 15. 32.* — *Ambros. in hunc locum.*

qui

qui pardonnoit à ceux-mêmes qui luy insultoient: *Nec mirum, si converso culpam ignoscebat, qui insultantibus veniam relaxabat.* Ce fut donc alors que changeant en un moment de langage, & prenant tout haut la défense du Sauveur, il dit à son compagnon : *N'avez-vous point non plus de crainte de Dieu?* Ce qui est de même que s'il luy eust dit : Comment pouvez-vous imiter l'inhumanité de tous ces peuples, en insultant sans aucune crainte de Dieu, à cét innocent & à ce juste, *vous qui souffrez* actuellement *le même supplice* que luy ; mais avec cette grande différence, que *nous autres nous souffrons ce qui est dû à nos crimes ;* au-lieu que celuy à qui vous osez ainsi insulter *n'est coupable d'aucun mal?*

Rien n'a esté plus glorieux à ce voleur, que d'avoir connu la sainteté de JESUS-CHRIST au milieu de tous les outrages & des blasphêmes des Juifs. Et rien n'a fait éclatter d'une maniére plus sensible ce que peut la grace du Rédempteur que cet exemple d'un criminel, qui ayant luy-même blasphémé le Fils de Dieu avec tous les autres, découvre & adore sur la croix sa divinité, que ni l'accomplissement des prophéties, ni tant de miracles, ni sa doctrine admirable, n'avoient pû faire connoistre aux Princes des Prestres, aux Pharisiens, & aux Docteurs de la loy. JESUS-CHRIST met dans le cœur & dans la bouche de ce voleur converti, la vérité qui condamnoit tous ces Juifs superbes & incrédules, & il en fait un Prédicateur évangélique, qui devoit couvrir de confusion tous ceux qui estoient presens, s'ils l'entendirent. Tels estoient les Prédicateurs qui convenoient à ce temps de sa passion, qui

estoit un temps de ténébres. Il falloit que ce qu'il y avoit de plus savant dans la Religion Judaïque, fust instruit par un scélérat, devenu pénitent & fidelle sur la croix. Il falloit qu'après avoir rejetté la vérité qui leur estoit annoncée par la bouche de Dieu même, ils l'entendissent alors de la bouche d'un voleur, qui leur reprochoit à tous indirectement du haut de sa croix l'infidélité & l'orgueil de leur conduite.

℣. 42. 43. *Et il disoit à* JESUS: *Seigneur, souvenez-vous de moy, lorsque vous serez venu en vostre royaume. Et* JESUS *luy répondit: Je vous dis en vérité, que vous serez aujourd'huy avec moy dans le paradis.*

Qui ne sera étonné d'entendre cet homme parler à JESUS de *son royaume*, dans le temps même qu'il le voyoit attaché à une croix? Et que ne peut point la lumiére de la foy, pour dissiper tous les nuages de la prévention la plus forte dans un cœur qu'elle s'est assujetti? Il reconnoist donc JESUS pour son Dieu, pour son *Seigneur*, & pour son *Roy*, lorsque tous les autres le traitent comme un scélérat. Et dans la vûë ou le sentiment de sa grande indignité, il se contente de le prier, de vouloir bien *se souvenir* seulement *de luy quand il seroit arrivé en son royaume.* Ainsi il le regardoit comme un Roy, mais comme un Roy d'un royaume qui n'estoit pas de ce monde, & d'un royaume à venir. Il ne luy demande pas, comme saint Jacques & saint Jean, une place honorable dans ce royaume. Il s'en jugeoit très-indigne. Mais il le prie de *se souvenir* d'un pécheur, qui n'avoit confiance qu'en sa bonté. Il le prie de ne le pas oublier dans son royaume,

ſçachant que l'oubly de Dieu à l'égard des hommes, eſt la marque de leur réprobation. Et cette priére ſi humble partant d'un cœur pénétré de la grandeur de celuy à qui il parloit, & de ſa propre miſére, mérita une réponſe très-conſolante du Fils de Dieu, qui l'aſſeura de ſon vivant même, de ſon ſalut éternel ; ce qui peut-eſtre n'eſt arrivé à aucun homme ſur la terre : *Je vous dis en vérité*, luy dit-il, *que vous ſerez aujourd'huy avec moy dans le paradis.* Il ajoûte le ſerment à la promeſſe, pour luy oſter tout ſujet de défiance dans le ſentiment qu'il avoit de ſes péchez. Il luy accorde dans l'inſtant même ce qu'il ne luy demandoit que pour *l'avenir*, puiſqu'il l'en aſſeure pour *ce même jour*. Et il ne luy promet pas ſeulement de *ſe ſouvenir de luy*, comme il l'en avoit prié : mais il luy déclare qu'il l'aſſociera dans la participation des plaiſirs céleſtes dont luy-même doit jouir ; car c'eſt la force de ces paroles : *Vous ſerez aujourd'huy avec moy dans le paradis.* Il n'entendoit pas par *le paradis*, le ciel, où les hommes ne pouvoient entrer qu'après qu'il y auroit élevé ſon humanité ſacrée au jour de l'Aſcenſion : mais il entendoit le lieu quel qu'il puſt eſtre, où tous les juſtes & les ſaints des ſiécles paſſez ſeroient en la compagnie du Fils de Dieu. Car du moment qu'ils jouirent de ſa preſence, ils furent en paradis, c'eſt-à-dire, dans la joye & dans des délices, que l'eſprit de l'homme, tant qu'il ſe trouve environné de cette mortalité, ne peut point comprendre.

Voilà donc un homme tout couvert de crimes, lavé dans le ſang de JESUS-CHRIST en un moment. Et voilà, comme le remarque ſaint Au-

guftin, le premier arreft que le Fils de Dieu prononce de deffus le tribunal de fa croix. Car cette croix a efté, dit ce grand Saint, le tribunal de JESUS fouffrant. Il eftoit au milieu des deux voleurs, comme le Juge de l'un & de l'autre. Il fauve celuy d'entr'eux qui croit & qui confeffe fa divinité. Et il condamne celuy qui perfifte dans l'impiété de fon cœur. Ainfi il marquoit dès ce temps-là, ce qu'il fera fouverainement à l'égard de tous les vivans, & de tous les morts, dont il doit mettre les uns à fa droite, & les autres à fa gauche. Le voleur qui fut converti, figuroit ceux qui doivent eftre à fa droite ; & le larron blafphémateur eftoit l'image de tous ceux qui doivent eftre à fa gauche.

August. in Joan. tract. 31.

℣. 46. *Et* JESUS *jettant un grand cry, dit ces paroles :* Mon *Pére, je remets mon ame entre vos mains.*

Ambr. in hunc loc.

Saint Ambroife dit, que l'Evangélifte a marqué exprès que le Fils de Dieu *jetta un grand cry* avant qu'il mouruft, pour nous témoigner que ce n'eftoit point par neceffité ni par foibleffe qu'il mouroit, mais par volonté & par un effet tout libre de cet amour qui l'avoit porté à defcendre du ciel en terre pour nous fauver de nos péchez ; enforte qu'il parut Dieu véritablement jufques dans fa mort, par cette force toute divine qu'il fit éclatter alors : *In qua voce magna, Dei profeffio gloriofa, ufque ad mortem, fe pro noftris defcendiffe peccatis annuntiat.* Et ces derniéres paroles de JESUS-CHRIST, par lefquelles *il remet fon ame entre les mains de fon Père*, nous marquent encore la liberté avec laquelle il mettoit, dit faint Ambroife, comme en dépoft entre

ses mains son ame sainte, qui alloit estre séparée de son corps, afin qu'il la conservast : ce qui peut avoir rapport à ce qu'il dit dans les Pseaumes par la bouche & en la personne de David, en parlant comme homme, & en s'adressant aussi à son Pére : *Vous ne laisserez point*, dit-il, *mon ame dans l'enfer*; c'est-à-dire, dans les limbes, quand j'y seray descendu pour en retirer les justes. Ainsi le Fils attribuë au Pére ce qu'il pouvoit également par luy-même ; puisqu'il *avoit*, comme il dit ailleurs, *le pouvoir de quitter sa vie*, & qu'il *avoit le pouvoir de la reprendre*. Mais il estoit homme, & l'homme estant uni hypostatiquement au Fils, il estoit juste que l'Homme-Dieu parlast au Pére, comme au principe de la très-sainte Trinité.

Psal. 15. 10.

Joan. 10. 18.

℣. 47. 48. *Alors le Centenier ayant vû ce qui estoit arrivé, glorifia Dieu en disant : Certainement cet homme estoit juste. Et toute la multitude de ceux qui assistoient à ce spectacle, considérant tout ce qui se passoit, &c.*

Un Centenier, estoit un officier de guerre, qui avoit le commandement sur cent hommes. Pilate avoit ordonné à celuy-cy d'accompagner JESUS-CHRIST avec quelques-uns de ses soldats jusqu'au lieu de son supplice, pour empêcher le tumulte. Lorsqu'il eut donc entendu le Fils de Dieu jetter ce grand cry, en s'adressant à son Pére, dans le moment qu'il expira ; lorsqu'il eut senti la terre trembler, qu'il eut vû les pierres se fendre, & le soleil obscurci ; *il glorifia Dieu*, c'est-à-dire, qu'il rendit gloire à celuy qu'on venoit de crucifier, en *déclarant* que bien loin d'être, comme les Juifs l'avoient dit, un criminel

Matth. 27. 54.

Joan. 18. 30.

& un scélérat, *il estoit véritablement un homme juste*, & même, selon un autre Evangéliste, Fils
» de Dieu. O cœurs des Juifs plus durs que les
Ambr. in hunc locum. » pierres, s'écrie saint Ambroise! Les rochers se
» fendent; & les cœurs de ces obstinez s'endurcis-
» sent. Le Juge leur reproche leur injustice; le Cen-
» tenier ouvre son cœur à la foy; Judas condamne
» luy-même son propre crime; tous les élemens
» sont renversez; la terre tremble; les sépulcres
» sont ouverts; & les Juifs demeurent dans leur
» dureté comme immobiles, pendant que tout l'u-
» nivers est ébranlé.

Il faut néanmoins entendre par ces Juifs, dont parle icy saint Ambroise, les principaux d'entre les Juifs; c'est-à-dire, les Phariſiens, les Prestres, les Sénateurs & les Docteurs de la loy. Car pour
Matth. 27. 20. le peuple, comme la plûpart ne s'estoient portez à demander la mort du Sauveur, que par le conseil des Princes des Prestres & des Sénateurs, qui leur avoient persuadé de préférer Barabbas à JESUS-CHRIST; il y en eut un grand nombre sur qui ces prodiges, dont nous venons de parler, firent une vive impression. Et c'est d'eux qu'on doit entendre ce qu'ajoûte l'Evangile: Que *toute la multitude de ceux qui assistoient à ce spectacle* de la mort du Fils de Dieu, *s'en retournérent en se frappant la poitrine, après avoir vû toutes ces choses*; c'est-à-dire, qu'ils reconnoissoient l'injustice du traitement qu'on avoit fait à ce juste, & qu'ils témoignoient par cette action extérieure la douleur sincére, & le regret véritable qu'ils sentoient au fond du cœur, d'avoir pris part à une si grande injustice.

CHAPITRE XXIV.

1. Una autem sabbati valdè diluculo, venerunt ad monumentum, portantes, quæ paraverant aromata;

2. & invenerunt lapidem revolutum à monumento.

3. Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu.

4. Et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.

5. Cùm timerent autem, & declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas: Quid quæritis viventem cum mortuis?

6. Non est hîc, sed

1. Mais le premier jour de la semaine ces femmes a vinrent au sepulcre de grand matin, apportant les parfums qu'elles avoient préparez; Matth 28. 1. Marc. 16. 2. Joan. 20. 1.

2. & elles trouvérent que la pierre, qui estoit au-devant du sepulcre, en avoit esté ostée.

3. Elles entrérent ensuite dedans, & n'y trouvérent point le corps du Seigneur Jesus.

4. Ce qui leur ayant causé une grande consternation, deux hommes parurent tout d'un coup devant elles avec des robes brillantes.

5. Et comme elles estoient saisies de frayeur, & qu'elles tenoient leurs yeux baissez contre terre, ils leur dirent: Pourquoy cherchez-vous parmy les morts celuy qui est vivant?

6. Il n'est point icy, mais

a. gr. & quelques autres avec elles.

il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle maniére il vous a parlé, lorsqu'il estoit encore en Galilée,

Matth. 16. 21. 17. 21. Marc. 8. 31. 9. 30. Sup. 9. 22.

7. & qu'il disoit : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, & qu'il ressuscite le troisiéme jour.

8. Elles se ressouvinrent donc des paroles de JESUS.

9. Et estant revenuës du sepulcre, elles racontérent tout cecy aux onze *Apôtres*, & à tous les autres.

10. Celles qui leur firent ce rapport estoient Marie Madeleine, Jeanne, & Marie *mere* de Jacques, & les autres qui estoient avec elles.

11. Mais ce qu'elles leur disoient leur parut comme une réverie, & ils ne les crurent point.

12. Néanmoins Pierre se levant courut au sepulcre, & s'estant baissé pour regarder, il ne vit que les linceuls qui estoient par terre; & il s'en revint admirant en luy-même ce qui estoit arrivé.

surrexit : recordamini qualiter locutus est vobis, cùm adhuc in Galilæa esset,

7. dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, & crucifigi, & die tertiâ resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ à monumento, nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, & ceteris omnibus.

10. Erat autem Maria Magdalene, & Joanna, & Maria Jacobi, & ceteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad Apostolos hæc.

11. Et visa sunt ante illos, sicut deliramentum, verba ista : & non crediderunt illis.

12. Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum ; & procumbens vidit linteamina sola posita, & abiit, secum mirans quod factum fuerat.

13. Et ecce duo ex illis ibant ipsâ die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaüs,

14. & ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est, dum fabularentur, & secum quærerent, & ipse Jesus appropinquans ibat cum illis:

16. oculi autem illorum tenebantur ne eum agnoscerent.

17. Et ait ad illos: Qui sunt hi sermones, quos confertis ad invicem ambulantes, & estis tristes?

18. Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei: Tu solus peregrinus es in Jerusalem, & non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus?

19. Quibus ille dixit, Quæ? Et dixerunt: De

13. † Ce jour-là même deux d'entr'eux s'en alloient en un bourg nommé Emmaüs, éloigné de ‖ soixante stades de Jérusalem, † Lundy après Pâque. Marc. 16. 12.

14. parlant ensemble de tout ce qui s'estoit passé.

15. Et il arriva que lorsqu'ils s'entretenoient & conferoient ensemble sur cela, JESUS vint luy-même les joindre, & se mit à marcher avec eux:

16. mais leurs yeux étoient retenus, afin qu'ils ne pussent le reconnoistre.

17. Et il leur dit: De quoy vous entretenez-vous ainsi dans le chemin, & d'où vient que vous estes *si* tristes?

18. L'un d'eux appellé Cléophas, prenant la parole luy répondit: Estes-vous ‖ seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sçachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-cy?

19. Et quoy, leur dit-il? Ils luy répondirent: Tou-

13. *Cela fait deux lieuës & demie; car il y a trois mille pas dans une de nos lieuës, & cent vingt-cinq dans la stade.*

18. *autr.* le seul de ceux qui sont venus à Jérusalem, qui ne sçachiez pas

chant JESUS de Nazareth, qui a esté un Prophete puissant en œuvres & en paroles devant Dieu & devant tout le peuple:

Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere & sermone, coram Deo & omni populo:

20. & la maniére dont les Princes des Prestres & nos Sénateurs l'ont livré pour estre condamné à mort, & l'ont crucifié.

20. & quomodo eum tradiderunt summi Sacerdotes & Principes nostri in damnationem mortis, & crucifixerunt eum.

21. Or nous espérions que ce seroit luy qui racheteroit Israël; & cependant aprés tout cela voicy déja le troisiéme jour que ces choses se sont passées.

21. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israël; & nunc super hæc omnia tertia dies est hodie quòd hæc facta sunt.

22. Il est vray que quelques femmes de celles qui estoient avec nous, nous ont étonnez; car ayant esté avant le jour à son sepulcre,

22. Sed & mulieres quædam ex nostris terruerunt nos: quæ ante lucem fuerunt ad monumentum,

23. & n'y ayant point trouvé son corps, elles sont revenu dire, que des Anges mêmes leur ont apparu, qui les ont asseurées qu'il est vivant.

23. & non invento corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem Angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.

24. Et quelques-uns des nostres ayant aussi esté au sepulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avoient rapportées: mais pour luy ils ne l'ont point trouvé.

24. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum; & ita invenerunt sicut mulieres dixerunt: ipsum verò non invenerunt.

25. Et ipse dixit ad eos: O stulti, & tardi corde ad credendum, in omnibus quæ locuti sunt Prophetæ!

25. Alors il leur dit: O insensez, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les Prophetes ont dit!

26. Nonne hæc oportuit pati Christum, & ita intrare in gloriam suam?

26. Ne falloit-il pas que le CHRIST souffrist toutes ces choses, & qu'il entrast ainsi dans sa gloire?

27. Et incipiens à Moyse, & omnibus Prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quæ de ipso erant.

27. Et commençant par Moïse, & ensuite par tous les Prophetes, il leur expliquoit dans toutes les Ecritures ce qui y avoit esté dit de luy.

28. Et appropinquaverunt castello quò ibant, & ipse se finxit longiùs ire.

28. Lorsqu'ils furent proche du bourg, où ils aloient, il fit semblant d'aller plus loin.

29. Et coegerunt illum dicentes: Mane nobiscum quoniam advesperascit, & inclinata est jam dies; & intravit cum illis.

29. Mais ils le forcérent *de s'arrester*, en luy disant: Demeurez avec nous, parce qu'il est déja tard, & que le jour est déja sur son déclin; & il entra avec eux.

30. Et factum est, dum recumberet cum eis, accepit panem, & benedixit, ac fregit, & porrigebat illis.

30. Estant avec eux à table, il prit le pain, & le benit; & l'ayant rompu, il le leur donna.

31. Et aperti sunt oculi eorum, & cognoverunt eum; & ipse evanuit ex oculis eorum.

31. En même-temps leurs yeux s'ouvrirent; & ils le reconnurent; mais il disparut de devant leurs yeux.

32. Et dixerunt ad invicem: Nonne cor

32. Alors ils se dirent l'un à l'autre: Nostre cœur n'é-

toit-il pas tout brûlant dans nous, lorsqu'il nous parloit durant le chemin, & qu'il nous expliquoit les Ecritures?

nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, & aperiret nobis Scripturas?

33. Et se levant à l'heure même ils retournérent à Jérusalem, & trouvérent que les onze *Apostres*, & ceux qui demeuroient avec eux estoient assemblez,

33. Et surgentes eadem horâ regressi sunt in Jerusalem: & invenerunt congregatos undecim, & eos qui cum illis erant,

34. & disoient: Le Seigneur est vraiment ressuscité, & il est apparu à Simon.

34. dicentes: Quòd surrexit Dominus verè, & apparuit Simoni.

35. Alors ils racontérent aussi eux-mêmes ce qui leur estoit arrivé en chemin; & comment ils l'avoient reconnu dans la fraction du pain ¶.

35. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via; & quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

† Mardy après Pâque. Marc. 16. 14. Joan. 20. 19.

36. † Pendant qu'ils s'entretenoient ainsi, JESUS se presenta au milieu d'eux, & leur dit: La paix soit avec vous; c'est moy; n'ayez point de peur.

36. Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, & dicit eis: Pax vobis: ego sum, nolite timere.

37. Mais eux estant tout troublez & saisis de crainte, s'imaginoient voir un esprit.

37. Conturbati verò, & conterriti, existimabant se spiritum videre.

38. Et JESUS leur dit: Pourquoy vous troublez-vous, & pourquoy ‖ s'éleve-

38. Et dixit eis: Quid, turbati estis, & cogitationes ascen-

38. *l.* des pensées montent-elles en vos cœurs?

dunt in corda vestra ?

t-il tant de pensées dans vos cœurs?

39. Videte manus meas, & pedes, quia ego ipse sum: palpate, & videte, quia spiritus carnem & ossa non habet, sicut me videtis habere.

39. Regardez mes mains & mes pieds; *& reconnoissez* que c'est moy-même: touchez //, & considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ay.

40. Et cùm hoc dixisset, ostendit eis manus, & pedes.

40. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains, & ses pieds.

41. Adhuc autem illis non credentibus, & mirantibus præ gaudio, dixit: Habetis hîc aliquid quod manducetur?

41. Mais comme ils ne croyoient point encore, tant ils estoient transportez de joye & d'admiration, il leur dit: Avez-vous icy quelque chose à manger?

42. At illi obtulerunt ei partem piscis assi, & favum mellis.

42. Et ils luy presentérent un morceau de poisson rosti, & un rayon de miel.

43. Et cùm manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis.

43. // Il en mangea devant eux; & prenant les restes il les leur donna,

44. & dixit ad eos: Hæc sunt verba, quæ locutus sum ad vos, cùm adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia, quæ scripta sunt in lege Moysi, & Prophe-

44. & il leur dit: Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous avois dit lorsque j'estois encore avec vous, qu'il estoit necessaire que tout ce qui a esté écrit de moy dans la

39. gr. moy.
43. l. gr. Et les prenant en leur presence, il les mangea,

loy de Moïse, dans les Prophetes, & dans les Pseaumes, fust accompli.
Ps.18.6.

tis, & Psalmis de me.

45. En même-temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures;

45. Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas;

46. & il leur dit: C'est ainsi qu'il est écrit ‖; & c'est ainsi qu'il falloit que le CHRIST souffrist, & qu'il ressuscitast d'entre les morts le troisiéme jour,

46. & dixit eis: Quoniam sic scriptum est, & sic oportebat Christum pati, & resurgere à mortuis tertiâ die,

47. & qu'on prêchast en son nom la pénitence & la remission des péchez dans toutes les nations ❡, en commençant par Jérusalem.

47. & prædicari in nomine ejus pœnitentiam & remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma.

Act.1.8. 48. Or vous estes témoins de ces choses.

48. Vos autem testes estis horum.

Joan. 14.26. 15.26. 49. ‖ Et je m'en vas envoyer sur vous le don de mon Pére, qui vous a esté promis: mais cependant demeurez dans la ville ‖ jusqu'à ce que vous soyez revestus de la force d'enhaut.

49. Et ego mitto promissum Patris mei in vos: vos autem sedete, quoadusque induamini virtute ex alto.

50. Après il les mena dehors vers Béthanie, & ayant levé les mains il les bénit:

50. Eduxit autem eos foras in Bethaniam: & elevatis manibus suis benedixit eis:

46. *l.* il est écrit ainsi, & il falloit, *expl.* Sic scriptum est: quasi dixisset: Sic scriptum est per Isaïam, sic per Jeremiam, sic in Psalmis. *Jansen.*

49. *l.* Et voicy que j'envoye sur vous la promesse de mon Pére:
Ib. gr. de Jérusalem.

51. & factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, & ferebatur in cælum.

52. Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno :

53. & erant semper in templo, laudantes & benedicentes Deum. Amen.

51. & en les bénissant il se sépara d'eux, & fut enlevé au ciel.

52. Les disciples l'ayant adoré, s'en retournérent comblez de joye à Jérusalem :

53. & ils estoient sans cesse dans le temple, louant & bénissant Dieu. AMEN.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 4. 5. *Deux hommes parurent tout d'un coup devant elles avec des robes brillantes. Et comme elles estoient saisies de frayeur, & qu'elles tenoient leurs yeux baissez contre terre, ils leur dirent : Pourquoy cherchez-vous parmy les morts celuy qui est vivant ?*

Deux hommes parurent; c'est-à-dire, deux Anges se firent voir sous la figure de deux hommes, à ces femmes qui *estoient entrées dans le sepulcre* de JESUS-CHRIST : & ils leur parurent avec *des habits tout éclattans de lumiére*, qui estoient l'image de la gloire toute céleste dont ils jouissoient. Ces deux Anges dont saint Jean a aussi parlé, *Joan.* estoient différens de celuy, qui, selon saint Mat- 20. 12. thieu & saint Marc, se tint à la porte du sepul- *Matth.* 28. 2. cre, après avoir renversé la pierre qui le fermoit. *Marc.* 16. 5. Car ceux-cy estoient assis au-dedans du sepulcre même, à l'endroit où avoit esté le corps de JESUS, l'un à la teste, & l'autre aux pieds, comme le re-

marque saint Jean. Il est vray qu'il est dit icy en général, que ces deux Anges apparurent aux femmes qui estoient venuës de Galilée avec JESUS, au-lieu que saint Jean ne parle que de leur apparition à Madeleine. Mais il peut estre arrivé, qu'ils se soient fait voir, & aux saintes femmes en général, selon que S. Luc le dit, & à Madeleine en particulier, comme saint Jean le témoigne.

Ces femmes *furent saisies de frayeur* en voyant des Anges brillans de lumiére : & ce qu'ils leur disent pour les rasseurer paroist d'abord surprenant. *Pourquoy cherchez-vous parmy les morts*, leur disent-ils, *celuy qui est vivant?* Mais c'est de même que si ces Anges leur avoient dit : Vous vous troublez, & vous vous laissez accabler d'affliction, lorsque vous avez tout sujet de vous réjouir. Vous venez chercher dans le sepulcre celuy qui est déja ressuscité ; & vous faites voir, en cherchant encore parmy les morts, JESUS qui est plein de
v. 6. 7. vie depuis sa résurrection, que *vous avez oublié ce qu'il vous a dit en Galilée : Qu'il devoit estre crucifié, & ressusciter le troisiéme jour.* Ils les rappellent donc à elles-mêmes, en leur faisant faire réflexion sur ce que JESUS-CHRIST leur avoit prédit ; afin que, comme elles avoient dû s'attendre à le voir crucifié, après qu'il les en avoit asseurées ; elles crussent aussi fermement qu'il estoit ressuscité, après la même asseurance qu'il leur avoit aussi donnée de sa résurrection. Car il leur parla en Dieu, également en l'un & en l'autre, par la connoissance très-certaine qu'il avoit de l'avenir, & la volonté immuable qu'il avoit d'accomplir l'ordre de son Pére, pour sauver les hommes par sa mort même.

Or

Or ce n'est pas sans raison, que les Anges font remarquer à ces femmes, que ce que JESUS leur avoit prédit touchant sa mort & sa résurrection, il l'avoit prédit *estant dans la Galilée*; c'est-à-dire, dans un lieu où il paroissoit en seureté du costé des Juifs, & où il se retiroit, selon l'Evangile, pour estre à couvert de la fureur de ses ennemis. Car c'est de même que s'il leur eust dit: *Joan. 7. 1.* Vous avez dû d'autant plus ajoûter foy à cette double prédiction qu'il vous a faite, qu'il estoit en seureté du costé des Juifs de Jérusalem ses ennemis capitaux, lorsqu'il vous a déclaré qu'ils le devoient crucifier; & qu'ainsi il a paru, qu'il ne pouvoit faire alors cette déclaration que par un effet de la lumiére toute divine, qui luy a fait dire en même-temps, qu'après estre mort, il ressusciteroit le troisiéme jour. C'est toute la force qui paroist estre dans les paroles des Anges; & qui estant ainsi développée, devenoit un grand argument pour prouver à ces saintes femmes la divinité de celuy qu'elles pleuroient d'une maniére trop humaine comme un homme mort, sans espérance de le voir ressusciter comme un Homme-Dieu.

℣. 11. 12. *Mais ce qu'elles leur disoient leur parut comme une réverie, & ils ne les crurent point. Néanmoins Pierre se levant courut au sepulcre.... Et il s'en revint admirant en luy-même ce qui estoit arrivé.*

La mort du Sauveur & toutes les humiliations qui avoient accompagné cette mort, avoient fait une si forte impression sur l'esprit des onze Apôtres, qu'ils parurent en quelque façon plus incrédules que les femmes mêmes, & qu'ils regardérent *comme une espece de réverie* ce qu'elles

leur dirent avoir vû de leurs propres yeux, & entendu de leurs oreilles, touchant la résurrection de leur divin maistre : *Sic perturbati sunt*, dit saint Augustin, *quando eum viderunt in ligno pendentem, ut oblivìscerentur docentem, non expectarent resurgentem, nec tenerent promittentem.* Cependant ce n'estoit pas une seule femme, mais plusieurs qui leur témoignoient n'avoir plus trouvé dans le sepulcre que les linceuls qui envelopoient le corps de JESUS, & avoir en même-temps vû des Anges qui les avoient asseurées, qu'il estoit ressuscité. Et ce qu'elles leur disoient estoit l'accomplissement des prédictions qu'il leur avoit faites de sa résurrection. Pourquoy donc traitérent-ils de *réverie* ce qu'ils devoient au contraire regarder comme un effet de la promesse que JESUS-CHRIST leur avoit faite ? Mais il falloit comme on l'a marqué ailleurs, que la foy de ce grand mystére fust d'autant plus affermie, que l'incrédulité passagére des Apostres contribua même à l'établir. Car plus ils firent paroistre d'éloignement de cette foy fondamentale de nostre religion, plus ils ont esté depuis croyables, lorsqu'ils ne l'ont pas seulement annoncée à toute la terre, mais qu'ils ont donné leur vie pour l'attester & la signer de leur sang.

August. de temp. ser. 140.

Il est sur tout étonnant, que Pierre ayant voulu estre luy-même témoin de ce que les femmes luy avoient dit touchant le sepulcre, où il ne restoit que les linceuls dont le corps du Fils de Dieu avoit esté enveloppé; & ses propres yeux luy attestant la vérité du rapport de ces saintes femmes, il n'en crut pas davantage la résurrection du Sauveur, *& s'en retourna admirant en*

luy-même ce qui estoit arrivé, mais ne le comprenant pas : car comme il est dit dans l'Evangile, ni luy ni saint Jean qui l'avoit accompagné au sepulcre, *ne savoient point encore qu'il falloit, selon l'Ecriture ; que* JESUS-CHRIST *ressuscitast d'entre les morts* ; c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point sur ce mystére l'intelligence que la foy seule pouvoit leur donner. Cependant le Fils de Dieu leur en parla si souvent ; & il avoit fait même à saint Pierre une si sévére réprimande, lorsqu'il s'efforça de le détourner par un sentiment humain, de souffrir la mort dont il luy parloit. Mais un tel exemple doit bien nous convaincre qu'il faut que l'esprit de Dieu ouvre luy-même l'esprit & le cœur des hommes, pour les faire entrer dans les veritez que l'Evangile leur enseigne ; comme il est dit à la fin de ce chapitre, que JESUS avant qu'il montast au ciel ouvrit l'esprit aux Apostres, afin qu'ils entendissent les Ecritures. Car ce fut alors que tous les mystéres leur furent developpez ; & que le voile qui estoit dessus leurs yeux estant levé, ils y virent toutes choses à découvert, pour estre en estat de les faire voir dans la suite à tous les peuples.

Joan. 20. 9. *Matth. 16. 21.* *v. 45.*

℣. 13. jusqu'au 18. *Ce jour-là même deux d'entr'eux alloient en un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem, parlant ensemble de tout ce qui s'estoit passé. Et il arriva que lorsqu'ils s'entretenoient & conféroient ensemble sur cela,* JESUS *vint luy-même les joindre, &c.*

Ce jour-là même, c'est-à-dire, le lendemain du sabbat, ou le premier de la semaine, qui estoit le jour de la résurrection de JESUS-CHRIST, & celuy auquel les femmes avoient esté au sepul-

cre ; *deux d'entr'eux*, ou deux d'entre les disciples, qui estoient avec les Apostres, comme il est marqué au verset neuviéme, *s'en alloient en un bourg nommé Emmaüs.* Ce bourg a esté depuis, selon saint Jérôme, une ville nommée Nicopolis. Et ces deux disciples s'y en retournoient apparemment, comme au lieu de leur demeure, après avoir célébré la Pasque dans Jérusalem, & y avoir satisfait aux autres devoirs de la Religion Judaïque. Car la maison où JESUS-CHRIST se retira avec eux le soir de ce même jour, est nommée par le même Saint la maison de *Cléophas*, qui estoit, selon l'Evangile, l'un de ces disciples. Pour l'autre, quelques anciens Péres luy ont donné divers noms ; Origénes l'appellant Simon, ou Siméon ; saint Epiphane témoignant que c'estoit Nathanaël ; & saint Ambroise le nommant Ammaon : mais on ne peut asseurer quel estoit son nom véritable. Et quoiqu'il semble que l'on devroit s'arrester plutost à celuy qui est marqué par le Pére le plus ancien, qui est Origénes ; un Interprete fait voir qu'il a pû luy-même estre trompé par le texte de saint Luc, au verset trente-quatriéme, en attribuant peut-estre aux deux disciples d'Emmaüs, ce qui doit s'entendre des Apôtres, & de ceux qu'ils trouvérent avec eux.

Hieron. ad Eustoc. de Epitaph. Paul. epist. 27.

Grotius in hunc locum. Origen. contr. Cels. Epiphan. hæres. 23. c. 6. Ambr. in Luc. l. 10. tom. 3. p. 232.

Quoy qu'il en soit, ces deux disciples estant tout remplis & tout occupez de ce qui estoit arrivé à JESUS-CHRIST, & de tout ce que les femmes leur avoient dit du sepulcre, & de l'apparition des Anges, parloient ensemble de toutes ces choses, & raisonnoient sur les différentes conjectures qui leur venoient dans l'esprit, lorsque JESUS *s'approcha d'eux* tout d'un coup, comme s'il les

eust atteints par derriére, & commença à marcher en leur compagnie. Ils auroient pû le reconnoistre d'abord qu'ils le virent. Mais il vouloit exercer leur foy, & les convaincre de leur incrédulité par les Ecritures. Et ainsi il empêcha qu'ils ne le connussent; ce que l'Evangile exprime en disant : Que *leurs yeux estoient retenus, afin qu'ils ne pussent le reconnoistre :* ce que nous avons déja expliqué sur l'Evangile de saint Marc. *Marc. 16. 12.* Il paroist donc, dit saint Grégoire, qu'encore que ces disciples n'eussent point la foy, JESUS-CHRIST voulut, parce qu'ils s'entretenoient de luy, se presenter devant eux, sans leur montrer toutefois un visage qu'ils pussent connoistre. *Gregor. Magn. in Evang. homil. 23.* Il fit en quelque façon à l'égard des yeux de leur corps, la même chose qui se passoit à l'égard des yeux de leur cœur. Car comme ils aimoient intérieurement JESUS-CHRIST, & qu'ils estoient néanmoins dans le doute sur son sujet; il estoit aussi au-dehors present avec eux, & il en estoit absent en quelque sorte, ne leur montrant pas qui il estoit. Il les favorise de sa presence, parce qu'ils parloient de luy; mais il leur cache son visage qui auroit pû le faire connoistre, parce qu'ils doutoient de luy. S'estant ainsi approché sous la figure & en la posture d'un homme qui faisoit voyage, il leur demanda, comme pour lier la conversation avec eux, *de quoy ils s'entretenoient* avec tant d'ardeur; car apparemment il leur parla, comme ayant entendu quelque chose de ce qu'ils disoient : & il ajoûta en même-temps : *D'où vient que vous paroissez si tristes ?* C'estoit leur donner occasion de s'ouvrir à luy, afin que luy-même appliquant sur la playe de leur cœur le reméde le

plus propre pour la guérir, il les fist rentrer insensiblement en eux, & rougir de l'aveuglement qui les avoit empêchez jusqu'alors de connoistre l'accomplissement de toutes les prophéties en sa personne.

℣. 18. 19. 20. *L'un d'eux appellé Cléophas, prenant la parole luy répondit : Estes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sçachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-cy ? Et quoy, leur dit-il ? Ils luy répondirent : Touchant* JESUS *de Nazareth, &c.*

Il semble que la raison qui porte saint Luc à nommer plutost ce disciple que l'autre, est que celuy-cy, comme estant peut-estre plus considérable, prit la parole pour répondre à JESUS-CHRIST lorsqu'il les interrogeoit tous deux. Il a l'esprit si rempli de l'injustice qu'on avoit faite au Sauveur, que prenant celuy qui leur parloit pour *un étranger*, qui estoit venu, comme tant d'autres à Jérusalem pour la grande feste, il s'étonne qu'il ne sçache pas de quoy ils s'entretenoient, & ce qui les rendoit tristes, comme s'il n'eust pas esté possible de s'entretenir alors d'autre chose. C'estoit sans doute une excellente disposition, qui marquoit admirablement la tendresse de leur amour pour JESUS-CHRIST. Mais cet amour estoit trop humain ; & il manquoit de la lumiére de la foy, qui leur auroit fait regarder celuy qu'ils pleuroient, non seulement comme un grand Prophete, mais comme le CHRIST, & le Sauveur d'Israël.

Cependant le Fils de Dieu les engagea à luy déclarer précisément le sujet de leur entretien & de leur tristesse, afin de trouver plus d'ouver-

ture à leur donner les instructions nécessaires pour éclairer les ténébres dont leur esprit estoit encore tout enveloppé, & à allumer le feu de la charité dans leurs cœurs. Cléophas luy parle donc de JESUS *de Nazareth*, qu'il nomme *un Prophete, puissant en œuvres & en paroles devant Dieu & devant tout le peuple*; c'est-à-dire, un Prophete éminent entre les Prophetes, qui joignoit les œuvres à la doctrine, & des œuvres miraculeuses à une doctrine toute céleste. Ce Prophete, luy dit-il, estoit vraiment grand *devant Dieu*, dont la puissance & la sainteté éclattoient en luy d'une maniére si étonnante, *& devant tout le peuple*, qui plus simple que les Prêtres & les Docteurs de la loy, avoit toûjours admiré son éloquence divine jointe à ses miracles, qui attiroient la vénération des petits, en même-temps que la jalousie des grands & des Pharisiens.

℣. 21. jusqu'au 25. *Or nous espérions que ce seroit luy qui racheteroit Israël: & cependant après tout cela, voicy déja le troisiéme jour que ces choses se sont passées. Il est vray que quelques femmes de celles qui estoient avec nous nous ont étonnez, &c.*

Vous espériez, ô disciples de JESUS-CHRIST. *August. de temp. ser. 140. cap. 2.* Vous n'avez donc plus presentement d'espérance? Vous espériez *que* JESUS *racheteroit Israël* en le délivrant de ses ennemis, qui estoient, selon la commune opinion de ces temps-là, les nations, & qui, selon la vérité de la foy, estoient principalement les démons, & le péché: mais pourquoy avez vous cessé de l'espérer? C'est,

dites-vous, que *voicy déja le troisiéme jour que ces choses se sont passées*; c'est-à-dire, que JESUS a esté crucifié & mis à mort. Vous avoit-il donc promis de ressusciter avant le troisiéme jour? Et quelle preuve avez-vous qu'il n'est pas ressuscité, comme il vous l'avoit prédit? Ou pour mieux dire, n'avez-vous pas même de fortes preuves de sa résurrection? *L'étonnement* que vous ont causé ces femmes dont vous parlez, en vous asseurant n'avoir point trouvé le corps de JESUS dans le sepulcre, & avoir appris de quelques Anges *qu'il estoit vivant*, n'a-t-il pas dû vous convaincre de la vérité de ses promesses? Et pourquoy cesser d'espérer lorsqu'il y a plus de sujet d'espérance que jamais; puisque vous reconnoissez que *quelques-uns d'entre vous*, ayant voulu s'asseurer par leurs propres yeux de ce que ces femmes leur avoient dit, ont esté eux-mêmes jusqu'au sepulcre, & ont reconnu la vérité de leur rapport? Toutes choses ne conspiroient-elles donc pas à vous faire voir que JESUS estoit ressuscité véritablement, comme il l'avoit dit? Mais enfin, dit saint Augustin, ils avoient perdu la foy, ils avoient perdu l'espérance; c'estoient des morts qui marchoient avec celuy qui estoit vivant, qui marchoient avec la vie même, sans avoir la vie en eux: *Ambulabant mortui cum vivente: ambulabant mortui cum ipsa vita.* Ce fut donc pour renouveller en eux la vie de la foy qui y estoit morte, qu'il fit retentir aux oreilles de leur corps ces paroles foudroyantes:

℣. 25. 26. 27. *O insensez, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les Prophetes ont dit! Ne*

falloit-il pas que le CHRIST *souffrist toutes ces choses, & qu'il entrast ainsi dans sa gloire? Et commençant par Moïse, &c.*

La folie de ces disciples consistoit en ce que tous les signes qu'ils avoient de la résurrection de JESUS-CHRIST, servoient seulement à les troubler, & leur estoient inutiles pour leur persuader une vérité qui devoit estre si consolante pour eux. La dureté de *leurs cœurs si tardifs à croire*, se faisoit connoistre en ce qu'au-lieu de se tenir asseurez par la seule foy de l'accomplissement des prophéties qui regardoient le Sauveur, ils refusoient même de croire au témoignage de leurs propres yeux, qui avoient cherché inutilement parmy les morts celuy qui estoit vivant, & au rapport des saintes femmes, à qui des Anges s'estoient apparus dans le sepulcre, pour leur déclarer la résurrection de celuy qu'elles cherchoient. JESUS-CHRIST ne leur parle point de ce qu'il leur avoit dit luy-même touchant sa mort & sa résurrection. Mais il les rappelle au témoignage des Prophetes, pour qui tous les Juifs avoient un si grand respect, & qui avoient annoncé tant de siécles auparavant, ce qu'ils voyoient maintenant accompli en sa personne. Ainsi il leur expliqua avec une bonté admirable ce que ces Prophetes, *à commencer par Moïse*, avoient tous prédit de luy; & il leur fit voir dans ces divins éclaircissemens qu'il leur donna des passages de l'Ecriture qui le regardoient, qu'il n'estoit rien arrivé dans toutes les circonstances de sa passion & de sa mort, que les prophéties n'eussent marqué en termes précis, comme il est aisé de le vérifier par les Pseaumes du

Psal. 15. 10. Roy prophete, par Isaïe, par Daniel & plusieurs
Psal 21. autres. *Ne falloit-il pas*, leur dit-il, *que le*
v. 8. 9. CHRIST *souffrist toutes ces choses*; puisqu'elles
17. 18. 19. estoient prédites par tous les Prophetes? Et avez-
Isai. 52. vous dû vous scandaliser de voir accompli tout
10. 13. 14. 15. ce qu'ils ont dit, vous qui auriez dû plutost vous
c. 53. troubler s'il ne l'avoit pas esté? Que si tout ce
Jerem. Thren. qu'ils ont annoncé d'humiliant touchant le
3. 30. CHRIST est arrivé; comment pouvez-vous
Daniel. 9. 24. douter que ce qu'ils ont dit de sa résurrection
25. 26. & de sa gloire n'arrive aussi? *Nonne hæc oportuit pati Christum, & ita intrare in gloriam suam?*

ỷ. 28. 29. *Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils alloient, il fit semblant d'aller plus loin. Mais ils le forcérent* de s'arrester, *en luy disant: Demeurez avec nous, parce qu'il est tard, &c.*

August. quæst. evang. lib. 2. quæst 51. Saint Augustin s'étend fort, pour faire voir qu'il n'y avoit point de mensonge dans ce que fit JESUS-CHRIST lorsqu'il est dit: Qu'il *feignit* ou fit semblant *d'aller plus loin* que le bourg d'Emmaüs, où ses deux disciples devoient demeurer. Mais il semble que, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux figures, & à ce que pouvoit signifier ce qu'il fit alors, on peut dire tout simplement, que JESUS ne mentoit en aucune sorte, lorsqu'il se mit en posture de continuer son chemin, comme il l'auroit fait effectivement, si ceux qui l'accompagnoient ne *l'avoient forcé* de demeurer avec eux. Car, quoiqu'il sçust comme DIEU qu'ils l'obligeroient de s'arrester, il se contentoit d'agir comme homme, & vouloit même leur donner lieu en se disposant à passer outre, d'exercer à son égard l'hospitalité qu'il leur avoit recommandée avec tant de soin pendant le

cours de sa vie mortelle. Il falloit donc, dit saint Grégoire, les éprouver & les tenter en quelque façon, pour voir s'ils aimeroient celuy qui leur parloit, comme un pelerin & un étranger, ne le reconnoissant point encore pour leur maistre & pour leur Dieu. Or parce que, continuë-t-il, ceux qui possedoient la vérité même au milieu d'eux, ne pouvoient pas estre froids dans la charité, ils l'invitent comme un étranger, & même *ils le forcent* à recevoir d'eux l'hospitalité, en le priant de considérer *qu'il estoit tard*, & le conjurant de demeurer avec eux. Mais on peut dire que c'estoit luy-même qui formoit par son Esprit cette priére en eux, après avoir déja commencé à éclairer leur esprit, & à ranimer la charité au fond de leur cœur, & qui en les engageant à le retenir, se préparoit à récompenser leur hospitalité par la plus grande de toutes les graces ; qui estoit de ressusciter parfaitement en eux la foy de sa divinité, & d'y graver très-profondément son amour, pour les rendre les témoins de sa résurrection & de sa gloire.

Nous avons tous grand besoin de luy dire avec ces disciples, & avec toute l'Eglise ces excellentes paroles, qu'elle emprunte d'eux pour les mettre dans la bouche de tous ses enfans : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit, & inclinata est jam dies.* Demeurez, Seigneur, avec nous dans ces temps d'obscurité, d'affliction & de ténébres, dont nous sommes tout environnez. Nous savons & nous sommes asseurez que vous n'abandonnerez jamais vostre Eglise, avec laquelle vous avez promis de demeurer jusqu'à la consommation des siécles. Mais nous n'avons pas *Matth. 28. 20.*

la même asseurance, que vous demeurerez avec chacun de nous en particulier. *Le jour est déja sur son déclin*, lorsque nos péchez & la corruption générale du siécle formant en nous un commencement de nuit, nous donnent sujet de craindre qu'elle ne s'acheve tout à fait en nous, & qu'elle ne nous dérobe à la fin la vûë du soleil de justice, l'intelligence de la vérité, & la connoissance de nos devoirs. *Demeurez* donc s'il vous plaist, toûjours *avec nous*, vous qui estes *la lumiére du monde* ; afin que *marchant* toûjours *à la faveur de cette* divine *lumiére*, *nous ne soyons point surpris par les ténébres* de l'aveuglement dont vous nous menacez dans l'Evangile.

Joan. 8. 12. 12. 35.

℣. 30. 31. 32. *Estant avec eux à table il prit le pain, & le benit ; & l'ayant rompu, il le leur donna. En même-temps leurs yeux s'ouvrirent, & ils le reconnurent : mais il disparut de devant leurs yeux, &c.*

C'est le sentiment des Péres & des anciens Interpretes, que *la bénédiction & la fraction du pain* dont il est parlé icy, nous marque la sainte Eucharistie que le Fils de Dieu donna luy-même à ces deux disciples, pour la récompense de la charité qu'ils avoient fait paroistre en le recevant dans leur maison. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme, qu'il consacra en quelque sorte la maison de Cléophas, & la changea en une Eglise par cette consécration de son corps : *Cleophæ domum in Ecclesiam dedicavit :* car c'est ainsi qu'on est obligé visiblement d'entendre ce que dit ce Pére ; puisque s'il eust crû que le pain que le Fils de Dieu donna à ces deux disciples, n'estoit que du pain commun après la bénédiction qu'il en fit,

Hieron. Epist. 27. August. de temp. serm. 140. Idem. de consens. Evangel. lib. 3. cap. 25. Theophylact. in hunc loc.

il n'auroit pas eu raison de dire, que *la maison de Cléophas fut changée en une Eglise par le Seigneur, lorsqu'il fut connu à la fraction du pain.* Ils connoissent donc dans la fraction du pain pour leur Dieu, dit saint Grégoire, celuy qu'ils n'avoient point reconnu dans l'exposition qu'il leur avoit faite des divines Ecritures. Et c'est, dit saint Augustin, ce qui doit faire nostre asseurance, de ce que nostre Seigneur voulut estre reconnu dans la fraction du pain. Car ce fut pour nous qu'il voulut ainsi estre reconnu; pour nous qui ne devions point le voir dans sa chair, & qui devions néanmoins manger sa chair. Vous donc, qui estes fidelle, vous qui ne portez point en vain le nom de Chrestien, vous qui entendez la parole de Dieu avec crainte & espérance, consolez-vous dans la fraction du pain, puisque l'absence du Seigneur n'est pas pour vous une absence. Ayez la foy: & celuy que vous ne voyez point est avec vous.... Le Seigneur fut reconnu par ses disciples; & après qu'il eut esté reconnu, il ne parut plus. Il se retira d'eux, quant à sa presence corporelle, dans l'instant qu'ils commencérent à le posseder parfaitement par la foy. Et c'est aussi pour cette raison qu'il s'est absenté corporellement de toute l'Eglise, & qu'il est monté au ciel, afin que la foy fust établie: car si on ne connoissoit que ce qu'on voit, où seroit la foy?

Gregor. magn. in Evang. homil. 23. August. de tempor. serm. 140. cap. 2.

Mais il faut bien prendre garde, que lorsque saint Augustin dit icy, que le Seigneur s'est absenté corporellement de toute l'Eglise en montant au ciel, il entend parler de la presence visible & sensible de son corps, tel que ses Apostres & ses disciples le virent depuis sa résurrection dans

l'espace de quarante jours. Car nous avons très-certainement ce même corps dans l'Eglise, puisque, comme dit le même Saint, nous mangeons sa chair. Mais estant voilée sous les especes du pain & du vin, quoiqu'elle soit très-réellement dans l'Eucharistie, elle est néanmoins un objet de nostre foy : & il est très-vray de dire, comme fait ce Pére, que nous ne le voyons point dans sa chair ; parce que sa chair divine n'est exposée à nostre vûë, que sous les symboles du vin & du pain qui sont consacrez, & qui ne présentent pas à nos yeux d'une maniére visible & sensible ce
1. Cor. 15. 6. corps adorable, tel qu'il le fit voir à plus de cinq cens de ses disciples avant qu'il montast au ciel.

Lorsque JÉSUS eût disparu de devant les yeux de ses deux disciples, par un effet de sa puissance, & de cette activité qui est naturelle aux corps glorieux, ils commencérent tout transportez hors d'eux-mêmes, à faire réflexion sur l'entretien qu'ils avoient eu avec luy dans le chemin ; & ils ne pouvoient comprendre comment ils ne l'avoient point reconnu lorsqu'il leur parloit si divinement : *Nostre cœur*, se disoient-ils, *n'estoit-il pas tout brustant dans nous lorsqu'il nous expliquoit les Ecritures?* Aussi c'est l'effet essentiel de la parole de Dieu d'embraser les cœurs, lorsqu'il ne s'y trouve point d'obstacle à ce feu divin.
Jerem. 23. 29. Car le Seigneur dit luy-même, que *ses paroles sont comme un feu.* Et le Roy prophete les repre-
Ps. 118. 140. sente comme des dards enflammez. Qu'estoit-ce donc que cette parole, lorsque JESUS-CHRIST ressuscité parloit en personne à ses deux disciples, sinon un feu tout celeste, dont il se servoit pour rallumer peu-à-peu la foy dans leurs esprits, &

la charité dans leurs cœurs? Cependant cette même *ardeur* qu'ils avoient sentie au-dedans d'eux, dans le temps que le Fils de Dieu, le Verbe éternel leur expliquoit par luy-même les Ecritures, ne put point leur faire reconnoistre qui estoit celuy qui leur parloit, jusqu'à ce que leurs yeux s'ouvrirent entiérement par la participation de sa chair sacrée; de cette chair dont l'attouchement avoit guéri tant de sourds & tant d'aveugles pendant le cours de sa vie mortelle, & qui devoit estre alors d'autant plus puissante qu'elle n'estoit plus sujette à la mort, mais qu'elle estoit devenuë glorieuse par la vertu de sa résurrection.

℣. 33. 34. 35. *Et se levant à l'heure même, ils retournérent à Jérusalem, & trouvérent les onze* Apostres, *& ceux qui demeuroient avec eux assemblez, qui disoient: Le Seigneur est vraiment ressuscité, &c.*

Quoiqu'il fust tard, lorsqu'ils avoient obligé le Fils de Dieu de s'arrester à Emmaüs & d'entrer chez eux, ils ne purent se résoudre d'attendre jusqu'au lendemain à faire part de leur joye aux Apostres, qu'ils avoient laissez dans une grande tristesse en partant de Jérusalem. Au moment donc que JESUS eut disparu de devant leurs yeux, *ils se levérent* de table où ils l'avoient reconnu *à la fraction du pain*, & s'en *retournérent à Jérusalem*; c'est-à-dire, à deux lieuës & demie d'où ils estoient. Car que ne peut point l'amour sacré dans une ame qu'il possede? Comme JESUS-CHRIST s'estoit apparu à saint Pierre depuis leur départ, les Apostres réduits à *onze* par la chûte de Judas, & tous les autres disciples s'étoient assemblez, & se fortifioient conjointe-

ment par l'asseurance qu'ils commençoient à avoir de la résurrection de leur divin Maistre. Ainsi lorsque Cléophas & son compagnon furent arrivez à Jérusalem, & qu'ils entrérent dans le lieu où les Apostres estoient avec les autres disciples, ils trouvérent qu'ils s'entretenoient tous ensemble de la résurrection du Seigneur, & de son apparition à saint Pierre. Ils n'eurent donc pas de peine à leur persuader ce qui leur estoit aussi arrivé à eux-mêmes *dans le chemin*, & ensuite dans la maison, où JESUS, en bénissant & rompant le pain, avoit daigné se faire connoistre à eux. C'est ainsi que JESUS-CHRIST accoûtumoit peu à peu ceux qui devoient estre les colonnes de la vérité & de l'Eglise, à croire ce grand mystére de sa résurrection, qui est tout le fondement de nostre foy; puisque comme dit
1. Cor. 15. 14. 17. saint Paul, *si* JESUS-CHRIST *n'estoit point ressuscité, toute la prédication* des Apostres *seroit vaine, & toute la foy* des Chrestiens *seroit vaine aussi*, & qu'ils *seroient* par conséquent *encore engagez dans leurs péchez.*

℣. 36. jusqu'au 41. *Pendant qu'ils s'entretenoient ainsi*, JESUS *se presenta au milieu d'eux, & leur dit : La paix soit avec vous ; c'est moy, n'ayez point de peur, &c.*

Marc. 16. 14. Jean. 20. 19. Cette apparition de JESUS-CHRIST, est la même que celle dont il est parlé dans saint Marc & dans saint Jean. Saint Marc témoigne, qu'ils *estoient à table* lorsque JESUS-CHRIST leur apparut; & il en parle, comme de la derniére apparition qui se fit ce même jour, qui estoit le premier de la semaine, & celuy auquel le Seigneur estoit ressuscité, comme on l'a marqué dans les

les explications de ce saint Evangéliste. Saint Jean parlant de cette même apparition, dit qu'elle arriva *le soir* du Dimanche ; c'est-à-dire, lorsque les deux disciples estant retournez d'Emmaüs à Jérusalem, trouvérent apparemment les Apostres à table avec les autres disciples. Et quoique Thomas n'y fust point alors, comme on l'a dit autre part, saint Marc & saint Luc ne laissent pas de parler des *onze* Apostres, comme s'ils y avoient esté tous ; pour les raisons que l'on a marquées au même lieu. *Lors* donc *que* les deux disciples d'Emmaüs *s'entretenoient* avec tous les autres de ce qui leur estoit arrivé, & des preuves qu'ils avoient de la résurrection de JESUS-CHRIST ; & que *les portes* de ce lieu *estoient fermées* ; comme dit saint Jean ; à cause de la crainte qu'ils avoient des Juifs, JESUS-CHRIST *parut* luy-même *tout d'un coup au milieu d'eux*. Et comme cette surprise *les étonna & les troubla*, il leur dit à l'heure même : *La paix soit avec vous* ; ce qui estoit sa maniére de les saluer, comme estant l'autheur véritable de la paix, & celuy qui leur avoit mérité par sa mort d'estre réconciliez avec Dieu. *C'est moy-même*, ajoûta-t-il, & non un fantôme, que vous voyez. Ainsi *n'ayez point de peur*. Il auroit pû en leur disant ces paroles, les remplir en un moment de confiance, & les établir dans une parfaite paix. Mais ce n'estoit pas encore le temps de faire en eux ce grand miracle. Et il vouloit leur laisser le sentiment de toute l'infirmité humaine ; afin que, comme on l'a dit plusieurs fois, & qu'on ne peut trop le dire, plus ils estoient foibles alors, plus la force dont ils furent revestus depuis parust leur venir d'enhaut ;

Marc. 16. 14.

& que plus ils avoient eu de peine à croire la résurrection du Seigneur, plus ils fussent animez dans la suite à en attester la vérité par les mêmes preuves, qui avoient enfin surmonté l'incrédulité si opiniâtre de leurs cœurs.

Ils *sentent* donc & *un trouble*, & *une frayeur extraordinaire*, après même qu'il leur a souhaité la paix. Et quoiqu'il les asseurast que *c'estoit luy-même*, ils le prirent pour un fantôme, & pour *un esprit*, à cause sans doute qu'ils ne l'avoient point vû entrer, & que *les portes estant fermées*, selon saint Jean, il avoit paru tout d'un coup au milieu d'eux; ce qu'ils regardoient, selon saint Ambroise, comme impossible à un corps. Quelques anciens ont esté dans ce sentiment, que lorsqu'il est dit que les Apostres *s'imaginoient voir un esprit*, ils croyoient voir un esprit mauvais, ou un démon. Rien n'empêche néanmoins que nous ne croyions qu'ils s'imaginoient voir Jesus en esprit, & non en son corps; ce qui les troubla beaucoup, par un effet naturel de la foiblesse de l'imagination de l'homme, accoûtumé icy-bas à la seule vûë des sens & de tout qui est corporel.

Ambros. in hunc locum. Hieron. præfat. lib. 18. in Isai. t. 2. p. 457. Ignat. apud Grot.

Jesus-Christ leur reprocha *un trouble* si peu raisonnable, & *des pensées* si basses *qui s'élevoient* comme des vapeurs terrestres dans leurs cœurs. Elles estoient d'autant moins fondées, que les apparitions précedentes avoient dû les préparer à celle-cy, & les affermir contre ces vaines frayeurs. Car, puisqu'il s'estoit déja fait voir à saint Pierre & aux deux disciples dans Emmaüs, sans parler des saintes femmes à qui il s'estoit aussi apparu; & que lors même que ces deux dis-

Luc. 24. 34.

ciples vinrent trouver les Apostres, ils les entendirent qui disoient : Que *le Seigneur estoit veritablement ressuscité* ; pourquoy se troubler & s'effrayer si fort à la vûë de celuy que quelques-uns d'eux avoient déja vû ? Mais telle estoit, & telle devoit estre la foiblesse de ces disciples de Jesus-Christ, lorsqu'ils n'estoient point encore revestus de la divine vertu d'enhaut ; afin que l'on admirast ce changement si miraculeux qui se fit depuis en des hommes d'abord si foibles & si infidelles, & ensuite si affermis dans la foy.

Jesus-Christ pour calmer leur trouble & leur frayeur, leur prouva qu'il n'estoit point un esprit & un fantôme, comme ils se l'imaginoient, en leur montrant *ses mains & ses pieds*, & en leur disant de les *toucher* ; afin que l'attouchement de *sa chair* & de *ses os* leur fust une preuve de la verité de ce qu'il disoit. *Car un esprit*, ajoûta-t-il, *n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'ay*. Ce n'estoit donc pas, dit saint Ambroise, parce qu'il n'avoit point de corps qu'il estoit entré dans une chambre bien fermée, mais parce que son corps avoit acquis une nouvelle qualité par sa résurrection. Car ce qu'on *touche* est un corps, ce qu'on manie est un corps ; & ce sera dans nostre corps que nous ressusciterons : mais au-lieu qu'il *est mis en terre* comme *un corps* tout *animal*, *il ressuscitera* comme *un corps spirituel*. Ainsi il change, dit saint Jérôme, non de substance, mais d'estat par la gloire qu'il acquiert : *Ut mutent gloriam non substantiam*. Et comment, dit saint Ambroise, n'auroit-ce pas esté un corps véritable, que celuy où estoient encore les marques & les cicatrices des playes que le Seigneur présenta à ses disci-

Ambros. in hunc locum.

1. Cor. 15. 44.

Hieron. præfat. lib. 18. in Isai. tom. 2. p. 457.

ples pour les toucher? Celuy dont il se servoit pour affermir leur foy chancelante; celuy qu'il leur presentoit comme l'objet & de leur dévotion & de leur reconnoissance? Car il voulut conserver & porter jusques dans le ciel les marques des playes qu'il avoit reçûës pour nostre salut; afin qu'il montrast sans cesse à Dieu son Pére ce prix de nostre rédemption & de nostre liberté. *Vulnera suscepta pro nobis cælo inferre maluit, abolere noluit, ut Deo Patri nostræ pretia libertatis ostenderet.*

℣. 41. jusqu'au 45. *Mais comme ils ne croyoient point encore, tant ils estoient transportez d'admiration & de joye, il leur dit: Avez-vous icy quelque chose à manger? Et ils luy presentérent un morceau de poisson rosti, & un rayon de miel, &c.*

On peut dire que le doute des disciples de JESUS-CHRIST alla aussi loin qu'il pouvoit aller; & qu'il falloit une bonté aussi grande que celle de leur divin Maistre, pour les supporter jusqu'à la fin dans une foiblesse si étonnante. Mais pourquoy estre surpris de ce que Dieu permettoit pour nostre propre instruction? Et si les chefs de l'Eglise ont esté au commencement plus foibles que des roseaux, ne trouvons-nous pas dans leur exemple des sujets de confusion & d'humiliation, qui en nous representant à nous-mêmes ce que nous sommes, nous donnent lieu de trembler pour nous en pensant à eux, & de gémir continuellement sur nos propres infidélitez? Il est vray qu'elles peuvent bien estre moins sensibles à la dureté de nostre cœur: mais elles n'en sont peut-estre que plus criminelles. Il est dit donc des Apostres & des disciples: *Qu'ils ne croyoient point*

encore, tant ils estoient transportez d'admiration & de joye; c'est-à-dire, que la joye même & l'étonnement que leur causoit un si grand miracle, les empêchoit en quelque façon de le croire. Ainsi il paroist, selon quelques Interpretes, que s'ils refusoient encore de croire la vérité, ce n'estoit pas tant par un esprit d'obstination, que par un desir sincére, que ce qu'ils voyoient fust véritable & non fantastique. Ils touchent la chair du « Sauveur, dit saint Augustin; ils se réjouissent; ils « tremblent. Car on ne croit qu'avec peine ce qui « cause une grande joye. Et ce doute même d'une « personne qui ne croit pas promtement, la dispo- « se à estre ensuite plus ferme dans sa créance; estant « necessaire qu'on se réjouisse d'autant plus de ce « qu'on voit arriver, qu'on en avoit plus desespéré. « C'est pour cela, ajoûte le même Pére, que le « Fils de Dieu ne voulut point estre reconnu prom- « tement par ses disciples qui alloient à Emmaüs, « afin que leur joye en fust plus grande: *Nam ad* « *ipsum gaudium condiendum & augendum, noluit se statim cognosci.*

August. in Psal. 147.

Mais que fait-il donc alors pour leur donner une nouvelle asseurance de la vérité de sa résurrection? Il leur demande *quelque chose qu'il puisse manger* devant eux. Et comme on luy presenta *un morceau de poisson rosti*, qui estoit resté apparemment de leur souper, *avec un rayon de miel, il en mangea* très-réellement, non par aucun besoin qu'il en eust, dit S. Augustin, mais parce qu'il en avoit le pouvoir: *Non ficto & inani phantasmate, sed manifestissimâ veritate, nec tamen necessitate, sed potestate.* Car le rayon brûlant du soleil, ajoûte-t-il, attire l'eau de la terre d'une

August. Epist. 49. Quæst. 1.

maniére bien différente de celle dont une terre brûlée & altérée boit cette même eau lorsqu'elle y retombe en pluye: *Aliter enim absorbet terra aquam sitiens, aliter solis radius candens.* Ce seroit donc, continuë le même Saint, une félicité imparfaite, si un corps ressuscité n'avoit plus le pouvoir de manger; mais son bonheur seroit imparfait aussi, s'il en avoit encore besoin. Or le manger, selon saint Jerôme, estoit une preuve que le Fils de Dieu avoit employée de son vivant, pour attester la vérité de la résurrection de ceux qu'il avoit miraculeusement tirez de la mort. Car il commanda que l'on donnast à manger à la fille du chef de la synagogue, lorsqu'il l'eut ressuscitée. Et il est marqué aussi que Lazare se trouva au souper avec le Sauveur, afin que sa résurrection ne passast pas pour un fantôme.

Hieron. Præfat. lib. 18. in Isai. tom. 2. pag. 45.

Luc. 8. 55. Joan. 12. 1. 2.

L'Evangéliste témoigne, qu'après que JESUS *eut mangé devant* ses disciples de ce poisson & de ce miel qu'ils luy avoient presenté, *il en prit les restes & les leur donna*, pour les asseurer par là de nouveau de la vérité de sa résurrection & de sa presence parmy eux. Et en effet ils se servirent depuis de cette preuve, pour attester devant les Juifs cette même vérité, lorsqu'ils leur dirent en parlant de JESUS-CHRIST: *Dieu l'a ressuscité le troisiéme jour, & a voulu qu'il se fist voir, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps, à nous qui avons mangé & bû avec luy depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Ils regardérent donc, aussi-bien que JESUS-CHRIST, cette action par laquelle il voulut bien, sans aucun besoin pour luy-même, & uniquement pour l'amour d'eux, manger en

Act. 10. 41.

leur compagnie les mêmes choses qu'il leur donna à manger, comme une preuve qu'il n'estoit pas un esprit sans corps, mais qu'il estoit très-réellement ressuscité dans sa propre chair; dans cette chair avec laquelle il conversoit, & il mangeoit avec eux avant sa mort.

Ce que vous voyez, ajoûta-t-il, *est l'accomplissement de ce que je vous avois dit lorsque j'estois encore avec vous.* C'est-à-dire: Vous devez d'autant moins douter de la vérité de ma résurrection, qu'elle n'est aussi-bien que ma mort, que *l'accomplissement de ce que je vous disois lorsque j'estois encore avec vous*, non comme j'y suis presentement, mais passible & mortel, sujet aux infirmitez d'une nature dont j'avois daigné me revestir pour l'amour de vous. Et qu'est-ce que JESUS-CHRIST avoit dit à ses Apostres, pendant le cours de sa vie mortelle? Il leur avoit déclaré, *qu'il estoit necessaire que tout ce qui avoit esté écrit de luy, soit dans la loy de Moïse, soit dans les Prophetes ou dans les Pseaumes, fust accompli.* Et saint Augustin, dans le livre qu'il a fait de l'unité de l'Eglise, a extrait de ces livres saints plusieurs de ces prédictions, ou de ces figures, qui regardoient JESUS-CHRIST. Tous les livres saints ne tendent à autre chose qu'à prédire, tant par les paroles des Prophetes, que par des évenemens & des figures, l'Incarnation du Verbe, sa vie sur la terre, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, & la rédemption d'Israël. Or tout ce qui avoit si fort étonné d'abord les Apostres, lorsqu'ils voyoient les œuvres miraculeuses du Fils de Dieu: tout ce qui les avoit scandalisez depuis, lorsqu'ils le virent exposé à mille outrages

Gregor. in Evang. hom. 24.
Bed. in hunc loc.
August. de unit. Eccl. c. 6. 7. 8.

& à la mort même : tout ce qui les surprenoit alors & les troubloit, lorsqu'ils le voyoient paroistre au milieu d'eux après sa résurrection, estoit *l'accomplissement* de ce que portoient ces livres sacrez. Ils devoient donc, non pas douter de la vérité de ce qu'ils voyoient, mais s'en asseurer par la vérité de ce qu'ils avoient déja vû, & trouver dans le passé de quoy s'affermir dans la foy touchant le present & l'avenir. Mais il falloit pour cela, que celuy qui avoit fait parler les Prophetes, leur donnast l'intelligence des prophéties ; puisque sans l'aide de cette divine lumiére, ils lisoient sans rien comprendre, ils entendoient sans pénetrer dans le sens de celuy qui leur parloit ; & ils voyoient sans que leurs yeux les convainquissent de la vérité de ce qui se presentoit à eux. C'est donc ce que fit le Fils de Dieu, selon qu'il est dit ensuite.

Origen. Epist. ad Gregor.

ꝟ. 45. jusqu'au 48. *En même-temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit ; & c'est ainsi qu'il falloit que le* CHRIST *souffrist, &c.*

Lorsque les disciples estoient encore, dit saint Augustin, dans le doute, quoiqu'ils vissent & qu'ils touchassent le corps de JESUS, il employa pour les affermir dans la foy l'autorité des Ecritures, comme quelque chose de plus fort encore que la preuve par laquelle il vouloit bien se rendre luy-même visible & palpable aux sens de leur chair : *Majore documento scripturarum voluit confirmare, quàm quòd se ipse visibilem atque palpabilem mortalium sensibus admovebat.* C'est donc ce qu'il fit, non seulement en leur produisant ces anciennes prophéties, mais en *leur ouvrant l'es-*

August. ibid. c. 10. & 19.

prit, afin qu'ils puſſent les entendre. Car juſqu'alors il y avoit eu comme un *voile* ſur leur cœur, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, qui les empêchoit de voir la lumiére de la vérité renfermée dans les paroles de JESUS-CHRIST & de l'Ecriture. *Et erat velatum ante eos, ut non ſentirent illud.* Or ce voile eſtant levé par ſa grace, il leur fit voir dans les différens paſſages des Prophetes, la néceſſité de ſes ſouffrances, & de ſa réſurrection; ce que l'Evangile exprime en ces termes. Il leur dit: *C'eſt ainſi qu'il eſt écrit*, & c'eſt de même, ſelon l'explication d'un Interprete, que s'il diſoit: C'eſt ainſi que le prophete Iſaïe; c'eſt ainſi que Jérémie; c'eſt ainſi que le roy David dans ſes Pſeaumes; & c'eſt ainſi que le prophete Jonas a marqué, *Qu'il falloit que le* CHRIST *ſouffriſt, & que le troiſiéme jour il reſſuſcitaſt.* Luc. 9. 45.

JESUS-CHRIST leur fait entendre quel ſeroit le fruit de ſa mort & de ſa réſurrection, lorſqu'il ajoûte: *Et qu'on preſchaſt en ſon nom la pénitence, & la rémiſſion des péchez dans toutes les nations.* Il leur marque donc par là, que le prix ineſtimable de ſon ſang ne ſeroit pas ſeulement pour le peuple d'Iſraël, mais pour tous les peuples de l'univers, ſelon que luy-même s'en eſtoit déja expliqué avant ſa mort lorſqu'il avoit dit: Que *s'il eſtoit élevé de la terre il attireroit tout à luy.* Joan. 12. 32.
Et le prophete Iſaïe avoit prédit long-temps auparavant la même choſe par ces paroles adreſſées à JESUS-CHRIST, figuré en ſa perſonne: *C'eſt peu que vous me ſerviez pour réparer les tribus de Jacob, & pour convertir à moy les reſtes d'Iſraël. Je vous ay établi pour eſtre la lumiére des nations,* Iſai. 49. 6.

& le salut que j'envoye jusques aux extrémitez de la terre. C'estoit *par Jérusalem* que la lumiére de
Idem. c. 2. 3. c. 60. v. 1. 2. l'Evangile devoit *commencer :* mais elle devoit s'étendre de là à tous les peuples. Il faut remarquer en même-temps, que le Fils de Dieu met *la pénitence* avant *la rémission des péchez*, & qu'il ne sépare point l'une de l'autre dans la prédication dont il charge les Apostres. Car sans pénitence
Luc. 13. 5. il n'y a point de salut : *Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.*

August. de unit. Eccl. c. 31. Saint Augustin fait une excellente réflexion sur ce que le Fils de Dieu déclare icy, que la pénitence & la rémission des péchez devoit estre *preschée dans toutes les nations, à commencer par Jérusalem.* Car il en conclut, & contre les Donatistes, & contre tous les autres hérétiques : Que l'Eglise véritable, dans laquelle on peut espérer d'obtenir cette *rémission des péchez*, comme le fruit des *souffrances* & de *la résurrection de* JESUS-CHRIST, est l'Eglise Catholique, qui a pris naissance dans Jérusalem, & qui s'est ensuite étenduë dans toutes les nations ; & non leurs Eglises ou leurs sectes particuliéres, qui sont sorties de cette Eglise universelle par un esprit schismatique : & qu'ainsi après des preuves aussi eclattantes de l'universalité de cette Eglise, que sont les paroles de son Epoux même & de son Pasteur, on doit s'imputer uniquement à soy-même tout le crime de sa séparation, si on est assez malheureux pour se laisser séduire par les paroles trompeuses des hommes, & pour s'écarter d'un troupeau si facile à reconnoistre, & comme exposé aux rayons mêmes du soleil.

℣. 48. 49. *Or vous estes témoins de ces choses,*

Et je m'en vas envoyer sur vous le don de mon Pére, qui vous a esté promis : mais cependant demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revestus de la force d'enhaut.

Il paroist par le témoignage du même saint Luc, que ce qu'il fait dire icy par le Fils de Dieu à ses disciples au temps present, peut estre entendu au temps futur de cette sorte : *Vous estes vous autres témoins de ces choses* ; c'est-à-dire, selon qu'il le marque dans les Actes des Apostres : *Vous me servirez de témoins dans Jérusalem, & dans toute la Judée, dans Samarie, & jusqu'aux extremitez de la terre.* On peut néanmoins dire aussi au temps present : *Vous estes témoins de ces choses* ; c'est-à-dire : Souvenez-vous bien que je vous ay rendu témoins oculaires de toutes choses, afin que vous m'en rendiez témoignage dans la suite. Mais de quoy luy devoient-ils servir de témoins ? De sa vie sainte, de sa doctrine toute céleste, de sa mort, & sur tout de sa résurrection. Car c'est pour cela qu'il *leur fit voir*, comme il est dit au même lieu, *par beaucoup de preuves, qu'il estoit vivant, leur apparoissant, & leur parlant du royaume de Dieu, & mangeant avec eux.* *Act. 1. 8.* *Ib. v. 3.*

Mais pour avoir le courage de devenir les témoins de toutes ces choses devant Israël, & devant toutes les nations, ils avoient besoin d'une autre force que celle qu'ils avoient alors. C'est pourquoy saint Luc a soin de marquer icy, que Jesus-Christ ordonnant à ses Apostres, de luy servir de témoins, les asseure en même temps : Qu'*il leur envoyera le don que son Père leur avoit promis* ; ou, comme il dit dans les Actes : Qu'*ils*

recevront la vertu du Saint-Esprit, qui descendra
Isai. 44. 3. *sur eux.* Or le Pére *leur avoit promis* par la bouche des Prophetes, cette effusion de son Esprit saint, lorsqu'après avoir asseuré son peuple qu'il ne seroit pas dans une éternelle confusion, il leur déclara : Que *dans la suite des temps, il répandroit son Esprit sur toute chair, & que leurs fils prophétiseroient.* En effet saint Pierre se servit dans la premiére prédication qu'il fit aux Juifs, de ce passage du Prophete Joël, pour leur prouver, que ce qu'ils voyoient d'extraordinaire en eux après la descente du Saint-Esprit, estoit l'accomplissement de *ce que Dieu leur avoit promis* par la bouche de son Prophete.

Ezech. c. 36. 26. c. 39. 29. Joël. 2. 28. Act. 2. 17.

Comme les Apostres ne devoient pas s'exposer à aller rendre publiquement témoignage à JESUS-CHRIST, avant cette effusion de l'Esprit divin, qui leur estoit necessaire pour les remplir de la force dont ils manquoient, il leur défendit expressément de se produire avant ce temps-là : *Cependant*, ajoûta-t-il, *demeurez dans la ville* de Jérusalem, *jusqu'à ce que vous soyez revestus de la force d'enhaut* ; c'est-à-dire : Préparez-vous par la priére, & par la retraite, à me rendre témoignage, quand le Saint-Esprit qui doit estre toute vostre force, sera descendu sur vous : & sçachez que vous ne serez en estat de le faire, que lorsque vous aurez esté comme *revestus de* cette *force* supérieure à celle de vos ennemis. En leur parlant de la force, il les faisoit souvenir de l'expérience si sensible qu'ils avoient faite de leur foiblesse, & les obligeoit à ne mettre plus leur confiance que dans la vertu toute divine de cet

Esprit, dont ils devoient estre *revestus*, comme *des armes de Dieu même*, selon l'expression de saint Paul. Ephes. 6. 11.

℣. 50. 51. *Il les mena dehors vers Béthanie ; & ayant levé ses mains, il les bénit : & en les bénissant il se sépara d'eux, & fut enlevé au ciel.*

JESUS-CHRIST ne voulut pas s'élever au ciel du milieu de Jérusalem ; mais il choisit pour cela un lieu écarté, & il s'en alla *vers Béthanie*, sur la montagne des oliviers, en *les menant* avec luy d'une maniére qui estoit miraculeuse, puisqu'apparemment il ne se rendoit visible qu'à ses disciples, & qu'à l'égard des autres Juifs, il passoit sans estre vû d'eux, comme il en avoit usé à l'égard des peuples de Nazareth, lorsque ces furieux ayant voulu le précipiter du haut de leur montagne, il est dit qu'il *passa* aussi *au milieu d'eux* sans en estre vû. Après donc qu'il fut arrivé en cet endroit, *il leva ses mains pour les bénir*, comme un pére, qui avant que de quitter ses enfans, leur donne sa bénédiction. Mais la bénédiction de JESUS-CHRIST fut pour ses disciples une source de lumiére & de grace. Et quoiqu'il fust reservé au Saint-Esprit de les remplir de cette *force d'enhaut*, qui devoit les mettre en estat de ne plus craindre tous les hommes en prêchant la résurrection de JESUS-CHRIST ; cette derniére bénédiction du Fils de Dieu les disposa à la retraite & à la priére, & servit à les préparer par là à recevoir la plénitude de la grace apostolique, en les séparant d'une maniére plus particuliére du reste des Juifs ; en quoy consiste la vertu de la bé-

Grotius in hunc locum.

Act. 1. 12.

Luc. 4. 30.

nédiction, qui rend saint ce qu'elle sépare des choses profanes.

En même-temps qu'il les bénit de la sorte, *il s'éloigna d'eux*, & commença *à s'élever vers le ciel*: Il voulut ainsi y estre élevé à leur vûë, afin qu'ils ne le cherchassent plus ailleurs, & que la foy commençast proprement alors à agir en eux, en les portant à ne le plus regarder, selon les sens, mais à l'envisager des yeux de la foy, assis à la droite de son Pére, comme leur Dieu & leur Seigneur.

℣. 52. 53. *Les disciples l'ayant adoré, s'en retournérent comblez de joye à Jérusalem; & ils estoient sans cesse dans le temple, louant & bénissant Dieu.*

Tel fut le premier effet de la bénédiction que JESUS-CHRIST leur donna en les quittant, de leur inspirer une *adoration* plus parfaite de celuy avec lequel ils avoient presque toûjours conversé comme avec un homme. Car leurs sens accoûtumez à la vûë de la sainte humanité du Fils de Dieu, les empêchoit auparavant de s'élever, comme ils l'auroient dû, jusqu'à sa divinité. Et
Matth. 16. 16. quoiqu'en quelques rencontres ils le reconnussent pour le CHRIST Fils du Dieu vivant, la familiarité avec laquelle ils vivoient & ils mangeoient avec luy, leur estoit comme un obstacle à l'exercice de leur foy. Ils commencent donc presentement à *l'adorer* comme leur Dieu, & à éprouver par eux-mêmes la vérité de ce qu'il leur avoit dit:
Joan. 16. 7. Qu'il *leur estoit avantageux qu'il s'en allast*, & les quittast. Car du moment qu'ils l'eurent vû monté dans le ciel, ils ne le regardérent plus

que comme l'objet de leurs adorations & de leur foy. *Ils s'en retournérent à Jérusalem*, pour obéïr au commandement qu'il leur avoit fait, & ne se plus exposer à une nouvelle expérience de leur foiblesse. Et il parut tout d'un coup un changement admirable en eux; puisqu'au-lieu que *leur* *cœur avoit esté rempli de tristesse, lorsqu'il leur avoit parlé* autrefois de les quitter, pour s'en retourner à son Pére; ils sont maintenant *tout comblez de joye*, après qu'il s'est séparé d'eux, & élevé dans le ciel. Cette joye ne pouvoit estre qu'un effet du Saint-Esprit, dont ils goustoient par avance les premiers fruits, lorsque remplis de la gloire de leur divin maistre, & de l'espérance de ce qu'il leur avoit promis, ils commencérent à s'élever, comme ses disciples, au-dessus de la chair & du sang, & à chercher, comme dit saint Paul, les choses d'enhaut, où estoit JESUS; *leur amour se portant alors vers le ciel, & non vers la terre.* Aussi il est dit: Qu'*ils estoient toûjours dans le temple*, où ils s'occupoient à *louer* & à *bénir Dieu*. Il est vray que saint Luc témoigne ailleurs: Qu'estant retournez à Jérusalem, ils se retirérent *dans une chambre haute, & y persévéroient tous dans un même esprit en priéres, avec les femmes, & Marie mére de* JESUS *& ses fréres*, c'est-à-dire, ses parens. Mais on peut bien expliquer cecy en disant: Qu'ils assistoient tous les jours au temple, dans les temps destinez pour la priére; & que hors ces temps, ils se tenoient renfermez dans une maison, où ils prioient en attendant la descente du Saint-Esprit. Leurs priéres estoient accompagnées des *bénédictions*, & des *louanges qu'ils donnoient à*

Ibid. 6.
Coloss. 3. 1.
Act. 1. 13.
Act. c. 1. 14. c. 2. 46.

Dieu. Car comme nostre Seigneur leur avoit ouvert l'esprit, afin qu'ils pussent entendre les Ecritures, ils estoient sans doute remplis d'admiration, en considérant tout ce que les saints Prophetes y avoient prédit de la vie, des souffrances, de la mort, & de la résurrection de Jesus-Christ: & ils ne pouvoient assez s'étonner, de ce que *leur cœur avoit esté si tardif à croire* la vérité de ces prophéties; ni assez se réjouir, de ce que tous ces mystéres leur estoient alors découverts, par l'intelligence que le Sauveur avoit bien voulu leur en donner.

FIN.

TABLE

DES CHOSES PRINCIPALES contenuës dans la traduction & l'explication de l'Evangile de saint Luc.

M

N

O

P

R

Fin de la Table.

Fautes à corriger.

Page 41 lig. 23. *lis.* ſa deffiance.

79 lig. 2. 3. & 4. *lis.* qu'une vierge qui conçoit un fils. . . qu'une creature qui devient. . . . qu'une fille qui ſert d'inſtrument.

112 à la marge, *lis.* Circoncision.

184 lig. dern. *lis.* & par la ſuite de l'iniquité.

239. verſet 17. *lis.* Sidonis.

260 lig. 19. *lis.* où en meſurant.

298 v. 24. en italique, grand.

446 lig. dern. *lis.* la même mort, mais d'une maniére auſſi funeſte, la mort des pécheurs, &c.

455 lig. 17. *effacez* ils.

535. lig. 15. & 16. *lis.* de ſe faire avec les richeſſes injuſtes, des amis qui les reçoivent.

579 lig. 3. *lis.* eſt qu'il devoit.

TABLE

DES EPISTRES ET EVANGILES qui se lisent dans l'Eglise pendant toute l'année.

Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les deux autres le premier & le dernier verset de chaque Evangile ou Epistre.

L'on n'a point marqué les Epistres aux jours où celles qu'on lit sont prises de l'ancien Testament.

Evang. *Angelus Domini apparuit.* Matth. 2. 13. 18

S. Thomas de Cantorbery 29. Decembre.

Ep. *Omnis Pontifex.* Hebr. 5. 1. 6.

Evang. *Ego sum pastor bonus.* Jean 10. 11. 16.

Le Dim. dans l'Oct. de Noël.

Ep. *Quanto tempore heres.* Galat. 4. 1. 7.

Evang. *Erant Joseph & Maria.* Luc 2. 33. 40.

La Circoncision. 1. Janvier.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2. 11. 15.

Evang. *Postquam consummati sunt.* Luc 2. 21.

La Veille des Rois. 5. Janvier.

Ep. *Quanto tempore heres.* Galat. 4. 1. 7.

Evang. *Defuncto Herode.* Matth. 2. 19. 23.

Le jour des Rois. 6. Janvier.

Evang. *Cùm natus esset Jesus.* Matth. 2. 1. 12.

Le Dim. dans l'Oct. des Rois.

Ep. *Obsecro vos per misericordiam Dei.* Rom. 12. 1. 5.

Evang. *Cùm factus esset Jesus.* Luc 2. 42. 52.

L'Octave des Rois.

Evang. *Vidit Joannes Jesum venientem.* Jean 1. 29. 34.

II. Dim. après les Rois.

Ep. *Habentes donationes.* Rom. 12. 6. 16.

Evang. *Nuptiæ factæ sunt.* Jean 2. 1. 11.

III. Dim. après les Rois.

Ep. *Nolite esse prudentes.* Rom. 12. 16. 21.

Evang. *Cùm descendisset Jesus.* Matth. 8. 1. 13.

IV. Dim. après les Rois.

Ep. *Nemini quicquam debeatis.* Rom. 13. 8. 10.

Evang. *Ascendente Jesu in naviculam.* Matth. 8. 23. 27.

V. Dim. après les Rois.

Ep. *Induite vos sicut electi Dei.* Coloss. 3. 12. 17.

Evang. *Simile factum est regnum cælorum homini qui seminavit.* Matth. 13. 24. 30.

VI. Dim. après les Rois.

Ep. *Gratias agimus Deo.* 1. Thess. 1. 2. 10.

Evang. *Simile factum est regnum cælorum grano sinapi.* Matth. 13. 31. 35.

Le Dim. de la Septuag.

Ep. *Nescitis quod hi qui in stadio.* 1. Cor 9. 24. 5. c. 10.

Evang. *Simile est regnum cælorum homini patrifamilias.* Matt. 20. 1. 16.

Le Dim. de la Sexag.

Ep. *Libenter suffertis.* 2. Cor. 11. 19. 9. c. 12.

Evang. *Cùm turba plurima convenirent.* Luc 8. 4. 15.

Le Dim. de la Quinquag.

Ep. *Si linguis hominum loquar.* 1. Cor. 13. 1. 13.

Evang. *Assumpsit Jesus duodecim.* Luc 18. 31. 43.

Le Mécredy des Cendres.

Evang. *Cùm jejunatis.* Matth. 6. 16. 21.

1. Jeudy de Carême.

Evang. *Cùm introisset Jesus.* Matt. 8. 5. 13.

1. Vendredy de Car.

Evang. *Audistis quia dictum est.* Matth. 5. 43. 4. c. 6.

1. Sam. de Car.

Evang. *Cùm sero factum esset.* Marc. 6. 47. 56.

I. Dim. de Carême.

Ep. *Hortamur vos.* 2. Cor. 6 1. 10.

Evang. *Ductus est Jesus.* Matth. 4. 1. 11.

1. Lundy de Car.

Evang. *Cùm venerit Filius hominis.* Matth. 25. 31. 46.

1. Mardy de Car.

Evang. *Cùm intrasset Jesus Jerosolymam.* Matth. 21. 10. 17.

2. Mécr. de Car.

Evang. *Magister, volumus à te signum videre.* Matth. 12. 38. 50.

2. Jeudy de Car.

Evang. *Egressus Jesus secessit in partes Tyri.* Matth. 15. 21. 28.

2. Vendredy de Car.
Evang. *Erat dies festus Judæorum.* Jean 5. 1. 15.
2. Sam. de Car.
6. Ep. *Rogamus vos, corripite inquietos.* 1. Thess. 5. 14. 23.
Evang. *Assumpsit Jesus Petrum & Jacobum.* Matth. 17. 1. 9.
II. Dim. de Carême.
Ep. *Rogamus vos, & obsecramus.* 1. Thess. 4. 1. 7.
Evang. *Le même qu'au samedy precedent.*
2. Lundy de Car.
Evang. *Ego vado, & quæretis me.* Jean 8. 21. 29.
2. Mardy de Car.
Evang. *Super cathedram Moysi.* Matth. 23. 1. 12.
3. Mécr. de Car.
Evang. *Ascendens Jesus Jerosolymam assumpsit discipulos.* Matth. 20. 17. 28.
3. Jeudy de Car.
Evang. *Homo quidam erat dives.* Luc 16. 19. 31.
3. Vend. de Car.
Evang. *Homo erat paterfamilias.* Matth. 21. 33. 46.
3. Sam. de Car.
Evang. *Homo quidam habuit duos filios.* Luc 15. 11. 32.
III. Dim. de Carême.
Ep. *Estote imitatores Dei.* Ephes. 5. 1. 9.
Evang. *Erat Jesus ejiciens dæmonium.* Luc 11. 14. 26.
3. Lundy de Car.
Evang. *Utique dicetis mihi.* Luc 4. 23. 30.
3. Mardy de Car.
Evang. *Si peccaverit in te frater tuus* Matth. 18. 15. 22.
4. Mécr. de Car.
Evang. *Quare discipuli tui transgrediuntur.* Matth. 15. 1. 20.
4. Jeudy de Car.
Evang. *Surgens Jesus de synagoga.* Luc 4. 38. 44.
4. Vend. de Car.
Evang. *Venit Jesus in civitatem Samariæ.* Jean 4. 5. 42.
4. Sam. de Car.
Evang. *Perrexit Jesus in montem Oliveti.* Jean 8. 1. 11.
IV. Dim. de Carême.
Ep. *Scriptum est quoniam Abraham.* Galat. 4. 22. 31.
Evang. *Abiit Jesus trans mare Galilææ.* Jean 6. 1. 15.
4. Lundy de Car.
Evang. *Propè erat Pascha Judæorum.* Jean 2. 13. 25.
4. Mardy de Car.
Evang. *Jam die festo mediante.* Jean 7. 14. 31.
5. Mécr. de Car.
Evang. *Præteriens Jesus vidit hominem cæcum.* Jean 9. 1. 38.
5. Jeudy de Car.
Evang. *Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naim.* Luc 7. 11. 16.
5. Vend. de Car.
Evang. *Erat quidam languens Lazarus.* Jean 11. 1. 45.
5. Sam. de Car.
Evang. *Ego sum lux mundi.* Jean 8. 12. 20.
Le Dim. de la Passion.
Ep. *Christus assistens Pontifex.* Hebr. 9. 11. 15.
Evang. *Quis ex vobis arguet me de peccato.* Jean 8. 46. 59.
Lundy de la Passion.
Evang. *Miserunt Principes & Pharisæi ministros.* Jean 7. 32. 39.
Mardy de la Passion.
Evang. *Ambulabat Jesus in Galilæam.* Jean 7. 1. 13.
Mécr. de la Passion.
Evang. *Facta sunt Encænia Jerosolymis.* Jean 10. 22. 38.
Jeudy de la Passion.
Evang. *Rogabat Jesum quidam Pharisæus.* Luc 7. 36. 50.
Vend. de la Passion.
Evang. *Collegerunt Pontifices & Pharisæi consilium.* Jean 11. 47. 54.
Sam. de la Passion.
Evang. *Cogitaverunt Principes sacerdotum.* Jean 12. 10. 36.
Le Dim. des Rameaux.
Evangile pour la benediction des

Le jour de l'Ascension.
Ep. *Primum quidem sermonem feci.* Act. 1. 1. 11.
Evang. *Recumbentibus undecim discipulis.* Marc 16. 14. 20.
Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.
Ep. *Estote prudentes & vigilate in orationibus.* 1. Pier. 4. 7. 11.
Evang. *Cùm venerit Paracletus.* Jean 15. 26. 4. c. 16.
La veille de la Pentec.
Ep. *Factum est cùm Apollo esset Corinthi.* Act. 19. 1. 8.
Evang. *Si diligitis me mandata mea servate.* Jean 14. 15. 21.
Le Dim. de la Pentecoste.
Ep. *Cùm complerentur dies Pentecostes.* Act. 2. 1. 11.
Evang. *Si quis diligit me sermonem meum servabit.* Jean 14. 23. 31.
Lundy.
Ep. *Aperiens Petrus os suum, dixit: Viri fratres.* Act. 10. 42. 48.
Evang. *Dixit Jesus Nicodemo: Sic Deus dilexit.* Jean 3. 16. 21.
Mardy.
Ep. *Cùm audissent Apostoli qui erant Jerosolymis.* Act. 8. 14. 17.
Evang. *Amen, amen dico vobis: Qui non intrat per ostium.* Jean 10. 1. 10.
Mécredy des 4. temp.
1. Ep. *Stans Petrus cum undecim levavit vocem.* Act. 2. 14. 21.
2. Ep. *Per manus Apostolorum fiebant signa.* Act. 5. 12. 16.
Evang. *Nemo potest venire ad me.* Jean 6. 44. 52.
Jeudy.
Ep. *Philippus descendens in civitatem Samariæ.* Act. 8. 5. 9.
Evang. *Convocatis Jesus duodecim Apostolis.* Luc 9. 1. 6.
Vend. des 4. temps.
Evang. *Factum est in una dierum.* Luc 5. 17. 26.
Sam. des 4. temps.
6. Ep. *Justificati ex fide pacem habeamus.* Rom. 5. 1. 5.

Evang. *Surgens Jesus de synagoga.* Luc 4. 38. 44.
Le Dim. de la Ste. Trinité.
Ep. *O altitudo divitiarum.* Rom. 11. 32. 36.
Evang. *Data est mihi omnis potestas.* Matth. 28. 18. 20.
I. Dim. après la Pentec.
Ep. *Deus charitas est.* Jean 4. 8. 21.
Evang. *Estote misericordes.* Luc 6. 36. 42.
Le jour du S. Sacrement.
Ep. *Ego enim accepi à Domino.* 1. Cor. 11. 23. 27.
Evang. *Caro mea verè est cibus.* Jean 6. 55. 59.
II. Dim. après la Pentec. dans l'Oct. du S. Sacrement.
Ep. *Nolite mirari si odit vos mundus.* 1. Jean 3. 13. 18.
Evang. *Homo quidam fecit cœnam magnam.* Luc 14. 16. 24.
Pour l'oct. du S. Sacrem.
Comme au jour de la Feste.
III. Dim. après la Pentec.
Ep. *Humiliamini sub potenti manu Dei.* 1. Pier. 5. 6. 11.
Evang. *Erant appropinquantes ad Jesum Publicani.* Luc 15. 1. 10.
IV. Dim. après la Pentec.
Ep. *Existimo quòd non sunt condignæ passiones.* Rom. 8. 18. 23.
Evang. *Cùm turbæ irruerent in Jesum.* Luc 5. 1. 11.
V. Dim. après la Pentec.
Ep. *Omnes unanimes in oratione estote.* 1. Pier. 3. 8. 15.
Evang. *Amen dico vobis, nisi abundaverit.* Matth. 5. 20. 24.
VI. Dim. après la Pentec.
Ep. *Quicunque baptizati sumus.* Rom. 6. 3. 11.
Evang. *Cùm turba multa esset cum Jesu.* Marc 8. 1. 9.
VII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Humanum dico propter infirmitatem.* Rom. 6. 19. 23.
Evang. *Attendite à falsis prophetis.* Matth. 7. 15. 21.
VIII. Dim. après la Pent.
Ep. *Debitores sumus non carni.* Rom. 8. 12. 17.

Evang. *Homo quidam erat dives qui habebat.* Luc 16. 1. 9.
IX. Dim. après la Pentec.
Ep. *Non simus concupiscentes malorum.* 1. Cor. 10. 6. 13.
Evang. *Cùm appropinquaret Jesus Jerusalem, videns.* Luc 19. 41. 47.
X. Dim. après la Pentec.
Ep. *Scitis quoniam cùm gentes essetis.* 1. Cor. 12. 2. 11.
Evang. *Dixit Jesus ad quosdam.* Luc 18. 9. 14.
XI. Dim. après la Pentec.
Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* 1. Cor. 15. 1. 10.
Evang. *Exiens Jesus de finibus Tyri.* Marc 7. 31. 37.
XII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Fiduciam talem habemus.* 2. Cor. 3. 4. 9.
Evang. *Beati oculi qui vident.* Luc 10. 23. 37.
XIII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Abrahæ dictæ sunt promissiones.* Gal. 3. 16. 22.
Evang. *Dum iret Jesus in Jerusalem.* Luc 17. 11. 19.
XIV. Dim. après la Pentec.
Ep. *Spiritu ambulate.* Gal. 5. 16. 24.
Evang. *Nemo potest duobus dominis servire.* Matth. 6. 24. 33.
XV. Dim. après la Pentec.
Ep. *Si spiritu vivimus.* Gal. 5. 25. 10. c. 6.
Evang. *Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naim.* Luc 7. 11. 16.
XVI. Dim. après la Pentec.
Ep. *Obsecro vos ne deficiatis.* Ephes. 3. 13. 21.
Evang. *Cùm intraret Jesus in domum cujusdam Principis.* Luc 14. 1. 11.
XVII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Obsecro vos ego vinctus in Domino.* Ephes. 4. 1. 6.
Evang. *Accesserunt ad Jesum Pharisæi, & interrogavit.* Matth. 22. 35. 45.
Le Mec. des 4. temps. de Sept.
Evang. *Respondens unus de turba.* Marc 9. 16. 28.
Le Vend. des 4. temps de Sept.
Evang. *Rogabat Jesum quidam Pharisæus.* Luc 7. 36. 50.
Le Sam. des 4. temps de Sept.
6. Ep. *Tabernaculum factum est primum.* Heb. 9. 2. 12.
Evang. *Arborem fici habebat quidam.* Luc 13. 6. 17.
XVIII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Gratias ago Deo meo semper pro vobis.* 1. Cor. 1. 4. 8.
Evang. *Ascendens Jesus in naviculam transfretavit.* Matth. 9. 1. 8.
XIX. Dim. après la Pentec.
Ep. *Renovamini spiritu mentis vestræ.* Ephes. 4. 23. 28.
Evang. *Simile factum est regnum cælorum homini regi qui fecit nuptias.* Matth. 22. 1. 14.
XX. Dim. après la Pentec.
Ep. *Videte quomodo cautè ambuletis.* Ephes. 5. 15. 21.
Evang. *Erat quidam regulus.* Jean 4. 46. 53.
XXI. Dim. après la Pentec.
Ep. *Confortamini in Domino.* Ephes. 6. 10. 17.
Evang. *Simile est regnum cælorum homini regi qui voluit rationem ponere.* Matth. 18. 23. 35.
XXII. Dim. après la Pent.
Ep. *Confidimus in Domino Jesu.* Philip. 1. 6. 11.
Evang. *Abeuntes Pharisæi consilium inierunt.* Matth. 22. 15. 21.
XXIII. Dim. après la Pentec.
Ep. *Imitatores mei estote.* Philip. 3. 17. 3. c. 4.
Evang. *Loquente Jesu ad turbas, ecce princeps.* Matth. 9. 18. 26.
XXIV. & dernier Dim. après la Pentec.
Ep. *Non cessamus pro vobis orantes.* Coloss. 1. 9. 14.
Evang. *Cùm videritis abominationem desolationis.* Matth. 24. 15. 35.

PROPRE DES SAINTS.

Novembre.

29. Veille de S. André Apost.
Evang. *Stabat Joannes & ex discipulis ejus duo.* Jean 1. 35. 51.
30. S. André

30. S. André Apostre.
Ep. *Corde enim creditur ad justitiam.* Rom. 10. 10. 18.
Evang. *Ambulans Jesus juxta mare Galilææ.* Matth. 4. 18. 22.

Decembre.

8. La Concept. de la Vierge.
Evang. *Liber generationis Jesu Christi.* Matth. 1. 1. 16.
21. S. Thomas Apostre.
Ep. *Jam non estis hospites & advenæ.* Ephes. 2. 19. 22.
Evang. *Thomas unus ex duodecim.* Jean. 20. 24. 29.

Janvier.

18. La Chaire de S. Pierre à Rome.
Ep. *Petrus Apostolus Jesu Christi.* 1. Pier. 1. 1. 7.
Evang. *Venit Jesus in partes Cæsareæ.* Matth. 16. 13. 19.
25. Conversi. de S. Paul Apost.
Ep. *Saulus adhuc spirans.* Act. 9. 1. 22.
Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.

Fevrier.

2. La Purific. de la Vierge.
Evang. *Postquam impleti sunt dies purgationis.* Luc 2. 22. 32.
5. Ste. Agathe Vierge & Mart.
Ep. *Videte vocationem vestram.* 1. Cor. 1. 26. 31.
Evang. *Si licet homini dimittere uxorem.* Matth. 19. 3. 12.
24. ou 25. S. Mathias. Apost.
Ep. *Exurgens Petrus in medio fratrum, dixit.* Act. 1. 15. 26.
Evang. *Respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater.* Matth. 11. 25. 30.

Mars.

19. S. Joseph.
Evang. *Cum esset desponsata.* Matth. 1. 18. 21.
25. L'Annonc. de la Vierge.
Evang. *Missus est Angelus Gabriel.* Luc 1. 26. 38.

Avril.

25. S. Marc Evangéliste.
Evang. *Designavit Dominus & alios 72.* Luc 10. 1. 9.

May.

1. S. Jacques & S. Philippe Apostres.
Evang. *Non turbetur cor vestrum.* Jean 14. 1. 13.
2. S. Athanase Evêque.
Ep. *Non nosmetipsos prædicamus.* 2. Cor. 4. 5. 14.
Evang. *Cum persequentur vos.* Matth. 10. 23. 28.
3. Invention de la Ste. Croix.
Ep. *Hoc enim sentite.* Philip. 2. 5. 11.
Evang. *Erat homo ex Pharisæis.* Jean 3. 1. 15.

Juin.

11. S. Barnabé Apostre.
Ep. *Multus numerus credentium.* Act. 11. 21. 27. & 12. 1. 3.
Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth. 10. 6. 22.
22. S. Paulin Evêque.
Ep. *Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi.* 2. Cor. 8. 9. 15.
Evang. *Nolite timere pusillus grex.* Luc 12. 32. 34.
23. La Veille de S. Jean Bapt.
Evang. *Fuit in diebus Herodis.* Luc 1. 5. 17.
24. S. Jean Baptiste.
Evang. *Elizabeth impletum est tempus pariendi.* Luc 1. 57. 68.
28. Veille de saint Pierre & saint Paul.
Ep. *Petrus & Joannes ascendebant.* Act. 3. 1. 10.
Evang. *Dixit Jesus Simoni Petro.* Jean 21. 15. 19.
29. S. Pierre & S. Paul Apostres.
Ep. *Misit Herodes rex manus.* Act. 12. 1. 11.
Evang. *Venit Jesus in partes Cæsareæ.* Matth. 16. 13. 19.
30. Commem. de S. Paul Apost.
Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* Gal. 1. 11. 20.
Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth. 10. 15. 22.

Juillet.

2. La Visitation de la Vierge.
Evang. *Exurgens Maria abiit.* Luc 1. 39. 47.

Evang. *Descendens Jesus de monte.* Luc 6. 17. 23.

Novembre.

1. Tous les Saints.

Ep. *Ecce ego Joannes vidi alterum Angelum.* Apoc. 7. 2. 12.

Evang. *Videns Jesus turbas.* Matt. 5. 1. 12.

2. Commemoration des Morts.

Ep. *Ecce mysterium vobis dico.* 1. Cor. 15. 51. 57.

Evang. *Amen, amen dico vobis, quia venit hora.* Jean 5. 25. 29.

11. S. Martin Evêque.

Evang. *Nemo lucernam accendit.* Luc 11. 33. 36.

21. La Presentat. de la Vierge.

Evang. *Loquente Jesu ad turbas.* Luc 11. 27. 28.

25. Ste. Catherine Vierge & Martyre.

Evang. *Simile est regnum cœlorum decem virginibus.* Matth. 25. 1. 13.

COMMUN DES SAINTS.

Veille d'un Martyr.

Evang. *Hoc est præceptum meum.* Jean 15. 12. 16.

Un Saint Martyr Pontife.

Ep. *Benedictus Deus, & Pater Domini nostri.* 2. Cor. 1. 3. 7.

Autre Ep. *Beatus vir qui suffert.* Jac. 1. 12. 18.

Evang. *Si quis venit ad me, & non odit.* Luc 1. 4. 26. 33.

Autre Evang. *Si quis vult post me venire.* Matth. 16. 24. 27.

Un Saint Martyr non Pontife.

Ep. *Memor esto Dominum Jesum Christum.* 2. Tim. 2. 8. 10. 3. c. 10. 12.

Autre Ep. *Omne gaudium existimate.* Jac. 1. 2. 12.

Autre Ep. *Communicantes Christi passionibus.* 1. Pier. 4. 13. 19.

Evang. *Nihil est opertum quod non revelabitur.* Matth. 10. 26. 32.

Autre Evang. *Nolite arbitrari quia pacem.* Matth. 10. 34. 42.

Autre Evang. *Nisi granum frumenti.* Jean 12. 24. 26.

Un S. Martyr au temps de Pasque.

Evang. *Ego sum vitis vera.* Jean 15. 1. 7.

Plusieurs SS. Martyrs au temps de Pasque.

Ep. *Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi.* 1. Pier. 1. 3. 7.

Autre Ep. *Post hæc ego Joannes audivi.* Apoc. 19. 1. 9.

Evang. *Ego sum vitis, vos palmites.* Jean 15. 5. 11.

Autre Evang. *Amen, amen dico vobis, quia plorabitis.* Jean 16. 20. 22.

Plusieurs SS. Martyrs hors du temps de Pasque.

Ep. *Justificati ex fide.* Rom. 5. 1. 5.

Autre. *Non sunt condignæ passiones.* Rom. 8. 18. 23.

Autre. *Exhibeamus nosmetipsos.* 2. Cor. 6. 4. 10.

Autre. *Rememoramini pristinos dies.* Heb. 10. 32. 38.

Autre. *Sancti per fidem vicerunt regna.* Hebr. 11. 33. 39.

Autre. *Respondit unus de senioribus.* Apoc. 7. 13. 17.

Evang. *Sedente Jesu super montem Oliveti.* Matth. 24. 3. 13.

Autre. *Videns Jesus turbas.* Matth. 5. 1. 12.

Autre. *Confiteor tibi, Pater.* Matth. 11. 25. 30.

Autre. *Qui vos audit, me audit.* Luc 10. 16. 20.

Autre. *Væ vobis qui ædificatis.* Luc 11. 47. 51.

Autre. *Attendite à fermento Pharisæorum.* Luc 12. 1. 8.

Un S. Confesseur Pontife.

Ep. *Omnis Pontifex ex hominibus.* Heb. 5. 1. 4.

Autre. *Plures facti sunt sacerdotes.* Heb. 7. 23. 27.

Autre. *Mementote præpositorum vestrorum.* Hebr. 13. 7. 17.

Evang. *Vigilate, quia nescitis.* Matth. 24. 42. 47.

Autre. *Homo peregrè proficiscens.* Matth. 25. 14. 23.

Fin de la Table des Epist. & Evang.


005651145

